This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

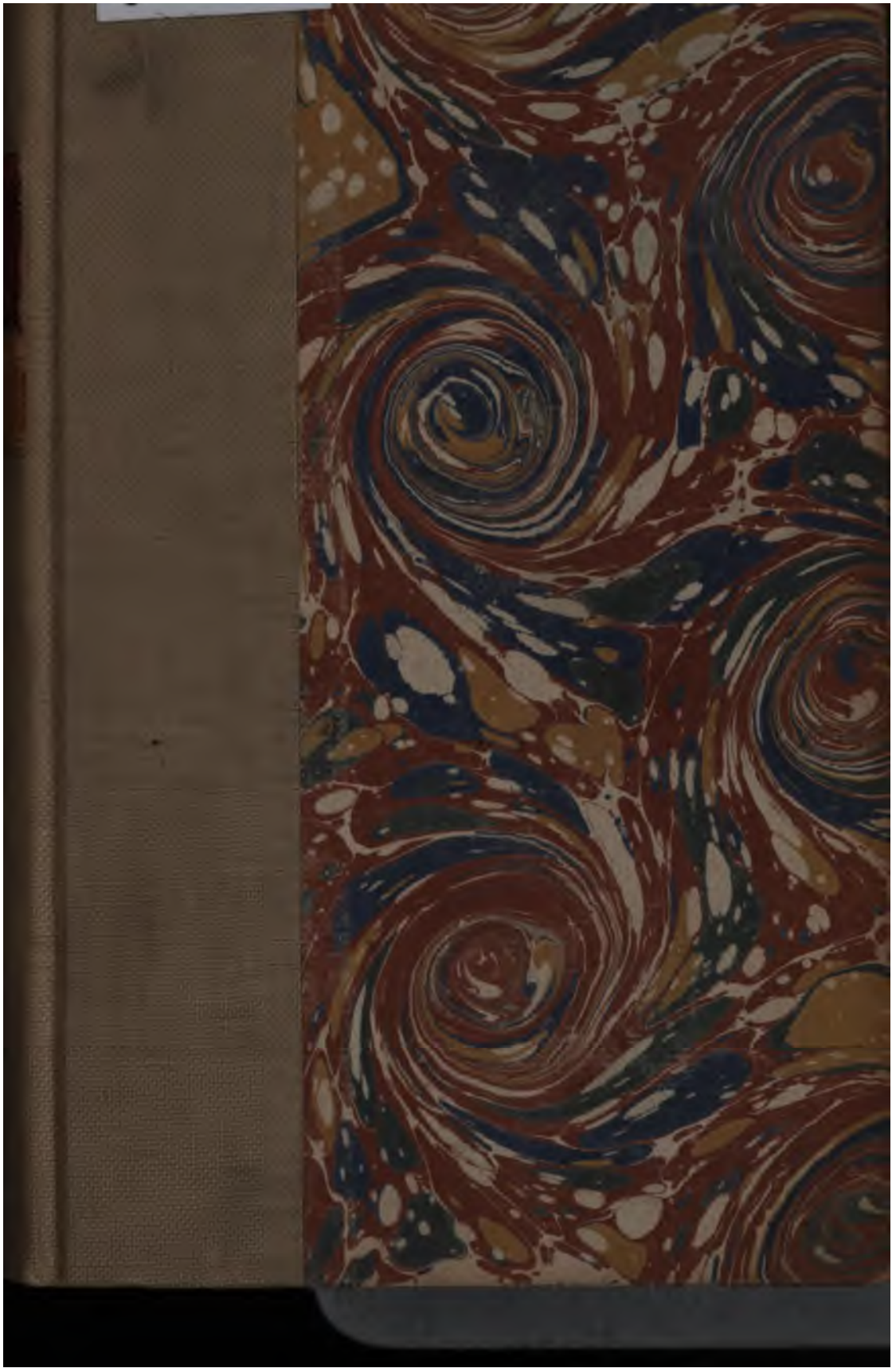

PARIS SANS PAIR
PAUL LACOMBE

100
.T39

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau; J. Andrieux, de la biblioth. du Sénat; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ed. de Barthélemy; Pn. Beaune; Honoré Bonhomme; Ap. Briquet; Gust. Brunet; J. Carnandet; E. Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; V. Cousin, de l'Académie françoise; Cte Clément de Ris; Cuvillier-Fleury; Dr Desbarreaux-Bernard; Émile Deschamps; Firmin Didot; Bon A. Ernouf; Ferdinand Denis, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Franklin, marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin; J. Ed. Gardet; J. de Gaulle; Grangier de La Marinière; Jules Janin; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Th. Lavallée; Le Roux de Lincy; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Dr J. F. Payen; Bon J. Pichon, président de la Société des bibliophiles françois; Mlle Du Prat; Rathery, conservateur à la Bibliothèque impériale; Rouard; S. de Sacy, de l'Académie françoise; Sainte-Beuve, de l'Académie françoise; A. Teulet; Ed. Tricotel; Éd. Turquety; Vallet de Viriville; Ch. Weiss; Francis Wey; Yémeniz, de la Société des bibliophiles françois; etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

SEIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE

1864

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE.

MADAME DE STAAL

(MADEMOISELLE DELAUNAY).

Parmi les femmes du dix-huitième siècle, il en est une dont la physionomie singulière m'a toujours semblé pleine d'attrait. C'est Mlle Delaunay, ou Mlle Cordier, ou Mme de Staal, car ces trois noms, celui de sa mère, celui de son père, celui de son mari, désignent également, par un privilége assez bizarre, une personne tout exceptionnelle pour qui parents et mari furent presque des étrangers.

Est-ce en 1693 ou 1694 que naquit Mme de Staal? Une terrible note de M. Ravenel, communiquée en 1836 au *Journal de la Librairie*, fait remonter cette date à l'année 1684. Ainsi donc Mlle Delaunay avoit près de vingt-cinq ans lorsqu'elle vit pour la première fois le marquis de Silly; à son entrée chez la duchesse du Maine, vingt-huit; à l'époque de ses amours avec le chevalier de Menil, trente-six; et lorsqu'elle épousa le baron de Staal, elle avoit déjà dépassé la cinquantaine. Il faut bien, quoi qu'on en ait, accepter désormais ces chiffres incontestables, puisque l'exactitude est la galanterie des historiens, comme elle est la politesse des rois. J'admets donc, avec M. Ravenel, que Mme de Staal est née à Paris le 16 août 1684: mais je ne me résignerai pas à l'appeler Mlle Cordier, sous prétexte qu'elle étoit la

fille de Claude Cordier. Rien ne me démontre qu'un tel homme ait mérité de donner son nom à une telle fille, puisque Mme Jeanne Delaunay-Cordier a jugé à propos de la nommer tout uniment Mlle Delaunay, c'est que l'honnête femme avoit sans doute d'excellentes raisons pour cela. M. Claude Cordier étoit passé en Angleterre, laissant une place vide au logis conjugal. Qui sait si cette place n'a pas été ravie par quelque hardiesse amoureuse? « Ma mère étoit jeune et belle, a dit Mlle Delaunay. Des directeurs lui firent scrupule de vivre éloignée de son mari et elle l'alla trouver; mais, s'étant bientôt déplue dans un climat étranger, elle revint en France, grosse de moi, dont elle accoucha à Paris.» Ce voyage brusquement déterminé au confessional, ce séjour si bref en Angleterre suivi d'un prompt retour, une séparation définitive après une courte entrevue, la naissance de cette enfant si pressée de voir le jour en terre catholique; toutes ces petites circonstances, resserrées par le mouvement rapide d'une phrase lestement conduite sur les charbons ardents, ne trahissent-elles pas d'une manière assez frappante le fond d'une pensée qu'un reste de déférence filiale abrite, sans la dérober tout à fait aux esprits clairvoyants? Mme Cordier, elle aussi, n'aura été peinte « qu'en buste, » et cette discrétion du pinceau laisse le champ libre aux plus glorieuses suppositions. Que la baguette des fées décrive dans l'air un cercle rayonnant, je laisse très-volontiers flotter dans un nuage mythologique le berceau de la petite Marguerite, et si j'aperçois dans l'ombre la figure émue et curieuse de quelque Prince Charmant, je détournerai la tête: je me tairai!

Marguerite-Jeanne Delaunay, cette gracieuse enfant du hasard, tomba des nues, pour ainsi dire, dans le tablier de Mme de Grieu. « Ma mère, remarque Mlle Delaunay, assez embarrassée d'elle-même, se trouva heureuse d'être défaite de moi.... Peu après, j'appris la mort de mon père qui étoit resté en Angleterre. Je ne l'avois jamais vu, et je ne sais si je croyois en avoir un; je lui donnai pourtant des larmes, je

ne me souviens pas d'où elles partirent. » Elle devoit apprendre plus tard qu'elle avoit une sœur. Je n'insiste sur ces menus détails que pour effacer le souvenir d'une cruauté de M. Villemain qui, dans ses *Leçons sur le dix-huitième siècle*, a très-durement reproché à Mme de Staal d'avoir eu le cœur fermé aux sentiments de famille.

Hélas ! cette pauvre enfant délaissée ne connut d'autre maison paternelle que le prieuré de Saint-Louis, à Rouen, où elle fut emmenée par Mme de Grieu, l'abbesse de ce couvent d'urbanistes. Recueillie par Mme de Grieu et sa sœur, elle égaya bientôt de son sourire les tristes déserts de la vie claustrale. Son raisonnement précoce, ses caprices d'enfant gâté, le tour original de son intelligence tout ouverte, comme ces fruits qui éclatent sous un rayon trop vif avant la saison de la maturité, le petillement de sa langue enfantine, sa mine éveillée quand elle interrogeoit, son air méditatif quand elle avoit à répondre, ces mille grâces indéfinissables du premier âge lui conquirent bientôt les privilèges de l'empire absolu : ce fut la joie et l'orgueil du couvent. Elle ravit à Mme de Grieu la crosse et l'anneau ; la prieure abdiqua son pouvoir entre ces petites mains qui surent le garder et le défendre avec un amusant héroïsme contre Mgr Colbert lui-même, archevêque de Rouen, et son représentant, l'abbé Gouey.

A quatorze ans, Mlle Delaunay dictoit la correspondance de la prieure, qui recueilloit déjà les fruits de l'éducation solide et distinguée, aimable et sérieuse, que sa brillante élève avoit reçue. A quatorze ans, Mlle Delaunay avoit des lumières sur toutes choses. Elle tranchoit et décidoit les plus grandes difficultés avec ses seules impressions de lecture : car elle lisoit beaucoup et avec passion ! D'abord des livres de piété, plus tard des romans, puis des œuvres de métaphysique ; enfin elle s'adonna aux sciences exactes, à la géométrie. Le penchant de son caractère se dessine dans cette curiosité changeante de l'esprit. Quand un objet l'attire, elle y court malgré les obstacles, s'enflamme au danger, s'irrite à

la contrainte, pousse jusqu'à l'extrême l'élan de sa curiosité. Mais à peine satisfaite, elle revient sur ses pas, et choisit naïvement un autre but.

Le feu de l'amour divin la consume d'abord. Lectures pieuses, méditations extatiques, prières haletantes, rien ne peut calmer cette fièvre sacrée. La jeune Marguerite ne veut plus s'entretenir qu'avec son Dieu. Éloignez-vous, frivoles amusements du monde; vous ne valez ni un désir ni un regret! D'un coup de ciseaux, la sévère dévote fait tomber ses cheveux pour ne pas perdre une minute à se coiffer: « Je les avois, dit-elle, d'une longueur singulière, et l'usage étoit alors de les conserver. Les femmes tiennent à leurs agréments encore plus qu'à leurs passions.... J'appris par là qu'on pouvoit se repentir. » Elle se repent si vite, et avec tant de bonne foi, qu'on devine qu'elle a été catéchisée par son miroir. Ah! que ces cheveux raccourcis seront lents à repousser autour de ce front d'enfant?

Aux romans de l'amour divin succèdent les livres qui parlent de l'autre amour. Même enthousiasme pour le profane que pour le sacré. « L'impression de cette lecture fut si vive sur mon esprit que je n'ai pas été depuis si agitée de mes propres aventures que je l'étois de celles de ces personnages fabuleux. » Elle y renonça pourtant quand on lui montra le danger où elle voyoit le plaisir. Ici paroît le premier effort d'une volonté ferme et franche, destinée à grandir de plus en plus dans ses luttes avec les difficultés de la vie réelle. « J'obéis, dit-elle, si exactement, qu'étant restée tout au travers d'un incident qui me causoit une grande inquiétude, je n'en voulus pas voir le dénouement; et quelque instance qu'on me fît pour l'achever secrètement, j'y résistai.... Cependant l'idée des passions me frappa. » Rien n'est inutile, on le voit, à cette intelligence active et remuante. Elle profite des écarts de l'enthousiasme, analyse les mouvements de l'imagination, et recueille du butin à chaque combat. Chez Mlle Delaunay, se forme déjà un vrai moraliste, un élève féminin de la Rochefoucault, une écolière vivante de la Bruyère. Les

dons de l'observation se développent, la maxime souligne le fait; une réflexion pratique, toujours fine, sinon profonde, s'applique naturellement aux moindres épisodes du jeu des passions et des caractères. L'étude des sciences abstraites et des sciences exactes qui n'est dangereuse, quoi qu'on dise, que pour les têtes menues, devoit nécessairement étendre encore le cercle de ces vues rapides et sûres d'une raison bien faite.

Mlle Delaunay, qui n'aime ni la danse ni la musique, étudie la *Recherche de la vérité* avec une de ses amies. Elle devient cartésienne comme les femmes lettrées du dix-septième siècle, sauf à devenir un peu plus tard mathématicienne pour devancer le goût général de son époque. Ainsi s'accomplit en elle la transition qui rapproche Mme du Châtelet de Mme de Grignan et la mode newtonienne du goût cartésien. Dans cette situation intermédiaire, elle échappe au reproche de pédantisme. Eclairée sans être savante, quel avantage n'a-t-elle pas sur les femmes dont le nom seul irrite les gens d'esprit, sur Mme Dacier, toute grecque, et sur la célèbre Emilie, toute mathématique! Elle sait quelques bribes de latin, mais le grec l'effarouche; elle n'a pris qu'une pincée des gaaves matières où l'amie de Voltaire triomphe académiquement. Les vérités de Fontenelle, ces jolies vérités qui semblent des fables, elle les a flairées, en passant, dans la main entr'ouverte du mondain, et c'est là toute sa science!

L'esprit a mûri, le cœur s'éveille à peine : Il s'amuse à des bagatelles, il flotte incertain et railleur jusqu'au moment où l'entraînement irrésistible viendra interrompre les badineries enfantines. C'est l'époque où la jeune fille curieuse et joueuse fait l'essai de ses sentiments. Le chevalier de R.... M. Brunel, M. de Rey, l'abbé Vertot, le chevalier d'Herb.... ne sont que les précurseurs du marquis de Silly. Aguerrie par de petites luttes, l'âme de Mlle Delaunay se trouva prête un beau jour aux nobles périls d'une vraie passion.

Les amours de cette petite reine de couvent ont cela de particulier que, semblables à ces frêles plantes qui grandis-

sent sans soleil, ils s'en vont chercher pour fleurir les lieux les plus sombres de la terre. Mlle Delaunay rencontre le marquis de Silly dans un désert et le chevalier de Menil dans une prison. De ces deux amants, aucun n'est réellement digne d'une passion héroïque ; le marquis de Silly, ambitieux morose, garde pourtant quelque grandeur, à côté de Ménil, le frivole égoïste. On peut voir d'ailleurs avec quel dédain les traitent Saint-Simon, Grimm, Fréron et Duclos.

La figure de ce marquis de Silly, constamment ramenée dans les mémoires Mme de Staal, obsède l'attention, irrite le regard. Il me déplaît absolument, ce faux grand seigneur, quand il impose à Mlle Delaunay ses avis pédantesques, quand il essaye de lui détailler en maximes banales sa prétendue science de la vie. Je souffre de l'ennui qu'il répand, de l'amertume bilieuse et du chagrin théâtral que laissent percer à la fois son silence et ses discours. Mlle Delaunay adore Silly en esclave ; peu à peu cependant la noire mélancolie de l'ambitieux courtisan l'envahit elle-même au fond de la vallée d'Auge ; elle songe un instant au suicide, et pour la venger de ses souffrances, je suis tenté d'ouvrir avant le temps la fenêtre par où le marquis doit sauter, dans un accès de délire.

Elle avoit encore l'âme pleine de M. de Silly lorsqu'elle perdit son excellente protectrice, Mme de Grieu. Ce changement dans sa destinée la bouleversa. Il fallut quitter Rouen et se résigner à la servitude. Après avoir été promenée quelques jours à Versailles et à Paris comme une merveille, Mlle Delaunay se vit contrainte d'accepter l'humiliant emploi de femme de chambre. On lui avoit promis de la faire entrer chez Mme du Maine pour diriger l'éducation d'une princesse, elle entra au château de Sceaux pour *bâtir des chemises* et autres occupations de vile sorte. Son désespoir fut complet. « Je vis, dit-elle, ma perte dans cet événement. » Dans l'intervalle qui s'étoit écoulé entre son arrivée à Paris et son entrée à Sceaux, elle avoit eu l'occasion de former de brillantes liaisons. Fontenelle, Malezieu, l'abbé Vertot,

l'abbé de Saint-Pierre, l'anatomiste Duverney s'honoroient de la connoître. Dès qu'elle fut enrôlée dans la *valetaille*, on l'oublia comme si elle fut morte. Plus clairvoyant ou plus poli que personne, Duverney fut seul à la consoler ; il lui prédit qu'elle finiroit par s'élever en obtenant la confiance de la duchesse. La prédiction se vérifia, mais en détail, brin à brin, et si tardivement d'ailleurs !

La cour de Sceaux étoit alors dans tout son éclat. Pendant que les solennelles figures de Louis XIV et de Mme de Maintenon se contemploient l'une l'autre avec un ennui royal, des fêtes charmantes se donnoient à Saint-Maur, chez M. le Duc, petit-fils de Condé, à Fresne et à Passy, chez M. de Nevers ; à Sceaux et dans tous ces jolis endroits semés autour de la petite ville, Chatenay, Aunay, Plessis-Piquet, chez la duchesse du Maine et chez ses amis, éparpillés à de courtes distances du château. La résidence de sa gracieuse altesse Anne-Bénédicte-Louise de Bourbon étoit le chef-lieu d'un joyeux empire dont les diverses parties correspondoient entre elles par de galants commerces. La baronne de Sceaux écrivoit en vers au baron de Saint-Maur, ou pour mieux parler, de la Sainte-Mauritanie. Malezieu, surnommé *le Curé*, l'abbé Genest, dont le nez démesuré servoit de texte à une foule d'anagrammes et d'épigrammes, tenoient la plume pour la baronne ; l'abbé de Chaulieu épuisoit l'encre du baron. Les adresses même des épîtres étoient dictées par les Muses.

Soit rendu le présent paquet
Au reclus du Plessis-Piquet.
Soit rendu ce paquet avec son enveloppe
A la moderne Pénélope.

Le reclus c'étoit l'abbé Genest : la Pénélope, c'étoit la duchesse du Maine. On faisoit des vers, et le plus souvent marotiques, à propos du moindre événement. La levrette Jonquille et le singe Jeannot furent honorés d'un quatrain lorsqu'ils fermèrent les yeux à la lumière. On jouoit à la poésie comme

aux échecs, quelquefois les deux jeux n'en faisoient plus qu'un. L'abbé Genest, battu sur l'échiquier par Malezieu, perdoit une ode, et dans son désespoir de rhétorique, il s'écrioit :

Une ode! Une ode! il leur semble
Que ce soit une chanson.

Cette petite littérature de Sceaux, je l'ai déjà fait entendre, avoit un caractère quelque peu suranné. On y copioit le style des romans de chevalerie, la naïveté apprêtée des lauréats de la reine Marguerite, les grâces cavalières et galantes des poëtes de la Fronde et de l'hôtel Rambouillet. En écoutant les inventions de l'abbé Genest, de Malezieu, d'Hamilton, et de cet infatigable bout-rimeur, le duc de Nevers, on se seroit cru tantôt à la cour de Nérac, tantôt en pleine carte de Tendre dans le salon bleu de la rue Saint-Thomas du Louvre. Ainsi les bagatelles poétiques alloient être transmises, comme un héritage d'agrément, à ce dix-huitième siècle de la Régence et de Louis XV qu'on s'étonne de trouver si chantant et si frivole en dépit des grandes traditions littéraires du siécle précédent. Rien ne meurt, et le génie même est impuissant à détruire les productions artificielles du mauvais goût. Molière a paru sur ses tréteaux, bientôt changés en glorieux théâtre ; Boileau s'est assis à son tribunal de législateur poétique ; la prose de Pascal et de Bossuet a marqué la langue françoise d'une empreinte vigoureuse ; l'harmonie de Racine et de Fénelon a charmé l'oreille des princes. Mais il ne faut pas croire pourtant qu'on ait rasé pour toujours la moins haute des deux cimes du Parnasse ; les petites traditions vont filtrer d'une génération à l'autre. La brillante cour de Sceaux donne asile aux muses de Lilliput, en attendant qu'elles mettent uu œil de poudre et retroussent galamment leur robe pour monter au petit degré de Mme de Pompadour.

Tandis que les muses naines triomphent, toute la vallée de Sceaux répète joyeusement les sons des hautbois, des flûtes, des clavecins, des trompettes, qui accompagnent les vi-

relais, les ballades, les triolets et les rondeaux. On joue de temps en temps des pièces de théâtre, on a quelquefois des fêtes magiques auxquelles préside Malezieu, secondé par un artificier du plus merveilleux talent, M. de Villeras, ancien capitaine au régiment de Piémont. Les cérémonies de l'Ordre de la Mouche à miel sont aussi le prétexte de mille divertissements. Dans une petite pièce de circonstance, le *Prince de Cathay*, on trouvera mille détails curieux sur l'Ordre Incomparable dont la Fée Ludovise, Mme la Duchesse du Maine, s'étoit fait proclamer Dictatrice perpétuelle. La devise étoit : *Picola si, ma fa, pur, gravi le ferite*; le signe, une médaille attachée par un ruban citron. Il y avoit des chevaliers et des chevalières, mais en nombre limité. « Dès qu'il y avoit quelque place vacante, nous dit Mme de Staal, toutes les personnes de la cour briguoient pour l'obtenir; le cas arriva six ou sept mois après que je fus dans la maison. Grand nombre de prétendants se présentèrent, entre autres les Comtesses de Brassac et d'Uzès, et le Président de Romanet. Celui-ci l'emporta au préjudice des dames, qui affectèrent un grand ressentiment. Cela me fit imaginer de dresser en leur nom une protestation en termes de palais que j'envoyai par une voie inconnue au président. » On soupçonna Malézieu et Genest d'en être les auteurs : mais personne ne s'avisa d'accuser une simple femme de chambre de la duchesse.

Un hasard plus heureux vint enfin arracher Mlle Delaunay à sa misérable condition. Quelqu'un apporta un jour à Sceaux un petit billet adressé à Fontenelle. Ce billet anonyme avoit eu, à Paris, tout le succès d'un joli quatrain. Le nom de Mlle Delaunay, cette fois, retentit jusque dans le boudoir de la duchesse du Maine qui, à cette occasion, daigna considérer avec quelque intérêt la plus maladroite de ses femmes de chambre. A partir de ce moment, Mlle Delaunay devint par le fait secrétaire de sa duchesse; elle eut aussi l'emploi de lectrice. On lui permit d'avoir part aux divertissements des *Grandes Nuits*. Elle composa pour ces fêtes des intermèdes et des comédies de circonstance. L'une de

ces pièces rouloit sur la découverte du carré magique, longtemps rêvée par *l'Emperière de Sceaux*. Des allégories mythologiques en précédèrent la représentation. Le bon Goût amenoit les Grâces, les Jeux et les Ris. Les Grâces dansoient, les Jeux dressoient les tables de biribi, les Ris préparoient le théâtre avec quantité de gambades légères.

A quelques années de là, sous la Régence, pour retrouver Mlle Delaunay, il faut la chercher aux Tuileries dans un coin du logement qu'y occupe le duc du Maine, en sa qualité de surintendant de l'éducation du jeune roi. En traversant une salle commune, on découvre un triste réduit de cinq ou six pieds carrés, sans cheminée, sans fenêtre, une sorte d'impasse maussade, privée de jour et d'air. C'est le salon de Mlle Delaunay, reconnue désormais comme l'une des femmes les plus spirituelles de Paris. Là, règne, par la grâce d'une intelligence charmante, une simple femme de chambre, adorée, courtisée, libre de choisir parmi tant de serviteurs empressés de son mérite.... et qui ne choisit pas! Plus de passion chimérique : on se contente de l'amusement. La jeunesse a déjà fini : voici que dans un ciel à demi voilé le croissant de l'expérience commence à percer l'horizon. Est-il sage de différer ses plaisirs jusqu'à ce que l'astre froid soit parvenu à son troisième quartier? Mlle Delaunay en fine logicienne, accepte franchement l'heure présente, telle qu'elle est, sans mettre désormais en ligne de compte les agréables surprises que peut lui réserver l'avenir ; maîtresse de cette exigeante sensibilité qui la dominoit autrefois, elle ne demande, en appuyant sa main sur la béquille philosophique de l'abbé Chaulieu, que trois choses pour être heureuse : un beau jour, un lieu agréable, une excellente compagnie.

L'oisiveté du cœur permet à l'esprit de déployer toutes ses richesses. Depuis le moment où, selon son expression, elle ne fut plus aux yeux de M. de Silly qu'une *vieille gazette*, Mlle Delaunay, libre d'attachement sérieux, put développer à son aise et mettre dans leur vrai jour les attrayantes qualités de son intelligence. Comme elle n'avoit point à compter

sur l'effet d'une beauté irrésistible, ses triomphes durent s'établir sur une base moins fragile. Au lieu d'écouter indolemment les jolis héros de salon, elle obligea ceux-ci à l'écouter elle-même. Tous les sujets, frivoles ou graves, convenoient à sa parole, habile à prendre les tons les plus divers. Beaucoup de lecture, une science familière et accessible, un jugement sûr et piquant, un sens exquis de la vie, une imagination mobile et curieuse, l'expérience dans sa fleur, c'est-à-dire gardant encore le parfum des objets délicats qu'elle avoit touchés dans son vol d'abeille, un son de voix pénétrant, doux, sympathique enfin, pour employer une expression moderne, de la gaieté sans éclat, du naturel avec goût, une certaine naïveté relevée par un grain de malice, le désir de plaire sans présider, le charme de l'accueil uni au charme de l'adieu, que faut-il de plus à une femme pour tenir légèrement le sceptre de la conversation?

Riche de ces dons précieux, intarissables, Mlle Delaunay avoit bien le droit de répondre à Chaulieu, quand celui-ci lui reprochoit de ne point rechercher le luxe de la parure : « Abbé, je me trouve parée de tout ce qui me manque. » Il ne lui manquoit rien en effet de ce qui sied à une influence comme la sienne, et ce bon Chaulieu ne l'ignoroit pas quand sa verve rajeunie se donnoit carrière dans les vers suivants :

Launay qui souverainement
Possèdes le talent de plaire
. . . . . .
Coquette, libertine, et peut-être friponne....

Launay acceptoit à titre de compliments ces amoureuses offenses d'un vieillard qui ranimoit héroïquement son cœur éteint. Elle se plaisoit sans doute à dire de soi-même tout le mal imaginable devant cet adorateur forcément désintéressé. Ce jeu amusoit l'abbé qui rêvoit dans son coin aux prétendues folies de sa maîtresse, une véritable maîtresse honoraire, quoi que puisse supposer l'humeur malveillante de Lémontey.

Aveugle et âgé de quatre-vingts ans, il donnoit à son insu de la jalousie à M. de Rémond qui, *en faisant le tour du monde, étoit venu à elle* (Mlle Delaunay) *avec le vrai ou le faux d'une grande passion*. Bref, Chaulieu fut la victime souriante d'une aimable indifférence, comme le chevalier de Maison-Rouge fut plus tard le martyr d'un amour chevaleresque et dévoué jusqu'à la mort.

Soit exaltation de tête, soit folie du cœur, ou tout simplement agitation des sens, Mlle Delaunay enfermée à la Bastille, à la suite de la conspiration de Cellamare, s'étoit romanesquement passionnée pour le chevalier de Menil comme autrefois pour le marquis de Silly. Mais le chevalier quitte la Bastille avant elle, et sa prétendue passion se dissipe au premier souffle de l'air des champs. La prisonnière abandonnée s'opiniâtre, se désole, et pour la seconde fois elle a le malheur d'aimer sans être aimée. Ce qui peut la consoler dans sa douleur, c'est qu'elle a involontairement causé une infortune pareille à la sienne. Le chevalier de Maison-Rouge, lieutenant du roi à la Bastille, s'est fait l'esclave de sa prisonnière au point de favoriser les poursuites d'un rival. Dès que la prison reste vide, le pauvre Maison-Rouge est frappé au cœur. Une maladie de langueur l'enlève au bout de quelques mois.

A son retour chez sa princesse dont elle a noblement gardé les secrets, Mlle Delaunay, qui avoit dû un instant épouser le savant Dacier, se laisse marier à un capitaine suisse, un petit gentilhomme, un veuf père de famille, M. de Staal, qui par son contrat de mariage achète la protection de M. le duc du Maine. La résidence de Sceaux est désormais abandonnée; la solitude règne dans le joyeux empire où le prince de Cathay célébroit la gloire de l'incomparable Ludovise. Madame de Staal vieillit, elle hérite de ses amis; elle évoque ses souvenirs pour écrire ces pages attachantes de ses *Mémoires* qui laissent rayonner en paix toutes ces grâces choisies de l'intelligence et du sentiment, dont j'ai tâché de peindre le bel éclat au moment où elles illuminent de leur

flamme vive et claire les moindres causeries de Mlle Delaunay, dans son *échaguette* des Tuileries.

Cinq ans après sa mort en 1755, Mme de Staal revit tout-à-coup dans le portrait qu'elle laisse d'elle-même, en s'expliquant d'un seul mot pour la postérité : « Je ne me suis peinte qu'en buste ». La postérité du lendemain, le public de la veille, qui auroit peut-être désiré un portrait en pied ne s'arrêta pas discrètement au buste dans le curieux et minutieux examen de l'habile femme dont l'anatomiste Duverney avoit dit autrefois en souriant : « Mlle Delaunay est la fille de France qui connoît le mieux le corps humain. » La malignité acheva le portrait, et le dénatura. Il y eut à ce sujet une petite discussion de caillettes entre Fontenelle et l'abbé Trublet. Fontenelle avoit tort, et l'abbé Trublet prouva très-spirituellement, et à deux reprises, par la parole et par l'écrit, que la raison étoit de son côté. Nous ne connoissons rien de plus juste, de plus sensé, de plus noble et de plus vif que la lettre de l'abbé au rédacteur du *Mercure* sur la première édition des *Mémoires*, qui fut aussi très-bien accueillie par Fréron et par Grimm. Il nous a paru intéressant de dresser une liste des écrivains qui ont défendu ou attaqué Mme de Staal. Du côté de l'abbé Trublet se rangent Fréron, Grimm, avec presque tous leurs contemporains, et de nos jours M. Sainte-Beuve avec toute la postérité lettrée. Du côté de Fontenelle, je ne vois que Lémontey et M. Villemain qui traitent l'un après l'autre Mme de Staal de *soubrette* ou de *femme de chambre*. Les jugements divers de ces écrivains formeront dans l'appendice de cette édition une note développée qui est tout un chapitre d'histoire littéraire. On trouvera aussi, dans notre appendice, quelques lettres de Mme de Staal à Mme du Deffand et à M. d'Héricourt, qui sont le vrai complément des *Mémoires ;* nous avons, de plus, joint à ces lettres, pour éclaircir tout ce qui se rapporte à Mme du Maine, divers extraits des *Divertissements de Sceaux*, tels que le récit d'une *Fête à Chatenay*, la petite pièce intitulée le *Prince de Cathay* où sont détaillées les cérémonies

de l'Ordre de la Mouche à miel, et plusieurs chansons, rondeaux, virelais, triolets, des poëtes ordinaires de Ludovise, Malezieu, Genest, Chaulieu, Mme de Staal elle-même. Les Notes relatives aux personnages nommés dans les *Mémoires* ne pouvoient s'étendre sans discernement à ceux qui y sont simplement mentionnés, et qui n'y jouent point de rôle. Pour la plupart de ces derniers, un simple rappel suffit, ou même un renvoi tacite à la grande source historique du dix-septième siècle. Les Mémoires de Saint-Simon étant aujourd'hui dans les mains de tout le monde, il devient tout-à-fait inutile de les découper en notes et notules, si ces extraits ne sont pas rapprochés d'autres témoignages historiques.

Depuis l'édition de 1755, qui renfermoit déjà les deux comédies de la *Mode* et de *l'Engouement*, rien n'a été ajouté au texte primitif que le *Portrait de Mme la duchesse du Maine* découvert par la Harpe dans les papiers de d'Alembert et publié dans la *Correspondance littéraire*, lettre 178. Les vingt éditions qui ont paru de 1755 à 1836 ne diffèrent donc entre elles que par la plus ou moins grande pureté du texte. Celle-ci a l'ambition d'être à la fois une édition de uxe et une édition classique. Sans tomber dans la manie régnante des annotateurs de profession, nous avons tâché d'élucider par les Extraits et les Notes de l'Appendice tout ce qui, dans les Mémoires, appeloit une explication, une rectification ou un commentaire. La critique et le public diront si nous y avons réussi.

HIPPOLYTE BABOU.

La notice qui précède a été écrite pour une édition nouvelle, actuellement sous presse, des *Mémoires de Mme de Staal*, et nous en devons l'obligeante communication à l'éditeur. Cette édition, revue et annotée avec soin, con-

tiendra dans un APPENDICE, de plus que les autres éditions :

1° Lettres de Mme Staal à Mme du Deffand.

2° Lettres à d'Héricourt.

3° Extrait de la communication de M. Ravenel au *Journal de la Librairie* concernant la date de la naissance de Mme de Staal.

4° Jugements de Fontenelle, Grimm, Fréron, Trublet, Lémontey, Villemain, Sainte-Beuve.

5° Lettre de l'abbé Trublet au *Mercure* (16 octobre 1755).

6° Fête de Châtenay
7° Le prince de Cathay
8° Vers de Mme de Staal, Chaulieu, Genest, Malezieu, etc.

} Extraits des *Divertissements de Sceaux*.

9° Lettres et poésies de Voltaire à Mme de Staal.

10° Liste des éditions des Mémoires.

11° Notes diverses, et Éclaircissements.

AMBROISE PARÉ

CONSIDÉRÉ COMME ÉCRIVAIN.

Par son poids et par son format le recueil des œuvres d'Ambroise Paré est bien capable de causer quelqu'effroi. Quand on l'ouvre, c'est encore pis; qu'y voit-on tout d'abord? toutes sortes de gravures représentant des instruments de chirurgie dans leur menaçant appareil; plus loin ces mêmes instruments à l'œuvre sur de pauvres patients dont les contorsions donnent une idée des tourments de l'enfer. Puis viennent des représentations de ces monstres par lesquels la nature déroge quelquefois à la régularité et à la sagesse de ses lois. L'aspect de ces objets met la muse en fuite au lieu de l'attirer. C'est elle cependant que nous convions, persuadés qu'elle a ici toute une moisson à recueillir et qu'elle trouvera à extraire de ces pages son miel ordinaire. Saint François de Sales (que ce nom de bon augure dissipe les terribles impressions que nous venons d'éveiller), saint François de Sales, à propos des livres de dévotion, conseille à sa Philotée de faire le petit bouquet spirituel. Appliquant cette gentille expression à notre auteur nous prétendons avec son gros volume, faire le petit bouquet littéraire.

Ce n'est pas le chirurgien que nous nous proposons d'étudier dans Paré, mais l'écrivain, mais l'homme. Nous n'avons pour cela qu'à le faire parler lui-même; son langage nous exprimera naïvement toutes ces nobles qualités de l'esprit et du cœur, qui font de lui un philosophe, un sage, un moraliste, un ami de l'humanité. Ce dernier titre le recommande surtout à notre sympathie. Nul n'a dû avoir plus de facilité à pratiquer le précepte évangélique de l'amour du prochain. Il se rend ingénuement justice à cet égard : « J'ay toujours eu cette charité gravée en mon âme que la commodité de mon frère et prochain m'a été agréable, et qu'en toutes mes ac-

tions je me suis efforcé de servir au public. » Contribuer à l'utilité de ses semblables, telle lui paroît la naturelle mission de tout homme bien né, et cette mission, il ne veut pas seulement qu'on la suive, mais qu'on en soit épris. « De sorte que si quelqu'un n'est épris de cette courtoisie, il est plutôt à nombrer entre les bêtes qu'entre les hommes usant de raison. »

C'est animé de pareils sentiments qu'après quarante ans passés à étudier et à perfectionner la chirurgie, il résolut de recueillir les résultats de ses études et de son expérience; et comme il avoit plus en vue ses compatriotes que les étrangers, il voulut que son œuvre parût en françois. Publier des livres de chirurgie en françois, c'étoit en ce temps-là une nouveauté et presque une témérité que blâmèrent plusieurs excellents hommes tant médecins que chirurgiens, mais qu'il appuya de bonnes raisons, dont la principale étoit qu'il lui paraissoit que la langue françoise étoit autant noble que nulle autre étrangère; nobles paroles qui sont comme une inspiration et comme un écho du manifeste de Dubellay.

Avant d'aborder l'immensité de son sujet, Paré y prélude par une introduction qui forme un livre à part, et qui a un air de famille avec les Essais de Montaigne, rien qu'à voir ces titres de chapitres : *Des accidents ou perturbations de l'âme. Pourquoi la fièvre quarte et autres maladies peuvent être guéries par une grande peur ou une grande joie. Exemples des maladies faites par imaginations fantastiques.* Comme Montaigne il prend volontiers l'histoire naturelle toute faite des mains d'Aristote, de Pline et autres anciens. Sur la foi de Galien il attribue aux cigognes l'invention des clystères, qu'elles ont inventés à peu près comme on dit que les éléphants ont inventé les religions à cause de ce salut qu'on prétend qu'elles rendent avec leur trompe, au soleil levant. Mais voici bien un autre docteur en médecine, l'hippopotame à qui l'on doit l'usage de la saignée. « L'hippoporame qui est un cheval de la rivière du Nil nous a enseigné la phlébotomie, lequel étant de nature gourmand et glouton

se sentant aggravé de plénitude de sang, se frotte contre les roseaux rompus les plus piquants et s'ouvre une veine de la cuisse. » Donnons le bonnet à l'hippopotame et passons lui la robe. *Dignus, dignus est intrare*.... Les animaux ne nous ont pas seulement appris les sciences, ils nous font des leçons de morale. Outre leur belle leçon de tout à l'heure, les cigognes donnent aux humains l'exemple qu'ils ne suivent pas toujours, de nourrir leurs pères et mères dans leur vieillesse. Et les tourterelles n'offrent-elles point un modèle de fidélité conjugale? « La tourterelle jamais ne couche sur branche verte après qu'elle a perdu son party et demeure en perpétuelle viduité. » A ce signe on seroit tenté de saluer en elle la veuve selon saint Paul. Faut-il amener ici de plus petits personnages, les abeilles et les fourmis. « Les fourmis ne sont pas de moindre admiration que les mouches à miel.... afin que les semences qu'elles cachent en terre ne puissent germer, elles les rongent avant que de les mettre dans leurs greniers. »

Après avoir raconté les merveilles et les gentillesses des animaux, notre docteur passe à celui qui est le roi des animaux et qui est plus excellent et plus parfait que toutes les bêtes ensemble. En louant ces dernières, il n'a pas voulu donner matière aux naturalistes épicuriens et athéistes de conclure qu'il n'y a point de différence entre les hommes et les bêtes; ce qui élève l'homme au-dessus des animaux, c'est la raison. « Aristote dit de bonne grâce la main être l'instrument qui surpasse tous autres instruments, et semblablement quelqu'un à l'imitation d'Aristote (Paré nous a l'air d'être ce quelqu'un-là) pourrait dire la raison être un art qui surpasse tous les arts. Car ainsi que la main est instrument plus noble que tous instruments parce qu'elle les peut faire manier et mettre en besogne, aussi la raison n'étant aucun art particulier, les comprend naturellement tous. » Cette raison n'est autre que l'âme qui est la vraie forme de l'homme appelée esprit céleste. Outre ce qu'elle est un esprit invisible, répandue par toutes les parties du corps, elle est toutefois

toute entière en une chacune partie. Elle voit, *oyt*, *odore*, *gouste*, *ratiocine*, etc. Mais ceci c'est pour l'homme intérieur. Voici pour l'homme extérieur tel que nous le voyons se mouvoir sur ce théâtre du monde avec ses divers tempéraments, dont notre docteur ne se borne pas à donner une sèche indication selon la méthode scientifique, mais dont il fait des tableaux pleins de vie et de couleur. Qu'on lise, par exemple, la description de l'homme sanguin; c'est à faire désirer de n'avoir des amis que de ce tempérament. « La personne sanguine a la couleur belle et vermeille et mêlée de blanc et de rouge (les lys et les roses que les poëtes donnent à leurs maîtresses). Car pour le dire en un mot, telle couleur reluit en la face qu'elle est l'humeur cachée dessous le cuir. Ses mœurs sont paisibles, joyeuses et facétieuses, étant tel homme libéral, doux, benin, gracieux, courtois, et de bonne nature, riant et amoureux des dames. » Ce dernier trait achève la peinture. C'est à cet homme sanguin que se rapporte cette naïve description de la joie que Rabelais ne désavoueroit pas, tant il y trouveroit un air de pantagruélisme. « L'affection risifique est mise sous la passion de l'âme nommée joie, laquelle procède du cœur, lequel étant frappé de ce qui lui est agréable se dilate et eslargit souefvement comme pour embrasser l'objet présenté, et en cette dilatation il répand beaucoup de chaleur avec le sang, et encore plus d'esprits, desquels est envoyé bonne portion à la face, lorsque l'on rit de bonne affection, au moyen de quoi elle s'enfle et eslargit. Par quoi le front est rendu clair et poli, et les yeux resplendissants et luisants, à cause qu'ils sont pleins d'esprits qui sont montés en haut qui frétillent de sortir. » On a dit que les yeux étoient les fenêtres de l'âme, ces fenêtres ressemblent ici à celles de nos maisons où les jours de fête publique et pour le passage de quelque cortége s'entassent et s'agitent tant de têtes éveillées et curieuses. Même ces têtes curieuses, que gagnent bien vite l'ennui et la fatigue de l'attente, ne représentent qu'imparfaitement ces esprits qui frétillent. Qu'elle est gentille et pitto-

resque cette peinture! et tout le passage, n'avons-nous pas eu raison de l'appeler pantagruélique? il donne appétit de rire. Mais à cette bonne face qu'il vient de nous montrer dans son franc et jovial épanouissement, le peintre amoureux de son œuvre, ajoute un dernier trait qui est comme une mignardise : nous voulons parler de ces deux fossettes que le rire creuse aux joues de quelques-uns, et auxquelles il donne l'épithète de gelasines si gentille sous son étymologie grecque.

Attaché comme chirurgien aux armées, Paré n'eut que trop d'occasions de voir les horreurs de la guerre dont le piteux spectacle lui faisoit grande compassion en son cœur. Dans son livre du traitement des plaies faites par arquebuse, où il est amené à faire des récits de siéges et de batailles, ce n'est qu'à regret qu'il présente, pour employer son expression naïve, son lecteur à une table servie de tant de fricassée de poudre à canon. L'artillerie lui paroît une malheureuse et damnable invention qui, d'abord rude et imparfaite, s'est perfectionnée par la malice humaine. « Au fer employé au commencement, succédèrent le bronze et le cuivre, métaux plus traitables. Le canon se diversifia bientôt en cent façons, jusqu'à le monter sur des roues afin que non seulement de plus haut, mais aussi de plus grande vitesse, il put courir à la ruine des hommes. Les premiers mortiers ne parurent pas assez cruels avec leur simple vomissement de fer et de feu, on inventa les doubles canons, bastardes, mousquets, passe-volants, et pièces de campagne, ces furieuses bêtes de coulevrines, serpentines, basilics, sacres, faucons, fauconneaux. Sages et bien entendus ceux qui premièrement leur ont imposé tels noms qui sont pris non seulement des animaux les plus ravissants, comme des sacres et faucons, mais aussi des plus pernicieux ennemis du genre humain, comme des serpents, couleuvres et basilics.... De cette misérable boutique de cruauté, sont sorties les mines, contre-mines, etc. Vraiment quand j'ai parlé des machines desquelles les anciens usoient, il me semble que j'ai parlé de petits jouets d'enfants

au regard de celles-ci. » Paré eût pu les appeler en effet les jouets de Mars enfant ; mais que diroit-il de nos jours, voyant les armes qu'il trouvoit si meurtrières, devenues elles-mêmes des jouets, comparées aux inventions modernes? que diroit-il de nos projectiles qui vont porter la mort à de si longues distances? c'est pour le coup que mettant en parallèle la foudre et l'artillerie, il trouveroit la seconde bien plus horrible que la première. « Que sauroit-on imaginer en ce monde de plus épouvantable et furieux que la foudre et le tonnerre? et toutefois le tonnerre ordinaire et naturel n'est (par manière de dire) rien au regard de ces machines infernales ; il y a contre la foudre des préservatifs, il n'y en a point contre l'artillerie ; là où le tonnerre ne tue d'ordinaire qu'un homme, l'artillerie en tue des centaines. La foudre tombe le plus souvent, sur un chêne, sur une montagne (on en a même fait des railleries contre ce pauvre Jupiter, au lieu de lui en savoir gré, et de l'en remercier), mais l'artillerie conduite par la maligne dextérité de l'homme n'a autre but que l'homme. » Nous aimons chez Paré cette horreur de la guerre ; une fois cependant, lui-même se laissa emporter à un de ces actes de cruauté qu'elle entraîne. C'étoit au siége de Hesdin en 1553 ; le maréchal de Villars défendoit la ville qu'assiégeoient les Espagnols ; laissons ici selon notre habitude la parole à notre auteur : « Il y avoit une vive et claire fontaine à la portée de notre canon, où il y avoit environ quatre-vings ou cent goujats et putains de nos ennemis qui étoient autour pour puiser de l'eau. J'étois sur un rempart regardant asseoir le camp, et voyant cette multitude de fainéants autour de la dite fontaine, je priai M. Dupont, commissaire de l'artillerie, de faire tirer un coup de canon à cette canaille. Il m'en fit grand refus, me remontrant que toute cette manière de gens ne vaudroit pas la poudre qu'on y dépenseroit. De rechef je le priai de braquer le canon, lui disant que plus de morts moins d'ennemis, ce qu'il fit sur ma prière, et de ce coup furent tués quinze ou seize, et beaucoup de blessés. »

Mais au lieu de montrer notre docteur contribuant aux maux

de la guerre, disons comment il les adoucissoit, et voyons-le auprès des blessés; aussi bien tout ce paragraphe d'artillerie et de mousquets étoit pour en arriver à parler de son traitement des plaies faites par arquebuse. La découverte de la ligature des artères est, en chirurgie, son vrai titre de gloire, mais sa manière de panser les plaies par arquebuse ne lui fit pas moins d'honneur dans le temps, et les pauvres blessés eurent lieu de lui en avoir bien de la reconnoissance. Lui-même nous a raconté l'aventure, et ce n'est pas le moins intéressant de ses récits. Après avoir, dans un premier discours, combattu le système en vigueur qui étoit celui de Vigo, et consistoit à brûler et cautériser les plaies par la raison qu'on les croyoit vénéneuses, dans un second discours il établit que ces plaies n'ont aucune vénénosité, et que la cacoethie et male morigeration d'icelles, dépend entièrement du vice de l'air et de la cacochymie des corps offensés. Ouf! voilà un diable de style qui a un peu l'air d'épines et de ronces dans le bouquet que nous voulons composer. Sortant de ces formules pédantesquement scientifiques, voyons comment notre chirurgien fut amené à changer le système de Vigo. C'était en 1536; il étoit attaché à M. de Montijean qui faisoit la guerre en Piémont, pour le roi François Ier; on venoit d'assiéger le château de Veillane; la résistance avoit été vigoureuse, et il y avoit bon nombre de soldats blessés. Et partant, tous les chirurgiens étoient fort occupés; il nous dit dans une gentille métaphore qu'il va chercher à la cuisine, qu'il était en ce temps-là bien doux de sel, parce qu'il n'avoit pas encore vu traiter les plaies faites par arquebuse. Il faisoit donc comne les autres; il cautérisoit, il versoit de l'huile bouillante, il pratiquoit enfin, quoiqu'avec répugnance et averti par un secret instinct qu'il y avoit peut être une voie meilleure, la cruelle chirurgie du temps.

Cependant à force d'employer de son huile, elle vint à lui manquer et il imagina de la remplacer par un digestif fait de jaune d'œuf, huile rosat et térébenthine. Sa conscience et son cœur n'étoient pas sans inquiétude au sujet de cette innova-

tion. « La nuit, je ne pus bien dormir à mon aise, pensant que par faute d'avoir cautérisé je trouvasse les blessés (où j'avois failli à mettre de la dite huile) morts empoisonnés, qui me fit lever grand matin pour les visiter. Où outre mon espérance trouvai ceux auxquels j'avois mis le médicament digestif sentir peu de douleur à leurs plaies sans inflammation ni tumeur, ayant bien reposé la nuit; les autres où l'on avoit appliqué ladite huile, les trouvais fébricitants, avec grande douleur etc.; adonc je me delibérai de ne jamais plus brûler aussi cruellement les pauvres blessés d'arquebusades. »

Esprit plein de piété et de religion, Paré, quelque confiance qu'il mette en son art, en a une plus grande encore en Dieu qui est à ses yeux le grand, le seul médecin. Je le pansai, Dieu le guérit, telle est la formule bien connue par laquelle il termine le récit des cures qu'il opère. Dans le livre où il traite de la peste, il parle des causes divines de cette maladie dont le principal caractère à ses yeux est d'être un fléau de Dieu. Il l'explique par la Bible, comme les Grecs eussent pu l'expliquer par Homère, et des deux parts l'explication est la même. Dans le camp des Grecs, ce sont les flèches d'Apollon qui font mourir les hommes et les chevaux, chez les chrétiens ce sont les traits de la main de Dieu. Et à ce sujet il n'entend pas qu'on hésite. « C'est chose résolue entre les vrais chrétiens que la peste et autres maladies procèdent de la main de Dieu; il ne faut attribuer simplement la cause de la peste aux choses prochaines, à l'exemple des lucianistes, naturalistes et autres infidèles.... Il ne faut point attacher Dieu qui est la cause souveraine de toutes choses aux choses secondes et inférieures, comme si l'ordre établi le tenoit subject et lié, sans qu'il put rien innover, ce seroit lui ravir ce titre de Tout-Puissant. » C'est donc la main de Dieu qui du haut du ciel darde cette peste. Aussi ce n'est pas à Hypocrate mais à saint Paul qu'il faut d'abord demander le remède. Voulons-nous éloigner de nous le fléau, évitons les péchés qu'il est destiné à punir. Notre docteur passe ensuite aux prescriptions prises de la science, et encore trouve-t-il

moyen d'y mêler la religion et la morale. Un moyen de se préserver de la peste, c'est d'éviter de se courroucer. « Par la colère il se fait grande ébullition du sang et des esprits, et dilatation des ouvertures et conduits, et par ce moyen l'air pestilent engendre promptement la fièvre pestilente. Au contraire, il se faut tenir joyeux en bonne et petite compagnie, et parfois ouïr chantres et instruments de musique et aucune fois lire ou ouïr quelque lecture plaisante, et principalement de la sainte Écriture. Mais le plus souverain secours contre la peste, c'est de se mettre au-dessus de la crainte de la mort. « Par cette mort nous sommes appelés à la pleine fruition du royaume céleste comme par un hérault et ambassadeur envoyé du ciel. » Ce qu'il y a de plus touchant, c'est à la fin de ce livre de la peste, une sorte de formule, non de médecine, mais de consolation pour les malades. Nous la donnons comme témoignage de la bonté de Paré plus grande encore que sa science, cette formule qui si elle n'est pas selon Hippocrate, est selon Jésus-Christ. Un petit avertissement la précède que nous donnons aussi; nous nous reprocherions de retrancher une ligne, un mot d'un document qui nous paroît un souvenir sacré.

« L'auteur a fait cette petite admonition pour le jeune chirurgien se trouvant quelquefois aux lieux où il n'y a prestre ni autres gens d'église à la mort des pauvres pestiférés, et ne veux ici passer les bornes de ma vocation, mais seulement aider aux pauvres pestiférés en leur extrémité de mort. Ici une gravure dans le texte représente la mort (un squelette appuyé sur sa bêche comme s'il alloit creuser une fosse), et en regard on lit les lignes suivantes, qui sont comme les litanies de la mort :

La mort est la peur des riches,
Le desir des pauvres,
La joie des sages,
La crainte des méchants,
La fin de toutes misères,

Bienheureuse aux élus
Et malheureuse aux réprouvés,
Et commencement de la vie éternelle.

Voilà donc, quand toute espérance humaine étoit perdue, ce que Paré agenouillé sans doute récitoit au chevet des moribonds. Quelle sincérité, quelle naïveté de foi chrétienne dans ce grand homme! Que parle-t-il d'outre-passer sa vocation? Quels prêtres, quels gens d'église eussent mieux rempli que lui ces saintes fonctions de consolateur des mourants(1). Et si illustre qu'il soit comme médecin du corps, oh! qu'il nous paroît plus grand encore dans cette humble attitude de médecin des âmes!

Pour égayer notre matière qui d'elle-même a tourné au sérieux, nous terminerons nos extraits par un sujet délicat à traiter et qui a été l'écueil de la science naïve de notre chirurgien. Hésiode ne veut pas que l'heure que la pendule de M. Shandy ne marquoit jamais si bien que lorsque l'aiguille avoit cessé de marcher (comprenez si vous le pouvez, ces hauts mystères pantagruéliques, ô lecteurs gens de bien!) Hésiode ne veut pas que cette heure sonne pour les époux quand ils reviennent des funérailles, mais plutôt au retour de quelque magnifique banquet ou comédie joyeuse. On sent une naïveté antique et primitive dans cette recommandation d'Hésiode, que reprit et développa avec malice la fantaisie de Sterne. Notre bon Paré, lui, n'y entend pas l'ombre du

(1) Surtout quand ces mourants étoient des pestiférés. Paré nous a laissé un tableau saisissant de l'effroi que causoit l'horrible maladie, et de l'abandon qui en résultoit pour les malades. Il nous peint la solitude se faisant dans les villes où tout commerce cesse; les voyageurs et les marchands chassés à coups d'arquebuse; les médecins, chirurgiens et barbiers, occupés à soigner les malades, poursuivis à coups de pierre. Le prêtre, lui, du moins, étoit-il épargné? Quel rôle d'ailleurs jouoit-il en ces temps où l'ardeur des controverses religieuses laissoit si peu de place à l'exercice de la charité évangélique? C'étoit une horrible situation qui ne se rencontroit que trop souvent, rien n'étant si fréquent au seizième siècle que l'invasion des villes par la peste.

mal, mais il donne tout droit dans le piége, et tout en traitant la chose sérieusement, et quoique dès l'abord il se mette sous l'aile de Dieu, invoquant celui qui, au commencement du monde par un conseil indicible et prudence inestimable a institué le mariage, il se laisse aller à des peintures trop libres. Les conseils qu'il donne aux époux après les avoir conduits jusque dans leur lit (l'homme étant couché avec sa compagne et épouse la doit mignarder, etc.,) ne sont pas de nature à être cités. Montaigne, à propos de quelques vers de Virgile, parle d'une Vénus qu'il trouve un peu émue pour une Vénus maritale; la Vénus de Paré encourt plus justement le même reproche bien qu'elle soit maritale aussi et de plus scientifique et doctorale. Le bon et simple docteur n'a voulu en tout ceci que préparer et favoriser l'arrivée en ce monde d'une petite créature de Dieu dont il va s'occuper avec une grâce charmante, et cette fois la naïveté de son langage ne cachera aucun écueil. A cette petite créature tout d'abord il cherche une nourrice. « Les petits enfants se délectent à voir choses belles et luisantes. C'est pourquoi ils regardent volontiers le feu et les chandelles allumées et autres choses qui flamboient, et à ouïr paroles flatteuses et qui les mignardent, tellement que les plus criards et difficiles à apaiser, se taisent, oyant chanter, et pleurent lorsqu'on présente devant leurs yeux choses laides et hideuses: pourquoy quand quelque femme vieille, laide et ridée porte un petit enfant entre ses bras, sitôt qu'il la voit, tressaut tout pleurant; au contraire là où sera quelque belle femme et proprement habillée qui s'approchera, lors l'enfant lui tendra les bras pour aller vers elle. Pourquoi il ne faut pas qu'une nourrice soit triste ni mélancolique, mais belle, gaillarde, bien habillée; joyeuse, chantant et riant à l'enfant, l'aimant comme le sien propre et plus s'il est possible. » Suivent des considérations sur les mamelles et la poitrine de la nourrice. Dans ce chapitre propre à réjouir Sganarelle, est signalé un inconvénient des seins trop durs. « Dabundant, l'enfant imprime le bout de son nez à la mamelle; la trouvant trop dure se fâche et ne

veut plus têter, et quelquefois en devient camus. » On nous accusera peut-être d'amener bien souvent Rabelais sur la scène, mais ici cette matière mammalement divertissante l'appelle d'elle-même. « Gargantua demandant pourquoi frère Jean a si beau nez, c'est, répond le moine, selon vrai philosophie monastique, parceque ma nourrice avoit les tetins mollets; en la l'aictant, mon nez y entroit comme en beurre et là s'élevoit et croissoit comme la pâte dedans la met. Les durs tetins de nourrice font les enfants camus. (Rabelais. *Gargantua*. Livre Ier. ch. XL.) »

Laissons nos lecteurs sur cette impression égayée, et que dans la bonne humeur où nous espérons les avoir mis, ils nous pardonnent d'avoir, dans l'abondance des matières et dans l'embarras du choix, fait un peu trop gros peut-être notre petit bouquet littéraire.

Marquis DE GAILLON.

ANALECTA-BIBLION.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Jacques Cœur et Charles VII, ou la France au quinzième siècle, par M. *Pierre Clément*, membre de l'Institut. *Paris*, *Didier*, 1863; 2 vol. in-8° de CII et 776 pages.

Il n'est pas un voyageur qui, en arrivant à Bourges, ne commence par aller visiter la maison de Jacques Cœur, ce curieux spécimen d'un art en décadence; sorte de transition entre l'architecture du moyen âge et celle de la renaissance, où le défaut de grandeur dans les proportions et de régularité dans les lignes, semble compensé par la perfection et le fini des détails; où la grâce s'allie encore à la force en attendant qu'elle la remplace tout à fait. Malgré les vicissitudes que ce charmant édifice a dû subir depuis quatre siècles; bien qu'il ait fréquemment changé de mains et de propriétaires, et que finalement l'administration s'en soit emparé, le nom de son fondateur lui a toujours été conservé; c'est encore aujourd'hui la maison de Jacques Cœur. C'est à cet usage traditionnellement respecté, bien plus qu'à la part considérable et souvent décisive qu'il prit aux affaires de son temps, que l'argentier du roi Charles VII est redevable de cette espèce de popularité dont son nom est en possession. On dresseroit une liste curieuse des noms échappés à l'oubli, grâce à des circonstances bien autrement secondaires, souvent même frivoles; combien d'autres eussent dû se contenter du demi-jour de l'histoire, qu'une légende, une chanson ou une simple épigramme ont marqués d'une impérissable notoriété? Qui donc aujourd'hui

s'aviseroit de considérer comme un hommage rendu au grand général, à l'émule du Prince Eugène, au vainqueur de Malplaquet, la popularité dont jouit parmi nous le duc de Marlborough; il l'a doit, on le sait, à une chanson, très-mal séante assurément, mais dont le nom du favori de la reine Anne fait involontairement venir le refrain sur les lèvres. Henri IV n'est pas *le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire;* Voltaire en écrivant ce vers oublioit un autre roi non moins populaire que le Béarnais, pour lequel la fondation de l'abbaye de Saint-Denis n'eût peut-être pas été auprès de la postérité une suffisante recommandation, mais dont le nom, grâce à une prétendue erreur de toilette relevée dans des couplets bien connus, s'est perpétué à travers douze siècles dans le souvenir de tous. Si Abailard (encore un nom populaire celui-là!) s'étoit contenté d'être un des maîtres de la philosophie scolastique et le rival éloquent de saint Bernard, son nom ne seroit guère connu que des érudits; mais Abailard a été l'amant d'Héloïse, et il a été *malheureux* dans ses amours; ce sont là des choses dont le peuple se souvient; et voilà à quoi tient la gloire, si tant est que la popularité soit la gloire.

Pour en revenir à Jacques Cœur et à son temps, souhaitons la bienvenue à la réimpression du livre de M. P. Clément, dont la première édition obtint il y a une dizaine d'années un succès aussi vif que mérité. Jamais cette grande figure de Jacques Cœur, la plus grande sans comparaison du règne de Charles VII, après celle de Jeanne Darc toutefois, n'avoit été mise dans un relief aussi complet, et c'est la première fois que dégagée de fables trop longtemps accréditées, et qui en altéroient les traits, elle nous apparoît dans toute sa vérité. Il semble cependant, ainsi que le fait très-judicieusement observer M. Clément, qu'une aussi merveilleuse existence auroit dû suffire aux historiens. Fils d'un simple marchand de Bourges, Jacques Cœur dut commencer par appliquer sa rare intelligence aux affaires du négoce, mais nul doute qu'il ne fit bientôt effort pour sortir

de cette sphère étroite, ou pour l'étendre, et qu'il se montra de bonne heure préoccupé de ces grands problèmes d'économie si fort en honneur aujourd'hui, et qui ont trait aux forces productives de la nature, et à la création des richesses. Il visita l'Orient dès 1432, et il rapporta de ce premier voyage la conviction que ces contrées lointaines pouvoient et devoient offrir aux produits de l'industrie française de précieux débouchés. Il y retourna depuis et à plusieurs reprises, y noua des relations, établit des comptoirs dans les principaux ports du littoral méditerranéen, laissa des représentants dans les cités les plus florissantes, et Montpellier où il fixa à son retour le centre de ses opérations commerciales, put bientôt rivaliser avec Venise, Florence, Gênes, Barcelone, etc. Doué d'une infatigable activité égale à son intelligence, Jacques Cœur devint promptement un puissant armateur disposant de nombreux navires, lesquels sillonnoient incessamment la Méditerranée, emportant nos produits et chargés au retour de ceux de l'Orient. En créant ainsi le commerce françois dans le Levant, Jacques Cœur y jetoit en même temps les bases de notre influence politique qui fut si longtemps prépondérante. Une pareille intelligence ne devoit pas demeurer étrangère aux affaires publiques, et le roi Charles VII fit preuve de discernement et de tact, en appelant auprès de lui Jacques Cœur, et en lui donnant place dans son conseil. Tour à tour ministre, diplomate, ambassadeur, il s'acquitta avec autant d'habileté que de succès des missions souvent difficiles et délicates qui lui furent confiées. En même temps que Jacques Cœur prenoit une part active au gouvernement de son pays, ses affaires particulières, loin de péricliter, prenoient, entre les mains de représentants habilement choisis, une extension considérable, et ses richesses s'accroissoient dans des proportions jusqu'alors inouïes : on disoit proverbialement : *riche comme Jacques Cœur*. Il les justifia d'ailleurs par le noble et patriotique usage qu'il en sut faire. Au moment d'entreprendre cette expédition de Normandie, si vivement réclamée par le

sentiment national, Charles VII, manquant d'argent, s'étoit vainement adressé à ses courtisans, qui tous l'avoient poliment éconduit sous le prétexte d'une pénurie mensongère; il eut recours alors à Jacques Cœur; sire, répondit celui-ci, *ce que jay est vostre;* et c'est avec les écus de Jacques Cœur et grâce à ses conseils qui valoient ses écus, que la Normandie fut reconquise, et les Anglois définitivement expulsés du territoire françois. Ainsi s'acheva l'œuvre si héroïquement commencée par Jeanne Darc. Il est certain que l'occupation anglaise, si douloureusement prolongée, ne contribua pas peu au développement du sentiment national en France; la haine de l'étranger éveilla dans les masses populaires l'amour de la patrie, et il ne faut point s'étonner que les instruments de sa délivrance soient sortis des entrailles mêmes du peuple, Jeanne une fille des champs, Jacques Cœur un bourgeois.

Jacques Cœur étoit arrivé à ce point de grandeur et de fortune qu'on ne peut plus dépasser, et qu'on n'atteint guère sans péril. Ces richesses immenses (1), ces honneurs, ces dignités qui le faisoient l'égal des plus grands seigneurs de son temps, et que lui prodiguoit, sans se lasser, le roi dont il étoit le conseiller le plus écouté; cette faveur qui s'étendoit jusque sur les siens, tous pourvus de hautes fonctions, tous des personnages; une aussi prodigieuse fortune, en un mot, ne pouvoit manquer d'exciter autour de lui l'envie et la cupidité. Elle offusquoit surtout les seigneurs; à cette époque où le privilége de la naissance jouissoit encore de tout son prestige, ceux auxquels pour être *grands* il n'avoit coûté que la peine de naître, supportoient impatiemment qu'on pût le devenir par son mérite; or, bien qu'anobli par

(1) Il étoit propriétaire de plus de quarante châteaux ou domaines, et possédoit vingt-deux paroisses dans le seul canton du Gâtinois. Ses richesses mobilières n'étoient pas moins considérables; on pourroit s'en faire une idée en consultant l'énorme manuscrit de 509 pages in-folio conservé aux Archives impériales, et qui est intitulé : *Vente des biens de Jacques Cœur*. M. Clément en donne de curieux extraits dans son Introduction.

le roi, Jacques Cœur n'étoit pas *né*, il étoit fils de ses œuvres. Jacques Cœur étoit un parvenu, et c'étoit chose alors tout à fait nouvelle qu'un parvenu. Il se forma pour le perdre une coalition parmi les seigneurs de la cour, coalition où s'empressèrent d'entrer surtout ceux qu'il avoit obligés, et qui déjà rêvoient le partage de ses dépouilles. Jacques Cœur en dut être plus surpris encore qu'affligé, car dans sa bourgeoise naïveté il ignoroit qu'il est des bienfaits qu'on pardonne moins que des injures.

Jacques Cœur fut accusé d'avoir voulu empoisonner Agnès Sorel, à l'instigation du Dauphin (Louis XI), et d'avoir entretenu avec celui-ci des rapports secrets hostiles au roi. Si Charles VII n'avoit, dans le procès de Jeanne Darc, donné la mesure de son ingratitude, il y auroit lieu de s'étonner du revirement subit qui se fit en lui et de l'empressement avec lequel il accueillit cette double accusation, aussi absurde qu'invraisemblable, et qui ne put résister au moindre examen. Ce premier échec ne découragea pas les ennemis de Jacques Cœur, qui se mirent promptement en mesure d'articuler contre lui de nouveaux chefs d'accusation, mais plus multipliés cette fois, combinés avec un art perfide et d'autant plus difficiles à rétorquer, qu'ils étoient plus vagues. Une commission extraordinaire, presque exclusivement composée de ses ennemis, fut nommée pour juger Jacques, condamné d'avance. M. Clément est entré dans le détail de ces nombreux griefs forgés la plupart avec certains actes de sa vie d'armateur, vrais au fond, mais habilement dénaturés; et il résulte de cet examen que, fussent-ils tous démontrés, la condamnation de Jacques n'en seroit pas moins injustifiable. Un fait d'ailleurs qui nous semble concluant, c'est le témoignage unanimement favorable des historiens et chroniqueurs contemporains; pas un dont la relation ne fasse ressortir l'inanité de ce procès, et il est remarquable que ceux d'entre eux auxquels leur position faisoit une nécessité de ne pas ouvertement se prononcer en faveur du ministre disgracié, ceux-là, par une abstention significative,

évitent toute allusion à cet égard. Quoi qu'il en soit, Jacques Cœur fut condamné à faire amende honorable, à payer une grosse somme, telle que lui seul à cette époque étoit en état de l'acquitter, et au bannissement perpétuel. L'inexplicable ressentiment de Charles VII ne s'en contenta pas, et le malheureux Jacques fut enfermé dans un donjon. A deux siècles de là, un homme dont la destinée offre par certains côtés de frappantes analogies avec celle de Jacques Cœur, le surintendant Fouquet, eut, lui aussi, le tort de faire une fortune trop rapide (1); comme Jacques Cœur, accusé de concussion, il fut comme lui jugé par ses ennemis, et condamné à l'exil. Mais là ne s'arrête pas la conformité de ces deux célèbres disgraces : Louis XIV, imitant en cela Charles VII, ne trouva pas suffisante la peine de l'exil prononcée contre Fouquet; il est vrai que celui-ci avoit imprudemment étonné de son luxe celui-là même qui se comparoit au soleil, et Fouquet dut aller expier dans la forteresse de Pignerol l'irrémissible tort d'avoir voulu éblouir le soleil. Hélas! rien n'égale l'ingratitude des rois, si ce n'est celle du peuple, témoin Colbert, dont il n'est pas hors de propos de rapprocher le nom de celui de Jacques Cœur. Outre qu'on pourroit signaler de nombreux points de rapport entre ces deux grands ministres, n'est-ce pas aux sages mesures de Colbert et à l'impulsion qu'il sut donner à notre marine qu'est dû le rétablissement du commerce françois dans le Levant, que nos guerres civiles avoient presque entièrement ruiné? Or, de son vivant, Colbert fut méconnu de ceux-là même dont il avoit le plus contribué, par ses prévoyantes et habiles réformes, à alléger les souffrances; et, quand il fut mort, le peuple insulta ses funérailles.

Depuis le jour où Jacques Cœur avoit fait amende honorable, dix-huit mois s'étoient écoulés, et il y avoit près de trois années qu'il gémissoit dans les cachots; — on ne songe

(1) Et d'une origine suspecte, au contraire de Jacques Cœur, tout à fait inattaquable de ce côté. Ajoutons que les récentes recherches de M. Chéruel ne laissent guère de doute sur la culpabilité de Fouquet.

pas sans un vif serrement de cœur aux souffrances qu'il dut endurer pendant cette douloureuse période de sa vie qu'aucun document contemporain n'éclaire, — et l'on éprouve comme un soulagement d'apprendre qu'il parvint, au bout de ce long temps, à s'échapper de sa prison. Il faut lire dans le livre de M. Clément le très-émouvant et très-dramatique récit de cette évasion dont, grâce à de précieuses découvertes, le savant historien a pu noter les moindres circonstances. On ne lira pas non plus sans une vive émotion la poignante lettre que Jacques Cœur écrivit alors à son neveu, Jean de Village, lettre dont l'authenticité ne semble pas douteuse et que publie pour la première fois M. Clément; rien de plus touchant non plus que le dévouement quasi-filial de ce même Jean de Village. Enfin, après bien des périls, après bien des obstacles miraculeusement surmontés, Jacques Cœur réussit à gagner la Provence, et de là à s'embarquer pour Rome, où le Pape lui fit l'accueil le plus honorable et le plus sympathique. A ce moment, Calixte III armoit une flotte contre les Turcs; il en confia le commandement à Jacques Cœur dont l'énergie, un instant réveillée, ne put tenir contre les fatigues de la traversée. D'ailleurs, les ressorts de la vie étoient usés chez lui, et il succomba pendant l'expédition dans l'île de Chio.

La vie de Jacques Cœur est si étroitement liée aux événements du règne de Charles VII, que raconter l'une, c'est faire l'histoire de l'autre, et l'on pourroit affirmer que, pendant près de vingt années, il ne s'accomplit pas en France un acte un peu important qui n'ait été suggéré par Jacques Cœur, ou auquel tout au moins il n'ait pris la plus grande part. Les remarquables chapitres consacrés par M. Clément au mouvement des arts et de la littérature au quinzième siècle ne sont pas non plus des hors-d'œuvre : Jacques Cœur s'y retrouve encore. Par les diverses constructions qu'il fit édifier à Paris et dans les provinces, surtout par le célèbre hôtel de Bourges auquel la peinture et la sculpture apportèrent un contingent dont il reste encore aujourd'hui de pré-

cieux vestiges, il est incontestable que Jacques Cœur exerça une réelle influence sur l'architecture de son temps et sur les arts qui s'y rattachent; il suffit, d'un autre côté, de jeter les yeux sur ce curieux inventaire conservé aux Archives pour se convaincre qu'il ne demeure pas davantage étranger à ce qu'on appeleroit de nos jours *l'art industriel*. L'universalité de son intelligence s'appliquoit à tout, s'intéressoit à tout. Le nom de Jacques Cœur naguère encore n'éveilloit dans la mémoire que celui d'un habile armateur et d'un financier opulent: il appartenoit à M. Clément de nous faire connoître sous ses divers aspects, en la mettant en pleine lumière, cette curieuse et multiple physionomie, dont les traits les plus caractéristiques étoient comme perdus dans l'ombre. Il n'y a rien à rabattre des éloges qu'il prodigue dans son livre à cet homme extraordinaire, pas une ligne à effacer de son panégyrique. Mais M. Clément nous semble moins heureusement inspiré quand il tente la réhabilitation du roi Charles VII, de ce monarque qui n'avoit ni générosité dans le caractère, ni spontanéité dans les idées; et que l'histoire avoit certainement bien jugé, et jugé, croyons-nous, en dernier ressort, en ne lui reconnoissant que des qualités négatives, bien qu'elles aient pu à l'occasion tourner au profit de la chose publique. Sans doute de grandes choses furent faites sous son règne, et l'expulsion définitive des Anglois du territoire François suffiroit à le placer parmi les plus éclatants de nos annales; mais à qui en revient le mérite, si ce n'est à l'héroïsme inspiré de Jeanne Darc, et aux écus intelligents de Jacques Cœur, et si Charles VII parut faire preuve d'énergie et de fermeté dans l'accomplissement de cette patriotique entreprise, c'est qu'il y étoit irrésistiblement poussé par le sentiment populaire. En mettant fin aux difficultés sans cesse renaissantes avec le saint-siége, la Pramatique-Sanction fut aussi un des grands actes de ce règne; l'honneur n'en appartient pas davantage à Charles VII, pas plus que de l'institution des armées permanentes, grande mesure qui fut immédiatement bienfaisante pour les populations des campa-

gnes, en les affranchissant des excès des gens de guerre, et dont les conséquences ultérieures devoient être incalculables. Quant aux grandes réformes introduites dans les finances et dans la justice, Charles VII n'eut l'initiative d'aucune. Son vrai mérite, et c'est le seul, c'est d'avoir bien su choisir ses conseillers, et c'est, après les avoir choisis, d'avoir su docilement obéir à leurs inspirations. Raconter la vie de Jacques Cœur, avons-nous dit, c'est écrire l'histoire de son temps; en acceptant cette nécessité de son sujet, lequel se dérobe dès lors aux conditions d'une simple monographie, M. Clément a en réalité écrit une histoire du règne de Charles VII, et sans jamais perdre de vue son héros dont la personnalité domine son époque, sans toutefois l'absorber, il n'a laissé dans l'ombre ou à l'écart aucune partie de la période qu'il parcourt, et qu'il éclaire en plus d'un point d'un jour tout à fait nouveau. Grâce à des investigations aussi sagaces que patientes, M. Clément a su retrouver bien des pièces intéressantes, et mettre la main sur de précieux documents ignorés ou inconnus jusqu'à lui, dont il est assurément très-légitime qu'il fasse montre, soit en en donnant des extraits dans son introduction, soit en les reproduisant *in extenso*, dans ses pièces justificatives; mais qu'il nous soit permis à ce propos et en terminant, non pas de formuler une critique mais simplement d'exprimer un regret : écrivain sérieusement épris de la vérité, M. Clément manque rarement d'étayer ses opinions de pièces authentiques; il aime à placer la preuve à côté du fait : peut-être va-t-il un peu loin dans cette voie et se laisse-t-il trop entraîner par son goût pour les pièces justificatives ; elles se glissent jusque dans son texte et semblent parfois y faire invasion ; outre que ces citations multipliées risquent de rebuter par l'archaïsme de leur langage un certain nombre de lecteurs, elles ont l'inconvénient d'embarrasser un peu et de ralentir la marche du récit, lequel, croyons-nous, eût gagné en rapidité et en limpidité, si, par un procédé d'assimiliation analogue à celui qu'Augustin Thierry a si admirablement mis en œuvre dans ses *Récits*

des temps Mérovingiens, plutôt que de reproduire littéralement le texte des auteurs qu'il cite, M. Clément l'eût fondu dans sa propre rédaction.

J. Édouard Gardet.

Mme Swetchine, exquisse d'une étude biographique, par M. Ernest Naville, à Genève.

Cette brochure, tirée de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, NE SE VEND PAS : heureusement elle se distribue. On ne sauroit trop la répandre et en parler. La sainte et croissante renommée de Mme Swetchine et le talent éminent de M. Ernest Naville, le pasteur honoré qui rassemble autour de sa chaire tout ce que Genève a de plus élevé, donnent un double intérêt à l'étude biographique dont nous nous occupons.

M. Ernest Naville, comme il le dit lui-même, n'a jamais rencontré Mme Swetchine ; c'est donc par les récentes publications, par l'impérissable monument littéraire qu'a élevé M. le comte de Falloux à la mémoire de la *grande Russe*, par la tradition contemporaine enfin, si l'on peut parler de la sorte, que le nouvel historien de cette belle vie a connu, étudié, apprécié son modèle.

N'ayant pas éprouvé par lui-même le prestige des Entretiens de Mme Swetchine et l'inévitable contagion de sa nature sympathique, étranger à la foi catholique, sans y être hostile, bien loin de là, M. Ernest Naville se trouve à un point de perspective tout particulier pour juger, et dans une sphère d'indépendance absolue pour s'exprimer.

Il est résulté de toutes ces conditions une biographie où l'impartialité ne fait que donner plus de force et de relief à l'éloge. M. Ernest Naville a reconnu, sans passion mais sans restriction, les mérites de Mme Swetchine, comme elle s'est convertie elle-même au catholicisme romain, non par l'en-

traînement, mais par le raisonnement. Sous la plume de son nouvel historien, la vie de Mme Swetchine nous apparoît nette et précise à travers toutes ses complications; le récit est complet et parfait, et toujours mêlé d'observations judicieuses ou chaleureuses qui éclairent ou animent le lecteur.

Quant à l'appréciation des lettres, des pensées, des méditations de l'œuvre enfin de Mme Swetchine, elle est, et c'est tout dire, ce qu'on devoit attendre d'une âme aussi philosophiquement chrétienne, d'un esprit aussi transcendant que M. Ernest Naville, le goût le plus pur règne dans ses jugements comme dans son style; une ou deux fois peut-être cette sûreté de goût va-t-elle jusqu'à une susceptibilité sévère, par exemple, jusqu'à blâmer trop sérieusement, à notre sens, Mme Swetchine d'avoir écrit à une de ses amies « que dans un événement, on ne distinguoit pas seulement le doigt de Dieu, mais bien les quatre doigts et le pouce. » Évidemment c'est là une de ces expressions proverbiales, une de ces exagérations de fantaisie auxquelles il faut pardonner dans le style épistolaire, qui n'est, à vrai dire, que la conversation écrite; et surtout quand il s'agit de lettres qui n'étoient pas même destinées à être lues dans un cercle choisi : c'est la plume qui *a la bride sur le cou*, ainsi que l'a dit Mme de Sévigné elle-même; et à ce propos M. Esnest Naville fait observer que comparer Mme Swetchine à Mme de Sévigné, c'est lui faire tort; cela est fort juste. D'abord les comparaisons sont odieuses, dit sainte Thérèse, puis, si Mme Swetchine n'écrit pas comme Mme de Sévigné, il y a bien des choses dans Mme Swetchine que Mme de Sévigné n'auroit pas écrites parce que sa pensée n'étoit point là; le style n'est que le vêtement de l'idée. Il n'y a donc nulle parité entre ces deux femmes : ce n'est pas une raison, bien au contraire, pour qu'il n'y ait point égalité entre elles; car deux personnes ne peuvent être égales qu'à la condition de n'être point pareilles.

Ces réserves faites, ces réserves très-minimes, l'étude du grand écrivain genevois sur Mme Swetchine est, à nos yeux,

le résumé substantiel et éloquent, le complément nécessaire des inappréciables travaux de M. le comte de Falloux sur cette femme célèbre, et nous ne conseillerons à personne d'écrire de nouveau cette belle vie, après M. Ernest Naville, qui en restera le suprême historien, comme M. le comte de Falloux en est le révélateur fervent et le peintre inspiré.

Émile Deschamps.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Vente de M. le vicomte d'Auteuil. — La vente des livres composant le cabinet de M. le vicomte d'Auteuil s'est faite le 23 février au milieu d'une véritable affluence de bibliophiles parisiens. Trois jours ont suffi pour cette *auction*, et les *épaves* de ce cabinet, commencé avec un tact et une sûreté de goût parfaits, sont dans les mains de bien des amateurs aujourd'hui.

La composition et le choix des exemplaires de cette petite série de livres provoquoient le regret de la voir aussitôt dispersée, car rien ne manquoit à M. le vicomte d'Auteuil, rien *que la persévérance....* C'est le succès de la vente elle-même qui justifie nos idées à cet égard et donne tort à la modestie de l'ex-possesseur. Quelques nouveaux amateurs se sont mêlés aux anciens, et nous constaterons dans les adjudications une augmentation sur certains articles provenant des ventes mémorables de M. Félix Solar et de M. Léopold Double. Nous mentionnerons seulement quelques articles, nous réservant de revenir sur cette vente dans la revue générale de la saison, qu'on dit être productive au printemps :

La Bible de Defer de Maisonneuve en maroquin rouge, reliure du temps. 260 fr.

Un volume de l'Histoire de Tertullien aux armes du cardinal de Retz a été vendu 100 fr.

La Physique papale, faite par manière de devis et par dialogues, par Pierre Viret (*Genève*), *Jean Gérard*, 1552; — le *Requiescant in pace* de purgatoire fait par dialogues : 1° le dernier sacrement; 2° les pardons; 3° les funerales; par Pierre Viret (*Genève*), 1552; 2 part. en 1 vol. pet. in-8, mar. vert fil. tr. dor. (*Duru*). Beaux exemplaires de ces ouvrages très-rares de Pierre Viret, réunis en un volume d'une conservation parfaite. Ont été adjugés 100 fr.

Un petit volume, peu recherché autrefois, les Coiffures sous Louis XVI, recueil de 48 estampes, avec l'explication gravée, en 1 vol. in-12, mar. vert. fil. tr. dor. (*Hardy*). Ce charmant recueil, devenu rare, 90 fr.

Le plus bel ouvrage qui fut publié sous l'Empire et achevé au commencement de la Restauration, le Musée françois; collection complète des tableaux, statues et bas-reliefs qui composent la collection nationale, publiée par Robillard Peronville et Pierre Laurent. *Paris*, 1803; 4 vol. — Le Musée royal, publié par Henri Laurent. *Paris*, 1816; 2 vol. Ensemble 6 vol. gr. in-fol. d.-rel. m. r. Exemplaire de souscription et remarquable par le choix et la beauté des épreuves. Cette remarquable publication a été publiée avec le concours des plus habiles graveurs françois et étrangers. 1200 fr.

Nous signalerons en passant le Catalogue des tableaux du cabinet de M. Crozat, baron de Thiers. *Paris*, 1755; in-8, non rogné. Description d'un des plus curieux cabinets qui aient été formés par un amateur. Ce qui donne un intérêt tout particulier à cet exemplaire, c'est qu'il est rempli, sur les marges et sur les feuillets intercalés, de croquis exécutés avec une grande liberté de crayon et une adresse remarquable par Gabriel de Saint-Aubin, à qui il a d'abord appartenu. On n'en compte pas moins de

cent vingt-cinq, parmi lesquels plusieurs sont dessinés au lavis; les autres sont à la pierre noire ou à la sanguine. En tête du volume, on voit un croquis représentant la visite que Louis XV a faite à la galerie Crozat. Enfin, sur la garde, Saint-Aubin a croqué, d'après nature, Jean-Jacques Rousseau assis à une table d'échecs, au café de la Régence. On lit sur un pilier : « M. Rousseau, de Genève, dessiné au café de la Régence, 1771. » Quelques indications manuscrites donnent la provenance et les vicissitudes de plusieurs toiles qui sont demeurées célèbres. 128 fr., à M. Hénaux, libraire.

Un autre Catalogue d'une belle collection de tableaux des trois écoles, bronzes, marbres, porcelaines anciennes, etc., qui composent le cabinet de l'abbé Le Blanc, par Le Brun. *Paris*, 1781; in-8, cart.; lequel est annoté et orné de croquis par Gabriel de Saint-Aubin. Sur la garde, l'artiste a dessiné à grands traits le portrait de l'abbé Le Blanc, d'après le pastel de La Tour. Dans le même volume se trouvent celui de M. Lebœuf, également rédigé par Pierre Lebrun, et un troisième sans nom d'auteur. Recueil très-précieux que le goût d'un annotateur instruit a enrichi de remarques, de renseignements souvent judicieux et très-heureusement accompagnés de croquis. 90 fr., à M. H. Destailleurs, architecte.

L'Illiade et l'Odyssée d'Homère, trad. en françois, avec des remarques, par Mme Dacier. *Paris*, 1756; 8 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). Bel exemplaire aux armes de Mme la comtesse d'Artois. 139 fr., à M. Ad. Labitte, libraire.

Le Romant de la Rose, nouuellement reveu et corrigé, oultre les précédentes impressions. *Lyon, Galliot du Pré*, 1529; pet. in-8, lett. rondes, fig. en bois, mar. vert. fil. tr. dor. (*Rel. de Boyet*). Charmant exemplaire d'une édition recherchée. Il a successivement appartenu à Firmin Didot,

au prince d'Essling, au marquis de Ganay. Il fut vendu chez M. Didot, 80 fr.; chez le prince d'Essling, 299 fr.; et ici 800 fr., à M. Tross, libraire.

Jan Marot de Caen, sur les deux voyages de Genes et Venise, victorieusement mis à fin par le tres chrestien roy Loys douziesme. — *Ce present liure fut acheue d'imprimer le xxii de janvier M. D. XXXII pour P. Roufet, dict le Faulcheur, par Me Geoffroy Tory de Bourges;* in-8, mar. bl. dent. tr. d. (*Derome*). Très-bel exemplaire de Renouard, vendu 390 fr., à M. Tross, libraire.

Balet comique de la Royne, faict aux nopces de monsieur le duc de Joyeuse et mademoiselle de Vaudremont, sa sœur, par Balthazar de Beaujoyeulx. *Paris, Mamert-Patisson*, 1582; pet. in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*). Bel exemplaire de la vente Sauvageot, d'un livre rare et fort curieux pour l'histoire de l'art dramatique et du faste de la cour au seizième siècle. 370 fr., à M. Ernest Odiot.

Les OEuvres de Molière, avec des remarques grammaticales, des observations, etc. par Bret. *Paris*, 1773, 6 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). Bel exemplaire d'une édition recherchée et ornée des figures de Moreau jeune en bonnes épreuves. 340 fr.

La plaisante et amoureuse histoire du chevalier Doré et de la pucelle surnommée Cueur d'acier. — *Cy fine la très-ioyeuse, plaisante, récréative et amoureuse histoire du chevalier Nestor, fils du roi d'Escoce... Lyon*, 1542; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*). Volume de toute rareté. Cet exemplaire est celui qui est cité par M. Brunet, qui provient de la bibliothèque de M. le duc de la Vallière et de celle du prince d'Essling, et malgré que l'avant-dernier feuillet fût refait à la plume; du reste, grand de marges et bien conservé. 235 fr., à M. Tross.

La princesse Agathonice ou les différents caractères de l'amour, histoire du temps. *Paris, G. de Luynes*, 1693;

pet. in-12, mar. rouge, fil. très-riches comp. tr. dor. (*Padeloup*). Magnifique exemplaire du comte de Toulouse, provenant de la bibliothèque de Méon et de celle de Pixerécourt. Vendu 230 fr., à M. le comte de Béhague.

Histoire de Manon Lescaut et du chevalier Des Grieux par l'abbé Prévost. *Paris, Didot*, 1797; 2 vol. in-12, mar. fil. tr. dor. (*Duru*). Exemplaire en grand papier vélin; figures de Lefèvre avant la lettre. Vendu 135 fr.

Histoire de Gil Blas de Santillane, par Le Sage, dernière édition, revue et corrigée. *Paris*, 1747; 4 vol. in-12, fig. mar. rouge, tr. dor. (*Duru*). Édition originale, la dernière donnée du vivant de Le Sage, et regardée comme la meilleure des anciennes éditions de ce livre. Bel exemplaire, 160 fr.

Les OEuvres de maistre François Rabelais, docteur en médecine. *S. l.* (*Amsterdam. Louis et Dan. Elzevir*), 1663; 2 vol. in-12, mar. v. doub. de mar. r. dent. tr. d. (*Boyet*). Très-bel exemplaire réglé, en ancienne reliure, date du mois d'août 1695. On a ajouté une épreuve du rare portrait de Rabelais, gravé par Sablon sur métal, et presque contemporain de l'auteur. 245 fr., à M. le baron J. de Rothschild.

L'Heptameron François, ou les Nouvelles de Marguerite de Navarre. *Berne*, 1780; 3 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). Belles épreuves des figures de Freudenberg et des vignettes de Duncker. 203 fr., à M. Fontaine, libraire.

Les Controverses des sexes masculin et féminin, par Gratian du Pont, seigneur de Drusac. 1538; in-16, lettres rondes, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*). Ce charmant exemplaire d'une petite édition fort rare et très-recherchée fait partie de la série des livres imprimés dans le même format par Galliot du Pré. Avec jolies figures sur bois. A M. le comte de Béhague.

La Messagère d'amour ou Instruction pour inciter les jeunes dames à aymer. En forme de dialogue par la mère et

fille d'Aliance. *S. l.*, 1612; pet. in-8, mar. rose, fil. tr. dor. Joli exemplaire de la bibliothèque de Ch. Nodier, d'un petit volume très-rare. Il provenoit de la vente de M. Solar. A M. le comte de Béhague.

Recueil général des OEuvres et Fantaisies de Tabarin.... *Rouen*, 1664; pet. in-12, m. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). Édition elzévirienne très-recherchée. Joli exemplaire à franges de Méon et du prince d'Essling. Haut., 4 p. 1 l. 3/4. Il venait de la *vente Solar*. 139 fr.

Atalanta Fugiens, hoc est, emblemata nova de secretis naturæ chymicæ authore Mich. Maiero. *Oppenheimii, ex typographia Hieronymi Galleri, sumptibus Joh. Theodori de Bry*, 1608; in-4, mar. citron à compartiments doublé de maroq. rouge dent. tabis, tr. dor. (*Padeloup*). Riche reliure de mosaïque en maroquin citron, rouge et vert. Ce beau volume provient de la collection De Bure et de celle de M. Solar, avec la signature de Th. Gale sur le titre, et les armes de Brancas-Lauraguais à l'intérieur du volume. Les 50 belles gravures sur cuivre qui décorent ce livre singulier ont été exécutées par J.-Théodore de Bry. On y remarque de la musique notée. Ce livre a été depuis réimprimé plusieurs fois; c'est ici l'édition originale. 750 fr., à M. le baron J. de Rothschild.

Généalogie et la fin des huguenaux et descouuerte du caluinisme, par M. Gabriel de Saconay, archidiacre. *A Lyon*, par Benoist Rigaud. 1572; 1 vol. in-8, m. r. fil. tr. d. (*Derome*). Figures satiriques sur bois. On trouveroit difficilement un plus bel exemplaire de ce livre fort rare. 280 fr., à M. Potier, libraire.

Le Masle. Brief Discours (en vers) sur les troubles qui depuis douze ans ont continuellement agité et tourmenté le royaume de France, et la deffaicte d'aucuns chefs plus signalez des mutins et des séditieux, qui les esmouuoient et mettoyent sus quand bon leur sembloit (en vers), par Jean

Le Masle, Angeuin, enquesteur à Beaugé. *Lyon*, B. Rigaud, 1573; pet. in-8, m. r. fil. tr. dor. (*Niedrée*). Ce poëme sur la Saint-Barthélemy n'est pas seulement une justification du massacre qui venoit d'avoir lieu; c'est encore un éloge complet de la conduite de la cour et du roi. Le poëte veut qu'on se réjouisse de ce qui est arrivé, il trouve qu'on n'en a pas fait assez. Opuscule original, de toute rareté et d'une conservation parfaite, 110 fr., à M. Huillard.

Discours véritable de ce qu'est advenu aulx estats generaulx de France tenuz à Bloys en l'année 1588. *S. l.*, 1589; pet. in-8, mar. r. tr. dor. (*Duru*). Dans le même volume : Histoire au vray du meurtre et assassinat proditoirement commis en la personne de M. le duc de Guise; ensemble, du Massacre perpétré en la personne du cardinal son frère. *S. l.*, 1589; 2 fig. sur bois. — Responce aux justifications prétendues par Henry de Valois sur les meurtres de feu le cardinal et duc de Guise. *Paris*, 1589. — Remontrance faicte par Madame de Nemours à Henry de Valloys, avec la Responce de Henry; ensemble, les Regrets et Lamentations faictes par Madame de Guyse. *Paris*, 1589. — Tombeau et épitaphe sur la mort de Monseigneur le duc de Guise. Recueil de pièces très-rares et dans le plus parfait état de conservation. 151 fr., à M. Bancel.

Entrée de Louis XIII à Paris. Éloges et discours sur la triomphante entrée du roy en sa ville de Paris, après la réduction de la Rochelle; accompagnez des figures des arcs de triomphe et autres préparatifs. *Paris*, *Rocolet*, 1629; in-fol. figures, mar. vert, fil. dor. (*Anc. rel.*). Magnifique exemplaire, entièrement parsemé de fleurs de lis. La première planche, que recherchent les amateurs d'estampes, manque dans beaucoup d'exemplaires. C'est un tableau composé par Abrah. Bosse, dont tous les personnages sont des portraits. 160 fr., à M. le comte Oct. de Béhague.

Le prince Yousoupof, adjoint du directeur de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, vient de publier à ses frais un *Catalogue systématique des ouvrages russes de cette bibliothèque relatifs au droit, ainsi qu'aux sciences politiques et statistiques.*

Cette bibliothèque possède la plus riche collection elzevirienne qui soit connue; elle vient d'acquérir une partie du trésor scientifique qu'a laissé le célèbre orientaliste Georges-Guillaume Freytag, mort récemment après avoir occupé, depuis 1819, la chaire de langues orientales à l'université de Bonn.

Parmi les ouvrages imprimés, contenant pour la plupart des notes explicatives de la main du savant défunt, on remarque : le *Lexicon arabicum* de Goli; l'*Anthologie grammaticale* de Sacy; le *Dictionnaire hébraïque* de Gérencies; *Ueber den Ursprung und die Bedeutung der Siernnumen* de Ideler, et le *Dizionario storico degli autori arabe* de Voci. Les remarques et corrections de Freytag sont d'une grande importance, spécialement celles qu'il a mises à son Dictionnaire arabe (édition Gamaze), et à l'ouvrage intitulé : *Darstellung der arabischen Verskunst.*

A l'exception de quatre manuscrits écrits en Orient, tous sont de la main de Freytag, et contiennent, outre des ouvrages complets, des extraits d'ouvrages historiques et poétiques en langues arabe, persane et turque. On y trouve aussi beaucoup de leçons inédites de Freytag, et six liasses de notes et brochures.

La Bibliothèque de Saint-Pétersbourg est bien heureuse de continuer à s'enrichir, et il est glorieux pour la société russe qu'un de ses plus riches membres place son plaisir et son honneur à conserver ce bel établissement sur le pied où l'avoit mis le baron Modeste de Korff.

AUGUSTIN GALITZIN.

— Un recueil périodique allemand, très-riche en informations littéraires, *le Serapeum* de Leipsick, vient de pu-

blier d'intéressants détails qui lui ont été transmis par M. le conseiller intime Neigebaur sur l'état actuel des diverses bibliothèques d'Italie. Nous en extrairons quelques renseignements sur la bibliothèque annexée à l'Université de Pise :

« Cette bibliothèque date presque de la fondation de l'université, qui, d'après les recherches du savant Febroni, existoit déjà en 1160, et étoit regardée avec orgueil et entretenue avec soin comme une propriété communale par les riches marchands de Pise, qui suivoient en cela l'exemple des autres villes de l'Italie, car Pise étoit dès l'année 828 assez puissante pour pouvoir chasser avec sa flotte les Sarrasins des côtes de la Péninsule. Les bourgeois de Pise avoient un grand respect pour les sciences et le prouvèrent lors de la conquête d'Amalfi, dans la première moitié du douzième siècle, en attachant une importance capitale à la possession du célèbre manuscrit des *Pandectes*, qu'ils emportèrent comme un rare trésor. Il se trouve actuellement dans la bibliothèque Laurentienne, à Florence. L'université subit toutes les vicissitudes de l'État lui-même, qui fut enfin conquis en 1406 par le général florentin Gino Capponi. Mais elle fut restaurée, ainsi que la bibliothèque, par Laurent de Médicis, en 1472.

« Ce fut ce prince qui fit construire le bâtiment actuel, sur l'emplacement d'un ancien marché, et les Facultés, qui jusqu'alors avaient occupé le couvent des Camaldules, s'y transportèrent en 1495. L'édifice forme un carré avec cour spacieuse entourée d'un portique; les salles pour les cours sont au rez-de-chaussée. La bibliothèque, logée auparavant à l'observatoire, a été, depuis 1824, transférée au premier étage du bâtiment dont nous parlons. Elle y occupe quatorze salles (et on sait ce qu'on entend par une salle en Italie), outre une grande pièce, qui sert de salon de lecture.

» Le nombre des étudiants de l'université est de 600; celui des lecteurs à la bibliothèque est, en moyenne, de 50 par jour. Les heures où la bibliothèque est ouverte va-

rient suivant les saisons. Comme cet établissement doit son existence à l'université, et qu'il s'est accru peu à peu par les dons et legs des professeurs eux-mêmes, il est riche surtout en ouvrages scientifiques. La suppression des couvents, qui ailleurs a versé dans les bibliothèques une masse d'ouvrages de théologie, a exercé, suivant M. Neigebaur, peu d'influence à Pise, ville toute gibeline. La majorité des anciens ouvrages roule sur la littérature classique et la littérature italienne. Les acquisitions qu'on fait actuellement consistent surtout en livres sur les sciences naturelles, la philosophie et les belles-lettres. La somme allouée dans ce but est de 7000 francs. Les acquisitions ont lieu sur une liste de propositions dressées par les professeurs de l'université, excellente mesure qui pourroit convenir également à des bibliothèques plus considérables. L'établissement s'est accru notablement par l'achat de la bibliothèque du célèbre astronome Gori, à la fin du siècle dernier, puis de la collection des livres choisis du docteur Degli Albizzi, professeur de droit canonique (4000 volumes), et enfin par le legs du professeur Piazzini, astronome distingué, qui lui a fait don de 15 000 volumes et d'une somme de près de 20 000 francs pour acquisition de livres.

« Le catalogue de la bibliothèque est terminé; il est sur cartes qui renvoient aux 90 000 ouvrages imprimés qu'elle possède.

« Parmi les 200 manuscrits qu'on y trouve, le plus ancien et le plus estimé est l'original des statuts de la république de Pise, de 1286, conservé dans le palais municipal où habitoit alors, comme podestat, le comte Ugolin. Ils ont été édités dans l'ouvrage du savant directeur des archives toscanes, le chevalier Fr. Bonaini (*Statuti inediti*, 1854, 3 vol. in-4°), qui commence par le premier statut de 1164, et qui se termine par les statuts des métiers en 1305. Il n'y a pas de manuscrits des classiques, mais on remarque plusieurs évangéliaires avec belles initiales, des Écritures saintes avec miniatures du quatorzième siècle, un Psautier, un Évangile

de saint Luc du quinzième siècle. Parmi les manuscrits plus modernes, nous citerons une traduction italienne de Pline et un ouvrage du quinzième siècle sur la musique, qui n'est pas sans importance.

« Parmi les livres datant des premiers temps de l'imprimerie, on cite : un Lactance, de 1468, un D. Augustin de Sienne, *Des diverses formes de langage*, de 1471. C'est le premier livre imprimé à Ferrare, et il est si rare, au dire du bibliothécaire Ferrucci, qu'il ne se trouve même pas dans cette dernière ville. On cite encore un Dante, de Florence, 1486.

« Parmi les autres imprimés, il y a des Alde, des Elzévirs, des ouvrages de luxe tels que ceux édités par le gouvernement napolitain sur Pompéi, la grande publication de Lepsius sur l'Égypte, etc. Au nombre des curiosités littéraires, on peut signaler l'*Oplomachia Pisana* (Lucques, 1713), décrivant le combat populaire qui avoit lieu autrefois sur le pont de l'Arno, et auquel prenoient part les deux moitiés de la ville. Cette fête, instituée, dit-on, en souvenir de la résistance des femmes toscanes contre une attaque des Sarrasins, en l'an 1005, tandis que leurs maris étoient occupés au siége de Reggio, en Calabre, fut abolie au temps de la domination françoise. On conserve aussi à la bibliothèque de l'Université la collection des mémoires relatifs au congrès scientifique tenu à Pise en 1839, sur la proposition du prince Charles-Lucien Bonaparte, pour imiter les associations scientifiques allemandes qu'avoit mises à la mode le docteur Oken.

« Mais ce qui sera surtout important pour la ville de Pise et pour l'étude de son histoire, c'est la création d'archives municipales. Le professeur Bonaini, dont nous parlions ci-dessus, en mettant en ordre les archives diplomatiques de Florence, en a séparé tout ce qui appartenoit autrefois à Pise, et on a préparé pour loger cette collection une partie du palais municipal, seul édifice dans le style néo-gothique du temps de l'indépendance qui ait été conservé intact. Le

rez-de-chaussée de ce bâtiment étoit d'abord destiné à la douane, mais il sera bien plus convenablement approprié pour les archives de la ville, dont l'ouverture sera très-favorablement accueillie par le monde savant, à cause des grandes relations commerciales que la ville avoit autrefois avec l'étranger. »

— M. Barbet de Jouy, qui a succédé à M. H. de Viel-Castel comme conservateur du musée des Souverains du Louvre, a fait un nouveau classement des objets historiques que renferme ce musée, et travaille en ce moment à en dresser le catalogue. L'ordre chronologiqne a été adopté dans cette disposition nouvelle, qui en même temps permet de mieux examiner les manuscrits en laissant voir quelques-unes des belles miniatures qui les décorent. On sait que ces manuscrits, d'un prix inestimable, sont en petit nombre. En voici la liste par règne :

Charlemagne : Son livre d'heures.

Charles-le-Chauve : Bible offerte par les moines de Saint-Martin de Tours.

Louis IX : Son bréviaire.

Charles V : Bible en françois.

Louis XII : Manuscrit de Jeanne de France.

François II : Les Heures de Marie Stuart, sa veuve.

— Il y a quelques mois, on a pu lire dans la *Correspondance littéraire* le passage suivant d'une lettre adressée par Louis XIV à M. de Frontenac, gouverneur du Canada, et dont la minute, de la main de Colbert, est conservée aux Archives de la marine :

« Versailles, 22 avril 1675.

« .... J'ai blasmé l'action de l'abbé de Fénelon et je luy ay ordonné de ne plus retourner au Canada. Mais je doibs vous dire qu'il estoit difficile d'instruire une procédure criminelle contre luy, ny d'obliger les prestres du séminaire

de Saint-Sulpice, qui sont a Montréal, de déposer aussi contre luy; il falloit le remettre entre les mains de son évesque ou du grand vicaire pour le punir par les peines ecclésiastiques, ou l'arrester et le faire repasser ensuite en France par le premier vaisseau.... »

En publiant ce fragment de lettre, les éditeurs de la *Correspondance littéraire* rappelèrent que le cardinal de Bausset, dans sa *Vie de Fénelon*, parle du projet que l'illustre auteur de *Télémaque* avoit formé, à l'âge de seize ans, d'aller comme missionnaire au Canada, projet dont il fut détourné par les avis de son oncle, l'évêque de Sarlat. La lettre de Louis XIV sembloit démentir, sur ce dernier point, le témoignage du cardinal de Bausset. Les éditeurs, sans examiner de plus près la question, crurent pouvoir conclure ainsi :

« Comme à cette époque, nos recherches du moins nous le font croire, il n'y avoit pas d'autre abbé portant le nom de Fénelon, on voit que le futur archevêque de Cambrai a réalisé ses projets de voyage au Canada. Maintenant, que lui est-il arrivé dans ce lointain pays? Quelles fautes avoit-il commises pour que le roi s'exprimât sur lui en termes si sévères? C'est ce que nous ignorons complétement et ce que nous voudrions bien qu'un de nos lecteurs parvînt à découvrir. »

La réponse ne s'est pas fait attendre. Nous avons été heureux de trouver, dans le numéro de la *Correspondance littéraire* du 25 octobre dernier, une lettre sans signature qui repousse en excellents termes l'accusation que feroit porter contre une de nos gloires les plus pures le document tiré des Archives de la marine. Le correspondant établit très-bien que la vie de Fénelon, si remplie et si connue, ne renferme pas une lacune suffisante pour le temps d'un voyage et d'un séjour de quelque durée dans un pays lointain. Il fait remarquer que Louis XIV, dont la mémoire étoit bonne,

comme il ne l'a que trop bien prouvé depuis à l'archevêque de Cambrai, n'auroit pas donné pour précepteur à son petit-fils un coupable, sauvé seulement par un embarras de juridiction. Les lignes accusatrices, écrites de la main de Colbert, ne se rapportent donc pas à l'auteur de *Télémaque*.

« J'ai cherché, dit l'écrivain anonyme, une victime dans la généalogie de la maison de Salignac, et j'y ai trouvé un frère aîné de l'archevêque de Cambrai, né du premier mariage du comte de Fénelon, son père, lequel fut connu sous le nom de l'abbé de Fénelon, et mourut à l'âge de trente-huit ans. C'est sans doute ce frère inconnu qui devra porter le poids de la faute inconnue dont vous demandez compte à la science historique. »

Enfin, une lettre de M. Alfred Lemoine, insérée dans la *Correspondance littéraire* du 25 décembre 1863 nous fournit un renseignement précieux sur l'acte imputé à l'abbé de Fénelon. M. Lemoine a puisé ce renseignement dans l'*Histoire de la Nouvelle France* du P. Charlevoix, dont il cite le passage suivant (tome I, p. 256) : « Tout étoit en trouble dans la colonie. Le gouverneur général étoit brouillé avec les ecclésiastiques et les missionnaires, et se brouilla bientôt avec M. du Chesneau qui avoit relevé M. Talon (comme intendant). L'abbé de Salignac Fénelon, qui étoit du séminaire de Saint-Sulpice, fut mis en prison sous prétexte qu'il avoit prêché contre le comte de Frontenac et qu'il avoit tiré des attestations des habitants de Montréal en faveur de M. Perrot, leur gouverneur, que le général avoit fait mettre aux arrêts. »

Tout se réduit donc à un débat que, dans l'intérêt de la colonie, le roi s'appliqua à apaiser, et de la lettre de Louis XIV à M. de Frontenac il ne reste rien qui puisse porter atteinte à l'honneur du nom de Fénelon.

— On a procédé récemment à l'adjudication aux enchères publiques, en l'étude de Me Crosse, notaire à Paris, du *Collége héraldique et archéologique de France*, de la biblio-

thèque, des archives, des dossiers généalogiques, documents nobiliaires et de tout ce qui composoit cet établissement. La direction nouvelle se propose une réorganisation complète, des améliorations de toute sorte, dont quelques-unes sont très-importantes, telles que l'accroissement de la bibliothèque, des archives, diverses publications, un bulletin mensuel, etc. Les statuts de cette nouvelle société viennent d'être imprimés; on en trouvera au siége du Collége, *rue Monsigny*, n° 6, et à la librairie J. Techener.

— M. Silvestre de Sacy, de l'Académie françoise, a publié le dixième volume de son édition des *Lettres de madame de Sévigné*. Le onzième et dernier volume est sous presse et paroîtra en avril prochain; il contiendra la *Notice* de M. de Sacy et les deux portraits annoncés.

— M. le maréchal Randon vient de prendre une mesure dont les hommes lettrés ne sauroient trop le remercier. On va disposer un local vaste et commode pour y recevoir les cinq mille volumes reliés et les six mille cartons dont se composent les archives historiques du ministère de la guerre, mine inépuisable de documents authentiques qui jusqu'à présent n'a été explorée que par un bien petit nombre de personnes. (*Correspondance littéraire.*)

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Léon Béclard, ministre plénipotentiaire de France à Tanger, et l'un de nos bibliophiles les plus distingués. Cette perte, qui nous est si sensible, à nous qu'il honoroit de son amitié, sera un deuil pour toutes les personnes qui ont été en relations avec un homme dont tous les sentiments provoquoient la sympathie, et dont la modestie égaloit le savoir et la bienveillance. Depuis dix ans il habitoit l'Orient où les missions diplomatiques les plus impor-

tantes lui avoient été confiées. Parmi les nouvelles qui lui arrivoient de la France, il aimoit surtout celles qui concernoient les livres.

Il recevoit régulièrement et lisoit avec une curiosité attentive les bulletins, les catalogues, etc. Lorsqu'il se présentoit des ventes intéressantes, il y faisoit, presque chaque fois, une récolte plus ou moins abondante, mais toujours choisie avec un goût, un discernement parfait. Personne ne savoit mieux que lui toutes les conditions que doit réunir, pour un connoisseur, le volume préféré, suivant la nature, l'importance et le mérite du livre. D'un coup d'œil il estimoit un exemplaire à son prix réel, et il y ajoutoit, comme il le disoit en souriant, une plus value quelconque pour satisfaire la fantaisie ou le caprice de posséder cet exemplaire-là même, de préférence à tout autre. M. Léon Béclard étoit le type du véritable amateur, le modèle du bibliophile. Il meurt à 43 ans, enlevé inopinément à sa famille, à ses enfants, à ses amis, aux livres qu'il affectionnoit. Sa mort prématurée laissera bien des regrets profonds et durables.

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

LIVRES ANCIENS, RARES, CURIEUX, QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

(1864.)

---

114. ALBIN DE VALZERGUES, dit DE SÉREZ (*Jean d'*). Les six livres du sacrement de l'autel, pour la confirmation du peuple françoys; 5e édit. *Paris, G. Chaudière*, 1576; in-8 de 24 et 160 ff. vél. . . . . 24—»

RARE. — Jean d'Albin de Valzergues, archidiacre de Toulouse, mourut le 13 septembre 1566. Il fut l'un des plus célèbres théologiens du seizième siècle, et défendit avec zèle, par ses prédications et ses ouvrages, la religion catholique contre les Protestants. Son éloquence étoit si entraînante, qu'un jour, prêchant dans le grand hôpital, il émut tellement ses auditeurs, que chacun d'eux fit emporter un malade en sa maison, et que l'hôpital resta vide. G. Peignot a inséré dans son *Predicatoriana*, p. 299. les passages les plus curieux de ce sermon, et il ajoute : « Ce discours produisit un tel effet que chaque habitant demanda un pauvre malade, et même il y eut plus de demandeurs que de pauvres. »

Jean de Valzergues appartenoit à une famille noble du Languedoc. Mais tandis qu'il défendoit la religion catholique avec sa plume, et qu'un autre Valzergues, peut-être son frère, lieutenant de Montluc en 1562, faisoit la guerre aux protestants; R. de Valzergues, *sieur de Sérez*, capitaine huguenot, servoit avec distinction sous les ordres du prince de Condé; il fut tué en 1557, au siège de Brouage par le duc de Mayenne. D'Aubigné rapporte qu'au moment de rendre le dernier soupir, il envoya son gantelet sanglant à sa sœur, qui le conserva comme une relique. Anne d'Albin de Valzergues, calviniste, fille de Louis, *sieur de Sérez*, lieutenant-général de l'artillerie de France et de René de Chabanais, épousa en premières noces, Jean de la Rochefaton, et se remaria en 1597, à Gabriel de Polignac; elle fut mère de la maréchale de la Force et de la maréchale de Châtillon. Il est

vraisemblable que Jean d'Albin, l'archidiacre, étoit également fils de Louis, sieur de Sérez, puisqu'il prend le titre de cette seigneurie, et par conséquent frère d'Anne d'Albin et du capitaine huguenot.

Jean d'Albin publia plusieurs traités de controverse, et entre autres, les *six livres du sacrement de l'autel.* Cet ouvrage lui acquit une grande réputation; on en compte cinq éditions de 1566 à 1576. Ses pièces liminaires, en 24 feuillets non chiffrés, contiennent le privilége, daté de 1566; le sommaire des six livres; des vers latins, françois, hébreux et grecs, en l'honneur de l'auteur et de son œuvre; regrets sur le trépas de Jean d'Albin, en 12 stances, par Arnaud Sorbin, le fougueux prédicateur de Charles IX; une préface, datée de Toulouse, le 26 avril 1564; une lettre adressée par l'auteur à Robert Prévost, ministre de Genève; et une table des matières. Quant au texte, il nous suffira de citer ces paroles de La Faille : « On ne peut voir rien de plus fort sur les matières qui y sont traitées, ni rien de mieux écrit. » Ap. B.

115. Albin de Valzergues, dit de Sérez (*Jean d'*). Discours chrestien et advertissemens salutaires au peuple de France sur la légitime vocation des ministres de l'Église; 4e édit. *Paris, G. Chaudière*, 1576. In-8 de 12 et 51 ff. 24—»

Cet ouvrage de controverse, composé en 1565, est dédié au peuple de France et adressé aux Ministres de l'Église réformée. On lit dans cette lettre : « Messieurs les réformateurs évangéliques, puisque.... il vous est permis vivre avec nous en liberté de conscience..., et que pour exercer nostre foy et éprouver notre patience (comme l'or en la fornaise), demeurez avec nous;... ne trouverez étrange, s'il vous plaist, ny n'estimerez crime approchant de sédition, si par textes d'Escriture saincte, nous mettons nostre effort à confermer nos frères en la foy de l'Église.... » L'archidiacre de Toulouse faisoit allusion à l'édit de pacification donné à Amboise le 19 mars 1563, édit qui permettoit l'exercice de la religion protestante.

Ce livre est écrit d'un style élégant, et avec beaucoup de modération. L'auteur nomme bien les Calvinistes, *des engraisseurs de vieilles bottes et des racoustreurs de pots cassés;* mais ce ne sont que des plaisanteries. On ne trouve dans les œuvres de Jean d'Albin aucune de ces injures ignobles, de ces calomnies atroces que s'adressoient avec tant de fureur les controversistes des deux partis. L'archidiacre de Toulouse étoit un homme de bonne société, qui défendoit la religion catholique avec zèle, avec éloquence, et

surtout avec habileté. Le *Discours chrétien* obtint autant de succès que les *six livres du sacrement de l'autel*, puisque, en 1576, on imprimoit la quatrième édition.

Les pièces liminaires contiennent l'extrait du privilége, du 16 juillet 1566; la dédicace au peuple François, datée du 6 novembre 1565; la lettre aux Ministres réformés; une table des matières; une épigramme grecque, au lecteur; *un invitatoire à tout humain lecteur* (32 vers), par Arnaud Sorbin; un sonnet du même poëte; et trois distiques. Les dix dernières pages du volume renferment un poëme latin de Jean *Cordanianus*, docteur en droit de Toulouse, sur la mort de Jean d'Albin. Ap. B.

116. Albin de Valzergues, dit de Sérez (*Jean d'*). Opuscules de controverse. *Paris, Guill. Chaudière*, 1580. In-8 de 72 ff. vel. . . . . 24—»

Ces opuscules avoient été recueillis peu temps après la mort de l'auteur, car le privilége est daté du 6 juin 1566. Mais l'impression en fut retardée, soit par suite des troubles, soit parce que l'éditeur désiroit recouvrer une *Apologie sur le huitième psaume, mal traduit par Marot* : Pièce indiquée dans le privilége, qui n'a point été publiée avec les autres opuscules. On lit sur le verso du dernier feuillet : *Achevé d'imprimer le vingt et unième jour de May* 1580.

Ce recueil contient trois lettres adressées *à une Damoiselle que l'on taschoit de séduire en hérésie*. La première traite *de l'assurance qu'ont les catholiques de la vraye Église*; la seconde, *de la vérité du Saint-Sacrement*; la troisième, *de la vraye Église, et du danger qu'il y a de s'en séparer*. Les *Marques de la vraye Église*, qui terminent le volume, sont extraites des sermons de Jean d'Albin. Ap. B.

117. Astarloa (*D. Pablo-Pedro*). Apologia de la lengua basgongada, o ensayo critico filosofico de su perfeccion y antigüedad, etc. *Madrid*, 1803; p. in-4°, bas. marbré. Rel. espagnole. . . . . 24 — »

Ouvrage très-curieux, dans lequel l'auteur compare avec soin la langue basque avec toutes les autres langues connues et arrive à établir son antiquité et son originalité. Il pose en principe l'identité de la langue basque actuelle avec celle des anciens Ibères, et conséquemment l'identité d'origine entre ces mêmes Ibères et les Basques d'aujourd'hui. Son style est vif et coloré. — Astarloa y Aguirre étoit né à Durango le 29 juin 1752. Il voua sa vie entière

à l'étude des langues; il en possédoit soixante, dit-on. Il mourut à Madrid, le 3 juin 1806.

118. Aymon (*Jean*). Métamorphoses de la religion romaine, etc. *La Haye*, 1700; pet. in-12; tit. en lettres rouges et noires; frontispice gravé et représentant trois devises anagrammatiques; maroq. vert, fil. tr. dor. (*Reliure de Moullie.*). . . . . 38—»

Bel exemplaire de la première édition de ce petit livre rare; l'auteur, répondant au cardinal le Camus qui s'efforçoit de le ramener dans le giron de l'Église latine, démontre, que « cette église n'a jamais eu le privilége d'infaillibilité qu'elle s'attribue : que, dès son origine et même du temps des apôtres, de notables discords regnoient entre ses plus fervents adeptes, aujourd'hui placés singulièrement côtes-à-côtes dans le calendrier; qu'à tout prendre, la religion grecque a été reconnue dans un concile solennel composé de 380 évêques, tandis que la suprématie de l'Église romaine ne le fut que par 102; que si la foi et la raison se trouvent du côté du grand nombre, la catholicité proprement dite ne présente sur terre qu'une infime minorité; que les décisions du concile de Trente sont en contradiction avec les Saintes Écritures et les traditions des Pères, que d'ailleurs ces décisions ne sont plus, ou n'ont jamais été observées par l'église romaine elle-même; et qu'enfin le culte de cette église est rempli de cérémonies qui se rapprochent de l'idolatrie et troublent les sens des fidèles.... »

Aymon qui affirmoit ces choses, avoit été curé et proto-notaire apostolique du pape Innocent XI. Né en Dauphiné en 1668, il abjura le catholicisme à Genève (1699), et se maria à La Haye où il devint ministre de l'Évangile. Il mourut en 1729.

119. Banck (*Laurent*). De Tyrannide papæ in reges et principes christianos Diascepcis, cui in fine addita est Laurentii Vallæ Declamatio de falso credita et ementita Constantini donatione. *Franequeræ Frisiorum*, 1649; un fort in-12, curieux front. gr.; parch.. . . . . 12 — »

Dans ce livre, qu'il a dédié à la reine Christine de Suède, l'auteur discute le pouvoir temporel des papes et surtout le droit qu'ils se sont longtemps attribué de disposer des royaumes et des couronnes. Il est impossible de trouver un traité plus complet sur cette matière si souvent controversée.

Laurent Banck étoit de Norkoping (Suède), et professoit le droit

à Francker où il mourut le 13 octobre 1662. C'étoit un jurisconsulte distingué qui a laissé plusieurs autres bons ouvrages.

Lorenzo VALLA, né en 1415, à Plaisance, après avoir professé à Gênes, à Pavie, à Milan, etc., habita longtemps Rome où il avoit même reçu le titre de patrice, mais son humeur caustique le fit expulser. Il se retira à la cour d'Alfonse, roi de Naples, qui le prit pour professeur. Mais Valla s'étant avisé de censurer le clergé, de dogmatiser sur la Trinité, sur le libre arbitre, sur les vœux de continence et autres points importants, ses ennemis le déférèrent à l'inquisition qui le condamna à être brûlé vif. Le roi intervint en sa faveur, et les inquisiteurs se contentèrent de fouetter le coupable autour du cloître des Jacobins. Valla ne pouvant rester à Naples après cet affront, obtint du pape Nicolas V de reparoître à Rome. Il y fut bien accueilli et, devenu plus prudent, y enseigna les belles-lettres et la rhétorique jusqu'à sa mort (1er août 1465). Valla est considéré comme une des lumières de son siècle, et fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à restaurer la beauté de la langue latine et à la dégager de la barbarie gothique. Malheureusement son caractère inquiet, satirique, lui fit le plus grand tort. Il eut pour ennemi acharné le Rogge, et ces deux hommes, si distingués d'ailleurs, s'avilirent naturellement par les injures qu'ils se lancèrent. Le traité de Valla contre la fausse donation de Constantin est encore plein d'intérêt.

120. BEAUMARCHAIS. Vie privée, politique et littéraire de Beaumarchais, suivie d'anecdotes, bons mots, satires, épigrammes, et autres pièces propres à faire connoître le caractère et l'esprit de cet homme célèbre et singulier (par Cousin, d'Avallon). *Paris*, an x (1802); in-12, avec port. grav. par P. Leroy, d'après C. Cochin, dem. rel., NON ROGNÉ. . . . . 15 — »

Cette vie anonyme du célèbre auteur du *Mariage de Figaro* est peu connue : elle est cependant une des plus complètes, et contient beaucoup de pièces inédites. Charle-Yves Cousin qui l'écrivit, étoit né à Avallon, en 1769. Son père étoit notaire; lui-même entra dans la basoche en 1789. Mais des pertes de fortune le forcèrent à chercher des ressources dans la culture des lettres qu'il pratiqua avec une infatigable activité. Ses nombreux écrits sont presque tous anonymes; ce ne sont, à vrai dire, que des recueils d'anecdotes, d'anas intelligemment groupés. Quelques-uns eurent beaucoup de succès et sont encore recherchés; cependant il mourut de misère vers 1840.

Il n'est pas indifférent de rappeler que ce fut dans *la Guirlande de fleurs*, que Cousin, d'Avallon, publia de 1794 à 1797, que Béranger fit paroître ses premiers essais. Qui sait si le bon accueil que le chansonnier novice reçut alors de Cousin n'a pas valu à la France une de ses gloires littéraires?...

121. Beausobre (*Ch. L.*). Thorn affligée ou Relation de ce qui s'est passé dans cette ville depuis le 15 juillet 1724 jusqu'en 1726, avec des planches curieuses des exécutions qui ont eu lieu dans cette tragique affaire et le portr. de Jean-Godefroy Rösner, dessin. par Dobbeler et grav. par Mathieu Pool (*); trad. de l'allemand de D. E. Jablonski. *Amsterdam*, 1726, p. in-8, titr. en lett. roug. et noir.; rel. en veau marb., fil. dor. . . . . 15 — »

C'est l'intéressante relation du procès et du supplice de J.-G. Rosner, bourgmestre de Thorn, décapité le 7 décembre 1724, avec neuf autres de ces concitoyens, comme coupables de de luthéranisme, et d'avoir laissé piller un couvent de jésuites.

Daniel-Ernest Jablonski, qui le premier fit paroître cette histoire sous le titre de : *Das betrubte Thorn* (1725), étoit né à Dantzig, le 20 novembre 1660. Il fut successivement pasteur à Magdebourg (1683), recteur à Lissa (1686), pasteur à Kœnigsberg (1690), prédicateur du roi de Prusse, Frédéric Ier (1693), conseiller du consistoire (1718) et président de l'Académie de Berlin (1733). Il mourut dans cette ville le 25 mai 1741, et est classé parmi les plus célèbres théologiens de l'Allemagne protestante.

Charles-Louis de Beausobre auquel nous devons cette traduction, fut aussi pasteur à Berlin, membre de l'Académie de cette ville et conseiller privé du roi de Prusse. Il étoit né à Dessau, de parents françois en 1690, et mourut en 1753. Son récit est très-détaillé, et accompagné de preuves.

122. Bodium (*Herman*). L'union de plusieurs passaiges de l'Escripture sainte: Livre très-utile à tous amateurs de paix; par Vén. doct. Herman Bodium. Nouvellement reveu et corrigé. *S. l.*, 1539; 2 part. en 1 vol. pet. in-8 de 751 pages, v. ant. . . . . 60 — »

Livre très-rare, imprimé à Bâle ou à Neuchâtel, avec les caractères qui ont servi pour la *Déclaration de la Messe*, par Antoine

(1) Né à Amsterdam en 1697. Il avoit étudié la gravure en France.

Marcourt. On lit sur la garde du volume, cette note autographe : *Ce livre est meschant, et la lecture en est deffendue aux catholiques : en foy de quoy ay signé*, HOPIL, *vic. gén. d'Agen.* Ce prélat étoit probablement de la famille de Claude Hopil, qui mit au jour en 1604 un recueil de *poésies chrestiennes*, dont nous avons parlé dans le *Bulletin.* — Au surplus, le vicaire général d'Agen avoit raison de défendre la lecture du livre du docteur Bodium; car, ce traité est d'autant plus dangereux qu'il se compose uniquement d'extraits des Évangiles et des Saints Pères, destinés à servir de preuves aux thèses hétérodoxes de l'auteur : et les commentaires sont mêlés si habilement avec le texte, qu'ils semblent en faire partie. Nous signalerons seulement le chapitre *de la Sépulture des morts*, qui renferme des opinions opposées non-seulement aux doctrines catholiques, mais encore au sentiment humain qui inspire généralement le respect pour les morts. Le volume finit par un *Avis aux lecteurs fidèles*, par A. Sonnier, l'éditeur de cet ouvrage. (Voyez aussi l'article Marcourt.) Ap. B.

123. BONIFACIO (*Baldassare*). Historia ludicra, opus ex omni disciplinarum genere, selecta et jucunda eruditione refertum cum vita authoris et indice, etc. *Bruxellæ*, 1656, un fort in-4, à 2 col.; front grav. par Richard Collin, rel. en veau, br. . . . . 12—»

Édition qu'on recherche à cause de la table qui est faite avec beaucoup de soin et d'exactitude. C'est une pièce absolument nécessaire : pourtant elle manque dans la première édition. Sur la garde de cet exemplaire se trouvent des notes manuscrites de Haillet de Couronne (Jean-Baptiste-Guillaume), littérateur et biographe, né à Rouen, le 14 avril 1728, mort à Paris le 29 juillet 1810. Il avoit fait ses études au collége Louis-le-Grand et suivit la carrière militaire qu'il quitta en 1767, pour succéder à son père, lieutenant général criminel de Rouen. Il étoit secrétaire de l'Académie de cette ville et possédoit une bibliothèque de plus de 30 000 vol., dont le catalogue a été publié (Paris, Tilliard, 1810; in-8). Beaucoup de ses livres avoient été annotés par lui et sont recherchés des amateurs.

L'auteur de l'*Historia ludicra*, Baldassare Bonifacio, étoit né à Crême en 1586. Il professa le droit à Rovigo, d'où le surnom de *Rhodiginus* qu'il prend dans ses œuvres. Il enseigna aussi à Venise. La cour de Rome le chargea de plusieurs missions en Allemagne et le pape Urbain VIII le créa évêque de Capo d'Istria. Il fut l'un des fondateurs des académies *de' Nobili* de Venise et *de' Solliciti*

de Trévise. Il mourut en 1659 : c'étoit un savant aussi laborieux que désintéressé.

124. Bordelon (*L.*) De l'astrologie judiciaire, entretien curieux, etc. *Bruxelles*, 1710. In-12, cart. . . 16—»

Jolie édition; c'est un petit livre rare et amusant dans lequel, sous la forme du dialogue, l'auteur a rassemblé de nombreuses anecdotes sur les fausses prédictions des astrologues. Il a terminé son opuscule par les *Sentiments modernes de plusieurs fameux auteurs du jardinage*, où il est traité de l'influence des astres en agriculture. Laurent Bordelon, né à Bourges en 1653 est mort à Paris le 6 avril 1730. C'étoit un écrivain aussi abondant que modeste; ses ouvrages sont aujourd'hui estimés dans les cabinets des bibliophiles.

125. Breitenaviana Bibliotheca, sive opervm, librorvm, scriptorvm, ... qvae collegit Christoph. Gensch a Breitenau; catalogvs, præmissa est Memoria Breitenaviana, script. Joh. Henr a Seelen. *Lubecae*, 1747; 3 tom. en 2 vol. in-4, parch. . . . . 28 — »

Bon exemplaire. — Breitenau étoit né à Numburg le 12 août 1638; il occupa de hautes fonctions près de divers princes allemands et devint conseiller intime du roi de Danemark, Christian V. Il mourut à Lubeck le 11 janvier 1715. C'étoit un bibliophile fort érudit : sa bibliothèque ne contenoit pas moins de 12 918 ouvrages, dont Jean-Henri de Seelen nous donne ici le catalogue très-détaillé avec une biographie de Breitenau.

126. Briot. Histoire de l'empire ottoman, etc., trad. de l'anglois de Ricart, secrétaire de l'ambassade anglaise, envoyée par Charles II en 1675 auprès de Mahomet IV. *Paris*, *Cramoisy*, 1670; in-4, deux portraits grav. par de Larmessin, et nombr. grav. dans le texte, fort bien exécutées par S. Leclerc; maroq. citron, fil. et tranch. dor. . . . . 65—»

Bel exemplaire. Les gravures, reproduisant les costumes en usage alors dans l'empire ottoman, ont été dessinés sur les lieux mêmes et sont complétement originales. Elles ont d'autant plus de prix aujourd'hui que la plupart de ces costumes ont été singulièrement modifiés et tendent à disparoître chaque jour. Bientôt ce

ne sera plus que sur de semblables dessins que l'on pourra reconstituer l'ancien empire turc et sa splendeur jadis proverbiale. — Sur une des gardes d'entrée de ce beau volume on lit un *Auis au lecteur* (manuscrit) qui rectifie deux erreurs d'impression. Cet avis est de l'écriture de Le Riche, bibliophile éclairé, dont la signature se trouve sur le titre.

Pierre Briot étoit originaire de la Franche-Comté. Il vécut de 1636 à 1700 environ. Il a traduit de l'anglois, avec goût et fidélité, plusieurs ouvrages historiques. Jamais la Turquie n'avoit été aussi bien représentée que dans son ouvrage.

Sébastien Le Clerc, qui en a gravé les figures, étoit né à Metz le 26 septembre 1607. On peut le classer parmi les enfants célèbres, car, dès l'âge de douze ans, il enseignoit le dessin, qu'il avoit appris de son père, habile orfévre. Sébastien s'appliqua à la géométrie, à la physique et surtout à la perspective. D'abord ingénieur-géographe (1660-1663), il quitta son emploi pour se livrer entièrement à la gravure et y acquit bientôt une grande reputation. Il fut admis à l'Académie de peinture en 1672 et nommé professeur de perspective. Colbert le pensionna, le logea aux Gobelins et le créa graveur du cabinet du roi Louis XIV. Les compositions de Le Clerc ont de l'étendue, de la profondeur. Son faire est large, sa pointe moelleuse, son burin agréable. Il mourut à Paris, le 29 octobre 1714.

127. Bauti (*Giovanni-Micheli*). De Historiæ laudibus, sive de certa Via et Ratione qua sunt rerum scriptores legendi. *Cracoviæ*, 1588; pet. in-8°, caract. ital.; rel. en veau fauve, fil. dor. . . . . 28 — »

Bel exemple d'un livre rare. Jean-Michel Bruto ou Bruti étoit né à Venise vers 1515; obligé de s'exiler, il passa sa vie à voyager. On le voit à Padoue avec Lazaro Buonamici; puis à Florence avec Pietro Vettori, Pietro Angelioda Barga et d'autres littérateurs distingués. Il vint deux fois en France, et se fit, en Espagne, avec Paolo Tiepolo, ambassadeur de Venise. Étienne Battori, prince de Transylvanie, le chargea d'écrire l'histoire de ce pays; à Vienne, Bruti fut aussi l'historiographe de l'empereur Rodolphe, enfin il retourna en Transylvanie, où il mourut peu fortuné en 1594. Bruti a beaucoup écrit. Outre la pureté et l'élégance de sa latinité, on remarque la franchise et la vérité qui règnent dans ses ouvrages. Tiraboschi en fait le plus grand éloge.

128. Bruyerin-Champier (*J. B.*). Dipnosophia seu Sitologia, Escvlenta et Pocvlenta, quæ cuiuis Nationi, Homini,

Sexui, Sanis, Ægris, Senibus, Iuuenibus, idonea vel minus, vsu probata complectens omnia, avctore Ioanne Brvyerino Campegio, Lugdunensi. Reuisa, emaculata, etc. Ab Othone Casmanno, *Francofvrti*, 1606; un fort vol.; rel. en veau fauve, fil. et tranch. dor. . . . . 24 — »

Très-rare exempl. bien conservé et bien complet. Jean-Baptiste Bruyerin ou La Bruyère fut médecin de François Ier et de Henri II. Il étoit né à Lyon vers 1510, et a laissé plusieurs ouvrages estimés sur la médecine et l'histoire naturelle. Le livre que nous citons ici est plus généralement connu sous le titre de : *De Re cibaria*; il a pour objet principal de faire concorder *la cuisine*, *l'alimentation*, avec la santé, l'hygiène; mais l'auteur y a joint des chapitres sur l'histoire naturelle, la botanique, etc., qui en font un traité fort intéressant, même au point de vue scientifique.

Othon Casmann, qui a revu cette édition, étoit docteur du gymnase et pasteur à Stade (Hanovre). Il a écrit avec succès sur l'histoire naturelle et la théologie.

129. Burchard (*Jean*). Specimen historiæ arcanæ sive Anecdotæ de Vita Alexandri VI, papæ, seu Excepta ex diario Johannis Burchardi, Capellæ Alexandri VI ceremoniarum magistri. Edente G. G. L. (Godefroy-Guillaume Leibniz). *Hanoveræ*, 1686, in-4°, rel. en veau jaspé. . . 30 — »

Très-rare. Nombreuses et curieuses notes sur les gardes par Haillet de Couronne. Cette édition est la seule : Leibniz en préparoit une plus complète lorsqu'il mourut à Hanovre, le 14 novembre 1716. Il étoit né à Leipzigen, en 1646. Cet illustre philosophe a joint au *Diario* de Burchard une courte mais substantielle préface.

Jean Burchard, né à Strasbourg, mort le 6 mai 1505, fut maître des cérémonies pontificales et évêque de Cità-di-Castello. Son journal est fort estimé des antiquaires à cause des détails qu'il donne sur certains faits accomplis à la cour papale, détails qu'on ne trouve point ailleurs, entre autres le récit exact du cérémonial qu'on observa pendant le séjour de Charles VIII à Rome. A la p. 77, nous lisons les particularités d'une autre fête donnée par le duc de Valentinois à son père Alexandre VI et à sa sœur Lucrèce. Par un sentiment facile à comprendre, nous nous abstiendrons de traduire. Voici le texte : « Dominica ultima mensis octobris in sero fecerunt cœnam cum duce Valentinensi in camera sua in palatio Apostolico quinquaginta meretrices honestæ, corte-

gianæ nuncupatæ, quæ post cœnam chorearunt cum servitoribus et aliis ibidem existentibus, primo in vestibus suis, deinde nudæ. Post cœnam posita fuerunt candelabra communia mensæ cum candelis ardentibus et projectæ ante candelabra per terram castanæ, quas meretrices ipsæ super manibus et pedibus nudæ candelabra per transeuntes colligebant, Papa, Duce et Lucretia, sorore sua, præsentibus et aspicientibus, etc., etc. » N'oublions pas que Burchard étoit maître des cérémonies; on ne peut donc contester sa minutieuse exactitude, mais son journal peut être appelé justement *Chronica scandalosa papæ Alexandri sexti.*

130. Busbecq (*Augier, Ghislain*). Legationis tvrcicæ Epistolæ cum Ind. *Francofvrti*, 1595; pet. in-8°; veau, en rel. du temps et très-bonne édition. . . 18—»

Busbecq, Bousbecq et quelquefois Bousebecque, naquit en 1522, à Commines (Flandre). Il étoit fils naturel d'un seigneur flamand, mais il fut légitimé par Charles-Quint. Il étudia dans les universités les plus célèbres de Flandre, de France et d'Italie, et devint l'un des premiers de la cour d'Allemagne. Ferdinand, roi des Romains, le chargea de missions en Angleterre et à Constantinople (1554); Maximilien II lui confia l'éducation de ses enfants (1562); il accompagna à Paris l'archiduchesse Élisabeth qui venoit épouser Charles IX; Rodolphe II le nomma son ambassadeur près la cour du Louvre (1592), mais dans un voyage il fut arrêté par un parti de ligueurs et, quoiqu'il ne lui fût fait aucun mal, il en mourut d'effroi le 28 octobre 1592, au château de Maillot, près Rouen.

Pendant son séjour en Turquie, il fit une collection d'inscriptions grecques curieuses qu'il communiqua à André Schott, à Juste Lipse, à Jean Grutter dont il étoit l'ami. C'est à lui entre autres qu'on est redevable du fameux monument d'Ancyre, élevé en l'honneur d'Augustin; il donna aussi plus de cent manuscrits grecs à la Bibliothèque de Vienne. N'oublions pas surtout que l'on doit à Busbecq l'introduction en Europe du marronnier d'Inde et de plusieurs autres arbres de l'Orient.

Dans ses *Lettres sur la Turquie*, Busbecq analyse la politique, les éléments de force et de foiblesse de la Porte, avec tant de profondeur et de précision que cet ouvrage, même aujourd'hui, est instructif. Son style est pur et élégant.

131. Carles (*Lancelot* de). De Francisci Lotharingi, Guisii ducis, postremis dictis et factis, ad regem (Charles IX) epistola, s. l. n. d. *per Ioanem Veterem* (*Paris*, 1563);

pet. in-8°, parchemin sur lequel se trouve de l'écriture du dixième siècle.; ex. bien conservé. . . . . 28—»

Document historique curieux. Il contient le récit circonstancié des derniers jours du duc François de Guise, c'est-à-dire depuis le 18 février 1563, où Poltrot de Meré le blessa mortellement d'un coup de pistolet devant Orléans, jusqu'au moment où le duc expira le 24 février suivant. Lancelot de Carles étoit né à Bordeaux vers 1505. Henri II le chargea d'une mission à Rome, et à son retour lui donna l'évêché de Riez. C'étoit un homme fort érudit, lié avec le chancelier de l'Hôpital, Ronsard, Joachim de Bellai et autres poëtes qui l'ont célébré dans leurs vers. Il se servoit de la langue latine avec éloquence. Il mourut à Paris vers 1570.

132. Carmina. Recueil factice de poésies latines, contenant : 1° Io. Vaccari sylva, cvi titvlvs Parrhisia, etc. *Barranis*, 1522; — 2° Io. Fr. Qvintiani Stoae, Cléopolis; Orpheos lib. III, Disticha in Ovidii fabulas Metamorphoseon; Elegia in Beroaldi Mortem, Threnos, etc., etc. *Paris*, 1514; lett. cap. ornées, beau texte; rel. ancienne en veau gauffré; la couverture et le titre ont été réparés. 48—»

Cet exemple est très-précieux; il contient des notes marginales aussi curieuses qu'intéressantes du savant académicien Bernard de La Monnoye. Cet érudit naquit à Dijon, le 15 juin 1641. Son père étoit un honnête pâtissier enrichi qui lui fit donner une belle éducation, et le fit recevoir avocat à Dijon en 1662. Mais de La Monnoye quitta bientôt le barreau pour la littérature, vint à Paris, publia plusieurs ouvrages pleins de critique, et entra le 23 décembre 1713 à l'Académie françoise. Ruiné complétement à la suite des spéculations de Law, il dut vendre sa bibliothèque et jusqu'aux médailles pour vivre. De généreux amis lui vinrent en aide, et il put terminer sa longue et laborieuse existence sans trop de misère, le 15 octobre 1728, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il est justement placé au premier rang des critiques françois.

Juan Vacca dont ce recueil contient la *Parrhisia*, dédiée à Guill. Budé, étoit né en Espagne. Il professoit à Paris au collége de Lisieux. Il a traduit les Sylves de Stace. Sa versification est élégante et agréable.

Giovanni-Francesco Conti dit *Quinzano*, et plus connu sous les pseudonymes de *Quintianus Stoa*, étoit né à Quinzano près Brescia, en 1484. Il professa les belles-lettres à Padoue et à Pavie. Louis XII le couronna poëte royal, et il fut le précepteur de François Ier,

chez lequel il développa le goût de la littérature et des arts à un haut degré. Il retourna dans sa patrie, où il mourut à Pavie, en 1557. Ses poésies sont très-nombreuses et variées.

133. Caryophilus (*Blasius*). De antiqvis marmoribvs, etc. *Vindobonæ*, 1738, in-4, titr. en lettres rouges et noires; fort beaux caractères; grav. dans le texte, mar. citron, filets et tr. dor. (*Derome*). . . . . 45—»

Magnifique exemplaire en grand papier d'un ouvrage hautement apprécié par tous les antiquaires. Biagio Garofalo, son auteur, étoit né à Naples en 1677. Il vécut dans l'intimité de Clément XI, du cardinal Passionei et du prince Eugène de Savoie et passa une longue partie de sa vie à Rome et à Vienne, où il mourut en 1762.

134. Cheisolme (*Guillaume*). Examen confessionis fidei calvinianæ quam Scotis omnibus ministri calviniani subscribendam et jurandam proponunt. *Aventone*, *Jac. Bramereau*, 1601; in-8°, front., veau marbr. . . . 30—»

Livre rare et peu connu; il est orné d'un beau frontispice et des armes du roi d'Écosse : le tout gravé par Serret.

Guillaume Cheisolme ou Geyssolm, Écossois, succéda en 1584 à son oncle Guillaume Cheisolme qui, chassé par les religionnaires, se réfugia en France, où il obtint l'évêché de Vaison, au Comtat-Venaissin. Guillaume IIe du nom, évêque de Vaison, fut envoyé par le pape, en qualité de légat, près de Jacques VI, roi d'Écosse, et mourut dans sa patrie en 1629, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La réforme religieuse avoit fait de grands progrès en Écosse, depuis l'an 1559; et Jacques VI, le fils de Marie Stuart, élevé par le célèbre George Buchanan, n'abandonna jamais la religion protestante. En 1580, les ministres calvinistes rédigèrent une profession de foi, qui fut signée par le roi, approuvée et confirmée par le Parlement. C'est cette profession de foi que Cheisolme examine et qu'il cherche à réfuter. Il dédia son ouvrage à Jacques VI, dans l'espoir de le convaincre de la fausseté des nouvelles doctrines, et de l'engager à restaurer dans ses États la religion catholique. L'avis au lecteur est suivi du texte de la profession de foi, en écossois et en latin, ainsi que de deux épigrammes latines adressées par Cheisolme au roi d'Écosse, et de quelques autres pièces de vers. Nous n'analyserons point ce traité de théologie polémique. Nous ferons seulement remarquer que l'auteur et le livre

sont essentiellement Écossois, et que cette œuvre rappelle des faits et des personnages qui se rattachent à l'histoire civile et religieuse de l'Écosse. Ap. B.

135. Criniti (*Petri*). 1° De honesta disciplina, lib. xxv; — 2° De poetis latinis, lib. v; — et 3° Poematum, lib. II; — ensemble: Christophori Landini. 1° De vita actiua et contemplatiua; — 2° De summo bono; — 3° In Publij Virgilij Maronis Allegorias. *Parisiis*, in ædibus *Ascensianis* (*Jehan Petit*), 1510; in-fol.; très-beaux caract. semi-goth.; titre en lett. roug. et noir.; lett. cap. orn. et cribl.; rel. en bois, dos en parch. gauff.; fermoirs. 48 — »

Bel exemplaire bien conservé dans sa reliure primitive.

Pietro ou Riccio Crinito (Le Chevelu) étoit né à Florence en 1465. Élève de Politien, il se chargea, comme lui, de l'éducation de quelques enfants des premières familles de Florence. Il paroît que dans l'exercice de ses fonctions il n'apportoit pas toute la gravité convenable. On le soupçonna même du vice dont on avoit accusé son maître. D'après Paul Jove, un jour qu'il jouoit avec ses écoliers, un d'eux lui jeta à la face un verre d'eau froide; le malheureux professeur en mourut de honte et de saisissement (*doloreque contumeliæ in ἀχγνη ætatis decessit*). Il n'avoit pas encore quarante ans. Son *De honesta Disciplina* fut dédié à Bernardo Caraffa, évêque d'Antioche. C'est un recueil composé à la façon des *Noctes atticæ* d'Aulu-Gelle et qui ne manque ni de variété ni d'intérêt malgré la critique qu'en a fait Marc-Antoine Muret. Ses *Vitæ poetarum latinorum* contiennent les biographies des poëtes latins depuis Livius Andronicus jusqu'à Sidoine Apollinaire. Ugolino Verino a fait un grand éloge des deux livres de poésies qui complètent l'œuvre imprimée de Crinito : les vers en sont faciles et gracieux.

Cristoforo Landino, né en 1424, étoit aussi Florentin. Il s'appliqua d'abord à la jurisprudence, mais il quitta le barreau pour la philosophie et les lettres anciennes. Il contribua activement à cette renaissance platonicienne qui honora sa patrie au quinzième siècle et devint un des principaux membres de l'académie fondée par Cosme de Médicis. Pierre de Médicis lui confia l'éducation de ses deux fils, Laurent et Julien. A partir de 1457 jusqu'à sa mort, arrivée à Prato-Vecchio en 1504, Landino ne cessa de professer avec éclat les belles lettres, et ses ouvrages furent justement célèbres.

136. Dale (*Antoine van*). De Origine ac Progressu idolatriæ et superstitionum ; — De vera ac falsa prophetia, etc. *Amstelodami*, 1696, un fort vol. in-4°, veau marbr. 18 — »

Bon exemplaire qui a appartenu à l'abbé Xaupi avec son *ex libris*. L'auteur Ant. van Dalen, naquit le 8 novembre 1638, à Harlem, où il mourut le 28 novembre 1708. Il suivit d'abord la carrière commerciale qu'il quitta pour se faire prédicateur mennonite, puis il devint médecin-directeur (*poliatre*) de l'hospice de Harlem. Ses écrits prouvent qu'il possédoit des connoissances très-variées, très-étendues. Le latin, le grec, l'hébreu lui étoient familiers. « C'étoit, dit Leclerc, dans la *Bibliothèque choisie*, un homme de bon commerce, qui savoit mille histoires, et qui parloit de tout avec assez de liberté. Ennemi juré de toute superstition, il s'en moquoit ouvertement aussi bien que de l'hypocrisie. » Son but dans l'ouvrage que nous citons est de démontrer que de tout temps, les oracles, les prophéties, etc., n'ont été qu'une fourberie des prêtres pour entretenir et exploiter l'ignorance et la superstition des peuples. Van Dalen, qui lui-même étoit ecclésiastique, ne parle évidemment ici que des ministres des religions anciennes ou idolâtres. Son livre est fort curieux.

137. Des Loix (*Jean*). Specvlvm Inqvisitionis Bisvntinæ. *Dolæ*, 1628 ; un très-fort vol. pet. in-8° de 791 pages suivies d'un traité Jus canonicum pro officio sanctæ inquisitionis (98 pages), et d'un Index ; FRONT. GRAVÉ et lett. cap. orn. ; rel. en veau. . . . . 28 — »

Ce livre est très-rare et curieux. C'est le manuel des inquisitionnaires, rédigé par un de leurs principaux dignitaires. Il contient toutes les pièces, tous les textes qui peuvent militer en faveur de de cette institution, c'est-à-dire le *Jus canonicum pro officio sanctæ inquisitionis*. — Jean des Loix qui le publia, étoit né à Tournehem près Saint-Omer, en 1568. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et quoique sujet espagnol, vint en France prendre ses gardes académiques. Il se fit remarquer comme prédicateur, et fut élu provincial de son ordre en 1619. En 1623, la congrégation du Saint-Office le constitua inquisiteur-général pour la Franche-Comté. Le P. des Loix remplit ces fonctions durant vingt-six ans. Il se retira ensuite dans les Pays-Bas, où il mourut le 22 janvier 1658. C'étoit un théologien très-profond et distingué.

138. Drusius (*Johannes*). Animadversiones, in quibus præter dictionem Ebraicam plurima loca Scripturæ interpre-

tumque veterum explicantur, etc. *Lvgdvni Batavorvm*, 1585; in-8°; parch. . . . . 10 — »

Bonne dissertation dans laquelle l'auteur a traité avec lucidité plusieurs points obscurs de l'Écriture sainte. Jan der van Driesche (en latin *Drusius* ou *Drieschius*) étoit né à Oudenarde, le 28 juin 1550, il professa les langues orientales à Oxford, puis à Leyde, où il mourut le 12 février 1616[1].

139. Dumas (*Jean*). — Traité du suicide. *Amsterdam*, 1773; in-8; broch. non coup., vignette-titre grav. . 10 — »

C'est un ouvrage plein de morale et de bons sentiments, qui combat éloquemment le *meurtre de soi-méme* en s'appuyant surtout sur la religion chrétienne. Il est fâcheux que ce livre ne soit pas connu. L'auteur, quoique mort à Leipzig le 4 août 1799, étoit d'origine françoise. Il professoit l'Évangile selon la réforme. Il dit avec raison que depuis quelque temps le suicide devient trop commun, dans toutes les parties du monde chrétien, pour ne pas devoir attirer l'attention des amis de l'humanité.

140. Éclaircissements des prétendues difficultez proposées à Mgr l'archevesque (de Rouen), sur plusieurs points importants de la morale de Jésus-Christ, par un Dr en Sorbonne, du diocèse de Rouen. S. L. (*Rouen*), 1697; in-12; rel. en veau jaspé. . . . . 10 — »

Ce livre est celui d'un ecclésiastique janséniste répondant à un écrivain moliniste resté également inconnu. Notre auteur, s'il n'est pas le P. Noël Alexandre, dominicain et auquel on doit de nombreux et savants travaux, s'est du moins fortement inspiré de sa *Theologie morale et dogmatique*, publiée en 1693. C'est autant une attaque contre les doctrines émises par les PP. jésuites qu'une défense des préceptes par le P. Alexandre qui, zélé partisan du jansénisme, fut exilé à Chatellerault en 1709 et lutta avec persévérance contre la fameuse bulle *Unigenitus* et pour les libertés du clergé gallican. Il étoit né à Rouen en 1639 et mou-

(1) La cause de sa mort est assez curieuse : Le 8 février 1616, les curateurs de l'Université de Leyde le réprimandèrent de soutenir contre Sibrand Lubbert qu'on ne devoit pas blâmer les anciens d'avoir dit : « Que la sagesse divine a été *créée* (*Prov.* VII). » C'étoit *engendrée* que les anciens devoient dire. Driesche fut accusé d'arianisme et condamné à s'excuser devant Lubbert. Il subit la sentence, mais mourut de douleur trois jours après.

rut le 21 août 1724. Il enseigna longtemps la philosophie et la théologie. Il joignoit à une profonde érudition les vertus d'un vrai chrétien et, quoique ses écrits fussent condamnés par la cour de Rome, il n'en conserva pas moins l'estime de Benoît XIII qui qui ne l'appeloit que *son maître*. Que ce livre soit ou non sorti de sa plume, il y règne beaucoup de probité, de logique et une grande connoissance des autorités religieuses. Il est fâcheux que l'auteur ait employé souvent des termes un peu vifs pour qualifier son adversaire et ses propositions; mais ces exemples se rencontrent fréquemment dans les *discussions* religieuses ou savantes.

141. EGERTON. Vie et caractère de Thomas Egerton etc., grand-chancelier d'Angleterre; avec une Vie de John Egerton, évêque de Durham; et une notice sur Francis Egerton, duc de Bridgewater. S. l. ni d.; pet. in-f°; rel. en veau fauve à fil, non rogné. . . . . 18 — »

Tiré à petit nombre et n'a pas été mis dans le commerce (Exemplaire Châteaugiron). — Nombreuses et intéressantes notes historiques.

Thomas EGERTON, baron d'ELLESMÈRE et vicomte *Brackley* naquit dans le Chestershire en 1540. Il débuta avec éclat dans le barreau : la reine Élisabeth le nomma solicitor-general en 1581 et attorney-general en 1594; le 6 mai 1595, il devint garde des sceaux. En 1598, il fut chargé de traiter avec la Hollande et en 1600 avec le Danemark; il eut ensuite à instruire contre le duc d'Essex et plus tard (1603) contre les jésuites. Il s'acquitta de ces missions importantes et difficiles avec talent et intégrité. Le roi Jacques Ier le créa grand chancelier et le chargea de négocier l'acte d'union entre l'Angleterre et l'Écosse (1604). Il étoit à la même époque chancelier de l'Université d'Oxford. La mort seule mit fin à son activité, le 15 mars 1617 à York.

John EGERTON étoit né à Londres le 30 novembre 1721. Il fut successivement évêque de Bangor (1756); de Lichfield et de Coventry (1768) et de Durham (1771). Il se distingua par ses vertus chrétiennes et son esprit conciliant. Il mourut à Londres le 18 janvier 1787.

Francis EGERTON duc de *Bridgewater*, etc., naquit en 1729 et mourut le 8 mars 1803. Le grand acte de sa vie est la construction du canal de Bridgewater entre Worsleymill et Manchester, puis Liverpool : gigantesque entreprise qui le fait compter à juste titre parmi les bienfaiteurs de son pays. Il possédoit un revenu de 110 000 liv. sterl. et avoit acheté pour 43 000 liv. sterl. la

galerie de tableaux du duc d'Orléans, une des plus riches de l'Europe (1796). Il ne s'étoit pas marié et en lui s'éteignit la ligne directe des Egerton.

142. ESTIENNE (*Charles*). De Vasculis, advles centulorum causa ex Bayfio decerptus, addita vulgari lat. vocum interpretatione. *Parisiis, ex officina Rob. Stephani*, 1535; pet. in-8°; pp. encad. en rouge; cart. . . . . 15 — »

Cet opuscule est très-rare; il fut tiré à peu d'exemplaires. C'est un extrait du grand traité *De re vascularia* de Lazare de Baïf, qui, né vers la fin du XVe siècle au château des Pins près de La Flèche, mourut en 1547, après avoir été conseiller du roi de France, François Ier, et ambassadeur à Venise et en Allemagne. Charles Estienne fut professeur du fils de Baïf, Antoine, qui devint un des meilleurs poëtes de la Pléiade, et dit à ce sujet :

Charle Estienne premier, disciple de Lascare,
M'apprist à prononcer le langage romain.....

Antoine nous apprend encore que son père, partant pour son ambassade d'Allemagne en 1540,

. . . . . menoit en voyage
Charle Estienne et Ronsard, qui sortoit hors de page,
Estienne, médecin, qui parlant bien estoit...

En effet, Charles Estienne étoit un savant fort distingué; il a laissé des écrits remarquables. Lorsque son frère Robert s'exila de Paris, Charles, pour sauver les intérêts de sa famille, prit la direction de l'imprimerie des Estienne. Il fut l'auteur et l'éditeur d'excellents ouvrages; cependant la fortune ne lui sourit pas et il mourut en FN PRISON POUR DETTES en 1564! Il étoit né en 1504.

143. FAVRE (*Guillaume*). Mélanges d'histoire littéraire avec des Lettres inédites d'Auguste-Guillaume Schlegel et d'Angelo Mai; publiées par J. Adert; *Genève*, 1856; 2 vol. in-8°; broch.; portr. . . . . 20 — »

OEuvres complètes et posthumes de G. Favre; tirées à TROIS CENTS EXEMPLAIRES avec un soin tout exceptionnel comme impression, correction, papier, etc., *et qui n'ont pas été mises dans le commerce*.

G. Favre étoit né à Marseille le 1er juin 1770; d'abord négociant dans sa ville natale, il émigra à Genève en 1792. Il consacra dès lors tout son temps à l'étude; il en fut distrait pourtant par quelques fonctions civiques; mais aussitôt que les événements

politiques le lui permirent, il reprit ses habitudes studieuses. Il mourut à Genève le 14 février 1851. — Le premier volume de son œuvre est consacré à Jean-Marius Philelfe, le célèbre helléniste. C'est un livre abondant en notes très-précises et suivi d'un appendice considérable qui contient, entre autres excellents documents, les biographies des hellénistes les plus distingués de l'Italie jusqu'au XIVe siècle. — Le second volume se compose de : *Recherches sur les histoires fabuleuses d'Alexandre le Grand* (travail très-curieux); *Essai sur la littérature des Goths;* Notice sur les livres imprimés à Genève dans le XVe siècle. — Ces travaux, consciencieusement élaborés, sont dignes de l'attention des bibliophiles.

144. Fedrici (*Cesare dei*). — Viaggio nell' India et oltra l'India. *Venetia*, 1587; pet. in-8 cart. . . . . 24 — »

Édition devenue rare. — Fedrici partit de Venise en 1663 : il visita Tripoli (Syrie), Alep, Bagdad, Ormuz, prit terre sur la côte de Malabar et, durant dix-huit années, il se livra au commerce et parcourut l'Inde et les mers environnantes. Il ne revint à Venise que le 5 novembre 1581. On conçoit que durant un aussi long espace de temps, il a pu faire des observations utiles sur les pays qu'il a visités, et surtout sur l'Inde où il résidoit. Son livre contient des remarques sur les usages, les coutumes, les productions de cette vaste contrée. La relation de Fedrici est très-estimée et peut fournir des documents curieux pour l'histoire de la Perse et de l'Inde au seizième siècle. Elle n'a jamais été traduite.

145. Fournier (*George*). Traité des Fortifications ou Architecture militaire, tiré des places les plus estimées de ce temps. S. l. ni d. (*Paris, Jean Hénault*, 1649); pet. in-12; 110 pl. grav.; maroq. rouge, fil. et tranch. dor, (*anc. rel.*) vol. RARE . . . . . 28 — »

C'est un cours complet de la science de fortifier les places; l'auteur y compare les systèmes de Coehorn et de Vauban. Les planches sont bien exécutées et faciles à comprendre. Des échelles donnent la valeur des élevations et des distances, la portée des feux. La première planche représente une vue du Mont-Saint-Michel.

Le P. George Fournier naquit à Caen en 1595. Il se fit jésuite en 1619 et enseigna douze années les mathématiques à Tournai. Plus tard il fut attaché à la marine royale en qualité d'aumônier

et eut ainsi la facilité de perfectionner ses connoissances en hydrographie et en tactique.

146. Froger (*François*). Relation d'un voyage fait en 1695-1697, aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brezil, Cayenne et isles Antilles par une escadre commandée par M. de Gennes. *Paris*, 1699; in-12; front. titre et 12 cart. ou plans grav. par Inselin; rel. en veau fauve; fil. orn. et tranch. dor. (*Bozerian* jeune). . . 15 — »

Bon exemplaire. Ce récit est exact, très-curieux et bien écrit. — L'auteur, *François* Froger, né en 1676, vivoit encore en 1715. En 1694, malgré son jeune âge, il obtint d'être placé sur l'escadre commandée par M. de Gennes; cette expédition étoit armée dans le but de nuire au commerce anglois sur les côtes d'Afrique, du Brésil et dans la mer du Sud. Une partie de ce plan fut seule exécutée : car après avoir détruit les établissements anglois de la Gambie et avoir visité Rio-de-Janeiro, l'escadre françoise embouqua vainement le détroit de Magellan; elle ne put dépasser le port Gallant et dut gagner les Antilles; puis la Rochelle (21 avril 1697).

La relation de Froger est fort estimée; elle est surtout remarquable sous le rapport de l'hydrographie et de l'histoire naturelle.

147. Gerdes (*Daniel*). — Florilegium historico-criticum librorum rariorum. *Groningæ et Bremæ*, 1763; in-8, v. vert. . . . . 15 — »

Cet ouvrage est recherché à cause des bons renseignements qu'il donne sur une grande quantité d'auteurs et de livres aujourd'hui peu connus. Gerdes, érudit très-remarquable, étoit né à Brême le 9 avril 1698. Il fut prédicateur à Wageningen et mourut professeur de théologie à Utrecht le 11 février 1765.

148. Gervaise (*Nicolas*). — Description du royaume de Macaçar. *Ratisbonne*, 1700; in-12; rel. en veau jaspé, avec fig. . . . . 10 — »

Cet ouvrage, dédié au P. de Lachaise, confesseur de Louis XIV, est fort recherché à cause des documents curieux qu'il contient sur Macaçar. Situation et nature de ce pays; mœurs, habitants, lois, coutumes, etc.; rien n'est omis.

Nicolas Gervaise étoit né à Paris en 1662. En 1682, il partit comme missionnaire jésuite pour Siam où il resta quatre années. Il revint en France amenant deux fils du roi de Macaçar auquel il

donna une éducation européenne. Il devint ensuite curé à Vannes, prévôt de Suèvre (Blaisois), enfin évêque d'*Horren*. Il partit aussitôt avec plusieurs ecclésiastiques pour aller christianiser son diocèse, situé, disoit-on, dans l'Amérique centrale, mais il fut massacré avec toute sa suite par les Indiens de la Guyane le 20 novembre 1729.

149. GIRARD (*le P. J. B.*). Recueil général des pièces concernant le procez entre la demoiselle Catherine Cadière, religieuse clariste, et le P. Jean-Baptiste Girard, jésuite, accusé par la sœur Cadière de viol, rapt, avortement, subornation de témoins, inceste spirituel, enchantement, etc., etc. *Paris* et *Aix*, 1731, un fort in-f°; rel. en veau jaspé. 80 — »

Cet exemplaire contient non-seulement *toutes* les pièces imprimées relatives à ce célèbre et scandaleux procès, mais aussi les chansons, complaintes, pont-neufs, épigrammes, etc., auxquels il donna lieu. Ces dernières pièces sont manuscrites et rendent ce volume UNIQUE.

Jean-Baptiste GIRARD était né à Dôle, vers 1680. Il entra chez les jésuites d'Aix en 1698 où il professa, avec succès, durant dix années, la philosophie, et les humanités. « Doué d'une éloquence douce et entraînante, il se consacra ensuite à la prédication et à la direction spirituelle des femmes et, affirment quelques-uns de ses biographes, il fit rentrer dans les voies du salut un nombre infini de pécheresses du grand monde, et décida bien des pauvres filles à embrasser la vie religieuse. » Malheureusement son zèle ne parut pas avoir toujours un but évangélique et sa chute (ou sa trop vive charité) donna lieu à un des plus scandaleux procès qui aient affligé les chroniques judiciaires ecclésiastiques.

Voici un récit succinct de ce procès célèbre, dont aujourd'hui on ne permettroit pas la publicité tant les détails y sont précis et révoltants pour la morale la moins sévère. On n'en peut réellement retracer que les faits principaux.

En avril 1728, le P. Girard devint à Toulon directeur du séminaire des aumoniers de la Marine. Sa réputation comme orateur, son air de modestie, d'austérité même lui attirèrent bientôt un grand nombre de pénitentes; de ce nombre fut Marie-Catherine Cadière. C'étoit une fille de 18 ans, d'une merveilleuse beauté, d'un tempérament ardent; l'esprit exalté par la lecture assidue de livres mystiques, elle crut voir dans le P. Girard le confesseur que Dieu destinoit à la direction de son âme. Des rapports purement spirituels s'établirent d'abord entre eux; mais les conversa-

tions du confessionnal prirent peu à peu un caractère intime : le confesseur alla voir sa pénitente chez elle et ils restèrent de longues heures enfermés ensemble. Nous renvoyons aux mémoires des avocats et aux pièces du procès pour apprendre comment ces deux dévots personnages employoient leur temps. M. Ad. Rochaz (de Die), qui a compulsé avec soin ce volumineux dossier, l'explique ainsi : « Entraînés l'un vers l'autre *à leur insu*, par l'amour le plus ardent, ils commencèrent à parler de leurs âmes comme de deux sœurs exilées sur la terre, devant s'aimer et se soutenir mutuellement dans cette vallée de larmes ; pour avancer en perfection et rendre leur union spirituelle plus intime, ils se livrèrent aux mêmes pratiques, s'infligèrent les mêmes actes de mortification. Ils se donnoient mutuellement la discipline. Le confesseur baisoit dévotement les traces laissées par le fouet sur le corps de sa belle pénitente, il serroit avec passion sa sœur bien-aimée, qui sous son étreinte tomboit dans des défaillances et des extases..... Catherine Cadière, qui paroît être toujours restée de bonne foi dans ces singuliers égarements, se persuadoit, à l'aide d'aspirations hystérico-mystiques, que tout cela étoit caresses du divin époux, épreuves de l'amour div. » Selon les PP. Backer : « Cette jeune fille se berçoit de toutes les illusions du quiétisme, et ne parloit que des miracles dont elle se croyoit être l'objet. » Quant à son directeur, il dut avoir la conscience de ses actions, puisque, d'après les pièces du procès, il est formellement accusé d'avoir fait prendre à son amie des breuvages qui déterminèrent un avortement. Dès cet instant, craignant les révélations de sa pénitente, il chercha à se débarrasser d'elle et la décida à prendre le voile chez les religieuses de Ste Claire d'Ollioules. D'abord elle continua à recevoir les visites de son directeur, les entretiens mystiques suivirent leurs cours ; « mais, dit encore M. Rochaz, ces visites devinrent de plus en plus rares ; au désespoir de se voir abandonnée, la Sr Cadière écrivit à son directeur lettres sur lettres pour l'appeler au secours de son âme qui *éprouvoit* loin de lui *de l'aridite dans la prière*. » Le P. Girard resta sourd à ses instances et résolut de l'envoyer dans un couvent de chartreuses du diocèse de Lyon. Malheureusement pour lui, l'évêque de Toulon vint enfin appeler la publicité sur ces mystiques impuretés. Il défendit à la Gadière de s'éloigner d'Ollioules et lui donna pour directeur le P. Nicolas, prieur des Carmes de Toulon. Ce religieux reçut de la jeune fille les révélations les plus étranges, mais les plus complètes, aveux qu'elle renouvella d'ailleurs en justice. Pour arrêter le scandale, les jésuites obtinrent contre elle une lettre de cachet. Ses deux frères, l'un prêtre, l'autre dominicain, prirent sa défense.

A son tour le P. Girard fut arrêté; sa compagnie intervint pour lui et attaqua les plaignants et même le P. Nicolas. Après une longue procédure, dont il est impossible de trouver les détails plus complets que dans le volume qui nous occupe, le parlement d'Aix, rendit le 10 octobre 1731 un arrêt qui mettoit hors de cause le carme Nicolas, dénonciateur, les frères Cadière plaignants, condamnoit la fille Cadière comme calomniatrice aux dépens, et, déclarant le P. Girard innocent, le renvoyoit néanmoins devant la justice ecclésiastique de l'official. Sur *vingt-cinq juges*, *douze* avoient voté *pour qu'il fût brûlé vif!!!* Ce singulier jugement souleva contre le parlement d'Aix une nuée de pamphlets et de brocards, recueillis pour la plupart, dans notre exemplaire. Nous y trouvons ce quatrain de Voltaire :

Le père Girard, remply de flamme,
D'une fille a fait une femme;
Mais le Parlement plus habile
D'une femme a fait une fille.

Quant au P. Girard, l'official le renvoya absous dans ses foyers, mais il y mourut bientôt le 4 juillet 1733.

150. Goldast de Heiminsfeld (*Melchior*). Philologicarvm Epistolarvm Centvria vna diversorvm a renatis litteris doctissimorum virorum; insuper Richardi de Bvri, philobiliou, et Bessarionis card. Nicæni Epistola ad senatum Venetum, etc., cum indicibus. *Francofvrti*, 1610; un fort vol. in-8°, parch; papier jauni par le temps. . . 34—«

Exemplaire avec le foulage de l'imprimerie comme les livres anciens imprimés en Allemagne; il provient de l'abbé Goujet. Sur le titre se voient les signatures du théologien anglois John Gale, et du savant helléniste françois Boissonnade. — Gale, né à Londres le 26 mai 1680, y mourut en décembre 1721. Il fit ses études à Leyde et à Amsterdam et y eut pour professeurs et amis Limborch et Jean Le Clerc. Il se livra avec ardeur à l'étude des langues orientales et put de la sorte approfondir les textes sacrés; mais une mort prématurée vint l'enlever à ses travaux. Il prêchoit avec éloquence et a laissé plusieurs écrits contre les anabaptistes.

Jean-François Boissonnade, qui a également possédé ce livre, étoit né le 12 août 1774 à Paris où il est mort le..... Sa famille étoit originaire de Fontarabie; lui-même suivit la carrière administrative de 1792 à 1802. Il se retira avec son protecteur Lucien

Bonaparte et se consacra tout entier à la philologie et à la littérature. En 1809, il fut nommé professeur de littérature grecque à l'Académie de Paris et en 1828 au Collége de France. Il étoit, depuis 1813, membre de l'Institut. Il a laissé une foule de travaux philologiques d'un haut mérite.

Melchior Goldast de Heimensfeld, auteur de l'ouvrage qui nous occupe, étoit né en Suisse, à Esperi près de Bischofsell, le 6 janvier 1576; sa famille étoit noble, mais si pauvre, qu'après avoir fréquenté les écoles d'Ingolstadt et d'Altorf, faute de ressources, il dut interrompre ses études. Il se rendit à Genève où il se livra à l'instruction particulière; il fut aussi secrétaire du duc de Bouillon (1603), mais son humeur changeante lui nuisit beaucoup et, après avoir erré en Allemagne et en Suisse, il se fit correcteur d'imprimerie à Francfort. Il publia en même temps un grand nombre d'ouvrages. La fortune lui sourit enfin; le prince de Weimar le prit pour conseiller (1611). En 1615, le comte de Schauenbourg l'employa dans diverses négociations; en 1627, il fut nommé conseiller impérial; enfin il mourut le 11 août 1635 à Giessen où il remplissoit les fonctions lucratives de chancelier du landgrave de Hesse-Darmstadt. Il s'étoit attiré beaucoup d'ennemis par la rudesse de ses critiques et le fiel qu'il apportoit dans les discussions, mais ses nombreux ouvrages renferment des matériaux immenses pour l'histoire politique de l'Allemagne; ils ont singulièrement facilité l'étude du droit public de l'empire. Ses *Centuries* philologiques sont pleines de remarques intéressantes et prouvent combien il connoissoit les auteurs anciens. On remarque page 157 une lettre adressée par J. Bapt. Egnatius à Jean Grolier.

151. Gonzague (Mme la princesse de). Lettres sur l'Italie, la France, l'Allemagne et les beaux-arts. *Hambourg*, 1797; 2 tom. en 1 vol. in-8; rel. en veau jaspé. 15—»

Tiré à peu d'exemplaires. — Ces lettres sont la correspondance de la princesse de Gonzague, née Rangoni (morte en 1833), avec ses amis durant les années 1789 à 1796. Les mœurs et les usages des pays qu'elle parcourt sont présentés avec intérêt et vérité. Une critique fine et légère, une philosophie saine et aimable donnent un grand charme à la lecture de ce recueil dans lequel les beaux-arts ont une large place.

152. Gualdo-Priorato (*Galeazzo*, comte). — Il trattato della pace conclusa frà le due corone nell' anno 1659. Con quanto hà havuto connessione con la medesima.

Hambourg, 1663; pet. in-12; veau fauv. fil. et tranch. dor. . . . . 28—»

Impression elzévirienne. Cette édition est la première. L'auteur traite ici d'événements accomplis sous ses yeux : ce livre présente donc un grand intérêt pour l'histoire du dix-septième siècle

Galeazzo Gualdo-Priorato, comte de Comazzo, naquit le 23 juillet 1606 à Vicence où il mourut en 1678. Dès l'âge de quinze ans, il combattit en Flandre sous les ordres de Maurice de Nassau, prince d'Orange. Il servit ensuite la France, puis s'attacha à la fortune du comte Ernest de Mansfeld, qu'il suivit en Angleterre. L'année suivante, il s'embarqua pour la Hollande avec sept cents compagnons, presque tous militaires et protestants, mais leur vaisseau fit naufrage et Gualdo se sauva par miracle, lui treizième seulement. Il rentra comme capitaine au service françois et fut blessé au siége de Bois-le-Duc. A peine rétabli, il alla avec le prince de Nassau combattre les Portugois dans le Brésil. Après avoir ravagé les établissements lusitaniens de l'Afrique occidentale, Gualdo visita Fez et Maroc. A la suite d'un court séjour en Hollande, il revint à Vicence; mais incapable de repos, il courut s'engager sous les drapeaux du célèbre Albert de Walstein, comte de Friedland, et combattit les Suédois. Dégoûté du service impérial, il revit l'Italie, et on le trouve en 1643 commandant un régiment de cuirassiers vénitiens. Il conduisit ses cavaliers à l'électeur de Bavière, mais ils furent anéantis à la bataille de Nordlingue (3 août 1645) : Gualdo resta pour mort sur la place. Il renonça alors à l'épée, mais il n'en fut pas plus tranquille. En 1652, il vint à Paris écrire l'histoire de Mazarin : il se fit naturaliser François (6 octobre 1653) et le 10 novembre suivant reçut le cordon de Saint-Michel. Le 16 février 1653, il étoit à Rome où le pape Alexandre VII lui accordoit un diplôme de noblesse. L'ex-reine Christine de Suède, appréciant son incroyable activité, le créa gentilhomme de sa chambre et le chargea de plusieurs missions délicates en France et en Suède. En 1660 le gouvernement vénitien envoya l'infatigable Gualdo en Suède et en Danemarck pour engager ces puissances à s'armer contre les Turcs. En 1664, l'empereur Léopold le reçut à Ratisbonne, le nomma son historiographe et conseiller aulique. Gualdo se retira enfin des intrigues politiques et se fixa à Vicence. Venise l'avoit créé chevalier de Saint-Marc et le pensionnoit richement. Peu d'hommes ont eu une existence aussi active que la sienne et on comprend difficilement comment il a pu trouver le temps d'écrire autant de vo-

lumes qu'il en a publié. Il faut reconnoître en lui une facilité peu commune. Ses ouvrages embrassent toute l'histoire de son temps.

153. HERTZ (*Martin*). — De P. Nigidii Figvli stvdiis atque operibus. *Berolini*, 1845; in-8; broch. non coupée 5—»

Tiré à petit nombre. C'est un excellent travail sur ce philosophe romain dont les ouvrages sont aujourd'hui peu connus, quoique leur auteur ait été en grande réputation dans son temps. P. Nigidius Figulus étoit né vers l'an 100 avant Jésus-Christ. Il adopta les doctrines de Pythagore et se rendit si célèbre par ses connoissances qu'Aulu-Gelle n'hésite pas à l'appeler « le plus savant des Romains après Varron. » Eusèbe donne à Figulus les surnoms de *Pythagoricus* et de *Magus*. Malgré ses études abstraites, il se mêla activement aux affaires publiques. Il fut l'un des sénateurs choisis pour instruire le procès de Catilina et devint prêteur en 59. Il prit parti pour Pompée, fut expulsé de Rome par César et mourut dans l'exil en 44. M. M. Hertz, en retraçant la vie de Figulus, discute les fragments de ses ouvrages qui sont arrivés jusqu'à nous, tels que *De Sphæra barbarica et græcanica; De Animalibus; De Extis; De Auguriis*; *De Ventis; Comment. grammatici*, etc.

154. HERTZ (*Martin*). — De Lvciis Cinciis scripsit, cincivrvm fragmenta edidit M. Hertz; adjecta est: De M. Ivnio Gracchano dispvt. *Berolini*, 1842; in-8, broch. . 8—»

Tiré à peu d'exemplaires. Celui-ci porte la signature d'envoi de l'auteur. C'est un opuscule plein de recherches dans lequel les travaux de Niebuhr sur Cincius, parus dans la *Romische Geschichte* et ceux de Karl Cachmann, sur le même personnage, et publiés dans *De font. hist. Tit. Livii* sont commentés avec soin. M. Hertz examine aussi les passages de Denys d'Halicarnasse, d'Aulu-Gelle, de Tite-Live et de quelques autres écrivains de l'antiquité qui ont rapport à Lucius Cincius Alimentus, jurisconsulte et historien romain qui vivoit dans le troisième siècle avant Jésus-Christ. Il eut la préture de Sicile en 209 et prit part à la seconde guerre punique. Fait prisonnier par Annibal, il en fut bien traité. Cincius, au rapport de Tite-Live, s'occupoit beaucoup d'antiquités (diligens talium monumentorum auctor). Les fragments de ses ouvrages qui ont traversé les siècles ont été recueillis par Wasse. C'est encore le seul monument historique où les rapports de Rome avec le Latium soient exposés avec quelque impartialité. L'écrit de M. Martin Hertz jette une nouvelle lumière sur Cincius et ses œuvres.

155. Histoire de Pierre de Montmaur, par de Sallengre, *à La Haye*, 1715, 2 vol. pet. in-8°; front. et nomb. pl. gravées. . . . . 15—»

Sallengre (Albert-Henri de), littérateur, né en 1694, mort en 1733, étoit d'une famille de réfugiés françois, et fut avocat de la cour de Hollande, conseiller du prince d'Orange, commissaire de finances des États-généraux. Il a laissé entre autres ouvrages des *Mémoires de littérature*, 1725, 2 vol. in-12; continués par Desmolets; *Novus thesaurus antiquitatum romanarum*, Amsterdam, 1716, 3 vol. in-folio qui fait suite à celui de Grævius; *Essai sur l'histoire des Provinces-Unies*, 1728, in-4°. Il eut part au *Journal de la Haye*, 1713-1722, et au *chef-d'œuvre d'un inconnu de Saint-Hyacinthe.*

156. Job. Le livre de Job, trad. (en françois) du latin de Schultens, par E. de Joncourt, J. Sacrelaire et J. Allamand. *Leide*, 1748, in-4; tit. en lett. noires et rouges; vign. grav. par Bleswyk; cart. et non rogné. . . 10—»

Bon exemplaire, d'une traduction consciencieusement faite et estimée à cause de ses nombreuses notes. — *Albert* Schultens, qui fit la traduction latine de Job, étoit né à Groningue en 1680. Il professa avec un grand talent les langues orientales à Franeker et à Leyde où il mourut en 1750. Ses ouvrages sont aussi remarquables par la justesse de la critique que par la profondeur d'érudition. — *Elie* de Joncourt, l'un des auteurs de la version françoise, naquit à La Haye en 1707 d'une famille originaire de Clermont-en-Beauvoisis, et réfugiée en Hollande à la suite des édits contre les réformés. Il fut longtemps pasteur à Bois-le-Duc où il professoit la philosophie. Avec S'Gravesande et Prosper Marchand, il rédigea le *Journal littéraire de La Haye* et fonda le *Journal historique de la république des lettres*. Parmi ses nombreuses traductions, celle de Job est une des plus estimées. Élie de Joncourt mourut à La Haye en 1775.

Jean-Nicolas-Sébastien Allamand étoit né à Lausanne en 1713. Il professa la philosophie et l'histoire naturelle à Franeker et mourut à Leyde le 2 mars 1787. Il est l'éditeur d'importants ouvrages sur les sciences naturelles et la physique. — Jean Sacrelaire ne le cédoit en rien à ses deux amis et étoit comme eux professeur en Hollande. C'est à cette triade d'hommes éminents que l'on doit d'avoir une connoissance parfaite et accessible à tous d'une œuvre admirable. Le *Livre de Job* est à la fois plein d'a-

mertume et de resignation, de poésie, de religion et de philosophie. L'antiquité profane n'a rien qui le surpasse.

157. JULIEN, emp. — Ἰουλιανοῦ αὐτοκράτορος τὰ σωζόμενα : Juliani imp. Opera quæ extant omnia. A. P. Martinio Morentino Navarro et Car. Cantoclaro consil. regio, etc., latina facta emendata et aucta. *Parisiis*, *Denis Duval*, 1583; in-8°; grec et latin; parch. avec fil. dor. (*Rare*). . . . 28 — »

Superbe exempl. de l'édit. *princeps*. C'est en effet à Pierre Martin et à Charles Chanteclair que l'on doit la première publication des œuvres de Julien l'Apostat. Ils y ont ajouté une vie de cet empereur et de nombreuses et savantes notes.

Dans le même volume se trouve relié : Juliani Cæsaris hymnus in solem regem, nunc primum in lucem editus a Theodoro Marcilio, cum adnotationibus, *Parisiis*, *Denis Duval*, 1583 (grec seulement). — Ce beau livre a appartenu au savant philologue Fr.-Franç.-Raym. Adam, et plus tard au comte Boutourlin.

Pierre Martin ou Martinius étoit navarrois d'origine, et naquit vers 1530. Il possédoit très-bien les langues latine, grecque, hébraïque, chaldaïque, arabe et presque toutes les langues modernes. Il appartenoit à la religion réformée, et professa longtemps à la Rochelle, où il mourut en 1592.

Charles de Chanteclair (en latin Cantoclarus) étoit maître des requêtes, à Paris, où il mourut en 1620. Il a laissé plusieurs traductions fort estimées.

Théodore Marcile, né à Arnheim le 21 avril 1548, et fils d'un échevin de cette ville, après avoir achevé ses études à Louvain, vint professer les belles-lettres, d'abord à Toulouse, puis au Collége royal de France. Il étoit si attaché à l'étude qu'il lisait même en mangeant, et qu'il fut dix ans entiers sans sortir du collége du Plessis où il enseignoit; aussi a-t-il laissé d'excellents commentaires sur grand nombre d'auteurs. Il mourut le 12 avril 1617.

Les œuvres de Julien, que, les premiers, ces trois érudits ont eu l'honneur de mettre au jour, sont : 1° Μισοπώγων, ἢ Ἀντιοχικός : Julien l'écrivit à Antioche au commencement de 363. C'est une satire amère de la licence et de la mollesse qui régnoient à Antioche à cette époque; on y trouve de curieux détails sur Julien lui-même et des renseignements intéressants sur les progrès du christianisme.

2° Ἐπιστολαί : Elles sont au nombre d'environ cinquante, sans compter quelques fragments d'un intérêt moindre. Ces précieux documents font justement apprécier le prince qui les traça, et dont on a dit, selon les doctrines, ou trop de mal ou trop de bien.

3° Καίσαρες : C'est une petite comédie comme Lucien en avoit donné le modèle. Les empereurs comparoissent devant les dieux. Il y a une place vacante au ciel ; qui l'emportera ? chacun plaide sa cause, et expose ses titres devant Silène qui est pris pour arbitre. On oppose aux césars Alexandre le Grand ; suivent des jugements pleins de sel et de vérité piquante ; c'est à Marc-Aurèle qu'on accorde enfin la palme. Ce morceau dans lequel un empereur juge tous ses prédécesseurs est certainement fort curieux.

4° Περὶ τῶν αὐτοκράτορος πράξεων sive περὶ Βασιλείας : C'est une lettre sur les devoirs de la royauté. Julien la composa à Naïssus sur la fin de 361. On peut y voir sa profession de foi politique, ce morceau est remarquable par l'élévation des pensées.

5° Enfin l'œuvre se termine par I, K. εἰς τὸν βασιλέα Ἥλιον, etc. C'est proprement un traité de théologie païenne qui porte la marque de l'école néoplatonicienne.

158. Kersaint (*Armand-Guy*). — Discours sur les monuments publics, etc., suivi d'une lettre à un ami sur un monument public (La Madeleine), par d'Ulin, architecte. *Paris* (*Didot*), 1792 ; in-4, dem.-rel., 13 planch. in-fol., pliées, grav. par Poulleau sur les dess. de Legrand et de Molinos. . . . . 15—»

Exemplaire bien conservé et non rogné. Kersaint prononça ce discours au Conseil du département de Paris le 15 décembre 1791 ; il est rempli d'excellentes idées dont quelques-unes ont été mises à exécution sans trop de modifications ; par exemple, l'achèvement du Louvre ; sa réunion aux Tuileries ; la création et la distribution des salles du Muséum, etc. Viennent ensuite des projets de prytanées, d'un obélisque à élever sur les ruines de la Bastille ; d'un palais national sur l'emplacement où est aujourd'hui la Madeleine, et destiné à recevoir l'assemblée législative ; d'un cirque (au champ de Mars) ; d'un institut (en face du palais Royal) ; tout cela avec plans et coupes bien exécutés. Ce qui ajoute à l'intérêt de cet ouvrage remarquable, c'est que son auteur, mort sur l'échafaud, n'étoit point un artiste dans l'acception propre du mot. Il fut excellent marin et orateur distingué. Né à Paris, le 20 juillet 1742, Gui-Armand de Coëtnempren, comte de Kersaint, suivant la carrière de ses ancêtres, entra dans la marine en 1755. Chef d'escadre en 1782, il combattit avec succès les Anglais dans l'Inde et s'empara de plusieurs de leurs établissements. Il proposa d'importantes améliorations dans l'armement, l'arrimage, la voilure et le doublage des navires. Il accepta les principes révolu-

tionnaires avec Condorcet et Dupont de Nemours, etc. En 1789, il présida l'assemblée électorale de Paris, fut élu l'année suivante administrateur du département de la Seine et député à l'Assemblée législative. Il montra dès lors contre le parti royaliste un esprit d'agression très-vif. Il demanda successivement la mise en accusation du marquis de Noailles, ambassadeur à Vienne; celle de Lafayette; enfin celle du roi lui-même, le 23 juillet 1791. Plein de fougue, il joua un rôle très-actif le 10 août, et dès le 12 fit proclamer la république à Reims et à Soissons. Dans les Ardennes, il concourut puissamment aux mesures prises alors contre l'invasion étrangère. Les affreuses journées de septembre refroidirent son ardeur; il se rallia aux Girondins lors du procès de Louis XVI et donna sa démission de député. Il étoit vice-amiral depuis quelques jours. Après la chute des Girondins, il refusa d'émigrer; oublié pendant quatre mois, il se croyoit sauvé, lorsqu'il fut arrêté le 2 octobre 1793, dans sa retraite de Ville-d'Avray. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté le 4 décembre. Il est remarquable que ce fut sur sa proposition qu'avoit été créé le comité de sûreté générale, devenu bientôt ce trop fameux comité de salut public qui envoya lui-même à la mort celui auquel il devoit l'existence.

159. La Bellière (*Claude* de). — La physionomie raisonnée ov secret cvrievx pour connoître les inclinations de chacun par les regles naturelles, *Paris*, 1664; in-12, cart. . . . . 12—»

Petit volume *très-curieux* que son auteur a composé sur les observations des anciens philosophes et d'après les meilleures sources de l'antiquité. La Bellière a devancé Lavater dans la science *physiognomonique*. Jusqu'à lui on n'avoit rien écrit de plus détaillé sur cette matière si intéressante. S'inspirant surtout d'Aristote, La Bellière s'est appliqué à formuler les règles de la liaison intime et réciproque du moral et du physique de l'homme. Il passe en revue les caractères tirés de la couleur de la peau, des traits du visage, de la qualité des cheveux, de la configuration des diverses parties du corps, etc., et en formule d'ingénieuses applications. Avec son livre, on pourra connoître le caractère d'autrui, ce qui peut être très-utile, mais ce qui l'est bien davantage, on pourra se discuter soi-même devant sa propre image!...

160. La Mare (*Philibert* de). De Vita moribvs et scriptis Gvillelmi Philandri, castilionii, civis romani; epistola ad

card. Fr. Barberinum. *Diuione*, 1667; in-4, titr. en lett. roug. et noir.; cart.; non rogné. . . . . 10 — »

Opuscule rare; Note manusc. sur la garde du titre. — Philibert de La Mare étoit né le 13 décembre 1615 à Dijon où il mourut le 16 mai 1687. Il fut conseiller au parlement de Bourgogne, obtint le titre de citoyen romain, et Louis XIV le décora de l'ordre de Saint-Michel. Fort versé dans l'histoire et les antiquités, il écrivoit très-purement le latin. Toute sa vie fut consacrée à former une collection des ouvrages relatifs à sa province. Cette collection venoit, en 1719, d'être vendue à des libraires hollandois lorsque, par ordre du régent, l'abbé de Louvois la fit transporter à la bibliothèque du roi (Voy. PAPILLON, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*)

Guillaume Philander, dont La Mare nous donne ici la vie, étoit né à Châtillon-sur-Seine en 1505. Il suivit le cardinal Georges d'Armagnac en Italie, obtint le titre de citoyen romain pour quelques bons commentaires sur Vitruve et Quintilien, devint chanoine de Rodez et archidiacre de Saint-Antoine, enfin mourut à Toulouse en 1565.

161. LA MOTHE LE VAYER. Discovrs de la contrariété d'hvmevrs qvi se trovve entre la nation Françoise et l'Espagnole, trad. de l'italien de Fabricio Campolini Veronois. *Paris*, 1647; pet. in-8°; parch. . . . . 18 — »

Traduction supposée. Ce livre dédié au cardinal de Richelieu, est l'œuvre même de La Mothe qui ne l'a signé que par des initiales. Il est plein de bonne critique et d'excellentes observations. Il est devenu rare et recherché.

François de La Mothe Le Vayer naquit en 1588 à Paris où il mourut en 1672. En 1625 il succéda à son père comme substitut au Parlement, mais il vendit sa charge pour se livrer à l'étude. Il entra à l'Académie en 1639, et en 1649 fut chargé de l'éducation du duc d'Anjou et de son frère, le roi Louis XIV. Il a laissé la réputation d'un philosophe sceptique, quoiqu'il vécut avec beaucoup de sagesse et même d'austérité. Lui-même se donnoit pour disciple de Sextus Empiricus et avouoit qu'il cherchoit le repos et la tranquillité d'âme dans l'indifférence. Tous ses ouvrages, fort bien écrits d'ailleurs se ressentent de son éclectisme.

162. LES NOUVELLES FLEURS DU PARNASSE. *Lyon*, *Daniel*

Gayet, 1667; in-12 de 154 pages, mar. r. tr. d. (*Capé*). . . . . 48—»

Viollet Le Duc possédoit un exemplaire de ce recueil avec une dédicace à M. Lanchenu et signée *A. Noel.* Dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, la dédicace à Iris, intitulée : ***Prélude de l'auteur***, ne porte aucune signature. On sait que cet auteur se nommoit Étienne Moreau, et l'on n'en sait pas davantage. Il est à présumer qu'un poëte, qui faisoit alors imprimer ses vers à Lyon, devoit être lyonnois. Son recueil se compose de dix dialogues dans le genre de Lucien, de deux églogues, du *Voyage de l'Amour à l'isle de Madagascar en faveur de Diane*, de stances sur les amours de Tircis et d'Orithie, et de plusieurs autres pièces sous le titre de Stances, de quarante-trois sonnets, d'épigrammes imitées de Martial; de dixains, sixains, quatrains, madrigaux, etc. C'est tout le répertoire d'un rimeur de province. Viollet Le Duc déclara n'avoir pas trouvé là-dedans quatre vers à citer. Sommes-nous moins difficiles ou plus indulgents que lui? Nous n'aurions pas de peine à en choisir plus de cent qui seroient bons chez un meilleur poëte. On pourroit citer l'épitaphe de l'imprimeur de la *Gazette* mort d'apoplexie :

Il ne sort de ce monde icy tant seulement,
Que pour pouvoir de l'autre imprimer la nouvelle.

L'épigramme sur la mort de Scarron mériteroit aussi d'être notée. Cet Étienne Moreau ne cédoit sa part à personne en matière de gaillardise. Ses bouts-rimés *sur cela* sont très-plaisants, mais il faut se les dire à l'oreille, de peur que les dames n'y entendent malice. Le rondeau sur le *Beau blond* est assez impertinent, mais nous n'avons garde de le relire à haute voix. Quand aux chansons bachiques, elles ont les qualités du genre, et tout finit par la *Métamorphose de la médecine en lavement.* C'est une métamorphose qu'Ovide n'avoit pas prévue. P. L.

163. Lettre à l'auteur des *Observations sur le nouveau Rituel de Paris*, par l'abbé Clément; s. l.; 1er mars 1787; in-12, cart. . . . . 8 — »

L'auteur des *Observations* étoit Larrière. — Dans sa *Lettre*, Clément se prononce énergiquement contre le nouveau *Rituel*, l'ultramontanisme et l'infaillibilité du pape.

Augustin-Jean-Charles Clément étoit né à Creteil en 1717. Il embrassa l'état ecclésiastique, mais refusa de signer le formulaire de doctrine et ne put exercer à Paris. Néanmoins il devint tréso-

rier de l'église d'Auxerre. Il étoit très-attaché aux opinions de Port-Royal et parcourut la Hollande, l'Espagne et l'Italie pour faire triompher ses idées religieuses. En 1755, il fut député à l'assemblée provinciale de Sens. En 1797, il fut élu évêque constitutionnel de Versailles, mais il donna sa démission lors du concordat. Il mourut le 13 mars 1804. C'étoit un prélat plein de savoir et d'aménité.

164. L'Hospital (*Michel* de). Carmina, lib. VI. *Lvgdvni*, 1592; pet. in-8°, avec un curieux port. gravé en bois; caract. ital.; rel. en veau gran. . . . . 15 — »

Cet exemplaire, bien complet, porte la signature autographe d'Antoine Dorsanne, théologien, né à Issoudun, et mort à Paris le 13 novembre 1728. Par la protection d'Ant. de Noailles, cardinal-archevêque de Paris, il devint rapidement chanoine, archidiacre, official, grand chantre, et secrétaire du conseil de conscience. Il fut l'un des principaux instigateurs de la résistance d'une partie du clergé gallican à la bulle *Unigenitus*, et fit plusieurs fois le voyage de Rome pour en obtenir le retrait ou du moins la modification. En 1728, le cardinal de Noailles ayant enfin accepté la bulle, Dorsanne quitta tout à coup l'archevêché, entra à l'hôpital des incurables, et y mourut de chagrin presque aussitôt. Ce n'étoit pas la misère qui l'avoit conduit dans ce triste asile, car il légua 164 000 livres à l'abbé d'Eaubonne. On a de lui plusieurs écrits théologiques, principalement au sujet de la bulle, et des règlements pour les petites écoles.

L'illustre Michel de L'Hospital, né à Aigueperse (Auvergne) en 1504; mort chancelier de France le 13 mars 1573, à Bellebat, près Étampes, malgré la gravité de son caractère et les grands événements qui agitèrent constamment sa vie aimoit et cultivoit la poésie latine. Après sa mort, ses amis Pibrac, Jacques-Auguste de Tou, Scévole de Sainte-Marthe, Pierre Pithou, Nicolas Lefèvre, se réunirent pour élever un monument à la mémoire du poëte-homme d'État, et rassemblèrent ses œuvres éparses. Elles sont nombreuses et sous la forme épistolaire, traitent de tout ce qui peut intéresser l'humanité. Sainte-Marthe dit de l'Hospital « qu'il égala Horace par la grandeur des idées, et le surpassa par l'harmonie et la chaleur de sa diction. » « Ses vers, ajoute M. Villemain, expriment des pensées si nobles qu'on ne peut les lire sans attendrissement. C'est une âme antique qui s'exprime dans l'ancienne langue des Romains. »

165. Luitprandi. Ticinensis ecclesiæ leuitæ Rerum gestarum

per Europam ipsius præsertim temporibus, lib. IV., *S. L.* (*Parisiis*), frontispice à la marque de *Jehan Petit; sept.* 1514; in-4°; belles lett. fleuronnées, parch.. . . 34—»

Livre très-rare, surtout dans un aussi bon état de conservation, d'un ouvrage important. Cette édition est la première; on ne connaît généralement que la seconde qui fut imprimée à Anvers, 1640, in-folio.

Cette chronique fut primitivement connue sous le nom d'*Antapodosis.* — Liutprand, ou plutôt *Luitprand*, qui l'écrivit, vécut de 920 environ à 972. Son père, seigneur lombard étoit ambassadeur d'Italie à la cour de Constantinople, et lui-même fut élevé par les soins du roi Hugues qui le fit entrer dans les ordres. Il devint chancelier de Bérenger II, qui le chargea d'une mission auprès de Constantin VIII, empereur d'Orient; ce fut alors qu'il apprit le grec et étudia les hommes et les choses du Bas-Empire. A son retour en Italie, il encourut, on ne sait pourquoi, la colère de Bérenger, et surtout celle de la reine Willa. Il se réfugia à la cour d'Othon le Grand, alors roi de Germanie. Il fut nommé évêque de Crémone, et représenta Othon, devenu empereur d'Occident, au concile de Rome (863) dans lequel le pape Jean XII fut déposé. Luitprand prit aussi une grande part aux élections des pontifes Léon VIII et Jean XIII. Il fit encore deux voyages à Constantinople pour affaires d'état. — Ses écrits sont donc une des sources les plus importantes pour l'histoire du dixième siècle; l'auteur ayant été initié à tous les secrets des souverains de son temps. — L'Ἀνταπόδοσις est l'ouvrage le plus important de Luitprand qui, quoique l'ayant composé en latin, l'intitula ainsi parce qu'il vouloit y rendre le bien ou le mal aux personnes avec lesquelles il avoit été en relation, notamment à Bérenger II et à sa femme Willa. Cette chronique comprend l'histoire de l'Europe depuis 888 jusqu'en 948. La haute position de Luitprand lui permit d'être bien renseigné sur une foule de particularités qui échappoient aux chroniqueurs de second ordre. Les nombreuses anecdotes qu'il rapporte sur les personnages marquants de son temps donnent un tableau fidèle de la démoralisation qui régnoit alors dans toutes les classes de la société. Son style est d'ailleurs pur, facile, et témoigne d'une grande connoissance du grec et du latin.

166. Les Œuvres diverses de feu M. le c***, contenant le poëte, satire; le Parnasse pillé, la République des lettres. *Rouen*, *Jean Lucas*, 1673; in-12 de 53 p., vélin. 10—»

Le duc de La Vallière avoit ce volume dans sa collection des

poëtes françois, mais son bibliothécaire, l'abbé Rive, n'étoit pas parvenu à en découvrir l'auteur. N'espérons pas être plus heureux que le docte abbé, et renonçons à battre les buissons de la bibliographie pour en faire sortir un pauvre anonyme. Cet auteur, dont les œuvres posthumes rassemblées en ce mince livret virent le jour dans la ville natale de Pierre Corneille, écrivoit un peu moins mal en prose qu'en vers. La satire adressée à Damon est un chef-d'œuvre de style barbare et inintelligible. On y voit seulement qu'il n'aimoit pas Boileau. Remarquons-y deux vers assez bien tournés qui ajouteront quelques traits à la biographie de Boursault, que nous n'accusions pas d'avoir été un ami de la joie et de la bouteille :

> Boursault en boit-il moins? Le croit-on solitaire,
> Froid, retiré, chagrin, s'obstiner à se taire.

Le *Parnasse pillé* et la *République des lettres* sont deux froides allégories. C'est une plate imitation du pamphlet de Furetière : *Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence*. Nous avons pourtant remarqué le combat de deux grammairiens, qui sont *pourtraits* de manière à nous faire reconnoître Ménage et Vaugelas : « Il y en avoit un beaucoup plus grand que l'autre qui étoit enveloppé dans une ample soutane et une robbe de chambre sans parler des crottes qui pouvoient passer pour une troisième robbe tant il en étoit chargé de tous cotez. Un bonnet quaré planté sur une vieille calotte qui couvroit toute la superficie de sa tête chauve, marquoit clairement sa profession et de quel corps il étoit. Celuy qui lui fesoit tête étoit un petit bonhomme avec une petite calotte à l'espagnolle, un petit manteau noir, un petit rabat à peu près de la grandeur de ses manchettes; sa tête étoit ornée d'une perruque grise qui avoit bien de la peine à luy venir jusqu'aux oreilles, et son menton d'une poignée de barbe taillée en pointe. Enfin c'étoient deux excellents originaux pour les crotesques. » Les savants de ce temps-là ressembloient tous plus ou moins à ces originaux, et Molière n'avoit eu que l'embarras du choix pour peindre d'après nature Vadius et Trissotin. P. L.

167. Major (*Jean*). Historia Majoris Britanniæ, tàm Angliæ quàm Scotiæ, per Joan. Majorem, nomine quidem Scotum, professione theologum. (*Parisiis Venundatur Jodoco Badio Ascensio*, 1521; pet. in-4°, vél. , . 50—»

Livre rare, imprimé avec les caractères ronds de Josse Bade et

orné de belles lettres grises. Sur le titre, est gravé le *prelum Ascensianum*, avec la date 1520; et sur le verso, on trouve les armes de l'Écosse. L'auteur a dédié cette histoire à Jacques V, âgé de dix ans en 1521; et Josse Bade adressa à ce jeune roi, deux distiques qui sont imprimés au-dessous des armes d'Ecosse. — Cet exemplaire a appartenu à Jean de Beaujeu, d'Arles (*Jo. de Bello joco arelatanus;*) il a inscrit son nom sur le titre, ainsi qu'une épigramme de Buchanan contre Major, et une réfutation de cette épigramme. Quelques notes plus modernes sont écrites sur les marges. — Le texte, composé de 146 feuillets chiffrés, est précédé de dix feuillets préliminaires, pour le titre, la dédicace et la table des matières. — Il est à regretter que le dernier feuillet de ce volume soit doublé et taché dans la marge.

Jean Major, ou le Maire, né en 1468 à Haddington en Écosse, vint jeune à Paris et y fit ses études. Il professa la philosophie et la théologie, au collége de Montaigu, fut reçu docteur de Sorbonne en 1506, et mourut en Écosse, l'an 1550. Major composa plusieurs dissertations théologiques; mais son œuvre principale est l'histoire de la Grande-Bretagne, qu'il a divisée en six livres : elle finit au mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon en 1513. L'auteur a traité l'histoire de l'Écosse, sa patrie, avec plus de soin et d'étendue, que celle de l'Angleterre. Aussi, le volume a-t-il pour titre courant, *de gestis Scotorum*. On découvriroit peut-être dans cet ouvrage, quelques inexactitudes; et il faut avouer que le style de Major n'est pas élégant. Mais on recherche toujours les anciennes chroniques, et celle-ci est remarquable par la hardiesse des observations de l'auteur, sur la conduite de certains rois de l'Angleterre et de l'Écosse. Ap. B.

168. Malvasia (*Carlo Cesare*, marquis de). Marmora felsinea illustrata, innumeris inscriptionibus exteris hucusque ineditis, etc., cum doct. vir. expositionibus, roborata et aucta. *Bononiæ*, 1690; gr. in-4; front., nombreuses estampes et fac-simile; grav. par F.-M. Francia; vélin cordé (*rare*). . . . . 30—»

Bel exemplaire. C'est un recueil d'inscriptions découvertes à Bologne et dans les environs. Précieux document historique et archéologique. Son auteur, le marquis C.-C. Malvasia, étoit né le 18 décembre 1616 à Bologne où il mourut le 10 mars 1493. Savant fort distingué, il appartenoit à l'académie des gelati et à plusieurs autres sociétés littéraires ou érudites. Il professa le droit à Bologne où il étoit chanoine : ses ouvrages sont très-estimés.

169. Maisertius (*Jacques*). De justitia Romanarum legum, lib. II; *Lvgdvni Batavorvm, ex officina Jean Maire* (typis Elzevir), 1634; pet. in-12; maroq. roug., fil. tr. dor. (*anc. rel.*). . . . . 16—»

Exemplaire très-soigné de la première édition.

Jacques Maisterton appartenoit à une famille angloise, mais étoit né à Dendermonde (Flandre) en 1610. Il fit ses études à Louvain, visita la France, l'Angleterre, l'Italie, puis se rendit à Leyde où ayant embrassé en 1634 la religion protestante, il professa le droit avec un grand succès. Ses leçons sur le droit romain, recueillies dans cet ouvrage, contiennent des versions estimées. Ce savant légiste mourut à Leyde le 1er septembre 1657.

170 Marcourt (*Antoine*). Déclaration de la messe, le fruict d'icelle, la cause et le moyen pour quoy et comment on la doibt maintenir: Nouvellement reveue et augmentée par son premier autheur. *S. L.*, 1544; pet. in-8 goth. de 52 feuillets.

Joli exemplaire d'un livre de la plus grande rareté. Il est imprimé en beaux caractères gothiques, sans pagination, mais avec réclames et signatures. Ces caractères sont les mêmes que ceux de l'*Union de plusieurs passaiges de l'Escripture-Sainte*, par Herman Bodium; il paroît que ces deux ouvrages ont été imprimés à Bâle ou à Neuchâtel, ainsi que le *Livre des Marchans*. Les éditions de 1544, du *Livre des Marchans* et de la *Déclaration de la Messe*, sont indiquées comme *nouvellement reveues et augmentées par leur premier autheur*. L'édition de 1539, de l'*Union de plusieurs passaiges de l'Escripture*, étoit aussi *nouvellement reveue et corrigée*. Nous ajouterons que Antoine Marcourt pourroit bien être l'auteur du *Livre des Marchans*, et que les trois ouvrages dont nous venons de parler ont dû être publiés presque simultanément, vers 1534.

La *Déclaration* est le plus ancien traité écrit par les protestants contre l'institution de la messe.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur Antoine Marcourt : nous ignorons s'il étoit luthérien ou calviniste. L'éditeur, Cephas Geranius, nous est également inconnu. Celui-ci nous apprend, dans un *Avis au lecteur*, « qu'il a obtenu ce présent livre de son autheur, nostre loyal et bon amy Marcourt, afin de pouvoir subvenir à la simplicité et ignorance d'aucuns. » Ce traité hétérodoxe est dirigé contre le dogme de la *transubstantiation* et

contre les prétendus abus causés par la messe. — Cephas Geranius a ajouté quelques feuillets qui servent de résumé à l'ouvrage de Marcourt; et le volume finit par cette souscription satirique : *Ite missa est. Missa sit missa. Amen.*

Nous lisons dans une note de Geranius : « De plusieurs autres abus et superstitions de la messe congnoistras au livre dit *les Cautèles de la Messe.* » Or, l'édition de 1563 des *Cautèles de la Messe*, par Pierre Viret, a toujours été regardée comme la première, et nous ne connoissons point d'autre livre qui porte ce titre. Il faudroit donc conclure de cette note, que les *Cautèles de la Messe, composées sur le Missel à l'usage de Rome, imprimé à Lyon en* 1520, avoient été déjà publiées en 1543 ou 1544. (Voyez dans le *Bulletin*, an. 1854, p. 918, une Notice sur le *Livre des Marchans*, et dans la présente livraison, l'article Bodium.) AP. B.

171. MÉMOIRES DES INTRIGUES de la cour de Rome depuis l'année 1669 jusqu'en 1676 (par l'abbé Pageaux, curé de Gien). *Paris, Estienne Michallet*, 1677; in-12; veau jaspé. . . . . 25—»

Cet exemplaire est cité par Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*. Il porte en effet la signature et des notes autographes d'Amelot de la Houssaye. Il a aussi fait partie de la bibliothèque de *Denys* GODEFROY III, avocat au Parlement et archiviste de la Cour des comptes qui, né en 1653 à Paris, y mourut le 6 juillet 1719, laissant plusieurs commentaires historiques. — *Abraham Nicolas* AMELOT de LA HOUSSAYE, étoit né à Orléans en février 1634. Il fut secrétaire d'ambassade à Venise et membre de l'Université de Paris. Il attaqua vivement l'autorité illimitée des papes, le célibat des ecclésiastiques, le gouvernement arbitraire et occulte de Venise ; il traduisit aussi FRA PAOLO ; fut enfermé à la Bastille où il mourut le 8 décembre 1706.

Ce livre est principalement dirigé contre le cardinal Altiri, neveu de Clément X, et contre sa faction. L'abbé Pageaux bien au courant de la cour romaine, de ses usages, de ses abus, a dû voir les choses dont il parle de fort près, car il a révélé des faits curieux, et dévoilé des intrigues qui certainement sans lui, fussent restées dans l'ombre.

172. MENCKENIUS (*Johannes-Burckhardus*). Analecta de calamitate litteratorum : comprenant : 1° Alcyonius (Petrus), Medices legatus sive de Exilio, lib. II; — 2° Pierius Valerianus et Cornelius Tollius, de infelicitate litteratorum; —

et 3° Josephus Barberius, De Miseria poetarum græcorum. *Lipsiæ*, 1707; in-12; veau jaspé. . . . . 24 — »

C'est la seule édition de ce recueil, dans lequel Jean-Burckhard Mencke a réuni plusieurs ouvrages dont le sujet est la misère qui trop souvent a été la compagne des poëtes, des savants, des érudits. Mencke qui plus tard fit paroître le *De Charlatuneria Eruditorum* (Leipzig, 1715, in-8°), peut être écouté ici. Il reproduit d'ailleurs des ouvrages qui, sans ses soins, seroient aujourd'hui perdus.

Pierre Alcionius étoit né à Venise, en 1487. Il fut correcteur de l'imprimerie des Aldes jusqu'à ce que le pape Clément VII l'appela à Rome où il séjourna longtemps. Il mourut professeur de grec à Florence en 1527. Son livre de l'*Exil* est un dialogue fait à l'imitation de ceux de Cicéron, dans un style pur et élégant.

Pierius Valerianus (gianpietri Bolzani, connu sous le nom de), né à Bellune en 1477. Il fut domestique dans sa jeunesse. Un cordelier, son oncle, qui avoit été professeur de Léon X, se chargea de son éducation et le fit entrer dans les ordres. Pierius devint bientôt un des hommes les plus remarquables de la cour romaine. Nommé protonotaire apostolique, il fut chargé d'importantes missions. Il mourut octogénaire à Padoue, le 25 décembre 1558. Il avoit conservé des goûts modestes et studieux. Il composa son traité, devenu célèbre : *De infelicitate litteratorum*, en souvenir de son premier état.

Cornelius Tollius, qui composa un ouvrage sous le même titre, et que Mencke a joint ici à celui de Valerianus, étoit né à Inga près d'Utrecht, et fut secrétaire d'Isaac Voss qui fut obligé de le chasser. Après une jeunesse orageuse, Corneille s'amenda. Il devint professeur d'éloquence et de grec à Hardewick, où il mourut en 1661, secrétaire de l'Académie et fort estimé. Son livre *De infelicitate litteratorum* est plein de recherches et de choses curieuses.

L'œuvre de Joseph Barberius, de Santa-Elia, ne renferme pas moins de cent quatre-vingt notices de personnages auxquels la culture des lettres n'apporta pas le bonheur. Il y a beaucoup d'érudition dans ce livre. Chaque notice est accompagnée de vers latins qui affirment le malheureux sort du personnage cité.

173. Middleton. (*Conyers*) Antiquitates Middletonianæ : germana quædam antiquitatis eruditæ monumenta, quibus Romanorum, Græcorum, et Ægyptiorum veterum, ritus varii illustrantur, etc. *Londini*, 1745; grand in-4°, orné d'un front.-portr., de 24 pl. et de vign. grav.

par J. Mynde, d'après l'antique : rel. ancienne en veau fauve. . . . . 30 — »

Très-bel exemplaire d'un ouvrage d'une remarquable exécution. Les estampes contiennent 114 sujets : statues, bijoux, armes, médailles.

Conyers MIDDLETON étoit né en 1683 à Hinderwell (Yorkshire). Il professa d'abord à Cambridge, puis voyagea sur le continent. A son retour, il fut nommé bibliothécaire de Cambridge et put se livrer à son goût pour l'étude et la polémique. Il mourut à Hildersham le 28 juillet 1750. C'étoit un homme d'une profonde érudition, mais le grand souci de sa vie semble d'avoir voulu prouver « que le culte catholique est dérivé du paganisme, et qu'en particulier les rites, les cérémonies et les costumes de l'église apostolique et romaine, sont empruntés à la religion païenne. »

174. MILLIN (*Aubin-Louis*). — Introduction à l'étude des monuments antiques. *Paris*, 1796. — Introduction à l'étude des pierres gravées. *Paris*, 1796; 2 part. in-8, dem. rel. . . . . 15 — »

On trouve dans les deux opuscules que contient ce recueil des documents précieux, non-seulement sur les sciences dont ils sont l'objet, mais aussi sur les personnages qui s'en sont occupés, sur la bibliographie et les arts qui s'y rattachent. C'est pour cela qu'on lira avec beaucoup d'intérêt, dans la première partie : les articles *De l'Archæologie* et de son *étude*, des *Traités d'archæologie*, *Plan d'un système archæographique*, *Bibliographie archæologique*, *Muséographes*, *Collecteurs*, *Iconographes*, *Monographes*, etc. — Dans la seconde partie, la composition des pierres précieuses et les différentes manières de les graver sont bien expliquées : les éléments de l'art y sont indiqués avec détail et la biographie des principaux artistes en glyptique s'y trouve, ainsi que l'indication de leurs meilleures créations. On remarquera les articles : *De l'Art et du Beau idéal*; sur les *Graveurs romains* (sous les empereurs); sur la *Glyptique dans le Bas-Empire*; sur les *Graveurs italiens*; sur les *Graveurs françois*; sur les *Collections des diverses puissances*; sur les *Collections d'empreintes*, etc., etc. L'instruction abonde dans ces traités.

Aubin-Louis MILLIN de *Grand-Maison*, naquit le 19 juillet 1759, à Paris, où il mourut le 14 août 1818. Destiné à l'état ecclésiastique, il porta d'abord le *petit-collet*. Mais entraîné par un grand

amour de la science, il réussit à acquérir une instruction presque encyclopédique et se fit attacher à la bibliothèque du roi. Il adopta avec enthousiasme les idées libérales et publia plusieurs écrits politiques sous le pseudonyme d'*Eleuthérophile*. Sa vie se ressentit fort des événements : on le voit successivement commis dans les transports militaires, prisonnier à Saint-Lazare, chef de division à l'instruction publique, professeur d'histoire aux Écoles centrales, conservateur des médailles et antiques à la bibliothèque nationale, professeur d'antiquités, directeur du *Magasin encyclopédique*, membre de l'Institut et de la plupart des Académies de l'Europe, etc., etc. De 1805 à 1817, il parcourut l'Italie où il fit d'importantes découvertes archéologiques et scientifiques, et d'où il rapporta les dessins de plus de 700 monuments et de 1,000 inscriptions. Sa belle et riche bibliothèque étoit ouverte à tous les érudits françois et étrangers. Il eut la douleur d'en perdre la plus grande partie dans un incendie. Ce désastre frappa vivement son esprit et augmenta les infirmités d'une vieillesse anticipée, suite d'une activité sans limites; « toujours laborieux, dit Gail, il voulut lutter, se croyant des forces lorsqu'il n'avoit plus que du zèle: » il succomba bientôt victime de l'étude.

175. Molanus (*Johannes*). De historia SS. imaginum et picturarum, et De Agnis Dei; Nat. Paquot, resensuit, etc. *Lovanii*, 1771; un fort in-4, dem.-rel. . . . . 18—»

Bon exemplaire d'un intéressant traité, revu par le savant Paquot qui l'a enrichi de notes et de supplémens. Il y a surtout dans ce livre une partie curieuse, c'est celle relative aux erreurs commises par les artistes dans la représentation des objets religieux.

L'auteur, Jan van der Meulen étoit né à Lille en 1533, mais il fut élevé à Louvain où il professa la théologie durant plusieurs années. Le pape le créa chanoine de Saint-Pierre et le roi d'Espagne le nomma censeur des livres et directeur du séminaire de Louvain. Il a laissé de nombreux ouvrages dont la liste se trouve dans Le Mire (Miræus), *Elogia belgica*, et dans Valère André, *Fasti academici Lovanienses*. Le *De Picturis et ymaginibus sacris*, est justement regardé comme une des meilleures productions.

Jean-Noël Paquot, qui a considérablement augmenté l'œuvre de van der Meulen, étoit né à Florence. Il professa successivement les langues anciennes, la théologie, l'histoire, etc. Ce qui l'a rendu célèbre est son grand ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, etc. (Liège, 1763-1770, 18 vol. in-12). Il mourut à Liège à l'âge de 81 ans.

176. WALSINGHAM (*Francis*). Le secret des cours, ou les Mémoires contenant les maximes de politique nécessaires aux courtisans et aux ministres d'État; avec les remarques de Robert Nanton, sur le règne et les favoris de la reine Élisabeth d'Angleterre. *Lyon*, 1695; pet. in-12, v. jas. avec un curieux fr. gravé. . . . . 12 — »

Sir F. Walsingham né en 1532, mourut en 1590. Il fut deux fois ambassadeur en France et faillit périr dans le massacre de la Saint-Barthélemy. A son retour, Élisabeth le créa premier secrétaire d'État. Il contribua beaucoup à affermir cette princesse sur son trône par ses intelligences dans les cours étrangères. C'étoit un diplomate des plus fins. Il étoit très-opposé au catholicisme et jeta en Angleterre les fondements du gouvernement protestant. Zélé serviteur de sa maîtresse, il suscita à l'Espagne les guerres de France et des Pays-Bas. Il disoit à ce propos à la reine : « Ne craignez rien, madame, les Espagnols sont gens de bon appétit, mais je leur ai donné un os à ronger qu'ils mettront au moins vingt ans à digérer. » Ses services ne purent empêcher sa disgrâce et lorsqu'il mourut on dût vendre sa riche bibliothèque pour payer ses funérailles.

Les portraits politiques de Robert Nanton, qui fut attaché aux affaires sous le même règne sont pleins d'intérêt et de vérité : on y trouve de curieuses anecdotes : citons les biographies des lords Leicester, Willougby, Effingham, Essex, Worcester, etc. Nanton avoit été en rapport avec les plus hauts personnages de cette époque mémorable, on doit donc rechercher ses écrits comme des documents historiques pris aux meilleures sources.

M. DE SACY

ET L'ÉDUCATION DES ENFANTS,

A PROPOS DE L'OUVRAGE DU DOCTEUR DONNÉ (1).

Voici un petit livre qui en est à sa troisième édition. Le titre en est vaste et semble embrasser tout ce qui concerne l'éducation des enfants, mais l'objet en est restreint. C'est, avant tout, un livre d'hygiène. Les conseils de M. Donné ne s'appliquent guère qu'à cette première enfance où les parents n'ont encore à s'occuper que de la santé de l'enfant et des moyens les plus propres à développer sa constitution physique. C'est donc aux mères, aux jeunes mères surtout, que s'adresse M. Donné. L'allaitement tient une grande place dans son ouvrage. Avec l'autorité que lui donnent ses études spéciales et sa vieille expérience, M. Donné, qui a longtemps pratiqué la médecine des enfants avant d'être recteur de l'académie de Montpellier, répond à ces mille petites questions, petites en apparence, si graves en réalité, que les parents se font autour d'un berceau, qu'on tranche en famille, et pour lesquelles il est rare qu'on appelle l'homme de l'art. Le plus ordinairement, c'est le hasard ou le caprice qui en décide, un préjugé, une vieille tradition de famille qu'on suit sans l'examiner, un conseil de bonne femme, ou une tendresse mal entendue. De là que d'erreurs ! que de fausses démarches ! Le véritable amour maternel, dit avec raison M. Donné, n'est pas aussi commun qu'on le croit ; car cet amour, s'il est vrai, doit être désintéressé et renoncer tout d'abord à ses propres excès. Combien de mères, en croyant se sacrifier à leur enfant, sacrifient, au contraire, le pauvre enfant à leur folle idolâtrie, le fatiguent et l'éner-

(1) *Conseils aux familles sur la manière d'élever les enfants*, par M. Al. Donné, docteur en médecine et recteur de l'académie de Montpellier.

vent par leur surveillance inquiète, et n'en font que la poupée de leur âge de raison ! Le dévouement appartient aux femmes ; elles s'en vantent, à juste titre ; et pourtant ce dévouement lui-même, à le bien examiner, n'est-il pas trop souvent de l'égoïsme sous une autre forme ? Aux moindres cris d'un enfant, on accourt, on le prend dans ses bras. Le dévouement voudroit qu'on eût le courage de le laisser crier pour lui apprendre à se taire et à rester dans son lit où il dort mieux que sur les genoux de sa mère ou sur ceux de sa nourrice. Je ne cite que cet exemple : M. Donné en cite bien d'autres. Il est si commode de se débarrasser des importunités d'un enfant en lui cédant toujours !

Il faut distinguer, en un mot, deux amours maternels : l'amour d'instinct et l'amour de raison. Le premier ne manque guère et n'a pas, à mon sens, grand mérite. On aime son enfant comme on s'aime soi-même : c'est une passion comme une autre, qui se paye par ses propres jouissances des prétendus sacrifices qu'elle s'impose. La sensibilité s'y donne carrière, cette sensibilité machinale qui vient des nerfs plutôt que de l'âme. Les dehors brillants de cette passion contentent la vanité : on ne dort plus, on ne sort plus, on mange à peine : n'est-on pas une bonne mère ? On nourrit soi-même son enfant ; il est vrai que l'enfant pâtit ; mais la mère est fière de remplir, comme on dit, son devoir, et de ne pas avoir recours à une nourrice étrangère. On donne ainsi à l'amour-propre ce que l'on croit donner à sa conscience, et sous prétexte de vivre pour son enfant, c'est l'enfant qu'on fait vivre et quelquefois mourir pour soi !

L'amour de raison, avec ses apparences sévères, est cent fois plus méritoire, car il est au fond cent fois plus pénible. La vanité n'y a pas grande part ; la sensibilité en souffre. On ne veille pas moins sur l'enfant sans en avoir l'air ; mais on veille, avant tout, sur soi-même. On comprime douloureusement ses propres émotions pour ne pas éveiller celles de l'enfant. S'il souffre sans que sa santé soit en danger, on le laisse souffrir ; on ne l'accable pas de soins et de remèdes ;

on prend patience. Il voudroit rester à la maison, on le fait sortir. Il demande à mains jointes qu'on ne l'envoie pas coucher à l'heure ordinaire; ses cris et ses supplications sont inutiles; l'heure est venue; il faut qu'il aille se coucher. Point de spectacles, point de bals, point de jeux excitants qui l'agiteroient et troubleroient la paix de son sommeil, point de vêtements trop chauds, de précautions excessives contre le froid et le mauvais temps. Une éducation ferme, régulière, suivie, voilà le vrai sacrifice pour la plupart des mères. J'en sais quelque chose, moi qui ne suis que père! Un tout petit enfant malade me demandoit une boîte remplie d'épingles; c'étoit la ce qu'il vouloit, précisément parce qu'on le lui refusoit toujours. L'avouerai-je? c'est un vieux péché, il y a dix-huit ans de cela. J'ai mieux aimé donner la boîte, en gardant l'enfant sur mes genoux et le surveillant de près, que de résister à ses cris. L'enfant étoit si malade! la mère ne m'en a pas moins grondé, et l'enfant, très-aimable d'ailleurs, est resté longtemps sujet à de cruels caprices; et voilà ce que j'appelle un mauvais père, une bonne mère, et un enfant gâté. Que chacun fasse sa confession comme je viens de faire la mienne! M. Donné n'a-t-il pas raison de dire que les bons pères, et même les bonnes mères, sont beaucoup plus rares qu'on ne le pense?

Je ne veux pas suivre M. Donné dans le détail des préceptes qu'il développe. L'autorité me manqueroit pour cela, quoiqu'à vrai dire M. Donné ait écarté de ce charmant petit livre tout l'étalage de la science, et qu'il parle surtout au bon sens. Ce n'est point ici, à proprement parler, un ouvrage de médecine. Pour le faire, il étoit sans doute nécessaire d'être médecin; le premier venu n'auroit pas pu donner les signes qui distinguent un lait riche d'un lait pauvre; je ne savois pas seulement ce que c'étoit que le *colostrum* avant d'avoir ouvert le livre de M. Donné. Le médecin a très-heureusement apporté dans cette matière son expérience et ses connoissances spéciales. J'en crois l'auteur les yeux fermés, dans tout ce qui a rapport à son art, et d'autant plus

que son livre, je le sais, a grande réputation parmi ses confrères. Honneur donc au médecin et à la médecine! Ou je me trompe bien toutefois, ou il étoit encore plus nécessaire, pour faire ce livre, d'être un homme d'esprit, un homme de sens, un homme du monde, qu'un docte disciple d'Hippocrate. Plutarque, Montaigne, J. J. Rousseau auroient bien à réclamer quelque chose dans l'ouvrage de M. Donné. La philosophie, je le dis hautement, a plus fait pour l'enfance que la science médicale proprement dite. C'est la philosophie qui a aboli d'affreux préjugés, décrédité des routines barbares, que la science protégeoit de son autorité; c'est elle qui a substitué, dans l'éducation de la première enfance, la méthode naturelle aux méthodes artificielles qui opprimoient notre entrée dans la vie et la rendoient si cruelle et si épineuse. Que n'a pas fait J. J. Rousseau pour les pauvres enfants? On ne lit plus l'*Émile*; on a tort. C'est un beau livre, malgré de grandes erreurs, un livre éloquent inspiré par l'amour de l'humanité. On ne le lit plus; non, mais sans le savoir, on le pratique, et ceux qui le maudissent le plus lui doivent peut-être les meilleurs jours de leur enfance.

En nommant la philosophie, je n'exclus pas la religion, à Dieu ne plaise. Le baptême seul a fait de l'enfance une chose sacrée, et la nécessité de ces gouttes d'eau dont se moque une imprévoyante incrédulité a sauvé plus d'enfants que toutes les peines de la loi contre l'horrible crime de l'infanticide! Le christianisme, lorsqu'il régnoit généralement sur les âmes, rendoit encore d'autres services à l'enfance par la gravité même des devoirs qu'il impose aux parents. C'est une remarque aussi juste que fine de M. Donné. D'un côté, on ne se jouoit pas des enfants, on n'en faisoit pas un amusement de famille. C'est une chose si sérieuse que de former une âme chrétienne! De l'autre, on se résignoit davantage aux maux inévitables de la nature humaine. On savoit que l'homme est fait pour souffrir, pour mourir, et que l'apprentissage de la vie est aussi l'apprentissage de la mort et de la douleur. Nous, par un sentiment bien naturel dans une so-

ciété matérialiste, et qui a son côté touchant, nous ne voulons pas que nos enfants souffrent, nous ne voulons pas qu'ils meurent. Nos aveugles tendresses cherchent à leur épargner jusqu'au plus petit mal; nous perdons la tête au moindre danger qui menace leur vie; et ces existences si chères, trop souvent nous les compromettons par l'excès même de nos sollicitudes; tout au moins énervons-nous des âmes et des corps qu'il faudroit fortifier par une discipline sévère et endurcir à la peine et au travail. Ce que la religion faisoit naturellement chez nos pères en donnant quelque chose d'austère à leurs sentiments, M. Donné voudroit que la science le fît dans nos foibles âmes, et que, par amour même pour nos enfants, elle nous apprît à corriger la mollesse dangereuse de nos affections. L'éducation morale a aussi son côté hygiénique; envisagée sous ce rapport, elle rentroit dans le sujet de M. Donné et lui a fourni un grand nombre de réflexions délicates et profondes. Obéir, voilà la loi de l'enfance; commander, voilà son penchant. Aussi l'éducation morale commence-t-elle avec les premières larmes. L'enfant qui, dès le premier jour, obéit et se résigne, sera un enfant heureux; l'enfant qui commande, tourmenté par la soif insatiable de ses désirs, fera son propre malheur et le malheur de tous ceux qui l'approcheront. La philosophie l'avoit dit par des bouches éloquentes; la science le redit, avec l'autorité qui lui est propre, sous la plume de M. Donné.

Mais la science exercera-t-elle jamais sur les âmes le même empire que la philosophie et la religion, la religion surtout? J'en doute, hélas! M. Donné est un de ces savants devant lesquels on peut le dire : il n'ignore pas qu'il y a en ce monde quelque chose de plus élevé et de plus puissant que la science, et qu'on ne réforme pas les cœurs avec des préceptes d'hygiène. Écoutez Aristote, le plus grand à la fois des savants et des philosophes de l'antiquité, et le plus grand peut-être des esprits de tous les temps; voyez comme il trans-

forme un conseil d'hygiène en loi de religion, lorsqu'il veut que les femmes grosses soient assujetties à aller faire en personne des sacrifices dans certains temples, afin qu'elles sortent, qu'elles marchent et qu'elles prennent ainsi un exercice favorable à leur santé! L'homme méprise sa vie, et il a raison, si cette vie passagère est tout. Il a raison de lui préférer le moindre plaisir, la moindre commodité. Un motif d'agrément compensera toujours suffisamment un motif de santé. Vous voulez que je tourmente mon enfant pour un avenir qu'il ne verra peut-être pas? Il pleure; courons au plus pressé; arrêtons ses larmes. Ses cris le fatiguent et m'importunent; n'ai-je pas plus tôt fait de lui céder? Mais le devoir? Ah! le devoir, si c'est Dieu qui me l'impose, s'il y va du salut de mon âme et du salut de l'âme de mon enfant, oui! le devoir passera avant tout. S'il n'est question que d'une ordonnance de médecine et d'hygiène, j'en ferai ce qu'il me plaira; Aristote le comprenoit bien ainsi, et c'est l'honneur de la nature humaine d'avoir forcé les philosophes, les médecins, les législateurs eux-mêmes à remonter jusqu'à la religion pour mettre de simples préceptes de santé, d'hygiène, de propreté sous la garde d'une sanction plus haute que celle de la science et d'un bien-être dont nous faisons bon marché. L'homme n'est respectable et n'a de prix à ses propres yeux que s'il est quelque chose de sacré; que s'il est l'enfant, la créature, l'œuvre de Dieu, destiné à retourner dans le sein de son auteur et de son père!

Faut-il, pour cela, mépriser la science? Non, certes, pas plus la science que la philosophie ou la religion. Il faut seulement mettre chaque chose à sa place et ne pas intervertir les rangs. Le rôle de la science sera toujours assez beau en ce monde: elle ne me semble petite que lorsqu'elle méprise elle-même la religion et la philosophie. C'est en voulant être tout, qu'elle fait éclater son impuissance et sa vanité. Une société scientifique ne seroit-elle pas la plus

ennuyeuse et la plus sotte des sociétés ? j'ajoute la plus mal gouvernée, la plus mal réglée ? La science, lorsqu'elle sort de ses limites naturelles, enfante plus de folies et de chimères que la poésie elle-même. En politique, notamment, tous les fous que j'ai connus, et j'en ai connu beaucoup, étoient des savants. A combien de gens les mathématiques n'ont-elles pas dérangé le cerveau ? Les chimères de la poésie sont belles, au moins, et charmantes. Les chimères enfantées par la science ont quelque chose de monstrueux et d'horrible qui épouvante l'âme, quelque chose de stérile et de sec qui la resserre et la flétrit. La médecine l'a dit, c'est un de ses aphorismes : *Une vie médicale seroit une vie misérable*. Figurez-vous donc une vie mathématique, un gouvernement physiologique, une poésie chimique, une société sans Dieu, sans temples, sans dévouement ! Tu souffres, tant pis ! Tu meurs, une pelletée de terre sur ton cadavre, et tout sera dit ! Moïse n'auroit donc été qu'un grand médecin, les fondateurs des religions que des charlatans habiles qui auroient voulu apprendre aux hommes à laver leurs mains et à ne pas croupir dans la crasse ? On se seroit donné tant de mal, on auroit inventé tant de polices religieuses et civiles, ordonné tant de supplices, imaginé tant d'entraves sociales, et pourquoi ? Pour passer un peu moins mal à son aise les quelques jours que nous avons à rester ici-bas ? La belle chose, en vérité !

Eh ! mon Dieu ! ce que c'est que le bavardage, et comme me voilà loin du livre de M. Donné ! Pas si loin que j'en ai l'air pourtant ; il y a, Dieu merci, beaucoup de philosophie, et de la meilleure, dans le livre de M. Donné ; la notion du devoir dont il fait la base de l'éducation maternelle bien entendue, et qu'il substitue le plus qu'il peut aux aveugles élans de la tendresse, n'est pas une notion d'hygiène. Il faut donc savoir avant tout s'il y a un devoir, c'est-à-dire une loi morale qui oblige, indépendamment de toutes les lois positives, indépendamment de la médecine, du Code pénal, et même de l'intérêt personnel, que chacun a le droit d'enten-

dre à sa façon. Or, cette loi, j'avoue pour mon compte que je ne sais pas où en trouver la sanction et la source, si ce n'est dans une loi supérieure, la loi de Dieu. Cela ne m'empêche pas de respecter l'hygiène; au contraire, je l'en respecte davantage, car je crois de mon devoir d'en observer les règles. Il n'y a pas de petits devoirs; ils sont tous grands, s'ils sont tous approuvés par la raison et ordonnés de Dieu. La science est belle jusque dans ses moindres détails, si elle est la révélation de l'ordre éternel. Que seroit le livre de M. Donné sans le souffle moral qui l'anime? une sèche nomenclature de pratiques pénibles. Pourquoi le lit-on avec tant de plaisir? Pourquoi ce style si simple, si naturel, si sévère va-t-il au cœur? M. Donné se renferme pourtant dans son sujet; point de gracieux tableaux et de digressions amusantes; il charme sans y penser, sans le vouloir; son ouvrage est vivant. Ah! c'est que le matérialisme n'a point passé par là. La couleur du livre, c'est son caractère moral. Il intéresse et il touche, parce que l'auteur voit dans l'enfant l'homme futur, et dans l'homme l'être libre qui peut se rendre digne ou indigne de celui qui l'a créé. Que de choses inutiles et charmantes à dire sur la tendresse maternelle! M. Donné n'en dit que d'utiles, et le soin qu'il prend pour réprimer les excès de cette tendresse la peint d'une manière plus touchante que n'auroient pu le faire toutes les phrases d'un écrivain de métier et d'un coloriste.

Ce qui ajoute encore à l'intérêt qu'inspire l'ouvrage, c'est la profonde conviction de l'auteur et le besoin qu'il éprouve de la faire passer dans les autres. Comment ne pas voir le signe le plus certain de l'amour de l'enfance dans cette ardeur de propagande? Promenez vos enfants, c'est bientôt dit. Mais il faut voir comme M. Donné insiste sur ce point, qui est pour lui le fondement même de la santé. Promenez-les le matin, dans la journée, le soir encore, si la saison le permet. De l'air et du soleil! c'est la nourriture, la vie même de l'enfant. Ne craignez ni les jours trop froids, ni les jours trop chauds, sauf des excès bien

rares de température. Méprisez les petits rhumes et les petites pluies.

M. Donné insiste encore sur un autre précepte que l'on ne connoît peut-être pas assez : c'est celui qui ordonne l'usage du lait de femme, même pour les enfants déjà sevrés, dans les cas trop fréquents de maladies graves de l'estomac et des intestins. Ici mon expérience de père de famille vient à l'appui des conseils et de l'expérience médicale de M. Donné. Il y a des enfants sevrés qui reprennent le sein, ne fût-ce que par jalousie, en voyant leur ancienne nourrice donner à têter à un autre enfant. C'est un fait dont j'ai été le témoin. Il y a des enfants, au contraire, qui refusent obstinément de le reprendre. Comment alors les remettre au lait de femme ? Faut-il avoir chez soi cinq ou six nourrices qui fournissent chacune quelques gouttes de lait, et en remplissent un verre à grand'peine ? C'est bien dispendieux pour la plupart des familles, et bien rebutant pour toutes. Prenez un moyen plus simple ; allez au grand bureau des nourrices ; vous trouverez là un directeur très-aimable et très-éclairé (je l'y ai trouvé du moins autrefois) qui vous fournira autant de lait de femme que vous le voudrez. L'enfant le boira, non seulement sans répugnance, mais avec plaisir, et vous verrez sa santé se rétablir rapidement. Mais c'est bien ennuyeux d'aller tous les jours chercher soi-même du lait de femme au bureau des nourrices ; on se procure bien plus aisément du lait de chèvre ou du lait d'ânesse. C'est vrai, mais l'enfant ne guérit pas ou ne guérit que lentement et avec peine. Vous voyez bien qu'en croyant beaucoup aimer ses enfants parce qu'on les caresse trop, souvent on ne les aime pas assez. M. Donné a raison : il est plus facile de les gâter que de se soumettre soi-même à une règle et à un devoir en les soumettant à l'ennui d'un régime. Voulez-vous savoir si vous êtes vraiment un bon père et une bonne mère ? C'est là-dessus qu'il faut vous examiner.

Quelle charge que celle d'élever des enfants ! Tout le monde s'en tire ; oui, mais comment ? C'est beaucoup si l'on

remplit ses devoirs à moitié; on les rempliroit tous, que le hasard encore décideroit du succès. Au physique comme au moral, le plus léger obstacle, la rencontre la plus inattendue vient trop souvent déjouer les résolutions les mieux prises et les plans les mieux concertés. Pauvres humains! le ciel aura de terribles comptes à nous rendre!

Il me reste à dire quelques mots d'un appendice que M. Donné a joint à cette troisième édition de son ouvrage. Il ne s'agit plus ici des enfants en particulier; c'est nous tous qui sommes intéressés dans cet appendice; M. Donné y traite des mesures d'hygiène applicables aux différentes saisons de l'année. Avouerai-je la ridicule espérance dont je m'étois flatté? J'ai parcouru ces pages avec avidité, croyant y trouver quelque conseil qui me seroit propre, quelque recette nouvelle pour me garantir du froid et des rhumes en hiver, du chaud et des pesanteurs de tête en été. Naturellement mon attente a été déçue. M. Donné est trop éloigné de tout charlatanisme pour avoir rien de merveilleux et de neuf à dire sur ce sujet. Ses conseils, s'ils n'étoient pas d'une généralité un peu banale, devroient, par cela même, être tenus pour suspects. C'est à chacun de nous à connoître son tempérament, et à savoir l'influence qu'exerce non-seulement sur nos corps, mais sur nos âmes, le changement des saisons; que dis-je, le changement des saisons? les variations de la température quotidienne. La première chose que fait un homme sensé, en se levant, est d'observer le temps qu'il fait et le vent qui souffle. On prend ses précautions en conséquence, au moral, je le répète, tout autant qu'au physique. Par le vent d'est, tenez-vous en garde contre la colère. Par le vent du sud, défendez-vous d'une langueur qui énerve l'âme, etc. Le difficile, dans ces circonstances, n'est pas de savoir ce qu'il faudroit faire, mais de pouvoir le faire. On voudroit rester au coin de son feu : il faut sortir. On voudroit sortir : il faut passer toute sa journée, penché sur son bureau. Les devoirs, les convenances, la simple politesse sont en guerre perpétuelle avec la santé. On est à

la ville quand il faudroit être à la campagne et dans les boues de Paris quand la médecine vous enverroit à Cannes ou à Hyères. Qu'y faire? se résigner et attendre ce grand jour du jugement dernier où sans doute la Providence se justifiera elle-même avant de nous accuser.

C'est égal; lisons l'excellent livre de M. Donné, et tous les livres de ce genre, comme s'il étoit facile d'en mettre les conseils à profit. Si nous ne faisons pas tout le bien qu'il faudroit faire, nous en ferons toujours un peu moins mal. Tendons à l'idéal, le plus possible. Je l'aime ce livre de M. Donné, je l'ai lu avec autant de plaisir que si j'avois encore six enfants à élever. Je voudrois croire que ce sont les mères de famille qui en ont fait la fortune, et j'engage tous les pères de famille à le donner à leurs femmes. Je l'aime parce qu'il est bon en lui-même, charmant à lire, parce qu'il a l'éloquence qui convient au sujet, l'éloquence du bon sens, de la vérité, de l'honnêteté. Tous nos lecteurs savent quelle clarté, quelle heureuse familiarité d'expressions M. Donné apporte dans l'exposition de la science; c'est un talent qui lui est propre et que personne n'a poussé plus loin que lui. J'aime encore le livre de M. Donné parce qu'il me rappelle les meilleures et les plus douces années de ma vie, parce qu'il me semble que je l'ai fait avec l'auteur. Oui, ce livre, je l'ai fait avec M. Donné. Voilà cinquante ans que l'amitié la plus étroite nous unit. M. Donné, c'est moi-même. Il n'a pas eu une pensée qui n'ait été la mienne; je n'ai pas eu un sentiment qui n'ait été le sien. Ce livre, avant que M. Donné le publiât, il a été cent fois le sujet de nos conversations. J'aurois peut-être dû moins le louer, car, en vérité, c'est mon œuvre presque autant que celle de M. Donné. N'est-il pas vrai, mon vieil ami?

S. DE SACY.

JEAN MICHEL DE PIERREVIVE,

PREMIER MÉDECIN DE CHARLES VIII, ROI DE FRANCE,

ET LE MYSTÈRE DE LA PASSION.

I

Le samedi matin, 12 août 1486, le gouverneur de la bonne ville d'Angers fit appeler chez lui le maire, le lieutenant maître Pierre Guiot, le juge de la Prévoté, le maître d'école, l'élu Me Jehan Bernart, Me Jehan Muret, sieur de la Bégaure, Jehan Alloff, et Jehan Ferrault, gardes de la monnoie, Jehan Bourgeolays, Jehan Lepage, et le grainetier Jehan Barrault. Il s'agissoit d'une très-grosse affaire : de la représentation du *Mystère de la Passion*, qui devoit avoir lieu le dimanche, 20 du même mois, et il étoit urgent de pourvoir à la garde et à la sûreté de la ville. Il fut en conséquence décidé entre autres choses :

Que durant la représentation, on ne laisseroit ouverte qu'une porte de la ville, et que les clefs des autres portes resteroient entre les mains du « cognoistable », qui pourroit les ouvrir, s'il le jugeoit convenable, jusqu'à neuf heures.

Qu'à chaque porte on mettroit vingt hommes de gardes, bien armés.

Que vingt-cinq autres soldats, « habillés à guerre », parcoureroient la ville, accompagnés du gouverneur, « pour obvier aux inconvénients des crocheteurs et autres mauvaises gens ».

Qu'il seroit défendu à tous les hôteliers de la ville et des faubourgs, de recevoir chez eux aucun habitant de Brissac, « où il y a peste ».

Que pendant le mystère, on tendroit des chaînes dans les rues, et que les clefs en seroient remises au maire (1).

(1) Arch. de la mairie d'Angers; Invent. publié par M. Célestin Port.

La représentation eut lieu. Elle dura quatre jours. On avoit fait construire au bas de la place aux halles, quatre échafauds à trois étages, et un cinquième qui n'en avoit que deux. Tout ce grand bâtiment étoit couvert en ardoises. Le paradis étoit en forme de trône orné de réseaux d'or, au milieu duquel Dieu étoit assis, representé par Pierre Turpin, doyen de Montaigne et chanoine de Saint-Martin; l'enfer étoit placé sur le devant du théâtre, mais on n'en voyoit que la porte qui avoit la forme d'une grande gueule de dragon. Le premier jour, avant de commencer, on célébra une grande messe au milieu du parterre. Quatre-vingt-sept acteurs parurent sur la scène pendant la première journée, cent dans la seconde, quatre-vingts dans la troisième, et cent cinq la quatrième, sans compter les figurants juifs, diables, soldats et autres personnages. « La population entière, dit M. le comte de Quatrebarbes (1), se porta à ce drame immense qui commençoit à l'étable de Bethléem, et finissoit sur le calvaire. L'enthousiasme fut tel que le chapitre de Saint-Maurice se vit forcé de changer les heures du service divin. Moines, chevaliers et bourgeois, prêtres et fidèles, tous accoururent chercher à ce magnifique spectacle ces grandes émotions de l'âme devant lesquelles les sensations du drame ordinaire et de la tragédie restent froides et glacées. Les trois personnages de la sainte Trinité, les anges, les démons, la Vierge, les saintes femmes et les apôtres, Anne, Caïphe, le roi Hérode, Pilate et ses soldats, des juges iniques, un peuple en furie, paroissent tour à tour sur la scène qui prend des dimensions colossales. »

II

Or, ce fameux mystère, joué à Angers en août 1486, on le connoît. Il a même été imprimé un assez grand nombre

(1) Chroniques de Jean de Bourdigné; Préface.

de fois, et la plus ancienne édition (1490), celle du libraire Anthoine Vérard, débute ainsi :

« Cy commence le mistère de la Passion de nostre Saulveur « Jehus Crist, avecques les additions et corrections faites par « très éloquent et scientiffique Docteur maistre Jehan Michel. « Lequel mistère fut joué à Angiers moult triomphamment « et sumptueusement en l'an mil quatre cens quatre vingtz « et six, en la fin d'aoust. »

Un grand bruit s'est fait autour de ce personnage. — Jean Michel, le « très éloquent et scientiffique Docteur », le correcteur du Mystère de la Passion. Il y avoit intérêt à savoir quel avoit été cet écrivain assez habile ou assez téméraire pour revoir le texte ancien d'Arnould Greban, bachelier en théologie sous Louis XI, le couper, l'allonger et le faire accepter, ainsi modifié dans une foule d'endroits, par les habitants d'Angers et par les bons parisiens.

Quel est-il? Quand a-t-il vécu...?

En cherchant bien, on a mis la main sur deux Jean Michel, appartenant tous deux au quinzième siècle : Jean Michel, évêque d'Angers, mort en odeur de sainteté le 11 septembre 1447, et un Jean Michel, premier médecin de Charles VIII, qui mourut en Italie, à la suite du roi, le 22 août 1495. Ces personnages alloient assez bien à la supposition que l'un ou l'autre étoit le correcteur cherché. Mais il fallut choisir entre les deux, et c'est alors qu'un vif débat, qui n'est pas encore terminé aujourd'hui, s'est élevé, qui a eu au moins l'avantage de mettre une fois de plus en évidence le talent d'écrivains tels que De Beauchamps, les frères Parfait, les deux Pocquet de Livonnière, Moreri, l'abbé Gouget, Foncemagne, Prosper Marchand, le père Niceron, les deux frères Paris, Charles Magnin, Onésime Leroy, Paul Lacroix, Célestin Port, etc.

Nous ne donnerons pas ici les raisons, les arguments avancés par les champions de l'une et l'autre opinions, car nous allons démontrer que tous se sont trompés, du moins

en partie, et que « le très éloquent et scientifique Docteur », dont la verve poétique a modifié, additionné et corrigé le Mystère primitif de la Passion, et qui a aussi très-probablement composé *La vengeance de Nostre-Seigneur J.-C.*, n'est ni l'évêque d'Angers, ni le premier médecin de Charles VIII, mais bien un homonyme, un troisième Jean Michel, également médecin de la cour de France, régent en l'Université d'Angers, mort non en Italie en 1495, mais probablement à Angers en 1501, celui-là même, enfin, que soutient M. Célestin Port, preuves en main, dans son *Inventaire analytique des Archives anciennes de la mairie d'Angers*, publié en 1861.

Mais M. Célestin Port, qui ne connoît le premier médecin de Charles VIII que par les quelques lignes laissées par André de La Vigne dans son *Vergier d'honneur*, est fort embarrassé pour faire concorder les paroles du poëte qui fait mourir le médecin royal à Chiery, le 22 août 1495, avec les documents manuscrits de la mairie d'Angers, qui établissent sans conteste possible, que Jean Michel, docteur régent en l'Université de cette ville, est mort au plus tôt en l'année 1501. Ne pouvant pas douter néanmoins que le médecin d'Angers et le premier médecin de Charles VIII ne soient qu'un seul et même personnage, il cherche à se tirer d'affaire, « sans pouvoir s'expliquer cette étrangeté », en admettant qu'André de La Vigne s'est trompé, qu'il nous a abusés, et que Jean Michel, premier médecin du roi de France, n'est point mort en Italie en 1495.

Ainsi, après bien des années de recherches, après avoir noirci des quantités extraordinaires de papier sur ce sujet, on finit presque par s'entendre; les partisans du prélat mitré Jean Michel se raréfient de plus en plus; on se range à peu près d'un commun accord du côté d'un suppôt d'Esculape, du même nom, qui vivoit cinquante ans après l'évêque d'Angers; on le voit, on le suit à Angers, remplissant les fonctions, soit de régent de l'Université de cette ville, soit celle d'échevin; on le surprend annonçant lui-même qu'il est ap-

pelé auprès du roi de France en qualité de médecin ; on assiste en quelque sorte à ses funérailles en 1501.... Mais André de La Vigne qui dit positivement que Jean Michel, premier médecin, mourut en Italie en 1495...! Comment accorder le manuscrit et le dire d'un témoin oculaire...? Alors, chose singulière, ne voulant pas absolument séparer les deux Jean Michel médecins, l'on met en suspicion la déclaration si nette d'André de La Vigne, et l'on biffe d'un trait de plume la date nécrologique qu'il donne...! Que falloit-il, cependant, pour dévoiler la vérité dans ce mélange de deux homonymes qui se neutralisent mutuellement? — Un signe distinctif, un surnom : Jean Michel *de Pierrevive*, sous lequel il faudra dorénavant désigner le premier médecin de Charles VIII, celui qui trouva la mort à Chiery, au retour de l'expédition de Naples.

III

Lorsque, le 30 juin 1470, Louis XI apprit avec des transports de joie la naissance à Amboise de son fils Charles, il confia les soins de la santé de cette chère progéniture à maître Jean Martin, assisté de l'apothicaire Bonigalle, et de cinq nourrices et berceuses, Michelle Adveniate, Guizon de Montagne, Rénée de Combes, Jehanne la Béguignolle et Jehanne Rigotte.

Jean Martin sut s'attirer les bonnes grâces de son royal client, car une fois parvenu au trône (23 août 1483), Charles VIII, non-seulement conserva à la tête de son service de santé celui qui lui avoit donné des soins assidus dans son enfance, mais de plus le fit trésorier de l'église Saint-Hilaire de Poitiers (1), maître de la Chambre des comptes de Paris (2),

(1) Ordonn. des rois de France, t. XV, p, 312.
(2) *Ibid.*, t. XX, p. 118, 316; Arch. Gén., P. 110, p. 536.

lui fit des dons immenses (1), et l'anoblit par lettres du mois d'août 1484 (2). Jean Martin, qui appartenoit à l'école de Montpellier, et qui étoit originaire du Gévaudan, mourut à Blois, dans le courant de l'année 1491 (3). Il avoit eu pour collègues auprès de Charles VIII, mais sous ses ordres et en qualité de médecins ordinaires, Girard Cochet, originaire de Rheims, et qui avoit été attaché à Louis XI (4), Guillaume Miette, enfant de la Faculté de Paris, qui mourut en 1491 (5), Jacques Ponceau, qui devoit avoir plus tard la première charge auprès de Charles VIII, Jean Garcin, de la Faculté de Montpellier, anobli par lettres du mois de septembre 1496 (6), Théodore de Pavie, dont le véritable nom étoit Théodore Gaymier (7), Jean Burgensis, Gabriel Miron, premier médecin et chancelier d'Anne de Bretagne, Pierre Dubois, Richard Hellain, doyen de la Faculté de médecinè de Paris, anobli en 1496 (8), et *Jean Michel* [*de Pierrevive*] (9).

La mort de Jean Martin fut un coup de fortune pour Jean Michel, et le lança du deuxième rang à la première charge.

Mais nous devons rétrograder de quelques années, et suivre notre médecin jusqu'à sa mort, autant du moins que le permettent les documents qui nous restent.

En 1483, nous trouvons Jean Michel de Pierrevive au Parlement de Paris, où se déroula à son profit un procès entre lui et Louis Constant et Bertrand de Saint-Julien. Il paroît que notre médecin étoit devenu propriétaire d'une

(1) Arch. Gén., K. K. 73, fol. 20, 21, 22, 24, 29, 32, 34, 37, 48, 55, 57; K. K. 70, fol. 326.

(2) Bibl. Imp., vol. 9333, 8.

(3) Astruc., Recherch. sur l'Université de Montpellier.

(4) Portef. Fontanieu, vol. 140-141.

(5) Arch. Gén., K. K. 70, fol. 318, 321; K. K. 76, fol. 88.

(6) Arch. Gén., J. J. 227; Charte 381, fol. 195, V°.

(7) Arch. Gén., J. J. 227; Charte 261, fol. 135, V°.

(8) Arch. Gén., J. J.; Charte 396, fol. 204, V°.

(9) Compte extrait de la Chambre des Comptes — Godefroy; Charles VIII, p. 704. — Il y a une famille *Pierrevive* (Lyonnois) qui porte: D'or à trois pals de gueule, chevronnés chacun d'un losange d'argent.

terre seigneuriale dans le comté d'Auvergne, aux environs de Clermont-Ferrand, et que ses droits à cette terre lui avoient été contestés. Toujours est-il que ces derniers l'en ayant dépouillé, Jean Michel en appela au bailli de Montferrand, qui lui donna gain de cause. Le Parlement de Paris, devant qui l'affaire fut portée, ratifia en partie la décision prise par le bailli, et rendit l'arrêt suivant que nous donnons *in extenso*, parce qu'il fait connoître une particularité importante, et que Jean Michel y est désigné sous un surnom. — Jean Michel *de Pierrevive*, qui signe en quelque sorte son individualité, et le dégage de ses homonymes :

« Vendredi, 22 août 1483. — Entre maistre Jehan Michel « de Pierrevive, docteur en médecine, intimé, et demandeur « en matière de provision, d'une part,

« Et Loys Constant et messire Bertrand de Saint-Julien, « appelant du Bailli de Montferrand ou de son lieutenant, « deffendeurs sur ladite provision, d'autre part,

« Veus par la Court les avertissemens desdites parties, et « tout ce qu'elles ont mis et produit par devant ladite Court, « et tout considéré,

« Il sera dit que par manière de provision, et jusques à « ce que par ladite Court aultrement en soit ordonné, ledit « demandeur sera réintégré en la possession et jouissance « des chastel et hostel seigneurial, et luy seront rendus et « restitués ses biens prins en ladite seigneurie, ensembles les « fruiz escheuz depuis qu'il fut spolié de ladite seigneurie. « Et avec ce seront lesdits deffendeurs contraints par toutes « voyes et manières deues et raisonnables, non obstant oppo- « sitions et appellations quelconques.... avec les cens, rentes, « dismes, parties, et autres appartenances quelconques, en « laquelle il est au temps de la spoliation excès et voyes de « fait à luy faictes.

« Vendredi, 22 août 1483. — Sur le défaut requis par « maistre Michiel de Pierrevive, demandeur en cas d'excès « et d'attentats, le procureur du roy adjoint à luy à l'en-

« contre de messire Bertrand de Saint-Julien, chevalier, et « Loys Constant, deffendeurs au dit cas, comme non com- « parant en personne,

« La Court a donné et donne défaut au dit demandeur et « adjoint, à l'encontre desdits deffendeurs et deffaillans, à « ce non comparans en personne. Que s'ils viennent en per- « sonne au lendemain de la Sainct Martin, présentement « venant, il sera rabattu (1). »

Jean Michel de Pierrevive étoit destiné à trouver dans sa carrière des oppositions inattendues et des ennuis. A une époque, qu'on ne peut préciser parce que la pièce dont nous avons à parler maintenant, manque de date, mais à coup sûr postérieurement à l'année 1490, il obtenoit de Charles VIII un certain don, une terre, sans doute, sise pareillement dans le comté d'Auvergne. Or, cette fois encore, cette libéralité de la couronne rencontra des obstacles dans son exécution, et ce fut l'évêque de Clermont qui les suscita. De sorte que Jean Michel se vit forcé de demander au roi l'expédition de l'ordre suivant :

« De par le roy,

« Chers et bien amés, Nous avons esté adverty comment « l'Evesque de Clermont a différé donner son consentement « au don que Nous avons faict sur le pays d'Auvergne, à « maistre Jehan Michiel, mon premier médecin, pour les « grands services qu'il nous avoit faicts. Et pour ce, comme « vous appert du consentement du Duc de Bourbon et d'Au- « vergne, du Comte de Montpensier, et du Comte d'Au- « vergne, qui sont les plus grands du dit pays, principaux, « Voulons que mon dit don faictes sortir à plain effet selon « la forme et teneur de mon susdit icelluy don, non obstant « le délay dudit Evesque. Et n'y faites faulte, sur tant que « craindriez nous désobéir (2).... »

(1) Arch. Gén., Reg. du Parl. Conseil : X. 1490, fol. 377 R° et 378 V°.

(2) Bibl. Imp., Ms. Fr, 2920, fol. 88. — Acad. des Inscr. et B. L., t. XXI, p. 240.

En 1490, notre médecin prenoit rang parmi les médecins ordinaires de la couronne, charge qu'il partageoit avec Gérard Cochet, Guillaume Miette, etc. Jean Martin étoit alors, comme on l'a vu, premier médecin du roi. Cela ressort, non-seulement d'un document que nous avons cité précédemment, mieux encore d'une lettre fort curieuse, signée de Charles VIII, et qu'on ne peut référer qu'à cette époque, quoiqu'elle manque de date. Notre Michel y porte, comme sur le registre du Parlement, ces noms : *Jean Michel de Pierrevive, médecin ordinaire du roi.* Il paroît que lui et ses frères, valets de chambre du même prince, avoient fait expédier à Venise sept balles de toile en échange de drogues et « autres singulières choses ». Ces toiles ayant été confisquées sur le territoire du duc de Savoie, et les réclamations du roi de France étant restées sans réponse suffisante, Charles VIII se vit forcé d'écrire lui-même à du Bouchage, son chambellan, qui étoit précisément à cette époque en mission à la cour de Savoie, lui enjoignant de faire rendre à qui de droit les objets ainsi saisis arbitrairement. Voici cette pièce :

« De par le roy,

« Nostre amé et féal. Nous avons par cy devant plusieurs « et souventeffois escript à nostre très chier et très amé cou- « sin le Duc de Savoye, que en faveur et pour amour de « nous, il voulsist faire rendre et restituer par ses officiers « à Turin, à nostre amé et féal conseiller et médecin ordi- « naire, maistre Jehan Michel de Pierrevive, et à nos bien « amés varlets de chambre ses frères, sept bales de toiles « que au moien de certaine faulte par un certain louyer ou « conducteur d'un nommé Eustace Moreau qui avait prins « charge de mectre lesdites bales sur la rivière du Pou (1), « ont voulu dire avoir esté confisquées à nostre dit cousin. « Lesquelles sept bales ils avoient intencion porter à Venise « et les convertir en drogues et autres singulières choses. A

(1) Le Pô.

« quoy nostre dit cousin a délayé nous complaire : par « quoy nos dits médecin et varlets de chambre n'ont pu en- « tretenir leur promesse desdites drogues et choses envers « Nous. A cette cause, luy rescripvons de rechief, et présen- « tement par vous, qu'il vueille faire restituer les dites bales « à nosdits médecin et varlets de chambre, et d'icelles, et « ensemble de la forfaiture qu'on dict y avoir esté faicte, « prendre l'action contre ledit Moreau délinquant, qui est « son subject; sur lequel trop plus aisément il se pourra « recouvrer que sur nos dits serviteurs qui continuellement « sont occupés en nostre service. Et sur ce, faictes toute « aide et faveur à nosdits médecin et varlets de chambre, « pour l'amour de Nous, que possible vous sera, et tellement « que nosdits serviteurs congnoissent que pour l'amour de « Nous, nostre dit cousin a voulu complaire à nostre « requeste. Et luy présentez nos dites lettres. Et il nous « fera très singulier et agreable plaisir.

« Donné au Pleissis du parc lès Tours, le XIIIIe jour de « Décembre,

CHARLES.

Et plus bas : PARENT.

« A nostre amé et féal conseiller et chambellan le sire du « Bouchage (1). »

En l'année 1491, nous retrouvons Jean Michel de Pierrevive au Parlement, où il remplit les fonctions de conseiller (2). Il y avoit remplacé Jean Brunat, notaire et secrétaire du roi, lequel, élu conseiller lay à la place d'Étienne de Pontilz, le 12 mai 1482 (3), étoit mort en 1491.

Cette charge de conseiller lay au Parlement, si peu en harmonie avec le bonnet doctoral, Jean Michel ne l'obtint que par une faveur toute exceptionnelle de Charles VIII, car n'étant pas gradué en droit, il n'avoit aucune qualité pour

(1) Bibl. Imp., Ms. Fr., 2922, fol. 49 R°, — original.
(2) Blanchard, Président au Parl., 1647; in-fol.
(3) Arch. Gén., X. 1490, fol. 293.

en remplir la charge, et le Parlement ne l'admit dans son sein que contrairement aux règlements, et par simple condescendance aux volontés du roi, comme nous en donnerons la preuve tout à l'heure.

Nous voici arrivés au milieu de l'année 1494. Charles VIII faisant valoir des droits éventuels que les derniers princes d'Anjou avoient légués à sa famille, s'étoit mis en marche à la conquête de l'Italie, — folle et téméraire entreprise, mais qui devoit rallumer en France le flambeau des sciences et des arts, et préparer la renaissance. Il partit avec trente mille hommes de suite, accompagné de toute sa maison :

Apoticaires, médecins, espiciers,
Huissiers de salle, clercs de bouteillerie.

Il parcourut en libérateur et en conquérant toute l'Italie septentrionale, entra à Rome le 28 décembre, et se fit couronner à Naples le 12 mai 1495. Puis il revint en France, en suivant à peu près le même itinéraire, non sans être obligé de combattre vaillamment à Fornoue, et touchoit les côtes de France, le 23 octobre, après quatorze mois d'absence.

C'est dans ce retour vers la patrie que mourut Jean Michel de Pierrevive, dans la ville de Quiers ou Chiery, à quelques kilomètres de Turin, le samedi 22 août 1495.

On lit cette date dans le *Vergier d'honneur* d'André de La Vigne, secrétaire de la reine Anne de Bretagne, qui avoit accompagné Charles VIII en Italie, et qui a laissé un précieux document historico-poétique sur l'expédition :

De La Vigne s'exprime ainsi :

« Le mardy, XVIIIe jour d'aoust, le roy partit de Thurin « pour aller de rechief à Quiers. Et là demoura jusques au « vingt-deuxième jour du dit moys, que trespassa maistre « Jehan Michel, premier médecin du roy, très-excellent « docteur en midecine, duquel le roy fut moult fort « marry. »

Et plus loin :

« Le mardy, xxviie jour d'octobre, le roy environ après « vespres, arriva à Grenoble..... Puis, lui survint quelque « petite maladie, tellement qu'il convint envoyer querir des « médecins par tous quartiers. Car son bon médecin, comme « dit a esté, estoit trespassé. Touttefois, devant que les mé- « decins fussent venus, il commença à guérir, ainsi qu'il fut « par la grâce de Dieu, et ne fut à malaise que trois ou « quatre jours. »

En mourant, Jean Michel de Pierrevire laissa une fille, Marie Michelle, qui épousa Pierre Le Clerc, seigneur du Tremblay, et beau-frère de Jacques Coitier, médecin de Louis XI[1].

La soumission servile du Parlement aux caprices de Charles VIII, lorsqu'il s'agit de faire accepter par ce grand corps de l'État la nomination que ce monarque avoit faite de son premier médecin, en qualité de conseiller lay, trouva encore l'occasion de se manifester à la mort du médecin royal. Pierre Le Clerc demanda alors au roi l'office de conseiller lay que son beau-père avoit tenue. Mais malgré l'appui qu'il avoit au Parlement, où siégeoit Guillaume de Vaudetar, son parent par alliance, il rencontra de sérieuses difficultés pour son acceptation à la charge qu'il devoit à la faveur royale. L'affaire fut discutée en conseil de Parlement dans deux séances, le lundi 29 mai et le lundi 24 juillet 1497. La Cour refusa tout net l'admission de Le Clerc, « parce que le don premier fait par le roy au dit feu maîstre Jehan Michel, n'estoit valable parce qu'il n'estoit gradué en droit ». Mais intervint un ordre précis du Roi qui demandoit formellement l'admission de son favori, et la Cour laissa cette fois Pierre le Clerc prendre l'office de conseiller lay, « *cum derogacionibus et dispensacionibus*

(1) Bibl. Imp., Cabinets des Titres. Dossier de Pierrevive.

dictis. » Il est bon de transcrire *in extenso* le document lui-même :

« Lundi, 29 mai 1497. Ce jourd'hui, toutes les Chambres « assemblées, maistres Pierre et Guillaume de Vaudetar ont « présenté certaines lettres missives et patentes du roy, par « lesquelles il a donné l'office de conseiller lay en ceste court, « que soloit tenir et exercer feu maistre Jehan Brunat, à « maistre Pierre Le Clerc, en faveur du mariage de luy et de « la fille de feu maistre Jehan Michel, son premier médecin, « lequel estoit mort à son service. Si à la court, veu les dites « lettres, a différé recevoir le dit Le Clerc, tant parce « que le don premier fait par le roy au dit feu maistre Jehan « Michel n'estoit valable parce qu'il n'estoit gradué en droit. « Et aussi le dit Leclerc n'a point esté éleu par ceste Court; « ce qui est requis par les ordonnances. Et de ce a esté escript « au roy le 29 mai. »

« Lundi, 14 juillet 1497. Ce jour, maistre Pierre de Vau- « détar a présenté certaines lettres missives du roy, par « lesquelles narracion faite qu'il avoit donné l'office de « conseiller lay en sa cour de ceans, que souloit tenir « maistre Jehan Brunat, à maistre Pierre Le Cler, lequel n'a « point été esleu, dont narracion est faite au registre du « XXIXe de may dernier passé. Si, à la Court, veu les dittes « lettres patentes et missives, par lesquelles, sans préjudices « aux ordonnances, pour ceste fois seulement, et sans qu'il « fut tiré à conséquence, le dit seigneur, de sa plaine puis- « sance et autorité royalle, auroit dispensé ledit Le Clerc, « et ordonné qu'il sera receu, et a faict le serment en tel cas « accoustumé. Toutteffois, pour ce que par les dites lettres « patentes le roy lui donnoit ledit office, vacant par le « trespas du dit Brunat, et de maistre Jehan Michel de « Pierrevive, son premier médecin, auquel il en avoit fait don « par le trespas dudict Brunat non obstant qu'il fust incapable « celuy tenir et exercer, et tel tenu et réputé par la Court « parce qu'il n'estoit gradué en aucun droit. La Cour a

« enjoint au dit Le Clerc faire réformer les dittes lettres dedans « la Saint-Martin, et prendre ledit office vacant, simple- « ment par le trespas dudit Brunat, *cum derogacionibus et « dispensacionibus dictis*(1). »

IV

Nous voilà, ce semble, suffisamment édifiés sur les traits principaux de la vie de Jean Michel de Pierrevire, et sur le rôle qu'il joua à la Cour de France. On reconnoîtra que c'est bien lui qui mourut à Quiers, le 22 août 1495. Eh bien ! au moment où notre médecin succomboit ainsi au milieu de l'armée expéditionnaire, un homonyme, un Jean Michel, pareillement médecin, étoit à Amboise, auprès du jeune fils du roi, qu'il assista jusqu'à ses derniers moments.

Il faut ici entrer dans quelques détails.

Le 10 octobre 1492, moins de dix mois après son mariage. Anne de Bretagne mettoit au monde un fils, que Charles VIII, dans sa manie de vouloir renouveler les héros de l'ancienne chevalerie, nomma Charles Roland ou Orland. Le monarque semble avoir nourri pour cet enfant toute la tendresse d'un père. Aussi, ne négligea-t-il rien pour le garantir contre les coups du sort, au moment surtout où il quittoit le sol de la France pour courir à une conquête dont il étoit impossible de prévoir les suites et la longueur. A peine arrivé à Grenoble (18 août 1494), il traça des instructions *pour la garde et sûreté du dauphin*(2). A Rome, il règle l'état des officiers domestiques du jeune prince. Dans ce document, daté du 24 janvier 1495, et émané du comptable Nicole Briçonnet, nous voyons un *Jean Michel* représenter la charge de médecin du Dauphin, aux gages de 300 l. par an. Il étoit assisté

(1) Arch. Gén., X. 1503, fol. 141 v° et 200 V°.
(2) Godefroy, Hist. de Charles VIII, p. 703.

de Nicolas Bonigalle, comme apothicaire et valet de chambre.

Ces inquiétudes, cette sollicitude de Charles VIII pour son fils, ressembloient à des pressentiments. Quoique né avec les apparences d'une assez belle constitution, « bel enfant, audacieux en paroles, ne craignant aucunes choses », dit Commines, Charles Orland ne traversa pas sans accidents la difficile période de la dentition, et inquiéta assez les Chambellans chargés de veiller sur lui (1), pour que ces derniers écrivissent au roi la lettre suivante :

« Sire,

« Nous nous recommandons à vostre bonne grace, si très-
« humblement que faire pouvons. Et vous plaise scavoir,
« Sire, que Monseigneur vostre fils se tienne un peu de ma-
« laise de tranchées qu'il a, et coullement de ventre; et est
« le tout à cause de la perceure de ses dents de dessoubz,
« dont l'une est saillie, et l'autre commence à saillir, et toutes
« les autres de la gencive de dessus, par le devant, appairent
« comme patenostres; qui est ce qui lui a donné des trau-
« chées et coullement de ventre, ainsy qu'il fait à tous petits
« enfans quant les dents leur perce. Il y a bien six semaines
« que nous avons tout jours cuidé de jour en jour que les
« dents qui apparoissoient formées en la dicte gensive de
« dessoutes, deussent saillir, ce qu'ils n'ont faict jusques à
« présent! Nous avons appelé avecques maistre *Jehan*
« *Michel*, maistre Jehan Millet, et maistre Pierre Du Bois,
« qui sont les deux plus louez médecins de par de ça;
« le dict maistre Jehan Millet y est de présent; maistre
« Pierre Du Bois estoit allé dehors, mais aujourd'huy il sera
« icy de retour. Si vostre plaisir est d'envoyer des vostres,
« la chose ne seroit que mieulx. Nous ne vous mandons
« renfort de médicins pour extrême nécessité qu'il en soit

(1) Ces chambellans étoient : Arthur Goufier, seigneur de Boisy, de Palloquenant et Jean Guarin.

« pour ceste heure présente; mais le faisons pour nostre « acquit et devoir de vous advertir de tout ce qui survient. « Les premières tranchées le prindrent dymanche, et furent « bien aspres, et luy durèrent bien deux heures, non pas « sans repos, mais par hâchées, et.... de temps; et depuis a « esté deux jours sans en avoir, qui fut à soyr environ une « heure, que les dictes tranchées le reprindrent, et lui du- « rèrent bien une heure et demye, en la manière de celles des « deux jours de devant. Et à soyr environ neuf heures, s'endor- « mit et a reposé jusques à une heure après minuict, à laquelle « a esté remis et faict une selle sans avoir tranchées, qui n'a « pas esté si mauvaise matière que celles qu'il a faictes quand « il avoit les tranchées, car celles des tranchées estoient « vertes, et celle-cy a esté jaune. Et pour ceste heure pré- « sente n'a point de tranchées, ne na lieu depuis les neuf « heures du soyr.

« Sire, nous vous escripvons ces lettres en quoy ceux-cy « sont enveloppées, affin que se vostre plaisir est que les plus- « siez monstrer à la royne, qui se pourroit mélancholier, celle « vraye vérité de ce que nous vous escripvons ; et pour ce « qu'elle est grosse (1), n'est pas besoing de luy en dire au- « tant que à vous (2). »

Tant de soins, tant de précautions ne purent conjurer la destinée de cet enfant, qui mourut le 16 décembre 1495, à l'âge de trois ans, deux mois et six jours. La maladie à laquelle il succomba, semble avoir été une rougeole épidémique qui avoit envahi la campagne aux environs du château d'Amboise. Inquiet sur les dangers que pourroit courir son fils, Charles VIII, avant de redescendre les Alpes, de retour de sa fameuse expédition, fit écrire aux Chambellans la lettre suivante. Nous ferons remarquer la date de cette

(1) Anne de Bretagne étoit, en effet, grosse pour la seconde fois, d'un autre fils, qui n'eut pas un meilleur sort que le prémier, et qui, né le 8 septembre 1496, mourut vingt-cinq jours après, le 2 octobre.

(2) Bibl. Imp., Ms. Portef.-Legrand, t. XXXI, p. 191.

lettre : Turin, 17 août 1495, cinq jours avant la mort sur la terre étrangère de Jean Michel de Pierrevive, premier médecin du roi :

« A Messieurs les Chambellans de Monseigneur le Dau-
« phin. Messieurs, j'ai receu vos lettres par lesquelles me
« faictes savoir que Monsieur l'Escuier (1) fait bonne chère,
« dont je suis très joyeux. Et m'escripvez que en la ville
« d'Amboyse, il y a plusieurs petits enfans malades de petite
« vérolle, qui est une maladie fort à craindre, comme m'ont
« dict mes médecins, auxquels j'ay parlé de ceste matière.
« Et sont d'advis que bon seroit que feissiez assembler
« maistres Ollivier Laurens (2), Bernard Chaussade (3), *Jehan*
« *Michel*, et aultres médecins tels qne verrez estre à
« faire, et pour sçavoir si la dicte malladie de petite vérolle
« procède par contagion ou influence de mauvais air ; et s'ilz
« trouvoient qu'il y eust infection d'air, serois d'oppinion
« qu'on transportast mondict sieur l'Ecuier à Montrichart,
« Chisse, Moncontour, ou aultres lieux propices, telz que
« advisez. Aussi, s'il n'y avoit fort grand dangier, je ne vou-
« drois pas qu'il feust mis hors du dict chasteau d'Amboyse :
« et si voiez qu'il n'en doive bouger, vous pourrez faire faire
« deffense que nulz petits enfants, ne aultres de la dicte ville
« n'entrent audict chasteau, et que ceulx qui sont autour de
« sa personne ne conversent avec ceulx de la dicte ville. J'ay
« chargé mes dicts medecins en escripre aux dicts médecins
« de par de là. Communiquez avec eulx pour le tout, et y
« pourvoyez en manière qu'il n'en adviengne inconvénient,
« et me faictes scavoir par Martin Péginneau, que j'envoye

(1) Nom que Charles VIII donne à son fils.

(2) Olivier Laurens étoit particulièrement attaché à Anne de Bretagne, qui l'avoit fait venir de Bretagne. Il mourut en 1498. Les registres K. K. 83 et 85 des archives en font souvent mention.

(3) Bernard Chaussade fut médecin de Charlotte de Savoie et de Marguerite d'Autriche. Il appartenoit à l'École de Paris, où il fut reçu docteur le 6 avril 1470. Il est auteur d'un ouvrage de médecine conservé à la Bibl. Imp. sous le n° 7064 du fond latin.

« pour cette cause par dela, ce que avez faict. Et adieu « Messieurs.

« Escryct à Thurin, le xviie jour d'aoust ». [1495] (1).

Les médecins répondirent par cette consultation :

« L'opinion des médecins faicte à Amboyse, le xxixe jour « d'aoust, mil iiii^c^ iiii^xx^ xv.

« Combien qu'il y ayt en ceste ville d'Amboyse, pour le « présent, plusieurs maladies, et mesme enfants, de rou- « golles, qui sont maladies contagieuses, fièvres et aultres « maladies; toutesfoys, nous n'y avons point congneu ne « apperçu accidens de air pestilentiel ou infect, ne dangier « de mort; maiz ont esté et sont lesdictes maladies de « bonne terminaison.

« Pour quoy, lesdictes choses par nous considérées, et « aussi veuez les lettres du roy qui mande s'il n'y a infection « de air ou fort grand dangier que Monseigneur ne soit point « remüé de ce chasteau, sommes d'advis de non le remüer « d'icy pour le présent.

« Mais pour obvier aux dangiers qui se pourroyent en- « suyvre desdictes maladies, sommes d'oppinion que toute « provision soit donnée tant à la communication des gens « de la ville et du chasteau, que èz aultres choses nécessaires « et requiers à la conservation de la santé de mondit sei- « gneur.

« Ainsy que vous, Messeigneurs, le scaurès très bien faire « et ordonner.

« Faict au chasteau d'Amboyse, le xxixe jour d'aoust, l'an « mil cccc. iiii^xx^ et quinze (2). »

La docte réunion dut regretter d'avoir émis une telle opinion, et de n'avoir pas cru devoir « remuer le Dauphin » du

(1) Bibl. Imp. Fr. 2922, fol. 25, -- original.
(2) Bibl. Imp., Fond Béthune, 8459. = Bulletin de la Soc. de l'hist. de France, 1853, p. 35.

château d'Amboise, puisque Charles fut enlevé à la tendresse du roi de France et de sa mère, au bout de trois mois et demi.

V

Que étoit donc ce *Jean Michel* tout court, nommé dans trois documents: dans le règlement du 14 janvier 1495, dans la lettre des officiers du jeune prince Orland à son père Charles VIII, dans la lettre du roi datée de Turin, le 17 août 1495, cinq jours avant la mort de Jean Michel de Pierrevive? Consultons le manuscrit de la mairie d'Angers, dont M. Célestin Port a donné une savante analyse, et nous y verrons ces passages:

Le 19 avril 1488, « maistre Jehan Michel, docteur en mé-
« decine, présent ou conseil de ville a esté commis et or-
« donné, appelez avecques luy [.....] Coppin, paintre et autres
« quil verra estre à faire, pour adviser et escripre les fainctes
« et esbatements qu'il conviendra faire ès carrefours de la
« ville et ailleurs pour la venue du roy. »

Deux ans plus tôt, aux jours même de la grande fête, ce même docteur, Jehan Michel, étoit à Angers. Les registres des conclusions, malheureusement incomplets et confus, n'indiquent d'aucune façon le rôle qu'il put y jouer; mais vingt jours après la représentation, quand il s'agit en conseil de ville, de choisir « pour le bien et seureté des personnes de la ville et du pays.... deux médecins qui seront tenuz faire tous jours l'un d'eulx résidence en la ville.... » Sur le second nom les voix se divisent, et l'on renvoie à élire; mais à l'unanimité, pour la première place, « est nommé et esleu maistre Jehan Michel de cette ville. »

De plus, le 1er février 1496 (N.-S.), c'est-à-dire six mois après la date du décès de Jean Michel de Pierrevive, Jean Michel l'Angevin, figure dans l'acte de partage des biens de

sire Jean Barraud, bourgeois et échevin d'Angers, dont il avoit épousé la plus jeune fille, Perrine Barraud; c'est lui qui « baille et fournit les lots et partaiges », et il est expressement spécifié, sous peine de nullité, « que les cohéritiers procéderont aux choix et élections des dicts lots dedans lundi prochain venant inclus.... parce qu'il est nécessité audit Michel *se retirer vers le roy*, le dit jour de lundi prochain passé.... »

Enfin, notre médecin est présent encore au conseil de ville le 14 avril 1501 (N.-S.), et ce n'est que le 17 janvier de l'année suivante que « la veuve de feu maistre Jehan Michel, en son vivant docteur en médecine, regent en l'Université d'Angers, fait requeste que en luy gardant durant le temps de sa viduité le privilége dudict feu son mari, elle fust et demourast exempte du droit de Cloison d'Angers pour son vin ou autres provisions qu'elle fera venir en ceste ville. »

VI

En vérité, il est difficile de trouver un point en litige, éclairé d'aussi vives lumières, assis sur des preuves aussi convaincantes pour son élucidation. La séparation des deux Jean Michel est nette, et si quelques ombres voilent un côté de la question, ce côté ne peut être que celui qui a rapport aux droits de Jean Michel l'Angevin, à la correction et à l'addition du mystère d'Arnould Gréban. On conviendra pourtant que les faits enseignés par le manuscrit de la mairie d'Angers, et dont M. Célestin Port a su tirer un si habile parti, sont des éléments bien forts de conviction, et qu'on est disposé à se ranger sous sa bannière, lorsqu'il reconnoît dans le conseiller et le médecin de la capitale de l'Anjou « le très eloquent et scientifique docteur maistre Jehan Michel. »

Ajoutons qu'en l'année 1471, un Jean Michel étoit inscrit sur les registres de la Faculté de médecine de Paris, en

qualité d'écolier (scholarius), et qu'il y acquitte les droits accoutumés de quatre sols parisis; que l'année suivante, quatre jours après l'élection du doyen, Jean Avis, c'est-à-dire le 6 novembre 1472, il supplie la Faculté de l'exonérer de certains droits en argent pour son certificat de l'année 1469; qu'en 1473, sous le décanat de Guillaume Bazin, il verse encore dans la caisse des Ecoles une autre somme, mitigée pourtant, en faveur du collége de maistre Gervais, où il avoit fait ses premières études; enfin, qu'il étoit reçu licencié dans le courant de l'année 1475.

Nous relevons, en effet, ces passages dans les volumes ij et iij des registres manuscrits conservés à la Faculté de médecine de Paris :

Jean Michel Scholarius, pro scedulis. IIJ s. p. (t. ij p. 289).

. . . . . .

6 novembre 1472. Johannes Michel, normannus, scholarius in medicina, fecit supplicationem ad Facultatem, quod placeret eidem Facultati pro scedulâ suâ de anno 69°, dispensari de emendis. (t. ij ; p. 295).

. . . . . .

Recepta a Jehan Michel, pro sedulà et savore collegii magistri Gervasii c. (t. ij ; p. 314).

. . . . . .

Recepta a magistro Johanne Michaele, pro ultimâ sedulà, pro scholis et bacchalaureum. . . . . XI s. p.
Ab eodem, pro bursis. . . . . VIIJ[I]XVI s. p.
Ab eodem pro scholis . . . . . XXIJ s. p.
Ab eodem, pro magistratione et proband. IIIJ s. p.
Recepta a licentiis pro bursis et scholis et juribus magistrorum. A Johanne Michaele . . . . . XV scuta.
Ab eodem Michaele, pro dispensatione uni cursus. I scuta. (t. III. p. 25, 43, 58).

Quel est ce Jean Michel, enfant des écoles de Paris? Est-ce notre Jean Michel de Pierrevive, premier médecin de

Charles VIII? Est-ce, au contraire, Jean Michel l'Angevin, le correcteur probable du mystère de la Passion?

That is a question.

Dr A. Chereau.

CE QUE COUTOIENT
LES COUCHES DE LA FEMME
D'UN GOUVERNEUR DE PROVINCE
AU SEIZIÈME SIÈCLE.

On recherche beaucoup aujourd'hui les comptes et les inventaires des siècles qui nous ont précédés, et l'on a raison. Sous une forme sèche et ingrate, ces comptes ont leur éloquence et derrière le chiffre le plus insignifiant en apparence se cache quelquefois un trait de mœurs. C'est ce qui nous a déterminé à emprunter aux archives de Bourgogne l'extrait suivant, dont le lecteur fera lui-même, si bon lui semble, le meilleur commentaire.

Le 10 décembre 1578, le vicomte Mayeur de Dijon, informé que la femme du gouverneur de la province devoit prochainement accoucher, fit, en magistrat prévoyant, marché pour « la fourniture qu'il faudra faire lors et à l'occasion de la couche de Mme Henrie de Savoie, femme de messire Charles de Vienne, gouverneur pour le roy en Bourgongne. »

Il stipule que toutes les fournitures devront être « denrées de bonne chière » et dignes en un mot de la grande dame à qui elles sont destinées.

Ces fournitures consistent en :

120 grands flambleaux ouvragés de cire blanche pesant 28 onces pièce, poids de marc, à raison de 24 sols la livre;

400 petits flambeaux, en cire blanche, de 5 onces;

480 flambeaux de cire jaune d'une livre pièce, à raison de 15 sols la livre;

24 jambons de Mayence, à 50 sols la pièce;

4 douzaines de gros saucissons d'Italie, à 15 sols la livre;

Olives de toutes sortes, à 12 sols la livre;

Cappes de Gênes vertes, à 12 sols la livre:

Fromage de Milan, bon en pain, à 12 sols la livre;

Une livre de parfum Horay, à deux écus la livre;

Une livre de benjoin, à 4 écus deux tiers la livre;

Une once de musc du Levant, à 18 écus au soleil;

50 livres de sucre fin blanc, en petits pains, à 23 sols la livre;

50 livres de sucre moins fin, à 22 sols la livre;

10 livres de canelle fine, à un écu au soleil et 10 sols la livre;

3 livres de giroflées triées, à 2 écus deux tiers la livre;

6 livres de gingembre de Venise, à 24 sols la livre;

4 livres de poires d'Anvers, à 30 sols la livre;

3 livres de muscades fines du Levant, à 1 écu deux tiers et 10 sols l'une;

Une demi-livre de safran nouveau, à 5 écus et un tiers la livre;

20 livres d'amandes nouvelles, à 5 sols l'une;

20 livres de pistaches, à 12 sols l'une;

20 livres de raisins de Corinthe nouveaux, à 12 sols l'une;

15 livres de pruneaux de Tours nouveaux, à 2 sols 6 deniers l'une;

Grosses poires confites et moyennes poires confites, à raison de 3 sols la livre;

Marmelade de coings, à 35 sols la livre;

Fruits de Gênes, à 40 sols la livre;

Prunes de Gênes, à 1 écu et un tiers la livre;

Abricots secs nouveaux, à 1 écu et un tiers la livre;

Marmelade d'abricots, à 1 écu et un tiers la livre;

Mirelicotons en marmelade, au même prix;

Muscades confites, à 12 sols la pièce;
Mirobolans confits, à 12 sols la pièce, etc.

Nous pourrions prolonger encore cette énumération; mais nous avons, ce nous semble, cité assez pour prouver que le *drageoir* de Mme la gouvernante étoit bien garni. La ville de Dijon faisoit largement ses honneurs et n'épargnoit pas la finance. A un prince du sang, elle se contentoit d'offrir quelques muids de vin de Chenôve, et quelques pots d'épinevinette confite; mais la femme d'un gouverneur méritoit plus d'égards, parce qu'elle demeuroit plus longtemps dans la cité et qu'on avoit plus de faveurs à en attendre. Le lecteur se demandera peut-être pourquoi, au milieu de tant d'épices, si chères à un palais bourguignon, surtout au seizième siècle, la moutarde seule brille par son absence. Hélas! c'est que si le proverbe dit : *Bourguignon salé*, il en est un autre plus véridique encore : *Nul n'est prophète dans son pays.*

HENRI BEAUNE.

ISABELLE DE LIMEUIL.

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE LA COUR DE FRANCE AU SEIZIÈME SIÈCLE (1).

Charles IX ayant entrepris un grand voyage à travers la France pour célébrer la paix qui avoit suivi la première guerre de religion, venoit d'arriver à Dijon, à la fin du mois de mai 1564, après avoir parcouru la Champagne. Les gentilshommes de la province se pressoient en foule autour du roi, surtout autour de la régente, qui avoit auprès d'elle le nombreux et attrayant escadron des filles d'honneur, dont les galantes aventures ont trouvé dans Brantôme un admirateur si indiscret. Un incident scandaleux troubla ces fêtes de la noblesse bourguignone. Un jour, en pleine réception, l'une des demoiselles de la reine se trouva mal : on l'emporta dans une pièce voisine, et au bout de quelques instants, elle y donna le jour à un fils. L'histoire fit naturellement du bruit, la demoiselle, ou plutôt la dame, étoit belle, spirituelle, de grande naissance et même un peu parente de la reine (2). L'événement toutefois n'étoit pas tout à fait imprévu : depuis plusieurs mois,

(1) L'aventure piquante, mais passablement scandaleuse que nous allons essayer de raconter, étoit demeurée peu connue : Mezeray, Varillas et Castelnau en parlent bien en détail et Bayle lui consacre trois ou quatre colonnes de notes, mais on ignoroit complétement l'accusation qui pesa ensuite sur Isabelle de Limeuil. Mgr. le duc d'Aumale ayant acquis une copie authentique de ce dossier, l'a publié en reliant ces pièces par quelques explications sobres et nettes. J'ai pensé qu'il ne seroit pas sans intérêt de raconter ce dernier épisode de l'histoire intime du seizième siècle, d'autant que le petit volume qui nous sert de guide, n'étant pas dans le commerce, est lui-même une rareté à peu près inconnue.

(2) Plutôt alliée que parente : Mlle de Limeuil en effet appartenoit à la branche de La Tour d'Oliergue (puis de Turenne), séparée depuis 1314 de celle de la Tour dite d'Auvergne, éteinte en Madeleine de la Tour, mère de Catherine de Médicis.

Isabelle de Limeuil recevoit publiquement les hommages du prince de Condé, et la reine-mère avoit toléré cette intrigue, qui pouvoit aboutir à un mariage, et enlever définitivement ce prince au parti protestant. Mais les choses n'avoient pas tourné au gré de Catherine : Condé se montroit aussi récalcitrant qu'amoureux, et le poids du mécontentement causé par ses allures indépendantes retomba sur sa maîtresse. Aussi, quelques heures après le malencontreux épisode que nous venons de signaler, la cour apprenoit avec stupeur que Mlle de Limeuil étoit accusée d'avoir voulu empoisonner un prince du sang. Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges et maître des requêtes, et Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, deux des membres les plus considérables du Conseil privé, étoient chargés de l'instruction.

I

Isabelle de la Tour, demoiselle de Limeuil, étoit née vers 1535, du mariage de Gilles de la Tour d'Oliergue, seigneur de Limeuil, avec Marguerite de la Cropte, dame de Lanquais. Père d'une nombreuse famille (1) Gilles de la Tour fit habilement valoir les liens éloignés qui le rattachoient à la mère du roi et obtint pour ses deux filles aînées le brevet de filles d'honneur de la reine-mère. L'aînée mourut jeune à la cour (2); la seconde, belle et spirituelle, sembloit devoir

(1) Quatre fils et six filles : Galiot, Sgr. de Limeuil et de Lanquais qui légua tous ses biens au grand Turenne, son petit neveu; Charles et Jacques, morts sans postérité; Antonis, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem; Philippe, mariée en 1565 au baron de Roquefeuil; Antoinette, en 1590, à Jean d'Avaugour, puis au comte de Mauteurier; Marguerite en 1575, à Jean d'Aubusson, seigneur de la Valade; Madeleine, en 1563, à Jean de Fayelle, seigneur de Saint-Pardoux; Isabelle et une autre également fille d'honneur de la Reine.

(2) Brantôme raconte en détail la mort de cette sœur aînée, qui se montra et estoit « joyeuse et plaisante » jusque dans l'agonie. Ce fut elle qui en manière de cantique funèbre, se fit « sonner l'air de la défaite

être d'un précieux secours pour Catherine de Médicis : la reine le comprit et sut la faire remarquer du prince de Condé, qu'elle cherchoit à détacher alors du parti protestant. Louis de Bourbon, prince de Condé, l'un des plus braves capitaines de son temps, étoit de mœurs fort légères : « Le bon prince, dit Brantôme, estoit bien aussy mondain qu'un autre; et aymoit autant la femme d'autruy que la sienne, tenant fort du naturel de ceux de la race de Bourbon, qui sont aussi fort d'amoureuse complexion. » Un pasquin du temps disoit de lui :

Ce petit homme tant jolly,
Toujours cause et toujours rit,
Et toujours baise sa mignonne.
Dieu gard' de mal le petit homme.

De petite taille en effet et même un peu bossu, le prince de Condé étoit cependant « aussy fort, aussy verd, vigoureux et adroist aux armes, à pied et à cheval, autant qu'homme de France », spirituel, « fort agréable, accostable et aymable »; ses mœurs, comme le disent ses biographes, étoient loin de répondre à l'austère religion qu'il avoit embrassée. Au moment où commence ce récit, il venoit d'être blessé et battu à la bataille de Dreux et n'avoit recouvert la liberté que par la signature du traité d'Amboise. Il paroissoit se rallier au parti de la cour et même, tandis que les plus ardents protestants alloient rejoindre les Anglois assiégés dans le Havre, Condé figuroit aux premiers rangs de l'armée

des Suisses par son valet Julien, lequel savoit très-bien jouer du violon. Elle lui aidoit de la voix, » et quand il arriva au refrain : *tout est perdu*, qu'elle lui avoit recommandé de « sonner quatre ou cinq fois, le plus piteusement qu'il pourroit, se tournant de l'autre côté du chevet, elle dit à ses compagnes : tout est perdu à ce coup, et à bon escient, et ainsi décéda. » Brantôme assure tenir « ce conte de deux de ses compagnes, dignes de foy, qui virent jouer le mystère. » Vive et mordante elle avoit composé un pasquin sur la cour « non point scandaleux pourtant, sinon plaisant », dit Brantôme, mais qui lui avoit attiré l'inimitié de Henri II.

royale et étoit des plus ardents à la tranchée. D'après les documents qui viennent d'être publiés, il est permis de reporter tout l'honneur de cette conversion politique à la belle Isabelle de Limeuil, et l'on doit ajouter pleinement foi à ce que nous en disent Mezeray et Varillas.

« ..... Outre cela, dit Mezeray, la reyne avoit des gens apostés pour entretenir le prince dans toute sorte de jeux et de passe-temps, et les charmes de la belle Limeuil la servirent si bien dans ses intentions, qu'il oublia pour un temps tout autre pensée, dont Éléonore de Roye, son épouse, femme d'une austère chasteté, mourut de déplaisir; lequel accident causa beaucoup de joye à la reyne, parce que cette dame étant d'un naturel impérieux et fort affectionnée à la religion huguenote, étoit le plus piquant aiguillon qui réveillât le courage du prince. » Varillas, l'historien de Charles IX, n'est pas moins explicite : il va même encore plus loin à l'égard des projets de la régente : « La demoiselle de Limeuil étoit la plus belle des filles d'honneur de la reine, et le prince en devint si passionné, que la princesse sa femme en mourut de jalousie, s'en étant aperçue. La régente, attentive aux moindres occasions d'affermir sa puissance, regarda cette conjoncture comme l'une des plus favorables qui pouvoient lui arriver. Elle s'imagina que, comme les Chatillons avoient engagé le prince dans l'hérésie, en lui faisant épouser leur nièce, elle pourroit aussi le ramener à la communion de l'Église, en lui donnant pour femme une fille qui avoit l'honneur d'être sa parente, dont les charmes arrêteroient son inconstance et lui tireroient le secret du Calvinisme. Elle commanda sur cette présupposition à la demoiselle de ne rien oublier de ce qui pourroit contribuer à retenir le prince dans ses chaînes. Mais c'étoit exposer à trop de risques une vertu médiocre, que de la commettre avec un amant qui se servoit des moindres avantages en amour, comme en guerre, pour porter d'abord les choses à leur extrémité. La demoiselle, en feignant de l'affection pour le prince, en prit tout de bon. » Mlle de Limeuil, en

effet, s'étoit conduite jusqu'alors d'une manière irréprochable; il semble même qu'elle eût une certaine fierté; on en peut juger par ce passage de Brantôme, lequel n'a pas précisément l'habitude d'exagérer l'estime due aux femmes : « .... Un jour, au siége de Rouen (1562), ainsi que la reyne alloit au fort de Sainte-Catherine, accompagnée de ses filles, M. le Connestable luy ayant dit un mot et pris congé d'elle, vint à rencontrer Mlle de Limeuil, l'une des belles et spirituelles filles de la cour, et qui disoit aussi bien le mot, et vint tout à cheval la saluer pour causer avec elle et l'appeloit sa maîtresse, et tous jours la vouloit accoster, car le bonhomme n'étoit pas ennemy de la beauté, ny de l'amour, fut-ce ou par effet ou par paroles, car il avoit eu de bonnes pratiques en son jeune age que je ne diray pas. Mlle de Limeuil ne fit pas grand cas de luy, car elle estoit altière quand elle le vouloit, et commença à le rabrouer fort, et renvoyer M. le Connestable, qui luy dit : — Eh! bien, ma maîtresse, je m'en vais, vous me rabrouez fort. — Elle lui respondit : — C'est bien raison que vous rencontriez quelque personne qui vous rabroue, puisque vous estes coutumier aussy de rabrouer tout le monde. — Adieu donc, dit-il, ma maîtresse, je m'en vais, car vous m'avez donné la mienne! » Elle écouta autrement les compliments du prince de Condé, et ayant commencé par vouloir seulement plaire à la reine, comme le dit Varillas, elle finit par aimer sérieusement

Ce petit homme tant jolly.

Une autre femme courtisoit alors le prince, c'étoit la maréchale de Saint-André, Marguerite de Lustrac, veuve depuis la bataille de Dreux; elle s'y prenoit d'une façon assez extraordinaire, car c'est à force de cadeaux qu'elle prétendoit s'emparer du cœur de Condé. Varillas assure qu'après la donation de la belle terre de Saint-Valery, faite par la maréchale et acceptée par le prince, « sa jalousie en augmenta, de sorte que, n'ayant point assez de bien pour égaler la libé-

ralité de sa rivale, il lui prit envie de la surpasser, en accordant au prince ce qu'elle avoit de plus rare (1). »

Les lettres que publie Mgr. le duc d'Aumale prouvent que cette liaison étoit affichée très-franchement à la cour, et que Mlle de Limeuil y avoit un parti d'autant plus sérieux que le rôle, à elle imposé par Catherine de Médicis, lui prêtoit une certaine importance. L'accident du 24 mai 1564 cependant causa un scandale jusque là sans exemple et paroît avoir vivement froissé la reine-mère. On ne peut autrement expliquer la facilité avec laquelle fût accueillie, dans les vingt-quatre heures, une accusation d'empoisonnement portée par le comte de Maulevrier contre celle à laquelle la veille encore il présentoit de très-respectueux hommages.

C'est le 25 mai que Charles de la Marck, comte de Maulevrier, — frère cadet du duc de Bouillon, — fit devant les évêques de Limoges et d'Orléans sa première déposition. M. de Maulevrier étoit particulièrement haï du prince de la Roche-sur-Yon pour un fatal accident. Le comte courroit un jour le lièvre avec le marquis de Beaupréau, fils unique de M. de la Roche-sur-Yon : le cheval de l'enfant s'abattit, Maulevrier ne put retenir le sien, et il écrasa son compagnon de chasse (juillet 1560). Depuis ce temps, il cherchoit à faire son accommodement, car non-seulement le prince lui témoignoit une profonde aversion, mais il chercha même une fois à se venger de ce malheureux hasard. Plusieurs tentatives échouèrent : M. de Maulevrier déclara qu'à cette occasion Mlle de Limeuil lui reprocha sa patience, lui disant que « si elle estoyt comme luy, elle n'en endureroit tant comme il en avoyt enduré, et que plus tost que de demeurer en ceste peine, elle l'empoisonneroit. » C'est au mois d'août

(1) Jean le Laboureur, dans ses additions aux mémoires de Castelnau, parle dans le même sens; seulement il dit que le prince se jetta dans cette liaison pour expliquer son séjour à la cour. Il publia une satyre latine fort injurieuse contre la reine, dans laquelle il lui attribue complétement la perte de Mlle de Limeuil pour satisfaire ses projets politiques.

1563 que Mlle de Limeuil auroit donné pour la première fois ce conseil au comte, qui la venoit voir assez souvent au Louvre où elle étoit restée malade, tandis que la cour étoit à Vincennes. Elle l'auroit répété à Fontainebleau au mois de mars 1564, lors du grand carrousel donné pour célébrer « Caresme-prenant », où le prince de Condé figura avec éclat; encore à Châlons-sur-Marne, pendant le séjour du roi, du 20 au 26 avril suivant : « Estant à Chaalons, ung soyr, alla veoir les filles de la reyne en leurs chambres et trouva ladite Lymeuil sortant de la chambre de la señora Livia, laquelle le salua, luy disant : — Dieu vous garde, conte, comment vous portez-vous? Vostre accord est-il faict? — A ce quoy il respondit qu'il n'estoit encore faict, mais que M. de Bouillon, son frère, luy avoit donné espérance qu'il se feroit. — Lors elle luy dict que, quant à elle, elle estoit en querelle avec ledict sieur prince : qu'il ne taschoit qu'à luy faire desplaisir, car tout ce que Mme la princesse, sa femme (1), faisoyt contre elle et autres filles, n'estoit que par conseil dudict sieur prince, disant que Mme la princesse de la Roche-sur-Yon luy avoit faict un tour dont son mary porteroit la folle enchère. Et ce ayant ledit sieur conte demandé que c'estoit? ladite Lymeuil respondit que cela touschoit trop son honneur : et après quelques aultres propos, prirent congé l'ung de l'aultre. » Mais le lendemain au soir, Mlle de Limeuil auroit appellé Maulevrier pour lui annoncer son projet d'empoisonner M. de la Roche-sur-Yon à un souper qu'il devoit donner le lendemain. Maulevrier se hâta de tout aller raconter à un serviteur du prince : le souper n'eut pas lieu. A Vitry, où la cour demeura le 27, le 28 et le 29 avril, Mlle de Limeuil renouvella ses confidences et remit à son infidèle complice un paquet de poudre qui devoit être essayée sur un chien

(1) Veuve du maréchal de Montéjean, elle avoit accepté la charge de dame d'honneur de la reine-mère, et avoit beaucoup à faire pour mettre un peu d'ordre dans la maison.

et puis immédiatement portée au prince par le même intermédiaire.

La cour ayant quitté Dijon pour s'établir à Macon, M. de Maulevrier y continua, le 8 juin, sa déposition dans la même forme : il ajouta diverses particularités relatives à ce qui s'étoit passé à Châlons, allant jusqu'à assurer que Mlle de Limeuil lui avoit dit, « au logis des filles, appuyée sur un puits, que M. le Connestable seroyt prins des premiers au bancquet ou bien en son logis, s'il leur donnoit à souper, et que tous les princes seroient prins au bancquet que le prince de la Roche-sur-Yon feroit à Victry ou ailleurs, entre Chaalons et Bar, (1) » donnant à entendre en même temps que le prince de Condé y étoit intéressé, devant hériter de la charge de connétable, dont jouissoit le vieux duc de Montmorency.

Le roi avoit donné immédiatement l'ordre d'arrêter Mlle de Limeuil, qui fut dirigée sans retard sur Auxonne : on craignoit que Condé et le secrétaire d'État Robertet du Fresne, son ami particulier, ne tentassent de la délivrer. Les choses furent si rapidement conduites, qu'ils perdirent d'abord complétement sa trace. Elle avoit été enfermée dans le couvent des Cordelières, et confiée spécialement à la garde de Claude de Saulx, seigneur de Ventoux et de Torpes, gouverneur de la ville, et cousin du célèbre maréchal de Tavannes. Le 8 juin, le roi signa à Macon la commission chargeant M. de Beaune, maître des requêtes, évêque nommé du Puy et M. de Sarlan, l'un de ses maîtres d'hôtel ordinaires, de procéder à l'interrogatoire de l'accusée ; il leur remit ce document le 12 seulement, à Lyon, avec des lettres spéciales de lui et de la reine-mère pour M. de Ventoux. Ces messieurs arrivèrent le 15 à Auxonne, virent le gouverneur et se rendirent au couvent. Ils trouvèrent Mlle de Limeuil couchée et souffrante, et procédèrent de suite cependant à l'interrogatoire ; ils revinrent le len-

(1) Sermaise, bourg où la cour logea le 30 avril.

demain et dressèrent de suite un long procès-verbal des vingt-six questions posées. Mlle de Limeuil repoussoit sans hésiter les accusations dirigées contre elle par rapport à des projets d'empoisonnement du prince de la Roche-sur-Yon ; elle avouoit haïr la princesse qui la « tourmentoit elle et ses compagnes » et avoit cessé de « carresser et rechercher ledit sieur prince, ce qu'elle faisoit bien fort auparavant », après une scène des plus humiliantes qu'il lui avoit infligée au mois de mars précédent, à Saint-Lys, où le roi logea avant d'arriver à Troyes ; cette scène, se passant à la cour, est assez caractéristique des mœurs du temps pour trouver place ici : « Ledit sieur prince de la Roche-sur-Yon dit à M. le prince de Condé qu'il estoit bien trompé si il pensoit que si elle estoit grosse, ce fust de luy, et qu'aucuns n'y eussent part? Que bien souvent les ungs ont la bonne chère en apparence, et les aultres reçoivent les faveurs en dernier. — Dont elle se plaignit elle-même audit prince, à Troyes, en la présence de M. le prince de Condé, trois ou quatre jours avant Pasques. » Ses réponses furent parfaitement nettes ; elle déclara que M. de Maulevrier étoit « un calomniateur meschant », démontrant la fausseté de ses dépositions et d'ailleurs affirmant « avec grands serments que jamais n'y ha seulement pensé (à se venger du prince) et qu'elle ne vouldroit faire un mauvais tour à créature vivante, non pas mesme à ung chien, ni le voir empoysonner. »

M. de Ventoux n'étoit pas à ce qu'il paroît un gardien bien sévère, car, voyant sa prisonnière profondément inquiète, brisée par trois nuits sans sommeil, « preste à perdre l'entendement », il lui avoit fait voir « pour la resjouir » un chiromancien de Dijon nommé Tarreau ; ce devin examina la main de la belle accusée et lui prédit tout ce qui seroit dit contre elle, jusqu'aux détails de l'interrogatoire. Isabelle déclara cela aux deux magistrats qui le consignèrent gravement dans le procès-verbal, signé d'elle et d'eux, ainsi que la demande de Mlle de Limeuil de faire faire le procès au comte de Maulevrier « de façon qu'on éclaircisse la vé-

rité de cette accusation et que l'un des deux soit puny griefvement et exemplairement; sans vouloir laisser imparfaite cette œuvre commencée. »

Les commissaires se chargèrent en outre d'une lettre de la prisonnière à la reine, dans laquelle Isabelle répétoit la même prière, sans paroître le moins du monde honteuse de ses couches; cette lettre est même écrite avec une certaine liberté qui confirme pleinement la part attribuée à Catherine de Médicis dans l'intrigue de sa fille d'honneur : celle-ci ne seroit pas certainement si à l'aise pour réclamer prompte justice et assurer la reine « de croyre que jamès je n'ay eu, n'y n'avé voullonté que de vous faire très-humble et fidelle servise » (1).

M. de Ventoux écrivoit le même jour à la reine, la priant « de se souvenir qui vous pleust de me dire que ne me laisseryès Mlle de Lymeuil que ung mois, lequel sera bientost expiré, et de la voulloir mestre ailleurs, en considèrant

(1) Je crois cette lettre digne d'être reproduite entièrement :

« Madame, après avoyr entendu par les syeurs du Puy et Sarlan les causes qui avoyt mu V. M. les envoier de vers moy, sela m'a tellement affligée que sans l'aide de Dieu et l'espéranse que j'ay en vostre bonté quy ne resevra un telle cualongnye et fausse accusation comme et sele sur quoy yls m'ont interroguée, je fu-e entrée au plu grant despoyr que pauvre créature saroyt estre, n'estant ny oblyée de Dieu d'avoir consu ny mys une telle meschanseté dan ma pansée. Mes puis qu'il a plu à V. M. avoir donné l'avertissement, je la supplye très humblement me veuloir faire sète grace d'au veulloir savoyr la vérité; et où yl sera trouvé que j'aye pansé un sy meschante pansée, je vous suplye très humblement en veulloir faire un sy exemplaire justyse que l'on saroyt faire de la plus malheureuse du monde; et quand il ara pleu à Dyeu vous faire congnoitre en sela mon inosance, je vous suplie très humblement, pour l'honneu de seus à quy j'apartien-, faire faire une telle justice du faux aqusateur, comme j'aroys méritée, ayant commys une telle faucte. Vous suplyant très humblement, madame, de croyre que jamais je n'ay eu, ny n'avé vollonté que de vous faire très humble et fidelle servise. Je pry à Dyeu, madame, me donner la grace de vous la faire congnoître par efet, et vous doint, madame, en parféte santé, très heureuse et longue vye, votre très humble, et très obéysante sujeste et servante.

LYMEUIL.

l'importance et conséquence de ceste ville, sur laquelle on pourroit faire quelque entreprise. » Il ajoute que suivant ses ordres il avoit remis à sa prisonnière les lettres du prince de Condé et reçu d'elle ses réponses, en ayant soin seulement de faire prendre copie de toutes (1). Cette facilité de correspondance dura peu : la reine donna à ce sujet des ordres formels et Mlle de Limeuil en fut profondément abattue. « Incontinent icelle receue, mande M. de Vantoux à la reine, j'alloy veoir Mlle de Lymeuil pour recouvrer d'elle les lettres qu'elle a receues, et la treuvant toute en larmes et demye désespérée, fus contrains de me retirer jusques sur l'heure de six heures, qu'elle estoit ung peu mieux.... Je ne puis croire, ajouta-t-il visiblement touché de l'état de sa prisonnière, qu'elle puisse vivre en cest estat longuement, sy une femme doibt mourir de mélancolie, car en voyant son visaige, il semble qu'elle doive incontinent mourir. Vous supliant donc, madame, très-humblement qui plaise à V. M. la vouloir mestre ailleurs ou d'avoir piété d'elle. » La reine se fit envoyer toutes les lettres qui furent dès lors adressées à Mlle de Limeuil, sans que celle-ci en eût même connoissance. Elles sont au nombre de quatre qui ont été conservées : l'une est du secrétaire d'État du Fresne (1er juin), lequel, comme le remarque Mgr. le duc d'Aumale, semble avoir été beaucoup plus intime avec elle que ne devoit le désirer le prince de Condé. Du Fresne lui exprime ses regrets de ne l'avoir pas vue avant son départ pour Auxonne, mais il étoit malade, et s'il n'a pas intercédé pour elle, et ne lui a pas tout d'abord écrit, c'est qu'il n'osoit « prendre le hazard de perdre la bonne grâce de la reyne »; il lui envoie une robe, lui transmet les compliments de deux des filles d'honneur, Mlles de Bourdeilles et de Guitynières, lui jure fidélité absolue et parle à mots couverts de la jalousie que le prince semble avoir conçu contre

(1) Il ajoute à ce triste *post-scriptum* : « Madame, les présents porteurs vous diront la pitié qui est en mes soldats, à quoy vous suplye de il pourveoir. »

lui : « Il est bien étrange qu'estant habandonnée, comme je puis dire, avez esté de tout le monde, il treuve mauvais que vous ayez esté visitée et secourue de ceulx qui se mettoient en hasard pour vous pouvoir faire service : quoiqu'il y ait, je n'ay point craint la male grâce de ma maîtresse ». Il essaye à la fin de la reconforter en l'assurant que « quelques jours encore espéré-je que nous en rirons et que compterons comment advint la fortune, et lors l'on vous reprochera la grandeur », et termine par un passage singulièrement tendre : « Et pour l'honeur de Dieu faictes que Memyne m'ayme et me veuille bien comme à la personne du monde sur qui elle a aultant de puissance. » Une autre lettre est d'une cousine de la pauvre prisonnière, Mme de Chabannes-Curton, qui lui écrit de Chalon, le 2 juin, pour lui redemander un manteau de velours et la prévenir que de Lyon on lui enverra tout ses effets : « Comme aussy fais-je, dit-elle, de vous prier de vous consoler et vous asseurer que (*estre ?*) au lieu où vous estes vous servira de beau coup. Aussy faut-il que vous vous y conduisiez sagement, car toutes ces choses là se font pour bonne occasion. » Les deux autres missives enfin sont du prince de Condé, toutes deux fort longues, très-tendres, bien que témoignant un peu de jalousie contre M. du Fresne. J'en citerai une : « Hellas, mon cœur, que vous puis-je dire autre chose, sy non que suys plus mort que vif, voiant que suys privé de vous servir, ne sachant où vous estes, et vous voiant partir et ne savoyr coment je vous pourrès secourir. M. du Fresne me mande prou souvant que luy etcrivez de vos nouvelles, mès moy je n'an puis savoir où vous estes menée. Je m'étonne fort, puys cavez le moien d'ecryre à quelques ungs, que ne puys resevoyr de mesme de vos lettres, car vous savez quy n'y a home au monde quy tant soit faché de vos peines que moy et qui vous soit tant obligé que vous suys, ny quy de plus grande gaieté de cœur soit plus ressollu de asardé sa vye pour vous fère ung bon servyse que moy quy voust et cœur et serviteur esclave.

« Je vous envoye une de mes robes de nuist, supliant de crère que plustost vous souette votre cœur que votre robe, car je vous serès plus de servyse qu'une mante ; au moins, mon cœur, faites moy conoître cavez autant d'envie de me concerver an vostre bonne grâce, estant cative come an liberté, car vous savéz qué accoutumé n'avoyr compagnon, mès d'estre seul et premyer, je m'asurre que n'avès perdue la bonne opinion cavyez de moy, mès au contraire quelle vous est plustost ocquemantée : reste an m'emploier et me donner le moien de vous aler mestre hors de la fascherye où vous estes destenue, car y fault que j'é de vous les moiens, car j'é des yeux quy ne font que pleurer, et ne voie gouste, et des forces qui n'ont point de mouvement, n'estant de vous commandé. Je lérè faire à vostre bon geugement pour anploïer seus que sorès bien conoistre quy ont le myllieur moien de vous fère servyce : mès cant, li vousloyr estre fidelle, je suys le preumier. Je me contanterai de vous dire que j'é nostre fils antre mes mains, sint et galiart, et bien pour vivre, lequel vous et moy ne soryons, cant nous voudrions, désavoué, se que ne voudré fère. J'ay resu deux de vos lettres par lesquelles vous me le recommandés : n'en n'eyez peur, car jen né le soin pareil que désires que j'ée. Il lèt tropt en moy pour l'abandonner de se-quy e en ma puissance. — Il let vray quil avet été lessé cheu une pauvre femme qu'y l'a fait chouché su la pallie six nuys come braque, que j'é trouvé fort étrange. Mes sy o comancement seus à quy y n'apartené l'on ballie come ung petit chien, je le prys come un père pour le noury an prince : il le mérite, car sait la plus belle créature que jamays home vit. — Voyla se que je vou puys dire, sinon que sy bientost je ne vou voys, j'emerès autant mourir que de vivre sans ceur. Croei pour sertin que ne vous emys jamais tant, ny tant ostre que vous, ny sy pret à le vous fère parestre. Vous baisant les piés et mains, atandant myeus; mès je pance, cant vous verai, que d'esse je perdré la parolle, car je désire aultant ou plus sela que mon salut. Ellas ! mon ceur, ne

m'abandonné pas. (*Ici un monogramme*). Ses chèvres mouront ensemble. »

L'autre lettre, beaucoup plus longue, est encore plus affectueuse : d'après certains passages, il paroît qu'Isabelle avoit cru utile dans sa réponse de repousser certains bruits calomnieux, et très-nettement formulés en vers latins dans un libelle de temps : « Y ne fault point, lui mande le prince, cantries an sermant avecque moy pour me faire crère quy let myen vostre fils, car je n'an ne non plus de doute que de seus de ma fame. Mais foistes que d'ostre n'an puys antrer en doute et pances que s'y le voies, qui diryes bien cavecque raison syl et mon fils et le vostre, car à son vissage les deus nostre se reconnesse. » Le prince écrivit ensuite à M. de Ventoux pour lui demander de pouvoir correspondre librement avec sa prisonnière : les ordres de la reine, renouvelés d'ailleurs, étoient trop formels et le gouverneur d'Auxonne ne put que faire une réponse conforme, en entourant son refus de toutes les excuses imaginables (28 juin). En même temps il mettoit Catherine de Médicis au courant de tout ce qui arrivoit : il l'informoit notamment qu'Isabelle avoit séduit toutes les religieuses du couvent et qu'il craignoit grandement qu'elles ne lui facilitassent l'envoi de lettres par dessus le mur et même « qu'on ne luy donne la nuyct quelqu'échelle pour eschapper par dessus lesdites murailles, et après la receler en quelque maison de huguenot en ceste ville. » Il terminoit en répétant ses gémissements sur la misère de la garnison, allant jusqu'à déclarer sur sa foi « qu'il y en a qui sont morts de faim » (29 juin).

Mlle de Limeuil ne se contentoit pas de gagner le cœur des bonnes religieuses chargées de sa garde; elle cherchoit à agir à la cour. Une première fois elle écrivoit au duc d'Aumale pour le prier de faire passer une de ses lettres au prince de Condé, et lui rappeler les calomnies débitées sur lui-même par M. de Maulevrier. Elle s'adressa presqu'aussitôt encore à lui pour le supplier d'intervenir en sa faveur et « avoyr pitié de pareilles tribulations et aflictions. » Le 1er juillet,

Claude Gentil, valet de chambre de la reine-mère, vint prendre Mlle de Limeuil, en donnant décharge à M. de Ventoux, et la conduisit à Mâcon. Ce transfèrement fut péniblement supporté par la prisonnière : apprenant qu'à Mâcon elle seroit détenue « entre quatre murailles, » elle témoigna « ung estrange désespoir et dict résolument qu'elle se tueroit plus tot. » Gentil et Ventoux essayèrent vainement de la raisonner à l'aide « de maintes belles remontrances tant des saincts que des profanes, » et le gouverneur toujours plus humain, décida qu'on surseoiroit quelques heures. Claude Gentil ne partageoit pas cet avis, et « pour l'esmouvoir à passer oultre, luy dit que la Reyne trouveroit mauvais qu'il n'eut sçu venir à bout d'une femme. » On attendit cependant jusqu'à minuit : Mlle de Limeuil se laissa enfin conduire au bateau sous l'escorte de dix soldats. Elle resta alors trente heures sans vouloir ni boire ni manger, poussant des cris lamentables, s'évanouissant, si bien que Gentil déclara dans son rapport à la reine : « Si l'ai-je amenée jusque icy (Dieu mercy), mais au plus grand danger du monde et j'ay eu bien peur qu'elle me demeure entre les mains. » Gentil envoyoit en même temps deux lettres interceptées, l'une adressée à M. du Fresne, en réponse à celle que nous venons de citer : Isabelle lui annonçoit l'envoi de divers petits ouvrages faits par elle avec les bonnes religieuses, et ajoutoit : « Regardez quelquefois la paincture de la pauvre Mémyne, laquelle n'a consolation qu'en son miroir : et m'est advis qu'il pleure comme moy. » L'autre est écrite au prince de Condé pendant le voyage de Mâcon : la pauvre prisonnière le pressoit d'intercéder pour elle, mettant tout son espoir en lui : « Pour l'honneur de Dyeu, mon ceur, veuillés moy secourir et me mectre en lyeu où je n'ay plus à souffrir pour le reste de ma vye. Il faut, mon ceur, que vous escriviez à la reyne en ma faveur, afin quelle ne me mète en lyeu ou je fusse prisonnière pour le reste de ma vye. » Mais elle pense aussi à d'autres : dans cette même lettre, elle recommande au prince de Condé la mère d'une de ses collègues qui

venoit de mourir, la maréchale de Saint-André, « car je croys qu'elle ora byen besoin de votre ayde et moy aussy (1). »

Six jours après, Mlle de Limeuil étoit transférée à Lyon, d'où elle écrit aussitôt dans des termes bien plus pressants à son amant : « Mon cœur, sy jamais veus m'avez fet set honneur de m'aimer, yl faut que vous me le montryes à séte heure, car si vous n'avez pitié de moy, je me voys la plus misérable créature du monde. » Elle lui demande de faire intervenir la duchesse de Savoie, tante du roi, le prie d'envoyer quelqu'un de ses gens dans le Lyonnois pour être à portée de correspondre avec elle. Toutes ses lettres en effet n'étoient pas interceptées, car nous voyons un billet de Condé qui constate qu'il avoit reçu deux épîtres d'elle : dans celui-ci, il l'engage à écrire à la reine « une lettre fort pitoiable, luy confaisant l'avoir ofancé, et quy luy plaisse vous pardonner et qu'elle se veuille contanter des annuys graves que vous portes, sans voulloir permectre que vos annemis se serve de vous come de trofée. » En même temps il lui annonce l'envoi d'un de ses valets de confiance nommé Dupont, et « d'ung apothicaire pour vous servyr : » il ajoute qu' « ung jentilhomme sera nostre fils pour le faire porter en sa maisont, là où y seras ausy bien traité qu'enfant que jé. » Huit jours plus tard un prévôt de l'hôtel venoit encore prendre Isabelle à Lyon et l'emmenoit à Vienne, où elle fut enfermée dans une des tours du palais, avec une seule femme de chambre. C'est là que le 18 juillet les évêques d'Orléans et de Limoges vinrent procéder à un nouvel interrogatoire :

(1) Ce qu'il y a de curieux dans cette recommandation, c'est que Marguerite de Lustrac, étant devenue veuve à la suite de la bataille de Dreux, de Jacques d'Albon, marquis de Fronsac, sire de Saint-André, maréchal de France, aimoit également le prince de Condé; elle fit même empoisonner sa fille unique, Catherine d'Albon, dont il est parlé par Mlle de Limeuil, afin d'hériter de son vaste domaine, et d'arriver à épouser le prince, mais Coligny « para le coup, » dit Maimbourg dans ses *Critiques générales de l'histoire du calvinisme*, en la mariant avec Geoffroy, baron de Caumont, fils du sire de Castelnau, et en décidant le prince à s'unir à la princesse d'Orléans-Longueville.

Mlle de Limeuil persista complétement dans ses précédentes réponses. « Ce faict, continuent les commissaires, nous avons faict venir ledit comte de Maulevrier en la maison où est la demoiselle, à laquelle nous l'avons confronté, et après avoyr pris respectivement les serments, en présence du prévost de la ville, et les avoyr exhortées à dire la vérité, sans rien céler, ny cacher contre vérité parler, nous avons admonesté ladite demoiselle si elle a refus à proposer contre ledit conte de Maulevrier, pour empescher que foy ne soyt adjoustée à sa déposition, nous le vouloyr déclarer pour le mettre par escrit devant que faire lecture de la déposition dudit conte. Laquelle damoyselle nous a dict que foy ne doibt estre adjouxtée à la déposition dudit conte, pour ce qu'elle a l'ha ouy pour home fort légier et fort grand menteur : elle mesme l'ha esprouvée, car il luy a nyé et désadvoué des choses qu'il luy avoit dictes. — Oultre a ouy estimer ledit conte home fort vicieux et de mauvaise vie, subject au vin, et veult mal à elle pour ce qu'ayant, ledit conte, parlé à Paris contre M. le prince de Condé et MM. de Chastillon, elle l'en reprist et le menassa de l'en faire ressentir. — Affirmant tout ce que dessus véritable. » Mlle de Limeuil fit ajouter une demande spéciale de justice, priant la reine « avoyr regard à son innocence, et selon icelle user envers elle de sa bonté accoustumée. »

La prison de Mlle de Limeuil ne se prolongea pas après ce second interrogatoire, suivi de l'acte de soumission, auquel, d'après la lettre même du prince de Condé, la reine-mère tenoit essentiellement. Isabelle changea cependant encore une fois de prison. Le 10 avril, sir Thomas Smith, ambassadeur d'Angleterre, écrivoit de Bordeaux où il étoit avec la cour : « Le prince de Condé a trouvé moyen par un certain gentilhomme de tirer Mlle de Lymeuil du chateau de Tournon où elle étoit détenue; il l'a maintenant avec luy (1). » Chorier dans son *Histoire du Dauphiné* dit qu'elle

(1) Archives de la tour de Londres.

fut mise promptement en liberté et qu'elle se retira chez ses parents. Dans tous les cas, elle étoit en 1565 auprès du prince, mais elle n'y demeura pas longtemps, car, veuf, le 23 juillet 1562, d'Éléonore de Roye, Condé se remaria, le 8 novembre 1565, avec Françoise d'Orléans-Longueville. C'est probablement à ce moment que Mlle de Limeuil se retira chez ses parents. La nouvelle princesse de Condé ayant appris que celle-ci avoit reçu, entre autres cadeaux, un très-beau portrait du prince, exigea que son mari le lui réclamât : Condé résista, à ce qu'assure Brantôme, mais il dut cependant s'exécuter : « Ceste dame en eust un grand crevecœur, mais pourtant elle avoit le cœur si grand et si haut, encore qu'elle ne fust point princesse, mais d'une des meilleures maisons de France pourtant, qu'elle luy renvoya tout le plus beau et le plus exquis (des cadeaux) où estoit le plus beau miroir avec la peinture dudict prince : mais avant, pour le mieux décorer, elle prit une plume et de l'encre, et luy ficha dedans de grandes cornes au beau mitan du front; et délivrant le tout au gentilhomme, luy dit : « Tenez, mon amy, portez cela à vostre maistre et que je luy envoye tout ainsy qu'il me le donna, et que je ne luy en ay rien osté ny adjousté quelque chose du depuis; et dites à cette belle princesse, sa femme..... qu'elle en fasse des pâtés et des chevilles, je les luy quitte (1). »

Isabelle avoit perdu son fils avant sa rupture avec le prince de Condé : la reine-mère qui, suivant Henri Estienne (2), n'avoit voulu « la tanser vertement que pour sauver les apparences, » la trouva assez punie et s'occupa d'assurer son avenir : elle la maria peu après avec un de ses protégés, le riche banquier Lucquois Scipion Sardini (3). Brantôme nous

(1) Je ne puis reproduire la partie de cette harangue où la mère de la nouvelle princesse de Condé est qualifiée de la bonne manière.

(2) *Discours merveilleux sur la vie de Catherine de Médicis.*

(3) Sauval, dans ses *Galanteries de la cour de France*, marie par erreur la belle Limeuil à Geoffroy de Causac, seigneur de Fremon, ajoutant qu'elle l'auroit aimé avant sa liaison avec le prince de Condé.

apprend encore que ce ménage subissoit de fréquents orages, l'un des époux cherchant trop à faire valoir sa naissance, et l'autre ses millions, « si bien que venant un jour à se reprocher mutuellement les honneurs qu'ils s'estoient fait de s'estre entre-maryés, elle qui estoit d'un si grand lieu, de l'avoir espousé, il luy fit response : — Et moy jay fait plus pour vous que vous n'avez fait pour moi, car je me suis déshonoré pour vous remettre vostre honneur. — Voulant inférer par là, ajoute notre chroniqueur, comme si la réplique n'étoit pas assez claire, que, puisqu'elle l'avoit perdu estant fille, le luy avoit remis, l'ayant prise pour femme. »

Scipion Sardini étoit, suivant Bayle, un de ces partisans italiens qui avoient accompagné Catherine de Médicis en France, et forts de son appui, avoient acquis d'immenses fortunes en se livrant à de honteuses opérations financières. L'Estoile, à la date du mois de septembre 1574, parlant de lui et mentionnant ses armoiries qui étoient d'azur à trois sardines d'argent, posées 2 et 1, cite ce distique :

Qui modo Sardini, jam nunc sunt grandia cete;
Sic alit italicos Gallia pisciculos (1)!

Il avoit, ce semble, une importante situation financière, car peu de temps après les seconds États de Blois, nous le voyons

(1) L'historien Angevin Bodin raconte une historiette au sujet de notre héros, précisément à cette époque de sa vie : « Un guerrier plein de courage, mais très-enclin à la rapine, Hurtaud de Saint-Offange, gentilhomme Angevin, balançoit encore entre le Roi et la Ligue, lorsqu'un hasard, favorable à sa cupidité, fixa cette irrésolution. Un riche partisan, nommé Scipion Sardini, se trouvant sur son passage aux environs de Saint-Symphorien en Anjou, dans une des incursions qu'il avoit coutume de faire, à la tête de ses gens, il le fit prisonnier, dans l'espoir d'en tirer une forte rançon; et, pour donner à cet enlèvement un air de légitimité, il se déclara ligueur. Cette prise lui valut 2000 écus et la liberté de deux de ses frères détenus au château d'Angers. On fut fort étonné de ce qu'il n'exigeoit pas une somme plus elevée d'un personnage qui passoit pour avoir deux cent mille livres de rente, et qui acheta, peu de temps après, la magnifique terre de Serrant (en Anjou). »

prêter à Henri III cinq cent mille écus recouvrables sur le clergé de France (mars 1588)(1), pour prix sans doute de sa mise en liberté, quinze mois auparavant, ayant été condamné à la prison par la cour des aides, dont il avoit falsifié un arrêt, fort utilement pour lui. Cette nouvelle affaire n'augmenta pas sa considération; les procès-verbaux de l'assemblée du clergé sont très-explicites à ce sujet. Il étoit en même temps un protecteur des lettres, comme il convenoit d'ailleurs alors à toute personne devenue immensément riche : Bayle cite plusieurs ouvrages rares qu'il avoit dans sa bibliothèque du château de Chaumont-sur-Loire, dont il avoit confié la garde au savant professeur Baudius, « moyennant la table et huit cents livres de gages par an. »

Scipion Sardini étoit devenu, du chef de sa femme, vicomte de Busancy dans les Ardennes, et baron de Chaumont-sur-Loire. La duchesse de Valentinois qui possédoit ce magnifique château, l'avoit laissé à sa fille aînée, Françoise de Brezé, mariée à Robert de La Marck, duc de Bouillon et frère aîné du comte de Maulevrier; Charlotte de La Marck, petite-fille de Robert, étant morte sans enfants, du vicomte de La Tour de Turenne (1594)(2), substitua tous ses biens au duc de Montpensier, qui s'empressa de vendre Chaumont à Jean Largentier, « un de ces coupe-bourses de partisans, dit l'Estoile, qui coupent la bourse du roi en faisant semblant de mettre de l'argent dedans. » Ce dernier se crut trop puissant, et Sully parvint, en 1609, à lui faire rendre gorge : il vendit tous ses domaines, et c'est alors que Scipion Sardini, exerçant le retrait lignager au nom de sa femme, devint possesseur de Chaumont(3).

(1) Sardini prend dans l'acte souscrit à cette occasion la qualification de gentilhomme lucquois : il demeuroit alors sur la paroisse Saint-Severin à Paris.

(2) M. de La Tour se remaria avec une fille du prince d'Orange : c'est de ce mariage que naquit Turenne.

(3) Voyez les *Résidences royales de la Loire*, par J. Loiseleur, Paris, Dentu, 1863. — Nous devons également de sincères remercîments à

Trois fils cependant étoient nés de ce mariage : Nicolas, seigneur de Prunay; Alexandre et Paul Sardini, ce dernier, devenu vicomte de Busancy, baron de Chaumont, par la mort de ses frères et l'un des plus riches seigneurs de la cour, s'attacha au parti de Marie de Médicis et lui prêta généreusement des sommes considérables, sans négliger aucune des occasions où il pouvoit lui être utile de sa personne. La veuve de Henri IV, pendant son exil à Blois, vint souvent à Chaumont. Quand le duc d'Épernon la fit évader, Sardini la suivit à Angers; et quand en 1620, elle se plaignit au duc de Luynes de ne pas tenir sa parole relativement au traité éphémère d'Angoulême, un des griefs produits fut l'oubli de payer la pension de son fidèle Sardini. Ce fut lui qui alla la même année porter au roi, vainqueur en Normandie, de nouvelles plaintes très-amères et rédigées, comme on sait, par Richelieu : le duc de Luynes le fit arrêter sans qu'il pût remplir sa mission, mais le laissa aussitôt retourner près de la reine. Il assista au combat des Ponts-de-Cé et fut enfin compris dans le traité définitif du 13 août 1620. Paul Sardini paroît avoir vécu paisiblement ensuite dans son château (1) : après lui, en 1667, Chaumont passa par alliance à M. de Ruffignac.

Un mariage extraordinaire, par exemple, fut celui contracté par la troisième sœur d'Isabelle de Limeuil, Antoinette : veuve de M. d'Avaugour, elle épousa, en 1574, Charles de La Marck, comte de Maulevrier. Deux fils naquirent de

M. Berthier, gouverneur du château de Blois, qui a bien voulu nous donner de premiers renseignements sur la famille Sardini.

(1) Bernier qui publia en 1683 l'*Histoire du pays Blésois* en parle avec beaucoup d'éloges : « Feu le vicomte de Sardini a si bien fait de notre temps les honneurs du chasteau et a tant témoigné d'amitié à tous les honnestes gens du païs Blésois, qu'encore qu'il n'y soit pas né, il n'en mérite pas moins pour cela qu'on s'en souvienne, ses bontés s'estant mesmes estendues plusieurs fois sur les pauvres dans les nécessités publiques. » Le nom de Sardini est demeuré à un hôtel que le vicomte avoit acheté à Blois, rue du Puit-Chatel, et qui existe encore. Son père en avoit fait construire un à Paris, près de l'église Saint-Marceau, quelques débris en subsistent, et la rue a reçu le nom de la famille de Scipion.

cette union : l'un fut comte de Braine et continua la lignée; l'autre, marquis de Mauny, premier écuyer d'Anne d'Autriche, mourut en 1626, sans laisser de postérité de sa femme Isabelle Jouvenel des Ursins, mais ayant eu quatre bâtards, qu'il légitima, de sa cousine Élisabeth Salviati, fille du seigneur de Talsi et d'une demoiselle Sardini.

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

VENTE

DE

MANUSCRITS TRÈS-PRÉCIEUX

AYANT APPARTENU A

S. A. R. MADAME, DUCHESSE DE BERRY.

Cette vente a eu lieu le 22 mars au milieu d'un concours nombreux d'amateurs venus de tous les pays et vivement émus de la beauté de quelques-uns des curieux objets qui alloient être mis aux enchères. Ajoutons cependant que la provenance avoit aussi une grande part dans l'intérêt attaché à cette *auction*, et certainement les prix en général auroient été supérieurs encore, si, le produit avoit dû en être versé entre les mains de S. A. R. MADAME. Nous reproduisons à titre de document bibliographique et presqu'en entier, le catalogue rédigé avec soin par M. Paul MEYER et voici l'INTRODUCTION :

« La Collection que l'on offre présentement au public se recommande par plus d'un genre d'intérêt. Parmi toutes celles qui ont été mises aux enchères depuis le commencement de ce siècle, aucune offre en si peu d'articles une réunion d'ouvrages aussi recommandables, tant par leur provenance que par leur ornementation. L'origine, en effet, de ces manuscrits, et les miniatures qui les décorent, tels sont les deux points sur lesquels nous appelons l'attention. Quant à leur provenance immédiate, nous n'avons rien à en dire, sinon que la plupart portent sur leur premier feuillet cette signature autographe : *Duchesse de Berry*. Si maintenant on veut rechercher leurs premiers possesseurs, on trouvera que plusieurs d'entre eux ont appartenu à des personnes royales. On les verra

décrits dans les premières pages de ce Catalogue. Citons par avance les *Heures* de Henri II et de Catherine de Médicis (n° 1), qui paraissent bien avoir été exécutées pour Henri II, puisqu'il s'y trouve des prières spécialement destinées à un roi, mais qui ont reçu particulièrement à la mort de ce prince le plus grand nombre des miniatures dont elles sont ornées. Mentionnons aussi le livre offert à Louise de Savoie et à sa fille Marguerite de Valois, par un de leurs protégés, les *Exercices de pénitence* d'Anne d'Autriche, et deux livres de prières qui ont appartenu à Marie Leczinska.

« Ce qu'il y a à dire de l'ornementation de ces manuscrits ne peut s'exprimer aussi brièvement. Du treizième au dix-huitième siècle, la présente collection offre une série très-variée de types en général excellents. C'est d'abord la *Bible*, classée sous le n° 7; sans doute elle fut exécutée pour quelque riche personnage, car la décoration en est somptueuse eu égard à la sobriété d'ornements qui se remarque dans les manuscrits du treizième siècle par comparaison avec ceux des siècles suivants. Il n'y a point, à proprement parler, de miniatures, d'histoires, pour employer le terme ancien, mais de grandes initiales ornées où est représenté tantôt, comme dans beaucoup de bibles de ce temps-là, un personnage écrivant, tantôt une scène empruntée au livre dont l'initiale fait partie. Comme dans les vitraux de la même époque, les sujets sont simplement indiqués par la représentation des personnages; du reste, nulle préoccupation du milieu dans lequel il doivent se mouvoir, nulle connoissance de la perspective. Ainsi, dans le duel de David et de Goliath, que représente l'initiale du premier livre des Rois, les combattants sont assez près pour se toucher, et néanmoins David a pu lancer une pierre que l'on voit frappant au front le géant. Jonas rejeté par le poisson est figuré d'une façon encore plus étrange. Un gros poisson vert, presque debout, est adossé à l'un des côtés de l'initiale où la scène est représentée: de sa gueule ouverte sort à demi le prophète, qui de ses deux mains saisit une branche d'un arbre fantastique planté devant lui. A cette époque, les couleurs appliquées par couches épaisses et toujours vives et tranchées ont un relief étonnant; dans les lettres simplement ornées, on ne sauroit trop louer le gracieux entrelacement des rinceaux, dont les teintes variées ressortent brillamment sur un fond éclatant d'or bruni.

« Au quatorzième siècle la miniature se développe; les sujets sont traités d'une façon plus complète et qui laisse à l'imagination du spectateur moins de choses à suppléer. La collection de madame la duchesse de B*** ne contient qu'un seul type de cette épo-

que, et encore faut-il le rejeter vers les dernières années du quatorzième siècle ; l'*Histoire ancienne* inscrite sous le n° 8. Les miniatures y dénotent une science véritable du dessin, d'autant plus appéciable, qu'elles sont à peine teintées, ce sont de simples esquisses. A la même époque, dans les miniatures proprement dites, dans celles qui étaient complétement coloriées, les fonds étaient formés par une mosaïque de couleur, dont les éléments, toujours très-petits, étaient disposés tantôt en échiquier, tantôt en losanges, etc. Cette ordonnance apparoît encore pendant une bonne partie du quinzième siècle, et se trouve dans plusieurs de nos livres d'heures (17, 22, 23). Mais vers le temps de Louis XI, la miniature, suivant la même marche que la peinture sur verre, devient un tableau véritable avec ses personnages accessoires, ses plans divers, se confondant au fond avec le ciel bleu. L'école de Fouquet, qui eut la plus grande part à cette transformation, est ici représentée par un beau spécimen (le n° 14), qui à la vérité n'offre pas la perfection qu'on remarque dans les œuvres du maître, les *Antiquités de Joseph*, par exemple, ou les Heures d'Etienne Chevalier, mais où l'influence du célèbre peintre de Louis XI se fait néanmoins sentir.

« Cette collection contient aussi quelques types étrangers. La peinture allemande du quinzième siècle est représentée par les *Heures* inscrites sous le n° 28 ; l'exécution en est assez bonne, mais les types en sont d'une vulgarité dont les manuscrits françois ou italiens du même temps n'offrent point l'exemple.

« Par contre on admirera dans un livre d'heures probablement italien (n° 18), la délicatesse extrême de l'ornementation, le fini achevé des plantes, des insectes qui décorent les bordures et se détachent sur un fond d'or, non plus bruni comme au quinzième siècle, mais appliqué au pinceau ; le doux éclat de ce fond semble encore tempéré par les ombres que projettent les fleurs qui y sont éparses et les papillons qui s'y viennent reposer.

« De charmantes peintures en camaïeu ornent les heures inscrites sous le n° 25, et qui appartiennent au temps de François Ier ; on pourra les comparer avec les camaïeux du livre d'Anne d'Autriche (n° 4), et l'avantage restera sans doute à la miniature du seizième siècle.

« Mais l'objet capital de cette collection, celui où l'intérêt historique s'allie à une valeur artistique inappréciable, c'est le livre d'heures qui, exécuté sans doute pour Henri II, fut enrichi depuis sa mort, par Catherine de Médicis, d'une série non interrompue de portraits, et plus tard, au dix-septième siècle, de plusieurs mé-

daillons, dont trois paroissent devoir être attribués à Petitot. Ce petit volume, relié en maroquin et enrichi d'ornements et de chiffres en or émaillé, est à lui seul un véritable musée, et l'exactitude des portraits qui le composent ne peut être contestée ; elle est mise hors de doute, non-seulement par leur provenance, mais aussi par leur perfection et par la comparaison avec les autres portraits qu'on a des mêmes personnages. Sans que l'on puisse se prononcer d'une façon absolue à cet égard, il est permis de croire que celles de ces figures qui forment une série numérotée et qui ont été exécutées en vue du manuscrit, sont de la main d'un peintre de la Cour, et, selon toute vraisemblance de l'un des Clouet.

« Je ne veux point développer outre mesure cet avant-propos, et je pense avoir montré que les manuscrits de madame la duchesse de B***, soit qu'on les envisage au point de vue de leur provenance, soit que l'on considère le mérite de leur ornementation, présentent un très-vif intérêt. » « PAUL MEYER. »

1. — LE LIVRE D'HEURES DU ROI HENRI II ET DE LA REINE CATHERINE DE MÉDICIS. Haut. 10 cent., larg. 7 cent.

Adjugé à 60000 francs à M. H. Barbet de Jouy, conservateur du Musée des Souverains au Louvre (1).

Reliure en maroquin rouge, enrichie d'écoinçons fleurdelisés, d'attaches et de médaillons en or finement ciselé et émaillé. Chacun des écoinçons porte en relief les lettres enlacées H et CC, monogramme de Henri II et de Catherine de Médicis. Les médaillons présentent à leur centre une Bonne Foi émaillée blanc, tenant

(1) Il fut *mis sur table* à quarante mille francs, *personne ne dit mot*, après une offre de vingt-cinq mille francs, commença une lutte d'abord assez vive entre plusieurs prétendants; elle se restreignit peu à peu à mesure que montoient les enchères. Arrivée à 52000 francs, deux seuls concurrents étoient en présence, 55 dit l'un, 57 répondit l'autre, l'adjudication paroissoit imminente, lorsque M. Barbet de Jouy, à qui l'on doit l'initiative et tout l'honneur de cette précieuse acquisition, se leva et dit : *soixante mille francs....!* — Après une pause de quelques minutes l'adjudication fut prononcée aux acclamations du public qui voyoit avec plaisir, entrer au Musée ce volume essentiellement françois et d'une si haute importance historique et artistique.

une S (Semper?) émaillée bleu, entourés d'un ruban qui porte la légende suivante :

FIRMUS AMOR JUNCTÆ ADSTRINGUNT QUEM VINCULA DEXTRÆ.

Le dos du volume porte les chiffres dorés de Henri et de Catherine.

Manuscrit unique, tant sous le rapport historique qu'au point de vue de l'art.

Chaque page est encadrée dans une bordure, dont les dessins en couleur, variés à l'infini, sont semés de fleurs de lis.

Il renferme CINQUANTE-CINQ PORTRAITS DE MEMBRES DE LA MAISON ROYALE DE FRANCE.

Nous empruntons à M. le comte H. de Vieil-Castel les détails suivants sur ce précieux manuscrit :

« Ce livre d'heures, fort petit, puisqu'il ne mesure que 10 centimètres de hauteur sur 7 centimètres de largeur, est recouvert de sa primitive reliure en maroquin rouge, enrichie d'écoinçons fleurdelisés, d'attaches et de médaillons en or finement ciselés et émaillés.

« C'est bien là, certes, le livre d'heures du roi Henri II, non moins incontestable que celui qui est exposé dans les armoires du Musée des souverains françois. Il contient des prières dont l'une a pour titre : *Oraison du matin que doit faire un gran roy gouvernant son pays;* et une seconde : *Quand quelque gran affaire se présente pour le gouvernement du royaume.* Sa provenance est donc établie ; mais ce qui le rend plus précieux, à mes yeux, que les autres livres d'heures ayant appartenu à des souverains, que possèdent nos bibliothèques et nos musées, ce qui lui donne une valeur plus haute, ce qui en fait un monument historique du plus saisissant intérêt, c'est qu'il renferme cinquante-cinq portraits des membres de la maison de France ou de princes qui lui sont alliés, peints en miniature, et dont l'exécution est tellement remarquable qu'ils sont généralement attribués à Clouet, à l'exception de cinq ajoutés, au dix-septième siècle, à cette magnifique collection iconographique, et dont le faire rappelle celui de Petitot.

« Je dis, sans crainte d'être démenti, qu'aucune de nos collections publiques ne possède de portraits peints en miniature aussi fins et aussi beaux, et qu'ils peuvent être comptés parmi les plus précieux travaux de nos peintres du seizième et du dix-septième siècles. Ces cinquante-cinq portraits sont évidemment peints d'après nature; ce sont des portraits historiques, œuvres d'artistes françois ; ce sont de vrais chefs-d'œuvre, magnifiques d'exécution, comme les portraits des plus grands maîtres de la peinture. »

Ces portraits peuvent se diviser en deux séries distinctes, savoir : 1° les portraits qui ont été spécialement exécutés pour le volume, et 2° ceux qui y ont été insérés successivement.

Nous donnons ci-après la liste des portraits de la première série, en suivant l'ordre qu'ils occupent dans le volume et en nous servant à cet effet d'indications manuscrites, rapportées et fixées dans l'ouvrage par une main du dix-septième siècle :

Louise de Savoie, mère de François Ier, qui fut régente en France.

Les enfants masles de François Ier, sçavoir :

Henry second et dauphin.

François, qui mourut à Tournon.

Charles, duc d'Orléans, qui mourut de peste à l'abbaye de Farmoustier, pendant le siége de Boulogne par les Anglois.

Le duc de Savoie, qui gagna la bataille de Saint-Quentin.

Ces quatre portraits sont peints sur une même feuille.

Sur une autre feuille, en regard de celle qui précède, se trouvent six portraits, savoir :

La reine Claude de France, fille de Louis XII, femme de François Ier, avec :

La reine Éléonore d'Autriche, sa seconde femme et les trois filles dudit roy, sçavoir :

Marie, qui mourut jeune.

Madelaine, reine d'Écosse.

Marguerite, duchesse de Savoye.

Et le portrait d'une enfant dont le nom n'est pas indiqué.

Marguerite d'Orléans, duchesse d'Alençon et depuis reyne de Navarre, sœur de François Ier et grand'mère du roy Henry IV.

Le roy François premier.

François premier.

René, duc d'Alençon.

François second et

Marie Stuart, reyne d'Ecosse, sa femme.

Charles-Maximilien de France, duc d'Orléans, second fils de Henri II, roy de France, et ses deux filles bessonnes, qui moururent peu de temps après leur naissance.

Le roy Charles IX et

Élisabeth d'Autriche, sa femme.

Charles IX, roy de France.

Charles, duc d'Alençon, premier prince du sang, beau-frère du roi François Ier, qui avoit espouzé Marguerite d'Orléans, sa sœur.

Philippe II, roi d'Espagne et

Élisabeth de France, sa femme, qu'on appela en Espagne, Élisabeth de la Paix.

Henry IV, estant roy de Navarre avec la reyne.

Marguerite de France, sa femme, fille de Henry second et sœur des roys François second, Charles neuf et Henry troisième.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre et

Jeanne d'Albret, sa femme, père et mère de Henry IV, roy de France et de Navarre.

Jeune princesse, dont nous ne possédons pas le nom.

La fille du roy Charles IX, qui mourut fort jeune au château d'Amboise.

La duchesse de Lorayne, qui estoit de la maison de Danemark, nièce de l'empereur Charles cinquiesme.

Le duc d'Alençon, estant jeune, frère du roy Henry III.

François, fils de France, duc d'Anjou et d'Alençon, frère unique du roy Henry III.

A cette première série doivent s'ajouter les portraits de :

Henri II et de

Catherine de Médicis.

Placés l'un au commencement, l'autre à la fin du volume, dans deux cases prises dans l'épaisseur de la reliure et fermant à volets de maroquin rouge qui portent sur leurs deux faces les chiffres dorés de Henri et de Catherine.

Ci-après nous donnons la liste des portraits qui composent la deuxième série en suivant, comme pour la première, l'ordre dans lequel ils sont placés dans l'ouvrage, et en nous servant des indications manuscrites du dix-septième siècle, dont il a été parlé plus haut.

Marie Stuart, petite miniature ovale placée sur le premier feuillet de garde.

Marie de Luxembourg, bisayeule de Henry IV, qui avoit fait bâtir le chasteau de la Ferre et celuy de Vendosme.

Miniature fixée sur le premier feuillet resté blanc du volume.

La reine Catherine de Médicis, qui avoit été régente en France, habillée en sainte Claire.

Miniature carrée, fixée sur une feuille non écrite du volume.

La mère d'Emanuel de Lorayne, duc de Mercœur, qui estoit de la maison de Savoye.

Miniature ronde, fixée sur une feuille rapportée.

M. le duc de Joyeuse, pair et amiral de France, beau-frère du roy Henry III.

Miniature ovale, fixée, comme celle qui précède, sur une feuille rapportée.

Philippe-Emmanuel de Lorayne, duc de Mercœur, frère de la reyne Louise.

Miniature ovale, fixée à la fin d'un chapitre.

Le roy Henry troisième.

Miniature ovale dont les bords ont été coupés, fixée sur une feuille rapportée.

Le roy Henry III et

Louise de Lorayne, sa femme.

Claude de France, duchesse de Lorraine, fille de Henry second.

César, duc de Vandosme, pair et admiral de France, premier né d'Henry le Grand.

Françoise de Loreine, fille unique de Philippe-Emmanuel, duc de Mercœur, femme de César, duc de Vendosme.

François de Vandosme, duc de Beaufort, pair et admiral de France.

Marie-Françoise-Élisabeth de Savoye, reine de Portugal.

Marie-Jane-Baptiste de Savoye, duchesse de Savoye.

Les cinq miniatures qui précèdent sont fixées sur quatre feuilles rapportées, mais non adhérentes au manuscrit. Les portraits de *François de Vendosme*, de *Marie-Françoise-Élisabeth de Savoye* et de *Marie-Jean-Baptiste de Savoye* ont été sans aucun doute exécutés par PETITOT.

La reyne Catherine de Médicis, âgée de 68 ans.

Miniature ovale, fixée sur une feuille rapportée.

Marie Stuart, reyne d'Écosse et douairière de France, estant vefve du roy François second.

Miniature ovale, fixée sur une feuille rapportée.

Madame de Martignac, mère de madame la duchesse de Mercœur.

Miniature ovale, fixée sur une feuille rapportée.

La reyne Louise, lorsqu'elle fut mariée à Henry troisième, roi de France.

Miniature ovale rapportée.

Le roy Henri II.

Miniature ronde, fixée sur une feuille rapportée.

La reyne Catherine de Médicis, estant jeune alors qu'elle fust mariée à Henri, duc d'Orléans, qui fut depuis roy de France.

Miniature ovale, fixée sur une feuille rapportée.

2. — ORATIONES DEVOTISSIME *ad illustrissimam pissimamque dominam christianissimi Francorum regis matrem dedicate;* sur vélin, avant 1531, in-8°, maroquin rouge.

A été adjugé à 3210 fr. à M. Techener pour le Musée des Souverains.

Ce précieux manuscrit a été exécuté pour Louise de Savoie, mère de François Ier, et pour sa fille, Marguerite de Valois. La preuve en est fournie tant par le titre en forme de dédicace qui vient d'être rapporté que par les vingt-neuf miniatures dont ce volume est orné. Dans la dernière, on voit le donateur à genoux présentant son livre à Marguerite, et on y lit cette légende, écrite en lettres d'or sur fond de pourpre : *Illustrissima piissimaque domina, rex christianissimus germanus tuus, divino usus exemplo in psalmo notato : Humilia respiciens a terra me inopem et de stercore, tua clementia intercedente, erexit pauperem, interque populi sui judices collocavit, pro quo sit tibi spes et remuneratio Jhesus. Deus laudetur.* Ce livre d'heures a donc été offert à la mère et à la sœur de François Ier par un de leurs protégés. La première miniature contient l'écu de France entouré de cette légende : *O nobile ternarium, regis, matris et sororis unum est desiderium.* La seconde représente Marguerite de Valois, François Ier et Louise de Savoie agenouillés. L'écu de de ces personnages est placé dans l'encadrement de la page et près de chacun d'eux : les armes de France pour François Ier, les armes de France parti d'Alençon pour Marguerite, les armes de Savoie parti d'Angoulême pour Louise. Dans le plus grand nombre des miniatures qui suivent on voit figurer Marguerite de Valois. La neuvième nous la représente accompagnée de son premier mari, Charles IV, duc d'Alençon; d'où l'on peut conclure que celui ci vivoit encore lorsque ces heures ont été enluminées, et en place l'exécution avant 1525. En tout cas, comme elles sont dédiées à Louise de Savoie, elles ont dû être exécutées antérieurement au 22 septembre 1531, époque de sa mort. Les pages sont entourées d'une cordelière, sur laquelle on lit IHS. M. SPES MEA, et au bas est dessinée une marguerite. Trois feuillets manquent.

3. — Prières chrestiennes. Vélin, in-8°. Bordures découpées, magnifique reliure à mosaïque. Commencement du xviie siècle. — Adjugé à 1260 fr. à M. de Machy.

En tête de ce volume sont insérées neuf miniatures du quinzième siècle, découpées dans un livre d'heures. Le frontispice représente David au centre d'un portique en style de la Renaissance. Le manuscrit se compose de quarante-six feuillets encadrés d'une large bordure découpée à jour et alternativement blanche et coloriée. La variété de ces dentelles, pratiquées à l'emporte-pièce dans le

velin est infinie; il est rare qu'un dessin se reproduise deux fois. Dans l'encadrement de certains feuillets apparoissent des fleurs de lys et les lettres BBA entrelacées; ailleurs on voit les monogrammes HS et MR. Indépendamment du frontispice, ce livre contient quinze miniatures et plusieurs médaillons disposés dans les marges. Il renferme la traduction en vers de plusieurs psaumes et quelques prières en vers. Les premiers vers sont ceux-ci :

Sus, sus mortels, venez m'entendre;
La règle je veux vous apprendre
Pour Dieu saintement reveter;
L'homme veut-il longuement vivre
Plein de biens, de soucys delivre
Et veoir tous ses jours prospérer.

Au verso du dernier feuillet on lit ces vers :

Si bene composui moros Christique fidele
Obsequium sacris legibus exhibui,
Si nulli nocuus mala vitans optima legi
ME MANET EX VERO NOMINE VERA SALUS.

Les mots en capitales doivent renfermer en anagramme le nom du destinataire du livre. On a découvert, depuis l'impression du Catalogue, dans l'une des bordures, le nom de Marie de Médicis.

4. — EXERCICE DE PÉNITENCE DÉDIÉ A LA REINE. In-8° vélin, bordures découpées; magnifique reliure à compartiments en mosaïque et aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche; adjugé à 2020 fr. à M. Spitzer.

Orné de nombreuses miniatures, dont plusieurs en camaïeu, initiales en couleur, culs-de-lampe. L'écriture est une cursive très-soignée. Les bordures découpées à jour, ainsi que la reliure, renferment les monogrammes souvent répétés : A. L. (Anne-Louis); A. M. (Anne-Marie), A. A. (Anne d'Autriche). On y voit aussi deux B entrelacés et renfermant dans leurs courbes des fleurs de lys. Diverses devises apparoissent en découpure dans l'encadrement des pages : *un Dieu, une loy, une foy, un roi; — vive le roy; — Lours le juste : — sagittæ tuæ acutæ populi sub te cadent in corda inimicorum regis.* A la fin du volume se trouvent plusieurs oraisons à saint Louis.

5. — PRIÈRES DE LA MESSE, écrites par Rousselet. A Paris, M.DCC.XXV, in-8; rel. en mar. à compartiments et

au chiffre de Marie Leczinska. — Adjugé à 1210 fr. à M. Bancel.

Orné de deux miniatures représentant Jésus au Jardin des Olives et le Crucifiement; frontispice à encadrement, vignettes, lettres ornées, culs-de-lampe.

6. — PRIÈRES DURANT LA MESSE. Vélin, 106 ff. numérotés, in-8; rel. en mar. brun avec encadrement et fermoir de cuivre. 1737; adjugé à 1700 fr. à M. Techener pour le Musée des Souverains au Louvre.

Ce livre, écrit en caractères romains, est orné de deux grandes miniatures et de vingt-quatre vignettes. Les deux miniatures représentent Jésus au Jardin des Olives et les disciples d'Emmaüs; elles sont signées *N. Chasteau pinxit.* Sur le feuillet qui précède le titre, on lit : *Ce livre apartient à la Reine*, 1727. Une note placée dans le volume, nous apprend que ce manuscrit fut offert à la reine Marie Leczinska par le cardinal Fleury, en 1737; qu'en 1768 la reine le donna à sa fille, Madame Sophie; qu'après la mort de celle-ci, il resta en la possession du sieur Chatelain, son valet de chambre et son bibliothécaire; qu'enfin il fut acquis par l'auteur de la note, Gaspard Roubaty, ancien cent-suisse. Il a figuré sous le n° 18 dans la vente du prince Galitzin, en 1825.

7. — BIBLIA LATINA. Vélin, in-4°, à deux col.; relié en maroquin rouge à filets. XIIIe siècle. — Adjugé à 650 fr. à M. Spitzer.

Cette Bible appartenoit, au dernier siècle, à l'abbaye de Saint-Acheul ainsi que l'indiquent ces mots inscrits sur une des gardes, et lisibles encore bien que très-effacés : *Ex libris Sancti Acheoli.* Mais elle n'y étoit pas depuis longtemps, car sa reliure qui paroît se rapporter au règne de Louis XIII, est certainement antérieure à son arrivée à Saint-Acheul. Au dos se lit un monogramme dans lequel on dietingue les lettres R. O. E. L'ornementation de ce volume est des plus remarquables; la première lettre de chaque livre est historiée ou richement ornée, et dans celles qui commencent les préfaces de saint Jérôme apparoît presque constamment un religieux écrivant d'une main, tandis que de l'autre il maintient son parchemin au moyen d'une sorte de grattoir. Dans l'initiale de la préface sur les livres des Rois, on voit au-dessus du personnage une tablette chargée de livres entassés sans l'ordre. L'*I* par lequel commence la Genèse (*In principio*, etc.) occupe toute la longueur de la page. Il est partagé en sept médaillons où on voit

Dieu créant 1° les poissons, 2° les plantes, 3° les animaux, 4° l'homme, 5° la femme; les deux derniers sont occupés par la tentation et par l'expulsion d'Adam et d'Ève. L'initiale du livre de Josué (un *E*) contient, en neuf centimètres carrés, deux scènes différentes ou figurent jusqu'à onze personnages, dont six à cheval. Le costume des guerriers est bien celui que portoient les chevaliers au treizième siècle : le haubert ou cotte de mailles, à capuchon et à manches longues, et le haume couvrant la face (voy. notamment la miniature du livre des Juges, et celle du premier livre des Rois qui représente Goliath, atteint au front par la pierre de David). Les lettres initiales des chapitres sont alternativement rouges et bleues et ornées de filets.

Il manque un feuillet au livre de Judith; lacune qui remonte à une époque ancienne, car elle est indiquée dans une table écrite vers la fin du quinzième siècle, sur l'une des gardes de la fin; on y lit : *Judith imperfectus*. L'initiale historiée du prophète Aggée a été coupée.

8. — HISTOIRE ANCIENNE DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A TITUS. Vélin, gr. in-fol., grandes marges. Rel. en mar. bleu. Fin du XIVe siècle. — Adjugé à 1200 fr. à M. Boone, libraire à Londres.

Vingt dessins rehaussés de couleurs et d'une bonne exécution; lettres ornées en grand nombre. — Pour le fond, cet ouvrage est très-analogue à une compilation dont la bibliothèque impériale possède un grand nombre d'exemplaires (fonds, fr. 39-40, 64, 246, 251, etc.), et qui a pour sources principales la Genèse, Orose, Lucain, Salluste, Suétone, César. Toutefois il s'en distingue par de notables particularités. La compilation dont nous parlons est constamment divisée en deux parties : la première, souvent désignée dans les manuscrits sous le titre imparfait de « livre d'Orose, » conduit l'histoire du monde jusqu'à la mort de Crassus; la seconde, intitulée tantôt « li fais des Romains, » tantôt « la vie de Julius César, » est entièrement consacrée à César. Notre manuscrit, dont la rédaction est plus abrégée, ne présente aucune trace de cette division et poursuit l'histoire jusqu'à Titus. En outre, dans le « livre d'Orose, » l'histoire du peuple juif s'arrête à leur établissement dans la terre promise, ici elle se continue jusqu'à la destruction de Jérusalem. L'auteur, quel qu'il soit, de ce livre, s'est servi pour cette partie de son récit de l'*Historia scolastica* de Pierre le Mangeur, traduite à la fin du treizième siècle, par Guiart des Moulins. Enfin il a intercalé entre l'histoire d'Énée et celle des premiers temps de Rome la traduction de plusieurs des héroïdes

d'Ovide. Nous ne connoissons point d'autre exemplaire de cette rédaction.

9. — Liber de vita Christi (de Ludolphe le Chartreux). 3 vol. in-fol. vélin, à deux col.; relié en velours violet. XVe siècle. — Adjugé à 3800 fr. à M. Boone.

Orné d'un grand nombre de miniatures exécutées avec une grande finesse et généralement bien conservées; toutefois celles qui forment le frontispice du second volume sont en partie effacées. Les huit premiers feuillets du tome I ont été réparés, et il paroît en manquer sept au commencement du même volume. Il y paroît en manquer sept au commencement du même volume. Il y a quelques piqûres au tome III. Lettres ornées; bordures à fonds d'or, où sont figurés des rinceaux, des plantes, des animaux souvent fantastiques et grotesques. Le frontispice du tome III est remarquable; il est formé par une grande miniature représentant le crucifiement, autour de laquelle viennent se grouper treize miniatures plus petites, où sont peintes les diverses scènes de la passion. On voit sur le frontispice des tomes I et II,et sur la tranche de tous les trois, l'écu palé d'or et de gueules de la maison d'Amboise, surmonté de la croix épiscopale. Ce splendide manuscrit a figuré successivement à la vente Mac-Carthy (1815. n° 144), et à la vente Chardin (1823, n° 45).

10. — 1° L'Instruction d'ung jeune prince pour se bien gouverner envers Dieu et le monde. — 2° Le Secret des secrets de Aristote, et l'envoya au roy Alixandre. — 3° Les Enseignements que le bon roy saint Loys fist et escript de sa main et les envoia a la royne de Navarre sa fille; vélin, in-4°, reliure du XVIe siècle, mar. noir, fil. XVe siècle. — Adjugé à 1140 fr. à M. Amb.-Firmin Didot.

Trois miniatures; les deux dernières sont de présentation ; encadrements de feuillages, lettres ornées. Dans la bordure des miniatures, un écu de gueules à la face d'argent, sous lequel on distingue la trace d'armoiries plus anciennes. Le fond de la première et de la deuxième miniature contient les lettres JB réunies par une cordelière et plusieurs fois répétées. Au dix-septième siècle, ce manuscrit appartenoit à un certain Germain de Chancel, dont le nom apparoît en deux endroits; puis il fit partie de la bibliothèque de Claude-Bernard Rousseau, auditeur des comptes, dont les armes sont appliquées sur le plat intérieur de la reliure.

Ce personnage est connu comme ayant été chargé de mettre en ordre le dépôt des terriers de la couronne constitué par édit de décembre 1691 ; il mourut en 1720 (voy. Brussel, *Nouvel examen de l'usage des fiefs*, I, VI. VII). Après sa mort, le volume passa à l'abbaye de Saint-Martin de Laon, ainsi que le contaste une note inscrite au bas du premier feuillet. Le premier des trois ouvrages qu'il contient est assez rare ; la Bibliothèque impériale n'en possède qu'un exemplaire (fonds, fr. 1216), qui est moins ancien que celui-ci. D'après le prologue, un vaillant chevalier des Marches de Picardie, ayant été jeté par la tempête sur les côtes de la Norwége, découvrit un jour un vieux manuscrit caché dans le creux d'un mur de l'église Saint-Olphe (Olaf). Son clerc, « qui bien savoit la langue du pays, » le lui translata au mieux qu'il put. Suit un récit dont l'action est placée au treizième siècle, et que voici en substance : Le roi Ollerich, fils de Ruthegheer, se voyant près de mourir, recommande à l'un de ses plus fidèles serviteurs, Foliant de Jonal, de mettre par écrit et bailler à son fils Rodolphe « la doctrine, la maniere, moyen et pratique que ung bon prince auroit à tenir pour acquerir la grace de nostre Sauveur Jhesu-Crist, bonne renommée et la vraie et entière amour de ses subgects. » Foliant se conforme aux prescriptions du roi, et ses enseignements sont la matière du livre. — Le *Secret des secrets d'Aristoie* est un traité apocryphe bien connu et qui a été imprimé à la Renaissance. — Les *Enseignements de Saint Louis à sa fille Isabelle, reine de Navarre*, ont été également publiés plusieurs fois ; la dernière édition est celle qu'a donnée M. Fr. Michel, à la suite des Mémoires de Joinville. (Paris, F. Didot, 1858.)

11. — 1° Le Livre de chace de Gaston Phoebus. — 2° Le Livre de médecine de tous les oiseaux, de Jean de Franchiere. Vélin, in-fol., rel. en mar. rouge, renfermé dans un étui. XVe siècle. — Adjugé à 5000 fr. à M. le comte de Quinsonas.

La première page de chacun de ces deux traités est ornée d'une miniature de présentation. Au bas de ces mêmes pages est placé l'écu de France. En regard du frontispice, un feuillet ajouté contient l'écu de France, quatre F couronnés et la salamandre avec la devise : NVTRISCO ET EXTINGVO. Au-dessous on lit : « Ce livre de chasse, tant de venerie que de faulconnerie, vient du roy François premier. *Donné par ce prince à l'amiral Bonnivet.* » Les mots soulignés sont d'une main postérieure. Ce bel exemplaire est orné presque à chaque feuillet de miniatures représentant divers scè-

nes de chasse. Il figure sous le n° 56 dans le catalogue de la vente du prince Galitzin, où il a été vendu 3850 fr.

12. — La Vie et la Passion de Notre-Seigneur, vélin, in-4°, rel. mar. noir, fil. Fin du xve siècle. — Adjugé 420 fr. à M. Potier.

Au frontispice se trouve une grande miniature entourée d'un encadrement un peu rogné par le haut; vignettes très-nombreuses, initiales en or et en couleur. Le volume est terminé par une table des rubriques. D'après le caractère de l'ornementation et de l'écriture, on peut conjecturer que ce volume a été écrit dans le midi de la France.

13. — Le Curial d'Alain Chartier. Vélin in-4°, reliure ancienne. Commencement du xvie siècle. — Adjugé à 910 fr. pour M. le comte Henri de Toustain.

Orné de quatre beaux dessins rehaussés de couleurs et d'initiales à fond d'or. Au verso du dernier feuillet on a appliqué une marque d'imprimeur contenant ces deux légendes : lex et regio— qui voyt s'esbat. Sur le premier feuillet de garde a été écrite la liste des « xxii propriétés que doibt avoir ung beau et bon cheval, » et, d'une autre main, un sonnet italien dont le premier vers est celui-ci :

Non voglio non, non, non voglio, ch'io non posso.

Les gardes de ce volume contiennent en outre plusieurs devises du seizième siècle : ΕΣΤΟ ΣΥ S. — De plus non S. — Hors vous S. — Todas mis penas no paresen, etc.

Ce livre appartenoit au seizième siècle, à Jacques Thiboust, qui fut secrétaire de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre. Sa signature se lit à la dernière page et le même personnage a écrit sur le plat du volume : « A messire Jacques Thiboust, escuyer, s^r^ de Quantilly, notaire et secrétaire du roy esleu en Berry ; a luy donné par Monsr le grenetier de Bourges, Pierre Jobert, s^r^ de Souppize. »

14. — Heures latines. Vélin, 333 ff. in-8°. Rel. mar. r. fil. et dent. xve siècle. — Adjugé à 3050 fr. au marquis Costa de Beauregard.

Ce splendide manuscrit est orné de 107 grandes miniatures et de 24 vignettes qui accompagnent le calendrier placé en tête du volume. L'exécution des miniatures est remarquable et rappelle le

style de Fouquet. Divers indices portent à croire que leur auteur appartenoit à l'école de ce peintre illustre : c'est d'abord la science du dessin, l'exactitude de la perspective, la variété des physionomies ; c'est aussi l'usage de placer au fond du tableau un paysage dans lequel on voit ordinairement apparoître une ville flanquée de tours ou un château. D'autre part, un savant, qui a fait de l'œuvre de Fouquet une étude spéciale, M. Vallet de Viriville, nous signale une analogie remarquable entre la Vierge portant l'Enfant Jésus, qui est représenté au fol. 98 de notre manuscrit, et la Vierge de Melun, peinte par Fouquet, sous les traits d'Agnès Sorel. L'époque enfin à laquelle doit être rapportée l'exécution de ce livre d'Heures s'accorde avec la conjecture que nous émettons ; les costumes que l'on y voit permettent de fixer cette date vers la seconde moitié du règne de Louis XI.

La plus intéressante des miniatures qui ornent ce précieux volume est peut-être l'Annonciation, qui se développe sur deux pages aux ff. 42 et 43, circonstance unique dans ce manuscrit. On y voit, indépendamment de l'Ange et de la Vierge, une jeune dame agenouillée au-devant d'un rideau d'azur semé de fleurs de lys. M. Vallet de Viriville pense que cette femme pourroit bien être celle pour qui fut exécuté le livre. Il fonde son opinion sur les dimensions inusitées de ce tableau, sur la présence des fleurs de lys, et surtout d'un écu de France surmonté d'une couronne princière, qui est peint au verso même de la miniature dont nous parlons. « Je ne vois, nous dit-il, qu'une princesse à qui puissent convenir ces attributs, c'est Anne de France, fille de Louis XI, née en 1462, mariée en 1474, avec Pierre, duc de Bourbon. » Entre les plus remarquables des miniatures qui ornent ce volume, on peut citer celle-ci : ff. 27, 29, 32, 35, les quatre évangélistes. Saint Luc surtout mérite l'attention : on le voit occupé à peindre la Vierge ; — f. 74, l'Ascension ; — f. 137, Ronde et farandole au son de la flûte et du tambourin ; — f. 146, Procession ; — f. 194, le Crucifiment ; — f. 211, Bethsabée au bain ; le fond de cette miniature est occupé par un château d'une architecture remarquable ; — f. 251, le purgatoire ; voyez f. 330 le même sujet traité d'une façon différente ; — f. 278, « Mauvais riche. »

15. — Heures latines et françoises. Vélin, haut. 95 millim., larg. 70 millim. XVe siècle. — Adjugé à 205 fr. à M. Capé.

Ornées de six miniatures, dans la première desquelles on voit un enfant chevauchant sur une perche terminée par une tête de

cheval sculptée et bridée; encadrements de feuillage, lettres ornées. Les prières françoises commencent ainsi :

Pour moi, pour mes amis et pour trestoute gent
Que Dieux nous doint honneur et maint à sauvement!
Pour le salut des vifs et de ceulx qui mors sont,
Que Dieu, son paradis et sa grace nous dont!

Suit la traduction en distiques des psaumes de la pénitence : *Domine ne in furore tuo arguas me :*

Dieu en ton jugement ne m'argüe pas, sire,
En ce siecle present me chastie sans ire.

Vient ensuite « la letanie » commençant par :

Dieu qui es sire posteïs,
Qui ciel et terre et mer feïs.....

Plus loin on trouve dans le même manuscrit des prières à la Vierge, en vers et en prose; la prière commence par :

Royne des cieulx glorieuse,
Fille, mere de Dieu precieuse,
Je vien à toy mercy querir.....

16. — PRIÈRES LATINES ET FRANÇOISES. In-12, très-belle reliure à compartiments, bois revêtu de cuir. Commencement du XVe siècle. — Adjugé à 195 fr. à M. Didot.

Grandes initiales, ornées de dentelles et de filets; manquent les quatre premiers feuillets, qui ont été coupés. La plupart des oraisons contenues dans ce volume sont en françois et en vers; le dialecte a un caractère picard assez prononcé. Voici le premier quatrain de l'*Orison de Nostre-Dame*, qui commence au deuxième feuillet :

Estoï je, vierge pucielle
Qui à Dieu fus si pure ancielle
Que par ta sainte dignitet
En ton corps prist humanitet.....

Fol. 5. Chi apries ensieut li vie sainte Marguerite :

Apries la sainte passion,
Jhesu Crist, à l'ascencion
Quand il fut es cielz montés, *etc.*

C'est la légende qui a été publiée récemment par le professeur L. Holland, mais d'après une copie très-imparfaite[1].

(1) *Die Legende der heiligen Margarate*,. altfranzæisch und deutsch herausgegeben von W. L. Holland. Hannover, 1863.

FF. 49-55. « Orison de Nostre-Dame, » commençant par :

Royne des chielz glorieuse,
Fille et mere de Dieu precieuse, *etc.*

F. 55. « Orison contre l'épidimie : »

O saint Sebastien, fin cuer pieu,
Qui de la volontet de Dieu
Fesis jadis en Lombardie
Trois fois cesser l'epidimie, *etc.*.

Enfin on trouve dans ce volume une prière ayant la vertu de guérir « de toute fievres quelles que elles soient » ceux qui la portent sur soi pendant neuf jours ; une autre prière en latin « que on doit dire quant on voelt sakier un quarriau hors d'une persone », et nombre d'autres oraisons.

17. — Heures latines. Vélin, haut. 65 mill., larg. 50 mill.. rel. en mar. noir et renfermé dans un étui. — Adjugé à 1000 fr. à M. Mannheim.

Ornées de vingt miniatures et d'encadrements composés de feuillage, d'oiseaux, etc. On lit sur le premier feuillet de garde : *Ce livre à appartenu à la reine Jeanne de Naples;* et sur le second : *Horarium lat. sec.* xv. *Neapoli adlatum.* Il a figuré sous le n° 12 dans la vente du prince Galitzin, en 1825.

18. — Heures latines. Vélin, haut. 105 millim., larg. 80 mill. rel. en maroquin vert, renfermé dans un étui. xve siècle. — Adjugé à 605 fr. à M. Capé.

Le caractère de l'écriture et de l'ornementation de ce manuscrit donne à croire qu'il a été exécuté en Italie. Il est orné de quinze grandes miniatures et de plusieurs petites, toutes fort bien conservées. Les bordures qui encadrent certaines pages sont à fond doré. Les plantes, oiseaux, insectes qui y sont figurés sont de la plus grande délicatesse et accompagnés d'ombres portées. Les deux premiers feuillets sont légèrement endommagés.

19. — Heures latines. Vélin, in-8°, rel. en mar. rouge semé de fleurs de lys, xve siècle. — Adjugé à 1550 fr. à M. Tross.

Ornées de onze grandes miniatures et de trente-quatre petites dont vingt-quatre accompagnent le calendrier placé en tête du volume. Chacun des 135 ff. de ce manuscrit est orné au recto et au verso d'une bordure à fond d'or dans laquelle sont peints des plantes, des animaux et des grotesques, tels que singes bottés,

oiseaux fantastiques à tête humaine, monstres ayant une mitre d'évêque, etc., le tout exécuté avec une remarquable perfection. Les animaux et les plantes semblent peints d'après nature ; plusieurs insectes notamment sont reproduits avec la plus grande exactitude. Certains des sujets représentés sont d'une étrange obcénité. Ces heures ont appartenu à un évêque ou abbé de qui on voit, au bas de la troisième miniature, les armoiries surmontées de la crosse (d'azur à trois étoiles d'or, au croissant d'argent en cœur).

20. — HEURES LATINES. Vélin, grandes marges, in-4°, belle reliure en veau fauve à petits fers, mais un peu fatiguée. XVe siècle. — Adjugé à 1320 fr. à M. Spitzer.

Dix-neuf belles miniatures bien conservées, lettres ornées. Un grand nombre de pages sont encadrées de bordures en feuillage, sans fond; au feuillage se trouvent mêlés des oiseaux, parmi lesquels on remarque à plusieurs reprises la perruche à collier, des insectes, des fruits et des fleurs. Une des miniatures (la quinzième) représente deux personnages, un homme et une femme, vêtus de deuil et agenouillés aux pieds de la Vierge placée entre eux. Devant chacun d'eux se trouve un escabeau sur lequel est posé un livre ouvert; les montants de ces escabeaux sont disposés de façon à recevoir un blason qui est resté en blanc. Au bas du premier feuillet de ce manuscrit on lit cette signature : *Haraucourt, gouverneur de Nancy.*

21. — HEURES LATINES. Vélin, in-4°. Reliure en maroquin rouge; XVe siècle. — Adjugé a 700 fr. à M. le marquis Costa de Beauregard.

Dix-huit grandes miniatures. Bordures sans fond composées de feuillages et de fleurs mêlés de grotesques; initiales ornées et historiées. Le calendrier placé en tête du volume est françois. Vers la fin du volume il y a plusieurs prières en françois et notamment « les XV goies Nostre-Dame » et les « VII requestes Nostre-Seigneur. »

22. — HEURES LATINES. Vélin, in-8°, relié en maroquin fauve, 182 ff. numérotés. XVe siècle. — Adjugé à 410 fr. à M. Gruel-Engelman.

Huit miniatures, lettres ornées, encadrements de feuillage atteints en certains endroits par le couteau du relieur. Le calendrier par lequel s'ouvre ce volume est en françois. Il y a aux feuillets

158-168 une prière à la Vierge en quarante-cinq sixains. Voici le premier :

Glorieuse Vierge royne
En qui par la vertu divine
Jhesu-Crist print humanité,
Tu qui es fontaine et racine
De tous biens, mon cuer enlumine,
Douce dame, par charité.

Il paroît manquer un feuillet entre les folios 153 et 154.

23. — HEURES LATINES. Vélin, in-8° carré, rel. en parchemin. XVe siècle. — Adjugé à 340 à M. Goldsmith.

Ornées de seize miniatures, dont dix à fond échiqueté, bordures en feuillage sans fond. Les deux derniers cahiers, dépourvus d'ornements, semblent d'une autre main que le reste du manuscrit. Le calendrier par lequel s'ouvre le volume est en françois. Vers la fin se trouvent la prière françoise des quinze joies Notre-Dame et « les sept requestes des .V. plaies Notre Seigneur. » Au bas du premier feuillet se lit la signature *Jamet*, 1748, et au dernier feuillet la même main a écrit : 20 *juillet* 1748. Jamet (François-Louis), bibliophile bien connu du siècle dernier, est l'auteur d'un recueil de vers et de prose intitulé *Stromates* (Bibl. imp., fonds françois 15362-3), sur le premier feuillet duquel on distingue encore, bien qu'à demi effacée, la même signature.

24. — HEURES LATINES. Vélin, in-8°, reliure moderne en maroquin rouge. XVe siècle. — Adjugé à 305 fr. à M. le comte de La Beraudière.

Ornées de sept grandes miniatures et de vingt-deux petites. Les pages où elles se trouvent sont entourées de bordures médiocrement exécutées. Les petites miniatures sont d'un style meilleur que les grandes.

25. — HEURES LATINES. Vélin, in-8°, couvert en écaille. XVIe siècle. — Adjugé à 1720 fr. à M. Mannheim.

Ce livre est écrit en lettres carrées imitant avec une grande perfection l'impression en caractères romains. Il est orné de quinze grandes miniatures en camaïeu, d'un fini achevé, et généralement bien conservées; l'une seulement (Jésus dans la crèche) présente des traces de retouches maladroites. En outre, le calendrier placé en tête du volume contient, comme un grand nombre de livres d'heures, douze miniatures occupant la partie supérieure des pages où sont représentés les attributs de chaque mois. Les noms

des saints sont alternativement azur et carmin; les fêtes principales sont en lettres d'or. Chaque page est entourée d'un encadrement en camaïeu à fond d'or pour le recto, d'argent ou de sable pour le verso. On y voit les lettres E F G répandues à profusion dans les replis formés par une cordelière. Ce livre d'heures paroît, tant à cause de la cordelière que du caractère de l'ornementation, avoir été exécuté pour une veuve. Le volume se termine par cette rubrique écrite en lettres d'azur : *Sequuntur suffragia plurimorum sanctorum et sanctarum.*

26. — Heures latines. Vélin, in-8°, reliure ancienne fatiguée, on y voit reproduits à plusieurs reprises deux lambdas entrelacés, sur l'un des plats le monogramme A-V ou A-A, sur l'autre C-C. Commencement du XVIIe siècle. — Adjugé à 255 fr. à M. Bancel.

Dix-sept grandes miniatures et plusieurs petites; lettres ornées; caractère romain entremêlé d'italique. Dans l'encadrement de deux des grandes miniatures (la Fuite en Égypte et David pénitent), on distingue un millésime qui paraît être 1527. Un calendrier, placé en tête du volume, va de 1533 à 1554. Au bas de la première miniature, apparoît un monogramme contenant les lettres C. L. A. V.

27. — Heures latines. Vélin, in-8°, rel. en mar. rouge. Commencement du XVIe siècle. — Adjugé à 400 fr. à M. Bournet.

Trente-trois miniatures, dont quatorze grandes; sur celle qui sert de frontispice, sont figurés deux personnages agenouillés; auprès de chacun d'eux a été réservée la place d'un blason qui, malheureusement, n'a point été exécuté. Les bordures à fond d'or qui ornent chaque feuillet sont d'un travail assez grossier. Vers la fin du volume se trouve une « Oraison de sainct Roch » en vers françois; elle commence ainsi :

[1] ... préservateur de la peste,
Sire saint Roch, clere lumiere....

28. — Heures en bas allemand. Vélin, petit in-4°. Reliure en veau brun, fermoirs en cuivre. — Adjugé à 530 fr. à M. Spitzer.

Six grandes miniatures, vignettes et lettres historiées en grand

(1) La lettre initiale, probablement un *O*, est restée en blanc.

nombre ; bordures très-variées ; les unes, sans fond, composées de feuillages qui partent des extrémités d'une baguette d'or et d'azur placée dans la marge intérieure ; d'autres, formées de plantes et de rinceaux entremêlés d'animaux et de grotesques, se détachent sur un fond blanc pointillé de noir, souvent aussi sur fond d'or, d'argent ou de couleur. Les lettres ornées sont alternativement azur et or ; les premières sont accompagnées de filets rouges qui parfois s'enroulent en rinceaux et en cordelettes de façon à border tout un côté des pages.

29. — SCHOENE TROSTREICHE CRISTLICHE ANDECHTIGE UND CATOLISCHE GEBET FUR ALLERLEY GEMEINE ANLIGENDE NOTH DER GANTZEN CRISTENHEIT. Livre de prières en allemand, pet. in-8° rel. en maroquin noir, très-rogné. XVIIe siècle. — Adjugé à 100 fr. M. Laurent.

Orné de cinq miniatures dont la dernière représente sainte Anne en costume de paysanne de la Souabe.

30. — PRIÈRES DE LA MESSE, écrites par N. Jarry, 1633, vélin, in-12, rel. en mar. rouge aux armes de Seguier. — Adjugé à 800 fr. à M. Boone.

Ornées d'une belle miniature représentant saint Dominique agenouillé. Une note, deux fois transcrite, au commencement et à la fin du volume, et datée du 17 août 1799, nous apprend que ce livre fut exécuté « pour Dominique Seguier, évêque de Meaux, qui baptisa Louis XIV. » A la fin du volume, on lit en lettres d'or : N. IARRY FECIT 1633. C'est le plus ancien manuscrit qu'on possède de Jarry ; au moins est-il indiqué comme tel dans la nouvelle édition du *Manuel du Libraire* (t. III, p. 512). Il provient de la vente Chardin (1823), où il figuroit sous le n° 131.

31. — RECUEIL DE STATUTS à l'usage des podestats de la république de Venise, in-4°, vélin, couvert d'ais en bois. XVIIIe siècle. — Adjugé à 50 fr. à M. Boone.

Orné d'une grande miniature. En tête du recueil est la commission de podestat de Brescia donnée à Lodovico Manin, de Lodovico : « Marcus Foscarenus, Dei gratia dux Venetiarum, commetemo a tè nobil homo Lodovico Manin de Lodovico, diletto cittadin e fedel nostro, che in nome del signor nostro Iesù Christo vadi e sii de nostro mandato podestà a Brescia, etc. »

32. — LIBER AMICORUM JOANNIS JACOBI VON STAAL. Album d'autographes formé des *Devises héroïques* de Claude Paradin (Anvers, Plantin MDLXI) et des *Heroïca symbola* du même (Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini, MDLXII,), réunis sous une même couverture de parchemin et interfoliés de papier. Sur un des plats de la reliure on lit : AMICOR. IN HELVET. GALL. VTRAQ. GERMA. ET ANGLIA COGNITORVM MEMORIÆ; sur l'autre : Jo. JAC. A STAL. P. S. HVNC LIBRVM CONSECRAVIT LVTETIÆ 67. 14 IVN. — Adjugé à 320 fr. à M. Henri Bordier.

Les blancs des deux volumes réunis pour composer cet album et les nombreux feuillets qui ont été ajoutés sont remplis d'autographes. Les plus anciens sont datés de 1565, le plus récent de 1620. Au commencement du volume sont placés quelques feuillets de vélin qui contiennent d'intéressants renseignements sur la vie et les nombreuses pérégrinations de J. J. Staal. On y trouve trois pages écrites en 1620 par Robert Myron, conseiller du roi Louis XIII et son ambassadeur en Suisse, en l'honneur de J. J. von Staal, alors défunt, et à la prière de son fils, qui porte les mêmes prénoms ; J. J. von Staal le père y est qualifié de *quondam sotodorensis patritii, vexillo et ærario præfecti*. Aux ff. 7 et 8 se trouvent les autographes de J. de Bellièvre et de Meric de Vic (daté de 1603), ambassadeurs de Henri IV en Suisse; Fol. 11-12, Chilian Berthold, de Mittelburg, rapporte s'être rencontré avec J. J. von Staal à Paris en 1560; à Reims, au sacre de Charles IX, en 1561; à Orléans (1562), à Luzarche, à Dôle, où ils se séparent, puis à Paris (1564) ; là ils se quittent de nouveau, Berthold accompagnant le roi, *totam Galliam perlustrantem*, von Staal retournant en Suisse ; ils se retrouvent à Paris en 1565 et y passent deux ans; puis ils se rendent en Suisse, et se séparent encore une fois à Sempach le 18 août 1567, date de cet autographe. Outre ces voyages, J. J. von Staal dut visiter l'Angleterre en 1566, car les *Devises héroïques* renferment (ff. 17, 68, 75, etc.) plusieurs autographes datés d'Oxford et de Londres. Aux ff. 13, 15 et 16, trois vues de villes; sur l'une on lit : « Estampes; » la troisième paroît être Soissons. — Beaucoup de compatriotes de l'auteur se sont inscrits dans cet Album et y ont fait peindre leurs armes, mais on y rencontre aussi la signature de personnages connus du XVIe siècle. Sur un feuillet intercalé entre les pages 3 et 4 des *Devises héroïques*, on lit : *Joannes Hangestus Noviodunensis episcopus et comes, par Francie*, et

au-dessus les armes de ce prélat.— Entre les ff. 5 et 6 deux pièces relatives à la Ligue. En voici les premiers vers :

1° Tandis qu'en France un enfant regnera
Par le conseil d'une femme impudicque,
Qu'à l'Espaignol de nostre republicque
Plus qu'aux Françoys on communicquara, *etc.*

2° Veus-tu sçavoir quel est l'estat de nostre France?
Ung jeune roy mené par ung peuple mal duict,
Mené d'ung Espaignol, d'ung moyne, d'ung faux bruiyt
Mené d'une femme extraite de Florence, *etc.*

Entre les ff. 14 et 15, épitaphes de Charles, duc de Bourgogne, copiées à Nancy dans la chapelle ducale, par J. J. van Staal, en 1567.— A la place du fol. 17 qui a été coupé, un feuillet collé sur onglet contient au recto un hommage *imprimé*, par « Michael Aumontius Grammatopœus, » et daté de 1564. Au verso, dessin colorié de la statue d'Erasme à Rotterdam.— Fol. 196, autographe en latin, en grec, en hébreu, en arabe, de G. Postel (1564). — *Symbola heroïca*, f. 105, Ronsardus, signature autographe précédée de cette maxime :

ψυχὴν ἔθιζε πρὸς τὰ χρηστὰ πράγματα.

— Fol. 137 v°. Vue de Langres avec cette inscription : *Pierre Tassel pintre à Lungre, pour memoire de monsieur Jehan Jacques de l'Estable, j'ay faict cest ville le 1er jour de septembre* 1567.— Fol. 164. Autographe de P. Chifflet.— Fol. 168. Copie prise le 20 août 1565, par J. J. von Staal, d'un distique placé au bas d'une statue de Diane de Poitiers au château d'Anet. — A la place du fol. 170, feuillet rapporté contenant un hommage à J. J. von Staal « bonorum librorum helluoni » imprimé par G. Cavellat, imprimeur, en 1564.— Fol. 177. Autographe en lettres d'or, d'Adam Charles, maistre escrivain et notaire royal juré en l'Université de Paris (1567).— Avant le fol. 176, un feuillet rapporté contenant un hommage imprimé par G. Morel, imprimeur du roi (1564). — Fol. 177. J. Gosselin, bibliothécaire du roi à Fontainebleau (1566).— Des feuillets ajoutés à la fin du volume contiennent des autographes d'Adrien Turnèbe (1566);— J. Dorat, « græcarum literarum professor regius » (1566);— Hotman;— J. F. Cameranius (1566);— J. Carpentier, « regius professor; » — André Thevet, « regius cosmographus et reginæ matris eleemosinarius » (1582);— Den. Lambin, « litterarum græcarum professor regius » (1565);— P. Ramus (1566); — J. Mercier, « hebr. litterarium regius professor » (1566);— Théod. Zwinger (Bâle, 1580). — Les derniers feuillets

contiennent des inscriptions copiées en Angleterre (1566), par J. J. von Staal.

IMPRIMÉS.

33. — Heures a l'usaige de Romme, avec les figures de la Vie de l'Homme et plusieurs aultres belles figures,..... imprimées nouvellement à Paris par Gilles Hardouyn, libraire, demourant au bout du pont Nostre Dame, devant Saint-Denis de la Chartre, à l'enseigne de la Rose d'or. — In-4°, rel. mar. rouge, dent. à fermoirs, au monogramme deux C entrelacés; au dos une tour. — Adjugé à 880 fr. à M. Lortic.

Magnifique exemplaire imprimé sur vélin, orné de quatorze miniatures, d'un grand nombre de vignettes peintes, d'initiales en or et en couleur.

34. — Hore beate Marie Virginis. Avec calendrier de 1495 à 1508; incomplet du titre. — Adjugé à 450 fr. à M. Amb. Firmin Didot.

Imprimé sur vélin; la mention de l'imprimeur, à la fin du volume, a été grattée, sans doute afin que le livre eût l'apparence d'un manuscrit; elle composoit six lignes; à la première on distingue encore les mots : *Beate Marie Virginis*, et à la dernière : *decima octobris*. Ces heures ne paroissent point être mentionnées dans Brunet. Elles sont ornées de seize grandes miniatures et de nombreuses vignettes d'une exécution excellente. Les encadrements des pages, au lieu d'être formés de gravures sur bois comme il arrire ordinairement, sont composés, comme dans les heures manuscrites, de rinceaux et de plantes sur fonds variés. On y voit apparoître fréquemment les fleurs de lys au champ d'azur et le monogramme A C.

35. — Hore diue virginis Marie *secundum usum Romanum, cum aliis multis.... noviter impressis Parisius impensis honesti viri Germani Hardouyn.* Avec calendrier de 1526 à 1541. Rel. en basane, renfermé dans un étui. — Adjugé à 370 fr. à M. Fontaine.

Imprimé sur vélin; quatorze grandes miniatures et un grand nombre de vignettes coloriées.

ANALECTA-BIBLION.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Histoire de la guerre d'Écosse par Jean de Beaugé, gentilhomme françois, avec un avant-propos par le comte de Montalembert, ancien pair de France, l'un des quarante de l'Académie françoise; 1 vol. in-12.

A une époque et dans une contrée de braves par excellence, il en est peu qui le furent avec autant de prudence et de hardiesse qu'André de Montalembert, seigneur d'Essé en Angoumois, d'Esparvillers en Poitou, et de La Rivière en Aunis, mort à Téroane sur la brèche de cette ville le 12 juin 1553.

Filleul du sénéchal de Vivonne, c'est sous les yeux de ce vieux guerrier, à Naples d'abord puis à la bataille de Fournoue, que Montalembert, n'ayant guère plus de douze ans, fit ses premières armes. Lié avec François 1er, tandis qu'il n'étoit encore que comte d'Angoulême, il fut de tous les tournois comme des intimes conseils de ce grand Roy duquel les bonnes lettres tiennent la vie. « Nous sommes quatre gentilshommes de la Guienne, aimoit à répéter le monarque-chevalier, qui combattrons en liçe et courrons la bague contre tous allans et venans de la France : moy, Sansac, d'Essé et Chasteigneray. » En 1536, Montalembert pourchasse admirablement, sous les ordres de l'amiral Chabot, les mercenaires de ce petit duc de Savoie, déjà turbulent, qu'Henry appeloit plus tard un *roquet*, et se distingua particulièrement au siége de Turin. « Pendant toute sa durée, rapporte

Fourquevaulx dans ses *Vies de plusieurs grands capitaines françois*[1], M. de Dessé, vigilant et prompt, ne laissa fuir aucune occasion de sortie ni d'entreprise, qu'il ne fut des premiers à cheval et des derniers au logis. » Il fut le héros du plus remarquable siége de l'époque, celui de Landrecies; il eut l'honneur de reculer les désastres de Marie Stuart et l'asservissement de l'Écosse.

Ses exploits en ce royaume ont été narrés par un de ses compatriotes, le gentilhomme françois Jean de Beaugé, et mis en lumière à Paris dès 1556 par Gilles Corrozet, sous les auspices de messire François de Montmorency, pour lors gouverneur de Paris et de l'Ile de France. Cette curieuse relation, que les bibliophiles anglois ont toujours fait monter aux ventes à cinq guinées, vient d'être réimprimée à Bordeaux. M. Gounouilhou a apporté à cette œuvre un soin et un désintéressement qui ne sauroient être ici assez signalés et loués. Elle est couronnée par un *avant-propos*, plein de charme et d'érudition, de M. le comte de Montalembert; complétée par un *appendice* et d'excellentes notes auxquelles je soupçonne que M. Francisque Michel n'a pas été étranger.

En voilà plus qu'il n'en faut pour engager les lecteurs du *Bulletin* à se procurer ce joli livre et à y mettre de l'empressement, car il n'est, bien entendu, que tiré à petit nombre. Son papier est trop léger à mon gré, ses marges auroient pu être plus fières; mais ses caractères sont propices à l'œil, les initiales sont du meilleur goût et, en résumé, les adversaires de la démagogie en librairie sont tenus d'applaudir à cet essai bordelois et à encourager M. Gounouilhou à n'en pas rester là.

AUGUSTIN GALITZIN.

(1) A Paris, 1643, in-fol., pag. 322.

Mémoires inédits du comte Le Veneur de Tillières, ambassadeur en Angleterre sous Charles Ier, publiés par M. C. Hippeau, professeur à la Faculté de Caen. *Paris, Didot*, 1863, 1 vol. in-12.

M. Hippeau, déjà connu dans les lettres par des travaux intéressants sur la poésie du moyen âge et la Normandie, vient de donner au public une curieuse relation du mariage de Charles Ier, roi d'Angleterre, avec Henriette de France. Ces mémoires, demeurés inédits jusqu'à ce jour, et dus à la plume du comte de Tillières, descendant d'une des plus vieilles maisons de Normandie, envoyé par le marquis de la Vieuville de l'autre côté du détroit pour négocier l'union du prince de Galles avec la sœur de Louis XIII, étoient conservés dans les précieuses archives du château d'Harcourt, qui appartient au duc de ce nom, allié à la famille Le Veneur. M. Hippeau a eu la bonne fortune de les recueillir et les a fait précéder d'une rapide et savante introduction qui résume fidèlement des souvenirs dont l'incontestable authenticité jette un nouveau jour sur l'histoire diplomatique de cette époque.

Nous ne croyons pas en effet qu'on ait mieux retracé, avant l'ambassadeur françois, le caractère versatile, léger, soupçonneux, tour à tour foible et despotique du malheureux prince qui périt sous la hache de Cromwell; la désastreuse influence du duc de Buckingham, son insolent favori, et les persécutions indignes qu'il sut organiser contre la jeune reine. Nous ne croyons pas qu'aucun historien ait suffisamment raconté, avant lui, les odieux procédés de la cour angloise contre une souveraine de seize ans, dont le seul tort, aux yeux de la nation, étoit de professer la foi catholique. Les écrivains anglois, si abondants et si complets sur le règne de Charles Ier, comme le remarque M. Hippeau, ont glissé rapidement sur ces détails dont la honte rejaillit sur leur pays; il importoit à l'histoire de rétablir la vérité et d'atta-

cher un stigmate ineffaçable au front de ce favori que le roman a peint sous de fausses couleurs, et qui n'étoit au fond, selon le mot de Richelieu, qu'un fou furieux.

La renommée de l'infortuné Stuart n'a rien à gagner dans ce récit froid, calme, *diplomatique*, et qui, malgré tout ou à cause de cela même, soulève l'indignation parce que derrière la froideur du style on sent la sincérité du narrateur. Quel pauvre mari que ce prince, dominé par le comte de Carlisle et Buckingham, ses deux mauvais génies, qui livre sans pudeur à ses favoris les mystères du lit nuptial, les mêle à tous les petits dissentiments de l'époux et de l'épouse, et pousse l'oubli de soi-même jusqu'à les charger de représenter à sa femme qu'elle est trop *froide* à son égard et qu'il entend recevoir d'elle plus de *caresses!* Quel pauvre souverain que ce roi qui, pour complaire à ses deux courtisans, chasse les François de son royaume, proscrit les catholiques, renouvelle les barbaries de Henri VIII et se brouille avec la France, sous le prétexte que les *papistes l'empêchent de posséder sa femme!*... Écoutez-le, d'après le comte de Tillières, signifier à la reine l'arrêt de bannissement prononcé contre tous ses compatriotes, sans exception, et dites si ce tableau, si simple qu'il soit, ne fait pas monter les larmes aux yeux :

« Le roi, après que la reine eût dîné, vint la trouver dans sa chambre, accompagné du duc de Buckingham, et lui témoigna désirer qu'elle vînt dans la sienne. Elle qui avoit déjà eu vent de cette affaire, le pria de l'en excuser, et lui dit que ce qu'il auroit à lui dire, il le lui diroit tout aussi bien dans sa chambre que dans la sienne. Il répliqua qu'il vouloit alors qu'elle fît sortir deux femmes de chambre qui étoient avec elle. Quand elles furent dehors, il ferma au verrou les portes, et puis s'approcha d'elle et lui prononça l'arrêt de bannissement. Il le faisoit, ajouta-t-il, parce que les François placés à ses côtés l'empêchoient de la posséder entièrement.

« A ces fâcheux discours, elle répondit rien qu'avec des cris, des pleurs et des sanglots qui la privèrent longtemps de la parole. Quand elle l'eut un peu recouvrée, se jetant à ses

genoux, elle le conjura, avec des paroles qui eussent ému les pierres de pitié, de vouloir bien lui laisser ses pauvres serviteurs; elle jura et protesta qu'ils ne lui avoient jamais donné de conseils contraires à son consentement et à son service. S'il ne lui vouloit les lui laisser tous, qu'il lui en laissât du moins une partie; que s'il avoit trop d'aversion pour Mme de Saint-Georges, il lui laissât la comtesse de Tillières, à qui il avoit témoigné tant de bonne volonté. Il ne fléchit aucunement pour cela et continua dans la résolution de chasser tout. La reine tomba dans le désespoir et poussa des cris qui faisoient fendre le cœur à ceux qui les entendoient. Elle demanda la liberté de dire adieu à ses serviteurs, et on la lui refusa. Au travers des portes, ses femmes, qui entendirent cette rumeur, voulurent approcher d'une fenêtre pour voir ce qui se passoit, et la reine qui les entendoit voulut aller leur dire un dernier adieu. Pour y parvenir, elle rompit les vitres. Le roi la suivit pour l'en empêcher; elle prit des barreaux de fer qui étoient à la fenêtre pour s'y accrocher, mais il la retira si rudement qu'il lui déchira sa robe et lui écorcha les mains. »

Cependant c'étoit une douce et patiente créature que la malheureuse Henriette de France. Elle avoit pris à la lettre les instructions que sa mère, la reine Marie de Médicis, lui avoit remises au moment de son départ pour l'Angleterre. Si elle avoit « soin de protéger les catholiques envers le roi son mari, afin qu'ils ne retombent plus dans la misère, d'où ils étoient sortis par le bonheur de son mariage, » si elle étoit pour eux « une Esther » toujours prête à les assister de sa bourse et à les défendre de ses larmes, elle savoit que « son premier devoir étoit au roi, » elle l'aimoit « comme son époux et l'honoroit comme son roi, sans que l'amour diminuât le respect, ni le respect l'amour qu'elle lui devoit. » Elle se rendoit « humble, douce et patiente dans ses volontés. » Elle ne faisoit « rien qui pût lui déplaire tant soit peu; » tout son désir étoit de le contenter; en partant pour Londres, elle avoit, selon le précepte de saint François de

Sales, fait *grande provision de douceur et débonnaireté, disant toutes ses paroles et faisant toutes ses actions petites et grandes en la plus douce façon qu'il lui étoit possible.* Efforts superflus, viatique inutile ! Charles Ier n'en eut jamais cure, tant qu'il eut des favoris et quand il découvrit pour la première fois les inépuisables tendresses de ce cœur dévoué jusqu'à la mort, il étoit trop tard. Sa tête découronnée tremblait déjà sur ses épaules !

Nous nous en tenons à cette citation. Les curieux voudront tous lire les mémoires du comte de Tillières qui révèlent de si étranges choses, et qui, mieux que cela, les font croire. Après deux siècles de silence, il étoit grand temps que les témoins oculaires prissent la parole et nous fissent connoître ce qu'étoit une cour asservie au libertin Buckingham. Il étoit grand temps qu'on nous expliquât les causes secrètes du lugubre drame de Whitehall, non les causes immédiates, il est vrai, non pas celles qui frappent tout d'abord l'imagination du vulgaire et même la raison plus défiante des historiens, mais celles qui se manifestent aux yeux du philosophe habitué à interroger respectueusement les lointaines justices de la Providence. Dans la misérable conduite d'un prince, honteusement courbé sous le joug arrogant d'un conseiller sans pudeur, ne devine-t-on pas la sanglante expiation de 1649 ?

HENRI BEAUNE.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen vient de publier le recueil de ses Mémoires pour 1864. Un volume in-octavo de cinq cents pages, chez Hardel, libraire de l'Académie. — On y trouve, outre le rapport sur les travaux de cette Société, lu à la séance publique de 1863, par M. Julien Travers, secrétaire, de nombreux mémoires sur les

sciences, la littérature, etc., parmi lesquels nous citerons : *Le Procès de Mirabeau en Provence*, d'après des documents inédits, par M. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen; *Considérations sur l'importance du rôle du fer dans les êtres vivants*, par M. J. Is. Pierre, professeur à la Faculté des sciences; *De la part qui revient à la philosophie dans les questions relatives à l'aliénation mentale*, par M. A. Charma; *Des méthodes applicables à la philosophie du Beau*, par M. A. Buchner; *Note sur un tableau de Jouvenet* (le mariage de la Vierge), *appartenant au musée d'Alençon*, par M. Robillard de Beaurepaire; *Les licences poétiques de Virgile*, par M. Théry, recteur de l'Académie; *Les travaux collectifs que pourroient entreprendre les Sociétés savantes des départemens*, par M. J. Travers.

La poésie est, il faut le dire, la partie foible du recueil; et depuis la mort de Saint-Flaguois, l'Académie de Caen n'a guère montré de poëte proprement dit. Les élégies de Mme Couëffin et de M. Bigot, quoique non sans mérite, ne sont pas une indemnité suffisante. C'est une lacune que l'Académie de Caen se doit à elle-même de combler; car ce n'est pas dans la patrie de Malherbe, de Segrais et de Sarrazin, qu'il est permis de pratiquer l'indifférence en matière de poésie.

A part cette réserve, le nouveau volume prouve une fois de plus l'activité et la valeur scientifique et littéraire de l'Académie de Caen, une des plus laborieuses comme des plus anciennes Sociétés savantes et littéraires de la province.

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

LIVRES ANCIENS, RARES, CURIEUX, QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

(1864.)

177. PÉTRARQUE. Expositione di Seb. Erizzo, nelle tre canzoni di Francesco Petrarca, chiamate *Le tre Sorelle*, etc. *Venetia, Andrea Arriuabene*, 1562; in-4°; caract. ital., lett. cap. orn. cart. . . . . 18 — »

C'est un examen critique des trois pièces découvertes par Lodovico Dolce, et publiées sous le nom de Pétrarque. Ce livre complète naturellement les œuvres lyriques du célèbre amant de Laure, dont il fait bien apprécier le genre de talent. C'est aussi une excellente étude sur la poésie. Sebastiano Erizzo qui l'écrivit étoit né le 19 juin 1525, à Venise, où il mourut le 5 mars 1585. D'une des principales familles de sa patrie, il succéda à son père comme sénateur, et entra dans le Conseil des Dix. Il se distingua surtout par son goût pour la littérature et les sciences. Ses ouvrages sont recherchés même en Italie.

178. PHILOSTRATE. — Τὰ τῶν Φιλοστρατῶν λείπομενα ἅπαντα. Philostratorvm qvae svpersvnt omnia : vita Apollonii lib. VIII; Vitae sophistarvm lib. II; Heroica; Iconvm lib. II; accessere : Apollonii Tyanensis Epistolæ; Evsebii lib. adv. Hieroclem; Callistratii descript. statvarvm, etc.; cum not. et scholiis, curante Gottf. Oleario. *Lipsiæ*, 1709; in-f°; textes grec et latin en regard; titr. en lett. noir. et rouges; parch. avec fil. orn., coins et armes dor. 24 — »

Exemplaire de M. Emeric David, avec des additions de sa main.

Cette édition est estimée, Gottfried Olearius a réuni dans ce volume, non-seulement ce qui appartient surement à Philostrate,

le célèbre rhéteur de Lemnos, mais aussi tout ce qui reste des écrivains grecs qui ont porté ce nom. Il a accompagné chaque morceau de savantes dissertations, qui permettent de rendre à chacun ce qui lui appartient. C'est ainsi qu'il restitue à Philostrate, neveu ou le jeune, les *Vitæ sophistarum* et les *Héroïques*. Ce dernier ouvrage est une histoire des héros de la guerre de Troie, composée dans l'intention de suppléer à ce qu'Homère a omis ou altéré. C'est le complément forcé de l'*Iliade*. — Quant à la vie, si curieuse, d'Appolonius de Tyane, elle ne nous est parvenue que par les écrits de Philostrate l'ancien, c'est donc ici seulement qu'il faut la chercher pour pouvoir la bien connoître.

179. Pigna (*Giov.-Battista*). Il Principe, nel qval si discrive come debba essere il Principe Heroico, sotto il cui gouerno vn felice popolo, possa tranquilla et beatamente viuere. *Venetia*, *Francesco Sansovino*, 1561; in-4°; parchemin. . . . . 18 — »

Exemplaire bien conservé d'un livre rempli de bons conseils et d'enseignements moraux, et que l'on a, quelquefois, confondu avec celui de Machiavel qui porte le même titre. Il est très-curieux de comparer ces deux ouvrages, tous deux écrits avec un grand talent, mais dont les préceptes et la morale sont absolument opposés.

Giovanni-Baptista Nicolucci, surnommé *Pigna*, étoit né en 1530, à Ferrare, où il mourut en 1575. A vingt ans, il professoit déjà l'eloquence dans l'université de sa ville natale. Il fut l'ami et le favori désintéressé du duc Alphonse II, d'Este, pour lequel il composa le livre du *Prince*.

180. Pinæus (*Severinus*). De Virginitatis notis graviditate et partu, accedunt : 1° Ludov. Bonaciolus : De formatione Fœtus; 2° Felix Platerus; De Origine Partium earumque In utero Conformatione; 3° Petrus Gassendi : De Septo Cordis pervio; 4° Melchior Sebizius : De Notis virginitatis; cum indic.; *Amst. Raveistein*, 1663, in-12; front.; plusieurs planches anatomiques, dans le texte ou pliées, grav. sur bois; rel. en maroq. rouge, fil. et tranch. dor. (*Derome*). . . . . 34 — »

Bel exemplaire d'un livre qui contient des détails intéressants sur certaines questions physiologiques, fort délicates et souvent controversées même parmi les anatomistes et les médecins les plus distingués.

Séverin PINEAU, dont le nom ouvre ce recueil, étoit né à Chartres. Il devint chirurgien de Louis XIII, et professa avec un grand succès. Il se rendit surtout célèbre par l'opération de la taille qu'il pratiquoit fort habilement. Il avoit d'abord écrit en françois le *Traité sur la virginité*, que nous citons plus haut, mais des motifs de décence l'engagèrent à le traduire en latin pour le faire imprimer. Il mourut à Paris, en 1619.

Luigi BONACCIOLI vivoit à Ferrare dans la première partie du seizième siècle. Il professa la philosophie et la médecine. Il fit une étude particulière des organes génitaux de la femme, et des accidents auxquels elle est exposée dans l'état de grossesse. Ses prescriptions hygiéniques sont encore consultées avec fruit.

Félix PLATER, quoique né à Bâle en 1536, se fit recevoir médecin à Montpellier (1556). Il professa ensuite dans sa patrie, pendant plus de cinquante années, la médecine et l'histoire naturelle. Il mourut en 1610.

Le célèbre Pierre GASSENDI est beaucoup plus connu comme philosophe et astronome que comme anatomiste. Il étoit né à Champtercier près Digne, le 22 janvier 1592. Il a mérité une place parmi les intelligences précoces, puisqu'à dix ans il haranguoit, en latin, Antoine de Boulogne, évêque de Digne. En 1616, il professoit la philosophie à Aix, et étudia l'anatomie avec Peiresc, mais il ne suivit pas la carrière médicale. Il entra dans les ordres, et après une vie toute consacrée aux sciences, mourut à Paris le 9 novembre 1655. Il a beaucoup contribué à la découverte du chyle humain.

Enfin Melchior SEBIZIUS, né en 1578, mort en 1674, étoit chanoine à Strasbourg où il enseignoit la médecine. L'empereur Ferdinand, frappé de son mérite, le créa *comte palatin*. Commentateur éclairé de Galien, Sebizius a laissé plusieurs excellents ouvrages sur la médecine.

181. POESIE DI ECCELENTI AUTORI TOSCANI, per far ridere le brigate; 1ª raccolta; 2ª impr^e^; *Gelopolis*, 1764; — 2ª racc. *Gelopolis*, 1762; réunies en un vol. in-12, cart. NON ROGNÉ. . . . . 24 — »

Bel exemplaire d'un recueil de poésies légères ou burlesques devenu RARE. Parmi les morceaux qu'il contient, on remarque: De Paol-Franc. Carli, *La svinatura di Barbigi Mezzabarba* con note; du même *Lamento di Bietolone;* de Girolemo Gigli: *La scivolata* et *La culeïde;* d'Alexandre Ghivizzani, des *sonnets;* de Fr. Baldovini, *Il Maggio* et *Il Pazzo*, en style rustique; de

Fr. Bracciolini, *sonetti in lode della Lena Fornaja;* d'Ipol. Neri, *La Presa di saminiato*, poema *giocoso;* etc., etc. Toutes ces pièces sont fort libres et n'ont pas été imprimées ailleurs.

Les œuvres badines de Girolamo Gigli sont surtout rares, car ce poëte en détruisit la plus grande partie quelque temps avant sa mort. C'est un philologue distingué. Né à Sienne le 14 octobre 1660, il y professa longtemps les belles-lettres, mais son penchant à la critique le fit destituer et plusieurs de ses écrits furent brûlés par la main du bourreau. Sur la fin de sa vie, il s'amenda, et mourut le 4 janvier 1722 dans de grands sentiments de piété.

Francesco Baldovini, aussi, renia les œuvres de sa jeunesse; né le 27 février 1635 à Florence, il étudia le droit à Pise et embrassa l'état militaire. Plus tard, il reçut les ordres et mourut le 16 novembre 1716, chapelain de l'hôpital de Saint-Sixte. Il est considéré comme un des meilleurs poëtes comiques de l'Italie.

182. Poésies, par divers auteurs. Un vol. in-4°; caract. ital.; demi-rel. (Notes manuscrites sur les titres et marges). . . . . 18 — »

Ce volume contient les pièces suivantes :

1° Ode svr la Paix, par A. Esprit; *Paris*, 1660.

2° Remerriement de la Poésie fait povr la paix av nom de la France, ded. au card. Mazarin, par de Marcassus (1); *Paris*, 1660.

3° A Mgr le prince de (Condé) sur son glorieux retour, stances par Bois-Robert.

4° Le Paradis d'Amovr, dédié av ciel; avec cette épigraphe : « Il n'est point d'autre ciel que ma belle Diane; » par le même (2).

(1) Pierre de Marcassus étoit né en 1584, à Gimont (Gascogne). Il professa les humanités à Paris et devint précepteur du marquis de Pont-Courlay, neveu du cardinal de Richelieu. Suivant Guy-Patin, sans le crédit de la duchesse d'Aiguillon, il eût été pendu pour vols. Il obtint dans la suite une chaire d'éloquence au collége de La Marche. Dans une version libre des *Odes* d'Horace, « commencée à l'âge de quatre-vingts et finie en deux mois », nous le voyons prendre le titre de *particulier et principal* historiographe du Roi, *rayé de l'État*.» C'est une preuve que la vanité qui le domina toujours, avoit encore augmenté avec l'âge. Dans son épître à Louis XIV, il dit que parmi les gens de lettres « il a l'avantage de n'avoir personne au-dessus de lui » et que « ni le temps ni son accablement ne lui ont rien ôté des richesses de l'esprit. » Cet original mourut à Paris, en décembre 1664.

(2) François Le Metel de Boisrobert, né à Caen en 1592 étoit un des hommes les plus agréables de son temps. Le cardinal de Richelieu en fit son favori et le combla de bienfaits. Boisrobert fut l'un des fonda-

5° Ode à Mgr de Cinq-Mars, grand-escvyer de France (1), par N. Charpy (2), *Paris*, 1640, (rare et curieux).

6° Élégie svr la maladie de S. E. (le card. Mazarin); par Somaize (3), *Paris*, 1660.

7° Ode av roy (Louis XIII) svr son retovr de Perpignan, par Cl. de Thomassin.

8° Stances sur la mort de M. de Charnacé (4).

9° Povr le dvc de Longveville, représentant Barthole, P. de P. aux dames.

Toutes ces pièces fugitives appartiennent à la même époque. Tirées à peu d'exemplaires et distribuées par les auteurs, elles sont aujourd'hui devenues rares.

183. Postel (*Guillaume*). De orbis terræ concordia, lib. IV; *s. l. ni d.* (mais impr. à *Bâle*, *Oporin*, 1544); in-fol.; maroquin citron, tranch. et fil dor. (*anc. rel.*). . 60—»

Bel exemplaire complet; de 447 pages (mal chiffrées 427), pour le corps de l'ouvrage, et de 7 pages pour le titre et l'Épitre dédicatoire. (C'est à tort que P. Nicéron Sallengre, Vogt et Ittigius ont écrit que ce volume avait 456 pages.)

teurs de l'Académie françoise et protégea toujours les belles-lettres; mais, quoique plusieurs fois abbé, prieur, etc., sa conduite étoit peu régulière et son penchant excessif pour les plaisirs mondains lui attira plus d'une censure. Il mourut en 1662. Le goût de la plaisanterie l'accompagna jusqu'au tombeau. On le pressoit de faire venir un confesseur: « Oui, je le veux bien, dit-il, mais qu'on ne m'amène pas un janséniste. »

(1) Henri Coiffier de Ruzé, marquis de Cinq-Mars, favori de Louis XII, maître de la garde-robe du Roi et grand écuyer de France, né en 1620, décapité à Lyon le 12 septembre 1642.

(2) Nicolas Charpy dit Ste-Croix étoit né en Bresse. Il fut d'abord sécrétaire de M. de Cinq-Mars; en 1648 il fut arrêté pour avoir fait un faux sceau; il s'évada de la Conciergerie, mais fut pendu en effigie. Il gagna la Savoie où il se fit appeler Ste-Croix du nom de son pays. Il se fit prêtre, affecta une dévotion enthousiaste. Il revint en France et obtint un crédit à la cour. Il mourut vers 1670. Ses ouvrages sont très-recherchés.

(3) Antoine Baudeau, Sr de Somaize, est connu par ses écrits sur les précieuses. Dans son élégie à Mazarin, il trace le portrait des quatre demoiselles Mancini, nièces de ce cardinal. La flatterie y est poussée jusqu'à l'excès. Somaise mourut en 1681.

(4) Hercule Girard, baron de Charnacé, étoit né en Anjou en 1596. Richelieu l'employa à de très-importantes négociations. Il fut tué au siége de Breda, le 1er septembre 1637.

Le premier livre contient une exposition scolastico-rabbinique des dogmes de la religion chrétienne. Dans le second, l'auteur, après quelques recherches assez curieuses sur la vie de Mahomet, examine le Coran et le réfute. Dans le troisième, il développe les notions de la loi naturelle commune à tous les peuples et les principes de droit reçus dans toutes les religions. Dans le quatrième enfin, il enseigne les moyens qu'il faut employer, selon lui, pour amener à la religion chrétienne les idolâtres, les turcs, les juifs, etc. — On le sait : la grande préoccupation de Postel a toujours été l'établissement d'une religion unique sous le pouvoir spirituel du Pape et d'une monarchie universelle sous le gouvernement du Roi de France.

184. Raimondi (*Eugenio*). Della sferza delle scienze et de' scrittori, discorsi satirici, etc. *Venetia*, 1640; pet. in-12, rel. en maroq. rouge, fil. et tranch. dor. (*Ancienne rel.*) . . . . . 15 — »

L'auteur critiquant la vanité et la mauvaise nature de ses contemporains, compare leurs œuvres, pillées pour la plupart, à celles des anciens auxquels il donne de grandes louanges. Son ouvrage est un véritable traité des études, indiquant par quels degrés et dans quels livres on doit apprendre la théologie, la philosophie, l'astrologie, la médecine, le droit, l'histoire, etc. Chaque science est accompagnée du catalogue des bons auteurs qui ont écrit sur cette science. Les *discorsi satirici* de Raimondi attestent une grande érudition. Il s'élève surtout contre la trop grande abondance de livres, qui ne fait que troubler la mémoire, et ne conseille la lecture que d'un certain nombre, mais d'un excellent choix.

185. Recueil de pièces historiques sur la reine Anne ou Agnès, épouse de Henri Ier, roi de France, et fille de Iarosslaf Ier, grand duc de Russie; *avec une notice et des remarques* du prince Alexandre Labanoff de Rostoff, aide de camp de S. M. l'empereur de toutes les Russies. *Paris*, *Firmin Didot*, 1825; in-8 de xxii-60 pages, avec fac simile. (Tiré à 230 exemplaires dont 30 sur papier vélin pour les membres de la Société des Bibliophiles françois.) . . . . . 12—»

Ce recueil, tiré à petit nombre et devenu rare, fait beaucoup d'honneur à l'érudition de l'écrivain qui s'est acquis depuis un

titre plus sérieux encore à la reconnoissance des amis de l'histoire par son importante publication sur Marie Stuart.

En 1825, M. le prince Labanoff trouva aux archives du royaume un diplôme de Philippe Ier, daté de 1060, et au bas duquel la signature d'Anne de Russie, femme de Henri Ier et mère du roi Philippe Ier, est figurée ainsi : *Signum Agne regine.* Ce document, rapproché d'un autre diplôme donné par le même prince en 1061 et publié par Louvet dans son *Histoire de Beauvois*, parut au savant russe de nature à prouver que la fille de Iarosslaf avoit porté à la fois ou successivement les noms d'Anne et d'Agnès, et c'est pour établir cette opinion qu'il eut l'idée de réunir toutes les pièces historiques relatives à cette princesse, en les accompagnant de remarques et d'une notice biographique.

La thèse soutenue par M. le prince Labanoff n'est pas absolument nouvelle, puisque le P. Anselme et les auteurs de *l'Art de vérifier les Dates*, nomment également Anne ou Agnès de Russie la seconde femme du roi Henri Ier. Mais les auteurs du *Gallia Christiana* ont pensé qu'elle n'avoit d'autre nom que celui d'Anne et cette dernière opinion avoit prévalu parmi les historiens modernes russes et françois. La question méritoit d'être éclaircie et surtout il étoit important de recueillir, d'après les documents contemporains, des notions précises sur cette reine de France si peu connue. M. le prince Labanoff a traité avec beaucoup de savoir et de sagacité un sujet qui intéressoit à la fois son pays et le nôtre.

Nous transcrirons la note placée sur le feuillet de garde du volume : « Recueil fort curieux. J'accompagnois M. le prince « Labanow aux Archives du Royaume quand nous trouvâmes « la charte qu'il avoit fait graver (celle de 1060). Il me semble « qu'elle ne décide pas entièrement la question. *Signum Regine* « *Agne* » peut signifier dans ce latin barbare *Annæ* « comme « *Agnetis.* Juillet 1827. » Les pièces jointes à l'exemplaire sont des extraits d'un manuscrit du onzième siècle appartenant à la bibliothèque de la ville de Reims et intitulé : *Psalterium tripartitum.* Ces extraits sont relatifs à la mission donnée par le roi Henri Ier à l'évêque de Châlons pour aller traiter en Russie du mariage de ce prince avec la fille du grand duc Iarosslaf.

J. DE G.

CHARLES NODIER

ET JEAN DEBRY.

Une des lettres les plus importantes et les plus curieuses que Charles Nodier ait écrites dans tout le cours de sa vie littéraire, c'est, à coup sûr, celle que M. Gabriel Chavaray a publiée, l'année dernière, dans son intéressant recueil périodique intitulé : *l'Amateur d'autographe*.

Cette longue lettre, qui forme presque un chapitre de l'autobiographie de l'auteur, a été adressée au célèbre conventionnel Jean Debry, en 1829, à l'époque où Charles Nodier commençoit à rédiger ses *Souvenirs* de la révolution, qu'il avoit puisés à pleines mains dans les récits confidentiels de cet homme politique qui fut préfet de l'Empire après avoir été agent diplomatique de la république françoise.

« C'est un document indispensable pour la biographie de Charles Nodier, dit M. Gabriel Chavaray en mettant au jour cette précieuse lettre. Il nous montre comment il travaille, et par quelle ingénieuse fiction il arrive à être lui-même son propre critique. La maladie qui le mine et qui doit l'emporter, il nous la dit, quand il en fait un mystère à tout ce qui l'entoure. Il nous donne la clef de l'*Histoire du roi de Bohème et de ses sept châteaux*, le livre le plus étrange qui soit sorti de sa plume, espèce d'énigme qui attend encore son OEdipe. On sourit à sa théorie paradoxale sur la manière d'écrire l'histoire de la Révolution françoise. A l'en croire, lui seul étoit capable de la faire avec impartialité : ne diroit-on pas Walter Scott se drapant en Tacite ! Les quelques mots sur la mort de son père sont touchants. Il aime à rappeler pour l'agrandir, le rôle obscur qu'il a joué dans les petites manœuvres hostiles sous le Consulat, son emprisonnement à Paris, les persécutions dont il fut l'objet à Besançon. Pour

bien comprendre ce qu'il raconte à ce propos, il faut savoir que Jean Debry, à qui est adressée la lettre, étoit, à l'époque des tribulations politiques de Nodier, préfet du Doubs. Chargé de tenir le jeune homme dans une étroite surveillance, il adoucit autant qu'il put les rigueurs de sa situation et sut, par une bienveillance toute paternelle, s'en faire un ami. »

On comprendra mieux encore cette lettre si complexe et si intéressante, en lisant d'abord un extrait de l'article biographique, que Charles Nodier auroit fait lui-même, si nos informations sont exactes, pour la *Biographie universelle et portative des contemporains*, publiée sous la direction de Rabbe, Vieilh de Boisgelin et Sainte-Preuve. Au reste, on reconnaîtra sa manière et son style dans ce morceau que nous allons citer et qui servira de corollaire et de pièce justificative à la notice que M. Francis Wey a consacrée à son illustre compatriote et ami.

« Entraîné de bonne heure vers Paris par son goût pour les lettres, Charles Nodier y publia quelques romans qui furent remarqués et où se révéloit déjà le caractère distinctif de son talent. On trouve, en effet, dans le *Peintre de Salzbourg*, dans le *Proscrit*, de même que dans le recueil de poésies publié sous le titre d'*Essais d'un jeune barde*, cette empreinte d'une mélancolie rêveuse, cette poursuite inquiète d'une existence meilleure que celle que nous ont faite les combinaisons de la société, et cette aptitude aux affections et aux joies simples de l'homme primitif, qui sont les éléments de la physionomie morale et littéraire de cet écrivain.

« Républicain par tempérament comme par conviction, mais fidèle par dessus tout aux affections et aux amitiés de sa jeunesse, Charles Nodier fut amené par elles dans les périls des réunions royalistes, et plus tard dans ceux de l'opposition qui soutint une lutte plus ou moins ostensible, mais constante et implacable contre la tyrannie impériale. Du moins, la part qu'il prit personnellement à cette résistance se distingua de tant d'intrigues homicides et de tant de manœuvres factieuses, par un caractère d'audace, d'élévation et de

loyauté, qui appelle à jamais sur une partie de la vie de M. Nodier l'estime des hommes impartiaux.

« Ce fut après avoir subi sa part des mesures dirigées, après le 18 Brumaire, contre ce parti mixte, qui, né d'une haine commune pour le gouvernement consulaire, réunissoit sous ses enseignes hasardeuses des républicains, des chouans, des émigrés et des partisans de l'oligarchie directoriale, que Nodier composa son ode si fameuse de la *Napoléone*. Cette pièce est aujourd'hui trop connue pour qu'il soit nécessaire de rappeler à la fois l'expression la plus passionnée de l'amour de la liberté et d'un ressentiment énergique, amer et pourtant plein de noblesse, contre un grand homme qui eut le tort de croire que les hommes n'étoient pas faits pour elle.

« Cette fougueuse imprécation surprit Bonaparte au milieu de son triomphe, et les mâles accents d'un intrépide jeune homme qui s'avançoit ainsi au milieu de la tourbe des révoltés stipendiés, pour confesser sa foi politique au prix de sa vie, retentirent à son oreille comme l'arrêt anticipé de la postérité. Cependant, et bien qu'il fût évident qu'une si brillante explosion ne pouvoit appartenir qu'à une âme jeune et vierge des souillures des partis, comme à un talent de premier ordre, on cherchoit en vain son auteur dans les rangs de tous les suspects de républicanisme et de royalisme, car il y avoit de ces deux choses dans la *Napoléone*.

« Déjà plusieurs personnes avoient été arrêtées et entre autres l'imprimeur, lorsque Charles Nodier lui-même se dénonça pour attirer sur sa tête seule l'éclat d'une colère qui menaçoit de tomber sur quelque innocent. Il fut jeté dans un cachot à Sainte-Pélagie.

« C'est ici que commence pour lui une longue série de persécutions et d'infortunes : triste et cruelle expiation de ce vœu de liberté qu'il avoit osé faire entendre au moment où tout se prosternoit en France devant l'orgueil d'une épée victorieuse, au moment où les plus anciens artisans et défenseurs de nos constitutions démocratiques s'empressoient à l'envi, apostats sanglants et sans pudeur, de reconnoître que

la foi politique à laquelle ils avoient immolé tant de victimes n'étoit qu'une illusion de la jeunesse !

« La *Napoléone*, proscrite en France, fut insérée dans les journaux anglois, et de là elle passa sous les yeux de l'Europe entière sans nom d'auteur, et comme une immortelle protestation que la voix de la France elle-même promulguoit contre l'usurpation de ses droits. Les agents diplomatiques du gouvernement consulaire réclamèrent auprès du gouvernement anglois contre la publication de cette pièce et demandèrent le châtiment du journaliste réfugié Peltier, qui le premier l'avoit insérée dans la feuille qu'il publioit à Londres, sous le titre de l'*Ambigu*. Mais, malgré l'autorité que ces plaintes pouvoient puiser dans l'apparente harmonie que la paix d'Amiens venoit de rétablir pour un moment entre les deux puissances, le journaliste, défendu devant les tribunaux anglois par J. Mackintosh, ne fut pas inquiété. Cet orateur célèbre, exposant à ce sujet sa théorie de la liberté de la presse, conforme aux maximes que les plus illustres publicistes avoient toujours professée, rappela que ce n'étoit pas seulement en faveur des hommes, mais encore en faveur des principes libéraux proscrits, que la Grande-Bretagne avoit constamment maintenu la généreuse coutume d'un inviolable droit d'asile.

« Cependant l'auteur de la *Napoléone* ne fut tiré de Sainte-Pélagie, au bout de plusieurs mois de captivité, que pour être traîné pendant quelques temps encore de prison en prison, et finalement relégué dans sa ville natale. Il étoit parti pour s'y rendre, lorsqu'il fut arrêté à Troyes comme prévenu d'avoir fait usage d'un faux passe-port. L'amitié du préfet du Doubs, M. Debry, vint à son secours et le rendit à son pays et à sa famille. Là, au milieu des souvenirs qui avoient naguère influé sur ses premières manifestations politiques, et peut-être même se retrouvant en contact avec quelques-uns des hommes dont les passions avoient contribué à l'exaltation de ses idées, il sentit qu'il étoit difficile qu'il ne fût pas provoqué à de nouvelles imprudences, n'eussent-elles

été que verbales. Il s'imposa donc un exil volontaire et quitta le foyer domestique pour parcourir les montagnes du Jura et les hautes vallées de la Suisse.

« Les prévisions qui l'avoient déterminé à cette fuite étoient trop justes, pour que la fuite même pût le soustraire aux soupçons, aux mandats d'arrêt et aux gendarmes. A cette époque, il existoit, dit-on, un complot tendant à enlever Bonaparte, qui devoit traverser le Jura pour aller à Milan placer sur son front la couronne de fer des rois Lombards. Quelque improbable et absurde que dût paroître un tel projet, on crut à sa réalité, et il parut naturel que l'auteur de la *Napoléone*, se trouvant sur le théâtre présumé de son exécution, en fût complice. On l'arrêta : des paysans le délivrèrent.

« Il erra de nouveau dans les montagnes, souvent sans pain, sans asile, et ne pouvant guère trouver d'assistance réelle que dans les couvents ou dans les presbytères. Il ne consuma point en regrets inutiles et en lamentations de femme les longues et solitaires journées que lui faisoit la proscription : il les consacra à l'étude, et les livres furent à son gré les plus précieux secours qu'il dut aux moines, pour lesquels il a toujours conservé une reconnoissance qu'on ne sauroit que louer. A l'aide de ces bibliothèques poudreuses, il recommença ses études et amassa, grâce à son excellente mémoire, ces trésors d'une érudition, qui, bien loin de nuire chez lui à la grâce de l'esprit et à la liberté de l'imagination, semblent avoir concouru à l'originalité de son talent, peut-être parce que le savoir de bonne foi est, à force de rareté, devenu de nos jours un mérite presque aussi éminent que le génie.

« Inquiet jusqu'au fond des cloîtres et des montagnes du Jura, il prit le parti de passer en Suisse ; allant d'une ville à l'autre, et, plutôt que de solliciter une hospitalité gratuite de ceux à qui la religion n'en faisoit pas comme aux moines une expresse loi, se résignant courageusement à exercer les industries les plus modestes, là, correcteur d'imprimerie, ici.

enlumineur d'estampes, mais toujours homme et marchant avec fierté à travers les misères d'une proscription dont la cause étoit si honorable.

« Un malheur plus grand et plus irréparable vint l'accabler à cette époque : il perdit une personne dont la tendresse étoit la seule, mais la suffisante compensation à ses souffrances. Dans son désespoir, il voulut, dit-on, aller s'ensevelir lui-même chez les trappistes, lorsque de nouvelles persécutions vinrent, par une sorte de réaction d'indignation et de colère, rendre à son âme le ressort qu'elle avoit perdu et le rattacher à la vie : il apprit que le gouvernement françois avoit donné l'ordre de son extradition.

« Alors recommença sa vie errante, durant laquelle la nécessité d'échapper à l'examen des inquisiteurs subalternes que la police impériale avoit multipliés sous tant de noms et de formes, le força souvent de se cacher sous le costume des plus humbles professions. C'est à la faveur d'un déguisement de cette nature, qu'il rentra en France avec des ouvriers italiens ambulants.

« Mais, comme il étoit toujours sous le poids d'un mandat d'arrêt, ce retour furtif dans sa patrie n'eût apporté aucun adoucissement à son infortune, si l'amitié de M. Debry, préfet du Doubs, ne fût venue encore une fois à son secours et ne l'eût délivré de ce glaive de Damoclès, depuis si longtemps suspendu sur sa tête, en prenant sur sa responsabilité personnelle la surveillance de sa conduite future. M. de Roujoux, sous-préfet de Dole, concourut avec un empressement également généreux au changement qui se fit alors dans sa situation, en lui donnant l'autorisation provisoire d'ouvrir dans cette ville un cours de belles-lettres, autorisation qui toutefois ne fut jamais ratifiée par le gouvernement, de même que sa nomination à deux chaires de rhétorique qu'il occupa successivement dans d'autres villes du département du Doubs.

« Ainsi, après un court intervalle de repos et de bien-être, rendu à la politique et aux hasards d'une position précaire

par l'impossibilité de détruire des préventions que les traits de la *Napoléone* avoient gravées profondément dans la mémoire de celui qui n'oublia jamais rien, il se réfugia dans un village du Jura; là, cherchant toutes ses consolations dans l'étude de la nature, il se perfectionna dans l'entomologie, science dont il avoit déjà les éléments.

« C'est du fond de cet asile qu'il fut tiré par une lettre d'un Anglois célèbre, le chevalier Croft, qui habitoit Amiens. Ce noble baronnet, voulant publier une collection des classiques françois avec des commentaires, avoit pensé ne pouvoir être plus utilement aidé dans cette vaste entreprise que par Charles Nodier. Celui-ci accepta ses propositions, mais il ne fit pas un long séjour auprès de M. Croft, qui joignoit trop de bizarreries britanniques à d'honorables qualités.

« En le quittant, Nodier se rendit à Laybach où l'un de ses parents lui avoit ménagé une place de bibliothécaire. Il étoit dans cette ville, lorsque par l'entremise du général Bertrand, il obtint un emploi lucratif dans l'administration des provinces illyriennes. Les attributions de cet emploi s'augmentèrent près le gouvernement du duc d'Abrantès et du duc d'Otrante, qui furent appelés successivement à l'administration de ces provinces conquises, et il fut encore chargé de la direction du journal qu'on y avoit établi sous le titre de *Télégraphe illyrien*. Telle étoit sa position depuis peu de mois, lors que les événements de 1814 vinrent l'arracher d'une manière violente aux espérances qu'elles lui permettoient.

« Il rentra en France, consterné de l'envahissement, et reparoissant comme un étranger à Paris, après tant d'années d'exil : il trouva, dans l'intimité de M. Étienne, le commencement de nouvelles relations littéraires et la possibilité d'entreprendre quelques travaux. Attaché à la rédaction du *Journal des Débats*, il suivit la ligne politique qu'avoient choisie ses rédacteurs, et, en 1814, il fut un des premiers à faire une profession de foi toute royaliste et bourbonnienne. Ce n'étoit pour lui que la conséquence naturelle de ses longues adversi-

tés et de son dévouement constant à cette famille. Ce dévouement, cette constance lui méritoient peut-être un des premiers regards de la bienveillance des Bourbons, mais il falloit commencer par assouvir les émigrés et par satisfaire la multitude des intrigants, au nombre desquels M. Nodier ne fut jamais.

« Ce n'est que fort tard, c'est-à-dire en 1824, que M. Nodier à qui la munificence royale n'avoit encore accordé que des lettres de noblesse, obtint un dédommagement un peu moins dérisoire de ses longues persécutions : il fut nommé bibliothécaire de l'Arsenal. »

Cette longue citation, empruntée à une notice « qu'il suffit de lire, comme le dit M. Quérard (*France littéraire*, t. VI, p. 428), pour acquérir la certitude qu'elle est de M. Charles Nodier lui-même, » ne nous donne pas une idée complète des services que Jean Debry avoit pu rendre à l'auteur de la *Napoléone*, services de recommandation, d'appui moral et d'argent. Aussi, Charles Nodier conservoit-il, pour l'ex-conventionnel préfet de l'Empire, une profonde reconnoissance, malgré la différence de leurs opinions politiques. Un jour sans doute, nous reviendrons en détail sur un épisode singulier de la jeunesse de Charles Nodier, et nous publierons l'étrange lettre qu'il adressa au premier consul en s'accusant d'avoir formé le projet de l'assassiner ! C'étoit une hallucination d'un esprit malade. Jean Debry, qui étoit alors préfet du Doubs et qui connoissoit personnellement le prétendu régicide, se porta garant de la parfaite honorabilité de ce républicain romanesque et le fit mettre en liberté. Nous raconterons aussi comment le chevalier Croft, d'après le conseil de Jean Debry, appela auprès de lui ce jeune philologue et l'associa pendant plusieurs années à ses travaux de grammaire comparée.

Ce fut le chevalier Croft, qui présenta Nodier à une grande dame angloise fixée en France lady Hamilton, laquelle avoit besoin, pour rédiger en françois les romans qu'elle écrivoit en anglois, d'une plume habile et complaisante. Charles No-

dier se vit attaché, en qualité de secrétaire, à cette dame qui avoit marié sa fille au célèbre M. Etienne Jouy, membre de l'Académie françoise. Les relations amicales de Jouy avec Charles Nodier remontent ainsi à l'année 1810, et ces deux écrivains éminents, quelles que fussent d'ailleurs, les oppositions tranchées et radicales de leurs idées en politique comme en littérature, quelle que fût aussi l'incompatibilité réciproque de leurs caractères, restèrent toutefois dans la meilleure intelligence et ne cessèrent pas de s'estimer mutuellement, quoique vivant l'un et l'autre dans deux camps ennemis.

« Nous nous querellons toujours, disoit Nodier, nous nous quittons brouillés et nous nous retrouvons plus amis que jamais. C'est tout simple : Voltaire est l'âme damnée de Jouy, et J. J. Rousseau est presque un dieu pour moi ! »

Jouy étoit trop entier dans ses convictions politiques, pour oublier que Charles Nodier avoit donné, depuis la rentrée des Bourbons, plus d'un gage de sympathie et de dévouement à la cause royaliste ; mais, comme Nodier ne se piquoit pas moins d'être républicain et prétendoit avoir proclamé le dogme de la liberté à l'époque où la France étoit prosternée sous le joug d'un maître absolu et victorieux, Jouy se laissoit quelquefois fasciner par la parole de cet aimable conteur et se surprenoit à croire un moment à la réalité des souvenirs que Nodier croyoit lui-même en les inventant.

« Vous me parlez de Saint-Just, de Vergniaud et des Girondins comme si vous aviez vécu avec eux, lui disoit Jouy avec vivacité. Quel âge avez-vous donc? Vous étiez en nourrice pendant la Révolution !

— Ma foi ! répondoit Nodier, je ne sais pas quel est mon âge et je ne m'en soucie guère, mais je suis certain d'avoir été en rapport direct avec Vergniaud, par exemple.

C'étoit dans les conversations de Jean Debry que Charles Nodier avoit puisé tout ce qu'il savoit de la Révolution ; c'étoit Jean Debry qui lui avoit fait connoître à fond, pour ainsi dire, les hommes et les choses de ces temps extraordi-

naires que les livres ne représentent que d'une manière bien imparfaite. Jean Debry, d'ailleurs, n'étoit pas là, pour contrôler ses récits, et Charles Nodier ne se faisoit pas faute de les arranger, de les colorer, de les amplifier à sa guise. Voilà comment il s'étoit persuadé avoir joué un rôle personnel dans les grandes scènes révolutionnaires. Il écrivit, sous cette impression d'individualité fantastique, les *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire*, et il les publia, chez Levasseur, en 1831.

Jean Debry étoit alors revenu en France; mais il en avoit été banni par la Restauration avec tous les conventionnels qui avoient voté la mort de Louis XVI, et il passa quinze années à Bruxelles. Pendant cet exil, il continua d'être en correspondance avec Charles Nodier, et il eut plus d'une occasion de lui rendre service avec autant de délicatesse que de générosité. Dans ses lettres à ce vieil et sincère ami, Nodier, tout royaliste qu'il fût au grand soleil, ne manquoit pas de se dire républicain. Jean Debry le laissoit dire et répondoit catégoriquement à toutes les questions que son correspondant lui adressoit sur l'histoire secrète de la Révolution. Il en résultoit des matériaux excellents que Nodier mettoit en œuvre avec un art admirable. Ce fut dans ces circonstances que l'auteur des *Souvenirs, épisodes et portraits*, écrivit la lettre suivante à l'ex-conventionnel Jean Debry :

19 décembre 1829.

Mon cher et noble ami,

« J'ai reçu seulement il y a quatre ou cinq jours la lettre que vous m'avez adressée par M. Lagrenée, et j'ai été si malade depuis ce temps-là, qu'il m'a été impossible de tenir une plume. J'étois cependant bien pressé de vous exprimer le plaisir que j'éprouve à vous lire et à m'assurer que la distance et le temps ne m'ont point effacé du souvenir d'un des hommes que j'aime et que je révère le plus. La dernière ligne seule de cette dernière lettre m'a laissé une doulou-

reuse impression. Pourquoi cet *adieu* que rien ne presse, au moins de votre part, et qui, dans la perpétuelle incertitude de ma vie sans lendemain, me paroît à moi-même trop prématuré? Soixante-dix ans ne sont pas un grand âge, et Lagrenée m'affirme qu'il ne s'est pas fait en vous le plus petit changement depuis que nous ne vous avons vu. Cette fâcheuse pronostication que vous avez jetée entre nous n'a pas quitté mon chevet depuis l'autre jour, et je crois qu'elle y seroit encore si je n'avois pris le parti de la chasser avec une forte résolution. Si je suis en état de me mouvoir au mois d'avril ou de mai prochain, j'irai passer deux jours avec vous à Mons. Il est vrai qu'aujourd'hui rien ne me promet que je puisse être alors si ingambe, mais d'un plaisir incertain l'espérance au moins en est bonne, et je vais vivre trois mois là-dessus.

« Je suis bien aise que vous n'ayez pas été trop mécontent de mes *Esquisses de la Révolution*, et, à dire vrai, c'est en grande partie pour vous que je les écris. Depuis longtemps j'ai adopté une méthode de composition qui ne prête aucune garantie au talent, mais qui me semble très-bien trouvée pour maintenir l'esprit dans une assiette ferme et consciencieuse. Je m'imagine que je lis tout ce que j'ai fait, à mesure que j'y mets la dernière main, dans un petit cercle de quatre personnes qui exercent sur moi une influence presque égale par la supériorité de leurs lumières et la sûreté de leur goût, mais que des circonstances diverses ont placées dans la société, de manière à leur faire envisager toutes les parties de mon travail sous les aspects les plus différents qu'elles puissent offrir. Cette épreuve, décisive pour moi, n'est pas sans solennité. Je fais ma lecture à haute voix dans un salon bien éclairé, devant quatre fauteuils où mon imagination n'a pas de peine à voir quatre auditeurs. Ils ont été si présents à toute ma vie par leurs excellentes leçons ou par leurs bienfaits! Vous y siégez, en première ligne, à côté de mon père, que vous avez à peine vu, mais qui, je vous jure, m'étoit aussi supérieur par l'étendue de ses connois-

sances et l'élévation de son esprit, que par la perfection de ses mœurs et de son caractère. Mes deux autres arbitres suprêmes ne sont pas moins dignes de vous être associés dans ce jury intime et familier. Vous pouvez bien juger qu'ils ont tout droit de m'interrompre ; mais vous n'imagineriez pas avec quelle sévère autorité ils en usent, avec quelle docile résignation je me soumets à leurs critiques, bien souvent en dépit de mes petites vanités d'auteur, et de mes petites préventions d'homme du monde. Il est vrai qu'ils sont fort indulgents sur la forme, et que, tout en exigeant le mieux, quand ils m'en croyent capable, ils ne vont pas jusqu'à me demander ce qui passe la portée de mon foible talent; mais, sur le fond des idées et des sentiments, je vous les garantis inexorables. Ainsi, ce n'est pas faute si j'écris quelquefois, depuis deux ou trois ans, des choses qui n'ont pas votre approbation, car vous étiez parfaitement maître de me la refuser. Plaisanterie à part, vous me feriez un vrai chagrin de me retirer cette illusion. C'est en vérité le seul charme et le seul prix de mon travail, et je regrette seulement de m'y être livré trop tard, car elle m'auroit épargné bien des sottises. Au reste, je n'ai point de regrets. La vie d'un homme qui s'est condamné à communiquer journellement avec les autres par la manifestation de sa pensée, a d'étranges conditions. Il faut bien des erreurs successives pour composer ce qu'on appelle la sagesse, et bien des faux pas pour apprendre à marcher. Le principal n'est pas l'infaillibilité ; ce seroit folie d'y prétendre. Le principe, c'est la bonne foi : sous ce rapport, je suis très-content de mon lot, quoi qu'en disent mes amis, qui prétendent que j'ai manqué ma vie. Ma vie a été tout ce qu'elle devoit être. Si elle avoit tourné autrement, ce seroit aux dépens de ma loyauté.

« On finit d'imprimer un livre de moi, dont vous entendrez avant peu dire beaucoup de mal, et qui mérite qu'on en dise tout le mal possible. *Celui-là, je ne vous l'ai pas lu*, et je vous saurai quelque gré de ne le pas lire, quoique bien convaincu qu'un mauvais ouvrage de plus ne m'expose pas

à perdre la place que j'occupe dans votre amitié. Voici, entre nous, toute mon excuse pour cette aberration, mais c'est un nouveau bavardage qu'il faut vous décider à subir.

« Il y a longtemps que je vous parle de mon état de maladie, sans vous dire en quoi il consiste, et c'est ici un secret pour tout le monde, sauf le médecin philosophe qui m'a jugé assez bien pour ne pas m'en faire mystère. L'infirmité nerveuse qui me tourmentait dans ma jeunesse a fini par se calmer avec l'âge ; mais cette habitude prolongée de convulsions *héroïques* et *sacrées*, comme il plaisoit aux historiens d'Hercule de les appeler, n'est pas sans résultats. Elle a produit en moi une lésion grave du premier organe de la vie, c'est-à-dire une espèce d'agonie permanente, dont le dénoûment est *partout* et *nulle part*, comme le héros de je ne sais quel roman poétique de M. d'Arlincourt. Dans ce malheureux *statu quo*, on m'a interdit toute espèce de travail qui pourroit exciter en moi la *vie d'émotions*, et donner lieu à des ébranlements trop fatigants ; mais, comme je ne puis vivre sans travailler, et *vivre* s'entend ici dans toutes les acceptions du mot, on m'a autorisé à faire ce qui m'amuseroit, c'est-à-dire *des riens*, genre d'occupations pour lequel j'ai eu de tout temps une singulière aptitude. Par malheur, je ne me suis pas avisé d'abord des histoires fantastiques et des contes de fées, qui font maintenant mes délices, et je me suis jeté dans un de ces plans à bâtons rompus, où il n'est pas permis d'être médiocre. Aujourd'hui que le livre est fait et qui pis est imprimé, je sens à merveille qu'il est aussi mauvais que possible. C'est une suite de rêveries, *ægri somnia*, au milieu desquelles je m'égare en trois personnes, c'est-à-dire sous les trois figures principales que tous les hommes cultivés peuvent distinguer dans le phénomène de leur intelligence : l'imagination, la mémoire et le jugement. Dans ma spécialité, cette trinité mal assortie se compose d'un jeu bizarre et capricieux, d'un pédant frotté d'érudition et de nomenclatures, et d'un honnête garçon, foible et sensible, dont toutes les impressions sont modifiées par l'un et par l'autre.

Cette idée, toute métaphysique, est certainement la meilleure, pour ne pas dire la seule du livre ; mais elle est si mal exprimée, si confuse et perdue dans un canevas si décousu, que j'ai hâte d'être le premier à en faire justice. Ajoutez à cela qu'avec un fil pareil dans la main, je ne pouvois que m'égarer dans un labyrinthe extrêmement périlleux, où mon indépendance universelle et mon *indifférentisme* sceptimatique ne sauroient faire un pas sans heurter plus ou moins quelques idées reçues, quelques institutions et quelques personnes, de sorte que c'est miracle si cette rapsodie ne me cause pas plus de soins que sa composition ne m'en a fait oublier. Je vous dis tout cela, mon cher ami, parce que vous êtes une des quinze ou vingt personnes, tout au plus, que je crois capables de lire jusqu'au bout, je ne dis pas sans un mortel ennui, mais sans le secours d'un glossaire, cet énorme fatras polyglotte et polytechnique. Quant à nos journalistes, qui le jugeront *de haut*, selon leur usage, je vous suis caution qu'ils n'y verront pas plus clair que dans un livre iroquois.

« Il est donc bien entendu, et c'est, à ne vous le pas celer, le but de cette longue précaution oratoire, que si l'*Histoire du roi de Bohème et de ses sept châteaux* tombe par hasard entre vos mains, vous ne m'en parlerez pas dans vos lettres. Des trois bêtes qui vivent en moi, la bête qui fait les livres est sans comparaison celle dont je m'occupe le moins ; mais j'ai besoin d'elle, et je crois que je lui tordrois le cou si elle me mettoit mal dans votre esprit. D'ailleurs, toutes vos lettres sont lues ici, où l'on sait à peu près que je suis auteur, comme on sait que je suis malade, mais où l'on ne connoît, grâce au ciel, ni le nom de mes ouvrages ni le nom de ma maladie.

« Les *Esquisses de la Révolution* sont presque faites, mais j'ai dû n'en laisser paroître que ce qui pouvoit voir le jour de mon vivant sans inconvénient pour ma position. Ce qui reste inédit sera beaucoup plus curieux, car ce rôle d'entremetteur politique entre les partis, que ma jeunesse et mes

formes liantes m'avoient fait conférer au commencement de l'Empire, et que vous caractérisiez d'une manière si heureuse dans mon interrogatoire, en m'appelant *le trait d'union des jacobins et des royalistes*, m'a mis à portée de voir bien des caractères et bien des intrigues à nu ; le bonheur de mon organisation, qui, dans ce temps-là même, me faisoit prendre toute intrigue et toute fausseté en horreur, m'a permis aussi de voir les hommes et les choses sous leur véritable côté, à ce point que je ne pense pas qu'il y ait un seul de mes contemporains qui puisse à bon droit se croire aussi impartial et aussi désintéressé que moi dans ses jugements. Je dirai plus : je ne suis pas de ceux qui réclament le bénéfice de cette prière évangélique : *Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Je connoissois à merveille la témérité et la folie de mes démarches. Mon excuse sera dans cet autre passage des saintes Écritures : *Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé.* Mon activité si obscure, et cependant mille fois plus occupée que vous n'avez jamais pu le craindre, n'étoit qu'une fatalité d'affection. Vingt-deux coups de lance m'avoient tout à fait affranchi de ce *sédisme* sans réserve, le jour de la bataille de Wagram, et la suite m'auroit trouvé aussi impassible que je le suis maintenant, si une ignoble et atroce vengeance de police, à laquelle je sais combien vous fûtes étranger, n'avoit pris ce temps-là pour assassiner mon père.

« Je sens que dans tout ceci il n'y a encore qu'une énigme pour vous ; mais je suis sûr que cette énigme ne sera pas sans attrait pour votre curiosité, et je m'engage à la débrouiller, au moins à vos yeux, avant d'aller chercher le mot d'une autre énigme plus importante pour tous les hommes. Je vous étonnerois sur beaucoup de faits, dont quelques-uns vous ont touché de très-près, et dont plusieurs passages de vos lettres me donnent à penser que vous n'avez jamais trouvé la solution. Cependant telle a été mon invisibilité dans les affaires, que les récits que je laisserai manqueront à tout jamais de l'autorité qu'on attribue, je ne sais pourquoi, à des

compilations sans conscience et sans critique. On a peine à concevoir que les personnages les plus remarquables d'une époque rendent un compte si imparfait des événements dont ils ont été les acteurs et quelquefois les artisans ; il n'y a toutefois rien de plus naturel, et c'est une chose qui marque bien l'incertitude et l'insuffisance de l'histoire.

« Je crois qu'il est impossible que vous n'ayez pas songé écrire vos Mémoires. Si cela n'est pas fait, faites-le. Vous devez à votre famille, à vos amis, de ne pas abandonner votre nom aux témérités de l'histoire. Ceux de Levasseur de la Sarthe ont eu du succès, quoique Levasseur n'ait pu s'y montrer que ce qu'il étoit sur la crête de la Montagne, que ce qu'il est resté dans le monde, c'est-à-dire un patriote de bonne foi, mais un sophiste hargneux, entêté et bavard, aux vues étroites, à âme sèche, préoccupé, par obstination plus que par sentiment, des théories extravagantes et déplorables qui ont tué la République. (Je suppose ici que vous le jugez comme moi ; si ce n'est pas, j'ai tort.) Il faut une autre portée du regard pour contempler un monde qui se renouvelle. Soyez certain que vous vous prépariez involontairement à écrire l'histoire de la Convention, quand, vous, le plus discret comme le plus éclairé de ses membres, vous vous contentiez, témoin silencieux, de la suivre de quelque triste pensée dans le vague où elle essayoit ses créations imparfaites. C'est que le génie est comme la nature : il abhorre le vide. C'est à vous, je le répète, à saisir cette matière avec cette puissance d'âme et de talent ; à nous montrer vos amis et vous tels que la Révolution vous avoit faits, avec vos pures intentions, avec votre dévouement digne de l'antiquité, avec vos erreurs, vos fautes, vos excès, qui ont été en grande partie le malheur d'une époque, et que nul n'a plus de droit d'avouer, parce que nul ne les a rachetés par de plus grandes vertus. C'est à vous à vous faire admirer, à faire aimer le républicain même de ses ennemis les plus prévenus. Si je m'en rapporte à mon cœur, qui ne m'a jamais trompé, cela ne vous sera pas difficile.

« Pour bien voir les scènes d'un drame aussi intrigué, aussi compliqué que la Révolution, il faut peut-être n'en avoir pas été distrait par son action personnelle. Les comparses qui figurent dans une tragédie rendent cent fois mieux raison de l'effet général de la pièce que les acteurs essentiels, dont l'attention a été absorbée, depuis le commencement jusqu'à la fin, par l'intérêt beaucoup plus intime de leur rôle, et qui ne savent, à vrai dire, s'ils veulent être sincères, que ce qu'ils ont fait et que ce qu'ils ont dit pendant que tout agissoit autour d'eux. Ceux-ci sont indispensables à consulter sur la part individuelle qu'ils ont prise à la représentation, car personne ne peut en juger avec plus de certitude ; mais, hors de cette individualité, il ne faut rien leur demander de positif, parce qu'ils n'ont eu ni le temps ni le moyen de s'en informer. Il n'y a pas un spectateur qui ne le sache plus distinctement qu'eux. Ce qui est vrai pour une action théâtrale, dont toutes les circonstances sont irrévocablement prévues, est nécessairement bien plus vrai encore pour un événement historique, dont l'ensemble a pu être soumis d'avance à quelques calculs, mais dont la marche et les développements ne dépendoient que du hasard.

« Vous savez mille fois mieux que je ne pourrois le dire, qu'il n'y a pas une de ces journées toutes faites de la veille, dont la Révolution est remplie, qui se soit entièrement exécutée comme elle avoit été conçue ; pas une conspiration qui ait réussi par les moyens sur lesquels on comptoit, ou qui ait échoué devant les obstacles qu'on avoit pressentis. Voilà pourquoi il reste à dire sur la Révolution tant de choses vraies qui auront cependant le mérite d'être absolument nouvelles ; mais c'est là une grande œuvre qui exige la rencontre de deux conditions très-rares : une grande probité et un grand homme. Si quelque chose de pareil peut nous être donné, c'est à vous qu'on le devra. Je vous le dis sans flatterie : vous pouvez en être sûr. Quand vous étiez tout-puissant pour me perdre ou pour me sauver, je vous ai lassé par mon inflexibilité fanatique. Aujourd'hui, que je ne vois

en vous qu'un ami rebuté et méconnu, vous ne devez me supposer aucun motif de vous tromper. Alors, je dois le dire, vous m'imposâtes cependant du premier regard, parce que je vous mesurai ; mais le sentiment même que j'emportai de vous contribua beaucoup à me fortifier, parce que je savois qu'en me punissant, vous ne pourriez vous empêcher de m'estimer, et c'est ce qui est arrivé. Vous êtes aussi le seul homme de ce temps-là qui m'ait inspiré un respect profond, et un attachement qui ne finira qu'avec ma vie. Pendant toute la durée de mes justes malheurs, il n'y a pas un jour où je ne me fusse battu pour vous, et vous me rendrez cependant cette justice, que je ne me suis livré à vous avec une entière soumission de cœur que depuis que les vôtres ont commencé. Rapportez-vous-en donc à moi, mon cher Debry.

« C'est tout au plus s'il me reste assez d'espace pour vous parler de ma situation intérieure, à laquelle vous conservez, je n'en doute pas, un tendre et vif intérêt. Elle est tout ce qu'elle peut être aujourd'hui, c'est-à-dire bonne sous le rapport des affections, et pire que jamais sous celui de la fortune. Ce n'est pas que la littérature soit devenue un mauvais métier; tant s'en faut; mais elle ne fait prospérer que les intrigants de toute couleur qui savent exploiter la reconnoissance ou la crainte des hommes puissants, et je n'ai pas plus envie d'exciter l'une que l'autre. J'adore l'écho et le foyer, et ce n'est guère là qu'on va prendre mesure d'un habit brodé aux conseillers d'État et aux académiciens. Tout considéré, je préfère mon sort au leur, quoiqu'il fasse peu d'envie.

« J'ai fait à mon amour pour la retraite et l'oubli le sacrifice de la plus jolie bibliothèque qui ait jamais orné le cabinet d'un homme de lettres, sans en excepter celles de Mirabeau et de Chénier, et j'ai été tout étonné de me trouver en cette occasion une espèce de philosophe, comme Valincour, qui se flattoit d'avoir assez profité de ses livres pour savoir s'en passer.

« Heureusement, le caractère et l'éducation de ma chère fille Marie peuvent lui tenir lieu de dot, aux yeux d'un honnête homme. Ce n'est même plus là l'illusion d'un pauvre père qui cherche à s'aveugler sur son infortune. Elle a été demandée en mariage par un jeune homme peu riche, mais d'une famille honorable, d'une excellente éducation, d'une aptitude infatigable au travail, et, pour comble de bonheur, il lui a beaucoup plu, ce qui étoit, comme vous pouvez le croire, la condition essentielle de son établissement, qui aura lieu dans le courant de janvier. Voilà donc une vie complète, et je suis assuré de la finir avec douceur, puisqu'ils ne me quitteront pas. Maintenant, je me soucie fort peu qu'elle se prolonge plus ou moins pour moi, et je ne vois pas trop de quel intérêt cela seroit pour les autres. Mon nouveau fils (les autres sont morts) s'appelle Jules Ménessier. Il faut bien que vous sachiez le nom d'un ami de plus qui vous arrive, et l'homme qui n'accepteroit pas cette portion de mon héritage n'épouseroit pas ma fille.

« Puisque vous aimez encore mes lettres, mon cher et noble ami, vous ne vous plaindrez pas de celle-ci, elle comptera pour plus d'une, car je désespère que vous puissiez la lire en moins d'une semaine ; mais, vous, à qui l'injustice du sort a fait trop de loisirs, pourquoi ne m'écrivez-vous pas plus souvent et plus longuement? J'ai toujours un peu de temps en réserve pour mes plaisirs, et je ne saurois trop vous répéter que je n'en préfère aucun à celui de converser avec vous. Je vous remercie de vos excellents fragments; mais ce ne sont que des fragments: vous me devez davantage.

« Et puis rappelez-moi au souvenir de Mme la baronne Debry, dont je me rappelle avec reconnoissance les parfaites bontés, et à celui de vos enfants, par qui j'aime à me croire connu. Songez que je veux vivre un peu dans tout ce que vous aimez, et croyez-moi, sans formule, votre tendre et dévoué

« CHARLES NODIER
A l'Arsenal. »

On comprend, en lisant cette admirable lettre, que Charles Nodier n'étoit jamais en peine de gagner sa cause, dès qu'il la plaidoit lui-même, soit de vive voix, soit la plume à la main. Il avoit retrouvé, après seize ans d'absence, Jean Debry, aussi serviable, aussi sympathique, aussi dévoué pour lui que dans les premiers temps de leur liaison. Or, à cette époque, sous les auspices de la révolution de Juillet, l'ancien préfet de l'Empire, qui comptoit un grand nombre d'amis parmi les hommes du gouvernement de Louis-Philippe, n'étoit pas loin de redevenir ministre, et il ne contribua pas peu à faire oublier que le bibliothécaire de l'Arsenal avoit été un des rédacteurs du *Journal des Débats* en 1814, de la *Foudre* et du *Drapeau blanc*, en 1819, et un des premiers seïdes royalistes de la Restauration.

La publication des *Souvenirs et portraits de la Révolution* étoit venue fort à propos effacer chez Nodier la tache originelle du royalisme et faire de lui, pour ainsi dire, un nouvel homme, c'est-à-dire le partisan enthousiaste des Girondins, l'avocat de leur cause et le compagnon de leur malheureux sort. Ce fut à cette occasion que son ami Martainville, qui étoit resté ultra-royaliste *quand même*, lui adressa un reproche indirect sous la forme d'une plaisanterie : « Toi, mon cher Charles, tu abuses un peu trop de l'honneur d'avoir été guillotiné avec ces pauvres Girondins.

Charles Nodier s'étoit fait d'autres protecteurs que Jean Debry, à la faveur de son livre des *Souvenirs*, *épisodes et portraits*, qu'il avoit dédié au banquier Laffitte. On sait que cette dédicace fut l'acquittement d'une dette de reconnoissance. Il ne négligea pas d'envoyer ce livre à Jouy, qui étoit un des représentants les plus considérables du parti libéral dans l'entourage de Laffitte et de Dupont de l'Eure. Jouy fut enthousiasmé à la lecture de l'ouvrage que Nodier lui avoit offert : il adressa les éloges les plus sincères à l'auteur, et il y joignit le présent d'une petite montre d'or qui avoit appartenu à Vergniaud, et dont ce malheureux girondin ne s'étoit séparé que peu d'instants avant de monter dans la

fatale charrette : « C'est une relique, lui disoit Jouy, mais vous êtes plus digne que personne de la porter, puisque vous honorez si bien le saint martyr de la liberté, que cette relique nous rappelle. »

Charles Nodier n'étoit pas homme à laisser une pareille lettre sans réponse : voici celle qu'il fit au courant de la plume, et cette lettre, empreinte d'une sensibilité un peu théâtrale, acheva de le réconcilier avec Jouy ou plutôt de le rapprocher de cet ancien ami qu'il avoit perdu de vue depuis bien des années.

13 juin 1831.

« Mon cher Jouy,

« Mon cœur étoit hier si plein de reconnoissance que je n'ai pas eu la force de l'exprimer. Je croyois n'avoir plus de toute ma vie à pleurer de joie. C'est un bonheur que je vous dois, et ne me faites pas l'injustice de penser que ce soit la possession d'un bijou inappréciable qui produise à elle seule un tel effet sur mon âme. C'est bien plus que cela : le témoignage, si consolant dans ma solitude et dans mon oubli, de l'amitié d'un des hommes que j'ai le plus constamment et le plus sincèrement admirés et chéris, d'un homme dont l'affection est une gloire et me tient amplement lieu de tout ce que j'ai rêvé de succès et d'illustration dans l'âge insensé de l'espérance. Que j'ai été heureux aussi de revoir Emma[1], que j'ai toujours tant aimée, et dont la douce et angélique physionomie me rappelle les jours les plus purs, les plus insouciants de ma triste existence ! Laissez-moi espérer que ce ne sera pas la dernière fois, et que vous reviendrez à mon appel. Je vous écrirai cela la semaine prochaine. Je veux vous faire voir Jean Debry, que vous ne connoissez pas encore comme il mérite d'être connu. J'ai

1. Fille de M. de Jouy, mariée au colonel de B.....

regretté que vous vous soyez trouvés ensemble sans parler de moi.

« Au revoir, mon cher ami. Croyez à ma reconnoissance, à mon inviolable attachement, à mon dévouement sans fin.

« CHARLES NODIER. »

Cette lettre, nous l'avons dit plus haut, eut le résultat que Charles Nodier en attendoit : il revit le bon et noble Jouy, qui lui pardonna de bon cœur ses peccadilles royalistes et romantiques, en faveur de sa Révolution et de ses Girondins. Il y eut dès lors entre les deux familles une continuité de rapports intimes et affectueux. Jouy, avec sa fougue de caractère et sa chaleur d'âme, avoit repris en amitié la personne et le talent de Charles Nodier : il fut le premier à lui proposer d'entrer à l'Académie françoise, et il promit non-seulement sa voix, mais encore celles de ses amis au *candidat des Girondins*, comme il l'avoit surnommé en pleine Académie.

« Je suis classique avant tout, lui disoit d'un air câlin ce candidat que classiques et romantiques devoient pousser simultanément; je ne puis être que classique, car je me pique d'être grammairien. »

Charles Nodier s'appuya donc désormais sur la loyale camaraderie de Jouy pour devenir académicien : il se présenta plus d'une fois aux suffrages de l'Académie, et Jouy ne l'abandonna jamais.

Voici une lettre que Nodier fit écrire par sa femme et qu'il dicta lui-même, en l'adressant à Mme de B..., fille chérie de Jouy ; il n'ignoroit pas que Mme de B.... étoit le plus puissant auxiliaire qu'il pût faire agir en sa faveur au moment d'une élection académique.

« Ma chère Emma, je me proposois d'aller vous voir pour vous remercier du charmant livre de M. Jouy, que j'ai lu avec un plaisir bien vif, quoique le malheur veuille qu'il y manque quelque chose, le premier volume finissant à la

page 272; mais j'espère parvenir à le compléter. Il est de ceux dont on ne veut rien perdre.

« J'ai été contrariée dans mon projet par le fâcheux accident de votre pauvre ami Charles, événement qui l'empêche lui-même d'aller se recommander au souvenir de M. de Jouy pour la prochaine élection. Il n'a fait que suivre le conseil de ceux de ses nombreux amis qui ne lui ont pas donné leur voix la dernière fois par fidélité pour un engagement antérieur, en se remettant sur les rangs.

« Mais voilà qu'on annonce aujourd'hui que M. Thiers, qui est si sûr d'être de l'Académie quand il le voudra, se propose d'en être cette fois-ci. Charles est donc certain de n'être pas nommé, mais il n'y a pas grande honte en aucun temps d'échouer contre un ministre. Sa seule espérance est de recueillir encore cette fois quelques voix indépendantes qui constateront sa prétention et son droit. Il croit assez connoître la noble franchise de votre excellent père, pour compter sur la sienne. Il faudra seulement que cette démarche que je fais pour vous tienne lieu de sa visite, car il est hors d'état de marcher et souffre beaucoup.

« Je vous prie, en tous cas, ma chère Emma, de nous conserver votre amitié, qui est, j'en suis sûre, plus précieuse à mon mari que tous les honneurs académiques.

« Je vous embrasse,

« Désirée Nodier. »

Cette lettre n'eut certainement pas peu d'influence sur le résultat de l'élection : grâce à l'active et dévouée coopération de Jouy, Charles Nodier fut nommé membre de l'Académie françoise en 1833.

L'année suivante, il perdit son vieil ami, Jean Debry, mais il conserva, jusqu'en 1846, son collègue, le spirituel *Ermite de la Chaussée-d'Antin*, l'estimable auteur de *Sylla*, le brave et généreux Jouy, qui lui reprochoit quelquefois de n'être qu'un romantique déguisé en classique.

Et la montre de Vergniaud, que Nodier avoit reçue avec

des larmes de joie ? Nodier l'avoit échangée deux jours après contre un livre rare qu'il convoitoit et qu'un bibliophile ne lui eût pas cédé à prix d'argent.

« Jouy n'en saura rien, d'ailleurs ! disoit-il, en racontant le fait à quelqu'un qui lui sembloit digne de le comprendre ; c'est un service que Vergniaud m'a rendu, et je ne touche pas le livre que je lui dois, sans donner une larme de pieux souvenir à sa mémoire. »

P. L. Jacob, *bibliophile.*

DU TRAITÉ DE FAUCONNERIE

COMPOSÉ PAR L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II

DE SES MANUSCRITS, DE SES ÉDITIONS ET TRADUCTIONS.

Le malheur qui poursuivit presque constamment l'empereur Frédéric II dans sa longue et glorieuse carrière politique, semble s'être attaché aussi à la plus importante de ses productions littéraires. Tandis que tant d'ouvrages moins intéressants d'auteurs obscurs nous parvenoient au travers des siècles, une œuvre des plus importantes pour l'histoire naturelle et pour un art longtemps cultivé par nos ancêtres, l'œuvre d'un des grands princes que le moyen âge ait produit, ne sortoit de la poussière des bibliothèques que pour nous parvenir incomplète et mutilée.

L'auguste auteur de cet ouvrage s'est nommé lui-même dans le prologue, et diverses autres circonstances, telles que la mention de son voyage d'outre-mer, l'envoi du livre au roi Mainfroi, le témoignage d'Albert le Grand, me paroissent établir d'une manière certaine la réalité de cette attribution.

L'empereur a dû écrire ce traité vers la fin de son règne, vers 1247 par exemple. Voici ce qui me semble le démontrer.

Il dit dans son prologue qu'il avoit longtemps pensé à faire cet ouvrage, mais que ses affaires l'en ont empêché pendant trente ans. Il semble qu'il n'a guères pu avoir l'idée d'écrire ce traité avant qu'il eût au moins vingt ans, c'est-à-dire en 1214 ou 1215, si l'on ajoute trente ans à cette date on arrive à 1244 ou 1245.

Il parle ailleurs à propos de la *crête* des oiseaux, d'un perroquet venant de l'Inde, que lui avoit envoyé le soudan

de Babylone (chapitre du chaperon); des Arabes, de son voyage en Orient; l'ouvrage est donc postérieur à 1230.

Enfin ce qui recule encore cette date c'est l'envoi du livre à Mainfroi. Ce prince né en 1231, devoit avoir l'âge de raison c'est-à-dire dix-sept ou dix-huit ans quand son père composa pour lui son livre de la chasse des oiseaux, nous arrivons ainsi à 1248 ou 1249.

Le chapitre dix-huit du second livre imprimé dont il sera parlé plus amplement tout à l'heure et dans lequel Mainfroi mentionne des notes de son père et des pages laissées en blanc dans son manuscrit pourroit même faire croire que Frédéric II n'auroit pas mis la dernière main à son ouvrage, et auroit ainsi achevé ce qu'il en a laissé peu de temps avant sa mort; mais les deux dernières années de la vie de l'empereur 1249, 1250 furent si agitées et si malheureuses qu'il paroît impossible qu'il ait pu s'occuper d'écrire au milieu de pareils événements, et c'est là ce qui me décide à reporter à à 1247 ou 48 la rédaction ou l'accomplissement de ce remarquable ouvrage préparé de si longue main.

L'empereur envoya à son fils Mainfroi un manuscrit de son ouvrage complet ou partiel; ce prince classa dans un meilleur ordre quelques chapitres qui n'étoient pas logiquement distribués; il y ajouta diverses augmentations soigneusement distinguées par son nom du reste de l'ouvrage, et combla, au moyen de notes retrouvées dans les papiers de son père, une lacune qui lui sembloit indiquée et par le sens de l'ouvrage et par les feuillets laissés en blanc dans le manuscrit. Mainfroi, politique habile et général valeureux, étoit encore, il nous en donne ici la preuve, *éditeur* plein de conscience et de jugement. Mais il ne fut pas seul en possession de l'ouvrage de son père. Il y eut des copies dans lesquelles on ne trouvoit pas de traces de son travail et qui devoient, par conséquent, avoir pour origine ou un manuscrit de l'ouvrage sorti antérieurement des mains de l'empereur, ou plutôt, si l'on admettoit que Frédéric II a pu envoyer à son fils les deux premiers livres de son ouvrage

et le terminer ensuite ultérieurement, un manuscrit laissé par l'empereur et plus complet que celui envoyé à Mainfroi. Par une singulière circonstance, les deux seuls manuscrits du texte qu'on connoisse aujourd'hui ne contiennent pas les additions du roi Mainfroi.

Mais le manuscrit qui parvint au seizième siècle entre les mains du savant médecin nurembergeois Joachim II Cammer-Meister plus connu sous le nom de Camerarius contenoit les additions et le travail du roi. Par un malheur bien regrettable ce manuscrit orné de nombreuses miniatures (dont une reproduite dans une figure en bois paroît annoncer la fin du treizième siècle) avoit beaucoup souffert et présentoit de nombreuses lacunes. Il s'arrêtoit à quelques lignes de la fin du deuxième livre. Jean Velser ou Velserus n'hésita cependant pas à en donner en 1596 une édition de format in-8°. Cette édition, faite avec quelque soin, ne donne comme je l'ai dit qu'une partie du livre de l'empereur; il faut en accuser la défectuosité du manuscrit que l'éditeur avoit à sa disposition. Mais les premiers et les derniers feuillets d'un livre étant les plus exposés à la destruction on peut croire qu'il n'étoit peut-être pas beaucoup plus étendu et que Mainfroi n'avoit reçu ou plutôt n'avoit corrigé ou annoté que les deux premiers livres de l'œuvre de son père.

Bien des fautes, dues à l'imprimeur et à une mauvaise lecture du manuscrit[1], se font remarquer dans cette édition, qui est dédiée à l'archiduc Ferdinand d'Autriche.

En 1788 le savant helléniste Gottlob Schneider donna à Leipsik une édition nouvelle de la fauconnerie de l'empereur Frédéric II dédiée à Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, neveu et successeur du grand Frédéric. Comme texte cette édition est la reproduction de l'édition de 1596. C'est dire qu'elle est incomplète de moitié et de plus incorrecte. On s'étonne de voir l'éditeur s'excuser sur son éloignement des grandes bibliothèques, sur le manque de livres spéciaux,

1. Voir sur cette édition la lettre de Chardon de la Rochette dans le *Magasin encyclopédique*, 6e année (1800), t. I, p. 216. (*Biogr. univ.*)

d'avoir négligé des recherches qu'il étoit cependant dans son devoir de faire. Ne pouvoit-il donc, de Francfort où il se trouvoit, écrire aux bibliothécaires des grandes capitales et s'assurer ainsi, autant que possible, s'il existoit ou non un manuscrit de l'ouvrage qu'il éditoit? Cette recherche auroit été probablement sans résultat puisqu'aucun dépôt public ne paroît avoir alors possédé de manuscrit de cet ouvrage, mais elle lui auroit permis de parler plus nettement à son lecteur des probabilités de cette existence.

Il manque également à cette édition une notice suffisante sur Frédéric II. Schneider n'en a parlé qu'au point de vue littéraire et encore ne se donne-t-il pas la peine de faire la moindre recherche sur la date de la composition de l'ouvrage. Son travail comme étude de fauconnerie est beaucoup meilleur. On voit qu'il avoit bien lu d'Arcussia, Franchières et quelques autres auteurs, mais il en est d'autres dont il ignoroit ou à peu près l'existence ou qu'il n'a pas pu se procurer et dont la lecture lui auroit donné d'utiles renseignements. Ses observations d'histoire naturelle me paroissent très-savantes et très-judicieuses, et c'est là, je crois, la partie supérieure de son travail. Cette édition en deux volumes in-4° dont le second est tout entier consacré aux notes de l'éditeur, se trouve assez difficilement aujourd'hui.

Schneider cite dans sa préface, Casimir Oudin, auteur du *Commentarius de scriptoribus ecclesiæ antiquis*, comme ayant annoncé l'existence dans la bibliothèque de Colbert sous le numéro 2,177 d'un manuscrit de l'ouvrage de l'empereur Frédéric II, et il confirme ici la justesse du reproche que je lui ai adressé ci-dessus. Il auroit en effet facilement pu s'assurer en prenant quelques informations à Paris : 1° que tous les manuscrits de Colbert étoient à la bibliothèque royale de Paris; 2° que celui portant chez Colbert le numéro 2,177, s'y trouvoit notamment et renfermoit seulement une traduction françoise ancienne d'une partie de l'ouvrage impérial. — Nous en parlerons plus loin.

On lit dans le manuel du libraire de M. Brunet à l'article

Fridericus que l'antiquaire Leblond (auteur, avec l'abbé de la Chau, d'un mémoire sur Vénus et des pierres gravées du duc d'Orléans) ayant acquis vers 1798 un manuscrit de la fauconnerie de l'empereur Frédéric II le donna à la bibliothèque Mazarine. Ce manuscrit est en effet conservé aujourd'hui dans cette bibliothèque et j'ai pu l'examiner avec soin.

C'est un volume petit in-4° contenant 589 pages très-correctement écrites sur vélin; il me paroît italien et du quinzième siècle. Le P. initial du premier feuillet (Præsens opus agendi, etc.) contient la représentation très-bien exécutée d'un homme à cheval. Des enfants, des arabesques, etc. entourent toute la page. Au bas est un écusson assez effacé mais qu'on voit avoir été écartelé. Les deuxième et troisième quartiers sont fort effacés, j'ai cru seulement reconnoître que le champ étoit d'argent. Les premier et quatrième quartiers sont d'azur à la rose ou au miroir d'argent. Sur le tout est un chef d'Anjou-Sicile. L'écu est tenu par un mouton casqué et couché. Sur le casque est un tortil d'où sort un amour tirant de l'arc.

Chacun des six livres de la fauconnerie de l'empereur commence par une belle lettre initiale contenant souvent une miniature.

L'ouvrage contient six livres et se termine ainsi : *Mos enim falconum est volare ad alium falconem quem videt volare.*

Deo gratias. Amen.

Explicit liber falconum cum quibus venantur.

Ce manuscrit diffère essentiellement des imprimés : 1° en ce qu'il est complet et donne les six livres de la fauconnerie de Frédéric II au lieu de deux; 2° en ce qu'il ne contient pas les additions du roi Mainfroi. Il tire donc son origine plus ou moins immédiate d'un manuscrit différent de celui de Camerarius. Les deux premiers livres, les seuls que contiennent l'imprimé, mais avec de nombreuses lacunes, sont aussi étendus que les IIIe, IVe, V^e^ et VIe livres et représentent à peu près la moitié de l'ouvrage. Il est à remarquer toutefois

que les trente premiers chapitres du second livre dans les imprimés ne se trouvent pas dans le manuscrit beaucoup plus complet cependant comme je l'ai dit plus haut. On en trouve l'explication dans le dix-huitième chapitre dans lequel le roi Mainfroi s'exprime ainsi :

« Comme souvent nous lisions et relisions ce livre pour « en retirer le fruit de science et pour qu'il ne restât aucune « faute de copiste à corriger, nous trouvâmes qu'à la suite du « prologue[1] notre seigneur et père avoit placé ce chapitre, « entre autres chapitres, qui traite des manières de se pro- « curer les faucons. Toutefois entre ce chapitre et le pro- « logueil y avoit des feuillets non écrits[2] dont la vue nous « donna lieu de penser que quelqu'autre chapitre manquoit « et avoit été omis, lequel devoit être placé en cet en- « droit. Quelque temps après, recherchant les cahiers et « notes de ce livre parceque nous voyions qu'il avoit besoin « d'être corrigé à cause des fautes du copiste, nous trou- « vâmes dans quelques feuillets un chapitre intitulé : *Du plu-* « *mage des faucons*, dans lequel étoient définies les diffé- « rences des faucons en leurs membres et en leurs plumages. « Nous rappelant le doute qui nous avoit frappé lorsque « parcourant le livre nous arrivâmes audit chapitre placé à « la suite du prologne, à ce même endroit où nous pensions « qu'il manquoit quelque chose parce que nous y avions « trouvé des feuillets laissés en blanc, il nous sembla que le « chapitre de la forme des membres et du plumage des fau- « cons devoit être placé là, parce que le chapitre où il est « enseigné à connoître les faucons doit précéder celui où il « est traité de la manière de se les procurer, etc. »

Il résulte donc de ce passage que Mainfroi reçut non-seulement un exemplaire mis au net du *Traité de fauconnerie* de son père, mais encore les notes et feuilles volantes qui avoient servi à la rédaction. C'est ce qui me semble résulter

1. Suppléez *de ce second livre*.

2. Il semble d'après cette manière de parler que le livre ne fût pas envoyé à Mainfroi par son père, mais qu'il lui fut remis après sa mort.

des paroles que je viens de citer. Il est encore à noter qu'il y a dans le manuscrit à la fin du premier livre un chapitre *de volatu* qui est une répétition de celui intitulé : *de diversitate et modo quem habent aves in volando* et que cette répétition ne se trouve pas dans l'imprimé, sans doute par suite du soin qu'avoit eu Mainfroi de la faire disparoître.

En 1837, M. Frédéric Villot m'ayant communiqué un catalogue de livres à vendre chez le libraire Molini de Florence, je remarquai et demandai sans retard un manuscrit sur papier intitulé, suivant l'auteur du catalogue, *de arte venandi cum avibus*. Le titre m'avoit fait penser que ce pourroit être l'ouvrage de l'empereur Frédéric II, et en effet, je ne m'étois pas trompé. Ce manuscrit que je crois aussi du quinzième siècle et italien, est très-bien écrit et il a une telle similitude avec celui de la bibliothèque Mazarine, qu'il me paroît probable qu'ils ont une origine commune. Dans tous les deux on lit au commencement du prologue : vir clarissime M. S. — Au chapitre *de jactis* dans la phrase *ut quædam tricatura nodosa ex* HAC *autem formâ replicationis sic veniant ista duo foramina intrà sese quod de ipsis fiat, etc., etc.* Le mot *hac* qui se trouve dans l'imprimé manque dans les deux manuscrits et dans tous les deux l'espace est laissé en blanc.

Mon manuscrit contient cependant de plus :

1° Au commencement une table des chapitres avec un préambule dont je parlerai tout à l'heure;

2° Après l'explicit du manuscrit de la bibliothèque Mazarine que j'ai donné plus haut, quatre pages et demie de recettes pour les maladies des chevaux;

3° Le *Traité de fauconnerie* de l'Arabe Moamin, divisé en cinq livres;

4° Un autre traité anonyme de fauconnerie traduit d'un auteur persan (G. Persicus) peut-être Guillinus ou Guicennas cités par Tardif;

5. Une lettre censée adressée à l'empereur Théodose par

le médecin Grisophe, sur la manière de guérir les faucons malades.

Le tout contient deux cent soixante et un feuillets de format petit in-folio.

Les neuf premiers feuillets contiennent une table des chapitres et un court préambule ainsi conçu :

« Cum preambulum ad omnia scibilia, summè necessa-
« rium sit, Hestor et mi princeps tuis virtutibus meritò deifi-
« cande, hac enim ratione moveor *presentem hanc tabulam*
« huic tuo operi summopere delectabili *inscribere*, ut per
« ipsam valeas omnia in ipso contenta brevibus horis con-
« templari et reperire. »

Dans le C très-orné du mot *cum* est représenté un tout jeune homme coiffé d'une toque rouge et habillé de brocart vert. Au bas de ce même feuillet, dans le centre d'une couronne verte et or et entre deux trophées de fers à cautériser les oiseaux, on voit le portrait d'un homme en robe lilas avec une toque de même couleur et plus large que celle du jeune homme. Il tient un livre vert, c'est évidemment l'effigie de l'écrivain et le propriétaire du livre est évidemment le jeune homme représenté dans la lettre C; ces deux petites miniatures sont très-nettes et correctes.

Ces feuillets préliminaires sont d'une écriture analogue à celle du corps du texte, mais ils ne sont pas du même temps. Ils ne sont du moins ni de la même encre ni sur le même papier[1] et ils ne sont pas imprégnés de sandaraque comme ceux du texte.

En tête du prologue une main qui me paroît la même que celle qui a tracé le préambule a écrit : *Ad divum Astorem Manfredum secundum Faventie dominum*. Est-ce pour donner ridiculement à entendre que la dédicace de l'empereur Fré-

1. Ce n'est ni le même nombre de pontuseaux, ni les mêmes marques de fabrique. On voit dans le filigrane des feuillets préliminaires, un cerf grossièrement fait. Dans ceux du texte c'est tantôt une rosace, tantôt et le plus souvent, une tête de bœuf entre les cornes de laquelle s'élève une tige terminée par une étoile.

déric II s'adresseroit à Astor Manfredi, deuxième du nom, seigneur de Faenza ou pour indiquer que ce manuscrit auroit appartenu à ce prince?

Astor Manfredi, deuxième du nom, fut seigneur de Faenza, d'abord conjointement avec son frère Guido depuis 1417, puis seul depuis 1447 après la mort de Guido jusqu'à la sienne arrivée le samedi 12 mars 1468. Des guerres particulières avec François Sforce, duc de Milan (en 1433), avec les Florentins en 1440, avec Thadée Manfredi, seigneur d'Imola son cousin, en 1449, 1450 et 1460, et avec d'autres seigneurs italiens remplirent la plus grande partie de son règne. Bernardin Azzurini l'accuse d'avarice et prétend qu'il ne poursuivit pas comme il le devoit, Barthelemy Coglione de Bergame, de peur de gâter ses foins de Solaroli. Il édifia en 1456 les murs de Faenza et mourut le 12 mars 1468 (1).

L'époque à laquelle vécut Astor II Manfredi, me paroît concorder tout à fait avec l'âge apparent du manuscrit, mais je ne vois rien dans sa vie qui puisse justifier les louanges emphatiques du prologue. Je sais bien que la flatterie n'a pas de bornes et que l'hyperbole ne coûte rien à qui s'est une fois décidé au mensonge, mais cette observation rapprochée 1° de la différence d'écriture et de papier que j'ai signalée ci-dessus; 2° de cette miniature où le propriétaire du livre est représenté sous les traits d'un adolescent, me porte à croire que le prologue ne s'adresse pas à Astor II Manfredi, mais bien à son petit-fils, Astor III, dernier seigneur de Faenza, jeune prince doué des plus aimables et des plus brillantes qualités, qui mourut à l'âge de quinze ans en 1500, dépouillé de ses États, violé et assassiné par l'infâme César Borgia.

En résumé il me paroît plus que probable que ce manuscrit a été exécuté pour Astor II Manfredi et qu'il a appartenu successivement à ses enfants et à son petit-fils, pour qui une table y a été ajoutée.

(1) *Muratori rerum faventinorum scriptores.* P. 345 et avant.

Ces deux manuscrits sont les seuls que je connoisse et que j'aie même vus cités du texte latin de l'empereur Frédéric II, et, s'il est probable qu'il en existe d'autres dans les bibliothèques d'Italie, il est toujours certain que cet ouvrage remarquable a été rarement reproduit par la plume des copistes. Mais il nous reste en France deux anciennes traductions partielles de l'art de chasser aux oiseaux, et l'une d'elles est assurément à divers titres un des volumes les plus précieux qu'on puisse rencontrer.

L'auteur de cette traduction a gardé l'anonyme, mais il nous apprend dans son prologue ou *prohème* qu'il a traduit ce livre à la requête de Jean, seigneur de Dampierre et de Saint-Dizier, et de madame Ysabel sa fille, descendue *de très-haute sainte lignie de roys*, et en l'honneur de très-noble damoisel Guillaume leur fils et demoiselle Jeanne de Woingnouri (Vignory), sa femme.

Arrêtons-nous un moment sur les personnages pour qui cette traduction fut faite. C'est par eux que nous pourrons savoir l'âge de l'ouvrage et celui du manuscrit lui-même, qui porte au premier feuillet un écu d'or au lion de sable chargé d'un lambel, aux armes des cadets de cette maison de Dampierre dans laquelle étoit entré, en 1241, par un mariage, le comté de Flandre.

Jean II, seigneur de Dampierre, étoit neveu de Guy de Dampierre, comte de Flandre. Son père, nommé Jean comme lui, mourut avant août 1259. Quant à lui, on le voit passer des actes en 1274, 1281, 1286. Il étoit mort en novembre 1307.

Isabeau de Brienne-Eu, sa femme, étoit fille de Jean de Brienne, premier du nom, comte d'Eu et de Béatrix de Châtillon. Elle étoit ainsi petite-nièce de Yolande de Brienne, femme de l'empereur Frédéric II, morte en 1228. Son grand-père Alphonse de Brienne dit d'Acre, chambrier de France, frère de l'impératrice Yolande, mort à Tunis en 1270, avoit été demandé dans son enfance ou sa jeunesse, par l'empereur Frédéric II. Je ne sais s'il fut envoyé en effet à la cour

impériale, mais plus tard Alphonse de Brienne put faire partie de l'expédition de Charles d'Anjou contre Mainfroi et rapporter de Sicile un manuscrit de l'*Art de chasser*, peut-être bien celui que possédoit Mainfroi (1).

Il y a donc plusieurs motifs pour expliquer comment un manuscrit de la fauconnerie de l'empereur Frédéric II a pu se trouver entre les mains d'Isabeau de Brienne plutôt qu'en toutes autres, et pourquoi cette dame et son mari pouvoient désirer plus particulièrement faire traduire et lire un ouvrage qui, outre l'utilité du sujet, étoit encore pour eux un important souvenir de famille et un monument commémoratif d'une alliance bien illustre même pour leur illustre maison.

André Duchesne (2) et le père Anselme (3) qui l'a suivi en cela, ont fait de Guillaume de Dampierre, époux de Jeanne de Châlon, dame de Wignori, le frère de Jean II. Il résulte très-clairement de la dédicace du manuscrit dont nous parlons, qu'il étoit leur fils. Il étoit alors déjà marié mais fort jeune puisqu'il n'étoit pas encore chevalier (c'est ce qui résulte du titre de demoiselle donné à sa femme). On voit ce Guillaume assister en 1303 à l'assemblée de Château-Thierry et son fils, nommé Jean, transiger en 1319 avec les habitants de Vignory, de l'aide qu'ils lui devoient à cause de son mariage. Ce Jean était donc majeur et marié en 1319 au moins, ce qui reporte sa naissance à 1294 au plus tard. Il en résulte que Guillaume de Saint-Dizier étoit marié dès 1293 et peut-être avant. Ces diverses observations me paroissent devoir fixer l'âge de la traduction et du manuscrit qui nous occupe, aux dix dernières années du treizième siècle, et l'inspection du manuscrit sembleroit plutôt reculer cette date que l'avancer.

(1) L'alliance existant entre les Brienne et l'empereur Frédéric est loin d'être un obstacle à cette supposition, car l'empereur avoit été en guerre avec Jean de Brienne son beau-père, et Mainfroi avoit été accusé d'avoir empoisonné Conrad, fils légitime de Frédéric et d'Yoland de Brienne.

(2) Généal. de Châtillon, 551.

(3) T. II, p. 760.

Ce beau volume est de format in-folio ordinaire (13 pouces sur 9) et contient 184 feuillets supérieurement écrits à deux colonnes. Tous les chapitres commencent par des lettres ornées et les marges sont presque constamment chargées de peintures représentant les oiseaux qu'on prend à la chasse, des scènes de fauconnerie, les instruments nécessaires aux fauconniers, tels que jets, sonnettes, perches, blocs, chaperons, et jusqu'à la manière de faire les nœuds des jets. On comprend quel intérêt présentent ces peintures d'ailleurs exécutées avec une perfection très-rare (1). Aussi le peintre a-t-il tenu à honneur de signer son ouvrage, et lit-on à la dernière page : *Simon d'Orliens anlumineur d'or, anlumina se livre si.*

L'ouvrage s'arrête à la fin du second livre. Il y avoit à la fin du texte un explicit de dix lignes écrit en rouge; la dixième ligne contenant *Deo gracias* est seule restée lisible. Le reste a été effacé avec tant de soin qu'on n'y peut rien distinguer quoique le foulage de l'instrument du scribe soit resté apparent. La perte de cet explicit est regrettable parce qu'il contenoit peut-être la mention que ce volume n'étoit qu'un premier tome. Dans le cas contraire on auroit dû supposer que le manuscrit qui avoit servi au traducteur ne contenoit non plus que les deux premiers livres, et en me rappelant que le manuscrit de Cammerarius paroît s'arrêter aussi un peu avant la fin de ce livre, me confirme dans la pensée que le roi Mainfroi a seulement revu et coordonné cette portion du traité de son illustre père?

Il me paroît dans tous les cas bien probable que l'ouvrage du traducteur s'arrêtoit à ce volume. On le voit figurer sur l'inventaire des joyaux des ducs de Bourgogne, dressé à Gand en 1485 et aussi sur l'inventaire de Bruges 1467 (Bibl. protyp., n° 1583), mais sans détail. L'identité du volume résulte des mots indiqués comme commençant les deuxième

(1) Une planche de Willemin reproduit exactement plusieurs de ces sujets.

et dernier feuillets qui se retrouvent dans notre manuscrit, quoique avec des différences résultant d'une mauvaise lecture ou de faute d'impression (cy pale pour cipal [principal], etc.), comme portant les armes du duc Philippe le Hardi, sur deux cloans ou fermoirs de laiton doré et sur le plat du livre ce titre : *C'est le livre de la science de chasser aux oiseaux* qui semble indiquer un ouvrage réputé complet. Or, ce titre étoit très-probablement contemporain des fermoirs, c'est-à-dire du temps du duc Philippe le Hardi. On doit donc penser que ce prince avoit aussi un seul volume de l'ouvrage et très-probablement qu'il n'en a jamais existé un second tome. Ce volume aura pu parvenir au duc Philippe le Hardi par suite de son alliance avec la maison de Flandre dont celle de Dampierre étoit une branche.

La traduction dont nous nous occupons me paroît être l'ouvrage d'un homme peu versé dans le sujet qu'il traitoit. Outre que ses phrases ne sont pas toujours claires, elles contiennent des mots qui ne sont pas rendus par le terme technique correspondant, c'est ainsi qu'il traduit *sedile* (bloc) par sedile, mot qui n'a jamais été françois et qui n'est autre que le latin; *ciliatus* (*cilié*) par esbloï (ébloui), etc. Son style me paroît aussi défectueux au point de vue grammatical. Ainsi, je ne me rappelle pas avoir vu ailleurs l'imparfait de l'indicatif employé pour le présent du subjonctif. (Voir la première phrase du prologue). La ponctuation m'a paru presque exclusivement bornée au point en haut qui remplace tantôt notre point, tantôt nos deux points, tantôt même la virgule. Au reste l'*u* et l'*n* sont assez soigneusement et presque constamment distingués.

Le traducteur nous apprenant qu'il avoit M. de Dampierre pour seigneur, on peut penser qu'il étoit attaché à sa maison peut-être comme chapelain et qu'il a pu être à la fois traducteur et écrivain du livre. Cette traduction est évidemment une œuvre de famille qui n'a jamais été destinée à être reproduite à un grand nombre de copies.

J'ai parlé sommairement plus haut d'un manuscrit provenant de Colbert, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, qui a été cité par Schneider comme pouvant contenir tout l'ouvrage de l'empereur Frédéric II. Ce manuscrit qui portoit chez Colbert le numéro 2,177 et qui porte maintenant à la Bibliothèque le numéro 7,458, contient seulement une traduction du second livre. Il est sur papier : je le crois de la fin du quinzième siècle et plus récent que la traduction qu'il reproduit. Il porte les signatures *P. de Luxembourg*, *Marie de Luxembourg* et *Jac. Aug. Thuani.* J'ai déjà vu la première de ces signatures sur un manuscrit de poésie ancienne à moi appartenant. Elle peut être celle de Pierre II de Luxembourg, comte de Saint-Pol et de Soissons, vicomte de Meaux, mort en 1482 (fils de celui à qui Louis XI fit trancher la tête), *père de Marie de Luxembourg.* Cette dame d'abord comtesse de Romont, puis duchesse de Vendôme en 1487 est aïeule de nos rois. Elle mourut en 1546. Quant à la troisième signature tout le monde sait qu'elle est celle de l'illustre historien bibliophile Jac. Aug. de Thou et ce manuscrit est en effet ainsi indiqué p. 458 du tome II de son catalogue imprimé en 1664. — *Instruction des oiseaux de proye de l'empereur Frédéric II, in-folio.*

Cette traduction peut bien avoir été toujours incomplète du premier livre. Du moins le commencement fait croire à l'intention de dissimuler l'existence du premier livre (1); elle est différente de celle faite pour le seigneur de Dampierre. On peut s'en assurer facilement en les comparant. Voici, pour servir d'exemple, le texte des deux traductions du chapitre dans lequel le roi Mainfroi parle des soins donnés par lui au travail de son père.

Comme nous lisiens et relisiens cest livre souvent pour ce que nous y preissions le fruit de science et	Com nous leussiens et releussiens plusours fois cest livre pour ce que nous preissiens le fruit de la science

(1) Il traduit ainsi : Quoniam in *præcedenti* tractatu dictum est, etc. Pour ce que dit est en *certain* autre livre, etc.

pour ce que nulz vices de l'escripvain n'y demourast à amender, le proheme fenit nous trouvons que nos sires nos pères avoit ordonné premièrement cest chapitre entre les autres chapitres c'est assavoir le chappitre des manières par quoy on a les faucons et entre cest chappitre et le proheme estoient chartres non escriptes et quant nous les trouvasmes nous cuidames que on eust trespassé aucun autre chappitre qui deust estre escript ès chartres. Et tans trespassé après endementiers que nos queriens les coiers pour ce que nous veens qu'ilz avoient mestier d'amender pour le vice des escripvains nous trouvasmes en aucuns chartres ung chapitre entitulé du plumage des faucons ouquel chappitre estoient ensaigniez les différences des faucons par membres et le plumage aussy, nous nous remembrames de la doubtance que nous aviens eu quant nous lisiens cest livre, etc.

et pour ce que par le vice de l'escrivain aucune chose ne fut demeurée à corrigier le proheme feni de cest livre nous trouvasme que nostre sires notre père par ensevant avoit ordonné cest chapitre premièrement entre les autres chapitres, c'est assavoir, etc.

La fauconnerie de l'empereur Frédéric II fut encore traduite en allemand et imprimée en 1756 à Onolsbach in-8°. Mais par le format, il y a lieu de croire que cette traduction a été faite sur l'édition de 1596 et ne peut, par conséquent, nous donner aucun renseignement nouveau.

L'empereur Frédéric II parle au commencement de son livre des écrivains qui ont écrit sur la fauconnerie sans en être suffisamment instruits. Quels peuvent être ces écrivains? On ne connoît guère aujourd'hui d'auteurs de fauconnerie qui lui soient antérieurs, que les traités grecs publiés par Rigault et qui, en supposant même que l'empereur les ait connus

ne sont pas assez développés pour qu'il ait pris la peine d'en parler. Il a pu parler d'un traité que Charles d'Arcussia de Capre, vicomte d'Esparron, possédoit au dix-septième siècle, et dit avoir été composé pour l'empereur Henri VI, père de Frédéric II par son douzième aïeul, Élisée Arcussia, général des galères de l'empereur Frédéric Barberousse. D'Arcussia nous dit (p. 350, lettres de Philoierax à Philofalco, 1627) que cet ouvrage contenoit cent trente-deux avis et que le vingt-septième étoit relatif à la curée donnée à l'oiseau. Ailleurs, il cite la phrase suivante de ce traité.

« Ad bellum ardeole quam veteres greci herodium vo-
« cant, sacrarum (sic) et falcones admirabiles sunt Capre-
« arum (à Caprée) captos. »

Je ne sais si c'est ce même traité dont d'Arcussia cite un chapitre de : *Descriptiones pennarum* et *pinnarum* commençant ainsi : « *Astores habent cleros tres*, falcones unum tantum, etc. (Philoierax, 356) (1).

Le baron Jérôme Pichon,
De la Société des Bibliophiles françois.

(1) D'Arcussia cite encore un passage sur la moelle.

ANALECTA-BIBLION.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme Swetchine, publiée par M. le comte de Falloux, de l'Académie françoise. (1 fort volume in-8°, chez *Aug. Vaton, à Paris.*)

M. le comte de Falloux est incessamment fidèle à la pieuse mission qu'il s'est donnée, et que tout le monde l'auroit prié de se donner : celle de manifester, par la publication de toutes les correspondances, la personnalité complète de sa sainte amie, Mme Swetchine et de ses plus dignes interlocuteurs.

Le P. Lacordaire, par le génie de l'éloquence, par la grandeur de l'âme, par la foi inébranlable, par la place glorieuse qu'il a tenue ainsi dans notre société, méritoit une publication tout individuelle, et, pour ainsi parler, un *duo* dialogué, et sans aucun accompagnement entre lui et Mme Swetchine.

C'est là l'objet de cette dernière publication, dont bien des critiques se sont occupés avant nous, mais de semblables œuvres n'ont point de millésime, elles sont longtemps nouvelles, et les comptes rendus retardataires ne font que prolonger le bruit qui doit se faire autour des grands morts.

Les lettres de Mme Swetchine, dans cette publication, ne sont pas nombreuses, et nous regrettons, avec M. le comte de Falloux, qu'on n'en ait pas retrouvé une plus grande quantité. Toutefois, celles qui restent offrent au lecteur un grand intérêt par les matières dont elles traitent et par leurs qualités caractéristiques. Rien n'est plus touchant et plus

instructif à la fois que les sollicitudes vraiment maternelles qu'on y remarque à chaque page, et qui se traduisent souvent en conseils réservés et salutaires, que le P. Lacordaire acceptoit avec une tendre reconnoissance.

Quant aux lettres du révérend Père lui-même, elles nous paroissent au grand complet. Il y a des personnes qui trouvent qu'on auroit pu en élaguer un certain nombre et faire un choix : tel n'est pas notre avis. Les *correspondances* ne sont pas des œuvres d'art, et d'ailleurs, il n'est pas rare que dans un billet, en apparence assez insignifiant, se trouve quelque trait imprévu qui concourt à la ressemblance parfaite de celui qui l'a écrit. Et certes, rien n'est à dédaigner quand il s'agit d'une personnalité comme celle du P. Lacordaire. Nous savons donc gré à M. le comte de Falloux de nous avoir tout donné, et les lecteurs attentifs penseront de même.

Dans le cours de cette longue correspondance, qui commence en 1833, pour ne finir qu'en 1857 (époque de la mort de Mme Swetchine), le P. Lacordaire est amené, par la force des choses, à prononcer quelques jugements sévères. Mais ces jugements, étrangers à toute prétention personnelle, ne partent que de sa plus intime conviction et de son ardent dévouement pour l'Église. Les noms propres se rencontrent même rarement sous sa plume, comme le fait remarquer M. le comte de Falloux dans son éloquente et si intéressante préface.

« Ce qui achèvera, continue M. le comte de Falloux, de désarmer ceux dont le P. Lacordaire a réprouvé l'esprit, c'est sa vertu. Elle se révèle ici sous des traits incomparables, cette vertu, qui, après l'avoir fait prêtre, le fit Dominicain et suivit encore, pendant tout le cours de sa vie, une marche constamment ascendante. La privation, la mortification, entrèrent tellement dans sa nature, que la sérénité de son humeur croît sensiblement avec sa vocation. Plus son âme devenoit austère, plus elle s'imprégnoit de bienveillance et d'enjouement. »

M. le comte de Falloux a connu le P. Lacordaire comme il a connu Mme de Swetchine, et nous les connoissons d'après ses paroles aussi vraies qu'elles sont belles.

Oui, la foi et le désintéressement sont les deux grands traits de l'âme du P. Lacordaire, comme la chaleur et le mouvement sont ce qui caractérise son éloquence et son style. Il apportoit dans les questions politiques et sociales la même inaltérable sincérité que dans les matières religieuses; mais ce n'étoit pas toujours la même certitude. La faute n'en est pas à lui. Son âme l'entraînoit et le fascinoit, et il ne réfléchissoit pas en toute occasion que, si la religion est *l'absolu*, la politique est le *relatif;* de là ses illusions et les quelques erreurs du P. Lacordaire, lorsqu'il s'est mêlé aux événements et aux hommes, au lieu de les observer et de les éclairer. Il s'est jeté dans l'Assemblée constituante de 1848, avec l'héroïque conviction d'y faire prédominer le bien, et il en retira sa robe blanche.

« Si je m'étois abstenu, dit-it, dans sa lettre du 15 septembre 1848, c'eût été une prudence voisine de l'égoïsme; en me jetant dans le feu, je me suis bien un peu brûlé, mais en acquérant le droit de ne pas devenir tout à fait cendres et de mettre quelques gouttes d'huile sur mes blessures. Car, ajoute-t-il, l'effroi que j'ai fait de la vie politique, me suffira pour un et un jour. »

Donc ses jugements, ses prévisions et ses prédictions dans l'ordre des choses humaines ont plus d'une fois été annulés ou démentis par l'événement; et cela jusqu'à son discours de réception à l'Académie françoise où l'on remarque la manifestation si éloquemment chaleureuse de sa confiance dans les solides institutions des États-Unis d'Amérique, qui alloient, hélas! devenir sitôt la république des *États-désunis*.

Nous ne croyons pas nous tromper en pensant que la vraie place du P. Lacordaire, son champ de bataille ou plutôt de victoire, étoient la chaire et le cloître. Il ne pouvoit que perdre ou se blesser au contact direct des hommes et des événements. Sa conscience y est restée pure

et irréprochable, mais une agitation au moins inutile s'en est suivie, et ses nombreux admirateurs, en le voyant ainsi, ont dû plus d'une fois s'écrier : pauvre grande âme troublée!

C'est à certains troubles violents de *son cher fils en Dieu* que Mme Swetchine répondoit dans son adorable lettre du 24 janvier 1837, où l'on trouve ces lignes ineffaçables :

« Je vois, mon cher enfant, que vous ne me connoissez pas encore telle que je suis; vous pouvez contrister mon cœur en vous engageant dans des voies toujours périlleuses, vous pouvez m'inquiéter par la précipitation et peut-être l'irréflexion de vos premiers mouvements, mais vous ne pouvez ni briser nos liens ni altérer mon amitié; des torts même, des fautes, ne me sépareroient pas de vous.... Je ne puis douter que votre âme si impétueuse, si élevée, si pure et si simple, ne soit l'objet d'une prédilection divine; la Providence peut la soumettre à des épreuves sévères, mais l'abandonner, jamais! Mon bonheur eût été de vous approuver toujours; ma tendresse n'en a pas besoin; et peut-être même les violentes secousses auxquelles vous la soumettez renouvellent-elles avec plus de force ma première adoption. Comme Rachel, j'ai pu quelquefois vous nommer l'enfant de ma douleur, et vous savez que souffrir ne décourage pas les pauvres mères. »

Quelle tendre sévérité! quelle sérieuse douceur! quelle sainte maternité dans les paroles de Mme Swetchine! et comment s'étonner qu'avec un pareil guide, le P. Lacordaire soit de plus en plus entré dans les voies salutaires et se soit amélioré et perfectionné jusqu'au jour suprême, lui, déjà si bon et si grand par sa propre nature!

C'est ce qui ressort merveilleusement de cette correspondance si heureusement mise en ordre par M. le comte de Falloux. Nous connoissions le génie du P. Lacordaire par ses livres et par ses conférences : nous pénétrons avec ses lettres jusqu'au fond de son âme et de son cœur; nous l'admirions, nous l'aimons.

Cette nouvelle correspondance, qui manifeste encore de nouveaux traits de la physionomie de Mme Swetchine, est promise au même succès que les précédentes qu'elle continue avec un intérêt émouvant, parce qu'elle touche aux événements et aux hommes les plus importants de notre époque.

Reste maintenant à faire connoître au public la correspondance de Mme Swetchine avec M. le comte de Falloux lui-même; toutes les plus sympathiques impatiences en attendent l'apparition.

Mme Swetchine écrivait, le 24 août 1844, au P. Lacordaire : « Alfred de Falloux vous aura écrit depuis son retour des Pyrénées. J'ai copié d'une de ses dernières lettres ce passage : « Je viens de recevoir, ce matin même, une lettre du « P. Lacordaire, qui dépasse tous mes vœux en encouragements et en bienveillante affection. Rien ne m'émeut davantage que le son de sa voix et un rayon de son regard, « lors même que je les dispute au milieu de la foule avide « de Notre-Dame; jugez donc de leur puissance sur mon « âme lorsqu'ils s'abaissent directement sur elle. »

L'extrême modestie qui respire dans ces lignes, si profondément senties, si élégamment écrites d'ailleurs, nous inquiéteroit sur la publicité, que nous appelons de tous nos vœux, si nous ne savions que M. le comte de Falloux fait passer la gloire de Mme Swetchine avant sa propre humilité; il ne voudra pas priver le monde du grand bonheur d'applaudir une fois de plus Mme Swetchine, dans le crainte, trop fondée, de partager les applaudissements avec elle.

Émile Deschamps.

Les elzévirs de la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, catalogue bibliographique et raisonné, publié sous les auspices et aux frais du prince *Youssoupow*, et rédigé par M. *Ch.-Fr. Walther*, bibliothécaire de la Bibliothèque impériale.

— Un volume in-16 de 332 pages, imprimé sur papier vélin, à la librairie J. Techener à Paris.

Parmi les trésors inappréciables que renferme la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, il en est peu qui soient plus dignes que la collection des éditions elzéviriennes d'attirer et de fixer l'attention de ceux qui aiment et qui recherchent ces remarquables échantillons de l'art de l'imprimerie au dix-septième siècle. Sans rivale dans le monde bibliophile, elle contient en effet cinq mille vingt volumes (y compris les seize cents doubles vendus ou échangés) dont mille soixante-quinze portent le nom des Elzévir sur le titre, huit cent vingt ont été publiés par les célèbres typographes hollandois sans indication personnelle, et quinze cent vingt sont des annexes aux ouvrages précédents ou des dissertations qui, sans avoir l'élégance des autres éditions sorties des presses des Elzévir, forment cependant un accessoire des plus intéressants et constituent un ensemble des plus précieux d'écrits et de thèses académiques.

Pour donner une idée des curiosités typographiques ainsi réunies, pour la plus grande joie des véritables amateurs et pour l'*esbattement* des elzévirophiles, il nous suffira de prendre quelques titres au hasard, et de citer entre autres : parmi les classiques latins, l'*Ovide* de 1629, le *Quinte-Curce* de 1633, le *Salluste* et le *Tite-Live* de 1634, le *Pline*, le *Térence* et le *César* de 1635, *Erasmi colloquia* et le *Virgile* de 1636, le Velleius Paterculus de 1639, le Sénèque de 1640, le Cicéron complet en dix volumes de 1642, *Erasmi Adagia* et le Claudien de 1650, le Gellius de 1651; parmi les classiques françois et italiens, le Corneille, le Molière, le Charron, le Balzac, le Rabelais, le Tasse, le Boccace, le Régnier de 1652; le *Psaultier latin* de 1653; le *Nouveau-Testament* de 1633, celui de 1659 et toutes les autres éditions, l'*Imitation de Jésus-Christ*, *sans date* (une perle!), de Jean et Daniel Elzévir; le fameux *Pastissier* (inestimable bouquin payé 500 francs dans les ventes), *Saint-*

Didier, la ville et république de Venise, de 1680; le Prudence de 1667, le Willis *Pathologia cerebri* de 1668.... etc. Dans les éditions in-folio, la *Bible de Desmarets*, la *Bible flamande*, le Golius *Lexicon-Arabicum*, les œuvres mathématiques de Doegen et de Freitag, en latin, françois et allemand, celles de Stevin, le *Corpus juris civilis*, in-folio et in-8°, Elmacinus, *Historia Saracenica*, *Caldera de Heredia*, Tribunal Apollini Sacrum, etc.

C'est à M. Walther, bibliothécaire supérieur de la Bibliothèque, que revient l'honneur d'avoir formé cette intéressante collection, et, à part une centaine de volumes rassemblés antérieurement par un de ses collègues, c'est à ses longues investigations que les bibliophiles sont aujourd'hui redevables d'avoir mis ces richesses en lumière.

Bien plus, comme il n'en existoit pas de catalogue complet, M. Walther a pensé qu'il n'auroit pas accompli la tâche qu'il s'étoit imposée tant qu'il n'auroit pas comblé cette regrettable lacune, et, hâtons-nous de le dire, il vient de le faire avec la patience d'un mosaïste et la science d'un bénédictin. Non-seulement le catalogue qu'il a publié ces jours derniers et pour lequel il a trouvé auprès du prince Youssoupow le concours le plus empressé et le plus généreux, renferme la nomenclature exacte des titres de chaque ouvrage, mais il donne encore — et c'est là ce qui en fait à nos yeux le principal mérite — la description raisonnée et analytique des différentes éditions, avec leurs marques particulières, les fleurons, les vignettes, la pagination, l'indication des caractères, etc.

Ce qui lui ajoute surtout un intérêt particulier, ce sont les notes qui accompagnent chaque article, et qui, par le soin scrupuleux avec lequel elles ont été rédigées, forment autant de dissertations spéciales qui épargnent à l'amateur d'inutiles recherches et l'aident à rectifier les erreurs que les bibliographes précédents, comme Bérard, Piéters et autres, avoient pu commettre à leur insu.

Pour arriver à un tel résultat, M. Walther a eu à faire

d'immenses recherches ; ouvrages spéciaux, éditions originales, archives bibliographiques, documents encore inédits, il lui a fallu lire, annoter et compulser tout ce qui a été écrit sur la matière, et c'est ainsi seulement qu'il a pu parvenir à discerner la vérité de l'erreur accréditée, et à donner à son long et pénible travail cette forme substantielle et cette précision qui sont les conditions essentielles d'une publication de cette nature.

Maintenant, grâce à lui, la collection elzévirienne de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg n'a plus de secrets pour personne, même pour les profanes. Son catalogue est un ornement nouveau ajouté au monument que l'admiration des bibliophiles a élevé à l'œuvre des Elzévirs, et il a dorénavant sa place marquée sur la table de tous ceux qui ont voué un culte à ces splendides produits de la typographie, qui, comme toutes les manifestations du beau, ne font en vieillissant qu'augmenter de valeur et de prix.

H. DE TRANCHÈRE.

Saint-Pétersbourg, mai 1864.

L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle d'après un manuscrit de 1440, par l'abbé Delaunay, curé de Saint-Étienne-du-Mont. *Paris*, *Curmer*, 2 vol. petit in-12, tome Ier, XXIV et 326 pages; tome IIe, 251 pages (prix, 20 fr.).

Il ne se passe guère d'année qui ne voie paroître quelque nouvelle traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Celle que nous voulons recommander en ce moment au public religieux et au public lettré est l'ouvrage de M. l'abbé Delaunay, curé de Saint-Étienne-du-Mont. Elle a paru chez l'un des plus soigneux et des plus élégants de nos éditeurs, M. Curmer. C'est assez dire qu'au point de vue bibliographique, déjà elle mérite une place dans toutes les bibliothèques de choix. M. Curmer n'a rien épargné pour en faire un

livre qui flatte l'œil : joli format, papier excellent, caractères nets et agréables, gravures inspirées par le sujet. Il faudra seulement, si c'est possible, faire relier les deux volumes en un seul. Je ne sais pas trop pourquoi, mais l'*Imitation de Jésus-Christ* en deux volumes a quelque chose qui me choque. C'est peut-être parce que je ne l'ai jamais vue qu'en un seul volume. Je veux la tenir tout entière dans ma main, la mettre dans ma poche, l'emporter avec moi. L'ouvrage n'est pas long, et il y a trop d'unité pour qu'on le divise.

L'objection n'est pas grave, comme on le voit, et je n'en ai vraiment pas d'autre à faire contre ce charmant livre, exécuté avec un bon goût qui n'est plus de notre temps. L'essentiel, d'ailleurs, c'est que la traduction est excellente; du moins est-ce le jugement que je ne crains pas d'en porter après une consciencieuse lecture. Rien ne paroît si simple, au premier coup d'œil, que de traduire l'*Imitation de Jésus-Christ*; il semble qu'un écolier de sixième y réussiroit. L'auteur, quel qu'il soit, de cet admirable livre, ne recherche pas les finesses du langage. Son cœur est trop plein pour que les mots lui manquent et qu'il ait besoin de courir après l'expression vive et vraie. Il n'a que l'éloquence de l'âme ; il est vrai que c'est la bonne et la seule qui rencontre, sans y penser, ce que l'art ne trouve pas toujours en le cherchant, la seule qui touche, qui persuade, qui aille au delà du succès littéraire et qui fasse d'un livre une action perpétuelle exercée sur les hommes de tous les pays et de tous les temps. La difficulté pour bien traduire l'*Imitation de Jésus-Christ* consiste donc tout simplement en ceci : c'est qu'il faudroit penser, sentir comme l'auteur, avoir son âme, en un mot, pour parler et pour écrire comme lui. En approche qui peut! M. l'abbé Delaunay, si je lui accorde qu'il n'est pas resté trop loin de son modèle, et je le lui accorde de très-bon cœur, par conviction et non par complaisance, ne me demandera pas, j'en suis sûr, un autre éloge.

Voici, il est vrai, la contre-partie de ce que je viens de dire sur la difficulté de bien traduire un livre comme celui

de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Si toutes les traductions sont plus ou moins défectueuses, elles sont toutes lisibles pour peu qu'elles conservent quelque chose du caractère de l'original, celle-ci la naïveté et une sorte de grâce secrète, l'onction, la douceur; celle-là l'énergie, la profondeur du sentiment, cette élévation qui ravit l'âme dans les espaces mystiques et l'amène humble et pénitente jusqu'aux pieds de Jésus-Christ. Le traducteur, selon son goût, peut incliner vers la simplicité ou vers la force; il trouvera place, s'il le veut, pour l'esprit même et pour l'élégance. Tant cet admirable livre se soutient par lui-même! tant il vient de ces profondeurs de l'âme où tout se réunit, idées, sentiments, réflexion, spontanéité, où nos facultés se confondent et s'abîment, pour ainsi dire, sous la main de Dieu, dans l'unique contemplation du bien et du beau! De traductions parfaites de l'*Imitation de Jésus-Christ*, il n'y en aura peut-être jamais : je n'en ai pas lu une seule qui m'ait semblé tout à fait mauvaise. L'original perce toujours; il est indestructible. Aussi est-ce un livre qu'on ne sauroit trop traduire. Toutes les traductions ont leur vogue. Elles sont toutes bonnes par quelque côté. Si peu qu'il reste de l'*Imitation de Jésus-Christ*, c'est encore beaucoup. On ne se décourage pas de traduire après tant de traductions, et on a raison!

M. l'abbé Delaunay, sans trop s'écarter de la simplicité de son modèle, ce qui seroit la plus grave des fautes, penche cependant, si je ne me trompe, vers l'élégance, une élégance naturelle et de bon goût. Son style est pur, agréable, correct; sa phrase est claire, facile, bien tournée. Point d'embarras, point de gêne. Le sens de l'auteur est fidèlement rendu. C'est un peu plus littéraire peut-être que l'original : critique bien légère, et qui se change en éloge quand il s'agit de la préface de M. l'abbé Delaunay. Cette préface est vraiment parfaite; elle est écrite avec beaucoup d'esprit, de finesse, de goût et, ce qui vaut mieux encore, avec une passion sincère pour l'*Imitation de Jésus-Christ*. On regrette seulement qu'elle soit trop courte; ce n'est guère là ce que l'on éprouve

d'ordinaire en lisant une préface. M. l'abbé Delaunay touche à la question de savoir quel est l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*; il se prononce pour Gerson par des raisons si bien exposées, si vraisemblables, si patriotiques, qu'en vérité il m'auroit convaincu, ou peu s'en faut, si je n'aimois mieux croire que Dieu fera la grâce à l'humble auteur de rester toujours inconnu: quelle meilleure et plus sûre canonisation que celle-là?

L'*Imitation de Jésus-Christ*, pour résumer en un mot ce que j'en pense, est le chef-d'œuvre de la pensée religieuse. C'est à la fois le plus éloquent et le plus profond de tous les livres. La science que l'auteur y expose et qu'il analyse avec une délicatesse infinie est la première et la plus noble des sciences, celle de l'âme dans ses rapports avec Dieu, science aussi certaine que les autres puisqu'elle a ses racines dans notre nature même. Que l'on croie ou que l'on ne croie pas, on ne peut pas nier l'existence du sentiment religieux et ses développements qui nous ouvrent le vaste champ de l'idéal. Ne fût-ce que comme étude de l'âme dans ses aspirations les plus élevées, l'*Imitation de Jésus-Christ* seroit donc encore le livre qu'il faudroit lire, savoir par cœur. Quelle science nous intéresse plus, que la science de nous-mêmes, et qu'avons-nous de meilleur que cette partie de notre âme qui communique avec l'immuable, avec l'éternel? Qui ne sauroit pas cette science-là, quand il sauroit toutes les autres ne sauroit pas grand'chose. S. DE SACY.

Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, par M. Le Roi. *Paris*, *Plon*, 1864.

La reine Marie Leckzinska, par Mme la comtesse D'., née de Ségur. *Paris*, *Didier*, 1864.

On n'accusera pas notre époque de négliger la vérité dans l'histoire. Elle en pousse la recherche jusqu'à l'enfantillage

ou l'indiscrétion. C'est dépasser le but. Jadis l'histoire se faisoit par grandes masses où se perdent les détails. On ne voyoit que l'ensemble ; l'homme disparoissoit. C'est un tort, et je n'aime ni Vertot, ni Le Beau, ni Anquetil. La réaction contre ce système a conduit à une autre exagération. Aujourd'hui l'on ne regarde plus les hommes et les faits qu'au microscope. D'effet général, de lien, de moralité, il n'en est plus question. On ne cherche que des détails. S'il faut opter entre les deux méthodes, je préfère la première. Ce n'est pas que je blâme la seconde : toutes les méthodes sont bonnes quand elles sont bien appliquées ; ce que je blâme, c'est l'excès. Je comprends que certains personnages s'éclairent d'une plus vive lumière par la révélation de tel fait privé. Mais je voudrois que l'on usât de cette resource avec mesure et dans de certains cas, et qu'on ne l'appliquât pas au premier venu et pour tous les faits indistinctement. L'analyse poussée à ce degré ressemble fort à de la dissection. Je défie la personnalité la plus robuste, le caractère le mieux trempé d'y résister. Avec un pareil système, il n'y a plus de grands hommes. Pourquoi n'est-il pas établi qu'en histoire comme en politique, la vie privée doit être murée? Pourquoi mettre la postérité dans des confidences dont se sont passés les contemporains?

Ces observations s'adressent au genre, à la tendance, et n'empêchent pas de fort bons esprits de faire d'excellentes découvertes, d'apporter de précieux documents pour une révision générale de l'histoire. Seulement, quand le moment sera venu, j'avoue que si j'en étois chargé, je serais bien embarrassé de choisir.

Un bibliothécaire érudit et fouilleur comme ils le sont tous — on reconstitueroit un couvent de bénédictins avec les bibliothécaires de province, — M. A. Le Roi, conservateur de la bibliothèque de Versailles, s'est naturellement occupé des trois principaux souverains qui ont habité le château : Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. En parcourant les archives confiées à sa garde, il a trouvé nombre de pièces

inédites et de particularités sur leur vie; et en a composé un bon et beau volume édité chez Plon. Les notices qui forment ce volume ont trait à *la Journée des Dupes*, à *la naissance du duc de Bourgogne*, à *l'opération que subit Louis XIV en* 1686, à *la mort de Louis XIV*, *à la mort de Louvois*, à *l'appartement de Mme de Maintenon à Versailles*, à *la machine de Marly*, aux *dépenses de Mme de Pompadour*, au *Parc aux Cerfs* et à *Mme Du Barry*.

Le volume s'ouvre par les articles consacrés à *la Journée des Dupes*, à *l'appartement de Mme de Maintenon* et à *la mort de Louvois*. M. Le Roi nous explique comment, dans la soirée du 11 novembre 1630, le cardinal de Richelieu put, en pénétrant chez Louis XIII par un escalier dérobé qui existe encore, voir le roi en particulier, plaider devant lui sa cause sans contradicteurs, et regagner tout le terrain qu'il avoit perdu le matin au Luxembourg. L'insistance de M. Le Roi sur le rôle de cet escalier dérobé ne produit-elle pas un effet diamétralement opposé à celui qu'il cherchoit? N'a-t-il pas craint d'éveiller des doutes dans l'esprit des lecteurs? Ne les a-t-il pas disposés à croire que les événements de ce monde ont des mobiles plus sérieux que des escaliers dérobés, et que la *Journée des Dupes* étoit terminée, non pas en revenant de Versailles, mais en quittant le Luxembourg? En un mot, n'est-ce pas sur l'ordre exprès du roi que Richelieu le suivit à Versailles? Charles Bernard l'affirme. Le roi n'assigna-t-il pas pour logement au cardinal de Richelieu l'appartement du comte de Soissons, précisément à cause de l'existence de cet escalier qui permettoit à tous deux de préparer loin des regards importuns les décrets du lendemain? Mais alors, je le répète, la journée des Dupes auroit été terminée dès le Luxembourg; et le château de Versailles auroit été témoin, non pas du nœud, mais du dénouement de l'intrigue. Si c'est ce qu'a voulu démontrer M. Le Roi, tout est pour le mieux.

Le conservateur du musée de Versailles, M. Eudore Soulié, avoit précisé avec son exactitude habituelle l'emplacement de

l'appartement de Mme de Maintenon. Il étoit situé au premier étage, au second angle gauche de l'aile qui fait saillie sur la cour Royale Installé différemment lors de l'organisation du musée de Versailles, il porte dans le Catalogue de 1860 les numéros 141 et 142, et contient les batailles de la République. Lorsque l'on s'est bien rendu compte des lieux, l'on peut, Saint-Simon et Dangeau à la main, replacer par la pensée les fauteuils du roi et de Mme de Maintenon de chaque côté de la cheminée, maintenant disparue pour faire place à des peintures qui ne la valent certainement pas.

Quant à *la mort de Louvois*, je regrette le temps consacré par M. Le Roi à disculper Louis XIV d'avoir fait empoisonner son ministre de la guerre. Jadis, quand il y avoit des intéressés ou des ennemis pour y croire, de pareils bruits ont pu être des infamies; mais, de nos jours, quel est l'homme un peu sensé qui y prête attention? La postérité les a depuis longtemps relégués au rang de simples niaiseries. Il faut bien juger les autres d'après soi. J'avoue que si j'étois Louis XIV et que je m'occupasse encore des choses de ce monde, je serois médiocrement flatté que l'on usât du papier et de l'encre à me défendre d'une pareille imputation. Louis XIV n'a pas à se reprocher un crime aussi inutile, et, qu'on me passe le mot, aussi bête. Plût à Dieu que l'on pût en dire autant de ses attentats contre le bon sens, la morale et le droit de gens!

Auroit il plus à se louer de l'article qui raconte l'opération de la fistule qui lui fut faite le 18 novembre 1686? Il est permis d'en douter. Je me souviens encore que vers 1835, un romancier, très en renom alors, M. Eugène Sue, s'étoit fait une spécialité de son antipathie contre Louis XIV. Quels étaient les griefs de M. Eugène Sue? il ne s'est pas donné la peine d'en faire part. Toujours est-il qu'il poursuivoit le roi de railleries où le bon goût et l'esprit n'avoient guère plus de part que la justice, qu'il recherchoit avec un soin particulier les occasions de le dénigrer et de le montrer sous un aspect ridicule. Eh bien! s'imagine-t-on ce que fût devenu

entre ses mains un document comme celui-ci? ses plaisanteries en voyant Louis XIV couché sur le ventre et présentant la partie malade à son chirurgien, Félix de Tassy; ses éclats de rire à propos des quatre apothicaires et du garçon de Félix, Leraye, tenant assujetties les jambes du roi? Et quelle matière à péroraison économique que ces lignes de M. Le Roi : « Louis XIV venoit d'être débarrassé d'une grande infirmité, grâce à l'habileté de son chirurgien. Mais si le service étoit grand, la récompense fut royale. Félix reçut cinquante mille écus et la terre des *Moulineaux*, estimée à la même somme; d'Aquin, le premier médecin, cent mille livres; Fagon, quatre-vingt mille livres; les quatre apothicaires, chacun douze mille livres; et Leraye, l'élève de Félix, quatre cents pistoles; le tout formant un total de cinq cent soixante-douze mille livres, qui, comparé à la valeur actuelle de l'argent, représente presque un million. » M. Eugène Sue auroit eu tort, mais ce n'est pas une raison pour absoudre complétement M. Le Roi. Étoit-il bien opportun de surprendre cette grande figure de Louis XIV en flagrant délit d'infirmité vulgaire et quasi-grotesque? Mais après tout, pourroit me répondre M. Le Roi, c'étoit un homme. Eh! qui en doute! Mais derrière l'homme n'y a-t-il pas le grand personnage historique, l'illustre souverain à la majesté duquel on ne touche pas impunément. Pouvez-vous isoler l'homme du personnage, et voyez-vous d'ici le nombre d'esprits faux pour lesquels désormais le monarque dont Massillon a fait l'oraison funèbre, celui qui reprit contre l'Espagne et faillit faire triompher le système de domination universelle que Philippe II avoit vainement tenté contre la France, pour lesquels ce monarque, dis-je, ne sera plus qu'un malheureux attaqué de la fistule? M. Le Roi, je n'en doute pas, déploreroit ce résultat.

Il le regretteroit d'autant plus que dans l'article sur *la mort de Louis XIV*, il a prouvé combien il étoit juste appréciateur de cette majesté, combien il avoit à cœur de conserver intact et dans sa simplicité première tout ce qui y

touche. Cette mort est connue dans ses détails les plus circonstanciés. Tout dernièrement encore l'heureux éditeur des mémoires de Dangeau, M. Eudore Soulié, retrouvoit quelques pages inconnues où, à force d'émotion, le vieux serviteur du roi s'élève à la hauteur de Saint-Simon et de Bossuet. Je ne crois pas qu'il soit possible de déployer plus de courage sans ostentation, plus de fermeté chrétienne devant ce terrible moment. L'on peut adresser bien des reproches au règne de Louis XIV ; mais on est disposé à excuser ses fautes, ses crimes même, en faveur de la grandeur d'âme, dont il a fait preuve à ses derniers instants. On connoît les belles paroles qu'il adressa avant de fermer les yeux à son arrière-petit-fils Louis XV. Saint-Simon, Bruzen de la Martinière, Reboulet, le père Daniel, Voltaire les rapportent; mais les rapportent avec des différences provenant de leurs passions, de leurs systèmes ou de leur légèreté. Saint-Simon notamment et Voltaire qui critiquoient les dépenses de Louis XIV et qui tenoient, par le repentir du prince et par l'expression qu'il en auroit manifesté avant de mourir, à montrer combien leurs critiques étoient fondées, glissent subrepticement dans cette suprême allocution la phrase suivante : « Ne m'imitez pas en cela, *non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites.* » Or, cette phrase, Louis XIV ne l'a pas prononcée. Peut-être a-t-il eu tort, mais enfin il ne l'a pas prononcée; et les moindres paroles d'un souverain tel que Louis XIV, au moment de paroître devant Dieu, ont assez d'importance pour qu'on leur conserve leur version première. Les voici telles que M. Le Roi les a retrouvées dans le manuscrit original du secrétaire qui notoit dans la chambre même tout ce que disoit le roi : « Mon cher enfant, vous allez être le plus grand roy du monde. N'oubliez jamais les obligations que vous avez à Dieu. Ne m'imitez pas dans les guerres, taschez de maintenir tousjours la paix avec vos voisins, de soulager vostre peuple autant que vous pourrez, ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire par les nécessitez de l'Estat. Suivez tous-

jours les bons conseils, et songez bien que c'est à Dieu à qui vous devez tout ce que vous estes. Je vous donne le père Letellier pour confesseur, suivez ses advis et ressouvenez-vous tousjours les obligations que vous avez à madame de Ventadour. »

Avec Louis XV on entre dans un monde bien différent. Sous Louis XIV les plaisirs et la grandeur marchoient de pair. Le vice ne rendoit peut-être à la vertu que l'hommage de l'hypocrisie; mais enfin il le lui rendoit. Il n'en est pas de même sous son successeur. On ne songe qu'au plaisir. Le parc aux Cerfs, Mme de Pompadour, Mme Du Barry sont les grandes dépenses de Louis XV. M. Le Roi nous en donne la carte à payer. Il a retrouvé l'état des dépenses de Mme de Pompadour pendant les dix-neuf années de sa faveur : du 9 septembre 1745 au 15 avril 1764. Le total se monte à 37 millions; soit à peu près 1,947,000 par an, ou, au taux d'aujourd'hui, au moins 5,850,000. Ce n'est pas précisément pour rien. Cependant il faut tout dire, le bien comme le mal. Cet argent n'étoit pas exclusivement dépensé à satisfaire la vanité, le désordre ou la fantaisie. La bienfaisance y avoit sa part. Je ne crois pas être taxé d'exagération en affirmant que sur cette somme, la moitié au moins étoit consacrée à des œuvres de charité, au soulagement des pauvres et des infirmes. Mme de Pompadour avoit les instincts et les prétentions de la bourgeoisie à laquelle elle tenoit par tant de racines; elle étoit bas-bleu et littéraire, un affreux défaut pour une femme; et si elle fût restée Mme Lenormand-d'Étioles, elle eût certainement tenu un bureau d'esprit comme Mme Geoffrin ou Mme Du Deffand. Je lui pardonne tous ses défauts : elle étoit charitable.

Mme Du Barry n'étoit pas faite pour relever le niveau. Mme de Pompadour n'avait certes pas l'esprit bien élevé; mais elle avoit des prétentions. Elle a pu en réaliser quelques-unes qui subsistent encore. C'est à elle que l'on doit l'École Militaire et la manufacture de Sèvres; et, pour ma part, je n'oublierai jamais que son frère, M. de Marigny,

qui a rendu de si grands services aux arts comme intendant des bâtiments, n'étoit que son premier ministre. Il n'est rien resté de Mme Du Barry; le chapitre que lui consacre M. Le Roi le démontre péremptoirement. Il suit Jeanne Bécu (le véritable nom de Mme Du Barry; sa mère n'ayant épousé Gomard de Vaubernier qu'après sa naissance) depuis sa naissance jusqu'au jour où elle monta sur l'échafaud, expiant par une mort honteuse des fautes politiques dont elle étoit innocente. Dans les comptes de dépenses de la pauvre comtesse, dans ses inventaires, dans le relevé de ses dettes, il n'est question que de marchandes de modes, de couturières, de bijoutiers, de parfumeurs, de tapissiers; de ces mille et une futilités qui constituent la vie d'une jolie femme qui n'a pas su être autre chose. Mme Du Barry est le type de la courtisane: gaie, bonne fille, évaporée, gâcheuse, occupée uniquement du soin de sa parure, ne songeant qu'à se distraire, poussant la prodigalité jusqu'au désordre, incapable de réflexion ou d'application, n'aimant à s'entourer que de chiffons et de brimborions: tête vide sur un corps de nymphe. C'est bien peu de chose! Et cependant il reste de cette femme, je ne sais quelle impression aimable, presque attrayante que ne donne pas Mme de Pompadour. C'est, si je ne me trompe, que l'une étoit naturelle et que l'autre ne l'étoit pas. Mme Du Barry s'est contentée d'être la maîtresse du roi. Elle n'a fait ni défait des ministres, elle n'a ni inspiré des alliances, ni décidé des guerres, elle n'a pas flatté des encyclopédistes et nourri des philosophes; elle n'a jamais prétendu à un rôle politique; et je ne vois pas que sous son règne les choses qui n'alloient guère bien du temps de Mme de Pompadour, aient été beaucoup plus mal. Si j'y étois forcé, peut-être aimerois-je mieux écrire la vie de Mme de Pompadour, mais bien certainement j'eusse préféré connoître Mme Du Barry.

Lorsque Mme de Pompadour mourut, l'ecclésiastique chargé de son oraison funèbre étoit dans une position difficile. Louer les vertus d'une femme qui n'avoit dû sa réputa-

tion et son éclat qu'à un adultère de vingt ans; c'étoit impossible. Il s'en tira en homme d'esprit. Il commença son discours par les paroles sacramentelles: « Nous avons à pleurer aujourd'hui la mort de très-haute et très-puissante dame Jeanne-Antoinette, marquise de Pompadour, dame du palais de la reine. » Puis, profitant de cette transition, il consacra le reste de son oraison à faire le panégyrique de la reine. C'étoit bien spirituel pour être très-chrétien; mais c'étoit de bonne guerre et la chaire évangélique autorise bien des choses. Marie Leckzinska est en effet la contre-partie des favorites de Louis XV. Au milieu de ce règne uniquement consacré aux plaisirs, et à quels plaisirs! cette douce et placide figure rétablit un peu l'équilibre et rappelle au sentiment du devoir. Retirée au fond de ses appartements, partageant sa vie entre l'éducation de ses enfants, des travaux de femme, l'inoffensive manie de la peinture, et son intimité avec les de Luynes, elle fait le plus étrange contraste avec ce qui se passe autour d'elle. Ses portraits ne la représentent pas jolie, mais agréable et spirituelle. Tous vous attirent par cet aspect honnête et reposé qui caractérise les compositions de Chardin. Marie Leckzinska personnifie les vertus fermes et simples de la bourgeoisie dont Mme de Pompadour représente les prétentions. Lorsque le duc de Bourbon, dans un intérêt politique que je n'ai jamais bien compris, la choisit parmi *les dix-huit princesses de l'Europe en état d'être mariées avec le roi*, je doute qu'il lui ait rendu un bien grand service. En tout cas, s'il l'a fait, le livre de Mme D'.... nous prouve qu'il le lui a fait payer cher. Au milieu des splendeurs de Versailles, la pauvre femme dut regretter souvent la vie retirée qu'elle menoit auprès de son père dans cette ennuyeuse ville de Wissembourg. Marie Leckzinska avoit-elle les qualités d'une reine? Il est permis d'en douter; mais grâce aux étranges rivales que lui donna son époux, ses humbles mérites deviennent des vertus positives et des mieux caractérisées. Au reste, en n'en parlant que fort peu, l'histoire a fait d'elle le plus flatteur éloge que puisse mériter une honnête femme.

Les teintes adoucies et discrètes de cette physionomie ne pouvoient être convenablement rendues que par la main délicate d'une femme. Mme la comtesse D'..., née de Ségur, y a complétement réussi. En donnant à son livre les dimensions restreintes d'une étude historique, elle a fait preuve de ce tact, de cette mesure qui sont l'apanage de son sexe. D'une famille où le goût des lettres est une tradition, et l'art d'écrire un héritage, Mme D'.... s'est montrée à la hauteur de ce passé. Entre ses mains, l'héritage devient un majorat inaliénable. La figure de Marie Leckzinska étoit sympathique; Mme D'.... en a fait une figure intéressante.

Comte L. Clément de Ris.

Études historiques pour la défense de l'Église, par Léon Gautier. *Paris*, 1864, in-12 de 278 pages.

Choix de prières d'après les manuscrits du neuvième au dix-septième siècle, par le même. Deuxième édition. *Paris*, 1864, in-32 de X-624 pages.

M. Léon Gautier, ancien élève de l'École des Chartes, s'est fait connoître depuis quelques années par diverses publications dans lesquelles il consacre à la défense du catholicisme une conviction ardente, une érudition solide et un talent plein de vigueur. Le principal but de ses écrits est de ramener à la foi, par la science de l'histoire, et cette louable pensée a inspiré chacune des pages du recueil qu'il intitule : *Études historiques pour la défense de l'Église.*

Le volume s'ouvre par une *Définition catholique de l'histoire*, qui est comme le point de départ et le résumé des doctrines historiques de l'auteur. M. Léon Gautier définit l'histoire : « Le récit des efforts de Dieu pour conduire l'homme à l'éternelle béatitude. » Il expose le plan d'une histoire universelle qui, à son point de vue, reste à faire après celle de Bossuet, « parce que depuis Bossuet, la science

catholique a marché à grands pas. » Il voudroit diviser cette nouvelle histoire universelle en trois parties : la première traiteroit « des destinées de la vie révélée sur la terre; » la seconde, « des destinées de la rédemption » chez tous les peuples, même païens. La troisième partie offriroit, en appendice « un tableau chronologique de l'histoire de la vérité et de l'expiation sur la terre. » Là, « on énuméreroit rapidement les principaux faits de chaque histoire nationale, particulièrement les faits militaires, et on montreroit quels heureux résultats chaque guerre, chaque révolution, chaque malheur public a pu avoir, directement ou indirectement, non-seulement pour l'accroissement de la vérité, mais aussi pour le développement de l'expiation, qui est l'introduction nécessaire à la béatitude. » On sent combien un pareil plan se prêteroit à l'esprit de système et aux conjectures hasardées; aussi sommes-nous loin de l'approuver sans réserves, tout en rendant justice au savoir de l'auteur, à l'originalité ingénieuse de ses vues, au sentiment profondément chrétien qui l'anime. Après la définition catholique de l'histoire, on trouve dans ce recueil une *Histoire de la charité dans l'église*, ou plutôt une esquisse de ce que devroit être, selon M. Gautier, un ouvrage complet sur ce sujet important. C'est une étude très-bien faite et pleine de recherches, principalement appuyée sur les travaux récents de MM. A. Tollemer (*Des origines de la charité catholique*), Léopold Delisle (*Fragments d'une histoire de Gonesse*) et J. Desnoyers (*Rapport sur les établissements charitables de Limoux*). Vient ensuite une *Histoire de la littérature catholique*, sorte de programme de ce que pourroit être un cours d'histoire littéraire conçu au point de vue catholique et qui occuperoit dans l'enseignement secondaire « la place mal à propos usurpée par les futilités de la rhétorique ou les mensonges de la mythologie. » M. Gautier entend ici le mot catholique dans une acception très-large. Il considère comme appartenant « à l'âme de l'Église tous les poëtes, tous les philosophes, tous les historiens de l'antiquité ou des temps

modernes qui, en dehors de l'influence et de l'enseignement directs de l'Église, ont connu les vérités naturelles et traditionnelles, les ont aimées, les ont traduites dans leurs œuvres. » On trouvera dans ce travail, à côté d'appréciations contestables, beaucoup de vues excellentes qui pourroient être mises à profit.

L'étude suivante a pour titre : *Comment faut-il juger le moyen âge ?* Cet écrit, publié pour la première fois en 1861 et reproduit ici sans changements, est un éloge plein d'enthousiasme et de passion (l'auteur ne s'en défend pas) d'une époque longtemps méconnue, mais qui, réhabilitée depuis quarante ans par tant de savants travaux, devroit être défendue, aujourd'hui, avec plus de calme et de modération. Nous trouvons plus loin une intéressante étude sur les corporations ouvrières. En examinant « ce que l'Église a fait pour l'ouvrier, » M. Gautier s'attache à montrer que les anciennes corporations instituées sous l'inspiration du christianisme, ont été pour la classe des artisans, une solide garantie de prospérité, et il est d'avis qu'il y auroit plus d'un utile emprunt à faire à la vieille organisation des corps de métiers, tout en corrigeant les abus qui s'y étoient introduits. A ce travail recommandable succède une courte notice, dans laquelle l'auteur, à propos du recueil des *Anciens poëtes de la France*, se fait, après beaucoup d'autres il est vrai, mais avec l'énergie qui lui est habituelle, le défenseur de notre littérature nationale, et donne des extraits bien choisis de la *Chanson d'Alescamps* et de la *Chanson de Roncevaux*. Ce sujet sera traité avec plus de développement par M. Gautier dans un ouvrage qu'il doit publier sur les *Épopées françoises*. Pour ne rien omettre de ce que contiennent ces étu les historiques, nous signalerons encore les quatre pages qui terminent le volume. L'*Histoire d'une gran le ingratitude* est une vigoureuse et spirituelle protestation contre les contempteurs des siècles chrétiens qui ont précédé la Renaissance.

Les sentiments religieux qui dominent partout dans cet

ouvrage sont on ne peut plus dignes de sympathie, et nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts tentés par l'auteur pour la propagation d'idées et de principes qui sont, en grande partie, les nôtres. Mais il nous semble que, dans quelques-unes de ces intéressantes études, M. Gautier n'a pas toujours su se défendre contre les séductions du paradoxe, et qu'en général ses opinions seraient plus facilement acceptées si elles étoient exposées avec plus de mesure.

Des éloges sans restriction nous paroissent dus à l'excellent *Choix de prières*, dont le même écrivain vient de publier la seconde édition. Les manuscrits liturgiques du moyen âge, surtout ces précieux livres d'heures qui font l'ornement des grandes bibliothèques publiques et du cabinet des amateurs, renferment des trésors de piété, parfois même des perles littéraires, qui méritoient d'être tirées de l'oubli. M. Léon Gautier a eu l'heureuse idée de recueillir les plus remarquables de ces monuments de la foi et de la science théologique de nos pères, et de les rendre accessibles à tous par une traduction aussi élégante que fidèle, qu'il nous présente dans un charmant volume in-32, d'une très-bonne exécution typographique. Le livre se divise en quatre parties : la *journée*, la *semaine*, l'*année* et la *vie chrétienne*. Il y a là, pour tous les besoins spirituels du fidèle, des prières spéciales, plus riches de pensées que de mots, et dont la simplicité grave, souvent même la sévère beauté contrastent d'une manière frappante avec la fadeur et l'insignifiance de ce qui remplit aujourd'hui un trop grand nombre de nos livres de pieté.

J. de G.

NÉCROLOGIE.

M. FOSSÉ DARCOSSE.

Le 4 mai dernier, la magistrature, les lettres et la bonne compagnie ont perdu M. Fossé Darcosse, conseiller-référendaire honoraire à la Cour des comptes, et, par ses lumières comme par son âge, le doyen des bibliophiles contemporains.

Plus d'une fois les enchères publiques ont constaté le goût et le savoir qui présidoient aux collections de M. Fossé Darcosse, notamment en 1840, lors de la vente de sa première bibliothèque (1), et en 1861, quand il se décida à se défaire de ses autographes.

Comme celle de tous les savants modestes qui ne demandent à l'étude que des plaisirs, la vie de M. Fossé Darcosse a été simple et calme. L'histoire seule de ses collections offriroit au public quelque intérêt; cette histoire, il l'écrivoit lui-même dans les notes substantielles et ingénieuses dont il enrichissoit ses catalogues, et pour lesquelles son étonnante mémoire lui fournissoit mille renseignements, mille rapprochements inattendus. Sous ce rapport de la recherche et de l'érudition, M. Fossé Darcosse mérite une estime particulière; nul mieux que lui n'a su allier l'érudition au bon goût : il a été l'un des amateurs les plus instruits, les plus lettrés et les plus studieux de notre époque.

A ces rares qualités de son esprit, M. Fossé Darcosse joignoit celle du caractère le plus aimable et le plus cordial. Homme d'honneur dans toute la force du terme, il avoit cette bienveillance et cette aménité qui, chez un vieillard, conquièrent du même coup le respect et l'affection.

(1) Catalogue d'un choix de livres très-bien conditionnés, la plupart ornés de portraits, vignettes, lettres autographes, et presque tous reliés par Bauzonnet, provenant de la bibliothèque de M. F. D. — Vente du undi 20 avril 1840 et jours suivants. — Silvestre, libraire.

La ville de Versailles, où il étoit allé prendre sa retraite il y a plus de vingt ans, s'est associée avec empressement au deuil de sa famille. Une foule d'hommes distingués dans la magistrature, dans les lettres et dans la haute administration, a fait cortége au digne magistrat, à l'homme de bien, au concitoyen regrettable et honoré.

Au cimetière, M. Charles Asselineau, parent du défunt, a prononcé les paroles suivantes, écoutées avec un recueillement plein de sympathie pour la mémoire de celui qu'elles célébroient :

Messieurs,

« Il ne faut pas que cet exemple soit perdu. Ne craignez pas que ma piété pour celui que nous regretterons désormais m'entraîne à exagérer ses mérites. Je ne veux faire ni un discours ni une oraison funèbre; mais il me semble que quand une telle vie s'éteint, une vie toute au devoir et qui ne s'est jamais démentie pendant une carrière de près de quatre-vingt-quatre ans, il convient, pour l'honneur de la vertu humaine et pour l'enseignement de ceux qui restent, que le souvenir en soit consacré.

« Vous tous qui êtes rassemblés ici, parents, amis, vous savez ce qu'a été la vie de M. Fossé Darcosse. Comme magistrat, il a laissé la trace la plus honorable à la Cour des Comptes; parmi les siens, il étoit le modèle des pères, des maris, et ceux qui ont eu le bonheur de l'avoir pour ami ont éprouvé sa fidélité et la sagesse de ses conseils. Il avoit pour l'intérêt public cette chaleur de cœur, ce zèle qui commencent à se perdre, et qui faisoient ce qu'on appeloit autrefois le bon citoyen. Et enfin, pourquoi éviterois-je de parler ici de ses goûts si élevés, de son amour intelligent des belles et bonnes choses, des bons et beaux livres, de toutes les belles œuvres de l'esprit et de la main?

« Quelqu'un a dit que *si l'on honore les hommes pour leurs vertus, c'est par leurs goûts qu'on les juge.* A qui cette observation s'appliqueroit-elle mieux qu'à celui que nous per-

dons? L'emploi qu'il a fait de ses loisirs témoigne autant de la pureté de son âme que de la délicatesse de son esprit. Il relevoit, par une érudition de bon aloi et par la générosité de son zèle, ce qu'il y a toujours d'un peu trop personnel dans une fantaisie. Quelle connoissance parfaite il avoit de ces mille détails de l'histoire et de l'art qui constituent la science du curieux! Que de leçons précieuses! quelle abondance de renseignements dans sa conversation! Il étoit devenu l'une des autorités de cette science modeste, et l'on peut dire sans excès que par les services qu'il a rendus, par l'activité de ses recherches, par l'importance des monuments de tous genres qu'il a sauvés et conservés, M. Fossé Darcosse appartient vraiment à l'histoire des lettres et des arts au dix-neuvième siècle.

« Comment oublier aussi cette modération qui lui fit résigner ses fonctions longtemps avant le temps prescrit, par cette seule raison qu'un sexagénaire doit faire place à la jeunesse?

« C'est alors, Messieurs, que M. Fossé Darcosse vint se fixer ici, et, je n'en doute pas, la bonne société de Versailles le regrettera autant pour ses qualités aimables que pour ce parfum de probité et d'honneur qui se dégageoit de toute sa personne et se communiquoit autour de lui.

« Pour moi, Messieurs, qu'un lien de parenté un peu éloigné rattachoit seul à M. Fossé Darcosse, j'avois été heureux de trouver dans un événement de famille une occasion de me rapprocher de lui davantage. Il avoit consenti un jour à être mon tuteur, et je me faisois un bonheur de prendre au sérieux cette tutelle temporaire. Je lui étois reconnoissant surtout de vouloir bien, par complaisance, encourager cette illusion. Chaque fois que j'entrois dans ce cabinet consacré par ses goûts et par ses études, honoré par sa présence, il me sembloit que j'y venois chercher des leçons de vertu, et ces leçons, Messieurs, je les en ai toujours emportées. Que dis-je? c'est là le privilége des belles âmes! Cet enseignement dure encore. Sous l'égide de ce souvenir, la plus foi-

ble conscience seroit préservée, je ne dis pas de toute mauvaise action, mais même de toute mauvaise pensée.

« Aussi, Messieurs, ne nous affligeons pas hors de mesure devant cette tombe. Laissons passer l'angoisse douloureuse de la séparation, et que son souvenir nous reste doux, clément, tutélaire. Rien n'est à regretter dans la vie de M. Fossé Darcosse, pas même les traverses auxquelles, comme toute vie humaine, elle a été sujette, et qui lui ont donné lieu de montrer la constance et le courage du vrai philosophe chrétien.

« M. Fossé Darcosse a bien vécu, et sa mort ressemble à sa vie.

« Continuons de l'aimer par le souvenir comme nous l'avons aimé vivant, et autant que nous le pourrons, imitons-le. N'est-ce pas la meilleure manière d'honorer la mémoire d'un juste ? »

Le *Journal des Débats*, dans son numéro du 24 juin, a consacré à cette vie modeste et utile quelques lignes sympathiques que nous sommes heureux de reproduire :

« C'est un des priviléges de la ville de Versailles de devenir le séjour de beaucoup d'anciens fonctionnaires publics qui, après avoir servi l'État pendant les deux tiers de leur vie et obtenu la liquidation de leur pension de retraite, veulent passer leurs dernières années dans le calme et le repos. Il existe dans cette admirable ville, toute peuplée de souvenirs, 2 ou 3 000 personnes qui ont parcouru avec honneur, souvent avec distinction, et quelquefois avec éclat, la carrière militaire ou la carrière civile. On y rencontre à chaque pas des officiers généraux et des officiers supérieurs de nos armées de terre et de mer, des employés supérieurs de l'administration et des magistrats. Ceux dont se compose cette espèce de bataillon sacré ne sont plus jeunes et la mort fait dans leurs rangs de nombreuses victimes.

« Naguère elle a frappé l'un de ces vétérans, M. Fossé Darcosse, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, qu'elle a enlevé soudainement et comme par sur-

prise à l'affection de sa famille et de ses amis. M. Fossé Darcosse, né à Paris le 4 juin 1780, étoit sur le point d'accomplir sa quatre-vingt-quatrième année. Son père, qui tenoit un emploi de commis supérieur au ministère des finances, l'avoit fait entrer de bonne heure dans ses bureaux. Quand il quitta la Cour des comptes en 1841, M. Fossé Darcosse comptoit près de quarante-cinq ans de services. C'étoit un homme de cœur, de sens et d'esprit, qui avoit conservé toutes les bonnes traditions et les instincts les plus sains de l'ancienne bourgeoisie de Paris; il avoit au suprême degré le goût des lettres et celui des beaux-arts, et on peut dire qu'il les a cultivés jusqu'à sa dernière heure, car la veille de sa mort il s'occupoit encore de ses beaux livres, de ses tableaux, des précieuses curiosités qu'il avoit mis plus de soixante ans à recueillir et à rassembler dans son cabinet. M. Fossé Darcosse étoit pourvu d'une mémoire incomparable; il n'oublioit jamais rien de ce qu'il avoit vu et entendu et il savoit très-bien tout ce dont il s'étoit occupé. Sa conversation, toujours intéressante et animée, devenoit singulièrement dramatique quand il racontoit les grandes scènes de la Révolution. Il les avoit toutes vues de près, quoiqu'il fût fort jeune, parce qu'il en parcouroit le théâtre à peu près tous les jours pour se rendre au collége où il faisoit ses études. C'est ainsi qu'il avoit presque assisté à l'insurrection du 10 août, qu'il avoit vu conduire à l'échafaud les Girondins, Mme Roland, la reine, Mme Élisabeth, les filles de Verdun, Mme du Barry et enfin Robespierre et ses complices. M. Fossé Darcosse avoit conservé de cette terrible époque des impressions profondes qui lui faisoient prendre un vif intérêt à tout ce qui se rapportoit aux affaires publiques; il étoit libéral et conservateur, philosophe et chrétien; il faisoit le bien modestement et pour lui-même, et répandoit sans cesse autour de lui les bons discours et les bonnes œuvres. Sa mémoire sera pieusement conservée parmi tous ceux qui l'ont connu. Un des fils de M. Fossé Darcosse occupe une place honorable dans la presse départementale; il

a fondé à Soissons *l'Argus soissonnois*, qu'il dirige avec talent et avec succès. »

M. Fossé Darcosse, en prenant sa retraite, n'avoit pas renoncé à ses goûts, ni à ses études. Il laisse une nombreuse bibliothèque et une collection importante d'estampes, de tableaux et d'objets d'art de toutes sortes. Les catalogues qu'il en a rédigés lui-même méritent d'être publiés, et le seront. Nous apporterons à cette publication les mêmes soins que nous avons déjà donnés au catalogue de ses autographes édité par nous en 1861 (1), et auquel elle fait naturellement suite. L'excellent collectionneur obtiendra ainsi la gloire qu'il méritoit, en prenant place parmi les classiques de la curiosité. L. T.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur le Directeur du *Bulletin du Bibliophile.*

Nous recevons la lettre suivante d'un de nos bibliophiles les plus éclairés, M. Ambroise-Firmin Didot, que nous nous faisons un devoir d'insérer :

Monsieur,

Dans la *Description des ornements* des Evangiles et indications de *leurs origines*, par M. Léon Curmer, Paris, 1864, je lis à la page 75 :

« Une monographie des œuvres d'Albert Dürer, publiée « en 1851, par M. Emile Galichon, chez Aubry, à Paris, porte « au nombre de quatre les exemplaires du livre d'*Heures* de « l'empereur Maximilien : celui de Vienne, celui de Munich, « qui seul a des dessins, un autre conservé à Londres, et « un dernier *fragment* chez M. Didot. »

(1) *Mélanges curieux et anecdotiques* tirés d'une collection de lettres autographes et de documents historiques de M. Fossé Darcosse, publiés avec les notes du collecteur et une introduction par Charles Asselineau. Un gros volume in-8 de XVI et 504 pages. 6 fr.

L'erreur commise par M. E. Galichon, relativement à l'exemplaire de ces *Heures* ou *Diurnal* de l'empereur Maximilien que je possède, se trouvant ainsi reproduite dans le bel ouvrage de M. Curmer, je crois devoir constater que l'exemplaire que j'ai acquis de M. Butsch, il y a quatorze ans, par l'entremise de M. Edwin Tross, *est parfaitement complet* et n'est point un *fragment*. Il est encore dans son ancienne reliure *du temps*, avec ses fermoirs.

Il se compose de 157 feuillets dont l'impression est en tout point conforme à la description donnée par Panzer, t. IX, p. 380, description que le catalogue de Tross a reproduite il y a quatorze ans en annonçant l'exemplaire que j'ai acquis.

« PERGAMENO IMPRESSUS. *Diurnale seu liber precum. Præcedunt preces et Psalmi, sequuntur horæ B. V. Mariæ et officium S. Crucis. — (In fine) : Johannes Schonsperger, civis Augustanus imprimebat. Anno Salutis M. D. XIV. III. Kalendas Januarii.*

« Char. goth. rubr. nigro quem vulgo *Canon-Fractur* appellant, novæ et elegantissimæ formæ, litteris aliquibus in prima sursum et in ultima linea deorsum caudatis, ut in libro *Theurdanti*. Lineis in qualibet pag. undecim (XIV), lineamentis miniati coloris impressis alternantibus. Desiderantur sign. cust. et pagg. num. Initiales nullæ nisi versus finem aliquæ. Foll. 157. Membranæ purissimæ marginibus amplissimis impressum monumentum hoc preli Schoenspergeriani splendissimum quoad meritum typographicum nulla ex parte cedit inclyto libro Theurdanti, imo antiquitate superat, et quod maximemirandum est, nulli Bibliographorum hucusque innotuit. »

Le précieux exemplaire, orné des dessins d'Albert Dürer et de Lucas Cranach, que possède la bibliothèque de Munich, où je l'ai vu l'année dernière, est malheureusement incomplet de près d'un tiers des feuillets. Quant à l'exemplaire qui se trouve au *British Museum*, j'en ai fait

mention, en 1851, lorsque, comme Rapporteur de la première exposition universelle de Londres, j'ai dû signaler le mérite de l'imprimerie d'Augsbourg. Je n'ai pas vu celui de Vienne, mais M. Galichon, qui l'a examiné, dit, page 32, de sa notice sur Albert Dürer :

« L'exemplaire de Vienne est complet ; il est imprimé sur « 313 pages en vélin et n'a pas de titre, ce titre n'ayant sans « doute jamais existé, parce que l'Empereur désiroit en « confier l'exécution à un artiste. »

Mon exemplaire se compose, ainsi que celui de Vienne, de 157 feuillets, formant exactement les 313 pages désignées par M. Galichon, puisque le dernier feuillet, le 157e n'est imprimé qu'au recto. Mon exemplaire a en outre deux feuillets blancs, comme je l'ai dit plus haut.

Cet ouvrage, vous le savez, monsieur, est aussi rare que précieux, et mon exemplaire est peut-être le plus complet de tous.

Je suis heureux de faire savoir que la France ne le cède en rien sur ce point à l'Allemagne et à l'Angleterre. C'est ce qui m'a engagé à vous prier de vouloir bien insérer dans votre *Bulletin* cette note.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et affectueux.

AMBROISE-FIRMIN DIDOT,
de la *Société des bibliophiles françois*.

Paris, 16 juin 1864.

— A l'appui de la réclamation si légitime de M. Didot, nous croyons devoir reproduire la notice sur le Diurnal de l'empereur Maximilien, qu'on lit dans la cinquième édition du *Manuel du Libraire*, dont M. Charles Brunet achève en ce moment l'importante publication.

« Ce livre est imprimé en rouge et en noir. Les caractères beaucoup plus gros que ceux que, trois ans plus tard, en 1517, le même Jean Schönsperger a employés dans son chef-d'œuvre typographique, le Tewrdannck, présentent, dans la première et la dernière ligne de chaque page, des

lettres ornées du même genre à peu près que celles qu'on admire dans ce dernier ouvrage. Le livre de prière que nous décrivons sous le titre de *Diurnal*, comme l'a fait Panzer, n'en porte aucun. Il commence par cette ligne, imprimée en rouge :

Oratio ad suù Ppriu angelû..

« Le recto du dernier feuillet porte trois lignes, et la souscription reproduite dans le titre ci-dessus. Le verso est tout blanc, ainsi que le 19e et le 20e feuillet du corps du volume.

« Parmi les chefs-d'œuvre qu'a produits le premier siècle de la typographie, il en est bien peu d'aussi rares et d'aussi véritablement précieux que celui-ci. Panzer qui, en 1801, l'a décrit le premier dans ses *Annales typographiques*, en a parlé en ces termes : « Ce livre, imprimé sur le plus beau « vélin par Schönsperger, est un splendide monument de l'art « typographique, et l'on ne sauroit trop s'étonner qu'il soit « resté si longtemps inconnu aux bibliophiles. » Toutefois, dirons-nous, cet étonnement cessera si l'on pense à l'extrême rareté de ce beau volume; en effet, il paroît certain que ce Diurnal, exécuté par ordre de l'empereur Maximilien, et pour son usage personnel, n'a pas été tiré à plus de *dix* exemplaires tous sur PEAU VÉLIN. C'est là une tradition que confirme pleinement une lettre écrite par Peutinger, à ce monarque, le 5 octobre 1513, et dans laquelle, répondant à l'impatience que l'Empereur avoit manifestée de recevoir ses livres d'Heures, il lui dit que les *dix* exemplaires de ce livre vont lui être envoyés, que Schönsperger y mettoit la dernière main et y apportoit tous ses soins. « A cet effet, « ajoute Peutinger, 20 florins ont été remis à Schönsperger, « par Baumgartner, pour l'achat du vélin, mais l'ouvrage, à « ce que prétend cet imprimeur, ne sauroit être achevé avant « six semaines. » (*Cette lettre est conservée aux archives de la ville d'Augsbourg, ainsi que nous l'apprend Th. Herberger dans sa vie de Conrad Peutinger, imprimée à Augsbourg en*

1851). Or, sur les *dix* exemplaires annoncés, il n'en reste aujourd'hui que quatre, dont on puisse bien positivement constater l'existence. Le premier, celui que conserve la Bibliothèque impériale de Munich, n'est guère qu'un fragment composé de 62 feuillets imprimés, mais un fragment bien précieux, puisque 43 de ses feuillets sont décorés d'encadrements historiés et fort variés, dessinés de la main d'Albert Dürer et de Lucas Cranach. Il a été longtemps considéré comme manuscrit, et cela n'a rien d'extraordinaire, l'art de Schönsperger, imitant dans ses *Heures* le jeu de la plume, comme on peut l'admirer encore dans son impression du Tewrdannck, devoit produire cette illusion, laquelle a été complétement partagée par M. Silvestre, dans son grand ouvrage où il range ce livre parmi les manuscrits. Le second exemplaire, qui, du temps de Panzer, appartenoit à M. de Josch, est maintenant dans la Bibliothèque impériale de Vienne, et le troisième dans celle du British Museum. Le quatrième, encore revêtu de sa reliure primitive en veau noir estampé, est un des joyaux les plus précieux du riche cabinet de M. Ambroise-Firmin Didot. Il a été acquis au prix de 1800 francs de M. Butsch d'Augsbourg, dans la famille duquel il s'étoit conservé depuis longtemps de père en fils. Cet exemplaire est d'une conservation parfaite, et a cela de particulier que les places des grandes initiales y sont toutes remplies par des majuscules runiques imprimées en rouge, tandis que, d'après ce qu'en a dit l'auteur de l'introduction du fac-simile, publié à Munich en 1850, l'exemplaire de Vienne n'auroit que cinq de ces majuscules runiques, et que la place destinée aux autres seroit restée en blanc. Ajoutons que ce Diurnal contient les *Preces variæ et Psalmi*, suivis des *Horæ B. V. Mariæ* et de l'*Officium S. Crucis*, et, chose surtout remarquable, on y trouve l'oraison à saint Maximilien, et, au commencement, comme on a pu le voir ci-dessus, l'*Oratio ad suum proprium angelum*, circonstance qui fait supposer que l'Empereur avoit lui-même disposé l'arrangement et contribué à la rédaction du livre. »

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— M. Ristelhuber continue avec succès la publication qu'il a fondée l'année dernière sous le titre : *Le Bibliographe alsacien*. Ce recueil contient déjà beaucoup de renseignements utiles et de notes intéressantes, relatifs à l'histoire littéraire, archéologique et artistique de l'ancienne province. Il y a aussi à la fin un *bulletin mensuel d'Alsatica*, qui est rédigé avec exactitude et dont les appréciations sont un reflet de l'Allemagne littéraire et bibliographique.

— M. Louis Hugot, élève de l'École des chartes, archiviste bibliothécaire de la ville de Colmar, vient de mourir à Strasbourg, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. On lui doit la création du beau musée des Unterlinden. M. Hugot laisse, dit-on, un remarquable travail : *La préfecture de Haguenau et la décapole d'Alsace*, plusieurs travaux manuscrits importants et des notes fort curieuses. Il étoit notre correspondant du *Bulletin*.

— Au nombre des livres condamnés récemment par la Congrégation de l'Index, nous trouvons celui de M. Matter : *Emmanuel de Svedenborg, sa vie, ses écrits et sa doctrine*, Paris, 1863.

— Le comité de Stratford a eu l'idée heureuse et féconde de former dans la maison même de Shakespeare une *bibliothèque Shakespearienne* qui sera composée exclusivement de toutes les œuvres de Shakespeare et de tous les écrits relatifs à Shakespeare qui ont paru dans tous les pays du monde : éditions diverses, traductions, commentaires, bibliographies, portraits, gravures, etc., etc. Le nombre des volumes offerts à cette bibliothèque dépasse déjà plusieurs centaines.

— On a installé récemment à l'école des Beaux-Arts une bibliothèque spéciale, composée de 6000 volumes, la plu-

part de grands formats, et de 4000 dessins d'architecture. Le tout sous la direction de M. Vinet.

— M. Dubner, le savant helléniste, fait en ce moment le catalogue de la bibliothèque et des manuscrits de M. Hase qu'il a légués à la bibliothèque du Gymnase de Weimar. Le doyen d'âge de l'académie des inscriptions et belles-lettres, M. Hase, est mort le 21 mars, à près de 85 ans.

— Dans la séance qu'elle a tenue récemment, un projet de publication a été soumis à la *société de l'Histoire de France*. M. de Montalembert, au nom de M. le marquis Audouin de Chantérac, a proposé d'éditer les *Mémoires de Bassompierre*, et il a fort égayé l'auditoire en lui signalant quelques-unes des bévues sans nombre qui émaillent toutes les éditions données jusqu'à ce jour et qui rendent indispensable une édition nouvelle. M. de Chantérac, que les liens de famille les plus proches unissent à la maison de Bassompierre, présente d'ailleurs toutes les qualités que la société peut exiger d'un éditeur.

— A la vente des livres de M. Charles Pieters à Gand, faite le 23 mai dernier, le *Molière*, Elzevir, 5 vol., exemplaire entièrement NON ROGNÉ, a été adjugé au prix de 5270 francs. Les romans de chevalerie et les vieux livres gothiques étoient il y a trente ans les livres les plus chers. Ils sont aujourd'hui bien dépassés.

— L'Académie françoise propose pour 1866, un prix extraordinaire de littérature ayant pour objet un *Lexique de la langue et du style de madame de Sévigné*. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *quatre mille francs*.

— M. Michel Hennin a légué à la bibliothèque de l'Institut, la précieuse collection d'autographes de son père. L'acceptation de ce legs a été autorisée par un décret du 2 juillet.

— Le docteur Desbois a laissé à la bibliothèque de la ville de Rouen une riche collection d'ouvrages, en toutes langues, sur le magnétisme et les sciences occultes; cette collection peut-être unique dans son genre avoit coûté quarante années de recherches à M. Desbois.

— Parmi les morceaux contenus dans diverses publications des départements nous signalons particulièrement à l'attention de nos lecteurs :

Dans les *Mémoires de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine* l'analyse d'un manuscrit de la bibliothèque de Rennes, contenant la relation d'un voyage à la Terre-Sainte et au mont Sinaï, vers la fin du quinzième siècle, par M. Morin ; un mémoire sur le servage en Bretagne avant et depuis le dixième siècle, rempli d'indications curieuses.

Dans le *Bulletin de la société archéologique de Soissons*, le journal de Dom Lepaulart, religieux du monastère de Saint-Crépin-le-Grand, de Soissons, sur l'occupation de cette ville par les huguenots en 1567, fournissant les éléments précieux pour l'appréciation de la conduite des protestants dans les guerres de religion du seizième siècle, un récit, composé sur pièces originales, de tout ce que fit saint Vincent de Paul de 1650 à 1660, pour venir en aide aux populations de la Picardie et du nord de la Champagne, réduites à la plus affreuse misère par la guerre civile et la guerre étrangère dont leur pays fut le théâtre, récit contenant les particularités les plus intéressantes sur le caractère désastreux de ces guerres, sur l'incroyable excès de misère qui en résulta pour les habitants du pays, et sur l'activité en même temps que la puissance d'action de saint Vincent de Paul, qui put recueillir et consacrer au soulagement de tant de maux, deux millions de cette époque, représentant au moins six millions aujourd'hui.

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

LIVRES ANCIENS, RARES, CURIEUX, QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

(Mai-Juin 1864.)

---

186. ALBERTI (*Léon-Baptiste*). El Momo. La moral y muy graciosa historia del Momo.... trasladada en castellano por Augustin de Almaçan.... *Madrid, Juan de Medina.* (*Impressa en Alcala de Henarès, por Joan de May, Flandro*), 1553; in-fol°, goth., v. f. . . . . 75 — »

Très-bel exemplaire d'un livre excessivement rare. Le titre, rouge et noir, est encadré d'une large bordure gravée sur bois, et il est orné d'une grande et belle marque du libraire ou de l'imprimeur.

Sur le verso du titre, on trouve un privilége accordé pour dix ans à Augustin de Almaçan, fils du docteur Almaçan, médecin du roi, à condition que le prix de chaque exemplaire de l'ouvrage sera tarifé par le conseil royal. Or, la taxe inscrite sur le titre est de 107 maravédis. Ce volume, in-folio, de 86 feuillets, coûtoit environ 86 centimes, soit un centime le feuillet.

Le privilége est suivi d'une dédicace à doña Maria de Mendoça, dame de Torres et Lacuna; d'un sonnet espagnol de don Juan Hurtado de Mendoça; d'un avis au lecteur, par Augustin de Almaçan; d'une protestation d'Alberti, extraite du IV° livre de *Momus*; de l'introduction de l'auteur; d'une longue dissertation d'Alexis Venegas, sur l'utilité des fables poétiques; et enfin, d'une table des matières qui occupe cinq feuillets.

Dans la traduction espagnole, le *Momus* d'Alberti est divisé en quatre livres et soixante-sept chapitres. Chaque chapitre est précédé d'un sommaire qui indique l'histoire fabuleuse que l'auteur va raconter, ainsi que l'interprétation morale ou politique des allégories.

187. BIRGITTE, SEU BRIGITTE, DE SWECIA (Sancte), REVELATIONES CELESTES. *Lubecæ, Barth. Gothan*, 1492; in-fol° de 422 feuillets, à 2 col., sur vélin, fig. et init. à vign., gravées sur bois et color.; mar. brun, ais en bois, compart., fil. et coins dor., dent. à froid, tr. dor. 6000— »

LIVRE PRÉCIEUX ET DE LA PLUS GRANDE RARETÉ. MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE SUR VÉLIN FORT et très-blanc, à grandes marges, d'une conservation parfaite et d'une condition exceptionnelle. Cette édition de Lubeck, sans chiffres ni réclames, mais avec des signatures, est un des plus beaux monuments de l'art typographique au quinzième siècle.

Alnander (*Historiola artis typogr. in Swecia*) assure qu'il n'a été tiré, de cet ouvrage, que 80 exemplaires sur papier et 16 sur vélin, Beuzelin (*Diarium Wazstense*) dit qu'en 1495, sept exemplaires sur papier, déposés dans le couvent de Wadstena par l'imprimeur de Lubeck, furent détruits par un incendie.

Van Praet (*Catalogue des livres sur vélin*) nous apprend que deux seuls exemplaires sur vélin étoient connus en 1825: ils existoient dans la bibliothèque *Brahæa Skogklostensis* et dans la *Bodléienne* à Oxford.

Notre exemplaire, qui porte sur le premier feuillet cette indication : *Collegii Brunsb^e soc. Jesu*, seroit alors le troisième; mais aucun autre exemplaire ne peut être plus beau que celui-ci.

Les seize gravures sur bois et les quatorze majuscules à vignettes dont cette édition est ornée, sont coloriées avec soin et rehaussées d'or dans notre exemplaire. Chaque gravure, à compartiments, occupe une page entière. Celle du feuillet signé *n.* 8., qui représente Jésus-Christ crucifié, la Vierge et saint Jean, est une œuvre remarquable : on doit l'attribuer à un grand maître. Le portrait de *Magister Magnus* (fol. *ff.* 8.) est surtout d'une exécution exceptionnelle.

Sainte Birgitte ou Brigitte, fille d'un prince de Suède, naquit en 1302, et épousa le prince de Néricie. Après avoir eu huit enfants, et, entre autres, sainte Catherine de Suède, les deux époux firent vœu de continence et visitèrent ensemble Saint-Jacques de Compostelle. Le prince mourut dans le monastère d'Alvastre, et Brigitte, à son retour, fonda l'ordre du Saint-Sauveur à Wadstena, en Suède. Cet ordre, comme celui de Fontevrault, étoit composé de religieux et de religieuses. Brigitte fit ensuite un voyage à Jérusalem, puis se retira à Rome, où elle mourut le 23 juillet 1373. Elle fut canonisée par le pape Boniface IX, le 7 octobre 1391;

Martin V confirma cette canonisation au concile de Constance, le 1er juillet 1419.

Ses révélations, rédigées ou recueillies par Pierre, prieur d'Alvastre, et par Mathias, chanoine de Linkoping, furent déférées au concile de Bâle. Gerson et plusieurs autres théologiens vouloient qu'on les censurât; mais Jean de Turrecremata en démontra l'authenticité, et le concile autorisa la publication de cet ouvrage mystique.

Cet énorme volume, de 422 feuillets en vélin, ayant 34 centimètres de haut et 11 centimètres d'épaisseur, renferme tant de parties différentes, qu'il nous paroît utile de les indiquer.

Sur le *verso* du 1er feuillet, on lit : *Epigramma libri presentit, etc.* Et au-dessous :

Phares voluminis infra scripti.

« Divide sic numerum subscriptum, sive volumen;
« Turre Johan, post bulla boni. Prologusque Mathie,
« Atque libri septem; prolog. Alfon. imperatoris,
« Regula, sermones, oratio, cum vaga vita;
« Fungitur hiis tabula, declarans singula passim. »

Les quatorze feuillets suivants contiennent : « Epistola et prolo-« gus Johannis card. de Turrecremata; bulla et varia instrumenta « canonizationis beate Birgitte; beate memorie Petrus prior de « Alvastra: prologus magistri Mathie de Swecia, canonici Linco-« pensis. »

Le *verso* du 12e feuillet et le 13e (*recto* et *verso*) sont remplis par trois gravures sur bois coloriées, qui représentent sainte Brigitte en prières inspirée par le Saint-Esprit, et au-dessus la cour céleste. Le *recto* du 16e feuillet est blanc, et le *verso* est occupé par une gravure à compartiments : c'est l'adoration de sainte Brigitte par le clergé, les princes et le peuple. Les autres gravures, dont la plupart reproduisent des visions de la sainte, sont placées sur les feuillets signés *e.* 9; *h.* 5.; *k.* 6.; *n.* 8.; *r.* 10.; *t.* 8.; *t.* 1.; C. 10.; *aa.* 10.; *dd.* 2.; *ff.* 8.; C. 6.

Sur le 17e feuillet : « Incipit primus liber revelationum celes-« tium domine Birgitte de Swecia. »

Fol. *aa.* 1 : « Epistola solitarii ad reges domini Alphonsi quon-« dam episcopi Syennensis et postea heremite probatissimi. » — Fol. *bb.* 1 : « Incipit liber celestis imperatoris ad reges, revelatus « divinitus beate Birgitte de regno Swecie. » — Fol. *dd.* 3 : « Hic « incipit regula sancti Salvatoris data divinitus ab ore Jesu Christi « devote sponse sue beate Birgitte. » — Fol. *ee.* 1 : « Sermo dic-

« tatus ab angelo. » — Fol. *ff.* 4 : « Orationes divinitus revelate. » — Fol. A. 1 : « Prologus in revelationes celestes que vulgo ex- « travagantes appellantur. » — Fol. C. 6 : « Incipit vita abbre- « viata sancte Birgitte, cum quibusdam miraculis. »

Fol. 344 *recto*, signé C. 10 : « Finit divinum volumen omnium « celestium revelationum.... Sancte Birgitte de regno Swecie, a « religiosis patribus originalis monasterii sanctarum Marie et Bir- « gitte in Watzstenis, prematuro studio et exquisita diligentia in « hos suprascriptos numerum et ordinem accuratius comporta- « tum.... »

On lit ensuite cette souscription :

« Mille quadragenti nonaginta duo simul anni
« Christi quando fere, de nativitate fuere
« Hoc mundi lumen, miserans celeste volumen
« Quod dedit ipse Deus, impressit Bartholomeus
« Ghotan, tunc hospes, lubcensis civis et hospes
« Sit laus inde Deo, sit merces Bartholomeo
« Pax sit terrigenis, requies animabus egenis
« Regnum Gothorum, muniat Deus atque Suecorum. »

Et on voit, au bas de la page, la marque de l'imprimeur, coloriée.

Le *verso* de ce feuillet est blanc. — Fol. 345 : « Incipit tabula « librorum celestium.... » — Fol. 421 : « Explicit tabula. » Enfin, sur le 422e et dernier feuillet, on lit une oraison à sainte Brigitte, qui n'occupe que 28 lignes en deux colonnes.

Nota. Le relieur a transposé, 1° le cahier *e* qui se trouve après le cahier *b;* 2° le dernier feuillet qu'il a placé avant la table des matières.

188. Claudiani siculi viri imprimis doctissimi, De raptu Proserpine tragedia prima incipit feliciter. *Absque nota.* (*Vltrajeeti, ex typis Nicolai Ketelaer et Gerardi de Leempt, circa* 1473); in-fol° de 16 ff., mar. br., fil., tr. dor. (*Reliure anglaise*). . . . . 135— »

Editio princeps. Un des trois premiers ouvrages imprimés à Utrecht. Superbe exemplaire, à toutes marges, d'un opuscule cité par Panzer comme très-rare (*Liber perquam rarus*).

Claudien avoit composé un poëme en trois livres, *De raptu Proserpinæ;* on en connoît deux ou trois éditions publiées au quinzième siècle. Un auteur anonyme de cette époque transforma ce poëme en deux tragédies héroïques de trois actes chacune, tout en conservant scrupuleusement les vers du poëte latin, ainsi que l'or-

dre suivi dans l'action. Ce n'est donc pas l'œuvre originale de Claudien que renferme ce volume. Il faut éviter l'erreur commise par la plupart des bibliographes, qui ont confondu le poëme avec ces deux tragédies. On lit sur le 16e feuillet recto, *Raptus Proserpine tragedia secunda heroica explicit feliciter.* Suit le jugement de Pâris en 19 vers hexamètres; c'est un dialogue entre les trois Déesses et le Berger. Le volume finit sur le verso du 16e feuillet, par une épitaphe, en 7 distiques, de Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie. Ce prince étoit sur le point d'épouser Madeleine, fille du roi Charles VII, lorsqu'il mourut à l'âge de dix-huit ans, le 23 novembre 1457. Voici les deux derniers vers de cette épitaphe :

« Jamque gener poterat Gallorum ab rege vocari,
« Mors nisi turbasset invida conjugium. Explicit. »

Cette pièce a été très-probablement écrite par l'auteur des deux tragédies, qui, par conséquent, vivoit encore vers 1458.

189. CLERIADUS ET MELIADICE. *Manuscrit* du XVe siècle, sur vélin, in-fol° de 128 feuillets, à 2 col., init., mar. r., compart. à fil., tr. d. (*Anc. rel.*). . . . . « — »

TRÈS-BEAU MANUSCRIT SUR VÉLIN fort et blanc, d'une excellente écriture et d'une conservation parfaite. L'initiale du premier feuillet est en or sur fond colorié, avec un élégant appendice à feuillage d'or strié qui encadre toute la marge du fond; les autres initiales sont en or ou en couleur. Des espaces blancs, réservés dans le texte, devoient être ornés de miniatures. On lit sur la première page les signatures de *Secousse* et de *Nicolas Moreau, sieur d'Auteuil*, trésorier de France, à Paris.

Clériadus est le roman le plus moderne du *Cycle* de la *Table ronde :* c'est pourquoi les exemplaires manuscrits en sont si rares. La Bibliothèque impériale de Paris possède trois exemplaires de ce roman, tous du quinzième siècle, *sur papier*, petit in-4° à longues lignes, et d'une médiocre exécution; l'un d'eux est même incomplet. On doit conclure de là que les manuscrits sur vélin de *Clériadus*, sont d'une excessive rareté.

Trois ou quatre éditions de cet ouvrage ont été imprimées dans les premières années du seizième siècle. Mais les romans de chevalerie, manuscrits, seront toujours très-recherchés; car l'imprimerie a fait subir trop souvent de notables altérations au style et au texte de l'œuvre originale. Notre exemplaire acquiert donc une grande valeur, et par sa condition exceptionnelle, et par sa date qui paroît être contemporaine de la composition de ce roman célèbre.

190. Conrad de Halberstad. Incipit Responsorium curiosorum, compilatum per Fr. Conradum de Halberstad ord. predicat. (in fine) : *Explicit tractatus mense philosophice et responsorii curiosorum Lubek impressus* (*per Lucam Brandis de Schass*), *anno Domini* 1476; petit in-fol°, goth., sans sign. ni récl., mar. r., fil., tr. dor. . . . . «—»

Très-bel exemplaire d'un livre très-rare et curieux. Un des premiers ouvrages imprimés à Lubeck. Les initiales sont faites à la main et coloriées. Le texte, composé de 120 feuillets non chiffrés, est précédé d'une table des questions en 14 feuillets. Il paroît que Panzer n'avoit vu qu'un exemplaire incomplet, puisqu'il lui donne 132 feuillets au lieu de 134. Il ne faut pas confondre ce traité avec le *Mensa philosophica* attribué à Théobald Anguilbert.

L'auteur dit dans le prologue : « Comme nos frères prêcheurs sont appelés fréquemment à converser avec des hommes de tout état et de toute condition, il est convenable qu'ils puissent répondre sans hésiter aux questions qu'on leur adresse. C'est pourquoi j'ai compilé cet opuscule que je nomme *Responsorium curiosorum;* je l'ai divisé en quatre livres. Le premier traite des corps célestes, des éléments, des minéraux et des végétaux; le second, des animaux en général; le troisième, de l'homme; et le quatrième, de quelques animaux en particulier : ce sont des extraits d'Aristote, d'Albert, de Roger Bacon (*Rogorio Bactum*) et d'autres philosophes. » Ce volume contient 839 questions relatives à la physique et à l'histoire naturelle, avec les réponses.

De nombreux articles sont fort singuliers. Nous en indiquerons quelques-uns. — Pourquoi tous les animaux ne parlent pas. — Pourquoi un animal qui se met en marche part naturellement du pied droit plutôt que du pied gauche. — Pourquoi tous les bruits affectent une forme sphérique ou pyramidale. — Pourquoi les oignons font pleurer. — Pourquoi les mauvaises herbes croissent promptement. — Pourquoi les poissons et les lièvres dorment les yeux ouverts. — Pourquoi les oreilles de l'homme ne sont pas mobiles comme celles des animaux. — Pourquoi les hommes n'ont pas des cheveux verts. — Pourquoi l'homme n'a ni plumes ni ailes. — Pourquoi l'homme rit quand on le chatouille. — Pourquoi les sourds parlent du nez. — Pourquoi on a mal aux dents. — Pourquoi les femmes n'ont pas de barbe, etc., etc.

Mais cet ouvrage renferme une autre série de questions bien

plus extraordinaires. Conrad de Halberstad paraphrasoit et expliquoit avec soin, en 1476, pour l'édification des frères prêcheurs, les matières traitées dans les livres de Schurig, publiés au dix-huitième siècle sous les titres de *Muliebria*, *Gynæologia*, *Spermatologia*, *Embryologia*, etc. Il faut avouer que l'éducation des moines n'étoit pas négligée, et que les frères prêcheurs, après avoir lu le traité du Fr. Conrad, pouvoient discuter avec succès *De generatione hominis et aliis problematibus secretis physiologiæ humanæ*.

AP. B.

191. ÉRASME. Lingua, per Des. Erasmum Roterodamum : Opus novum, et hisce temporibus aptissimum. *Basileæ, ap. Jo. Frobenium*, 1525; in-8°, v. ant., compart. à froid. (*Reliure du temps*). . . . . 40 — »

Les ouvrages d'Érasme, imprimés séparément au commencement du seizième siècle, sont fort rares. Cette première édition du traité *De lingua* a été publiée à Bâle sous les yeux de l'auteur, ainsi que le prouve l'*Errata* où il a indiqué lui-même les fautes typographiques.

Cet exemplaire, dans sa première reliure, est parfaitement conservé. Il porte sur le titre cette note autographe : *Hillerini Plantii Laterani et amicorum*.

La dédicace, datée de Bâle le 14 août 1525, est adressée à Christophe de Schiidlovietz, palatin et capitaine de Cracovie, chancelier du royaume de Pologne. Dans cette épître, Érasme compare les maladies du corps avec les maladies de l'esprit; il déclare que celles-ci sont les plus dangereuses et les plus difficiles à guérir. « Elles ressemblent, dit-il, à la syphilis, cette terrible maladie dont l'origine est incertaine, qui exerce tant de ravages et défie l'art des médecins. » Puis il ajoute : « La funeste maladie de la langue est devenue contagieuse et s'est propagée sur le globe entier; elle a envahi la cour des princes, les écoles de théologie, les communautés de moines, les cohortes des gens d'armes et les chaumières des laboureurs avec tant de violence, qu'elle semble vouloir détruire les principes d'honnêteté, la pureté des mœurs, la concorde publique, l'autorité ecclésiastique et civile : c'est dans l'intérêt du monde chrétien que nous osons proposer quelques remèdes qui, s'ils ne parviennent pas à guérir radicalement cette maladie de la langue, en atténueront au moins l'intensité.

Pour d'autres détails sur cet ouvrage, voyez la notice que nous avons déjà publiée dans le *Bulletin du Bibliophile*, ann. 1858, pag. 1165.

192. HÉMÉRÉ. De Academia parisiensi, qvalis primo fvit in insvla et episcoporvm scholis lib.; *Lvtetiæ*, Seb. *Cramoisy*, 1637; in-4°; broch. . . . . 8—»

Cet écrit est dédié au cardinal de Richelieu, *prouisor Sorbonæ*. Il contient l'histoire de l'instruction publique à Paris. L'auteur y donne la biographie succincte des savants professeurs qui ont contribué au développement des sciences dans cette capitale, et cite les lieux où ils enseignèrent.

Claude HÉMÉRÉ étoit né à Saint-Quentin vers 1580. Il fut reçu en Sorbonne en 1611 et devint bibliothécaire de cette institution. Le cardinal de Richelieu le chargea de cataloguer sa bibliothèque. Il mourut en 1650.

193. JUSTINIANI (*Aug.*). Victoria Porcheti aduersus impios Hebręos in qua tum ex sacris literis, tum ex dictis Talmud, ac Caballistarū, et aliorū omniū authorū, quos Hebręi recipiūt, monstratur veritas catholicę fidei. *Parrhisiis*; *Franç. Regnault*, 1520; in-4°; front.-titr., assez originalement composé; beau texte goth. à 2 col.; lettr. cap. grisées; veau jaspé avec armes. . . . . 20—»

Liber rarissimus, est-il écrit sur la garde du titre, et plus bas : *Ouvrage singulier, rare et recherché*. Ces annotations, déjà anciennes, sont confirmées par tous les bibliophiles et les biographes. Il fut rédigé, sur les données de Raymond Martin, par Porchetti de Salvaticis, chartreux génois, qui vivoit vers 1315. Agostino Giustiniani en retrouva le manuscrit et le publia avec corrections et annotations. Le titre énonce suffisamment le but de l'œuvre. Il s'agissoit de battre les Israélites avec leurs propres armes et de les convaincre de la vérité de la nouvelle Foi au moyen de citations ou d'interprétations empruntées aux livres sacrés de l'ancienne Loi ou aux Prophètes. Évidemment, les commentateurs catholiques étoient des hébraïstes et des théologiens distingués, car ce qu'ils ont rassemblé de citations est prodigieux; la lecture du livre peut seule faire apprécier le mérite de leur application.

Agostino-Pantaleone GIUSTINIANI appartenoit à une famille patricienne de Venise qui se rendit illustre dans toute la péninsule italique. Il naquit à Gênes en 1470; et, malgré l'opposition de sa famille, il entra chez les dominicains dès l'âge de quatorze ans. Il se consacra à l'étude des langues orientales et sémitiques anciennes, qu'il professa de 1488 à 1514. Il fut alors nommé évêque

de Nebbio et prit part au concile de Latran (1516), où il se montra l'adversaire de François Ier. Néanmoins, plus tard, ce monarque apprenant que la cour de Rome avoit disgracié ce savant prélat à propos de la publication d'une bible polyglotte, le fit venir à Paris, le pensionna généreusement, et créa pour lui la première chaire d'hébreu en France. Giustiniani retournoit en Corse lorsqu'il périt, en 1536, dans une tempête.

194. Le Maire de Belges (*Jean*). Le traictié intitulé de la Différence des Scismes et des Concilles de l'Église; et de la Prééminence et utilité des Concilles de la saincte Église gallicaine. Avec lequel sont compris.... : De l'entretenement de l'union des princes; — La vraye histoire de Syach Ismail, dit Sophy; — et le saufconduit que le souldan baille aux François pour fréquenter en la terre saincte. — Avec le blason des Vénitiens. (A la fin, au-dessous de la marque de l'imprimeur) : *Imprimé à Lyon ou moys de may l'an mil v^c et xj* (1511), *pour maistre Jean Lemaire, indiciaire et historiographe : Expensis propriis. Par Estienne Baland, imprimeur de ladicte cité...;* in-4° de 42 ff. non pag., signat., goth., fig., v. bleu, fil. (*Rel. angl.*). . . . . 90 — »

Très-bel exemplaire de la première édition d'un livre extrêmement curieux. Il est orné de deux planches parfaitement gravées sur bois. L'une représente les armoiries de Louis XII et d'Anne de Bretagne, surmontées de ces mots inscrits sur une banderolle : *Vivite felices;* au-dessous des deux écussons sont des porcs-épics et des hermines au milieu de fleurs et de fruits. L'autre représente les armes de Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert le Beau, duc de Savoie : c'est cette princesse qui a fait construire la magnifique église de Brou, près de Bourg-en-Bresse, et les admirables mausolées que renferme l'église. Sur le recto du dernier feuillet, on trouve la curieuse marque d'Estienne Baland, ainsi que la souscription; et, sur le verso, les armes de Jean le Maire, avec sa devise *De peu assez,* entourées d'inscriptions et de figures allégoriques. Ce volume, imprimé en jolis caractères gothiques, contient encore une initiale grotesque sur le titre et de charmantes lettres grises dans le texte. Le tout est d'une conservation qui ne laisse rien à désirer.

Jean le Maire, né dans le Hainaut vers 1473, mourut fou à

l'hôpital, mais on ne sait en quelle année. Il étoit clerc des finances au service de Louis XII en 1498; il devint bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, puis secrétaire et historiographe d'Anne de Bretagne. Ce fut Jean Perreal, peintre et valet de chambre du roi, qui engagea le Maire à dédier à Louis XII son *Traité des différences des schismes et des conciles*. Cet ouvrage est signalé dans la première classe des livres prohibés par l'*Index de Rome;* c'est une invective sanglante contre les papes, contre les mœurs de la cour romaine, contre le célibat des prêtres, et spécialement contre Jules II, en faveur de Louis XII qui avoit déclaré la guerre à ce pontife. Jean le Maire cherche à démontrer que le pape, en se retirant de la ligue de Cambrai et en faisant alliance avec les Vénitiens, avoit jeté la discorde parmi les princes chrétiens; « pour augmenter sa puissance temporelle, il empesche que la très-haulte et très-catholique emprise desdiz princes contre les Turcs at autres infidèles ne viegne à effect : laquelle fut jurée et promise solemnellement audit traictié de Cambray. »

L'histoire du *Sophy* a pour but de mettre en contraste la conduite de Jules II, « qui a juré faire la guerre aux Turcs et n'en fait rien; ains garde les autres de ce faire; et, qui plus est, trouble et scandalise toute la chrétienté; » et le zèle du *Sophy*, roi de Perse, pour la destruction des mahométans. Enfin, le « sauf-conduit accordé par le souldan aux François, » prouve que ce prince infidèle avoit plus d'affection que le pape pour le roi très-chrétien Louis XII. Ce sauf-conduit fut publié à son de trompe en la cité de Lyon, « durant le temps de cette foire de Pasques ou mois de may l'an 1511. » La dernière pièce est le *Blason des Vénitiens*, en vingt-huit vers monorimes, suivi de quelques prophéties sur la ruine de Venise. J. le Maire poursuivoit également de sa haine le pape et la république de Venise. Il avoit fait imprimer à Lyon, après la signature de la ligue de Cambray, une violente satire intitulée *la Légende des Vénitiens*.

195. La Déclaration et vsage de l'instrument nommé *canomettre*, par G. des Bordes, etc., lequel instrument a esté enrichy de facillitez, pour la commodité d'iceluy, par maistre Benoist Forfait, compassier à Paris. *Paris*, 1570, fig., petit in-8° rel. . . . . 18 — »

« Le canomettre est coposé de deux reigles qui sernet à mesurer et desiner toutes figures cotenues en l'art de geometrie soiet faictes et descrites par lignes droictes ou courbes, et oultre ce par le moyen dudict instrument nous sonuos cognoistre la vraye

quantité de toutes sortes de lignes et plans nomez superfices et tous corps qui nous seront proposez, peuuent estre mesurez tant en leur hauteur, largeur que espoisseur. » C'est à vrai dire un cadran-compas fort ingénieusement combiné. Son auteur, Guillame des Bordes, étoit Bordelois, et professoit les mathématiques. Il étoit instruit, et a traduit le *Traité de la Sphère* de Sacrobosco. Il s'efforça de prouver que l'astrologie étoit utile, et reposoit sur des bases certaines. Il est mort en 1591.

196. MEDUNA (le P. *Bartolomeo*). Dialogo sopra la miracolosa vittoria dall' Armata della Lega Christiana contra la Turchesca. *Venetia*, 1572; in-4°; caract. ital. cap. ornées; cart. . . . . 15—»

Cet opuscule, tiré à petit nombre, et probablement introuvable aujourd'hui, est dédié par son auteur, le R. P. Bartolomeo Meduna dalla Motta del Friuli, à Giorgio Cornaro, évêque de Trévise. C'est un récit, plein d'enthousiasme chrétien, de la célèbre bataille navale que l'infant don Juan d'Autriche venoit de remporter à Lépante sur les Turcs. C'est un document du temps qui peut faire apprécier l'effet moral que produisit cette victoire.

197. MONTMAUR. Histoire de Pierre de Montmaur, par de Sallengre; *La Haye*, 1715, 2 vol. in-8°; avec.... front. et 8 gr. satiriq. dess. et gr. par P. Bleyswyk; v. m. 15—»

Exempl. bien conservé. Cet ouvrage est un recueil des satires, épigrammes, bons mots, etc.; débités contre Montmaur. Dans le premier volume on remarque : 1° la *Préface* de Sallengre qui analyse les écrits dont il publie la collection ; — 2° *Macrini parasitogrammatici*, Ἡμέρα *ad celsum*, auth. Car. Feramisivs, avocat au Parlement de Paris ; — 3° *Vita Gargilii Mamurræ parasitopædagogi*, scrip. *Marco Licinio* (Ménage); morceau fort plaisant et bien écrit ; — 4° *Gargili Macronis parasitos* sophistæ Metamorphosis ; — 5° des *Épigrammes* et autres pièces en grec et en latin ; — 6° *Opera Petri Monmauri*, etc.; edita et illustrata a quinto Januario Frontono (c'est Adrien de Valois qui a fait réimprimer ces œuvres de Montmaur en les surchargeant de notes ironiquement louangeuses) ; — 7° *Bellum parasiticum*, de J.-F. Sarrasin ; — 8° *Mommori parasitosycophantosophistæ* Ἀποχυτροποθέωσις ; — 9° *Funus parasiticum* ; — 10° une parodie du *Dies iræ*; etc. — Le second volume renferme : 1° *Le Testament de Goulu ;* — 2° *Requête de Petrus Montmaur au Parlement ;* — 3° l'*Anti-gomor*, par

Dalibray; — 4° *Lettre à Polyanthe;* — 5° *Métamorphose de Gomor en marmite;* — 6° *Le Barbon*, par Balzac; — 7° *Le Parasite Mormon*, par l'abbé de la Mothe le Vayer. La plupart de ces pièces sont peu connues.

Pierre de Montmaur étoit né dans le Limousin vers 1564. Il entra chez les Jésuites, et enseigna le latin à Rome, et le grec à Paris. Son humeur satirique qui n'avoit point de bornes lui fit de nombreux ennemis; son avarice, son goût pour la table d'autrui, son érudition pédantesque leur fournit des armes puissantes. Ménage prêcha une croisade contre lui : Balzac, Sarazin, Sismond, La Mothe le Vayer, Adrien de Valois, Dalibray et beaucoup d'autres répondirent à cet appel. De toutes parts, on attaqua le jésuite parasite : on le métamorphosa en épervier, en perroquet, en marmite, en porc, etc. On le signala comme bâtard, plagiaire, libertin, sodomite, faussaire, meurtrier, etc. Certes la vie de Montmaur étoit loin d'être irréprochable, mais en outrant les attaques on manqua le but : il fit bonne contenance, et bravant les insultes, sut mettre souvent les rieurs de son côté. Il n'en continua pas moins à être invité chez les gens de qualité qui aimoient son humeur caustique. « Messieurs, disoit-il, fournissez le vin et les viandes; moi je fournirai le sel. » Il mourut à Paris le 7 septembre 1648.

On proposa de mettre sur sa tombe les devises suivantes :

Un chien sur une marmite avec ces mots : *Inhiat fumantibus ollis.*

Un brasier : *Nulla alimenta recusat.*

Cerbère avec ses trois têtes : *Non implent tot guttura ventrem.*

Un perroquet : *Didicit venter loqui.*

Un frelon : *Alieni prædo laboris.*

Un pourceau ladre piqué d'une alène : *Nil sentit quem lepra tegit.*

Un loup : *Se pasce non satia mai*, etc., etc.

Montmaur est resté un type : tout ce qui s'y rattache offre donc de l'intérêt. D'ailleurs les morceaux dont nous parlons sortent de la plume des meilleurs littérateurs de son temps.

198. Preti (*Girolamo*). Poésie. *Venetia*, 1651; pet. in-12; avec un front. grav. par Pocini; parch . . . . . 10 — »

Preti est un des poëtes les plus estimés d'Italie. Il naquit en Toscane, fréquenta quelque temps le barreau, mais son amour pour les belles-lettres lui fit abandonner le droit. Il mourut à

Barcelone en 1626. Parmi ses meilleures poésies dont nous offrons ici le recueil *complet*, on distingue surtout l'idylle de *Salmacis*.

199. RECUEIL FACTICE DE PIÈCES CURIEUSES, en un vol. pet. in-8°; v. m., contenant : 30 fr.

1° DE VARIA QVERCVS Historia; avec grav. sur bois représentant l'histoire naturelle du chêne. — Pylati-Montis Descriptio; — De observatione prosperæ valetvdinis ad stvdiosos; — Divinarvm ac hvmanarvm artivm Comparatio; — Horatii Flacci dvo loci illvstrati; auth. Io. du Choul; *Lvgdvni*, 1555, belle impr., lett. orn.

Jean du Choul (en latin Caulius) étoit Lyonnois, il pratiquoit la médecine; c'étoit un naturaliste et un antiquaire distingué. Il a laissé d'autres ouvrages, qu'on lit encore avec intérêt, sur la botanique, les insectes, la vie des champs, etc. Il vécut de 1525 à 1585.

2° SYLVA PARÆNETICA et Epithalamivm, ad Carolum IX; — Præfatio in lib. II, *Satyrarum* Horatii; auth. Leodegario a qvercv. *Parisiis*, 1568; 1569.

Léger du Chesne, mort en 1588, étoit professeur au collége de France. Il montra toujours la plus violente haine contre les protestants; dans sa prose comme dans ses vers, il exhorte Charles IX à les exterminer.... son latin est facile et pur.

3° JACOBI CARPENTARII ad Dionysivm Lambinvm, Epistola; *Parisiis*, 1569.

Jacques Charpentier étoit né à Clermont (Beauvoisis) en 1524. Il fit ses études à Paris, et professa pendant seize ans la philosophie au collége de Bourgogne avec un très-grand succès. En 1566, il obtint la chaire de mathématiques au collége de France. En novembre 1568, il fut élu doyen de la faculté de Paris, et Charles IX le choisit pour son archiâtre. Partisan et commentateur d'Aristote, il se trouva en opposition avec Pierre Ramus, et l'invectiva plusieurs fois; on l'accuse même d'avoir participé personnellement au meurtre de son rival durant la Saint-Barthélemy. Ce fait, s'il est vrai, est un singulier exemple d'intolérance en matière de philosophie!

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un savant? quoi qu'il en soit, Charpentier survécut peu à son malheureux contradicteur. « Il tomba, dit Éloi, dans une mélancolie que rien ne put dissiper, et

qui le plongea dans la phthisie dont il mourut en janvier 1574: » Étoit-ce hasard, remords ou punition divine?... Il a laissé de nombreux commentaires sur Aristote. Sa lettre à Denis Lambin, adversaire déclaré du grand philosophe grec, est un curieux spécimen des aménités théologiques du temps. — Lambin un des premiers philologues françois du seizième siècle (né à Montreuil-sur-Mer en 1516, mort à Paris en 1572), sans pratiquer ouvertement le calvinisme, étoit un des intimes de Ramus, il craignit que Charpentier ne lui fît partager le sort de son ami, et mourut d'épouvante et de douleur quelques jours après la Saint-Barthélemy. C'étoit un homme plein de science et d'honnêteté, mais d'un caractère hésitant : on sait que de son nom vient le néologisme *lambiner*. Les trépas presque simultanés de Ramus, Lambin et Charpentier mirent seuls fin à leurs violentes querelles philosophiques et religieuses : le combat finit faute de combattants.

200. RÉFLEXIONS SUR LES MÉMOIRES POUR LES AMBASSADEURS ET RESPONSE AU MINISTRE PRISONNIER (par Galardi). *Ville-Franche*, 1677; in-12; rel. en veau vert; fil. dor. . . . . 12—»

Dans ce livre, l'auteur anonyme traite, avec développements, du droit et des devoirs des ambassadeurs, ministres, envoyés, etc. Il rapporte à l'appui de ses opinions beaucoup de faits historiques curieux. On y remarque la *Défense de Ferdinand et d'Isabelle*; l'*Éloge de l'empereur Charles-Quint*; l'*Apologie de Philippe II*; celles des papes *Jules II*, *Pie V*, *Alexandre VII*, de *Charles IX* et *Henri III*, de *Christine de Suède*, du *cardinal Georges d'Amboise*, du *duc d'Albe*, etc., etc.

201. RESPONCE A LA PROFESSION DE FOY PUBLIÉE CONTRE CEUX DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE : Avec la réfutation, tant des calomnies qui y sont contenues, que des erreurs de l'Église Romaine. *Imprimé nouvellement*, 1586; pet. in-8 de 788 pages, vel . . . . . 30 — »

Livre hétérodoxe, qui a dû être imprimé à la Rochelle. Ce curieux ouvrage se rattache à l'histoire de la Ligue. Henri III, par édit du mois de juillet 1585, révoqua les édits de pacification, et n'accorda aux calvinistes qu'un délai de six mois pour se convertir à la religion catholique, ou pour sortir du royaume. Puis, le 7 octobre suivant, le roi, dominé par les ligueurs, réduisit à quinze jours le délai de six mois, et ordonna la saisie et la vente aux en-

chères, des biens appartenant aux protestants qui avoient pris les armes. Henri II, roi de Navarre, usant de représailles, décréta la saisie et la vente des biens des catholiques, par ordonnance du 30 novembre 1585.

Aussitôt après la promulgation des édits de Henri III, on s'empressa de rédiger, dans chaque diocèse, des professions de foi qu'on faisoit jurer aux nouveaux convertis. Nous ne connoissons que la profession de foi écrite pour le diocèse d'Angers, et insérée dans la *Bibliothèque protestante* de MM. Haag, t. X, p. 196. Le volume que nous avons sous les yeux contient le texte de la *Profession de foy chrestienne, selon la saine intelligence de l'Eglise catholique, proposée de l'authorité de messire Antoine de Sansac, archevêque de Bordeaux et primat d'Aquitaine, pour estre solennellement faite par un chacun de ceux, lesquels avec pénitence, requièrent l'absolution pour estre réunis à l'Église catholique, en abjurant toutes erreurs, hérésies et impiétez ; entendant n'en reconcilier aucun qui n'aye soubscrit, consenti expressément et franchement à la présente profession.* Cette pièce, beaucoup plus explicite que l'abjuration d'Angers, se compose de 63 articles, dans lesquels sont exposés tous les points de la doctrine catholique, avec des anathèmes contre les dissidents, en la forme suivante : « Je confesse qu'Adam a esté créé sain et sainct, ayant pouvoir ne pécher point, s'il eust voulu... Parquoy, je anathémise Calvin qui escrit etc. »

L'auteur anonyme de la *Responce* a fait suivre chaque article d'une longue réfutation écrite d'un style modéré, mais d'une logique serrée qui dut embarrasser les moines auxquels l'auteur protestant attribue la rédaction de ce document.

Dans la *Préface*, qui occupe 21 pages en petit texte, on lit que Antoine de Peyrusse, juge-mage de Cahors, publia un *livret* pour remercier le roi d'avoir révoqué les édits de pacification, et que la profession de foi pour la Guyenne, avoit été imprimée à Bordeaux, par S. Millanges, en 1585. AP. B.

202. SABATIER (de). Epîtres morales et académiques. *Lyon et Arles*, 1687; in-12; rel. en veau marbr. et fatiguée. . . . . 15 — »

Sabatier, de l'Académie royale d'Arles, étoit un riche financier de Provence qui consacra ses loisirs à la littérature. Il dédia ses vers aux principaux personnages de sa province : au duc de Saint-Aignan, à Mlle de Scudéri, aux abbés de Saint-Andiol, de Boche, de Barrême, à MM. d'Armeillière, de Caderousse, de Castillon,

de Caïs, de Mablan, de l'Estang, de Mandon, de Raousset, etc., etc. Dans chacune de ses épîtres il a développé une pensée philosophique et morale : ce recueil, *peu connu*, est fort agréable à lire.

203. Salomo (*Simon*). Manual de cantichs (en patois béarnais) ; *Perpinya*, 1766; in-12 ; broch. (*rare*). . 15 — »

C'est un curieux échantillon de la poésie religieuse béarnaise. Cet idiome se rapproche essentiellement de la langue espagnole. Simon Salomo qui a composé, ou du moins recueilli, ces hymnes prenoit le titre de docteur et de missionnaire apostolique. Il étoit en outre recteur de la petite ville d'Opol. Constatons, en passant, que les airs sur lesquels le révérend docteur a composé ses cantiques sont bien profanes! C'étoit probablement dans le but de les rendre plus populaires.

204. Savérien (*Alexandre*). Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences et dans les arts. *Paris*, 1776; in-8 ; rel. en veau marbré; front. gravé par Massard sur le dessin de Seve. . . . . 9 — »

Ce volume, consacré spécialement aux sciences exactes, contient l'histoire de chacune d'elles, avec la biographie des personnages célèbres qui s'y sont distingués. C'est un ouvrage très-remarquable. — Savérien étoit né à Arles le 16 juillet 1720. Aussi instruit que laborieux, il a laissé beaucoup d'excellents écrits, surtout sur la marine, dont il étoit ingénieur. Il mourut le 28 mai 1805. — Cet exemplaire a appartenu à Jacques-Nicolas Belin de Ballu dont il porte le cachet. Ce savant helléniste étoit né à Paris le 28 février 1753 ; il fut conseiller à la Cour des monnaies, membre de l'Académie des inscriptions, directeur du prytanée de Saint-Cyr, puis professeur de littérature grecque à l'Université de Charkow (Ukraine) que l'empereur Alexandre Ier venoit de fonder. Il mourut à Saint-Pétersbourg en 1815.

205. Scaliger (*Joseph*). Catvlli, Tibvlli et Propertii nova edit. ; add. sunt etiam eor. Poëtarum vitæ ex Petri Criniti *De poëtis lat. Hist.* Ad finem adj. est Elegiarum lib., qui Corn. gallo vulgo adscribitur. *Brageraci*, 1611; pet. in-8° ; parch. . . . . 12 — »

Cette édition a le mérite d'avoir été corrigée par le célèbre linguiste Joseph-Jules Scaliger. Ce savant naquit à Agen, en 1540. Il fut quelque temps précepteur dans une famille noble près

de Tours. Il parcourut la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Écosse. Il embrassa la religion réformée (1562), et fut appelé à l'Académie de Leyde pour y professer l'histoire (1590). Il mourut, occupant ses fonctions, le 21 janvier 1609. Il étoit plein de vanité, souvent sa polémique fut injurieuse à l'endroit de ses contradicteurs, mais il pouvoit se glorifier de parler treize langues, et ses éditions sont restées des modèles.

Crinico (Pietro) qui a donné les *Vies* de Catulle, de Tibulle et Properce, contenues dans cette édition, étoit né à Florence, en 1465. « Élève de Politien, dit Paul Jove, il se chargea, comme lui, de l'éducation des enfants des premières familles de Florence. Il paroît que dans ses fonctions, il n'apportoit pas toute la gravité convenable. On le soupçonna même du vice dont on avoit accusé son maître. Un jour qu'il jouoit avec ses écoliers, un d'eux lui jeta, à la tête un verre d'eau froide ? le malheureux professeur en mourut de saisissement et de honte. Il n'avoit pas encore quarante ans (1504). »

206. Wagenaer (*Lucas-Jansz*). Thresorerie ov Cabinet de la rovtte marinesqve, conten. la description de l'entiere navigation de la mer septentrionale d'Allemaigne, d'Angleterre et d'Escosse, France et Espaigne; et en particulier chasque coste ou rivage de France, Espaigne, isles de Canarie et flamandes, de l'estroict de Gribraltara, d'Irlande, Angleterre, Escosse, Norvvege, Finlande, Ruslande, Moscovie, de la mer Mediterranee d'Allemaigne avec les costes de Tutlande, de l'Elbe, Weser, la Emsse et Frise, ensemble de la mer Mediterranee dicte Zuyderzee ou mer del Zur en Hollande et les Wilinges de Zelande, le tout accompagné avecq ses chartes (cartes) marines y requises, artificiellement et au vif entaillees en lame de cuire (*sic*) (grav. sur cuivre). Lesquelles sont adioustez certains discours et veritables recits comme on peult navigant environner la terre (faire le tour du monde). *Item* cincq moyens routtes en erres de mer pour venir en China. — Vn traicté de la variation du quadran de mer. — Certaines questions concernant la navigation, le commerce des marchandises en l'Inde orientale, etc. *Calais*, 1601; in-4° oblong à 2 col.; titre-front. et

28 cart. doubl. et ornées, grav. par Benjamin Wright, Josua Vanden Ende et Petrus Kerius; 150 autres cartes, plans, vues de côtes, sont insérés dans le texte; tables astronomiques, etc.; parch . . . . . 75—»

Ce livre est TRÈS-RARE. Il a été composé par un navigateur des plus expérimentés, et les enseignements qu'il donne sur une immense partie des côtes de l'Europe sont d'une grande exactitude. Nous avons reproduit le titre dans son entier pour bien faire comprendre l'importance de ce travail. Les distances, les sondages, la nature des fonds, les aspects mêmes, rien n'est omis. Wagenaër donne aussi des conseils généraux utiles aux marins, et des calculs astronomiques qui permettent de prendre facilement les différentes hauteurs, de connoître le quantième de la lune, la déclinaison du soleil, etc., etc. Il a joint à son livre la relation de la curieuse expédition que l'Anglois Francis Drake fit en 1579 dans les mers d'Amérique, et un récit très-intéressant de Dirick Gerritsz, qui avoit commercé vingt-quatre ans dans les Indes.

Wagenaër étoit né à Enkhuisen en 1537; il mourut en 1602. Il fut un des premiers qui écrivit, en hollandois, sur l'art de la navigation et du pilotage. Sa traduction en françois, quoique affectée de nombreux néerlandismes, n'en est pas moins une œuvre de mérite. Les cartes et vues sont remarquablement exécutées.

207. DICTIONNAIRE DU DAUPHINÉ de Guy Allard. Publié pour la première fois par H. Gariel. *Grenoble, Allier*, 1864; tom. Ier, in-8° . . . . . 8—»

Guy Allard, jadis conseiller du roi, président de l'élection de Grenoble, est, avec Nicolas Chorier, l'un des principaux historiens du Dauphiné. Chorier a publié l'histoire de cette province et son nobiliaire. L'œuvre de Guy Allard est plus importante et plus sérieuse. Sous forme de dictionnaire, il enregistre et détaille tous les sujets relatifs aux annales de sa patrie. Des écussons gravés accompagnent chaque notice généalogique.

On doit remercier le savant bibliothécaire de Grenoble, M. H. Gariel, de la bonne pensée qu'il a eue d'imprimer ce curieux ouvrage. G. DE B.

208. TOURNEFORT. Relation d'un voyage au Levant (1700-1702), contenant l'histoire des isles de l'Archipel, de Constantinople, des côtes de la mer Noire, de l'Arménie, de la Géorgie et de la Perse, etc. *Lyon*, 1717;

3 vol. in-8°, enrichie de plus de 150 pl. (la plupart ployées); vélin. . . . . 18 — »

Les nombreuses planches représentent des plans, des costumes, des figures de plantes et d'animaux rares, des monuments, des inscriptions, etc. — Cartes très-détaillées et fort exactes. — Ce livre curieux renferme non-seulement des découvertes en botanique mais on y trouve dans des descriptions éloquentes, tout ce qui a rapport aux mœurs des peuples que Tournefort a visités, et une grande connoissance de l'histoire. — Il est précédé de l'éloge académique de Tournefort par Fontenelle.

Joseph PITTON de TOURNEFORT étoit né à Aix (Provence) le 5 juin 1656. Il sentit sa vocation dès qu'il vit des plantes et passa les premières années de sa vie à herboriser, en Provence, en Languedoc, en Dauphiné, sur les Alpes, sur les Pyrénées. La nature s'étoit changée pour lui en une riche bibliothèque. En 1683, il fut appelé à Paris pour y professer la botanique. Cet emploi ne l'empêcha pas de visiter l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Hollande, faisant partout de judicieuses observations sur l'histoire naturelle. L'Académie lui ouvrit ses portes en 1692 et en 1700 il fut chargé de faire dans le Levant le voyage dont nous offrons ici la relation. Lorsqu'il revint, sa santé étoit fort altérée et un coup violent qu'il reçut dans la poitrine termina ses jours (22 décembre 1708).

209. VIRGILE. L'opere di Virgilio cive la Bvcolica, la Georgica e l'Eneide commentate in lingva toscana, da G. Fabrini, da Carlo Malatesta et da Filippo Venuti, etc. *Venetia*, 1604; in-fol. avec grav. sur bois dans le texte; fleur. et lett. orn.; maroq. citron; fil., tranch. dor. (*anc. rel.*). . . . . 60 — »

Bel exemplaire d'un volume rare. Les commentaires en sont très-estimés : ceux des *Bucoliques* sont de Malatesta; ceux des *Géorgiques* de F. Venuti, enfin l'*Énéide* a été traduite par Fabrini. On conçoit aisément combien ces trois linguistes distingués, appartenant à la patrie du grand poëte mantouan, ont pu saisir avec exactitude ses pensées souvent rendues par des latinismes inconnus aux savants du nord ou mal interprétés par eux, pendant qu'ils sont compréhensibles pour les Italiens qui en retrouvent encore la forme dans leur idiome vulgaire. Ceci s'applique surtout aux poésies pastorales de Virgile. On les appréciera certainement bien mieux après avoir lu les commentaires de Malatesta et de Venuti.

Giovanni Fabrini, traducteur de l'*Énéide*, étoit un excellent grammairien. Il naquit à Fighine (Toscane) en 1516. Durant trente ans, il professa l'éloquence à Venise : ce fut là qu'il composa ses principaux ouvrages parmi lesquels le plus estimé est sans contredit son grand et précieux travail sur l'*Énéide*. Il mourut à Venise en 1580.

210. Aquivivi (*Belisarii*), Aragonei, Neritinorum ducis : de Venatione et Aucupio; de re militari et singulari certamine. (In fine). *Impressum Neapoli in bibliotheca Joan. Pasquet. de Sallo, anno Dñi* M. D. XIX, *primo Augusti;* 2 part. de 22 feuillets chacune, en 1 vol. in-fol°, r. br., compart. et dent. à froid . . . . . 75 — »

Rare et recherché. Ces deux opuscules de Bélisaire Aquaviva, duc de Nardo, sont réunis dans notre exemplaire à deux autres traités du même auteur, également imprimés à Naples, en 1519, et dont voici les titres : 1° *De instituendis liberis principum;* 14 feuillets dont le dernier est blanc; 2° *Paraphrasis in economica Aristotelis*, 20 ff.

On lit dans le *Manuel du libraire :* « Ces différents traités ne se trouvent que difficilement et sont assez recherchés, surtout les premiers. Ils ont été réimprimés à Bâle vers 1578, à l'exception de la paraphrase des *Économiques* d'Aristote. »

« M. Huzard, de l'Académie des Sciences, a donné, en 1834, une notice sur ces deux éditions des opuscules de Bélisaire Aquaviva. »

Nous ajouterons que la marque de l'imprimeur se trouve sur le dernier feuillet du traité *De re militari*, et sur le dernier feuillet de la paraphrase des *Économiques*.

Bélisaire Aquaviva étoit fils de Jules Aquaviva, duc d'Hadria, tué par les Turcs pendant la guerre de Chypre. Bélisaire fut un vaillant capitaine et l'un des défenseurs les plus énergiques de Ferdinand II, roi de Naples, contre l'invasion françoise en 1495; pour le récompenser de ses brillants services, Frédéric II, successeur de Ferdinand II, le nomma duc de Nardo.

L'auteur rapporte un trait de dévouement que l'histoire n'a point enregistré. Jean *Campanus*, frère du duc *Thermulensis*, voyant, au milieu de la déroute des soldats napolitains, le roi Ferdinand cerné par les Suisses et en danger de mort, lui donna son cheval, baisa la main du roi en signe de dernier adieu, et fut bientôt massacré. Grâce au dévouement de ce fidèle serviteur, Ferdinand II échappa aux ennemis et put se réfugier dans l'île d'Ischia. Ap. B.

CICÉRON ET SES OEUVRES.

PAR M. DE SACY DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

La bibliographie est une science aride, c'est vrai. Aussi, M. Deschamps, pour relever son *Essai bibliographique sur Cicéron*, a-t-il obtenu de notre ami J. Janin qu'il en fît la préface. J. Janin a pris la plume, et en quelques pages brillantes il a tracé une esquisse rapide de la vie du grand orateur. M. Deschamps lui-même est pourtant quelque chose de plus qu'un simple bibliographe, j'allois dire qu'un *savant* bibliographe, s'il ne m'étoit venu à l'esprit que pour délivrer aux autres un brevet de savant il ne seroit pas mal d'être savant soi-même; M. Deschamps est un homme d'esprit, son *Essai bibliographique sur Cicéron* le prouve; il raconte très-bien une petite anecdote dès que l'occasion s'en présente; il s'attendrit éloquemment sur un manuscrit perdu; c'est, en un mot, par l'amour des lettres qu'il a été conduit à l'amour des livres. Une fois la passion allumée, rien ne semble petit de ce qui concerne l'objet de cette passion, et voilà comment un homme de goût peut arriver tout naturellement à la bibliographie, c'est-à-dire à cette science qui compte les éditions des livres, connoît à fond l'histoire de leur publication, et remonte jusqu'aux manuscrits lorsqu'il s'agit de la littérature ancienne. Il faut des bibliographes comme il faut des bibliophiles. Le bibliographe, c'est le bibliophile savant. Le bibliophile achète les livres, trop souvent peut-être, sans les lire. C'est un trésor qu'il amasse en avare, mais qu'il conserve pour ceux qui s'en serviront. Le bibliographe éclaire le bibliophile et le guide dans ses choix. L'un et l'autre ne sont pas inutiles aux lettres. Sans le bibliophile, que de livres seroient aujourd'hui perdus! et sans le bibliographe, quand vous avez des recherches à faire et que vous voulez savoir ce que l'on a déjà écrit sur le sujet

qui vous occupe, où en seriez-vous? La bibliographie prise en elle-même n'est d'ailleurs pas si sèche qu'on le croit; elle a son côté piquant et son côté moral. Parmi les réflexions que m'a suggérées l'étude bibliographique de M. Deschamps sur Cicéron, j'en choisis trois.

Savez-vous qu'il s'en est fallu de bien peu que les œuvres de Cicéron, ces œuvres admirables, ne fussent à jamais perdues pour nous? C'est à Pétrarque peut-être, c'est à lui principalement, en tout cas, que nous en devons la conservation. A son nom il faut joindre ceux de Pogge et d'Ange Politien. Au moyen âge, pas de manuscrits plus rares que ceux de Cicéron. Ils disparoissoient peu à peu, détruits par le temps, négligés par l'ignorance ou grattés pour faire place à d'affreux traités de philosophie et de théologie scolastiques. Ce je ne sais quoi de sacré qui s'attache aux œuvres des poëtes préservait mieux Virgile et Horace. Cicéron, lui qui travailloit tant pour la postérité, a failli périr tout entier! On s'épouvante en voyant dans l'*Essai bibliographique* de M. Deschamps la liste si courte des manuscrits du grand orateur qui subsistoient encore dans les bibliothèques de quelques couvents. Et pourtant ne sont-elles pas sacrées aussi ces œuvres du consul qui sauva Rome de l'incendie et du massacre par la seule puissance de la parole, de l'honnête homme qui, dans un court intervalle de tranquillité, entrevoyant déjà la proscription et la mort pour prix de son courage et de son patriotisme, écrivoit ce traité *des Devoirs*, le plus parfait et le plus beau des ouvrages de morale, un chef-d'œuvre de sagesse et d'éloquence, de l'écrivain qui dans ses merveilleux traités de rhétorique nous a laissé à la fois le précepte et l'exemple, assouplissant son style à toutes les formes de l'art dont il nous révèle les secrets! L'enthousiasme, il est vrai, se ralluma bien vite pour Cicéron dès que Pétrarque et ses amis l'eurent remis à la mode, pardon du mot! De tous côtés on fouilla les bibliothèques; c'étoit à qui retrouveroit un de ces précieux manuscrits, le déchiffreroit, en feroit et en répandroit des

copies. Cicéron revivoit avant même la découverte de l'imprimerie!

Je me suis souvent demandé quel cours auroient pris la littérature et la civilisation si les derniers monuments des lettres antiques avoient disparu dans la désolation du moyen âge. Quelques incendies, quelques ravages de plus, et c'en étoit fait! Le lien était rompu entre le monde antique et le monde nouveau. A peine les noms de Virgile, d'Horace, de Cicéron, d'Ovide, de Tite Live et de Tacite nous seroient-ils connus. Bien des gens penseront peut-être aujourd'hui qu'un caractère plus original auroit signalé le réveil de l'esprit humain, qu'une inspiration toute spontanée, ranimant les lettres et les arts, auroit donné à la Renaissance plus de fraîcheur et d'éclat. L'érudition n'auroit pas surchargé le génie, appesanti et retardé le progrès. La civilisation se seroit avancée d'un vol plus libre. Le paganisme et le christianisme ne se mêlant pas d'une manière étrange dans les œuvres de nos poëtes et de nos artistes, Apollon, les Muses et Vénus n'auroient pas disputé au Christ et à la Vierge l'honneur d'inspirer la verve poétique et de fournir des sujets au pinceau d'un Raphaël, au ciseau d'un Michel-Ange. Le Parnasse n'auroit pas supplanté, ou peu s'en faut, le Golgotha. L'esprit de Dieu, et non le trident usé de Neptune, soulèveroit et calmeroit les flots. Nous n'aurions pas eu, en un mot, deux religions et deux civilisations, une religion pour la foi, une civilisation pour l'usage, une autre religion et une autre civilisation pour la littérature, chrétiens et modernes dans nos mœurs, païens et anciens dans nos livres. On pourroit raisonner jusqu'à demain sur cette hypothèse. Ce que nous y aurions gagné, je ne le sais pas et personne ne le sait. Ce que nous y aurions perdu est clair. Au total, avec Virgile et Racine, Bossuet et Cicéron, Platon et Pascal, je ne vois pas trop ce que nous avons à regretter. Tâchons seulement de ne pas retomber dans la barbarie en courant après l'originalité; pour le moment, voilà le danger.

Oh! le bon temps que celui où la découverte d'un nouveau

manuscrit de Cicéron mettoit en joie tout le monde lettré! Nous ne pouvons plus ressentir de ces joies-là; nous sommes trop riches. On a des Cicérons et des Virgiles tant que l'on en veut, au prix le plus ordinaire. Aussi ne les lit-on plus, ou, si on les lit encore, c'est avec une sorte d'insouciance et de fatuité de grand seigneur. En les multipliant à l'infini, l'imprimerie les a sauvés, il est vrai, de toutes chances de destructions à venir. Ils ne périront plus, quoi qu'il arrive. Mais aussi n'éprouvera-t-on plus ces enthousiasmes naïfs, ces transports qui ravissoient le cœur d'un Pétrarque ou d'un Ange Politien. Un livre n'est plus un trésor qu'on se dispute, qu'on se lègue, qu'on se vole. On ne marie plus sa fille avec le prix d'une douzaine de vieux manuscrits rongés par les vers. Il n'est pas nécessaire d'être un roi, un prince, ou tout au moins un riche abbé, pour avoir une bibliothèque. Moi qui vous parle, je possède cinq Cicérons bien complets, entre autres le Cicéron *Variorum* en vingt-deux volumes in-8°. Je cite celui-là, parce que M. Deschamps le range, ce me semble, parmi les meilleurs. J'ai donc eu raison de l'acheter bien cher, bien cher pour notre misérable temps, à la célèbre vente de M. Debure : un magnifique exemplaire, uniformément relié en beau veau fauve. Ah! s'il étoit relié en vieux maroquin, doublé de maroquin, pour le coup ce seroit presque une dot, ou tout au moins le prix d'un trousseau, et peut-être ne seroit-il pas impossible de trouver un gendre qui se contentât de ce cadeau de noces. Mon pauvre Cicéron! Dieu veuille qu'il prospère entre mes mains et qu'à ma vente il vaille le triple de ce qu'il m'a coûté, ne fût-ce que pour fermer la bouche à ceux qui prétendent que les bibliophiles sont de mauvais pères de famille, ruinant leurs enfants pour satisfaire leur passion. J'ai aussi le *Cicéron* d'Olivet, relié en maroquin rouge, celui-là, un exemplaire splendide, et j'en veux un peu à M. Deschamps de dénigrer cette édition, la plus belle, sans aucun doute, des éditions sorties de nos presses françoises. Heureusement, les bibliophiles ne sont pas là-dessus de l'avis des bibliogra-

phes, même les bibliophiles qui lisent. Je me suis souvent servi de cette édition, dont le magnifique caractère repose les yeux, et je l'ai trouvée très-bonne. Le *Cicéron* d'Olivet, bien relié, augmente de prix tous les jours en dépit des bibliographes envieux ou médisants, et c'est encore un de ces livres sur lesquels je compte pour que l'on dise après ma mort : « Vous voyez bien qu'il avoit raison d'acheter des livres! C'étoit sa manière de faire des économies. » Eh! oui, sans doute. Les livres sont un capital. Bien choisis, ils doublent de valeur en dix ans. Voilà qui représente plus que les intérêts. Ménagères, qui avez le bonheur de posséder un mari bibliophile, au lieu de faire une figure refrognée lorsque vous voyez arriver un nouveau paquet de livres et que la bibliothèque envahit peu à peu tout l'appartement, réjouissez-vous donc! c'est la fortune de vos enfants qui augmente. Les robes de vos filles et les cigares de vos fils, pour ne parler que des cigares, vous coûtent plus cher, et il n'en reste rien. Quelle est d'ailleurs, la vertu que ne supporte pas l'amour des livres? Douceur, facilité de caractère, indulgence; point de jalousie, point de tracasserie; la femme d'un bibliophile est nécessairement la maîtresse de la maison, pourvu qu'elle sache s'arrêter au seuil du cabinet. Voilà la seconde réflexion que m'a suggérée l'*Essai bibliographique* de M. Deschamps. Celle-là, comme on le voit, est d'un intérêt général. Vous qui voulez que vos filles soient heureuses, cherchez-leur un mari bibliophile!

Mais qu'est-ce qu'un bibliophile? Grande question sur laquelle il est nécessaire de donner quelques explications. On pourroit s'y tromper gravement. Un bibliophile qui auroit le malheur d'aimer les livres nouveaux courroit grand risque de n'y pas retrouver son argent, surtout s'il étoit assez insensé pour les faire relier à grands frais. Au bout de très-peu d'années, il ne resteroit vraiment qu'une reliure. En dix ans, le papier actuel jaunit, se couvre de taches, tombe en poussière; en moins de temps encore l'ouvrage lui-même est oublié, quelle qu'ait été sa vogue passagère. Personne ne

veut plus le lire, encore moins l'acheter. Ce qui vous a coûté vingt francs, vous ne le vendrez pas vingt sols. Voyez, au contraire, dans l'*Essai bibliographique* de M. Deschamps ou dans le savant ouvrage de M. Brunet, le *Manuel du Libraire*, le prix énorme que conservent non-seulement les vieilles éditions des œuvres complètes de Cicéron, mais toutes les premières publications des différents ouvrages de ce père de l'éloquence latine. Chose singulière, de tous les arts, je crois, l'art typographique est le seul qui ait atteint la perfection à son début. Quel papier! quels caractères! quel admirable mélange du solide et du beau! Achetez ces livres-là, ils ne périront jamais, à moins qu'ils ne soient attaqués par l'eau, par le feu ou par les vers, et ce sera votre faute. Le premier siècle de l'imprimerie a été son siècle d'or; elle n'a fait que dégénérer depuis, malgré le grand nom des Elzeviers et des Didot. Aussi n'imprimoit-on pas pour la vile multitude. On ne se faisoit pas imprimeur sans être soi-même un artiste, un savant de premier ordre. Rappelez-vous les Estienne! M. Deschamps cite je ne sais plus quel digne et vénérable prélat qui joignoit à ses fonctions épiscopales celles de correcteur d'imprimerie. Sur de pareils livres on pouvoit mettre de royales reliures, comme ses reliures où se voient encore le chiffre de Henri II et celui de Diane de Poitiers, et devant lesquelles nous nous prosternons le front dans la poussière. Oh! le bon temps, le temps regrettable! le fond répondoit à la forme; songez qu'on imprimoit autant de Cicérons dans une année qu'on imprime aujourd'hui de romans! Cicéron étoit la lecture ordinaire des rois, des princes, des dames elles-mêmes. On trouvoit Cicéron jusque dans les boudoirs.

Ne vous en étonnez pas. Ce Cicéron qu'on ne lit plus, ce Cicéron qu'on se figure comme un homme à pompeuses périodes et à figures de rhétorique, toujours solennel, toujours monté sur les grands chevaux de l'éloquence, est le plus varié, le plus piquant, le plus agréable des écrivains et des orateurs. Parmi tant de qualités qui le distinguent, si je voulois choisir celles qui sont chez lui les plus éminentes, il y en

a deux qui se présenteroient tout de suite à ma mémoire : l'esprit, et une connoissance merveilleuse du cœur humain. Oui, l'esprit. Je viens de relire ses œuvres presque tout entières. Je ne connois pas de lecture plus amusante. Je tiens au mot. Je dis amusante, et c'est bien ce que je veux dire. Certes, le pathétique ne lui manque pas! Après deux mille ans on est encore ému jusqu'aux larmes à certains passages de ses *Verrines*. Presque toutes les péroraisons de ses plaidoyers ébranlent l'âme profondément, malgré la différence des temps, des religions, des mœurs. On a beau s'en défendre et se dire : Mais c'est un plaidoyer d'avocat que je lis; mais l'histoire nous dit que ce Fonteius, représenté par Cicéron comme un si honnête homme, n'en avoit pas moins pillé les Gaules. Que m'importent les larmes de la vestale Fonteia, sa sœur? Vais-je m'émouvoir comme un sot et craindre que le feu éternel de Vesta ne soit éteint? Résistance inutile! L'orateur est plus fort. Ses images si touchantes, ses accents si vrais vous transforment, bon gré mal gré, en Romain. Il s'insinue dans votre cœur, il s'en rend maître. Tant pis pour les Gaulois! j'acquitte Fonteius. Ces pauvres Gaulois, nos ancêtres pourtant; mais mon patriotisme ne peut pas remonter jusque-là. Et puis, Cicéron les ridiculise avec tant d'art! On les voit courir tout le Forum, la tête haute, l'air joyeux et fanfaron, menaçant d'engloutir Rome, malgré leurs défaites, et de dévorer ses légions si on ne leur accorde pas la condamnation de Fonteius. Voilà comment l'esprit tient sa place dans tous les discours de Cicéron et prépare admirablement le chemin aux grands effets de l'éloquence! On rit avant d'être ému. Caton lui-même n'a pas été à l'abri des fines railleries de l'orateur. Voyez plutôt la défense de Murena! Quelle peinture des exagérations du stoïcisme, et de quelle main respectueuse Cicéron trouve le moyen de tracer la charmante caricature du plus vertueux des Romains. Avec d'autres il ne se gêne pas tant, et n'a pas moins d'esprit. Vrais ou faux, ses portraits sont vivants. Dans ses invectives mêmes, l'esprit tem-

père et fait supporter la grossièreté de certaines attaques. Un fond de bonhomie, de droiture et d'honnêteté surnage toujours, je ne sais comment; Cicéron paroît toujours aimable et bon personnellement, même lorsqu'il immole le plus cruellement ses adversaires. Il charme, il attache; on ne peut pas le quitter. Il n'y a que ceux qui ne l'ont pas lu qui le croient ennuyeux avec toute son éloquence. Voltaire n'est pas plus divertissant, plus ingénieux dans ses meilleurs jours. Pascal lui-même, Pascal dans ses *Provinciales*, n'a pas la moquerie plus naïve et le trait plus piquant. De tous les hommes qui ont eu de l'esprit, Cicéron est peut-être celui qui en a eu le plus!

Mais qui a mieux connu que lui le cœur humain et tous les moyens par lesquels, sur une question donnée, on peut vaincre la raison ou l'éblouir, calmer ou soulever les passions? Comment se défendre d'un homme qui, avant même que vous n'y pensiez, s'est déjà glissé dans votre âme avec un air de simplicité et d'innocence? Vous croyez qu'il partage vos sentiments, et c'est déjà lui qui vous fait partager les siens ou qui vous inspire ceux qu'il a besoin que vous ayez! Il vous amènera comme par la main de la pitié à la colère ou de la colère à la pitié : César lui-même acquittera Ligarius, qu'en montant à son tribunal il avoit juré de condamner! Cicéron a laissé d'admirables traités de philosophie. Il y est toutefois plus écrivain que philosophe, ne pensant en général que d'après les autres et se contentant de revêtir de son style des conceptions qui ne sont pas à lui. La philosophie de ses discours lui appartient en propre. C'est là qu'il se montre le plus profond et le plus fin des moralistes. Il manie l'âme de ses auditeurs comme un habile ouvrier tourne le bois ou imprime dans le fer ardent la figure qu'il veut en faire sortir. De la question controversée, il remonte peu à peu et comme par degrés insensibles à ces vérités éternelles qu'aucune âme humaine ne conteste, et couvre de la splendeur de leur évidence ce que sa cause a de douteux. Il semble que ce soit la justice et la vérité même qui parlent par

sa bouche. Tacite est plus sentencieux ; il a plus de profondeur dans la forme ; il n'en a pas davantage, il en a moins peut-être dans la pensée. On extrairoit des discours de Cicéron un traité de philosophie politique et sociale qui soutiendroit aisément la comparaison avec les œuvres les plus renommées de ce genre. Dans la peinture des caractères, Théophraste et La Bruyère ne l'égalent pas. Molière même ne met pas les ridicules en scène avec plus de comique. Le Forum se change en un immense théâtre où vous voyez accourir toutes les nations de l'univers. Asiatiques, Grecs, Africains, Gaulois se pressent sous vos yeux ; les uns viennent pour demander justice d'un proconsul avare, les autres pour le défendre et réciter des éloges que la force leur a souvent arrachés ; tous passent sous la main de Cicéron, qui les marque de traits à jamais ineffaçables. Leurs vêtements même et leur physionomie étrangère n'échappent pas au malicieux orateur. Les voilà peints pour tous les siècles. Si vous recherchez les romans à grandes aventures, lisez donc le discours pour Cluentius. Nulle part vous ne trouverez une pareille complication d'intrigues, de passions cupides ou violentes, d'assassinats, d'empoisonnements, de divorces scandaleux, de mariages adultères, et un portrait comme celui de cette femme *rivale de sa fille, marâtre de son fils, épouse de son gendre ; uxor gener filii inoverca, filiæ pellex !*

Une chose m'étonne : Comment Cicéron a-t-il pu croire qu'une république comme celle qu'il dépeint dans ses discours, dans ses lettres, à chaque page et presque à chaque ligne de ses œuvres, avoit encore le moindre avenir devant elle? Pas un jugement qui ne fût arraché par la force ou acheté à prix d'argent ; pas une élection aux grandes charges de la république qui ne donnât lieu à des luttes sanglantes ou à des assauts de vénalité ; la république souvent sans magistrats ; toutes les lois impuissantes ; une conspiration perpétuelle entre les grands pour s'emparer du pouvoir ; les provinces dévorées par l'avarice de leurs gouverneurs ; et Cicéron lui-même, dans son consulat, abandonnant la Macé-

doine à son collègue pour acheter à ce prix son concours contre Catilina ; les armées ne combattant plus que pour leurs généraux ; le Sénat trop heureux d'avoir dans Pompée un dictateur qui n'en prenoit pas le titre et se contentoit de fomenter le désordre pour qu'on eût toujours besoin de lui ; Rome même, le siége de l'empire, toujours à la veille de périr par l'incendie et le massacre, et devenue un champ de bataille perpétuel ! Il n'y a qu'à voir cette longue lutte de Milon et de Clodius qui se termina par le meurtre de ce dernier ! Et quelles mœurs privées ! On s'émerveilloit de rencontrer encore quelques honnêtes gens. Caton passoit pour un prodige. Cicéron, pour avoir gouverné la Cilicie avec équité, croyoit presque avoir mérité le triomphe que ne motivoient pas suffisamment ses expéditions contre quelques brigands des montagnes. C'est là ce que vous appelez la république et la liberté? Je pardonne tout à Cicéron, excepté la joie puérile et odieuse qu'il eut le malheur de laisser éclater à la mort de César, de ce César que tout récemment encore, dans son discours pour Marcellus, il avoit élevé jusqu'aux nues, l'adjurant, au nom de la patrie, de veiller à la conservation de ses jours et s'offrant presque à lui servir de garde ! Le monde vraiment auroit beaucoup gagné à retomber sous le joug de cette aristocratie qui, depuis près d'un siècle déjà, remplissoit Rome d'anarchie et de sang. Sous l'empire du moins, Rome n'eut qu'un maître ou qu'un tyran, et les provinces respirèrent. Sous la république, les Tibère, les Néron, les Messaline couroient les rues, et chaque province avoit son Séjan. Admirez la justice du ciel ! Dans la correspondance de Cicéron, cette partie de ses œuvres la plus belle et la plus touchante, une lettre nous a été conservée, celle de Matius, ami de César, sur la mort de ce grand homme. Cicéron n'a été vaincu que cette fois. Sa lettre, à lui, n'est qu'un long sophisme, développé avec embarras. On croiroit presque y sentir un remords de conscience. La réponse de Matius est admirable. L'âme d'un honnête homme y éclate avec la prévoyance d'un politique.

Matius y déplore à la fois le sort de César, assassiné par des fanatiques impuissants, et celui de Rome privée d'un maître si grand et si doux. Il se moque avec une éloquente amertume de cette liberté au nom de laquelle on prétendoit lui interdire jusqu'au droit de pleurer son ami. Je crois que Cicéron ne fut pas tenté de lui répondre !

Me voilà un peu loin de M. Deschamps. Mais où ne va-t-on pas avec Cicéron? Politique, philosophie, morale, belles-lettres, son nom seul ouvre à l'esprit tous les sujets. Le père, l'ami, l'homme d'une société délicieuse mériteroient aussi un article à part. Mme de Sévigné, dans ses lettres, n'est pas plus aimable, n'a pas une allure plus naturelle et plus vive que Cicéron dans les siennes. Je serois presque tenté de dire que l'éloquence de Cicéron lui a nui. Sa grande renommée d'orateur a trop effacé ses autres qualités. L'avocat fait peur. C'est si ennuyeux, en général, un plaidoyer, même éloquent ! Oui, mais dans Cicéron l'homme d'esprit triomphe de l'avocat et le philosophe couvre le vide du rhétoricien. Lisez-le, sur ma parole, vous trouverez que nos pères n'avoient pas tort d'en faire leur lecture habituelle. Voilà ma troisième et dernière réflexion.

Je conclus. L'*Essai bibliographique* de M. Deschamps est un bon et curieux livre. La bibliographie a aussi son intérêt et son piquant : c'est une partie qu'il ne faut pas négliger de l'histoire de l'esprit humain. Quand on aime ce que contiennent les livres, on finit par aimer en quelque sorte les livres pour eux-mêmes. Tout attache : la date de leur première publication, le nom du libraire ou de l'éditeur, le format et le nombre des volumes, le papier, les caractères, la reliure. C'est une si délicieuse chose que la lecture ! une si aimable conversation que celle que l'on a avec un bon livre ! Il y a cependant de plus aimables conversations encore, je l'avoue ; mes chers livres ne vous en fâchez pas ! Il y a quelque chose de plus charmant que la poésie, que l'éloquence, que la philosophie, même pour les têtes qui blanchissent, un commerce plus doux si l'on sait y porter un

sentiment désintéressé! Quelle chose donc, direz-vous? — Vous êtes bien curieux!

Nous ajouterons à cet Exposé de M. Sacy quelques additions à l'ouvrage de M. Deschamps relativement aux manuscrit des OEuvres de Cicéron qui se trouvent dans la bibliothèque de M. Amb. Firm. Didot. S. DE SACY.

MANUSCRITS DES OEUVRES DE CICÉRON

DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE M. AMB. FIRM. DIDOT.

JT.

Après avoir comparé dans l'ouvrage de M. P. Deschamps le catalogue des manuscrits de Cicéron, que possèdent les principales bibliothèques de l'Europe, nous admirons la richesse sans égale de notre Bibliothèque impériale, celle de la Bibliothèque des Médicis, à Florence, et celle du Vatican. Mais si l'on excepte ces vastes collections, résultat des acquisitions durant plusieurs siècles, et des donations de princes et de particuliers, nous ne voyons guères que deux ou trois qui soient plus riches en manuscrits de Cicéron que la Bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot. La liste que nous donnons de ceux qu'elle possède peut faire juger des autres richesses qui en tout genre y sont réunies.

— (N° 14.) De Amicitia dialogus. — Sentencie Senece philosophi. Petit in-4, mar. br.

Précieux manuscrit de la fin du NEUVIÈME siècle, sur parchemin: bien qu'incomplet de deux feuillets, cet antique codex est d'une grande importance au point de vue philologique. Tout récemment, le savant professeur de Berlin, M. Mommsen, visitant la bibliothèque de M. Didot, lui demanda de collationner ce manuscrit, et les variantes lui ont paru assez importantes pour en donner une édition qui s'imprime en ce moment à Berlin.

On sait combien les manuscrits anciens de Cicéron sont

rares. La Bibliothèque des Médicis à Florence n'en possède aucun qui soit du neuvième siècle, et le plus ancien manuscrit du traité *de Amicitia*, que possède notre Bibliothèque impériale, ne remonte qu'au douzième siècle.

Voy. nos 15, 16 et 17 pour les autres exemplaires du même traité.

— (N° 16.) Lælius, sive de Amicitia, ad T. Pomponium Atticum; — Cato Major, sive de Senectute; — Paradoxa. Petit in-18. Reliure italienne ancienne, mar. br.

Superbe ms. italien du quinzième siècle, élégamment écrit sur vélin très-fin, et orné de miniatures aussi charmantes qu'admirablement conservées, et très-probablement exécutées par le célèbre Attavante.

— (N° 15.) Paradoxa ; — de Senectute ; — de Amicitia.

Ms. sur parchemin écrit en juin 140[illegible] accompagné de notes et gloses interlinéaires. Petit in-4°, mar. j.

— (Voy. n° 16.) Paradoxa. V. Ms.

— (N° 32.) Tusculane questiones.

Ms. sur vélin, du quinzième siècle, mar. br. — Belle écriture, lettres ornées avec enlacements et armes. Reliure italienne ancienne.

On lit à la fin : *Antonius Torrigiani Antonii de Torrigianis scripsit.*

— (N° 31.) Tusculanarum disput. lib. V.

Ms. italien du quinzième siècle, sur vélin très-fin et d'une belle écriture. Lettres ornées avec enlacements. Reliure italienne ancienne, mar. br.

— (N° 19). Epistol. ad familiares lib. XVI.

Ms. italien sur vélin, du quinzième siècle Belle écriture Lettres ornées avec enlacements et armes, gr. in-4°, mar. bl.

— (N° 20.) Les mêmes. Manuscrit sur papier du quinzième siècle. In-4°. Lettres ornées, vélin blanc.

— (N° 28.) Rhetoricum vet. contra Hermagoram lib. II.

Ms. italien sur vélin, daté du 7 décembre 1464. In-4°, mar. r. Lettres ornées avec enlacements (armes effacées).

— (N° 27.) Orationes (XXXIII).

Très-beau Ms. italien de la fin du quatorzième siècle, sur vélin très-fin et d'une très-belle écriture. Il contient :

Pro lege Manilia ; — pro Licinio poeta ; — invectivæ in Catilinam IIII ; — Sallustii in Ciceronem ; — in Sallustium ; — pro Milone ; — pro Plancio ; — pro Sulla : — pro Cecina ; — pro Rabrio Posthumo ; — pro Rabrio perduellione ; — pro Roscio Comœdo ; — pro Ligario ; in Vatinium testem ; — ad Equites, — ad Pop. Rom. ; — ad Senatum ; — De Provinciis consularibus ; — pro Cælio ; — De lege agraria orationes IIII ; — in L. Pisonem ; — pro Marcello ; — pro rege Deiotaro ; — pro Cluentio ; — pro Flacco ; — pro Quintio ; — pro domo sua ; — pro Sextio ; — pro G. Balbo ; — pro Roscio ; — pro Murena ; — de responsis aruspicum.

In-fol. Lettres ornées avec beaux enlacements entourant la marge ; on y voit le portrait de Cicéron (armes effacées). Vel. blanc.

— (N° 25.) Orationes (XXVI).

Ms. sur vélin du quatorzième siècle, in-fol. à deux colonnes. Il contient :

Orationes de Imperatore deligendo (pro lege Manilia) ; — pro Milone, — pro Plancio ; — pro Sulla ; — de Aruspicum Responsis ; — de prov. consularibus ; — pro Cælio, — pro Balbo ; — in Vatinium ; — pro Sextio ; — pro domo sua ; — ad equites priusq. iret in exilium ; — post reditum ad Quirites ; — pro Marcello ; — pro Ligario ; — pro rege Deiotaro ; — pro Archia ; — in Catilinam quatuor ; — pro Quinctio ; — pro Flacco ; — Invectiva Salustii in Cic., cum Cic. responsio ; — pro Cluentio.

Beau manuscrit sur beau vélin, très-grand in-fol. L'écriture

est très-belle et de la fin du quatorzième siècle, lettres ornées avec enlacements : il provient de la bibliothèque Keller (F. L. Keller. J. V. D. Juris utriusque Doctor). Demi-rel., v. br.

— (N° 26). Orationes (XXIV).

Beau Ms. sur papier du commencement du quinzième siècle, à deux colonnes, titre encadré et lettres ornées.

— Pro lege Manilia ; — pro Pompeio de Imperatore deligendo ; — pro Milone ; — pro Plancio ; — pro Sylla ; — pro Archia poeta ; — pro M. Marcello ; — pro rege Deiotaro ; — pro Ligario ; — pro Semet ipso gratias agenti in Senatu ; — idem, in populum ; — pro domo sua ad Pontifices ; — pro M. Cœlio ; — pro Balbo ; — in Vatinium testem ; — pro responsis Aruspicum ; — de provinciis consularibus ; — pro Publio Sexto ; — pro Murena ; — pro P. Quintio ; — Contra Catilinam ; — pro Flacco ; — pro Sexto Roscio Amerino ; — pro Cluentio ; — pro se ipso priusquam iret in exilium ad Quirites. In-fol., mar. br.

— (N° 18.) Cic. in Catalinam invectivæ et L. Catilinæ in Ciceronem.

Ms. sur vélin, du quinzième siècle. Lettres ornées, petit in-fol., mar. r. — Dans le même vol. se trouve : *Sallustius de Catilinario et Jugurthino bellis.*

— (N° 29.) Cic. et Salustii invectivæ ; — Somnium Scipionis excerptum ex libro VI° de Republica ; — Macrobii comment. in somnium Scipionis.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle. Lettres ornées, petit in-fol., mar. r.

— (N° 21.) De Finibus bonorum et malorum.

Ms. sur vélin, du quinzième siècle, avec encadrement d'un beau style italien et portrait. Petit fol., demi-rel., mar. brun.

— (N° 22.) De officiis et sommium Scipionis.

Ms. sur vélin, du quatorzième siècle. A la fin on lit :

Excellunt cunctos hi libri Philosophorum,
Libri quos fecit tres Tullius officiorum,
} Augustinus ut fertur.

In-4°, velours rouge.

— (N° 24.) De Officiis.

Ms. sur vélin, du quatorzième siècle, in-4, avec gloses. Lettres ornées avec enlacements et armes, mar. br. A la fin de ce manuscrit se trouve d'une écriture moderne :

Antonii Geminianensis oratio ad splendidum equitem Franciscum Concineum coram populo et in foro habita feliciter.

— (N° 23.) De Officiis.

Ms. sur vélin, du quinzième siècle, avec notes marginales. Demi-rel., v. br. A la fin on lit, comme au n° 22 :

Excellunt, etc., Augustinus ut fe tur.

— De Senectute.

Ms. sur vélin, date de 1404, insérée au n° 15.

— Le même inséré au n° 16.

— Le même du quinzième siècle inséré au n° 17.

— Somnium Scipionis,

Ms. du quinzième siècle inséré au n° 29.

— Le même.

Ms. du quinzième siècle inséré au n° 22.

— (N° 30.) Topica.

Beau ms. sur vélin du commencement du quinzième siècle.

— (N° 17.) Topica.— Timacus. — De Senectute. — De Amicitia.

Ms. sur vélin du quinzième siècle, malheureusement incomplet. Mar. v.

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES

DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DES MINIMES DE LA PLACE ROYALE.

Vers la fin du règne de Henri IV, les Minimes avoient déjà deux couvents près de Paris, l'un à Passy, l'autre à Vincennes (1); ils voulurent en posséder un dans la capitale même, et s'établirent provisoirement sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'église Saint-Roch. Presque aussitôt, un chanoine de Notre-Dame, nommé Olivier Chaillou, leur fournit les fonds nécessaires pour acheter un vaste terrain qui dépendoit de l'ancien hôtel des Tournelles (2). Marie de Médicis pourvut aux frais de la construction du monastère (3), et, le 18 septembre 1611, la première pierre de l'église fut posée par Henri de Gondi; mais les circonstances politiques retardèrent l'achèvement de cet édifice qui ne fut terminé qu'en 1679.

Les Minimes n'avoient pas attendu jusque-là pour former une bibliothèque dans leur couvent. Ils la commencèrent de leurs propres deniers (4); et, sans autre secours, elle s'augmenta rapidement, car l'argent ne leur manquoit pas. On sait que ces religieux avoient su tirer un très-beau parti de leur nom si humble en apparence, et qu'ils prétendoient avoir été directement désignés par Jésus-Christ dans cette phrase : « Je compterai comme fait à moi-même le bien que vous aurez fait au plus petit des miens, » *quod uni ex* MINIMIS

(1) Cl. Malingre, *Antiquités de Paris*, p. 663.

(2) *Annales de l'ordre des religieux Minimes et en particulier de la province de France*, feuillet 73. Bibliothèque Impériale, *manuscrits*, *fonds des Minimes*, n° 39.

(3) G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 213 et 214.

(4) Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 52.

meis fecistis; il faut avouer que, pour un ordre mendiant, le commentaire étoit assez ingénieux. Il tourna d'ailleurs à la plus grande gloire de la science bibliographique, car dès 1644 les Minimes possédoient huit mille volumes (1), et leur collection étoit regardée déjà comme une des plus belles de Paris (2). Elle avoit renfermé, outre les livres, sept cents médailles précieuses, dont la Maison s'étoit défait en décembre 1641 (3).

Elle s'enrichit successivement par les libéralités de plusieurs Minimes distingués, dont les plus connus sont les PP. Hilarion de Coste, Jean-François Niceron, Robert Renaud, bibliophile instruit, et Marin Mersenne, le condisciple et l'ami de Descartes. Mersenne laissa au couvent, avec une précieuse collection d'ouvrages scientifiques(4), un grand nombre d'instruments de mathématiques; presque tous furent vendus; « mais, dit un chroniqueur de la Maison, comme M. Cornuti notre médecin nous servoit gratis, on crut devoir lui offrir en présent la pierre d'ayman ou la grande lunette du P. Mersenne; il accepta la lunette (5). » En 1653, un conseiller de la Cour des aides, nommé Alexandre Letenneur, donna aux Minimes toute sa bibliothèque, qui étoit nombreuse et bien choisie. Les religieux, pour perpétuer le souvenir de ce bienfait, collèrent dans chacun des volumes qui en provenoient, une bande de papier sur laquelle étoient imprimés ces mots : *Ex dono clarissimi et erudissimi viri Domini D.* Iacobi Alexandri Letennevr, *Parisini, Consiliarij Regis Christianiss. et in suprema vectigalium Aquitaniæ Curia Senatoris integerrimi, qui obiit* 10. *Ianuarij anni*

(1) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques anciennes et modernes*, p. 544.

(2) D. H. I., *Supplément aux antiqvitez de Paris de Dubreuil*, p. 54.

(3) *Annales des Minimes de la province de France*, p. 170. Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 2881.

(4) Voyez la *Rymaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris*, vers 28.

(5) *Annales de l'ordre des religieux Minimes et en particulier de la province de France*, feuillet 161. Bibliothèque Impériale; *manuscrits, fonds des Minimes*, n° 39.

1653. Parmi les personnes qui vinrent encore augmenter la collection du couvent, il faut mentionner un célestin nommé de Goussencourt, qui lui donna un beau volume écrit par lui, et intitulé : *Martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem* (1).

Michel de Marolles, en 1676, déclaroit la bibliothèque des Minimes tout simplement « admirable (2). » Cependant, faute d'une salle spéciale assez grande, les volumes étoient encore dispersés dans plusieurs chambres. Le 26 septembre de cette même année, une demoiselle Catherine de Varrège, laissa une somme de cinq cents livres aux Minimes pour commencer la construction d'une galerie où tous les livres seroient réunis; elle accompagna sa donation de cette clause : « Si dans le terme de six années la bibliothèque ne pouvoit s'entreprendre, lesdites cinq cents livres resteront au couvent pour servir à sa provision de vin (3). » Il va sans dire que la nouvelle galerie ne fut pas exécutée.

Cette collection prit, deux ans après, un accroissement considérable, dû à la libéralité de Jean de Launoy, grand-maître du collége de Navarre. Par son testament, en date du 10 mars (4), il légua aux Minimes deux cents écus d'or (5) et la moitié de sa bibliothèque (6), qui renfermoit un précieux recueil de rituels (7).

(1) Nous avons trouvé ce volume à la Bibliothèque Impériale, *manuscrits, fonds des Minimes*, n° 59. On lit au bas du frontispice : *Donné par le R. P. de Goussencourt, célestin, à la Bibliothèque des RR. PP. Minimes de la Place-Royale pour l'amitié qu'il leur porte.*

(2) M. de Marolles, *Paris, ou description succincte et néantmoins assez ample de cette grande ville*, p. 46.

(3) *Annales de l'ordre des religieux Minimes*, etc., feuillet 89. Bibliothèque Impériale, *manuscrits, fonds des Minimes*, n° 39.

(4) Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 52.

(5) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. IV, p. 464. G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 217. — Taisand, *Vie des jurisconsultes*, p. 685, dit HUIT CENTS LIVRES.

(6) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. Ier, p. 227. — Il légua l'autre moitié au séminaire de la ville de Laon.

(7) Antonini, *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. Ier, p. 60. — Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 362. — Mais voyez

Au mois de janvier 1689, l'abbé de Montigny donna au couvent la grande collection des conciles qui avoit été imprimée au Louvre. Il en existoit déjà dans la bibliothèque de la Maison un exemplaire que les religieux cédèrent aux Minimes de Vincennes, et ceux-ci s'engagèrent à dire « huit mille messes à la décharge de la sacristie (1). » Enfin en avril 1693, le couvent acheta, moyennant cent soixante livres, à la vente après décès d'un prêtre de Saint-Germain-l'Auxerrois, la *bibliothèque des Pères* en vingt-sept volumes in-folio (2).

A partir de cette époque, il devient fort difficile de préciser les développements que prit la collection des Minimes; les documents sont nombreux, mais contradictoires. Suivant Lemaire, on y auroit compté quinze mille volumes en 1685 (3). Sauval, quarante ans plus tard, ne lui en accorde plus que huit (4) à dix mille (5). G. Wallin, en 1722, dit vingt mille (6). G. Brice, en 1725 (7), se prononce pour quinze mille; et Némeitz, en 1727, pour vingt-quatre mille imprimés et sept cents manuscrits (8). Nous approchons certainement de la vérité avec Piganiol de la Force qui, vers 1765, attribue à cette bibliothèque vingt mille volumes (9), en même temps que Jugler nous donne le nombre des manuscrits qui, suivant lui, s'élevoit alors à six cents (10). Ces

le *Journal des savants* de décembre 1782, où la valeur de ce recueil est fort contestée.

(1) *Annales des Minimes de la province de France*, etc., p. 181. Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 2881.

(2) *Annales des Minimes de la province de France*, etc. p. 182. Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 2881.

(3) Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. II, p. 174.

(4) Sauval, *Histoire de Paris*, t. III, p. 52.

(5) Sauval, *Histoire de Paris*, t. Ier, p. 443.

(6) G. Wallin, *Lutetia parisiorum erudita sui temporis*, etc., p. 120. Le P. Thibouville étoit alors bibliothécaire du couvent.

(7) G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 219.

(8) J. C. Némeitz, *le Séjour de Paris*, t. Ier, p. 270.

(9) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. IV, p. 469.

(10) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. Ier, p. 227.

chiffres coïncident en effet avec ceux que nous fournit un annaliste du couvent qui écrivoit en 1758 (1). C'est donc par erreur qu'un guide de 1768 s'en tient à vingt mille volumes (2); nous verrons aussi plus loin que les appréciations de Leprince en 1781 (3) et de Thiéry en 1787 (4), sont, quoique logiques, également inexactes.

S'il faut en croire Maichelius, cette bibliothèque avoit trois bibliothécaires, « qui volontiers la montroient au public (5) » et surtout aux étrangers, *peregrini qui eò se recipiunt, bibliothecæ perlustrandæ studio provocati, facilem in eam aditum experiri solent* (6). Il paroît même que dès 1639, un grand nombre de gens de lettres alloient régulièrement y travailler (7).

Les Minimes qui avoient eu pendant longtemps un grand amour pour leur bibliothèque, finirent peu à peu par la négliger, et le désordre en vint à ce point que près de huit mille volumes disparurent durant les dix années qui précédèrent la Révolution (8). En 1790, les Minimes, comme toutes les autres communautés religieuses, durent fournir à l'Assemblée nationale un état détaillé des livres que possédoit leur couvent. Ce document, qui est aujourd'hui conservé aux archives de l'Empire, a pour titre : *Etat des livres qui forment la bibliotheque des Minimes du couvent de la Place-Royalle à Paris*, 16 *février* 1790; il se termine ainsi : *Je certifie le present etat conforme a la verité, en foy de quoy j'ay signé, ce* 24 *fevrier* 1790. Fr. Courtel, *bibliothe-*

(1) *Annales de l'ordre des religieux Minimes de la province de France*, etc., feuillet 125.

(2) *Le Géographe parisien*, t. Ier, p. 297.

(3) Vingt-quatre mille volumes. Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 362.

(4) Vingt-sept mille volumes. Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. Ier, p. 687.

(5) Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. II, p. 174.

(6) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 108.

(7) D. H. I. *Supplément aux antiquitez de Paris de Dubreuil*, p. 54.

(8) *Déclaration que donne à MM. de la municipalité de Paris le correcteur des Minimes de cette ville.* Archives de l'Empire, série S, carton nº 4295.

caire (1). Cet inventaire présente la liste des livres, classés par matières et par formats, ces divisions fournissent les chiffres suivants :

in-folio.	3168 volumes.
in-quarto	3433
in-octavo	3488
in-douze.	6606
in-seize.	370
in-dix-huit . . .	30

Soit en total 17 095 volumes, parmi lesquels nous remarquons deux cent soixante-trois exemplaires du texte complet de la Bible, et huit cent trente-quatre *livres hérétiques défendus*.

Le local qui renfermoit cette collection se composa d'abord de deux (2), puis de trois salles situées autour de l'église (3). Elles étoient en 1791 dans un tel état de vétusté qu'il fallut en retirer promptement les volumes. Ameilhon écrivoit ce qui suit, le 14 novembre, à *Messieurs du Directoire de Paris :* « La bibliothèque des Minimes de la Place-Royale n'est plus en sureté dans cette maison, et court risque de souffrir beaucoup des pluyes et des intempéries de l'hiver prochain, à cause de l'état de délabrement où se trouve le bâtiment qu'elle occupe (4). » Le chroniqueur que nous avons déjà cité, en convient d'ailleurs très-franchement : « Si nos Pères, dit-il, ont negligés cette partie de Bâtiment si necessaire dans une communauté religieuse, il

(1) Archives de l'Empire, série S, carton nº 4295.

(2) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 107.

(3) *Annales des religieux Minimes de la province de France*, etc., feuillet 125.— J. C. Némeitz, *le Séjour de Paris*, t. Ier, p. 270. — « Nous n'avons pas pus avoir jusqu'à present un vaisseau capable de pouvoir placer nos livres ; on a fait des cloisons dans les deux côtés des tribunes de l'eglise. » *Annales des Minimes de la province de France*, etc., page 144. Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, nº 2881.

(4) Archives de l'Empire, série M, carton 797.

n'en a pas été de meme de ce qui compose une bonne bibliotheque. Leurs soins se sont etendus sur toutes les matieres necessaires et instructives, mais aussi sur les histoires prophanes et curieuses. Elle passe meme pour être une des bonnes bibliotheque de Paris, et l'est en effet. Il s'y trouve de quoi satisfaire les ecrivains sçavans et les curieux en tout genre (1). »

La bibliothèque des Minimes étoit effectivement, suivant Sauval, la plus riche de Paris en ouvrages d'histoire (2), et le legs de de Launoy l'avoit amplement fournie de livres relatifs à la théologie. Parmi les manuscrits, on remarquoit surtout une histoire complète des cardinaux ornée de leurs armoiries (3); un récit des négociations de la France avec les pays étrangers, et en particulier avec la Turquie (4); la correspondance du Père Mersenne (5) qui avoit été lié avec tous les savants de son temps. Mais le volume le plus curieux étoit un travail du minime Charles Plumier, célèbre botaniste qui fit, par ordre de Louis XIV, trois voyages d'herborisation en Amérique. « Ce manuscrit, dit Piganiol, est intitulé *herbarium vivum*, et contient une description de toutes les plantes rares que le Père Charles Plumier, qui avoit un goût déterminé pour la botanique, avoit vues en différentes fois dans plusieurs parties du monde, surtout en Amérique. Rien de plus exact que les descriptions que ce Père en donne, ni rien de plus proprement dessiné que les figures qui sont toutes de sa main (6). » Leprince ajoute que ce travail, soumis à l'impression, eût formé quinze ou seize volumes in-folio (7).

(1) *Annales des religieux Minimes de la province de France*, etc, feuill. 125.
(2) Sauval, *Histoire de Paris*, t. Ier, p. 443.
(3) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 107.
(4) Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 53.
(5) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 362.
(6) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. IV, p. 469.
(7) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 362. — En décembre 1767, les Minimes le donnèrent à la bibliothèque du roi, voyez le *Journal des Savants* de décembre 1782.

La bibliothèque impériale possède aujourd'hui environ cent cinquante manuscrits provenant des Minimes de la Place-Royale. Nous citerons seulement les suivants :

Compte de René Cymier, commis au paiement des édifices et bâtiments que le roi a ordonné faire au Plessis du parc les Tours en 1490; in-folio (1).

Procès de la canonisation de Saint-François de Paule; in-quarto (2).

Les noms et armes des croisés contre les infidèles par M. de Goussencourt; 2 volumes in-folio (3).

Le calendrier des nobles vierges, martyres et veuves saintes ou bienheureuses, avec leurs armes et blasons, par le P. Mathieu de Goussencourt; 1605, 2 vol. in-folio (4).

Les conseillers du Parlement de Paris par ordre de réception depuis 1600 *jusqu'au* 8 *juin* 1707, *par Chevillard;* in-quarto, blasons (5).

Biblia sacra, in-quarto sur vélin, écriture du treizième siècle (6).

Commentaires du P. Mersenne sur l'Ancien et le Nouveau Testament; 2 vol. in-folio, autographes (7).

Actes, mémoires et bulles de la conversion et absolution de Henri IV; in-folio (8).

Recueil de pièces relatives à la dissolution du mariage de Henri IV et de Marguerite de Valois; in-quarto (9).

On montroit encore dans la bibliothèque des Minimes un tableau fort étrange. Il représentoit les portraits de tous les princes contemporains de Louis XIII, et « par le moyen

(1) Bibliothèque Impériale, *Manuscrits, fonds des Minimes*, n° 20.
(2) — — — — n° 40.
(3) — — — — n° 56.
(4) — — — — n° 58.
(5) — — — — n° 70.
(6) — — — — n° 75.
(7) — — — — n° 13.
(8) — — — — n° 50.
(9) — — — — n° 60.

d'un verre, tous ces portraits se réunissoient pour ne présenter que celui de ce monarque (1). »

Nous avons dit que les Minimes durent envoyer, en 1791 à l'Assemblée nationale, un catalogue de leur collection; ce travail formoit trois volumes in-folio (2) que nous n'avons pu retrouver. Mais la bibliothèque de l'Arsenal possède un autre catalogue qui date de 1730, c'est un grand in-folio de 900 pages qui a pour titre : *Index generalissimus omnium librorum bibliothecæ conventus patrum Minimorum parisiensium. De mandato superiorum, anno Domini* M.D.CC.XXX (3); il est rédigé par ordre de matières. Enfin nous avons vu à la Bibliothèque Impériale un manuscrit qui contient en cinq pages in-folio le *Catalogue des ouvrages liturgiques conservés dans la bibliothèque des Minimes* (4).

Les Minimes n'eurent d'abord d'autre marque distinctive pour leurs volumes que des inscriptions manuscrites. Voici celles qui se rencontrent le plus fréquemment :

De conventu Parisiensi Patrum Minimorum.

Ex bibliotheca P. Minimorum Parisiensium.

Ex bibliotheca Fratrum Minorum magni conventus Parisiensis.

Ex conventu Minimorum Parisiensium.

De la librairie des Minimes de Paris.

De la bibliotheque des Minimes de la Place-Royalle de Paris.

Les Minimes ne possédèrent d'ailleurs jamais en réalité d'estampille, on ne trouve dans l'intérieur des volumes que des inscriptions. Mais ils firent graver assez tard une marque spéciale qui fut alors apposée en or sur les plats

(1) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. Ier, p. 687.

(2) *État des effets mobiliers, argenterie, etc., de la maison des Minimes de Paris*, Archives de l'Empire, série S, carton no 4295.

(3) Bibliothèque de l'Arsenal, *Manuscrits*, no 846.

(4) Bibliothèque Impériale, *Manuscrits, fonds de Saint-Magloire*, no 94; pages 44 à 49.

de presque tous les livres reliés, parfois même sur le dos, entre chaque nerfs. Nous reproduisons ici la marque des in-folio et des in-quarto; celle qui servoit aux volumes de plus petit format différoit de celle-ci par la suppression de la couronne, l'exergue latin étoit en outre remplacé par ces mots: MINIMES DE PARIS.

L'église des Minimes fut démolie en 1798, et sur son emplacement on a prolongé la rue de la Chaussée des Minimes; les autres bâtiments du monastère ont été convertis en caserne d'infanterie.

LES MINIMES DE PASSY ET DE VINCENNES.

Le couvent que les Minimes possédoient à Passy datait de 1493. François de Paule, fondateur de l'Ordre, ayant envoyé à Paris six de ses religieux, ceux-ci furent logés et nourris pendant seize mois par Jean Quentin, pénitencier de Notre-Dame; enfin, Anne de Bretagne leur fit donner le vieux château de Nigeon où ils s'établirent (1).

Cette maison eut de bonne heure une bibliothèque qui paroît avoir été organisée avec un certain luxe, puisque, dès 1541, son mobilier pouvoit servir de modèle à celles de la capitale. En effet, au mois de septembre de cette année, Jacques Merlin, grand-vicaire de l'évêque de Paris, ayant légué ses livres à la cathédrale, le chapitre ordonna l'achat de nouveaux pupitres, et délégua deux chanoines pour aller examiner ceux qui garnissoient la bibliothèque des Minimes (2).

(1) Dubreuil, *Théâtre des antiquitez de Paris*, p. 961.

(2) *Ibunt, quando vacabit, domini pœnitentiarius et Verjus ad librariam fratrum Minimitanorum Sancti Francisci de Paula, visuri pulpita ejusdem*

Nous avons très-peu de détails sur les accroissements de cette collection; les seuls renseignements que nous possédions nous sont fournis par des inscriptions trouvées sur des volumes qui lui ont appartenu.

Jean Quentin légua vraisemblablement tous ses livres au couvent qu'il avoit tant protégé pendant sa vie; il est certain, dans tous les cas, que les religieux lui durent un magnifique exemplaire in-folio de *la cité de Dieu* de Saint-Augustin (1).

En 1547, un sieur Mathieu Marcel laissa aux Minimes la *somme théologique* d'Alexandre de Hales (2). Deux ans après, Mathieu Priart et sa femme leur donnèrent un manuscrit in-folio de l'*Ancien Testament* (3). Un bel exemplaire de la *vie des saints* leur fut encore donné en 1561 par un sieur Dorléans (4).

La bibliothèque des Minimes de Passy renfermoit, vers 1787, environ dix mille volumes, en assez mauvais état pour la plupart. Ils étoient répartis dans deux salles vastes et bien aérées, situées au deuxième étage (5).

Le catalogue de cette collection est aujourd'hui conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal. Il a pour titre : *Catalogue des livres ayant appartenus* (sic) *aux ci-devant Minimes de Passy* (6).

Librariæ, ut instar illorum fiant illa librariæ ecclesiæ parisiensis.— Catalogus librorum ecclesiæ Parisiensis. Bibliothèque de l'Arsenal, *Manuscrits*, n° 852. — Voyez A.-F., *Recherches sur la bibliothèque de l'église Notre-Dame de Paris*, pages 68 et 144.

(1) On lit à la fin : *Ex dono magistri Joannis Quentin, Doctoris Sorbonicj, pœnitentiarij parisiensis.* Bibliothèque Mazarine, *incunables*, n° 1463.

(2) *Ex dono Domini Mathei Marcel*, 1547. Bibliothèque Mazarine, *incunables*, n° 1542 A.

(3) On lit sur le premier feuillet : *Ex dono Domini Michaelis Priart et Claudiæ Constance eius uxoris, anno* 1549. Bibliothèque Mazarine, *Manuscrits*, n° 30.

(4) On lit à la fin : *Ex dono D. Dorleans, ciuis parisiensis*, 1561. Bibliothèque Mazarine, *Manuscrits*, n° 1333.

(5) Thiery, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. Ier, p. 7.

(6) Bibliothèque de l'Arsenal, *Manuscrits in-folio*, n° 846 *bis*.

Nous n'avons rencontré aucune estampille spéciale sur les livres provenant de cette bibliothèque; en revanche, ils portent des inscriptions manuscrites très-variées :

Ex bibliotheca conuentus Nigeonensis fratrum Minimorum.

De bibliotheca Nigeonensi ordinis Minimorum.

Pro conuentu Nigeonensi Minimorum.

Minimis Nigeonensibus.

Ce couvent fut démoli pendant la Révolution.

La maison des Minimes de Vincennes fut fondée par Henri III en 1585. Nous avons vu qu'en 1689, les religieux de la Place-Royale donnèrent à leurs confrères de Vincennes un exemplaire de la collection des Conciles, édition du Louvre. C'est là, avec les inscriptions suivantes :

Ex bibliotheca conventus Vicennensis ordinis patrum Minimorum.

De la Librairye des RR. PP. Minimes de Vincennes.

Ex conuentu Vicennensi Minimorum.

les seules preuves que nous ayons de l'existence d'une bibliothèque dans ce couvent; les chroniques manuscrites, que nous avons citées, restent absolument muettes sur ce sujet.

ALFRED FRANKLIN.

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Dans la belle édition des Commentaires de César, publiée par le savant antiquaire Jacques Strada (*Francof. ad mænum, Geor. Corvinus*, 1575, in-fol. avec fig. en bois), nous remarquons le *privilège* suivant, que nous donnons *in*

extenso. Il suffit de le lire pour montrer combien déjà, à cette époque, la librairie françoise avoit besoin *de protection*.

« Charles, par la grâce de Dieu roy de France, a nos amez « et feaux les gens tenans nos Cours de parlement, baillis, « seneschaux, prevots ou leurs lieutenans, et tous nos autres « justiciers et officiers, et à chacun d'eux, si comme à luy « appartiendra, salut. Jaques de Strada, Mantuan, antiquaire « de l'Empereur, nostre très cher et très amé beau-père et « cousin, nous a fait entendre qu'il désireroit volontiers « faire mettre en lumière les livres contenus en une feuille « de papier à nous presentée, et attachée sous le contrescel « de nostre chancellerie. Desquels le premier est un livre « en langue italienne, ensemble avec la version latine, inti- « tulé en italien : *C. Julii Cæsaris rerum gestarum com-* « *mentarii XIV. Nempe : C. Jul. Cæs. de Bello Gallico,* « *comm. VII. A. Hirtii, de eodem, liber I. C. Jul. Cæs. De* « *Bello Civili Pompeiano, comm. III. A. Hirtii, de Bello* « *Alexandrino, liber I. De Bello Africano, liber I. De* « *Bello Hispanico, liber I. Omnia collatis antiquis manus-* « *criptis exemplaribus, quæ passim in Italia, Gallia et* « *et Germania invenire potuimus, doctè, accuratè, et emen-* « *datè restituta. Eutropii epitome Belli Gallici, ex Suetonii* « *Tranquilli monumentis, quæ desiderantur. Cum doctiss.* « *annotationibus Henrici Glareani, Fulvii Ursini Romani,* « *Francisci Hotomani, J. C. Aldi Manutii P. F.* Toutesfois, « estant chose qu'il ne peut faire qu'avec grans frais et « despens, il craint que l'ayant fait imprimer en Allemagne « ou ailleurs; les libraires et imprimeurs de nostre royaume « le fissent, puis après, réimprimer en iceluy, pour le priver « de son labeur, peine, travail et curieuse recherche, et en « tirer le fruit, au préjudice de lui et de ses enfans : s'il ne « nous plaisoit leur défendre de ce faire pour quelque « tems, et eust de nous privilège spécial à ceste fin; lequel « il nous a très humblement fait supplier et requerir lui « vouloir ottroyer. Pour ce est-il que, Nous desirans, autant

« qu'il nous sera possible gratifier et favoriser toutes per-
« sonnes de sçavoir, à ce que plus volontiers ils s'employent
« à l'entretenement et avancement des bonnes lettres,
« Voulans aussi donner moyen audit de Strada de se rem-
« bourser des frais qui lui conviendra faire pour cest effet,
« avons inhibé et défendu, inhibons et défendons par ces
« présentes à tous libraires et imprimeurs de cestuy nostre-
« dit royaume, pais, terres et seigneuries de nostre obéis-
« sance : que, durant le tems et espace de douze ans ensui-
« vans et consécutifs, à conter de la date de la première
« impression dudit livre, ils n'ayent à l'imprimer ne le faire
« imprimer, vendre ne débiter, depuis qu'il aura esté mis
« en lumière sous le nom d'iceluy Strada, ou de quelcun de
« sesdits enfans, en quelque langue que ce soit; soit en la
« forme et manière qu'il auroit esté premièrement imprimé,
« ou augmenté, ou abbrégé par epitome, ou en y adjoustant
« plus grand nombre de figures, ou en ostant aucunes de
« de celles qui premièrement y auroyent esté mises, ou en le
« desguisant sous autres noms ou titres, ou l'imprimant de
« plus grand ou petit caractère, ou soit en le traduisant en
« autre langue ; et si ce n'est avec la permission et congé
« dudit Strada ou de l'un de ses dits enfants : Sur certaines
« et grandes peines à Nous à appliquer, et de confiscation
« et perte desdits livres. Si vous mandons, commetons et
« enjoignons par ces présentes et à un chacun de vous, si
« comme à luy appartiendra : que, contre les contrevenans
« à nos susdites défenses, vous procédez et faites procéder
« par les peines ci-dessus indictes, et autres que verrez estre
« à imposer selon l'exigence des cas. Car tel est notre
« plaisir. Et pource que desdites présentes lon pourra
« avoir afaire en plusieurs et divers lieux. Nous voulons
« qu'au *Vidimus* d'icelles fait sous scel royal ou colla-
« tioné par l'un de nos amez et feaux notaires et secrétaires,
« foy soit adjoustée comme à ce présent original. Et qu'en
« mettant par brief ou extrait le contenu en icelles au com-
« mencement desdits livres, elles soyent tenues pour deue-

« ment signifiées à tous les libraires et imprimeurs de nostre-
« dit royaume, et autres qu'il appartiendra : A ce qu'ils
« n'en prétendent cause d'ignorance. Donné à Paris, le
« XXVe jour de décembre, l'an de grâce 1572, et de notre
« règne le XIIIe.

« Par le Roy. Et au dessous Brulart. »

LES FUNÉRAILLES DE SANTEUL.

On sait que Santeul mourut le 9 août 1697, à Dijon, non point, comme un plaisant s'est amusé à le faire croire, à la suite d'un dîner dans lequel le duc de Bourbon auroit jeté du tabac d'Espagne dans son verre, mais à la suite d'une maladie aiguë qui dura plusieurs jours et que l'on croit avoir été une fluxion de poitrine. Mais ce qui est peut-être moins connu, c'est que son corps, inhumé provisoirement dans l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon, fut réclamé par les chanoines de Saint-Victor, ses confrères, et transporté à Paris, dans l'église où se trouvoit son siége canonial. La Monnoye, son ami, prétend que, pour éviter les frais de la translation du corps, on l'emballa, avec ces mots sur la caisse : *marchandises mêlées*. Cependant on lit sur les registres de Saint-Étienne, que le prince de Condé donna 500 livres pour acquitter les dépenses occasionnées par le voyage, effectué le 10 octobre. Le hasard a placé entre mes mains deux lettres inédites relatives à cette exhumation et qui pourront offrir quelque intérêt aux futurs biographes du fougueux poëte. Elles sont adressées toutes deux à l'abbé Fyot, ancien aumônier du roi, alors abbé de Saint-Etienne

de Dijon, et auteur d'une Histoire de cette abbaye, imprimée à Dijon, chez Jean Ressayre, 1696, 1 vol. in-fol. (1).

Voici ces deux lettres :

« Monsieur, j'ay bien eu du déplaisir que monsieur de Sonning n'ait pas eu l'honneur de vous rendre ses respects et de vous remercier de ma part et de la part de toute ma Compagnie de toutes les bontés que vous nous avés marquées dans cette occasion. J'aurois bien mieux aymé qu'il eust esté plus longtemps à son voyage; qu'il eust attendu vostre retour ou qu'il eust esté vous trouver. Je luy en ay témoigné mon chagrin et je vous prie de ne me pas imputer cette faute; si Paris estoit un peu plus proche de Dijon, je tascherois de la réparer moy-mesme, mais le grand esloignement m'oblige de vous prier de recevoir mes excuses par escrit.

« Au reste, Monsieur, nostre pauvre confrère a esté enterré avec cérémonie dans la sépulture de ses confrères, comme il l'avoit souhaitté pendant sa vie, et beaucoup de personnes de lettres et de qualité y ont assisté pour luy rendre les derniers devoirs. Je peux dire qu'il est extrêmement regretté et qu'il mérite bien de l'estre, car, quoyque la grande vivacité de son esprit peust le faire tomber dans bien des fautes qui ne convenoient pas trop à son estat, on peut dire que le fond en estoit bon et que son grand talent devoit bien couvrir des deffauts.

« Je suis confus, Monsieur, de toutes vos honnestetés. Monsieur vostre neveu est venu luy-mesme m'apporter l'Histoire de vostre abbaye, mais malheureusement je n'estois point au logis. J'en ai tous les regrets imaginables....

« DE LATTAIGNANT, prieur de
« Saint-Victor.

« A Saint-Victor, ce 22 octobre 97. »

(1) Cette Histoire, publiée sous le nom de l'abbé Fyot, a pour auteur réel le P. André, carme de Besançon, décédé dans cette ville en 1713, qui prépara tout le travail, corrigea les épreuves et conduisit pour ainsi dire la plume de son riche collaborateur. *Sic vos nobis....*

« Monsieur,

« C'est un effect de mon malheur de ne vous avoir pas trouvé à Dijon, quand j'allay pour vous supplier de permettre l'exhumation du corps de feu M. Santeul, nostre confrère. Mon dessein y estoit de vous y attendre, ou de vous aller assurer de mes respects en Bresse (1); mais on me fit la chose si difficile à cause des rivières débordées, messieurs de Saint-Estienne d'un autre costé ayant reçu vostre consentement, que je me déterminay de partir, bien mortifié de n'avoir point eu l'honneur de vous voir, et ayant pour toute consolation la promesse que ces Messieurs me firent de m'excuser auprès de vous. Vous aviés laissé de trop bons ordres pour que les choses ne se passassent pas bien. Nous vous en avons, Monsieur, toute l'obligation. Peut-estre arrivera-t-il que je seray obligé d'aller encore à Dijon pour une autre occasion qui ne sera pas tout à fait si lugubre que celle-cy; le seul désir de vous marquer moy-mesme toute notre reconnoissance me fera entreprendre le voyage, estant avec tout le respect possible,

« Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« F. DE SONNING, de Saint-Victor.

« Ce 23 octobre. »

On remarquera qu'aucune de ces deux lettres ne fait allusion aux causes de la mort de Santeul. Si l'odieuse plaisanterie que l'on mit plus tard en circulation avoit été vraie, comment l'abbé de Lattaignant n'en eût-il point été instruit, comment le chanoine de Sonning l'eût-il ignorée en venant à Dijon, où l'aventure s'étoit, dit-on, publiquement passée? C'est encore une de ces historiettes fabriquées à plaisir, qui vaut les arquebusades tirées par Charles IX, de la fenêtre du Louvre, pendant la nuit de la Saint-Barthélemy, et que l'on feroit bien de ranger parmi les calomnies de l'histoire. Henri BEAUNE.

(1) A Bosjan, terre qui appartenoit à l'abbé Fyot.

ACTES DE DÉCÈS
DE THÉOPHRASTE RENAUDOT

ET DE

PH. PADELOUP, RELIEUR.

Monsieur Techener,

Je ne sais si les actes ci-dessous ont déjà été publiés ; je les ai recueillis cet hiver sur les registres des Archives de l'état civil, et je vous les envoie dans la pensée qu'ils pourront faire plaisir aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile.*

Recevez mes salutations empressées,

H.

« *Paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois.* — « Du « dimanche 26 octobre 1653. Convoy de 30 vespre de « deffunct noble homme maistre *Théophraste Renaudot*, « vivant con^er^ et médecin ordinaire du roy, historiographe « de sa maiesté, intendant gñal des Bureaux d'adresse de « France, pris aux galleries du Louvre. . . . reçu 5 liv. »

« *Paroisse Saint-Séverin.* — « Le samedy premier jour « du mois de may (1728). Philippe Padeloup, relieur « doreur de livres, doyen de sa communauté ; veuf de « Estiennette Neron ; décédé le jour d'hier 30 avril dernier, « rue St-Jacques, âgé d'environ soixante et dix-huit ans, « a esté inhumé dans le charnier du Crucifix, en cette « église, en présence de M. Claude Philippe Padeloup, « prêtre habitué de cette église, son fils, de Mre François « Guyne, prêtre, chapelain de St-Yves, de Me François « Jerôme Le Prestre, procureur au Chastelet, son neveu, et « de Barthelemy Cellier, maistre perruquier, aussi son « neveu.

« Signé : *Padeloup.* — F. Guyne. —
« Le Prestre. — B. Cellier. »

DES MARQUES TYPOGRAPHIQUES.

UTILITÉ DE LES CONNOITRE.

Premiers auteurs qui ont reproduit des marques; Orlandi. — Ce qu'en pense M. Gustave Brunet. — Achard. — Ce qu'en pense le même bibliographe. — Rothscholtz et avant lui Rœtenbeccius. — Greswell. — Auteurs qui ont décrit les marques; Baillet copié par l'abbé Petity puis par Peignot. — Erreurs causées par fausses attributions de marques typographiques. — La marque de Nicole Paris, à Troyes, est bien à lui, sa reproduction. — Le texte sacré qui l'accompagne peu clair. — Autre module de la même marque, sans texte. — Autre marque de Nicole Paris avec son nom et les mots *et colligam*. — La même marque avec le nom coupé. — La marque de Nicole Paris attribuée par erreur à Gérard de Genève. — Par suite, ouvrage attribué à Pierre Viret. — Erreur de Mercier de Saint-Léger, de La Monnoye, d'un anonyme du dix-huitième siècle, de Brunet, de Gaullieur. — M. Corrard de Bréhan n'a pas abandonné Troyes pour Genève. — C'est dans Alciat qu'a été prise la marque de Nicole Paris et celle de Gérard. — Reproduction de deux modules de cette dernière. — Le même sujet, l'*Enfant au palmier* pris par cinq imprimeurs. — Autres sujets empruntés à Alciat. — Marque de Jean Foucher, même sujet que celle de François Juste, de Lyon, et que celle de Barthélemy Berton. — Imprimeurs ayant plusieurs marques. — La marque de Barth. Berton passe à tort pour être la devise figurée de Bernard Palissy. — Quatre impressions, en 1536, du *De re hortensi* de Charles Estienne; deux à Paris, deux à Lyon. — Marque des de Marnef, de Michel Fezandat reproduites avec les contrefaçons qui en ont été faites. — Les lettres I. G. constituent-elles la marque de Guillaume Balsarin, de Lyon? — Les diverses interprétations de M. Péricaud. — Ouvrages cités comme portant ces deux lettres. — De quatre exemplaires du *Liber creaturarum* imprimés avec la même composition, un seul ayant neuf lignes qui ne se trouvent pas dans les trois autres. — Deux interprétations proposées pour la marque I. G. attribuée à Guillaume Balsarin. — Gravures sur bois trois fois séculaires reparoissant aujourd'hui par les soins de M. J.-G. Fick, de Genève.

Voilà bientôt dix ans que M. Silvestre, l'éditeur de la quatrième édition du *Manuel du libraire*, a commencé la publication (1) d'une collection dont il a déjà paru treize li-

(1) Marques typographiques ou recueil des monogrammes, chiffres,

vraisons qui nous donnent 1065 marques d'imprimeurs et de libraires. Elles sont reproduites au moyen de procédés divers de gravure en relief où l'on a toujours cherché à conserver aux marques leur caractère propre. Le plan de M. Silvestre a été de ne donner que des marques d'imprimeurs et de libraires françois ou qui se trouvent sur des ouvrages imprimés en françois.

Le premier auteur, croyons-nous, qui ait reproduit figurément des marques, est Orlandi, dans ses *Origine e progressi della stampa osia dell'arte impressoria e notizie dell' opere stampate dall' anno* 1477 *all' anno* 1500, 1722, in-4. On y trouve p. 228-236, les marques de 94 imprimeurs. Elles sont gravées sur bois, généralement réduites, et disposées pour entrer chacune dans un parallélogramme de 28 millimètres de hauteur sur 22 de largeur. Il y a de plus, p. 238-246, une liste de 162 marques par ordre alphabétique de sujets. M. Gustave Brunet déclare, dans son *Dictionnaire de bibliographie catholique*, que le travail d'Orlandi n'est ni complet, ni digne de foi; mais il falloit alors en dire autant de celui que l'on trouve dans le tome III, pages 98-122 et 272-274 du *Cours de bibliographie* d'Achard, Marseille, 1806, 3 vol. in-8, puisque ce travail n'est que la traduction de celui d'Orlandi.

En 1730, un libraire allemand Rothscholtz, dans son *Thesaurus symbolorum ac emblematum* (*Manuel*, IV, col. 1411), a donné 513 marques de tous les temps et de tous les pays ; elles se trouvent sur 52 planches, gravées au burin et en partie défigurées. Cet auteur nous apprend dans sa préface que Michel Rœtenbeccius, médecin de Nuremberg,

enseignes, emblèmes, devises, rébus et fleurons des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France, depuis l'introduction de l'imprimerie, en 1470, jusqu'à la fin du seizième siècle : à ces marques sont jointes celles des libraires et imprimeurs qui pendant la même période ont publié, hors de France, des livres en langue françoise. Paris, J. Techener, 1853 et années suivantes, in-8, de x et 616 pp. L'avertissement est signé L.-C. Silvestre, ancien élève de l'École polytechnique et ancien libraire

avoit formé, en 1610, une collection de dessins et de marques typographiques originales, divisée en trois parties; la première consacrée à l'Allemagne se composoit de 378 pages, la seconde, pour la France, en avoit 130 et la troisième réservée à l'Italie en avoit 175. Comme ces marques n'avoient aucun ordre, il en comptoit dressé la liste alphabétique. Cette collection, nous dit Rothscholtz, se trouvoit en 1730 dans la bibliothèque de J. J. Baïer, président de l'Académie royale des Curieux de la nature, à Nuremberg.

En 1818, William Parr Greswell a reproduit onze marques des libraires ou imprimeurs de Paris, dans ses *Annals of Parisian typography*, Londres, in-8, d. X et 356 p. L'on sait que c'est vers ce temps-là, qu'avec un succès complet, la gravure sur bois a pris renaissance en Angleterre; aussi les onze planches données par Greswell sont d'une grande fidélité qui n'est égalée que par celle des planches publiées plus tard par le célèbre bibliophile Dibdin.

M. Silvestre a eu peu de prédécesseurs, comme on voit, pour la reproduction figurée des marques françoises. Mais déjà en 1685, Adrien Baillet, dans le t. I, p. 92-100 de ses *Jugements des savants*, donnoit une *Liste des marques et enseignes des principaux imprimeurs et libraires qui ont paru jusqu'au milieu de nostre siècle*, en disant : « comme il est arrivé quelquefois, surtout dans le siècle passé, que les imprimeurs n'ont pas mis leur nom, ni mesme celui de la ville, ou du lieu de leur impression aux livres qui sont sortis de leur presse ou de leur boutique : on ne trouvera peut-être pas mauvais que l'on rapporte icy quelques unes des marques ou des enseignes qui servent à faire connoître les plus célèbres d'entr'eux comme sont.... » Cette liste donne, classés alphabétiquement, 119 sujets de marques, pris par 196 imprimeurs, ou libraires de différents pays. On la retrouve p. 400-404 du t. I de l'édition des *Jugements des savants*, in-4, donnée par Rigoley de Juvigny (Bibliothèque impériale Q. 198). Ce travail a été reproduit en 1766 par l'abbé Petity. (*Bibliothèque des artistes et des amateurs*, t. III,

p. clxvi-clxx. Paris, 3 vol. in-4, dont il y a des exemplaires avec le titre de: *Encyclopédie élémentaire....*) A son tour, Peignot, en 1802, réimprimoit de nouveau le travail de Baillet, p. 331-336 du t. II de son *Dictionnaire de bibliologie.*

Il est certains cas, il faut le reconnoître, où pour certaines marques, il n'y a pas de description possible, c'est-à-dire intelligible, et, où rien ne peut remplacer la reproduction par le dessin. C'est pour avoir été privé d'un tel secours qu'il s'est commis plus d'une erreur en bibliographie; nous donnerons quelques exemples.

En 1542, Nicole Paris, *artium professor et typographus*, réimprimoit à Troyes trois ouvrages de Charles Estienne, *De re hortensi libellus; de vasculis;* et *de re vestiaria* (1). On lit au bas du titre de chaque ouvrage: *Trecis apud Nicolaum Paris*, 1542, et à la fin : *On les vend à Troyes chéz maistre Nicole Paris, imprimeur, demorant auprés du chef S. Iean : rue de lespisserie.*

Le titre de chacun de ces opuscules porte la marque ci-contre, entourée de ces mots : *Ascendam in palmam et apprehendam frvctvs eivs. Can.7.* Curieux de voir quel sens cette demi-douzaine de mots extraits des livres saints dont le Cantique des cantiques fait partie, pouvoit avoir bibliographiquement, voici ce que j'ai trouvé dans la Vulgate au chapitre VII, versets 7 et 8 : « *Statura tua* (il s'agit de la belle Sulamite) *assimilata est palmæ et ubera tua botris. Dixi : ascendam in palmam et apprehendam fructus ejus*

(1) Bibliothèque Sainte-Geneviève, in-8, S 179. Plus loin nous citons quatre éditions de l'année 1536.

et erunt ubera tua sicut botri vineæ et odor oris sicut malorum. » Ce qui veut dire, suivant Le maistre de Sacy : « *Votre taille est semblable à un palmier, et vos mamelles à des grappes de raisin. J'ai dit : je monterai sur le palmier, et j'en cueillerai des fruits, et vos mamelles seront comme des grappes de raisin et l'odeur de votre bouche comme celle des pommes.* » Et j'avoue que je ne me suis pas trouvé fort éclairé et que je me suis dit : *qui potest capere capiat.* Les imprimeurs ou libraires, qui ont adopté l'Enfant au palmier comme marque, ou emblème, en l'accompagnant d'un fragment de texte sacré, me paroissent avoir mêlé le profane et le sacré, Alciat (Voy. p. 999) avec la Bible. Le dernier feuillet de chacun des opuscules que nous venons de citer porte cette autre petite marque, mais sans aucun texte.

En 1543, Nicole Paris publioit : *Breviarium trecense nuper recognitum* et a plerisq. quibus dudum scatuit mendis diligenter expurgatum.... Venale Trecis apud Nicolaum Paris, pet. in-8, goth. rouge et noir, 10 ff. prélim. non chiff. lxxiij plus 1 f. non chiff. pour le Psalterium. Les feuillets lxxiij à cxi sont occupés par le Commune sanctorum ; vient ensuite Pars estival breviarii. ff. 1-cxx(1). Au verso du dernier feuillet, avant la souscription se trouve la première marque que nous avons donnée, p. 994, mais sans devise.

En 1544, Nicole Paris publie le *Second enfer de Dolet* (*Manuel*, t. II, col. 798), dont le titre porte la petite marque qui précède. Au verso du dernier feuillet se voit cette

(1) La Bibliothèque impériale ne possède que cette partie qui est portée dans l'ancien catalogue de la Bibliothèque du roi (Théologie, B., n° 664, in-8), de manière à faire croire que l'on a tout le bréviaire, tandis qu'il n'y en a qu'une partie. Nous n'avons pas pu voir à la Bibliothèque Sainte-Geneviève l'exemplaire que cite M. Corrard de Bréban.

nouvelle marque, avec cette devise : *Et colligam* et le nom de *Me Nicole Paris*. Cette dernière circonstance est à noter, car cette marque ainsi complète, n'a pas encore été publiée par M. Silvestre (1), et on ne la connoît jusqu'à présent que sous la forme donnée par le *Manuel*, t. I, col. 1376, à l'article Budé, *De l'instruction du prince*, volume qui est de 1547, et où le bas de la marque a été enlevé et le nom a disparu. C'est aussi sous cette forme tronquée que cette marque se trouve dans *l'Oraison et remontrance de Marie de Clèves*, par Jean de Luxembourg, vers 1545 (Voy. *Manuel*, t. III, col. 1244), et de même, sur le titre, et au verso du dernier feuillet de la *Vie et actes d'une très-illustre demoiselle* nommée Catherine de Bas-Souhaits, par Jean de la Roche, baron de Flavigny, dont il existe plusieurs éditions (2) indiquées dans le *Manuel* (t. III, col. 842), où l'article est terminé par ces mots : *...pour la prétendue édition de Troyes. voyez l'article* Royer (Colin). Nous retrouvons encore cette marque incomplète sur le verso du dernier feuillet de la

(1) Elle fera partie de la 14e livraison.

(2) Une nouvelle édition a été publiée chez J. Gay, en 1862, petit in-12 elzévirien de XIV et 73 pp. Le nouvel éditeur a aussi fait fausse route. Il admet bien, p. IX, que l'impression de cet ouvrage est d'origine françoise, mais il ne voit pas comment l'on a été amené à confondre l'Enfant au palmier de Nicole Paris avec celui de Gérard de Genève et cela parce qu'il ne connoît de Gérard que la marque de l'épée droite tenue par une main ferme au milieu des flammes (Silvestre, no 577), en-

Nouvelle d'un révérend père (1), et à ce propos M. Brunet dit (t. IV, col. 1439) : « La marque de l'imprimeur qui se voit « à la fin du livre est de Jean Gérard de Genève qui l'a mise « à plusieurs ouvrages de Viret. D'après cela, il paroît très- « probable que Gérard, de Genève, a pris le nom de Nicole « Paris, de Troyes, pour dérouter le lecteur, et il ne seroit « pas impossible que Pierre Viret, lui-même, fût l'auteur de « l'ouvrage. » Que cet ouvrage ne soit pas de Jean de Luxembourg, c'est possible, mais qu'il sorte des presses de Genève, voilà ce qu'on ne peut admettre quand on a eu le volume sous les yeux et pu admirer la qualité du papier, la beauté des caractères et la netteté du tirage. Genève n'a rien imprimé comme cela à cette époque. Il en est de même pour *la Vie et les Actes triomphants*.... M. Brunet (*Manuel*, IV, 1439) s'appuie de l'opinion de Mercier de Saint-Léger consignée dans une des innombrables notes dont cet infatigable bibliographe a enrichi son exemplaire de la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine, édition de Rigoley de Savigny, qui appartient maintenant à la Bibliothèque impériale; mais c'est à la Monnoye, annotateur de cette édition, que l'on doit, il me semble, attribuer tout ce qui vient d'être dit de Gérard, de Genève, et de P. Viret. Nous lisons, en effet, t. I, p. 583 de cette édition de La Croix du Maine :

« Ce livre prétendu imprimé à Troyes.... Le volume où « cette satyre est imprimée en contient un autre, de même « style et du même auteur, sous le nom de Colin Royer « [*la Nouvelle du Révérend père en Dieu*....].... Ces deux « écrits, quoique l'auteur s'y feigne catholique, ne peuvent « partir que d'un protestant malin, qui, suivant le caractère

tourée de cette légende : *Non veni pacem mittere sed gladium* et qui se voit sur la 5e édition par lui imprimée de l'*Institutio* de Calvin. (*Manuel du libraire*, 5e édit., t. I, col. 1501.) C'est à ce dernier, toutefois, que l'on s'en prenoit de la signification de cet emblème, et on lui reprochoit de l'employer comme pour faire parade de la témérité de son esprit, et de ses folles tentatives de troubler le repos de l'Église (Voy. *Revue de théologie de Strasbourg*, IIIe série, t. I, pp. 101-102, 1863. in-8).

(1) Nouvelle édition. Paris, J. Gay, 1862, in-12 de IV et 39 pp.

« que je pense y découvrir, me paroît être Pierre Viret, « d'autant plus que le lieu où ils ont été imprimés n'est point « Troyes, mais constamment (*sic*) Genève, et que le faux « Nicole Paris n'est autre que Jean Gérard, comme le marque « le palmier, à la branche duquel un enfant est suspendu, « enseigne dont ce même Gérard, qui a imprimé dans ce « même temps-là divers ouvrages de Viret, se servoit au- « devant et à la fin de ses éditions. »

La Monnoye, toutefois, n'a pas été le seul de son temps à penser ainsi. En effet, dans l'exemplaire de *la Nouvelle d'un révérend père en Dieu* de la Bibliothèque impériale se trouve une note manuscrite, du milieu du dix-huitième siècle, terminée par ces mots : « J'ajouterai qu'au frontispice du livre « italien des cent apologues de Bernardin Ochin contre la « cour de Rome imprimez in-8, à Genève, chez Jean Gérard « 1554, il y a une estampe toute semblable à celle qui est « au revers du dernier feuillet de votre livre. » Cet exemplaire ayant appartenu à J. Ballesdens, à Steph. Baluzius et à Châtre de Cangé, c'est à l'un de ces deux savants que cette note étoit adressée.

Appuyé sur ces autorités multiples, qui, pour moi, ne sont que l'écho de La Monnoye, Gaullieur a pu dire, p. 133 de ses *Études sur la typographie génevoise du quinzième au dix-neuvième siècle :* « On donne encore comme des éditions « génevoises de l'année 1546 *la Nouvelle du* [lisez d'un] « *révérend père....* par maître Colin Boyer [lisez Royer].... « à la fin du livre on voit la marque de Jean Gérard, de Ge- « nève, qui l'a mise à plusieurs ouvrages de Viret. Comme « le nom de l'auteur est supposé, il ne seroit pas impossible, « dit Brunet, que Pierre Viret lui-même fût l'auteur de cet « ouvrage satyrique. *La Vie et les ouvrages* [lisez actes] « *triomphants....* par Jean de la Roche.... Ce volume rare « doit aussi avoir été imprimé à Genève. Il porte la fausse « indication de Troyes, chez maître Nicole Paris. »

Gaullieur n'a fait, on le voit, que répéter ce qu'il a trouvé dans nos bibliographes les plus accrédités. Sa qualité

d'historien de la typographie génevoise l'autorisoit, plus qu'un autre, à gratifier son pays de deux ouvrages imprimés certainement en France, mais que des bibliographes françois déclaroient être d'impression génevoise. Il est toutefois un bibliographe que Gaullieur ne paroît pas avoir consulté, c'est celui que cette question intéressoit plus particulièrement, je veux dire M. Corrard de Bréban, l'auteur des *Recherches sur l'établissement* et l'exercice de l'imprimerie à Troyes, dont la seconde édition a paru en 1851. M. Corrard de Bréban n'est pas tombé, lui, dans l'hérésie génevoise, et il me paroît avoir senti qu'il y avoit quelque chose de bien aventuré dans les allégations de nos bibliographes, aussi n'en parle-t-il pas.

Nous venons de voir La Croix du Maine, un anonyme, Mercier de Saint-Léger, Brunet et Gaullieur nous dire que c'est à Genève, et chez Gérard, qu'ont été imprimés *la Nouvelle du révérend père....* par Colin Royer, et *la Vie et les actes triomphants...* par Jean de la Roche, et cela parce que ces deux ouvrages portent, comme quelques ouvrages publiés à Genève, chez Gérard, une enseigne, un fleuron, une estampe, une marque typographique, dirons-nous maintenant, qui représente un enfant suspendu à une branche de palmier! Et, comme Gérard imprimoit en ce temps-là des ouvrages de P. Viret auxquels il mettoit cette marque, il s'ensuit aussi que P. Viret pourroit bien être l'auteur d'un de ces deux ouvrages, voire même des deux ! En raisonnant ainsi l'on pourroit attribuer au calviniste Gérard l'impression du *Breviarium Trecense.*

Il y a ici une confusion malheureuse. Parce que Nicole Paris, imprimeur à Troyes, et à l'Arrivour, a pris comme marque *l'Enfant au palmier*, étoit-ce une raison pour que Gérard, à Genève, ne la prît pas? Ces deux marques sont-elles absolument identiques? Oui, pour le fond, non pour la forme. Ce qui les différencie, c'est l'absence ou la différence de devise, mais toutes deux ont une origine commune, les *Emblèmes* d'Alciat. Voyez en effet la p. 28 de l'édition de

Paris, Chr. Wechel, 1535, que je cite de préférence parce qu'elle est paginée, tandis que celle de 1531 ne l'est pas. Vous y trouverez notre enfant suspendu à une branche de palmier. Voici comment Barthélemy Aneau a traduit les vers latins qui expliquent cet emblème :

IL FAUT ENDURCIR CONTRE LES ADVERSITÉS PRÉSENTES.

Contre la charge haut le Palme s'élève
Et croist tant plus, que sa charge est plus greve,
Glandz odorants portant, et delectables.
Ayans l'honneur premier es boñes tables
Or monte (enfant) es rameaux le fruit pris
Car qui sera constant aura le prix.

La devise jointe par Gérard, de Genève, à sa marque de l'*Enfant du palmier* est *pressa valentior*. Il en existe deux modèles, au moins. Voici le plus petit qui se trouve sur le titre de l'édition latine de l'*Interim adultero-germanum*, 1740 [et non germanicum, *Manuel*, I, col. 1505], qui ne porte ni nom de lieu, ni nom d'imprimeur. Au verso du dernier feuillet, dont le recto est blanc, l'on voit cet autre module. (Voyez p. 1001.) Cette édition de l'*Interim* (Bibliothèque Sainte-Geneviève, D. 7003) se compose de 203 p. et 2 f. non numérotés. La traduction françoise est de la même date, elle n'a de marque que sur le titre, elle n'en a pas à la p. 248 et dernière, faute de place (1).

Jacques Bourgeois, successeur de Gérard, a employé ces deux modules dans l'ouvrage intitulé : *Du vray vsage de la salutation faite par l'ange* à la vierge Marie, et de la source des

(1). Il faut rectifier ainsi le commencement du titre donné par le *Manuel*, V, 1505 : *L'interim, c'est-à-dire Provision faite sur les différens de la religion en quelques villes* (Bibliothèque Sainte-Geneviève, D. 7004).

chapelets et de la manière de prier par côte et de l'abus qui y est : et du vray moyen par lequel la vierge Marie peut estre honorée ou deshonorée, par Pierre Viret ; reuu et augmenté... A Genève par Iaques Bourgeois, 1561, in-16, 174 p. plus 1 f. bl. dont le verso a la grande marque ci-contre mais sans devise. Le titre porte la petite, mais avec une nouvelle devise qui l'encadre : *le ivste verdoye* || *ra comme la* || *palme* Pseav. xcii.

(Voy. p. 1009, pour cette marque.)

La signification de l'Enfant au palmier passe comme on le voit, du profane au sacré, et nous la trouvons :

1° Dans Alciat, comme emblème, avec la devise : *Obdurandum adversus urgentia.*

2° Comme marque typographique en France, chez Nicole Paris, 1° sans texte ; 2° avec *Ascendam in palmam et apprehendam fructus ejus ;* 3° avec : *Et colligam.*

3° En Suisse, chez Gérard, et chez Nic. Courteau, avec : *Pressa valentior.*

4° En Suisse, chez Jacques Bourgeois, avec : *Le juste verdoira comme la palme.*

5° En France, chez P. Hury, imprimeur à Paris de 1585 a 1627, qui l'accompagne de ces mots : *Sursum tendit.* (Silvestre, n° 727.)

Bien d'autres emblèmes ont été pris dans Alciat par les

imprimeurs ou les libraires, ce qui me paroît avoir échappé à M. F.-A. Didot. (Voy. l'intéressant chapitre qu'il consacre aux marques ou enseignes, col. 191-201, de son *Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois*, Paris, 1863, in-8.) On peut voir dans l'édition des *Emblèmes* d'Alciat, Paris, Wechel, 1535, in-8 :

P. 10. *Concordia*, pris par Stelsius d'Anvers. (Silvestre, n°s 697, 698).

P. 20. *In occasionem*, pris par Cratander de Bâle.

P. 22. *Virtuti fortuna comes*. Chrétien Wechel a pris cet emblème en remplaçant la coiffure ailée de Mercure par un cheval au grand galop et laissant de côté la devise. (Voy. Silvestre, n°s 131, 392, et le Manuel, III, 1578). Séb. Gryphe de Lyon au contraire accompagne son griffon des mots : *virtute duce et comite fortuna* adressés par Cicéron à Plancus, fondateur de la ville de Lyon, et que, dès 1482, on trouve à la fin d'une édition de la Grammaire latine de François Niger, imprimée à Venise et citée par Hain, n° 11858.

P. 23. *Ex pace ubertas*, pris par Ruelle (Jean I.) (Silvestre, n° 463.)

P. 45. Le triton, avec cette devise : *Ex litterarum studiis immortalitatem acquirit*, légèrement modifiée par Waesberghe (Jean Ier), imprimeur à Anvers et à Rotterdam. (Silvestre, n° 1021.)

P. 118. Le Bellerophon pris par Charles Perrier (Silvestre, n° 713), puis par Guillaume Auvray. (Silvestre, n° 490.)

P. 19. *Paupertatem summis ingeniis obesse ne provehantur*.

On lit au-dessous quatre vers latins que Barthélemy Aneau a traduits ainsi :

PAUVRETÉ EMPÊCHE LES BONS ESPRITS DE PARVENIR.

J'ay pierre en dextre, esles [ailes] en main senestre.
L'esle [aile] monter : la pierre fait bas estre.
Par bon espoir aux cieux pouvois voler.
Si poureté ne m'heust fait deualler.

En 1536, cet emblème est emprunté par un libraire de Paris, Jean Foucher, qui avoit pour enseigne *Sub scuto florentino in via Iacobea* que l'on rencontre sur presque tous ses livres (Silvestre, nos 309, 954 et 955); il modifie naturellement ainsi la forme de la devise d'Alciat : *Paupertas summis ingeniis obest ne provehantur*. C'est sur une réimpression du *De re hortensi* de Ch. Estienne que je l'ai trouvée à la Bibliothèque impériale. Charles Estienne qui mourut 28 ans plus tard, dans la prison pour dettes où il resta enfermé trois ans, avoit alors 34 ans. Il fut docteur en médecine et imprimeur, mais il n'est pas probable que déjà à ce moment, il ait eu assez à se plaindre de la fortune pour s'appliquer la devise : *Paupertas...*, et d'ailleurs le nom de Jean Foucher qui s'y trouve accolé s'y oppose complétement. Mais je vois là un exemple de ce qui devint plus tard fréquent à Genève où les imprimeurs et les libraires avoient en même temps que leur enseigne, qui indiquoit leur domicile, une vignette, avec sentence ou devise dont le sens moral leur agréoit. C'est ainsi que l'on voit sur des livres de Gérard soit l'*Enfant au palmier*, soit l'*Épée flamboyante* (Voy. la note p. 996), ou bien encore l'Épée sans flammes entre les lettres I. G., et encadrée dans ce verset : *La parole de Dieu est vive et efficace et plus pénétrante que tout glaive*

à deux tranchans. Eccl., 4, Gaullieur (*loc. cit.*, p. 177) nous dit : « Gamonet et Bardin, qui appartiennent plutôt au siècle suivant, multiplièrent leurs marques à l'infini : tantôt Gamonet met à ses éditions un *vase de parfums*, *tantôt un serpent dans un fraisier*, tantôt des portes que Samson emporte avec la devise : *Omnia mecum porto*. Il étoit successeur de Hugues de la Porte, imprimeur de Lyon, et il s'étoit établi à Genève, comme la plupart des autres, pour cause de religion. Saint-André met aussi dans ses livres *Jésus-Christ assis sur une roue horizontale*, avec ces mots : *Stante et currente rotâ*, ou bien *une hache engagée dans un tronc d'arbre* (emblème d'Étienne Dolet), avec ceux-ci : *La coignée est déjà mise à la racine de l'arbre*; d'autrefois il adopte *un couteau qu'une main aiguise*, *sur un instrument de fer : Ferrum ferro acuitur*, ou des *forgerons battant le fer sur une enclume*. Pl. III, fig. 5. » Cette dernière marque est reproduite fol. xvi du recueil de M. Fick dont nous parlons plus loin.

Trois ans plus tard, en 1539, François Juste de Lyon reprenoit l'idée de cet emblème de la pauvreté. Il en supprime le fond, remplace l'enfant par un homme et il nous le donne, sans devise aucune, sur le titre d'un ouvrage où l'on célèbre le *Triomphe* d'une dame que la bienséance m'empêche d'appeler par son nom (Voy. *Manuel*, III, 966).

Barthélemy Berton, imprimeur à la Rochelle de 1563 à 1571, reprend l'emblème d'Alciat en lui laissant sa devise. Le voici tel qu'il figure sur le titre de l'édition originale la *Recepte véritable* de Bernard Palissy (*Manuel*, IV, 319), publiée par Barthélemy Berton en 1563. La devise semble tellement être une pensée du célèbre « ouvrier de terre et inventeur des rustiques figulines du Roy » que Faujas de Saint-Fond et Gobet ont reproduit cette marque sur le titre

de l'édition qu'ils ont donnée de cet ouvrage en 1777, et jusque dans ces derniers temps l'on a voulu en faire la devise de Bernard Palissy. (Voy. *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XI, p. 323, 324). Mais, comme on vient de le voir, ce n'est pas au titre de l'ouvrage de Palissy, *Recepte véritable*, qu'elle figure pour la première fois. J'ai encore rencontré ce sujet sur le feuillet J d'un recueil de gravures sur bois publié par Iean Leclerc, rue Saint-Iaques (vers 165...), in-4. On lit au-dessous du bois, qui a 163 millimètres de hauteur :

CELUY QUI VEUT ET NE PEUT.

Tel s'efforce à monter aux grands biens et honneurs
Qui par vn poids fort lourd est arresté en terre ;
C'est ainsi que Fortune à plusieurs fait la guerre,
En ruinant leurs desseins les raualle aux mal-heurs.

Enfin, et c'est je crois le dernier emploi de cette marque, on la retrouve, en 1618, sur le titre de : *Aimable conférence entre le sieur Monjons*, ministre de la parole de Dieu et le sieur Victorin Recolé, tenue le 13 et 14 du mois de may 1618 à Bonneval. A la Rochelle, par Iehan Brethommé, 1618, pet. in-8, de 35 p. (Bibliothèque Mazarine). L'enfant est vu de dos, il tient le poids de la main droite, il lève la main et la jambe gauches. On lit autour : *povreté empesche les bons esprits de parvenir*.

A peine vulgarisée l'invention de l'imprimerie a vu se produire une foule de contrefaçons ; et, il faut bien le reconnoître, elles ont été un des plus puissants agents de la

diffusion des connoissances humaines. Il y a plusieurs modes de contrefaçon, la plus fréquente est la réimpression qui porte simplement une nouvelle adresse de vendeur. En voici un spécimen. Je trouve, en 1536, quatre éditions différentes de l'opuscule de Charles Estienne, *De re hortensi.*

a) *Parisiis, Rob. Stephanus*, VI cal. April. in-8.

L'édition originale est de 1535, III non. novemb., mais je n'ai pu la découvrir nulle part.

b) *Parisiis, Jean Foucher.*

C'est l'édition dont nous avons reproduit la marque, p. 1003. On trouve à la p. 99 un relevé des fautes à corriger; il y en a qui ne sont nullement des fautes typographiques et qui ne se rencontrent pas dans l'édition ci-dessous.

c) *Lugduni apud hæredes Simonis Vincintii*, pet. in-8, de 88 p. et 7 ff. non chif. car. ital.

Le titre porte la marque de Vincent donnée par M. Silvestre sous le n° 935. On lit au verso du dernier feuillet, dans un cartouche : « Excudebant Lugduni Melchior et Gaspar Treschel fratres, 1536. » (Biblioth. Mazarine, 33692).

d) *Lugduni Gryphius.*

Ainsi la même année, quatre éditions du même ouvrage, et chez quatre éditeurs différents, deux à Paris et deux à Lyon. Il doit y avoir là trois larrons au moins!

La contrefaçon qui s'applique à reproduire, mot pour mot, un ouvrage est de beaucoup la plus rare. Il est encore un autre genre de contrefaçon, je l'appellerai, par à peu près; elle consiste à imiter sur le titre, d'une manière telle quelle, la marque de l'édition originale. En voici deux spécimens que j'ai été assez heureux de découvrir et auxquels le savant auteur du *Manuel du libraire* a bien voulu donner l'hospitalité dans sa cinquième édition (t. I, col. 810 et t. IV, col. 1053). Le premier, dans la découverte duquel mon ami Aug. Bernard est naturellement de moitié, puisque G. Tory s'y trouve mêlé, est pris d'une édition de Bérose, *Parisiis, Godofr. de*

Marnef, 1510, in-4 (*Manuel*, I, col. 809). Cette édition est très-sommairement décrite par Maittaire qui se contente de dire, en note (II, p. 217) : *Titulus nomen gerit de Marnef*, ce qui est parfaitement exact, puisque la marque ci-contre se trouve sur le titre, tandis que le dernier feuillet nous donne le nom de l'imprimeur Ioan Marchand et le nom du libraire Godofridus de Marnef (Voy. le *Manuel*, I, col. 809). Panzer possédoit une édition de Bérose qu'il pensoit devoir être différente de celle décrite par Maittaire ; et, comme il n'avoit pas la gravure à son aide, il nous décrit ainsi (t. VII, p. 548, n° 411) la marque que nous donnons p. 1008 : *Insigne typographicum cum litteris L. p. a. et C. O.* Comme cette édition renferme deux pièces qui intéressent tout particulièrement l'Allemagne, et qui ne figurent pas dans l'édition imprimée à Paris par Jean Marchand, il est très-vraisemblable que c'est là une réimpression faite sur terre de langue allemande. Ces deux pièces sont : *Cornelii Taciti de origine et situ germanorum et C. C.* [Cornelii Celtis] *de situ et moribus germanorum*. Panzer a placé cette édition à Paris et en 1510, parce que l'épître dédicatoire de Tory porte : *Parrhisiis apud collegium Plessiacum* VI *non. Maias* MCCCCCX. Pan-

zer décrit (t. IX, p. 111, n° 50) une autre édition qu'il n'a pas vue et qui porteroit la date de 1511 et auroit aussi une marque typographique.

Le second exemple de contrefaçon de marque se rencontre sur *le Quart livre des faicts et dicts héroïques . du bon Pantagruel*....par maistre Rabelais. L'édition originale de Michel Fezandat, 1552, in-8, porte la belle marque ci-dessous (Bibliothèque impériale, Y² 828), tandis qu'une autre édition de même date, mais in-16, n'a qu'une affreuse défiguration (Voy. p. 1009) de la marque de l'éditeur véritable (Biblioth. imp., Y² 829). Dans l'édition contrefaite comme dans l'édition originale, le prologue commence par une faute d'impression : *Au lecteurs bénévole.*

C'est par la comparaison des objets, et non par des raisonnements plus ou moins discutables, que l'on peut certifier quelque chose en fait de marques. L'on arrive aussi par là,

dans certains cas, à se renfermer dans un doute aussi sage que prudent.

Sur le verso du dernier feuillet d'une édition du *Romant de la Rose* (*Manuel*, V, 1176) se trouve une marque où l'on voit un château fort sur la plate-forme duquel est un monogramme surmonté des armes de France. On lit au recto du dernier feuillet.... « *Imprimé à Lyon par maistre Guillaume Balsarin libraire et imprimeur.* »

(Voir p. 1008 pour cette marque.)

Par suite, ce monogramme a été déclaré être celui de Guillaume Balsarin; et, comme les deux marques données par M. Silvestre (nos 233 et 234) ne sont autre chose que ce même monogramme, l'un en noir, sur fond blanc, l'autre en blanc sur fond noir, ce monogramme, sans l'accompagnement du château et des armes de France, a été déclaré être celui de Balsarin. M. Silvestre a pour habitude de n'attribuer une marque à un individu que lorsqu'il l'a rencontrée plusieurs fois avec son nom. Telle marque, par exemple, se trouve sur un livre, mais appartient-elle à l'imprimeur ou au libraire? Il est évident que si on la retrouve sur un autre ouvrage, de même date ou à peu près, avec même nom de libraire et autre nom d'imprimeur, cette marque doit être celle du libraire. Ce sera le contraire si on la rencontre sur deux ouvrages sortant de la même imprimerie pour le compte de deux libraires différents. Pour moi, n'ayant rencontré le nom de Balsarin avec le monogramme en question qu'une seule fois, et cela sur *le Romant de la rose*, j'avoue n'être pas très-rassuré sur cette attribution; d'autant plus que je vois M. Péricaud nous dire (*Bibliographie lyonnoise du*

quinzième siècle, 2e édit., p. 10, n° 40) que les *Decreta basiliensia.... glossata per magistrum cosma Guemier* (*sic*) portent sur le dernier feuillet les lettres G. B. initiales du nom de l'imprimeur Guillaume Balsarin, et nous renvoyer au n° 4530 de Hain qui, décrivant ce livre *de visu*, nous dit :... *insign. typogr. c. litt. I. G!* Plus tard, en 1852 (*Bibliographie lyonnoise*, IIe part., p. 20), M. Péricaud nous dit que ces initiales sont peut-être celles de Iean Gascon et cependant à la p. 16 de la même deuxième partie, il ne cite pas d'autre Iean Gascon qu'un relieur qu'il dit être probablement de la même famille que le libraire lyonnois, lequel s'appeloit Pierre ; enfin, en 1853, dans sa IIIe partie, p. 23, M. Péricaud pense que I G pourroient bien s'appliquer à Iean Genevey dit Dyamantier.

D'un autre côté un ingénieux bibliophile de Toulouse, le docteur Desbarreaux-Bernard, nous dit, dans sa *Chasse aux incunables* (1) qu'il avoit cru trouver une nouvelle interprétation des lettres I G, mais, qu'après avoir constaté les variations d'attributions données par M. Péricaud, il accepte sous toute réserve celle de Guillaume Balsarin. Notons toutefois, en passant, que l'on trouve les deux monogrammes I G (il m'est impossible d'y voir un G et un B) donnés par M. Silvestre, nos 233 et 234, mais sans indication de lieu d'impression, dans les ouvrages suivants :

1. Decreta Basiliensia.... 1488 (Péricaud, I, p. 10, n° 40).
2. Compendium (Alberti magni), theologia veritatis. In-4, goth. (Panzer, IV, 370. Péricaud, I, 258).
3. Incipit legenda sanctorumque lombardica nomina, hystoria. In-fol. goth. (Péricaud, I, 262).
4. Incipiunt Meditationes beati Bernardi (Péricaud, I, 269), auquel l'existence du monogramme a échappé.
5. Alphonsi a Spina fortalicium fidei.... 1487, in-fol. (Péricaud, I, p. 8, n° 29).

(1) *La Chasse aux incunables*, Toulouse, imp. de A. Chauvin, 1864, in-8 de 24 p. avec 3 pl. tiré à 100 exempl.

(M. Desbarreaux-Bernard décrit l'exemplaire de la ville de Toulouse qu'il date par erreur du XII mai 1487 au lieu du XXII.)

6. Liber creaturarum.... a.... Raymondo Sebeide.... In-4.

M. Péricaud ne cite cet ouvrage que très-sommairement, d'après les *Lettres lyonnoises*, p. 34. M. Desbarreaux-Bernard, au contraire, en donne, p. 15 de sa *Chasse*, une minutieuse description d'après son exemplaire.

La Bibliothèque impériale en possède trois exemplaires qui sont tous d'un état différent :

a) Avec ce titre : Liber creaturar. siue de hôre compositus a reue || rendo raymûdo sebeydem artib^{s} et medicina ma || gistro. Et in sacra pagina egregio pfessore regente || in alma vniuersitate tholosona. D. $\frac{278}{A}$ Réserve.

b) Sans titre. D. 278.

c) Sans titre également. D. 278.

Ce dernier exemplaire, qui est celui de Colbert, provient du Carmelus nannetensis ; il présente une particularité curieuse. Les mots *Explicit tabula liber creature*, qui se trouvent au verso du huitième feuillet de la table, y sont suivis de neuf lignes qui manquent dans les deux autres exemplaires, ainsi que dans celui de M. Desbarreaux-Bernard, et cependant elles existoient lors du tirage qui paroît avoir été fait au moyen d'une *cache* placée à cet endroit, et qui laisse toutefois apercevoir l'extrémité des lettres longues de la première ligne imprimées ici en italique : « Ppia culpa *nisi* ex cu*l*pa a*l*iena $\bar{q}$. » Le neuvième feuillet est blanc. Les sept premières colonnes du texte commençant au feuillet 10 sont bâtonnées dans cet exemplaire qui porte écrit en tête : *Hic prologus condemnatus per concilium Tredentinum*. Peut-être ces neuf lignes ont-elles été retranchées par suite de cette condamnation dans la plupart des exemplaires.

Revenons à la marque qui se trouve au dernier feuillet, avec le monogramme IG; on peut interpréter de deux manières.

1° I et G sont peut-être les initiales des deux prénoms de Balsarin dont un seul seroit connu, celui de Guillaume.

2° I pourroit être le prénom d'un associé de Guillaume Balsarin.

L'on sait qu'à cette époque le nom de baptême primoit le nom de famille. Nous trouvons par exemple sur le titre de : *Ars versificatoria Roberti Gaguini.* In-4, *s. l. s. d.* goth. de 30 ff. (Biblioth. imp., Y, 559), le nom de *Felix* (1), qui n'est autre que le prénom de Baligault dont la marque complète nous est donnée par M. Silvestre sous le n° 72, tandis que celle qui n'a que *Felix* ne figure pas encore dans son Recueil. N'y voyons-nous pas, sous le n° 116, les lettres P. B. liées ensemble vouloir dire Pierre et Barnabé, prénoms de deux imprimeurs lyonnois, Maréchal et Chaussart, dont les noms et prénoms se retrouvent dans la banderole placée au-dessus de la marque. Enfin deux autres imprimeurs lyonnois, Iaques Myt et Iehan de la Place, opérant ensemble, n'ont-ils pas une marque (Silvestre, n° 535) où se trouvent deux I, initiales de leurs prénoms, liées ensemble au-dessus des saints, Iean et Iacques près desquels sont écrits tout au long les noms de nos deux imprimeurs. M. Silvestre nous donne aussi la marque séparée de chacun de ces deux imprimeurs, celle de Iean de la Place, n° 297, avec un monogramme à quatre lettres, tandis qu'il n'y en a que deux dans celle de Iacques Myt, n° 428.

Par une singulière rencontre, au moment où nous terminions ces lignes, nous avons pu, grâce à la libéralité de M. J.-G. Fick, le célèbre imprimeur de Genève, devenir l'un des soixante-quinze heureux possesseurs du curieux recueil qu'il vient de publier en vingt feuillets in-fol., avec le goût qu'il apporte à tout ce qu'il imprime, sous le titre de : *Anciens bois de l'imprimerie Fick, à Genève.* C'est un re-

(1) Voy. aussi : *Fratris Joannis Caron Marchyanensis ad Erhardum Bertotum opusculum tumultuarium.* S. l. n. d. In-4 goth., de 12 ff. (*Catalogue de Jonghe*, t. I, n° 2521.)

cueil de gravures sur bois, grandes et petites, dont les unes ont une noblesse de trois siècles, tandis que la dernière porte *J. J. Bermond* fecit 1746. L'imprimerie Fick remonte directement aux de Tournes. Aussi ce recueil contient-il un grand nombre de planches de Salomon Bernard, dit le petit Bernard; il y a aussi quelques marques de libraires ou d'imprimeurs. Nous citerons entre autres, celle de P. de la Rovière empruntée à Pesnot de Lyon (Voy. Silvestre, n° 951); une de celles de Saint-André (Voy. ci-devant, p. 1004); une marque très-catholique dont on se servoit à Genève au dix-septième siècle pour imprimer les Heures; la sphère elzévirienne qu'apposoit Dieiller sur ses contrefaçons; enfin, une autre petite d'une remarquable laideur, fol. xvi, qui a été employée par Leymarie et que Gaullieur (p. 177 de ses *Études sur la typographie genevoise*) a le tort de décrire ainsi : *Un ange foulant une tête de mort.* Ce sujet n'est autre que la vraie religion, emblème de Théodore de Bèze, pris aussi pour marque par Jean Borel, libraire à Paris de 1561 à 1580 (Silvestre, n°s 607 et 956), par Jérôme Haultin, imprimeur à la Rochelle, de 1588 à 1610 (Silvestre, n° 894), puis plus tard par beaucoup de libraires protestants. Grâce à M. J.-G. Fick, nous avons sous les yeux des gravures sur bois, trois fois séculaires, admirablement tirées sur un excellent papier vergé et qui nous montrent que certaines anciennes gravures sur bois ont, dans les éditions originales, une laideur dont le graveur et non l'imprimeur doit demeurer responsable.

Olivier Barbier.

PASSAGE DU ROI DE DANEMARK

EN CHAMPAGNE (1768).

Christian VII, roi de Danemark, naquit en 1746 et succéda en 1766 à son père, Frédéric V: il épousa Caroline-Mathilde, sœur de Georges III, roi d'Angleterre, celle-là même qui est devenue célèbre comme héroïne du drame de Struensée. A peine monté sur le trône, ce prince se mit à parcourir l'Europe ; il visita successivement l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, fréquentant les académies et liant des relations avec les principaux savants. En 1761, il se rendit en France et arriva à Versailles, venant de Londres, le 4 novembre au soir: il soupa chez le roi et vint coucher à Paris. L'auguste voyageur ne perdit pas un moment pour employer fructueusement son séjour, sachant mêler les visites utiles aux plus magnifiques divertissements.

Le 22 novembre, Christian assista au bal et au souper que lui offrit le prince de Soubise. Le 24, le duc d'Orléans donna une splendide fête en son honneur : il y eut d'abord jeu, puis bal paré et enfin souper à douze tables, formant un total de 672 couverts. Le 28, le roi se rendit à Chantilly, ayant endossé l'uniforme de la vénerie du prince de Condé : il y passa huit jours, pendant lesquels ses hôtes surent varier ses plaisirs; chaque soir, il y eut spectacle, joué par l'Opéra et la Comédie Française. Le 30, on lui donna aussi un immense feu d'artifice, suivi d'un bal qui dura jusqu'au jour, tandis que des théâtres de farce et de mime étaient dressés dans le parc pour divertir le peuple.

De retour à Paris, le roi se rendit le 3 décembre au palais Mazarin, et siégea successivement à l'Académie françoise, où l'abbé de Voisenon récita une pièce de vers en son honneur, à l'Académie des inscriptions où l'abbé Beau lui retraça l'historique de la compagnie, et à l'Académie des sciences où l'abbé du Séjour l'entretint de divers phénomènes so-

laires particuliers au Danemark. Le 9, au matin, il quitta Paris et se dirigea sur Metz, en passant par Épernay, Châlons, Clermont (1), etc. C'est à ce propos que l'intendant de Soissons écrivit à Lille à son collègue de Châlons :

« A Reuil, 9 décembre. — Je commence, mon cher confrère, à répondre à votre lettre avant l'arrivée du roi de Danemarck ; je vous écris de ma main, n'ayant pas de secrétaire avec moi : je crains fort que vous ne puissiez me lire. Je crois que vous ferez bien de faire rendre les honneurs au roy. M. de Bernstorff n'a pas vu S. M.; aussy, je vais prendre les ordres d'elle-même ; j'imagine qu'elle trouvera bon d'admettre à sa table les officiers des gardes du corps, Mgr. l'évêque, etc. A l'égard de Mme Rouillé, je pense que le roy désirera qu'elle soupe avec luy. Il n'a avec luy que quatre seigneurs de sa cour, ainsy que vous le verrez par l'état cy-joint : les autres, et en particulier M. de Bernstorff, ne le rejoindront, à ce que je crois, qu'à Metz. Nous avons icy pour la garde un détachement de grenadiers : vous verrez ce que vous pouvez y substituer. Il y a quelques autres personnes de la suite qui sont à La Ferté. — A 6 heures du soir. — Le roy vient d'arriver : il y a apparence que M. de Bernstorff n'aura point reçu votre lettre (2) : S. M. m'a dit

(1) Le 3 décembre, le directeur-général des postes avoit fait préparer les relais, en envoyant l'itinéraire à M. Rouillé d'Orfeuil, intendant à Châlons. Le lendemain, l'intendant de Soissons avoit prévenu son collègue de la manière dont il avoit eu ordre du duc de Choiseul de recevoir le roi de Danemark. Le 5, le secrétaire d'État Bertin expédioit à M. d'Orfeuil des instructions précises : « Le roi n'a donné aucun ordre particulier, ajoute-t-il, de sa propre main, mais l'ordre général est de traiter ce prince comme il le désirera, et le Roi lui a fait dire que partout il seroit traité comme il le jugerât à propos, ce qui vous met à l'aise. » Ces documents existent aux archives de Châlons-sur-Marne : le hasard ayant fait tomber entre nos mains l'original de la lettre de l'Intendant de Soissons, nous l'avons offerte au roi de Danemark avec des copies de toute ces pièces.

(2) M. Rouillé d'Orfeuil avoit écrit, le 5, à M. de Bernstoff, pour le prier d'inviter le roi à souper à l'Intendance. En même temps il envoyoit à ce sujet à M. Bertin une dépêche où on lit ce passage : « Si le peu

qu'elle avoit donné ses ordres pour aller à l'auberge, mais je crois l'avoir persuadée et qu'elle ira chez vous, mais comme il sera tard lorsque le roy arrivera, il paroît désirer le moins de cérémonie possible. Je crois pourtant que vous pourrez luy présenter le corps municipal ; à l'égard du souper, comme S. M. compte partir d'icy à 8 heures, j'estime qu'elle arrivera entre 7 et 8 heures à Châlons et qu'elle voudra souper de suite : il paroît que ce sera luy faire plaisir que de luy donner le moins de monde à souper que vous pourrez et de n'en laisser entrer que très-peu pour le voir souper. Je crois même que vous n'aurez pas de grands préparatifs à faire et que vous ferez bien de venir en avant pour savoir ce que désire le roy plus positivement. Adieu, mon cher confrère, j'aurois fort désiré pouvoir vous en dire davantage, mais c'est tout ce que je sais quant à présent. Je dépêche votre courrier, afin que vous soyez instruit plutôt.

P. S. Le roy vient de me dire qu'il avoit dit à M. de Conflans qu'il iroit loger dans une auberge qu'il luy avoit indiquée; qu'il ne se souvenoit pas si c'étoit à Châlons ; ainsy informez-vous-en et dans le cas où vous apprendriez qu'il a donné ses ordres pour être reçu dans cette auberge, il paroît qu'il est déterminé à y descendre et que vous n'aurez pas à le recevoir. »

Le roi de Danemark, voyageant sous le nom de prince de Frawendalk avoit couché au prieuré de Reuil, près de La Ferté, et l'évêque de Soissons, qui en étoit titulaire, l'avoit reçu : il arriva, le lendemain soir, à Châlons où l'intendant s'étoit ingénié par tous les moyens pour traiter convenablement son auguste hôte. Il s'étoit adressé au maire de Reims pour en recevoir « la meilleure marée choisie au marché avant la

de temps qui reste vous donne occasion de voir ce ministre, je vous supplie de vouloir bien contribuer à me faire accorder la permission d'offrir à souper à Sa Majesté Danoise. » — Il s'adressoit encore dans le même sens au duc de Duras.

vente, » plus « trente bouteilles de vin mousseux de M. de Sillery, et vingt autres bonnes prises ailleurs » : il avoit également fait venir M. Morie, « le meilleur violon de la ville, » l'artificier Leblanc et quatre musiciens. Le maire de Reims s'empressa du reste de lui mander que « la ville est enchantée de pouvoir contribuer à venir aider à faire les honneurs de cette province en cette occasion. »

M. Rouillé d'Orfeuil alla attendre le roi à Jàlons, village distant de trois lieues de Châlons, suivi d'un certain nombre des principaux habitants de la ville : il fut présenté par le comte de Moltke et rentra avec ce prince, à 7 heures du soir, dans l'hôtel de l'Intendance, splendidement illuminé : la garde bourgeoise faisoit la haie et les rues par où passa le cortége étoient également illuminées. Les chevaliers de l'Arc faisoient le service dans le premier appartement, et la garde du corps dans la pièce précédant immédiatement le salon réservé au roi. Christian pria les chevaliers de l'Arc de lui servir spécialement de garde.

Une représentation dramatique eut lieu, peu de temps après, dans la salle de spectacle de l'hôtel : « J'y avois rassemblé, dit M. d'Orfeuil, la meilleure compagnie qui avoit été possible. » Les acteurs de la ville jouèrent *Ninette à la cour* et le *Maréchal*. Le roi soupa ensuite en public, ayant admis à sa table l'évêque, l'intendant, sa femme et trois officiers supérieurs des gardes du corps. Un feu d'artifice fut tiré immédiatement après : le roi se retira vers minuit. L'intendant, comme on le voit, avoit bien fait les choses, et l'on comprend qu'il tînt sérieusement à être sûr que son auguste visiteur ne rendroit pas ses préparatifs inutiles.

Le lendemain, à 11 heures du matin, le roi partit : l'intendant le conduisit jusqu'à Bellay, premier relais de poste, à 5 lieues 1/2 de Châlons : c'est là qu'il prit congé de son auguste hôte qui lui renouvela ses remercîments, « n'ayant cessé de me donner et à Mme Rouillé des marques de sa bonté et de sa satisfaction. »

Le roi accepta l'hommage d'un ouvrage scientifique com-

posé par M. Sabatier, professeur au collége de Châlons (1). Le secrétaire d'État Bertin et le duc de Choiseul exprimèrent leur entier contentement à l'Intendance.

Le roi demanda à M. d'Orfeuil un exemplaire des gravures des Cérémonies du sacre de Louis XV. Il continua sa route sur Metz. Le 15, il arriva, à une heure assez avancée, à Nancy où il fut reçu avec les plus grands honneurs : le lendemain, il en fut de même à Lunéville et à Strasbourg où il coucha.

J'ai dit que l'abbé de Voisenon avait composé une pièce de vers en l'honneur de la visite du roi à l'Académie. Le *Mercure* renferme trois pièces dédiées à Christian VII. L'une, sans nom d'auteur, commence ainsi :

Christian, prince aimable, au printemps de son âge,
Eh ! quoi, tu peux quitter trône, épouse et sujets?
Oui, tu vas, embrassant les plus vastes projets,
Du grand art de régner faire l'apprentissage :
C'est ainsi qu'autrefois un monarque du Nord,
Ce héros dont la main a fondé son empire....

La seconde signée : *la Muse limonadière*, débute ainsi :

N'avoir que dix-neuf ans et se voir déjà roi,
C'est sans doute un grand avantage,
Mais c'est encor plus grand d'être maître de soi,
De montrer un génie aussi vaste que sage....

Quant à la dernière en acrostiche, l'auteur y a mis son nom : Martin de Savigny.

*C*omme un astre nouveau dont le ciel s'embellit,
*H*éros, jeune et charmant, tu brilles sur la terre :
*R*ien n'égale à nos yeux l'éclat qui t'ennoblit,
*I*l nous offre en toi Mars et le Dieu de Cythère.
*S*ur ton auguste front, que de traits glorieux !
*T*out nous parle grandeur, Oldemburg, ta personne,
*I*nstruit mieux de ton rang que ne fait ta couronne :
A tant de majesté, tant de dons précieux,
N'en doutez point, mortels, c'est le pur sang des dieux !

(1) Tous ces détails sont extraits de la lettre adressée, le 12 décembre 1761, par M. Rouillé, à M. Bertin, dont la minute est conservée aux archives de Châlons.

Enfin, à la représentation donnée à Châlons, on commença par un prologue de circonstance, vers de M. Darmand, musique de M. Peottard, qui se terminait ainsi :

Prince chéri, des Danois l'espérance,
De Frédéric trop digne fils,
Dans tes climats, remporte de la France
Nos vœux et l'amour de Louis !
De nos transports tes vertus sont le gage
Que tu rends aux cœurs satisfaits !
En te rendant ce pur hommage,
Puisses-tu régner à jamais !

Le roi Christian mourut en 1808.

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

LETTRE DU CHEF DE LA DIVISION

DE LA LIBRAIRIE

A MESSIEURS LES INSPECTEURS DE LA LIBRAIRIE.

Paris, le 29 mars 1815.

Messieurs,

Un décret impérial du 24 mars supprime la Direction Générale de la Librairie et la Censure. (Daté, au *Bulletin des lois*, du 26.)

Un autre décret, du même jour, maintient les lois et règlements concernant la profession d'Imprimeur et de Libraire, la police des ateliers et des feuilles publiques des départements.

L'exécution de ces mesures est confiée à Son Excellence le Ministre de la police générale.

Si le premier décret supprime évidemment les inspecteurs de la librairie actuellement en exercice, il résulte du second

que leur existence, comme agents de surveillance, n'est pas incompatible avec la liberté de la presse. Le Ministre, profitant de cette disposition, a cru devoir conserver momentanément ceux qui étoient en fonctions avant la promulgation du décret qui abolit la Direction de la Librairie.

Messieurs les Inspecteurs devront, en conséquence, à la réception du présent ordre, écrire à tous les imprimeurs de leur arrondissement, pour les prévenir que l'abolition de la Censure n'apporte aucun changement aux règlements d'administration qui les ont régis jusqu'à ce jour; qu'ils doivent, comme par le passé, inscrire, par ordre de dates et par série de numéros, le titre littéral des ouvrages qu'ils se proposent d'imprimer; qu'ils ne peuvent se dispenser de faire la déclaration de chaque labeur, avant l'impression, et de déposer six exemplaires avant la publication; que chaque volume doit porter le nom de l'imprimeur, le lieu de son domicile, et le millésime de l'impression.

Ce n'est que par la pratique constante de ces règles, que l'on peut espérer de voir s'établir et se consolider cette sage liberté de la presse, également ennemie des entraves de la Censure et des désordres de la licence.

En confiant provisoirement au zèle de Messieurs les Inspecteurs l'exécution de ces mesures, je les invite à correspondre avec Son Excellence le Ministre de la police générale pour toutes les branches de leur service, comme ils le faisoient précédemment avec le Directeur de la Librairie.

Pour la facilité du service, leurs lettres seront timbrées du mot LIBRAIRIE sur l'adresse, ainsi qu'à la marge, conformément à celle que je leur écris.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Par autorisation de Son Excellence,
Le Chef de Division de la Librairie.
Signé : LEMONTEY.

Communiqué par A. BARBIER de la Bibliothèque impériale au Louvre.

QUESTIONS ACADÉMIQUES.

LES NOUVELLES CANDIDATURES. — LES MAJORATS ACADÉMIQUES. LE PUBLIC ET LA PRESSE.

S'il s'agissoit de prouver que la littérature est en discrédit, ce n'est pas seulement les annonces et les prospectus de journaux qu'il faudroit consulter : voyez ce qui se passe dans les hautes régions du sénat littéraire, à l'Académie.

L'Académie françoise est, des cinq classes de l'Institut, la seule véritablement destinée à la littérature, à la littérature *pure* : poésie, roman, théâtre. Il semble même que ses voisines n'aient été instituées que pour mieux marquer sa destination et pour affirmer son indépendance de tout élément contingent. L'Académie des sciences lui enlève les savants ; l'Académie des inscriptions absorbe les érudits en littérature, les historiens, les professeurs, etc. ; l'Académie des beaux-arts prend les archéologues et les iconographes. Enfin, pour détruire toute confusion et pour ôter une dernière chance aux ambitions parasites, on a institué une cinquième classe, celle des Sciences morales et politiques, qui la purge des philosophes, des hommes d'État et des économistes.

Que choisit cependant l'Académie françoise? Des hommes d'État, des avocats et des professeurs. Elle va chercher au loin, dans des traditions surannées, dans des convenances abolies et tombées en désuétude, des prétextes pour ajourner les candidatures légitimes. Si par hasard elle s'aventure à rentrer dans les voies naturelles, c'est pour y aller prendre quelque doublure ; doublure de poëte, doublure de romancier. J'omets les noms par charité.

Eh bien ! il fut un temps où le public protestoit contre ces forfaitures. Aujourd'hui, il s'en rend le complice, en les ratifiant. C'est là le symptôme d'abandon, le symptôme d'indifférence ; je n'ose dire encore, de mépris.

Avant 1840, Paris hurloit, quand les électeurs du palais Mazarin préféroient à Victor Hugo, soit M. Flourens, soit M. Dupaty, le vaudevilliste. Qui donc s'est indigné cet hiver, lorsque l'Académie, sollicitée par Jules Janin, lui préféra M. Dufaure? — un drôle d'académicien!

Pourtant, M. Jules Janin est un de ces candidats qui sembleroient n'avoir qu'à se présenter pour être admis. Trente ans de succès dans un genre qu'il a véritablement créé et dans lequel ses meilleurs rivaux ne sont que ses élèves; vingt tentatives heureuses dans les sens les plus divers, roman, conte, études littéraires, etc.; une ingénieuse imitation d'Horace, véritable bouquet académique: tout cela n'a pu tenir contre les mérites littéraires de M. Dufaure et contre la popularité de M. de Carné. Et cependant, quand on écrira l'histoire littéraire de ce siècle, je crains que ces deux messieurs n'y tiennent une bien petite place en regard de Jules Janin.

L'échec de M. Janin est d'autant plus déplorable, qu'il ne l'avoit pas cherché. Il avoit été patient et modeste, et ne s'étoit mis sur les rangs qu'à la prière de ses amis. Cette candidature indéclinable, appuyée sur l'estime du public et des gens de lettres, étoit donc pour messieurs les académiciens une occasion inespérée de se passer de M. de Carné et de M. Dufaure.

Ces messieurs ne l'ont pas compris ainsi, et Jules Janin a été ajourné. Il a été éclipsé par ces deux gloires des lettres contemporaines.

Ajourné! et à quand encore? Savez-vous ce qui se passe à cette heure au palais Mazarin?

L'Académie françoise a, en ce moment, deux fauteuils à donner, celui de M. de Vigny et celui de M. Ampère. Eh bien! une transaction s'est faite entre les deux partis importants de la compagnie, le parti des philosophes et le parti catholique, moyennant quoi ceux-ci passeront à ceux-là, — qui? — M. Joseph Autran, à la condition d'appuyer, — qui? — Mgr l'archevêque de Paris!

Nous voilà bien lotis !

Quant à M. Autran, je conviens que sa situation est délicate. Dans un jour d'embarras, ces messieurs de l'Académie ont improvisé cette candidature fallacieuse, pour la jeter aux jambes de quelqu'un qui leur déplaisoit, et depuis lors, l'ont abandonnée. Je reconnois qu'il est dur d'avoir joué le rôle d'épouvantail et, après avoir eu l'honneur de partager les voix au conclave, d'être remis derrière la porte comme un fouet à chasser les importuns. Mais quoi ! c'est une leçon de circonspection donnée aux ambitions inconsidérées; et d'ailleurs, M. Autran est assez riche pour renouveler le billet de l'Académie. Ce n'est pas une raison surtout, parce que M. Autran a obligé ses patrons, pour le mettre en balance avec M. Jules Janin, avec M. Philarète Chasles ou M. Théophile Gautier.

Comme écrivain et comme ouaille, je n'aurais rien à dire de la candidature de Mgr Darboy. Je me contenterai d'aller consulter son article à la Bibliographie de la France ; car, si la qualité de prêtre et de prélat ne doit pas être un motif d'exclusion dans une élection académique, elle ne peut pas non plus être une dispense de titres littéraires.

J'ai cependant entendu mettre en avant, pour justifier son inscription sur la liste, une raison qui m'effraye.

On a parlé de traditions, de précédents, qui constitueroient au siége archiépiscopal de Paris un droit d'apanage sur l'Académie. C'est la même raison qu'on avoit déjà produite lors de l'élection de M. Flourens, dernière résistance de la pudeur académique à la recherche légitime de Victor Hugo. Quelqu'un prétendit que — depuis d'Alembert — le secrétaire perpétuel de l'Academie des sciences étoit DE DROIT membre de l'Académie françoise.

Eh bien ! c'est justement ce système de candidatures-*nées* de MAJORATS ACADÉMIQUES, qui me paroît grave.

Assurément; nul n'oseroit penser qu'un archevêque, ou même un abbé, fussent déplacés à l'Académie françoise. Sans parler de Fénelon et de Bossuet qui l'ont honorée

beaucoup d'autres, de moindre renom, Huet, évêque d'Avranches, par exemple, et Godeau, évêque de Vence, l'abbé Testu et l'abbé d'Olivet y ont fort bien tenu leur place en apportant, les uns leur contingent d'éloquence, les autres leur contingent d'érudition. Aussi, suis-je prêt à applaudir à l'élection de Mgr Darboy, à condition que ce ne soit pas le prélat qu'on recevra, mais l'érudit, ou l'écrivain, ou l'orateur.

Pour M. Flourens, je reconnois qu'il avoit personnellement tout le mérite exigible pour faire partie de la compagnie. Je n'en veux qu'à son titre de secrétaire perpétuel et au droit qu'on prétend en tirer. J'admets que l'Académie des sciences choisit toujours bien ses secrétaires perpétuels. Mais ne peut-elle une fois se tromper ou être trompée ? Et alors l'admission de M. Flourens conféreroit donc un droit de naissance à son successeur incapable?

Mais voici qui est plus grave encore. Il n'y a pas que l'Académie des sciences à l'Institut : je sais trois autres classes qui ont chacune un secrétaire perpétuel. Voilà donc trois candidats de droit à l'Académie françoise ?

Qu'on ne croie pas que je parle ainsi par hypothèse. On peut se rappeler que, quelque temps avant la mort d'Halévy, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, un des plus influents parmi les Quarante parla ouvertement de poser sa candidature.

Ce n'est pas tout. La chaire de littérature françoise à la Faculté des lettres a été, dans ces dernières années, successivement occupée par des hommes jugés dignes, par leur mérite littéraire, d'entrer à l'Académie. La compagnie possède en ce moment jusqu'à trois titulaires de cette chaire : MM. Villemain, Saint-Marc Girardin et Nisard. Croit-on qu'avec le temps cette admission ne puisse passer en usage? Je le crois, pour ma part, d'autant plus facilement que les successeurs ou les suppléants de ces messieurs affectent de modeler leurs ambitions sur les succès de leurs devanciers. Après avoir un ou deux ans professé leur cours, ils le rédigent en livre ; et en France, où les titres graves et les ouvrages compacts ont

tant de pouvoir sur l'esprit public, une histoire générale de la littérature passera toujours pour un titre académique incontestable.

Une fois ce droit reconnu au professeur de la Sorbonne, pourquoi le dénieroit-on à son collègue du Collége de France? Et pourquoi ne pas l'étendre jusqu'au doyen de la Faculté des lettres? La fonction est en ce moment remplie par un docte écrivain dont le mérite couvriroit parfaitement cette concession. Et j'avoue qu'en face des deux candidats proposés, je verrois avec joie surgir le savant continuateur de l'*Histoire littéraire* des Bénédictins, le laborieux érudit auquel on doit des notices si bien approfondies sur les poëtes des premiers siècles de notre littérature.

Ainsi donc récapitulons : quatre secrétaires perpétuels, deux professeurs, un doyen; voici déjà, en comptant Mgr l'archevêque de Paris, huit siéges académiques dévolus à des fonctionnaires, huit places réservées à l'Académie. Pour peu qu'on prît envie de restaurer les priviléges constitués, sous l'ancienne monarchie, aux secrétaires des commandemants du souverain et des princes du sang et aux précepteurs des enfants de France, nous arriverions sans peine à la douzaine, et alors, en leur adjoignant les vingt-cinq membres du conseil supérieur de l'instruction publique, l'Académie seroit au complet, et MM. les académiciens seroient délivrés à tout jamais de l'ennui de discuter les candidatures.

« Mais, m'objecte quelqu'un, qu'avez-vous à dire contre M. Autran? Il n'est, lui, ni professeur, ni fonctionnaire, ni homme politique. C'est un poëte, un simple poëte, qui n'a d'engagement avec aucun parti. Il a publié deux (peut-être trois) recueils de vers et fait représenter à l'Odéon, le théâtre des poëtes, une modeste étude d'après l'antique. Pourquoi pas M. Autran? »

Pourquoi pas? Eh ! bien, je répondrai à la question par la question même : — Pourquoi M. Autran? Pourquoi, si l'Académie se sent en humeur de poésie, se rabattroit-elle à

prendre un poëte dont il faut apprendre les titres au public? Nous ne sommes pas indigents en poëtes à ce point.

Pourquoi pas M. Autran? — Parce qu'il y a Théophile Gautier dont les titres sont, je pense, assez éclatants; parce qu'il y a Auguste Barbier, une vieille renommée populaire, une fière muse; parce qu'il y a Émile Deschamps, un père de l'Église poétique, et son frère Antony Deschamps, talent ferme et mâle, élevé à l'école de Dante, deux poëtes que l'on feint d'oublier à l'Académie; parce qu'il y a M. Édouard Turquéty, une chaste et noble lyre; parce qu'il y a les *Poésies complètes* de Théodore de Banville, et les *Poésies complètes* de Leconte de l'Isle; parce qu'il y a l'auteur des *Fleurs du mal;* parce qu'il y a Auguste de Belloy et Ferdinand de Gramont.

Tous ceux-là, tous ceux que je nomme et quelques-uns que j'oublie, sont depuis vingt ans en possession de la notoriété et de l'estime publique. Ils ont, indépendamment de leur vocation de poëtes, affirmé leur aptitude littéraire et leur fécondité, ceux-là au théâtre, ceux-ci dans le roman, d'autres dans la critique, quelques-uns, presque tous, dans tous les genres. Ce sont des travailleurs, des soldats, des vétérans victorieux, envers lesquels l'Académie a des devoirs sérieux qu'elle doit remplir avant de passer aux talents d'amateurs et aux passe-volants de la littérature. Voilà pourquoi je ne veux pas de M. Autran.

Et puisque nous en sommes à ces oublis et à ces injustices, pourquoi l'Académie, qui en ce moment dispose de la succession d'un professeur-voyageur, d'un lettré cosmopolite, d'un missionnaire d'idées, J. J. Ampère, pourquoi n'y verroit-elle pas une occasion naturelle de rendre enfin justice à un homme qui, pendant trente années d'enseignement, dans la chaire et dans la presse, a remué plus d'idées, propagé plus de connoissances vraies, réfuté plus d'erreurs, combattu plus de préjugés, que toute l'Académie et l'Université réunies? Professeur sans pédanterie, savant sans morgue, esprit pénétrant, mobile, toujours en éveil, toujours à l'affût de

tout phénomène, de tout événement, de toute manifestation du génie humain, aussi bien dans les Indes et en Amérique qu'en Angleterre et en Allemagne, M. Philarète Chasles a puissamment contribué au développement intellectuel des générations nouvelles, et chacun de nous lui doit beaucoup. Lui et M. Sainte-Beuve ont été les grands agitateurs de l'esprit moderne. Des deux mouvements principaux de l'esprit français au dix-neuvième siècle, l'un, en arrière, vers les sources de notre littérature, l'autre, circulaire, à travers les pays et les littératures que l'orgueil national nous avoit laissé jusqu'alors trop ignorer, M. Chasles s'est incarné le second, et l'a dirigé avec une activité et une lucidité qui n'ont jamais faibli. Le premier, il nous a fait connoître Jean-Paul, dont il a traduit le principal ouvrage, le roman-épopée de *Titan*. Il nous a initiés à ces idéosyncrasies charmantes du génie anglois, dont le nom britannique, *excentricity*, est devenu françois, grâce à lui. L'antiquité, le moyen âge, la renaissance, l'Espagne et l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Amérique ont été tour à tour éclairées par le rayon pénétrant de cette lanterne magique, qui a fait, en trente ans, le tour du monde et le tour du temps : s'arrêtant pour nous montrer en plein et en pied les grandes figures, les grands types de l'art et de l'histoire, Shakspeare et Cromwell, Marie Stuart et Calderon, Gœthe et Luther, et à leurs côtés, perçant de longs traits de lumière les ténèbres secrètes de la vie intime des sociétés.

Il me semble que je plaide par raisons *fondées*, comme on dit au Palais? Eh! bien, soyez-en sûrs, l'Académie ne nommera ni M. Chasles, ni M. Janin, ni Théophile Gautier, ni aucun de ceux que j'ai nommés après lui. Elle nommera les deux candidats dont elle nous menace et Paris ne dira rien.

Eh bien! il y aura quelqu'un encore de plus coupable que Paris et l'Académie, et ce quelqu'un sera la presse, si la presse ne comprend pas qu'en face de cette insolence de l'Académie et de cette indifférence du public, il est de son devoir de réclamer le respect de l'art et des convenances lit-

téraires. Et, pour ma part, je suis heureux d'avoir trouvé ouvert, pour mon humble protestation, un recueil dévoué aux bonnes lettres et placé sous l'invocation des muses savantes.

CHARLES ASSELINEAU.

ANALECTA-BIBLION.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, sur les anciennes sociétés académiques de la ville d'Amiens, par J. Pouy, *Amiens*, in-8 . . . . . » — »

C'est vers 1702 que se forma, sous le titre de *Cabinet de lettres*, une société composée de seize personnes, dans le but de s'occuper de littérature et d'arriver à se faire reconnoître comme Académie. Les beaux esprits d'Amiens ambitionnoient la même faveur, obtenue déjà par leurs confrères de Paris. Mais ils ne réussirent pas d'abord, et le découragement s'empara d'eux. En 1720, *le cabinet* n'existoit plus. Vingt-six années plus tard seulement, une société littéraire se fonde, qui, grâce à l'appui de protecteurs puissants et zélés, est reconnue comme *Académie des sciences, des belles-lettres et des arts d'Amiens*, par lettres patentes de Louis XV, données à Compiègne le 30 juin 1750. Après avoir raconté cette origine, M. Pouy donne d'intéressants détails sur les petites querelles intestines que suscitoit le choix du président, ainsi que les prétentions de l'Académie françoise à vouloir exercer une espèce de suprématie sur toutes les autres. L'auteur remarque fort justement que si la décentralisation littéraire peut s'accomplir, c'est par l'influence des sociétés académiques établies dans la Province.

RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE des ouvrages de législation, de droit et de jurisprudence, publiés spécialement en France depuis 1789 jusqu'à la fin de novembre 1863; nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée par E. Thouin, et précédée d'une notice sur les études dans les facultés de droit, par A. de Fontaine de Resbecq. *Paris, Aug. Durand*, 1 vol. in-8. . . . . 3 fr.»

Ce répertoire, fait avec soin, forme une bibliographie spéciale très-intéressante. Nous avons eu souvent l'occasion d'y recourir et d'en apprécier le mérite ainsi que l'utilité. Les articles sont rangés selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ; puis, une table des matières groupe sous chaque rubrique les divers ouvrages qui la concernent. On peut ainsi trouver facilement les titres de toutes les publications auxquelles a donné lieu tel ou tel sujet durant les soixante-quatorze dernières années. En rédigeant de semblables catalogues, pour les différentes branches de la science et des lettres, on rendroit un précieux service aux libraires, ainsi qu'aux acheteurs. Malheureusement, le public françois n'a guère encouragé jusqu'ici les travaux bibliographiques, et ce sont des entreprises, en général, assez coûteuses.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

M. le baron de Korff, ancien directeur de la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, a récemment donné à cet établissement divers échantillons de papier fabriqué avec de la paille de maïs, qui lui ont été offerts par l'Imprimerie impériale de Vienne. Ces échantillons sont ac-

compagnés d'une notice détaillée sur les procédés de fabrication, et représentent les résultats de tous les essais effectués jusqu'à présent pour l'application à la papeterie de la paille de maïs, devenue un produit succédané indispensable à cette industrie depuis que l'insuffisance des approvisionnements de chiffons s'y fait sentir.

— La même Bibliothèque s'est, en outre, enrichie d'un exemplaire du Missel romain, édition in-folio, magnifiquement relié, qui a été acheté à l'Exposition de Londres, et dont M. le prince Youssoupow, adjoint du directeur, a fait présent à l'établissement. La reliure de ce précieux volume, qui est en maroquin orné d'émaillures, de dorures et d'ornements en bronze, a été évaluée à mille roubles par les relieurs de Saint-Pétersbourg.

— On prépare déjà le local à Moscou dans lequel sera installée, au couvent Vissokopetrowski, la nouvelle bibliothèque ecclésiastique publique qui va y être ouverte. Les membres du clergé moscovite ont déjà tenu deux réunions, pour déterminer l'organisation de cette bibliothèque, dont l'entrée sera gratuite. Afin d'assurer à l'institution des ressources indépendantes, on projetteroit de lui annexer une société *d'amateurs des études religieuses*, laquelle auroit pour but immédiat d'augmenter les collections, et qui élargiroit plus tard son cercle d'action dans le domaine des sciences théologiques, soit en publiant des ouvrages originaux ou traduits traitant de matières religieuses, des recueils et des feuilles périodiques, soit en ouvrant des cours publics. Cette association se composeroit de membres ordinaires et de membres honoraires; les fonctions de président seroient acceptées par Son Éminence Monseigneur le métropolitain de Moscou. On dit que ce projet a été soumis à l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

LIVRES ANCIENS, RARES, CURIEUX, QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

(Juillet-Août 1864.)

---

211. AGATHONPHILE, martyr, tragi-comédie par D. Françoise Pascal, fille Lyonnoise. Première édition. *Oraculum : Tali dicata signo mens fluctuare nescit. Lyon, Clément Petit*, 1655; in-8° de 4 feuillets préliminaires, y compris le titre, et de 78 p., mar. r. *janseniste*, tr. d. (Duru). . . . . 60 fr.

JOLI EXEMPLAIRE d'une pièce de théâtre rarissime. L'auteur en a composé plusieurs autres non moins rares et aussi mauvaises. On ne sait rien de la vie de cette *fille lyonnoise* qui étoit dans toute sa gloire poétique, au moment où Molière arrivoit à Lyon avec sa troupe et y faisoit représenter sa comédie de *l'Étourdi*. Nous ne voyons pas qu'il ait fait brûler le moindre grain d'encens sous le nez de cette muse provinciale. La tragédie d'*Agathonphile* fut jouée probablement par la troupe de comédiens qui exploitoient Lyon avant l'arrivée de la troupe des Bejart en 1654. Elle est dédiée à MM. les prévôts des marchands et échevins de la ville de Lyon.

> Enfin, grands tutélaires, c'est trop peu de mes vers,
> Pour envoyer vos noms au bout de l'Univers,
> Et ma veine à la fin se trouveroit confuse.
> Ma foiblesse pourtant ose vous supplier,
> Que vous lui permettiez aussi bien qu'à ma muse,
> D'exalter vos vertus et de les publier.

Prévôts des marchands et échevins ne pouvoient être insensibles à ces éloges, sinon à cette poésie. Ils offrirent certainement quelque

présent à l'auteur d'une pareille dédicace. Dans une pièce de vers, adressée à Françoise Pascal, le sieur P. Fayol nous donne à entendre que cette fille étoit, comme Jeanne d'Arc, armée de pied en cap :

Et luy voyant en main les armes et la verve,
Vous direz que son père est Mars,
Et qu'elle est fille de Minerve.

Françoise Pascal est plus modeste en prose : « Mon sexe, dit-elle, le peu d'expérience que j'ay dans cet art, et la bassesse de mon esprit ne me permettent pas d'avoir des pensées si hautes et si relevées, que ces Apollons, qui y réussissent si bien tous les jours, se composant avec leurs merveilleux ouvrages des couronnes d'immortalité. » *Agathonphile* est une imitation de Polyeucte. Triphine, fille d'un sénateur romain, se fait chrétienne et se dévoue au martyre avec son amant Agathon. La plupart des personnages de la tragédie deviennent aussi chrétiens et martyrs à l'instar de Triphine, et le père de celle-ci, Triphon, s'écrie :

Venez donc, malheureux! venez souffrir la mort,
Puisque vous le voulez, c'est le dernier ressort.

Sedaine a imité ces vers, en disant :

La mort n'est rien, c'est notre dernière heure.

Dans cette étrange tragédie, l'histoire de Putiphar et de Joseph est mise en scène sous les noms d'Irénée et d'Agathon : celui-ci endormi sur son lit, Irénée le réveille, pour lui parler d'amour, ce qui scandalise beaucoup Agathon : « Il se veut lever, elle l'en empesche; » il parvient cependant à sortir sain et sauf des mains de cette bacchante qui lui crioit :

Tu me veux eschapper! mais, non, non, je te tien!

ce à quoi le sage jeune homme répond :

Retirez-vous d'ici, vous n'avancerez rien!

Et là-dessus il s'enfuit. La *fille lyonnoise*, à ce qu'il paroît, ne s'effarouchoit pas plus des situations difficiles, que sa compatriote Louise Labé. P. L.

212. Les amazones révoltées, roman moderne en forme de parodie sur l'histoire universelle et la fable, avec des notes politiques sur les travaux d'Hercule, la Chevalerie-militaire et la découverte du Nouveau-Monde, etc., par

don Luis le Maingre de Bouciquault, chevalier, colonel de dragons au service de Sa Majesté Catholique. *Rotterdam, aux dépens de l'auteur*, 1737; in-12 de 2 feuill., 274 p. et 1 feuill. d'errata, vél. bl. . . . . 12 fr.

L'auteur, descendant de l'illustre maréchal de Boucicault, qui avoit laissé des rejetons de son nom en Espagne au quatorzième siècle, étoit certainement un brave militaire, d'origine françoise et de sang espagnol, mais c'étoit à coup sûr le plus excentrique, le plus extravaguant des écrivains que le roi d'Espagne voyoit fleurir sous son règne. Ce volume renferme une pièce de théâtre, inspirée à la fois par la Comédie italienne, par l'histoire des anciens peuples et par celle des ordres de chevalerie; car don Luis le Maingre de Bouciquault, si fou, si ridicule qu'il pût être, avoit beaucoup de lecture et même étoit versé dans les lettres classiques. Cette incroyable pièce, on le pense bien, n'a jamais été représentée. L'auteur suppose que l'île d'OEa est encore peuplée d'Amazones qui veulent s'affranchir du joug du Grand Seigneur : « Cette guerre de théâtre, dit-il, se passe sans qu'il s'y mêle la moindre idée d'aucun carnage. On n'emploie pour vaincre que les mouvements impétueux qu'allument dans l'âme des humains la séduisante passion de l'amour, les surprises de l'ivresse et l'insatiable fureur de courir à l'argent. Et comme il semble que l'homme se transforme dans la passion qui l'agite, chaque personnage, selon l'espèce de passion qui caractérise son rôle, se métamorphose en celle des divinités de la fable à qui cette même passion paroît affectée. » Et quels sont les personnages de ce drame allégorique et mythologique? Le vicomte de Trufaldin, souverain de l'île d'OEa; la vicomtesse, sa femme, jeune fille enlevée en Perse; Uranie, princesse des Amazones, fille de Trufaldin; Colombine, maîtresse d'Arlequin; Arlequin, forban d'Afrique; le Pirate, soi-disant le Sophi de Perse!!!... Tout cela est de la déraison transcendante, mais le dialogue et le style sont encore au-dessus de ces imaginations incroyables qui n'ont pu naître que dans une cervelle détraquée. Jamais Arlequin et Colombine ne s'étoient trouvés à pareille fête. Quant aux notes politiques, où l'auteur fait parade de sa philosophie et de son érudition, elles ne sont pas plus raisonnables que le drame. Voilà un curieux volume qui appartient à la littérature, si nombreuse et si peu étudiée des aliénés et des pauvres d'esprit.

P. L.

213. Corvo hianti bolus ereptus. Eschantillon de la morale practique des nommez Jésuites à l'endroit des Riches

niais, en la personne du sieur Braem, natif de la ville de Lille en Flandres. S. n. et s. d. (*Lille*, 1674); in-12 de 3 feuillets non chiffr. et 78 p. non rel. à toutes marge 15 »

Le sujet de ce curieux opuscule est exposé tout entier dans l'intitulé placé en tête du texte et ainsi conçu : « Factum pour les pauvres héritiers du sieur Hypolite Braem, seigneur de Vollerie, etc., tels que Michelle Rousselle, vefve demeurée es biens et debtes de Michel Pillot, Antoine, Ignace et Marie Pillot, infans et héritiers dudit Michel qui fut cousin germain du costé maternel et héritier dudit feu sieur Braem, demeurant en la ville de Lille, contre les Pères jésuites du collége d'Armentières. » On voit que de tous temps et dans tous les pays les pauvres jésuites, que l'auteur du Factum appelle « robustes veneurs des biens du monde, » ont été accusés de captation à l'égard des testaments. Le procès des héritiers Braem dura plus de six années, avec des épisodes singuliers que raconte le Factum. Enfin, la donation faite en 1662, par Hyppolite Braem, au profit du collége d'Armentières, fut annulée par jugement du tribunal de Lille, et les jésuites se virent obligés de rendre gorge, en vertu de l'arrêt du 5 mai 1674. Ce procès scandaleux ne les corrigea pas de faire la chasse aux successions. C'est à la suite de diverses affaires du même genre, qu'ils furent expulsés de France et de la plupart des États de l'Europe. On doit reconnoître cependant qu'ils avoient à se défendre contre d'implacables ennemis ; dans les Pays-Bas, contre les protestants, et contre les jansénistes en France. L'auteur du Factum se félicite, à la fin de son piquant et mordant ouvrage, d'avoir pu dire leur fait aux jésuites, sans avoir prononcé une seule fois le saint nom de Jésus. P. L.

214. XVIII HISTOIRES TRAGIQUES, extraictes des œuvres italiennes de Bandel et mises en langue françoise. Les six premières, par Pierre Boisteau, surnommé Launay, natif de Bretaigne. Les douze suivantes par Franç. de Bellefo-rest, Comingeois. *Lyon*, *Jean Martin*, 1564 ; in-16 de 436 feuillets, dont les cinq premiers ne sont pas chiffrés, et de 3 feuillets non chiff. pour la table ; mar. r. compart. tr. d. (*Bauzonnet*). . . . . 60 — »

CHARMANT EXEMPLAIRE de cette curieuse imitation et paraphrase des nouvelles italiennes de Bandello. On sait que ce recueil de dix-huit histoires tragiques, qui eut tant de succès en France et qui fut

suivi successivement de six autres volumes du même genre, également empruntés au Bandello, mais bien inférieurs à celui-ci, fut réimprimé plus de quinze fois, de 1559 à 1580. Dans la jolie édition que nous avons sous les yeux, le nom de *Boaistuau* est écrit *Boisteau;* d'autres éditions l'écrivent *Bouestuau*, *Boistuau*, *Boysteau*, etc. Pierre Boaistuau a dédié les six premières histoires à monseigneur Mathieu de Mauny, abbé des Noyers ; il lui avoit déjà dédié le *Théâtre du Monde*. Dans l'avertissement au lecteur, il déclare ne s'être pas assujetti au style de Bandel : « Sa phrase m'a semblé tant rude, ses termes impropres, ses propos mal liez et ses sentences tant maigres, que j'ay eu plus cher la refondre tout de neuf, et la remettre en nouvelle forme, que me rendre si superstitieux imitateur, n'ayant seulement pris de luy que le sujet de l'histoire. » Parmi ces six premières histoires se trouve celle de Romeo et Juliette, sous ce titre : *De deux amants qui moururent en un mesme sépulchre, l'un de poison, l'autre de tristesse.* C'est là que Shakspeare a puisé directement le sujet de sa tragédie. François de Belleforest, qui *soulagea* Boistuau dans sa traduction et qui se chargea de la continuer seul, lui adresse un sonnet où il fait l'éloge de la *prose de Launay*. Il dédie la continuation des histoires tragiques à monseigneur Charles Maximilien, duc d'Orléans. Ces histoires tragiques, « extraites d'un autheur italien assez grossier, » dit-il, il les a enrichies « de sentences, d'adoption d'histoires, harangues et épistres » sans s'asservir à la manière de parler de Bandel, et cela, « pour embellir l'histoire. » Cette dédicace nous donne un renseignement bibliographique qui mérite d'être recueilli. Les *Facetie, motti et burle*, de Louis Domenichi, souvent réimprimés en français sous ce titre : *Facéties et motz subtilz d'aucuns excellents espritz et très-nobles seigneurs*, de 1559 à 1597, sont traduits par Bernard de Girard, sieur du Haillan, comme l'avoit dit Lacroix du Maine dans sa *Bibliothèque françoise :* « Cestuy-cy (Domenichi), nous a esté traduit par Berard de Girad (*sic*), Bourdelois, autant heureusement, comme son esprit est bon en toutes ses œuvres, si bien que la Garonne ne s'esjouit pas moins en luy, qu'en la mémoire de son ancien Ausonne, ou que le Loir aux vers de ce divin et sçavant P. de Ronsard. » P. L.

215. HISTOIRE NOUVELLE DE MARGOT DES PELOTONS ou la galanterie naturelle. *Genève*, 1775 ; 2 part. en 1 vol. in-8, de 192 et 143 p., y compris les titres ; dos et c. de mar. bl., tr. d. (*Hardy*). . . . . 35 »»

TRES-BEL EXEMPLAIRE d'un charmant livre, qui est digne de

prendre rang, avec *Manon Lescaut*, à la tête des romans françois. Sans doute, ce roman-là n'est pas d'une décence et d'une morale irréprochable, mais on doit passer bien des choses aux romans, qui ne sont pas tous, dieu merci, cousins germains de *Télémaque*. Margot des Pelotons, une très-jolie fille et très-fringuante en vérité, emprunte son sobriquet aux nombreux amants qu'elle savoit faire manœuvrer à son profit. Le livre tout entier est l'histoire de ces amants autant que celle de Margot qui commence par le vice et qui finit par la vertu. M. Monselet, dans ses *Galanteries du dix-huitième siècle*, nous a donné une très-agréable analyse de ce roman qui pourroit bien être une histoire véritable. Il nous apprend que cette histoire avoit paru pour la première fois sous ce titre extravagant, destiné sans doute à endormir les scrupules du censeur royal : *l'Enfantement de Jupiter ou la fille sans mère*, par M. C. H. D. L. M., avocat au parlement (Paris, 1762, in-12). L'auteur étoit réellement Fr. Ch. Huerne de la Mothe, qui s'amusoit à composer des nouvelles galantes, écrites d'un style négligé mais leste et coquet. Voici par échantillon, le portrait de sa Margot. « Je suis d'une taille moyenne, blonde sans être fade, l'œil assez bien ouvert, le nez bien tiré, la bouche un peu grande, en revanche les dents du plus bel émail du monde. Une femme doit tirer parti de tout, ou elle n'est point femme : le front élevé, le bas du visage tirant un peu en pointe ; cet autre défaut est réparé par l'embonpoint : une gorge bien placée et qui semble sans cesse renaître, la jambe parfaite, je ne brille pas par le bras ni par la main, toutes les proportions en sont un peu trop étendues ; le coude surtout un peu pointu : un robin cependant en a souvent admiré la belle tournure, sans me rendre plus vaine. » L'abbé Prevost n'a pas mieux dépeint sa Manon Lescaut. On voit que Huerne de la Mothe avoit envie de se moquer de J. J. Rousseau en parodiant ça et là les grands sentiments de la *Nouvelle Héloïse*. P. L.

CHARLES NODIER

A L'ARSENAL.

Notre grand dramaturge Alexandre Dumas a été lié intimement avec Charles Nodier, qui avoit pressenti l'avenir littéraire de ce jeune écrivain et qui lui ouvrit les portes du théâtre, en le recommandant à l'active et chaleureuse bienveillance du baron Taylor. C'étoit justice qu'Alexandre Dumas, dans ses ouvrages, témoignât sa reconnoissance à son premier protecteur, et rendît hommage à la mémoire de Charles Nodier. Il l'a fait plus d'une fois, avec cet excellent cœur, avec ce prodigieux talent, que tout le monde connoît et admire. Il a consacré surtout un demi-volume de ses Mémoires à l'histoire de ce brillant salon de l'Arsenal, qui fut, en quelque sorte, le nid où l'école romantique a été pondue.

M. Alexandre Dumas et son éditeur nous autorisent à extraire, des œuvres de l'illustre écrivain, tout ce qui se rattache à la biographie de Charles Nodier. Nous détacherons d'abord d'un roman fantastique, publié en 1849 dans le feuilleton du *Constitutionnel* : *les Mariages du père Olifus*, la préface entière, où l'auteur retrace d'une manière charmante les relations qui ont existé entre lui et Charles Nodier, depuis 1827 jusqu'à la mort de notre cher et regretté bibliophile.

Dans cette préface, M. Alexandre Dumas a réuni, à ses impressions et à ses souvenirs personnels, beaucoup de traits et d'anecdotes que nous lui avions racontés et dont il s'est fait, à son tour, le narrateur spirituel et prestigieux. On lui pardonnera quelques inexactitudes en faveur de son talent inimitable de conteur. Ainsi a-t-il attribué à M. le marquis de Ganay, qui, Dieu merci, est encore vivant et toujours

passionné bibliophile, quoique Dumas le fasse mourir pour les besoins du récit, une histoire d'autographe, vraiment curieuse et caractéristique, qu'il faut rendre à un autre ami de Guilbert de Pixerécourt, au marquis de Chalabre.

M. Alexandre Dumas fait honneur à Charles Nodier de la merveilleuse narration des aventures conjugales du père Olifus, qui se trouva mal d'avoir épousé une sirène ou femme marine. On ne prête qu'aux riches. Charles Nodier ne perdra pas grand'chose, en nous restituant une idée qui nous appartient et qui n'est devenue un roman plein de fantaisie, de comique et d'originalité, qu'en passant sous la plume de notre vieil ami Alexandre Dumas. P. L.

I

A l'extrémité de Paris, faisant suite au quai des Célestins, adossé à la rue Morland, et dominant la rivière, s'élève un grand bâtiment, sombre et triste d'aspect, nommé l'**Arsenal**.

Une partie du terrain, sur lequel s'étend cette lourde bâtisse, s'appeloit, avant le creusement des fossés de la ville, le Champ-au-Plâtre. Paris, un jour qu'il se préparoit à la guerre, acheta le champ et y fit construire des granges pour y placer son artillerie. Vers 1533, François Ier s'aperçut qu'il manquoit de canons et eut l'idée d'en faire fondre. Il emprunta donc une de ces granges à sa bonne Ville, avec promesse, bien entendu, de la rendre, dès que la fonte seroit achevée; puis, sous prétexte d'accélérer le travail, il en emprunta une seconde, puis une troisième, toujours avec la même promesse; puis, en vertu du proverbe qui dit que ce qui est bon à prendre est bon à garder, il garda sans façon les trois granges empruntées.

Vingt ans après, le feu prit à une vingtaine de milliers de poudre qui s'y trouvoient enfermés. L'explosion fut terrible : Paris trembla comme tremble Catane les jours où Encelade

se remue. Des pierres furent lancées jusqu'au bout du faubourg Saint-Marceau; les roulements de ce terrible tonnerre allèrent ébranler Melun. Les maisons du voisinage oscillèrent un instant, comme si elles étoient ivres, puis s'affaissèrent sur elles-mêmes. Les poissons périrent dans la rivière, tués par cette commotion inattendue; enfin, trente personnes, enlevées par l'ouragan de flammes, retombèrent en lambeaux; cent cinquante furent blessées. D'où venoit ce sinistre? Quelle étoit la cause de ce malheur? On l'ignora toujours; et, en vertu de cette ignorance, on l'attribua aux Protestants.

Charles IX fit reconstruire, sur un plus vaste plan, les bâtiments détruits. C'étoit un bâtisseur que Charles IX : il faisoit sculpter le Louvre, tailler la fontaine des Innocents par Jean Goujon, qui y fut tué, comme chacun sait, par une balle perdue. Il eût certainement mis fin à tout, le grand artiste et le grand poëte, si Dieu, qui avoit certains comptes à lui demander à propos du 24 août 1572, ne l'eût rappelé.

Ses successeurs reprirent les constructions où il les avoit laissées, et les continuèrent : Henri III fit sculpter, en 1584, la porte qui faisoit face au quai des Célestins; elle étoit accompagnée de colonnes en forme de canons, et sur la table de marbre qui la surmontoit, on lisoit ce distique de Nicolas Bourbon, que Santeul demandoit à acheter au prix de la potence :

Ætna hæc Henrico vulcania tela ministrat,
Tela giganteos debellatura furores.

Ce qui veut dire en françois :

« L'Etna prépare ici les traits avec lesquels Henri doit foudroyer la fureur des géants. »

Et, en effet, après avoir foudroyé les géants de la Ligue, Henri y planta ce beau jardin que l'on y voit sur les cartes du temps de Louis XIII, tandis que Sully y établissoit son ministère et faisoit peindre et dorer les beaux salons qui font encore aujourd'hui la bibliothèque de l'Arsenal.

En 1823, Charles Nodier fut appelé à la direction de cette bibliothèque, et quitta la rue de Choiseul où il demeuroit pour s'établir dans son nouveau logement.

C'étoit un homme adorable que Nodier, sans un vice, mais plein de défauts, de ces défauts charmants qui font l'originalité de l'homme de génie, prodigue, insouciant flâneur, flâneur comme Figaro étoit paresseux ! avec délices.

Nodier savoit à peu près tout ce qu'il étoit donné à l'homme de savoir; d'ailleurs, Nodier avoit le privilége de l'homme de génie : quand il ne savoit pas, il inventoit, et ce qu'il inventoit étoit bien autrement ingénieux, bien autrement coloré, bien autrement probable que la réalité.

D'ailleurs, plein de systèmes, paradoxal avec enthousiasme, mais pas le moins du monde propagandiste, c'étoit pour lui-même que Nodier étoit paradoxal, c'étoit pour lui seul que Nodier se faisoit des systèmes; ses systèmes adoptés, ses paradoxes reconnus, il en eût changé, et s'en fût immédiatement fait d'autres.

Nodier étoit l'homme de Térence, à qui rien d'humain n'est étranger. Il aimoit pour le bonheur d'aimer; il aimoit comme le soleil luit, comme l'eau murmure, comme la fleur parfume : tout ce qui étoit bon, tout ce qui étoit beau, tout ce qui étoit grand, lui étoit sympathique; dans le mauvais même, il cherchoit ce qu'il y avoit de bon, comme, dans la plante vénéneuse, le chimiste, du sein du poison même, tire un remède salutaire.

Combien de fois Nodier avoit-il aimé ? C'est ce qu'il lui eût été impossible de dire à lui-même; d'ailleurs, le grand poëte qu'il étoit, il confondoit toujours le rêve avec la réalité. Nodier avoit caressé avec tant d'amour les fantaisies de son imagination, qu'il avoit fini par croire à leur existence. Pour lui, Thérèse Aubert, la Fée aux Miettes, Inès de las Sierras, avoient existé. C'étoient ses filles, comme Marie; c'étoient les sœurs de Marie; seulement, Mme Nodier n'avoit été pour rien dans leur création : comme Jupiter, Nodier avoit tiré toutes ces Minerves-là de son cerveau.

Mais ce n'étoient pas seulement des créatures humaines, ce n'étoient pas seulement des filles d'Ève et des fils d'Adam, que Nodier animoit de son souffle créateur. Nodier avoit inventé un animal, il l'avoit baptisé. Puis, il l'avoit, de sa propre autorité, sans s'inquiéter de ce que Dieu en disoit, doté de la vie éternelle.

Cet animal, c'étoit le tarantatello.

Vous ne connoissez pas le tarantatello, n'est-ce pas? ni moi non plus; mais Nodier le connoissoit, lui, Nodier le savoit par cœur. Il vous racontoit les mœurs, les habitudes, les caprices du tarantatello. Il vous eût raconté ses amours, si, du moment où il s'étoit aperçu que le tarantatello portoit en lui le principe de la vie éternelle, il ne l'eût condamné au célibat, la reproduction étant inutile là où existe la résurrection.

Comment Nodier avoit-il découvert le tarantatello?

Je vais vous le dire :

A dix-huit ans, Nodier s'occupoit d'entomologie. La vie de Nodier s'est divisée en six phases différentes :

D'abord, il fit de l'histoire naturelle : la *Bibliothèque entomologique.*

Puis, de la linguistique : le *Dictionnaire des Onomatopées;*

Puis, de la politique : la *Napoleone;*

Puis, de la philosophie religieuse : les *Méditations du Cloître;*

Puis, des poésies : les *Essais d'un jeune Barde;*

Puis, du roman : *Jean Sbogar; Smarra; Trilby; le Peintre de Salzbourg; Mademoiselle de Marsan; Adèle; le Vampire; le Songe d'or; les Souvenirs de Jeunesse; le Roi de Bohême et ses sept Châteaux; les Fantaisies du docteur Néophobus*, et mille choses charmantes encore, que vous connoissez, que je connois et dont le nom ne se retrouve pas sous ma plume.

Nodier en étoit donc à la première phase de ses travaux; Nodier s'occupoit d'entomologie. Nodier demeuroit au

sixième, — un étage plus haut que Béranger ne loge le poëte. — Il faisoit des expériences au microscope sur les infiniment petits, et, bien avant Raspail, il avoit découvert tout un monde d'animalcules invisibles. Un jour, après avoir soumis à l'examen l'eau, le vin, le vinaigre, le fromage, le pain, tous les objets enfin sur lesquels on fait habituellement des expériences, il prit un peu de sable mouillé dans la gouttière, et le posa dans la cage de son microscope; puis il appliqua son œil sur la lentille.

Alors il vit se mouvoir un animal étrange, ayant la forme d'un vélocipède, armé de deux roues qu'il agitoit rapidement. Avoit-il une rivière à traverser, ses roues lui servoient comme celle d'un bateau à vapeur; avoit-il un terrain sec à franchir, ses roues lui servoient comme celles d'un cabriolet. Nodier le regarda, le détailla, le dessina, l'analysa si longtemps, qu'il se souvint tout à coup qu'il oublioit un rendez-vous, et qu'il se sauva, laissant-là son microscope, sa pincée de sable et le tarantatello, dont elle étoit le monde.

Quand Nodier rentra, il étoit tard; il étoit fatigué, il se coucha, et dormit comme on dort à dix-huit ans. Ce fut donc le lendemain seulement, en ouvrant les yeux, qu'il pensa à la pincée de sable, au microscope et au tarantatello.

Hélas! pendant la nuit le sable avoit séché, et le pauvre tarantatello, qui, sans doute, avoit besoin d'humidité pour vivre, étoit mort. Son petit cadavre étoit couché sur le côté, ses roues étoient immobiles. Le bateau à vapeur n'alloit plus; le vélocipède étoit arrêté.

Mais, tout mort qu'il étoit, l'animal n'en étoit pas moins une curieuse variété des éphémères, et son cadavre méritoit d'être conservé aussi bien que celui d'un mahmouth ou d'un mastodonte; seulement, il falloit prendre, on le comprend, des précautions bien autrement grandes pour manier un animal cent fois plus petit qu'un ciron, qu'il n'en faut prendre pour changer de place un animal dix fois gros comme un éléphant.

Ce fut donc avec la barbe d'une plume que Nodier trans-

porta sa pincée de sable, de la cage de son microscope dans une petite boîte de carton destinée à devenir le sépulcre du tarantatello.

Il se promettoit de faire voir ce cadavre au premier savant qui se hasarderoit à monter ses six étages.

Il y a tant de choses auxquelles on pense à dix-huit ans, qu'il est bien permis d'oublier le cadavre d'un éphémère. Nodier oublia, pendant trois mois, dix mois, un an peut-être, le cadavre du tarantatello.

Puis, un jour, la boîte lui tomba sous la main. Il voulut voir quel changement un an avoit produit sur son animal. Le temps étoit couvert; il tomboit une grosse pluie d'orage. Pour mieux voir, il approcha le microscope de la fenêtre et vida dans la cage le contenu de la petite boîte.

Le cadavre était toujours immobile et couché sur le sable; seulement, le temps, qui a tant de prise sur les colosses, sembloit avoir oublié l'infiniment petit.

Nodier regardoit donc son éphémère, quand tout à coup une goutte de pluie, chassée par le vent, tombe dans la cage du microscope et humecte la pincée de sable.

Alors, au contact de cette fraîcheur vivifiante, il semble à Nodier que son tarantatello se ranime, qu'il remue une antenne, puis l'autre; qu'il fait tourner une de ses roues, qu'il fait tourner ses deux roues, qu'il reprend son centre de gravité, que ses mouvements se régularisent, qu'il vit enfin.

Le miracle de la résurrection vient de s'accomplir, non pas au bout de trois jours, mais au bout d'un an.

Dix fois Nodier renouvela la même épreuve, dix fois le sable sécha et le tarantatello mourut, dix fois le sable fut humecté et dix fois le tarantatello ressuscita.

Ce n'étoit pas un éphémère que Nodier avoit découvert, c'étoit un immortel. Selon toute probabilité, son tarantatello avoit vu le Déluge, et devoit assister au Jugement dernier.

Malheureusement, un jour que Nodier, pour la vingtième fois peut-être, s'apprêtoit à renouveler son expérience, un

coup de vent emporta le sable séché, et, avec le sable, le cadavre du phénoménal tarantatello.

Nodier reprit bien des pincées de sable mouillé sur sa gouttière et ailleurs, mais ce fut inutilement; jamais il ne retrouva l'équivalent de ce qu'il avoit perdu : le tarantatello étoit le seul de son espèce, et, perdu pour les hommes, il ne vivoit plus que dans les souvenirs de Nodier.

Mais, aussi, là vivoit-il de manière à ne jamais s'en effacer.

Nous avons parlé des défauts de Nodier; son défaut dominant, aux yeux de Mme Nodier, du moins, c'étoit sa bibliomanie : ce défaut, qui faisoit le bonheur de Nodier, faisoit le désespoir de sa femme.

C'est que tout l'argent que Nodier gagnoit, passoit en livres. Combien de fois Nodier, sorti pour aller chercher 2 ou 300 fr., absolument nécessaires à la maison, rentra-t-il avec un volume rare, avec un exemplaire unique!

L'argent étoit resté chez Techener ou Guillemot.

Mme Nodier vouloit gronder, mais Nodier tiroit son volume de sa poche, il l'ouvroit, le fermoit, le caressoit, montroit à sa femme une faute d'impression qui faisoit l'authenticité du livre.

Et cela, tout en disant :

« Songe donc, ma bonne amie, que je retrouverai 300 fr., tandis qu'un pareil livre, hum! un pareil livre est introuvable; demande plutôt à Pixerécourt? »

Pixerécourt, c'étoit la grande admiration de Nodier, qui a toujours adoré le mélodrame; Nodier appeloit Pixerécourt le Corneille des boulevards.

Presque tous les matins, Pixerécourt venoit rendre visite à Nodier.

Le matin, chez Nodier, étoit consacré aux visites des bibliophiles. C'étoit là que se réunissoient le marquis de Ganay, le marquis de Châteaugiron, le marquis de Chalabre, le comte de Labédoyère; Bérard, l'homme des Elzevirs, qui, dans ses moments perdus, refit la Charte de 1830; le bibliophile Jacob, le savant Weiss de Besançon, l'universel Peignot

de Dijon; enfin les savants étrangers, qui, aussitôt leur arrivée à Paris, se faisoient présenter ou se présentoient seuls à ce cénacle dont la réputation étoit européenne.

Là on consultoit Nodier, l'oracle de la réunion; là on lui montroit des livres; là on lui demandoit des notes : c'étoit sa distraction favorite. Quant aux savants de l'Institut, ils ne venoient guère à ces réunions : ils voyoient Nodier avec jalousie. Nodier associoit l'esprit et la poésie à l'érudition, et c'étoit un tort que l'Académie des sciences ne pardonne pas plus que l'Académie françoise.

Puis, Nodier railloit souvent. Nodier mordoit quelquefois. Un jour, il avoit fait *le Roi de Bohême et ses sept châteaux;* cette fois-là, il avoit emporté la pièce. On crut Nodier à tout jamais brouillé avec l'Institut. Pas du tout : l'académie de Tombouctou fit entrer Nodier à l'Académie françoise.

On se doit quelque chose entre sœurs.

Après deux ou trois heures d'un travail toujours facile; après avoir couvert dix ou douze pages de papier, de six pouces de haut sur quatre de large, à peu près, d'une écriture lisible, régulière, sans rature aucune, Nodier sortoit.

Une fois sorti, Nodier rôdoit à l'aventure, suivant néanmoins presque toujours la ligne des quais, mais passant et repassant la rivière, selon la situation topographique des étalagistes; puis, des étalagistes il entroit dans les boutiques de libraires, et des boutiques de libraires dans les magasins de relieurs.

C'est que Nodier se connoissoit non-seulement en livres, mais en couvertures. Les chefs-d'œuvre de Gascon sous Louis XIII, de Desseuil sous Louis XIV, de Pasdeloup sous Louis XV et de Derome sous Louis XV et Louis XVI, lui étoient si familiers, que, les yeux fermés, au simple toucher, il les reconnoissoit. C'étoit Nodier qui avoit fait revivre la reliure, qui, sous la révolution de l'Empire, cessa d'être un art; c'est lui qui encouragea, qui dirigea les restaurateurs de cet art, les Thouvenin, les Bradel, les Niedrée, les Bauzonnet, et le grand Thouvenin mourant de la poitrine, se levoit

de son lit d'agonie pour jeter un dernier coup d'œil aux reliures qu'il faisoit pour Nodier.

La course de Nodier aboutissoit presque toujours chez Crozet ou Techener; ces deux beaux-frères (1) désunis par la rivalité, et entre lesquels son placide génie venoit s'interposer. Là, il y avoit réunion de bibliophiles; là, on s'assembloit pour parler livres, éditions, ventes; là, on faisoit des échanges; puis, dès que Nodier paroissoit, c'étoit un cri; mais, dès qu'il ouvroit la bouche, silence absolu. Alors Nodier narroit, Nodier paradoxoit, *de omni re scibili et quibusdam aliis*.

Le soir, après le dîner de famille, Nodier travailloit d'ordinaire dans la salle à manger, entre trois bougies posées en triangle, jamais plus, jamais moins; nous avons dit sur quel papier et de quel écriture, toujours avec des plumes d'oie; Nodier avoit horreur des plumes de fer, comme, en général, de toutes les inventions nouvelles; le gaz le mettoit en fureur, la vapeur l'exaspéroit : il voyoit la fin du monde infaillible et prochaine dans la destruction des forêts et dans l'épuisement des mines de houille.

C'est dans ces fureurs contre les progrès de la civilisation, que Nodier étoit resplendissant de verve et foudroyant d'entrain.

Vers neuf heures et demie du soir, Nodier sortoit; cette fois, ce n'étoit plus la ligne des quais qu'il suivoit, c'étoit celle des boulevards; il entroit à la Porte-Saint-Martin, à l'Ambigu ou aux Funambules, aux Funambules de préférence. C'est Nodier qui a divinisé Deburau; pour Nodier, il n'y avoit que trois acteurs au monde : Deburau, Potier et Talma; Potier et Talma étoient morts, mais Deburau restoit, et consoloit Nodier de la perte des deux autres.

Nodier avoit vu cent fois le *Bœuf enragé*.

Tous les dimanches, Nodier déjeunoit chez Pixerécourt : là, il retrouvoit ses visiteurs : le bibliophile Jacob, roi tant

(1) Crozet avoit épousé la sœur de M. Techener.

que Nodier n'étoit pas là; vice-roi, quand Nodier paroissoit; le marquis de Ganay, le marquis de Chalabre.

Le marquis de Ganay, esprit changeant, amateur capricieux, amoureux d'un livre, comme un roué du temps de la Régence étoit amoureux d'une femme pour l'avoir : puis, quand il l'avoit, fidèle un mois, non pas fidèle, enthousiaste, le portant sur lui, et arrêtant ses amis pour le leur montrer; le mettant sous son oreiller le soir, et se réveillant la nuit, rallumant sa bougie pour le regarder, mais ne le lisant jamais; toujours jaloux des livres de Pixerécourt, que Pixerécourt refusoit de lui vendre à quelque prix que ce fût, se vengeant de son refus, en achetant à la vente de Mme de Castellanne, un autographe que Pixerécourt ambitionnoit depuis dix ans.

« N'importe! disoit Pixerécourt, furieux : je l'aurai.

— Quoi? demandoit le marquis de Chalabre.

— Votre autographe.

— Et quand cela?

— A votre mort, parbleu! »

Et Pixerécourt tenoit parole. A la mort du marquis de Chalabre, il achetoit l'autographe.

Quant au marquis de Chalabre, il n'ambitionnoit qu'une chose : c'étoit une Bible que personne n'eût, mais aussi il l'ambitionnoit ardemment.

Il tourmenta tant Nodier, pour que Nodier lui indiquât un exemplaire unique, que Nodier finit par faire mieux encore que ne désiroit le marquis de Chalabre : il lui indiqua un exemplaire qui n'existoit pas.

Aussitôt, le marquis de Chalabre se mit à la recherche de cet exemplaire.

Jamais Christophe Colomb ne mit plus d'acharnement à découvrir l'Amérique; jamais Vasto de Gama ne mit plus de persistance à retrouver l'Inde, que le marquis de Chalabre à poursuivre sa Bible. Mais l'Amérique existoit entre le 70e degré de latitude nord et les 53 et 54 de latitude sud; mais l'Inde gisoit véritablement en deçà et au delà du Gange,

tandis que la Bible du marquis de Chalabre n'étoit située sous aucune latitude, et ne gisoit ni en deçà ni au delà de la Seine. Il en résulta que Vasco de Gama retrouva l'Inde, que Christophe Colomb découvrit l'Amérique, mais que le marquis eut beau chercher, du nord au sud, de l'orient à l'occident, il ne trouva pas sa Bible.

Plus la Bible étoit introuvable, plus le marquis de Chalabre mettoit d'ardeur à la trouver.

Il en avoit offert 500 fr.; il en avoit offert 1000 fr.; il en avoit offert 2000, 4000, 10 000 fr. Tous les bibliographes étoient sens dessus dessous, à l'endroit de cette malheureuse Bible. On écrivit en Allemagne et en Angleterre. Néant. Sur une note du marquis de Chalabre, on ne se seroit pas donné tant de peine, et on eût simplement répondu : *Elle n'existe pas*. Mais, sur une note de Nodier, c'étoit autre chose. Si Nodier avoit dit : la Bible existe, incontestablement la Bible existoit. Le pape pouvoit se tromper; mais Nodier étoit infaillible.

Les recherches durèrent trois ans. Tous les dimanches, le marquis de Chalabre, en déjeunant avec Nodier chez Pixerécourt, lui disoit :

« Eh bien! cette Bible, mon cher Charles?

— Eh bien!

— Introuvable?

— *Quære et invenies*, » répondoit Nodier.

Et, plein d'une nouvelle ardeur, le bibliomane se remettoit à chercher, mais ne trouvoit pas.

Enfin on apporta au marquis de Chalabre une Bible.

Ce n'étoit pas la Bible indiquée par Nodier, mais il n'y avoit que la différence d'un an dans la date; elle n'étoit pas imprimée à Kehl, mais elle étoit imprimée à Strasbourg; il n'y avoit que la distance d'une lieue; elle n'étoit pas unique, il est vrai, mais le second exemplaire, le seul qui existât, étoit dans le Liban au fond d'un monastère druse. Le marquis de Chalabre porta la Bible à Nodier et lui demanda son avis.

« Dame ! répondit Nodier qui voyoit le marquis prêt à devenir fou s'il n'avoit pas une Bible, prenez celle-là, mon cher ami, puisqu'il est impossible de trouver l'autre. »

Le marquis de Chalabre acheta la Bible moyennant la somme de 2000 fr., la fit relier d'une façon splendide et la mit dans une cassette particulière.

Quand il mourut, le marquis de Chalabre laissa sa bibliothèque à Mlle Mars. Mlle Mars, qui n'étoit rien moins que bibliomane, pria Merlin de classer les livres du défunt et d'en faire la vente. Merlin, le plus honnête homme de la terre, entra un jour chez Mlle Mars, avec trente ou quarante mille francs de billets de banque à la main.

Il les avoit trouvés dans une espèce de portefeuille pratiqué dans la magnifique reliure de cette Bible presque unique.

« Pourquoi, demandai-je à Nodier, avez-vous fait cette plaisanterie au pauvre marquis de Chalabre, vous si peu mystificateur ?

— Parce qu'il se ruinoit, mon ami, et que pendant les trois ans qu'il a cherché sa Bible, il n'a pas pensé à autre chose ; au bout de ces trois ans, il a dépensé deux mille francs ; pendant ces trois ans-là, il en eût dépensé cinquante mille. »

Maintenant que nous avons montré notre bien-aimé Charles pendant la semaine et le dimanche matin, disons ce qu'il étoit le dimanche depuis six heures du soir jusqu'à minuit.

II

Comment avois-je connu Nodier ?

Comme on connoissoit Nodier. Il m'avoit rendu un service. C'étoit en 1827, — je venois d'achever *Christine ;* je ne connoissois personne dans les ministères, personne au théâtre ; mon administration, au lieu de m'être une aide pour

arriver à la Comédie-Françoise, m'étoit un empêchement. J'avois écrit, depuis deux ou trois jours, ce dernier vers qui a été si fort sifflé et si fort applaudi :

Eh bien !... je n'ai pitié, mon père.... Qu'on l'achève!

En dessous de ce vers, j'avois écrit le mot FIN : il ne me restoit plus rien à faire que de lire ma pièce à MM. les comédiens du roi et à être reçu ou refusé par eux.

Malheureusement, à cette époque, le gouvernement de la Comédie-Françoise étoit, comme le gouvernement de Venise, — républicain, mais aristocratique; et n'arrivoit pas qui vouloit près des sérénissimes seigneurs du comité.

Il y avoit bien un examinateur chargé de lire les ouvrages des jeunes gens qui n'avoient encore rien fait, et qui, par conséquent, n'avoient droit à une lecture qu'après examen; mais il existoit, dans les traditions dramatiques, de si lugubres histoires de manuscrits attendant leur tour de lecture pendant un ou deux ans, et même trois ans, que moi, familier du Dante et de Milton, je n'osois point affronter ces limbes, tremblant que ma pauvre *Christine* n'allât augmenter tout simplement le nombre de

Questi sciaurati, che mai non fur vivi.

J'avais entendu parler de Nodier, comme protecteur né de tout poëte à naître. Je lui demandai un mot d'introduction près du baron Taylor. Il me l'envoya; huit jours après, j'avois lecture au Théâtre-François, et j'étois à peu près reçu.

Je dis à peu près, parce qu'il y avoit dans *Christine*, relativement au temps où nous vivions, c'est-à-dire l'an de grâce 1827, de telles énormités littéraires, que MM. les comédiens ordinaires du roi n'osèrent me recevoir d'emblée et subordonnèrent leur opinion à celle de M. Picard, auteur de *la Petite ville*.

M. Picard étoit un des oracles du temps.

Firmin me conduisit chez M. Picard. M Picard me reçut dans une bibliothèque garnie de toutes les éditions de ses œuvres et ornée de son buste. Il prit mon manuscrit, me donna rendez-vous à huit jours et nous congédia.

Au bout de huit jours, heure pour heure, je me présentai à la porte de M. Picard. M. Picard m'attendoit évidemment : il me reçut avec le sourire de Rigobert dans *Maison à vendre*.

« Monsieur, me dit-il, en me tendant mon manuscrit proprement roulé, avez-vous quelques moyens d'existence? »

Le début n'étoit pas encourageant.

« Oui, monsieur, répondis-je; j'ai une petite place chez M. le duc d'Orléans.

— Eh bien ! mon enfant, fit-il en me mettant affectueusement mon manteau entre les deux mains et me prenant les mains du même coup, allez à votre bureau. »

Et, enchanté d'avoir fait un mot, il se frotta les mains, en m'indiquant du geste que l'audience étoit terminée.

Je n'en devois pas moins un remercîment à Nodier. Je me présentai à l'Arsenal. Nodier me reçut, comme il recevoit, avec un sourire aussi.... Mais il y a sourire et sourire, comme dit Molière.

Peut-être oublierai-je un jour le sourire de Picard, mais je n'oublierai jamais celui de Nodier.

Je voulus prouver à Nodier que je n'étois pas tout à fait aussi indigne de sa protection qu'il eût pu le croire, d'après la réponse que Picard m'avoit faite. Je lui laissai mon manuscrit. Le lendemain, je reçus une lettre charmante qui me rendoit tout mon courage et qui m'invitoit aux soirées de l'Arsenal.

Ces soirées de l'Arsenal, c'étoit quelque chose de charmant, quelque chose qu'aucune plume ne rendra jamais. Elles avoient lieu le dimanche et commençoient en réalité à six heures.

A six heures, la table étoit mise. Il y avoit les dîneurs de

fondation : Cailleux, Taylor, Françis Wey, que Nodier aimoit comme un fils; puis, par hasard, un ou deux invités, — puis, qui vouloit.

Une fois admis à cette charmante intimité de la maison, on alloit dîner chez Nodier à son plaisir. Il y avoit toujours deux ou trois couverts attendant les convives de hasard. Si ces trois couverts étoient insuffisants, on en ajoutoit un quatrième, un cinquième, un sixième. S'il falloit allonger la table on l'allongeoit. Mais malheur à celui qui arrivoit le treizième! Celui-là dînoit impitoyablement à une petite table, à moins qu'un quatorzième ne vînt le relever de sa pénitence.

Nodier avoit ses manies; il préféroit le pain bis au pain blanc, l'étain à l'argenterie, la chandelle à la bougie.

Personne n'y faisoit attention que Mme Nodier qui le servoit à sa guise.

Au bout d'une année ou deux, j'étois un de ces intimes dont je parlois tout à l'heure. Je pouvois arriver sans prévenir, à l'heure du dîner; on me recevoit avec des cris qui ne me laissoient pas de doute sur ma bienvenue, et l'on me mettoit à table, ou plutôt je me mettois à table entre Mme Nodier et Marie.

Au bout d'un certain temps, ce qui n'étoit qu'un point de fait, devint un point de droit. Arrivois-je trop tard, étoit-on à table, ma place étoit-elle prise, on faisoit un signe d'excuse au convive usurpateur : ma place m'étoit rendue, et, ma foi! se mettoit où il pouvoit celui que j'avois déplacé.

Nodier alors prétendoit que j'étois une bonne fortune pour lui, en ce que je le dispensois de causer. Mais si j'étois une bonne fortune pour lui, j'étois une mauvaise fortune pour les autres. Nodier étoit le plus charmant causeur qu'il y eût au monde. On avoit beau faire à ma conversation tout ce qu'on a fait à un feu pour qu'il flambe, l'éveiller, l'attiser, y jeter cette limaille qui fait jaillir les étincelles de l'esprit comme celles de la forge; c'étoit de la verve, c'étoit de l'entrain, c'étoit de la jeunesse; mais ce n'étoit point

cette bonhomie, ce charme inexprimable, cette grâce infinie, où, comme dans un filet tendu, l'oiseleur prend tout, grands et petits oiseaux. Ce n'étoit pas Nodier.

C'étoit un pis-aller dont on se contentoit, voilà tout.

Mais parfois je boudois, parfois je ne voulois pas parler, et, à mon refus de parler, il falloit bien, comme il étoit chez lui, que Nodier parlât; alors tout le monde écoutoit, petits enfants et grandes personnes. C'étoit à la fois Walter Scott et Perrault, c'étoit le savant aux prises avec le poëte, c'étoit la mémoire en lutte avec l'imagination. Non-seulement alors Nodier étoit amusant à entendre, mais encore Nodier étoit charmant à voir. Son long corps efflanqué, ses longs bras maigres, ses longues mains pâles, son long visage plein d'une mélancolique bonté, tout cela s'harmonioit avec sa parole un peu traînante, que moduloit sur certains tons ramenés périodiquement un accent franc-comtois que Nodier n'a jamais entièrement perdu. Oh! alors le récit étoit chose inépuisable, toujours nouvelle, jamais répétée. Le temps, l'espace, l'histoire, la nature étoient pour Nodier cette bourse de Fortunatus d'où Pierre Schlemill tiroit ses mains toujours pleines. Il avoit connu tout le monde : Danton, Charlotte Corday, Gustave III, Cagliostro, Pie VI, Catherine II, le grand Frédéric, que sais-je? comme le comte de Saint-Germain et le taratantaleo (et non pas taratantello, comme nous a fait dire notre prote (1), il avoit assisté à la création du monde, et traversé les siècles en se transformant. Il avoit même sur cette transformation une théorie des plus ingénieuses. Selon Nodier, les rêves n'é-

(1) Puisque nous sommes en train de dénoncer notre prote, qu'on nous permette de dénoncer en même temps notre copiste, lequel nous a fait tuer impitoyablement M. le marquis de Ganay, tandis qu'au contraire, M. le marquis de Ganay, plein de vie et de santé, a survécu à Pixerécourt, et est encore aujourd'hui un des hommes les plus spirituels et des bibliophiles les plus savants qui existent.

Voilà donc ce qu'il faut lire :

« Et Pixerécourt eût tenu sa parole, si le marquis de Ganay n'eût jugé à propos de survivre à Pixerécourt. »

toient qu'un souvenir des jours écoulés dans une autre planète, une réminiscence de ce qui avoit été jadis. Selon Nodier, les songes les plus fantastiques correspondoient à des faits accomplis autrefois, dans Saturne, dans Vénus ou dans Mercure : les images les plus étranges n'étoient que l'ombre des formes qui avoient imprimé leurs souvenirs dans notre âme immortelle. En visitant pour la première fois le Musée fossile du Jardin des plantes, il s'est écrié, retrouvant des animaux, qu'il avoit vus dans le déluge de Deucalion et de Pyrrha ; et parfois il lui échappoit d'avouer que, voyant la tendance des Templiers à la possession universelle, il avoit donné à Jacques Molay le conseil de maîtriser son ambition. Ce n'étoit pas sa faute si Jésus-Christ avoit été crucifié : seul parmi ses auditeurs, il l'avoit prévenu des mauvaises intentions de Pilate à son égard. C'étoit surtout le Juif errant que Nodier avoit eu l'occasion de rencontrer : la première fois à Rome, du temps de Grégoire VII ; la seconde fois à Paris, la veille de la Saint-Barthélemy, et la dernière fois à Vienne en Dauphiné, et sur lequel il avoit les documents les plus précieux. Et, à ce propos, il relevoit une erreur dans laquelle étoient tombés les savants et les poëtes, et particulièrement Edgar Quinet : ce n'étoit pas Ahasvérus, qui est un nom moitié grec, moitié latin, que s'appeloit l'homme aux cinq sous ; c'étoit Isaac Laquedème : de cela il pouvoit en répondre, il tenoit le renseignement de sa propre bouche. Puis, de la politique, de la philosophie, de la tradition, il passoit à l'histoire naturelle. Oh ! comme dans cette science Nodier distançoit Hérodote, Pline, Marco Polo, Buffon et Lacépède ! il avoit connu des araignées, près desquelles l'araignée de Pelisson n'étoit qu'une drôlesse ; il avoit fréquenté des crapauds, près desquels Mathusalem n'étoit qu'un enfant ; enfin, il avoit été en relation avec des caïmans, près desquels la tarasque n'étoit qu'un lézard.

Aussi, il tomboit à Nodier de ces hasards, comme il n'en tombe qu'aux hommes de génie. Un jour qu'il cherchoit des lépidoptères, — c'étoit pendant son séjour en Styrie, pays

des roches granitiques et des arbres séculaires, — il monta contre un arbre, afin d'atteindre une cavité qu'il apercevoit, fourra sa main dans cette cavité comme il avoit l'habitude de le faire, et cela assez imprudemment, car un jour il retira d'une cavité pareille son bras enrichi d'un serpent qui s'étoit enroulé à l'entour; — un jour donc qu'ayant trouvé une cavité il fourroit sa main dans cette cavité, il sentit quelque chose de flasque et de gluant qui cédoit à la pression de ses doigts. Il ramena vivement sa main à lui et regarda : deux yeux brilloient d'un feu terne au fond de cette cavité. Nodier croyoit au diable; aussi, en voyant ces deux yeux qui ne ressembloient pas mal aux yeux de braise de Caron, comme dit Dante, Nodier commença par s'enfuir; puis, il réfléchit, se ravisa, prit une hachette, et, mesurant la profondeur du trou, il commença de faire une ouverture à l'endroit où il présumoit que devoit se trouver cet objet inconnu. Au cinquième ou sixième coup de hache qu'il frappa, le sang coula de l'arbre, ni plus ni moins que, sous l'épée de Tancrède, le sang coula de la forêt enchantée du Tasse. Mais ce ne fut pas une belle guerrière qui lui apparut, ce fut un énorme crapaud encastré dans l'arbre où sans doute il avoit été emporté par le vent, quand il étoit de la taille d'une abeille. Depuis combien de temps étoit-il là? Depuis deux cents ans, trois cents ans, cinq cents ans peut-être. Il avoit cinq pouces de long sur trois de large.

Une autre fois, c'étoit en Normandie, du temps où il faisoit avec Taylor le voyage pittoresque de la France, il entra dans une église; à la voûte de cette église étoient suspendus une gigantesque araignée et un énorme crapaud. Il s'adressa à un paysan pour demander des renseignements sur ce singulier couple.

Et voilà ce que le vieux paysan lui raconta après l'avoir mené près d'une des dalles de l'église, sur laquelle étoit sculpté un chevalier couché dans son armure.

Ce chevalier étoit un ancien baron, lequel avoit laissé dans le pays de si méchants souvenirs, que les plus hardis se dé-

tournoient afin de ne pas mettre le pied sur sa tombe, et cela non point par respect, mais par terreur. Au-dessus de cette tombe, à la suite d'un vœu fait par ce chevalier à son lit de mort, une lampe devoit brûler nuit et jour, une pieuse fondation ayant été faite par le mort, qui subvenoit à cette dépense et bien au delà.

Un beau jour, ou plutôt une belle nuit, pendant laquelle, par hasard, le curé ne dormoit pas, il vit de la fenêtre de sa chambre, qui donnoit sur celles de l'église, la lampe pâlir et s'éteindre. Il attribua la chose à un accident et n'y fit pas cette nuit-là une grande attention.

Mais, la nuit suivante, s'étant réveillé vers les deux heures du matin, l'idée lui vint de s'assurer si la lampe brûloit. Il descendit de son lit, s'approcha de la fenêtre, et constata *de visu* que l'église étoit plongée dans la plus profonde obscurité.

Cet événement, reproduit deux fois en quarante-huit heures, prenoit une certaine gravité. Le lendemain, au point du jour, le curé fit venir le bedeau et l'accusa tout simplement d'avoir mis l'huile dans sa salade, au lieu de l'avoir mise dans la lampe. Le bedeau jura ses grands dieux qu'il n'en étoit rien; que, tous les soirs, depuis quinze ans qu'il avoit l'honneur d'être bedeau, il remplissoit consciencieusement la lampe, et qu'il falloit que ce fût un tour de ce méchant chevalier, qui, après avoir tourmenté les vivants pendant sa vie, recommençait à les tourmenter trois cents ans après sa mort.

Le curé déclara qu'il se fioit parfaitement à la parole du bedeau, mais qu'il n'en désiroit pas moins assister le soir au remplissage de la lampe; en conséquence, à la nuit tombante, en présence du curé, l'huile fut introduite dans le récipient, et la lampe allumée : la lampe allumée, le curé ferma lui-même la porte de l'église, mit la clef dans sa poche, et se retira chez lui.

Puis, il prit son bréviaire, s'accommoda près de sa fenêtre dans un grand fauteuil, et les yeux alternativement fixés sur le livre et sur l'église, il attendit.

Vers minuit, il vit la lumière qui illuminoit les vitraux diminuer, pâlir et s'éteindre.

Cette fois, il y avoit une cause étrangère, mystérieuse, inexplicable, à laquelle le pauvre bedeau ne pouvoit avoir aucune part.

Un instant, le curé pensa que des voleurs s'introduisoient dans l'église et voloient l'huile. Mais en supposant le méfait commis par des voleurs, c'étoient des gaillards bien honnêtes de se borner à voler l'huile, quand ils épargnoient les vases sacrés.

Ce n'étoient donc pas des voleurs; c'étoit donc une autre cause qu'aucune de celles qu'on pouvoit imaginer, une cause naturelle peut-être.

Le curé résolut de reconnoître cette cause, quelle qu'elle fût.

Le lendemain soir, il versa lui-même l'huile pour bien se convaincre qu'il n'étoit pas dupe d'un tour de passe-passe; puis, au lieu de sortir, comme il l'avoit fait la veille, il se cacha dans un confessionnal.

Les heures s'écoulèrent : la lampe éclairoit d'une lueur calme et égale. Minuit sonna....

Le curé crut entendre un léger bruit, pareil à celui d'une pierre qui se déplace; puis, il vit comme l'ombre d'un animal avec des pattes gigantesques, laquelle ombre monta contre un pilier, courut le long d'une corniche, apparut un instant à la voûte, descendit le long de la corde, et fit une station sur la lampe, qui commença de pâlir, vacilla et s'éteignit.

Le curé se trouva dans l'obscurité la plus complète. Il comprit que c'étoit une expérience à renouveler, en se rapprochant du lieu où se passoit la scène.

Rien de plus facile : au lieu de se mettre dans le confessionnal qui étoit du côté de l'église opposé à la lampe, il n'avoit qu'à se cacher dans le confessionnal qui étoit placé à quelques pas d'elle seulement.

Tout fut donc fait le lendemain comme la veille; seule-

ment, le curé changea de confessionnal et se munit d'une lanterne sourde.

Jusqu'à minuit, même calme, même silence, même honnêteté de la lampe à remplir ses fonctions. Mais aussi, au dernier coup de minuit, même craquement que la veille. Seulement, comme le craquement se produisoit à quatre pas du confessionnal, les yeux du curé purent immédiatement se fixer sur l'emplacement d'où venoit le bruit.

C'étoit la tombe du chevalier, qui craquoit.

Puis, la dalle sculptée qui recouvroit le sépulcre se souleva lentement, et, par l'entre-bâillement du tombeau, le curé vit sortir une araignée de la taille d'un barbet, avec un poil long de six pouces, des pattes longues d'une aune, laquelle se mit incontinent, sans hésitation, sans chercher un chemin qu'on voyoit lui être familier, à gravir le pilier, à courir sur la corniche, à descendre le long de la corde et, arrivée là, à boire l'huile de la lampe, qui s'éteignit.

Mais alors, le curé eut recours à sa lanterne sourde, dont il dirigea les rayons vers la tombe du chevalier.

Alors il s'aperçut que l'objet qui la tenoit entr'ouverte étoit un crapaud gros comme une tortue de mer, lequel, en s'enflant, soulevoit la pierre, et donnoit passage à l'araignée, qui alloit incontinent pomper l'huile qu'elle revenoit partager avec son compagnon.

Tous deux vivoient ainsi depuis des siècles dans cette tombe, où ils habiteroient probablement encore aujourd'hui si un accident n'eût révélé au curé la présence d'un voleur quelconque dans son église.

Le lendemain, le curé avoit requis main-forte; on avoit soulevé la pierre du tombeau, et l'on avoit mis à mort l'insecte et le reptile, dont les cadavres étoient suspendus au plafond et faisoient foi dans cet étrange événement.

D'ailleurs, le paysan qui racontoit la chose à Nodier étoit un de ceux qui avoient été appelés par le curé pour combattre ces deux commensaux de la tombe du chevalier, et, comme, lui, s'étoit acharné particulièrement au crapaud, une

goutte de sang de l'immonde animal, qui avoit jailli sur sa paupière, avoit failli le rendre aveugle comme Tobie.

Il en étoit quitte pour être borgne.

III

Pour Nodier, les histoires de crapaud ne se bornoient pas là; il y avoit quelque chose de mystérieux dans la longévité de cet animal, qui plaisoit à l'imagination de Nodier. Aussi, toutes les histoires de crapauds centenaires ou millénaires, les savoit-il; tous les crapauds découverts dans des pierres ou dans les troncs d'arbres, depuis le crapaud trouvé en 1756 par le sculpteur Leprince, à Eretteville, au milieu d'une pierre dure où il étoit encastré, jusqu'au crapaud enfermé par Hérissant, en 1771, dans une case de plâtre, et qu'il retrouva parfaitement vivant en 1774, étoient-ils de sa compétence. Quand on demandoit à Nodier de quoi vivoient les malheureux prisonniers : « Ils avalent leur peau ! » répondoit-il. Il avoit étudié un crapaud petit-maître, qui avoit fait six fois peau neuve dans un hiver, et qui six fois avoit avalé la vieille. Quant à ceux qui étoient dans des pierres de formation primitive, depuis la création du monde, comme le crapaud que l'on trouva dans la carrière de Bourswick, en Gothie, l'inaction totale dans laquelle ils avoient été obligés de demeurer, la suspension de la vie dans une température qui ne permettoit aucune dissolution, et qui ne rendoit nécessaire la réparation d'aucune perte, l'humidité du lieu qui entretenoit celle de l'animal et qui empêchoit sa destruction par le desséchement, tout cela paroissoit à Nodier des raisons suffisantes à une conviction dans laquelle il y avoit autant de foi que de science.

D'ailleurs, Nodier avoit, nous l'avons dit, une certaine humilité naturelle, une certaine pente à se faire petit lui-même, qui l'entraînoit vers les petits et les humbles. Nodier,

bibliophile, trouvoit parmi les livres des chefs-d'œuvres ignorés qu'il tiroit de la tombe des bibliothèques; Nodier, philanthrope, trouvoit parmi les vivants des poëtes inconnus, qu'il mettoit au jour et qu'il conduisoit à la célébrité. Toute injustice, toute oppression le révoltoit, et, selon lui, on opprimoit le crapaud, on étoit injuste envers lui, on ignoroit ou l'on ne vouloit pas connoître les vertus du crapaud. Le crapaud étoit bon ami: Nodier l'avoit déjà prouvé par l'association du crapaud et de l'araignée, et, à la rigueur, il le prouvoit deux fois en racontant une autre histoire de crapaud et de lézard, non moins fantastique que la première : — le crapaud étoit donc non-seulement bon ami, mais encore bon père et bon époux. En accouchant lui-même sa femme, le crapaud avoit donné aux maris les premières leçons d'amour conjugal; en enveloppant les œufs de sa famille autour de ses pattes de derrière ou en les portant sur son dos, le crapaud avoit donné aux chefs de famille la première leçon de paternité; quant à cette bave que le crapaud répand ou lance même, quand on le tourmente, Nodier assuroit que c'étoit la plus innocente substance qu'il y eût au monde, et il la préféroit à la salive de bien des critiques de sa connoissance.

Ce n'étoit pas que ces critiques ne fussent reçus chez lui comme les autres, et ne fussent même bien reçus; mais, peu à peu, ils se retiroient, d'eux-mêmes; ils ne se sentoient point à l'aise au milieu de cette bienveillance qui étoit l'atmosphère naturelle de l'Arsenal, et à travers laquelle ne passoit la raillerie que comme passe la luciole au milieu de ces belles nuits de Nice et de Florence, c'est-à-dire pour jeter une lueur et s'éteindre aussitôt.

On arrivoit ainsi à la fin d'un dîner charmant, dans lequel tous les accidents, excepté le renversement du sel, excepté un pain posé à l'envers, étoit pris du côté du philosophique; puis, on servoit le café, à table. Nodier étoit sybarite au fond; il apprécioit parfaitement ce sentiment de sensualité parfaite qui ne place aucun mouvement, aucun

déplacement, aucun dérangement, entre le dessert et le couronnement du dessert. Pendant ce moment de délices asiatiques, Mme Nodier se levoit et alloit faire allumer le salon. Souvent, moi, qui ne prenois point de café, je l'accompagnois. Ma longue taille lui étoit d'une grande utilité pour éclairer le lustre, sans monter sur les chaises.

Alors, le salon s'illuminoit, car, avant le dîner et les jours ordinaires, on n'étoit jamais reçu que dans la chambre à coucher de Mme Nodier; alors le salon s'illuminoit et éclairoit des lambris peints en blanc avec des moulures Louis XV, un ameublement des plus simples, se composant de douze fauteuils et d'un canapé en casimir rouge, de rideaux de croisée de même couleur, d'un buste de Hugo, d'une statue de Henri IV, d'un portrait de Nodier et d'un paysage alpestre de Régnier.

Dans ce salon, cinq minutes après son éclairage, entroient les convives, Nodier venant le dernier, appuyé soit au bras de Dauzatz, soit au bras de Bixio, soit au bras de Françis Wey, soit au mien, Nodier toujours soupirant et se plaignant comme s'il n'eût eu que le souffle; alors il alloit s'étendre dans un grand fauteuil, à droite de la cheminée, les jambes allongées, les bras pendants, ou se mettre debout devant la chambranle, les mollets au feu, le dos à la glace. S'il s'étendoit dans le fauteuil, tout étoit dit: Nodier, plongé dans cet instant de béatitude que donne le café, vouloit jouir en égoïste de lui-même, et suivre silencieusement le rêve de son esprit. S'il s'adossoit au chambranle, c'étoit autre chose : c'est qu'il alloit conter; alors tout le monde se taisoit; alors se dérouloit une de ces charmantes histoires de sa jeunesse, qui sembloit un roman de Longus, une idylle de Théocrite, ou quelque sombre drame de la Révolution, dont un champ de bataille de la Vendée ou la place de la Révolution étoient toujours le théâtre; ou enfin quelque mystérieuse conspiration de Cadoudal ou d'Oudet, de Staps ou de Lahorie; alors ceux qui entroient faisoient silence, saluoient de la main et alloient s'asseoir dans un

fauteuil ou s'adosser contre le lambris; puis, l'histoire finissoit comme finit toute chose. On n'applaudissoit pas, pas plus qu'on applaudit le murmure d'une rivière, le chant d'un oiseau; mais, le murmure éteint, mais, le chant évanoui, on écoutoit encore. Alors, Marie, sans rien dire, alloit se mettre à son piano, et, tout à coup, une brillante fusée de notes s'élançoit dans les airs comme le prélude d'un feu d'artifice; alors les joueurs, relégués dans des coins, se mettoient à des tables et jouoient.

Nodier n'avoit longtemps joué qu'à la bataille, c'étoit son jeu de prédilection, et il s'y prétendoit d'une force supérieure; enfin, il avoit fait une concession au siècle et jouoit à l'écarté.

Alors Marie chantoit des paroles de Hugo, de Lamartine ou de moi, mises en musique par elle; puis, au milieu de ces charmantes mélodies, toujours trop courtes, on entendoit tout à coup éclore la ritournelle d'une contredanse, chaque cavalier couroit à sa danseuse, et un bal commençoit.

Bal charmant, dont Marie faisoit tous les frais, jetant au milieu de trilles rapides, brodés par ses doigts sur les touches du piano, un mot à ceux qui s'approchoient d'elle, à chaque traversé, à chaque chaîne des dames, à chaque chassé croisé. A partir de ce moment, Nodier disparoissoit, complétement oublié, car, lui, ce n'étoit pas un de ces maîtres absolus et bougons dont on sent la présence, et dont on devine l'approche. C'étoit l'hôte de l'antiquité, qui s'efface pour faire place à celui qu'il reçoit et qui se contente d'être gracieux, foible et presque féminin.

D'ailleurs, Nodier, après avoir disparu un peu, disparoissoit bientôt tout à fait. Nodier se couchoit de bonne heure. ou plutôt on couchoit Nodier de bonne heure. C'étoit Mme Nodier qui étoit chargée de ce soin. L'hiver, elle sortoit la première du salon; puis, quelquefois, quand il n'y avoit pas de braise à la cuisine, on voyoit une bassinoire passer, s'emplir et entrer dans la chambre à coucher. Nodier suivoit la bassinoire, et tout étoit dit.

Dix minutes après, Mme Nodier rentroit. Nodier étoit couché et s'endormoit, aux mélodies de sa fille, et au bruit des piétinements, et aux rires des danseurs.

Un jour, nous trouvâmes Nodier bien autrement humble que de coutume. Cette fois, il étoit embarrassé, honteux. Nous lui demandâmes avec inquiétude ce qu'il avoit.

Nodier venoit d'être nommé académicien.

Il nous fit ses excuses bien humbles, à Hugo et à moi.

Mais il n'y avoit pas de sa faute : l'Académie l'avoit nommé, au moment où il s'y attendoit le moins.

C'est que Nodier, aussi savant à lui seul que tous les académiciens ensemble, démolissoit pierre à pierre le Dictionnaire de l'Académie. Il racontoit que l'immortel, chargé de faire l'article *écrevisse*, lui avoit un jour montré cet article, en lui demandant ce qu'il en pensoit.

L'article étoit conçu dans ces termes :

« Écrevisse, petit poisson rouge qui marche à reculons. »

« Il n'y a qu'une erreur dans votre définition, répondit Nodier; c'est que l'écrevisse n'est pas un poisson, c'est que l'écrevisse n'est pas rouge, c'est que l'écrevisse ne marche pas à reculons : le reste est parfait. »

J'oublie de dire qu'au milieu de tout cela Marie Nodier s'étoit mariée, étoit devenue Mme Menessier; mais ce mariage n'avoit absolument rien changé à la vie de l'Arsenal. Jules étoit un ami à tous : on le voyoit venir depuis longtemps dans la maison; il y demeura, au lieu d'y venir, voilà tout.

Je me trompe, il y eut un grand sacrifice accompli, Nodier vendit sa bibliothèque! Nodier aimoit ses livres, mais il adoroit Marie.

Il faut dire une chose aussi, c'est que personne ne savoit faire la réputation d'un livre comme Nodier. Vouloit-il vendre ou faire vendre un livre, il le glorifioit par un article : avec ce qu'il découvroit dedans, il en faisoit un exemplaire unique. Je me rappelle l'histoire d'un volume, intitulé : *le Zombi du grand Pérou* que Nodier prétendit être imprimé

[illegible] autorité [illegible] à cent ecus.

[illegible] livres, mais il gardoit toujours [illegible] précieux, à l'aide duquel, au bout de deux ou trois ans, il avoit reconstruit sa bibliothèque.

Un jour, toutes ces charmantes fêtes s'interrompirent. Depuis un mois ou deux, Nodier étoit plus souffreteux, plus plaintif. Au reste, l'habitude qu'on avoit d'entendre plaindre Nodier faisoit qu'on n'attachoit pas une grande attention à ses plaintes. C'est qu'avec le caractère de Nodier il étoit assez difficile de séparer le mal réel d'avec les souffrances chimériques. Cependant, cette fois, il s'affoiblissoit visiblement. Plus de flâneries sur les quais, plus de promenades sur les boulevards : un lent acheminement seulement, quand du ciel gris filtroit un dernier rayon du soleil d'automne, un lent acheminement vers Saint-Mandé.

Le but de la promenade étoit un méchant cabaret, où, dans les beaux jours de sa bonne santé, Nodier se régaloit de pain bis; dans ses courses, d'ordinaire, toute la famille l'accompagnoit, excepté Jules, retenu à son bureau. C'étoit Mme Nodier, c'étoit Marie, c'étoient les deux enfants Charles et Georgette; tout cela ne vouloit plus quitter le mari, le père et le grand-père. On sentoit qu'on n'avoit plus que peu de temps à rester avec lui, et l'on en profitoit.

Jusqu'au dernier moment, Nodier insista pour la conversation du dimanche; puis, enfin, on s'aperçut que de sa chambre le malade ne pouvoit plus supporter le bruit et le mouvement qui se faisoient dans le salon. Un jour, Marie nous annonça tristement que, le dimanche suivant, l'Arsenal seroit fermé; puis, tout bas, elle dit aux intimes : « Venez, nous causerons. »

Nodier s'alita, enfin, pour ne plus se relever.

J'allai le voir.

« Oh! mon cher Dumas! me dit-il, en me tendant les bras du plus loin qu'il m'aperçut, du temps où je me portois bien,

vous n'aviez en moi qu'un ami; depuis que je suis malade, vous avez en moi un homme reconnoissant. Je ne puis plus travailler, mais je puis encore lire; et, comme vous voyez, je vous lis, et, quand je suis fatigué, j'appelle ma fille, et ma fille vous lit. »

Et Nodier me montra effectivement mes livres épars sur son lit et sur sa table.

Ce fut un de mes moments d'orgueil réel. Nodier isolé du monde, Nodier ne pouvant plus travailler, Nodier, cet esprit immense, qui savoit tout, Nodier me lisoit et s'amusoit en me lisant.

Je lui pris les mains. J'eusse voulu les baiser, tant j'étois reconnoissant.

A mon tour, j'avois lu la veille une chose de lui, un petit volume qui venoit de paroître, en deux livraisons de *la Revue des Deux-Mondes*.

C'étoit *Inès de las Sierras*.

J'étois émerveillé. Ce roman, une des dernières publications de Charles, étoit si frais, si coloré, qu'on eût dit une œuvre de sa jeunesse, que Nodier avoit retrouvée et mise au jour, à l'autre horizon de sa vie.

Cette histoire d'Inès, c'étoit une histoire d'apparitions, de spectres, de fantômes; seulement, toute fantastique durant la première partie, elle cessoit de l'être dans la seconde; la fin expliquoit le commencement.

Oh! de cette explication je me plaignis amèrement à Nodier.

« C'est vrai, me dit-il, j'ai eu tort; mais j'en ai une autre; celle-là, je ne la gâterai pas, soyez tranquille.

— A la bonne heure. Et quand vous y mettrez-vous à cette œuvre-là? »

Nodier me prit la main.

« Celle-là je ne la gâterai pas, parce que ce n'est pas moi qui l'écrirai, dit-il.

— Et qui l'écrira?

— Vous.

— Comment! moi, mon bon Charles? Mais je ne la sais pas, votre histoire.

— Je vous la raconterai. Oh! celle-là, je la gardois pour moi, ou plutôt pour vous.

— Mon bon Charles, vous la raconterez, vous l'écrirez, vous l'imprimerez. »

Nodier secoua la tête.

« Je vais vous la dire, fit-il; vous me la rendrez, si j'en reviens.

— Attendez à ma prochaine visite ; nous avons le temps.

— Mon ami, je vous dirai ce que je disois à un créancier, quand je lui donnois un à-compte : — Prenez toujours. »

Et il commença.

Jamais Nodier n'avoit raconté d'une façon si charmante.

Oh! si j'avois eu une plume, si j'avois eu du papier, si j'avois pu écrire aussi vite que la parole!

L'histoire étoit longue, je restai à dîner.

Après le dîner, Nodier s'étoit assoupi. Je sortis de l'Arsenal, sans le revoir.

Je ne le revis plus.

Nodier, que l'on croyoit si facile à la plainte, avoit, au contraire, caché jusqu'au dernier moment ses souffrances à sa famille. Lorsqu'il découvrit la blessure, on reconnut que la blessure étoit mortelle.

Nodier étoit non-seulement chrétien, mais bon et vrai catholique. C'étoit à Marie qu'il avoit fait promettre de lui envoyer chercher un prêtre lorsque l'heure seroit venue. L'heure étoit venue, Marie envoya chercher le curé de Saint-Paul.

Nodier se confessa. Pauvre Nodier! il devoit y avoir bien des péchés dans sa vie, mais il n'y avoit certes pas une faute.

La confession achevée, toute la famille entra.

Nodier étoit dans une alcôve sombre, d'où il étendoit les bras sur sa femme, sur sa fille et sur ses petits-enfants.

Derrière la famille étoient les domestiques.

Derrière les domestiques, la bibliothèque, c'est-à-dire ces amis qui ne changent jamais, — les livres.

Le curé dit à haute voix les prières, auxquelles Nodier répondit aussi à haute voix en homme familier avec la liturgie chrétienne. Puis, les prières finies, il embrassa tout le monde, rassura chacun sur son état, affirma qu'il se sentoit encore de la vie pour un jour ou deux, surtout si on le laissoit dormir pendant quelques heures.

On laissa Nodier seul et il dormit cinq heures.

Le 26 janvier au soir (1844), c'est-à-dire la veille de sa mort, la fièvre augmenta et produisit un peu de délire; vers minuit il ne reconnoissoit personne : sa bouche prononça des paroles sans suite, dans lesquelles on distingua les noms de Tacite et de Fénelon.

Vers deux heures, la mort commença de frapper à la porte : Nodier fut secoué par une crise violente. Sa fille étoit penchée sur son chevet et lui tendoit une tasse pleine d'une potion calmante : il ouvrit les yeux, regarda Marie et la reconnut à ses larmes; alors il prit la tasse de ses mains et but avec avidité le breuvage qu'elle contenoit.

« Tu as trouvé cela bon? demanda Marie.

— Oh oui! mon enfant, comme tout ce qui vient de toi. »

Et la pauvre Marie laissa tomber sa tête sur le chevet du lit, couvrant de ses cheveux le front humide du mourant.

« Oh! si tu restois ainsi, murmura Nodier, je ne mourrois jamais (1). »

La mort frappoit toujours.

Les extrémités commençoient à se refroidir; mais, au fur et à mesure que la vie remontoit, elle se concentroit au cerveau et faisoit à Nodier un esprit plus lucide qu'il ne l'avoit jamais eu.

(1) Francis Wey a publié sur les derniers moments de Nodier une notice pleine d'intérêt, mais écrite pour les amis, et tirée à vingt-cinq exemplaires seulement.

Alors, il bénit sa femme et ses enfants; puis il demanda le quantième du mois.

« Le 27 janvier, dit Mme Nodier.

— Vous n'oublierez pas cette date, n'est-ce pas, mes amis? dit Nodier. »

Puis, se tournant vers la fenêtre :

« Je voudrois bien voir encore une fois le jour, fit-il avec un soupir. »

Puis il s'assoupit.

Puis son souffle devint intermittent.

Puis enfin, au moment où le premier rayon du jour frappa les vitres, il rouvrit les yeux, fit des lèvres, fit du regard un signe d'adieu, et expira.

Avec Nodier tout mourut à l'Arsenal, joie, vie et lumière; ce fut un deuil qui nous prit tous; chacun perdoit une portion de lui-même en perdant Nodier.

Moi, pour mon compte, je ne sais comment dire cela, mais j'ai quelque chose de mort en moi depuis que Nodier est mort.

Ce quelque chose ne vit que lorsque je parle de Nodier.

Voilà pourquoi j'en parle si souvent.

Maintenant, l'histoire qu'on va lire, c'est celle que Nodier m'a racontée.

Alex. Dumas.

P. S. Il n'y a pas de si longue lettre, qui ne puisse finir par un post-scriptum. Aussi bien, tout n'est pas dit encore sur cette maison du bon Dieu, dite de l'Arsenal, où toute la littérature, passée, présente et future, s'étoit donné rendez-vous sous l'œil paternel de Charles Nodier. Ce salon de l'Arsenal fourniroit un gros livre à qui voudroit esquisser des portraits littéraires, à la manière de notre ami Sainte-Beuve, si quelqu'un étoit assez osé pour ramasser le crayon de cet admirable portraitiste. Est-ce qu'un jour le charmant

et ingénieux auteur des *Causeries du lundi* ne nous donnera pas les *Causeries du dimanche*, c'est-à-dire les mémoires du salon de Charles Nodier?

En attendant, je veux ajouter d'avance un trait au tableau, en complétant un piquant article que M. Honoré Bonhomme a publié dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1862, page 1019 et suivantes. M. Honoré Bonhomme nous fait connoître dans quelles circonstances il s'est présenté chez Charles Nodier, qui, dès leur première entrevue, le sacra bibliophile et lui montra sa voie. L'intelligent éditeur des OEuvres posthumes de Piron, de la Correspondance inédite de Collé, des Lettres et documents inédits sur Mme de Maintenon et sa famille, etc., a dignement réalisé depuis l'horoscope de Charles Nodier : il occupe un rang distingué parmi les amateurs de livres et d'autographes. Nous prenons plaisir à lui fournir des renseignements sur cette espèce de lutin ou de farfadet, si vif, si éveillé et si ricanant, qui étoit l'introducteur extraordinaire des rares visiteurs, que le bibliothécaire de l'Arsenal consentoit à recevoir dans son laboratoire d'alchimiste littéraire.

Ce singulier personnage, que M. Honoré Bonhomme ne vit apparoître qu'une seule fois et qui lui laissa un souvenir de juste curiosité, étoit un petit garçon que Charles Nodier avoit rencontré dans les neiges, en passant le Saint-Gothard. L'enfant, à moitié mort de faim et de froid, s'attacha d'instinct à ce bon maître et ne voulut plus le quitter, quoi qu'on fît. On ne sut jamais quels étoient son nom, sa famille, son origine, ses antécédents. Il imita ces chiens errants qui se mettent à suivre avec acharnement une personne qu'ils trouvent sur leur chemin et qu'ils adoptent à l'instant, comme s'ils la connoissoient, comme s'ils l'aimoient de longue date. Auguste (ce fut le nom qu'on lui imposa, sans l'intervention de l'état-civil), n'eut pas plutôt vu Charles Nodier, qu'il le choisit pour bienfaiteur et protecteur. Charles Nodier, touché de ce dévouement inné, de ce tendre et fidèle attachement que lui montroit de prime abord un vagabond in-

connu, l'emmena à Paris avec lui et en fit son domestique ou plutôt son cerbère.

Auguste n'avoit pas d'autre rôle que de garder la porte de son maître, de l'ouvrir ou de la fermer, selon les ordres qu'on lui donnoit. Il se fut fait tuer sur place plutôt que de manquer à sa consigne. Cet amour, cette fidélité d'animal, c'étoit là son unique qualité. Il n'avoit, d'ailleurs, que des vices et des défauts. Il étoit menteur, gourmand, colère, insolent, brutal, et peut-être voleur. Il mettoit sens dessus dessous la maison de l'Arsenal, il brisoit les meubles, il salissoit les tentures, il buvoit le vin à la cave, il dégarnissoit le garde-manger; il tenoit tête, de haute lutte, aux domestiques, qu'il battoit, qu'il égratignoit, qu'il menaçoit sans cesse. Quelquefois, on le poursuivoit comme une bête nuisible, avec des manches à balai et des cuillers à pot : il s'enfuyoit alors en jurant et alloit se réfugier, montrant les dents, entre les jambes de son maître qui le prenoit sous sa protection et qui lui pardonnoit tout. Vingt fois Mme Nodier avoit voulu se débarrasser de cet hôte malfaisant, qu'elle nommoit le génie du mal; mais son mari plaidoit la cause d'Auguste avec tant d'éloquence, qu'il la gagnoit toujours.

« Eh! ne voyez-vous pas, disoit-il, que cet enfant n'est pas responsable de ses actions? Il est possédé par un démon qui le pousse à mal faire, et il n'a pas la force de résister au tentateur, qui exerce bien son souverain empire sur des êtres plus privilégiés que mon pauvre Auguste. »

Un jour, Auguste eut le mal du pays, comme s'il avoit eu l'espoir de retrouver son pays natal : il voulut reprendre sa liberté, sans dire où il alloit. Chacun se réjouit de son départ, excepté Charles Nodier qui pleura, en lui donnant une bourse bien garnie. On respiroit à l'Arsenal depuis six mois, car Auguste n'avoit pas reparu. Un soir, Nodier revenoit de sa visite quotidienne à la librairie de M. Techener, il revenoit joyeux : il avoit acheté des livres; sa bourse étoit à sec. Près de l'Arsenal, il entendit une voix gémissante qui sembloit lui demander l'aumône. Il tressaillit; c'étoit la voix

d'Auguste. En quel état reparoissoit devant lui le malheureux enfant, qu'il avoit vu partir si frais, si rose, si riant, si égrillard! Auguste avoit la tête basse, le visage livide, l'air timide et honteux; il étoit couvert de haillons, il avoit les pieds nus, et il se traînoit, en s'appuyant sur un bâton, comme un malade qui sort de l'hôpital.

« C'est toi, mon ami, lui dit Nodier avec émotion, mon Dieu? que t'est-il arrivé? d'où viens-tu? qu'as-tu fait depuis six mois que tu m'as quitté?

— Ah! monsieur! répondit le pauvre diable dans son jargon que Nodier comprenoit ou devinoit seul : j'ai eu bien des misères et je suis las de souffrir. »

Charles Nodier s'aperçut que le visage d'Auguste étoit à moitié dévoré par une plaie hideuse; il s'avança vers lui, et l'enfant recula tout tremblant.

« Viens, mon pauvre ami, reprit l'excellent homme : nous te soignerons, nous te guérirons, et tu ne nous quitteras plus.

— Non, monsieur, répliqua Auguste. Je ne rentrerai jamais à l'Arsenal. Je suis venu seulement pour vous faire mes adieux et pour vous demander pardon. »

Nodier réfléchit et fouilla dans sa poche : elle étoit vide. Il s'empressa de monter chez lui pour y prendre de l'argent; il ramassa tout ce qu'il avoit dans le tiroir de sa table de travail et il redescendit les deux mains pleines.... Auguste n'étoit plus là. Nodier appela, attendit, appela encore, courut autour de l'Arsenal. Auguste ne reparut pas.

Le lendemain, il étoit à la Morgue. On l'avoit trouvé noyé dans la rivière, au bord de l'île Louviers, vis-à-vis des fenêtres de Charles Nodier.

P. L. Jacob.
Bibliophile.

DE L'ABUS DES MOTS VAGUES

ET

DE SES DANGERS POUR L'HONNEUR DES NATIONS.

Un savant lexicographe — qui étoit en même temps un grand philosophe — a dit qu'on pouvoit juger de la moralité d'un peuple par la propriété des termes qu'il emploie.

Si cela est vrai, je crains que nous n'ayons pas lieu d'être bien fiers en ce moment; et c'est à ce sujet que je médite un petit avertissement à mes contemporains.

La propriété, la netteté du langage indique de l'ordre dans les idées et une bonne économie de la république. Il est bon que chaque chose ait un nom clair et précis; et il est sage d'appeler toute chose par son nom.

Or, depuis quelque temps, il semble que nous ayons perdu l'habitude du mot propre : le vague et l'équivoque envahissent la terminologie et principalement — c'est là le malheur! — dans les termes qui désignent ce qu'il est le plus nécessaire de bien spécifier : l'état d'un homme, sa qualité et sa fonction.

Un bottier est un homme qui fait des bottes; un tailleur, un homme qui taille des habits; un épicier, un homme qui vend des épices.

Aujourd'hui, on n'est plus ni épicier, ni bottier, ni tailleur. On est — dans « les affaires »; — ce qui ne signifie absolument rien, car toute occupation est une affaire. C'est mon affaire d'écrire cet article, comme c'est l'affaire de l'imprimeur de l'imprimer, comme c'est l'affaire du facteur de le distribuer aux abonnés.

C'est l'affaire de l'écolier de faire ses devoirs; c'est l'af-

faire d'une servante de balayer le plancher; c'est l'affaire d'une nourrice de donner le lait à son nourrisson.

Cependant bien des gens croient être suffisamment expressifs, en vous disant qu'ils sont « dans les affaires. » Qu'est-ce donc qu'ils entendent par là? Si vous pressez un peu quelqu'un de ces gens-là, et que vous lui demandiez quelle est la fonction d'un homme qui est « dans les affaires, » il vous répondra que c'est de faire des « opérations. »

C'est comme s'il vous répondoit qu'il est dans un état non défini, qui l'oblige à faire (opérer) je ne sais quoi.

Et, en effet, faire un habit et le vendre au prix courant, ce n'est pas là une opération. Mais acheter cinquante mille habits au-dessous du cours à cinquante mille pauvres diables qui les ont faits avec bien de la peine, et les revendre ensuite à cent pour cent de bénéfice à cinquante mille benêts, voilà une affaire superbe, une magnifique « opération. »

Je ne dis pas que cela soit précisément malhonnête, puisque le Code ne le défend point. Mais, pourtant, j'aime mieux que mon père ait été médecin et un peu gueux, que s'il s'était enrichi par de si belles œuvres. — Autrefois, on n'accusoit que les rois de s'engraisser de la sueur des peuples.

Une boutique est un lieu où l'on vend; un magasin, un lieu où l'on serre les marchandises; un atelier, un endroit où l'on travaille.

Mais, pour Dieu! qu'est-ce qu'un « établissement? »

Saint Louis a donné le nom d'*Établissements* aux lois, par lesquelles il régla l'*état* des personnes et des biens dans son royaume.

Je consens, à la rigueur, à ce qu'on applique ce nom d'établissement à une maison de bains publics, pour indiquer que des bains y ont été *établis* et mis en *état* de recevoir les baigneurs, valides ou malades.

Mais voilà que, par ignorance et par ambition, on confond l'état avec le trafic, et qu'on appelle « établissement »

une maison où l'on vend du bouillon! « Établissement de bouillon! » Que penseront sur ce seul barbarisme, de notre moralité et de nos lumières, les lexicographes philosophes du siècle futur!

En somme, tout homme qui, interrogé sur ses occupations, sur le genre de travail par lequel il gagne sa vie, répond par un mot vague ou louche, ne vous fait-il pas l'effet de pêcher en eau trouble et de vouloir dissimuler une industrie honteuse?

J'ai tout d'abord bonne opinion d'un homme qui se dit carrément médecin, militaire, laboureur, vigneron, cuisinier ou décrotteur; je ne mépriserois pas celui qui auroit la bonne foi de se dire franchement usurier. Mais je me défie aussitôt de quiconque m'annonce qu'il est « dans les affaires, » qu'il fait des « opérations » ou qu'il a un « établissement. »

Les titres équivoques ont toujours été accaparés par les gens qui vivent de métiers infâmes. Les mouchards s'appellent eux-mêmes « inspecteurs. » Quelle énigme artificieuse, que le titre officiel du bourreau!

Que penser de mon voisin de campagne, qui se vante d'avoir une « position » chez un agent de change? Je t'estimerois, malheureux, si tu te disois commis, secrétaire, caissier ou garçon de recette.

Quant à la « position dans les chemins de fer, » les petits journaux seuls la traduisent grammaticalement, en illustrant le mot d'une vignette qui représente un cantonnier indiquant, par l'attitude du soldat au port d'armes, que la voie est libre.

Un jeune allemand, venu à Paris pour s'instruire, trouve un livre intitulé : *Traités des propriétés des gaz;* et il comprend; parce qu'il a lu dans le dictionnaire, que la propriété est la qualité de ce qui est propre à une personne ou à une chose, et il en conclut que la volatilité est la propriété des gaz, parce qu'il est propre aux gaz de se volatiliser.

Mais voilà qu'il entend quelqu'un dire à son voisin, qu'il s'est promené toute la matinée *dans sa propriété;* et aussitôt il pense que c'est là une promenade bien métaphysique, car il lui semble que « se promener dans sa propriété, » c'est comme si l'on disoit s'être promené dans son innocence, ou dans sa vertu, ou dans n'importe quelle de ses qualités.

Nous voici d'abord obligés de lui apprendre que, par corruption, on a étendu le sens du mot *propriété* à l'idée d'appartenance; de sorte que, de même que le mensonge est propre au menteur, une maison est propre à celui qui l'a achetée, ou fait bâtir.

Mais ce n'est pas tout, et le jeune étranger n'est encore éclairé qu'à moitié.

Car si le mot de « propriété » est devenu synonyme d'appartenance, il n'y a pas seulement que les maisons qui soient des propriétés. Toute chose achetée et payée appartient à celui qui la possède. Mon écritoire, que voilà, et ma plume, que voici, et que j'ai achetées et payées, sont à moi et sont aussi bien des propriétés que le domaine de Verrières, qui appartient à M. de Rothschild.

Nous devons donc ce supplément d'instruction au jeune Allemand, que les gens d'affaires, les gens les plus illettrés et les plus ignorants du pays, mais qui ont fini par avoir autorité sur la langue à cause de l'importance qu'ils ont prise dans la vie publique, ont dernièrement décrété que le mot de « propriété » désigneroit expressément une maison de campagne entourée d'un parc. Quelqu'un qui possède une maison à Paris, en est bien le propriétaire, mais sa maison n'est pas une « propriété » et il n'a pas le droit de dire, quand il y va, qu'il va dans sa propriété. C'est un droit exclusivement réservé aux campagnards : de telle façon, que ce qui constitue la propriété, c'est une certaine distance de Paris, et un peu de verdure.

Après cela, j'imagine que le jeune Allemand ne pourra qu'admirer la subtilité de nos docteurs et la logique de la langue françoise.

Encore, si cet odieux mot de *propriété* avoit été détourné de son sens par une pensée poétique! S'ils avoient prétendu dire que la propriété d'une maison à la campagne est la propriété par excellence, attendu que la campagne est plus agréable à habiter que la ville, et que les bois, les fleurs, les nuits silencieuses, les vastes horizons, les clairs de lune spacieux, sont les plus belles choses que l'homme puisse posséder, à la bonne heure! Mais, non; ils ont fait ce barbarisme bêtement et sans s'en douter, quelques-uns par pudeur de leur bourgeoisisme, qui leur rend impossible, par trop de ridicule, l'emploi des mots « domaine, château, parc, etc. »

N'en voilà pas moins tout un peuple qui commence à croire que le mot *propriété* est synonyme de *maison de campagne*, et que l'on parle sa langue en disant : « Je me promène dans ma propriété, je fais le tour de ma propriété; » ce qui n'est pas plus françois que de dire qu'on se promène dans son droit.

Peut-être me dira-t-on que je prends feu pour des vétilles; qu'il est arrivé de tout temps que des mots ont été détournés de leur sens propre pour un usage nouveau ou transitoire; que chaque époque, chaque métier a son argot.

Je réponds que de tout temps on a eu le droit de s'en alarmer.

Je reprends l'axiome de mon linguiste et je dis : oui, la confusion des termes; oui, le vague dans l'expression; oui, l'équivoque dans la désignation des choses et des personnes sont funestes, en ce qu'ils impliquent le désordre dans les esprits et l'hypocrisie dans les mœurs.

Toutes ces appellations banales et obscures sont autant de masques qui servent à déguiser de vilaines choses.

Qu'il nous vienne aujourd'hui un satiriste, comment censurera-t-il les usuriers qui « font des affaires, » les maltôtiers qui font des « opérations? » Comment ira-t-il déloger les escrocs de leurs « établissements? »

Supposez tout un livre écrit de ce style : que deviennent le bon sens, le génie, l'honneur françois?

N'est-ce pas assez, contre la langue, des périphrases parasitiques dont l'Académie l'enguirlande, et des entorses que lui donne le journalisme? Au moins, gardons-nous de l'argot de la maltôte et des fripons.

L'argot des voleurs est hideux comme le crime; celui des *voyoux* est cynique comme le vice : l'un et l'autre pourtant sont quelquefois énergiques et pittoresques. Celui-ci est ignoble comme la peur et plat comme l'hypocrisie.

CHARLES ASSELINEAU.

OEUVRES DE M. PIERRE LEBRUN,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE ET SÉNATEUR.

Troisième édition; quatre volumes. — Paris, Didier, libraire Académique.

MM. Sainte-Beuve et de Sacy, avec toute l'autorité de leur talent, se sont prononcés sur les derniers volumes de M. Lebrun. Et leur jugement est si bien motivé, qu'au premier abord il y a quelque témérité à venir après eux parler d'un sujet dont ils semblent avoir pris la fleur.

Mais plus un auteur a de mérite, plus il peut suggérer à la critique des vues différentes. Le véritable poëte ressemble à ces arbres généreux qui prêtent l'asile de leur feuillage, non-seulement aux oiseaux de haute volée, mais aussi à beaucoup d'hôtes de moindre parage. Que ce soit donc là mon excuse auprès des lecteurs et aussi auprès de M. Lebrun, car je ne l'aborde, je l'avoue, qu'avec quelque timidité ou, pour mieux parler, avec une respectueuse sympathie, que n'inspirent pas à un égal degré d'autres littérateurs jouissant pourtant d'une popularité plus bruyante.

La renommée du poëte que nous étudions a commencé à briller à l'aurore de ce siècle qui approche aujourd'hui de son couchant; et durant un si long laps de temps, le talent de M. Lebrun a été toujours croissant, toujours plus vrai et plus sincère.

Un écrivain né à la fin du dix-huitième siècle ne pouvoit pas ne pas croire à la tragédie; Voltaire, Ducis et Lemercier d'une part, Lekain et Talma de l'autre, sembloient avoir rendu à ce genre, déjà pourtant si chargé d'ans et de gloire, une seconde jeunesse presque aussi radieuse que la première. M. Lebrun débuta donc par des tragédies, et elles n'étoient pas calquées sur celles qu'un goût timide et incomplet applaudissoit; elles étoient faites comme celles à qui l'avenir

appartient; les vers étoient d'une facture racinienne, les sentiments d'une vérité toute moderne. *Le Cid d'Andalousie*, *Marie-Stuart* surtout, ont été des œuvres où le fonds étoit aussi neuf que la forme y étoit classique. M. Lebrun n'est pas ce qu'on nomme assez durement un poëte de transition. Qu'on donne cette sévère qualification à des hommes comme Alfred de Vigny, je le veux bien : *Chatterton* a réussi en 1835, et n'a pu réussir qu'alors. *Marie-Stuart* réussira toujours, même quand ce ne seront pas des Duchesnois et des Talma comme en 1820, ni des Rachel comme en 1843, qui interpréteront cette composition profonde et vraie.

Il faut bien reconnaître, toutefois, que la tragédie et même que le génie dramatique n'ont pas eu de notre temps la même fortune qu'au dix-septième et qu'au dix-huitième siècle. Ces grands poëmes d'une portée toute sociale sont moins en faveur que les œuvres où la personnalité, où le lyrisme, pour l'appeler par son nom littéraire, tient la première place. A mesure que l'individualisme moderne a gagné du terrain, la poésie lyrique a pris le pas sur la poésie dramatique. A un moment donné, la France a été le pays du lyrisme : il suffit, pour le prouver, de nommer Béranger, Lamartine, Victor Hugo et Alfred de Musset qui sont les chefs de chœur de cette poésie renouvelée et transformée.

M. Lebrun tient parmi ces vrais poëtes un rang considérable : dans son poëme sur la mort de Napoléon, il y a des beautés d'un ordre supérieur; c'est du Béranger avec un essor plus soutenu; à côté d'une passion ardente, il y a une sérénité grecque et presque pindarique. Dans un pays épris de prose comme le nôtre, je crois que c'est la plus forte dose de haute poésie qu'on puisse essayer. Cette pièce me semble infiniment supérieure au *Jeu de paume* d'André Chénier, et j'avoue qu'elle rentre plus dans mes idées que les grandes odes légitimistes que Victor Hugo ou Lamartine nous donnoient alors.

Le poëme de *la Grèce*, les poésies qui en sont la suite et le complément, pour être d'un lyrisme moins populaire et

moins national, ne sont pas d'une valeur inférieure à la grande composition dont nous venons de parler. M. Lebrun non-seulement y faisoit acte de haute poésie, de lyrisme soutenu et varié; mais surtout il y montroit des qualités tout à fait neuves dans la poésie françoise : il y introduisoit la grande description, la description pittoresque et lyrique, celle que n'avoit connue ni soupçonnée Delille ni Voltaire lui-même, celle que Racine auroit approuvée, si elle eût été possible au dix-septième siècle. Le poëme sur la Grèce, c'est notre Child-Harold, mais plus lumineux, mais sans prétention, sans fausse tristesse; le *moi* y est moins saillant que chez Byron, mais une mâle et sérieuse poésie y règne d'un bout à l'autre. Il n'y avoit que Delacroix qui, à cette époque, comprît l'Orient comme le fait M. Lebrun et qui lui rendît comme lui son véritable éclat.

Le seul tort du poëte, c'est d'être un peu trop philhellène pour nous. Mais alors il étoit bien permis d'aimer la Grèce; on ne connaissoit que son ciel, ses ruines, et ses beaux horizons : tout cela vit chez M. Lebrun, tout cela est revêtu d'une splendeur juvénile qui ne se retrouveroit que dans quelques pages de la *Grèce contemporaine* où le jeune prosateur décrit cette lumière rose et limpide qui est la joie des yeux. M. Lebrun ne la décrit pas; il la montre, il en a transporté les rayons dans ses vers.

Que ceux à qui il n'est pas donné de faire ce beau voyage d'Orient lisent le poëme de la Grèce, à l'ombre de leur jardin; qu'en fermant les yeux à certains moments, ils se murmurent telle ou telle strophe de cette suave poésie, et ils auront vu la Grèce, ils auront goûté à sa lumière, ils auront senti la fraîcheur de ses flots; la beauté de ses horizons ne s'effacera plus de leur imagination.

Il faut être un peu artiste, un peu voyageur, pour saisir tout le mérite de cette composition : il suffit d'être homme d'esprit, pour apprécier tout le charme des notes que l'auteur a jointes à son poëme. Pour moi, je ne connois pas de lecture plus charmante, plus instructive. Tout à l'heure je

parlois de ces cinq ou six pages exquises où M. About nous fait assister aux belles nuits de l'Attique : M. Lebrun en a comme cela deux cents, à la suite de son poëme de la Grèce. On sent encore la poésie dans sa prose ; c'est de la prose ailée. Dans cent ans, il y a telle de ces descriptions qui seront plus appréciées que du Chateaubriand, parce que le dessin en est aussi net et que le dessinateur y tient moins de place.

Pourquoi donc M. Lebrun, avec de pareils titres, n'a-t-il pas une renommée égale à ce mérite ? Que voulez-vous que je vous dise : il fuit le bruit aussi obstinément que d'autres le recherchent ; il déteste l'esprit de coterie, il n'a jamais voulu prendre parti entre les classiques et les romantiques : je me trompe, il a pris parti pour la vraie poésie, et celle-ci l'en a récompensé. Le fait est que tous les connoisseurs font un cas singulier de ce talent qui se voile à dessein. Aussi, voit-on grandir d'année en année cette réputation si pure ; c'est l'étoile dont parle Horace et qui grandit *occulto ævo*, à mesure que le temps marche.

Une chose fait un peu tort à M. Lebrun : il a le don de se faire aimer. Or, en France, on ne sait pas admirer ceux que l'on aime, surtout quand ils sont vivants. Dans un siècle, M. Lebrun jouira de toute la *gloire*, je dis *gloire*, à laquelle il a droit : aujourd'hui, il n'y a que les Sainte-Beuve, les de Sacy et quelques hardis qui osent penser ce qu'on dira plus tard.

Pourtant, le don d'aimer et celui plus rare de se faire aimer, me semblent des attributs éminemment poétiques, quoique Aristote et Boileau n'en parlent pas du tout dans leurs conseils à ceux qui doivent devenir de grands poëtes.

Cet art de se faire aimer se manifeste à un rare degré dans le volume qui renferme les poëmes et poésies, les épîtres familières de M. Lebrun. C'est une vie tout entière qui se déroule devant nous, vie pure, honorable, pleine de passions douces, vraies et bienfaisantes. Seulement, comme le poete n'abuse pas du *moi*, comme il déteste la pose théâ-

trale, nous l'entrevoyons encore plus que nous ne le voyons : nous le devinons, et nous lui savons gré de compter sur notre finesse, sur notre tact délicat; sa discrétion nous est une raison de plus pour l'aimer. Une adolescence poétiquement studieuse, éprise de tout ce qui est beau, de tout ce qui est doux, une jeunesse voyageuse et à laquelle n'ont pas manqué ces nobles épreuves qui trempent une âme et font qu'on reste sévère pour soi-même en devenant indulgent pour les autres; enfin, un âge viril, consacré aux devoirs sérieux de la politique et de l'art menés de front, telle est l'étoffe de cette poésie attachante, touchante et tout à fait à l'usage des honnêtes gens. Après avoir assisté à ces joies saines, à ces tristesses fortifiantes, on voudroit avoir vécu comme M. Lebrun : c'est une vie bien conduite que celle qui se montre à nos yeux à travers ces feuillages et ces fleurs d'une noble poésie; Montaigne seroit content de M. Lebrun, et des natures plus généreuses que l'auteur des Essais, Mme de Sévigné, par exemple, Mme de Lafayette, eussent tenu à honneur d'être au nombre des amies d'un écrivain aussi vrai que notre aimable poëte.

Tous les bons sentiments de l'âme humaine, nous les retrouvons, en effet, chez cet auteur qui me fait penser à Ducis tout à fait civilisé, à Ducis vivant dans un milieu moins livresque. La vie de M. Lebrun est plus complète : mais elle aussi, elle peut affronter le grand jour. C'est même cela qui fait qu'on ne s'avisera pas de chercher querelle à l'auteur pour avoir peut-être un peu complaisamment reproduit certaines pièces de sa jeunesse. Aujourd'hui, il y a des gens qui se font photographier tous les trois ou quatre ans. M. Lebrun nous laisse voir les diverses phases de son honorable carrière : aucune des passions qu'il a ressenties n'a besoin d'être dissimulée; il a aimé les splendeurs de l'Empire; l'Empereur mort a trouvé en lui un courtisan dévoué autant qu'éloquent. Après la gloire et l'Empire, c'est la nature qui l'a inspiré; puis, c'est l'amitié, c'est l'étude, en un mot tout ce qui relève un peu l'âme humaine pendant son passage ici-

bas. Heureux le cœur qui n'a eu que ces nobles battements! Heureux le poëte qui peut ainsi revivre au grand jour! Celui-là on ne l'admire pas seulement comme un esprit supérieur, on l'aime, on le respecte; on s'en fait un guide aux heures douteuses de la vie, un conseiller dans les mauvais jours. Faut-il citer? Je n'ai que l'embarras du choix : la première pièce des poëmes et poésies est une glorification des douceurs de l'étude; la première du volume suivant est une ode à la Grande Armée, et, dans les dernières, c'est Jeanne d'Arc, c'est l'amour de la patrie, ce sont nos revers de 1814, qui inspirent le poëte.

Mais, au milieu de tout cela, que de pièces souriantes, gracieuses, et qu'Horace eût signées! Pierre le Pêcheur, la Promenade matinale au bois de Ville-d'Avray, les Journées de Tancarville, le Bruit de la mer, la Muse du réveil, sont autant de petits chefs-d'œuvre où l'élévation, le naturel, la grâce se succèdent tour à tour avec la plus heureuse variété. Voici une strophe que je détache de la pièce intitulée *la Muse du réveil*. Le poëte dit adieu à la fée des jeunes inspirations, à peu près comme une femme dit adieu à celui qu'elle aime, avec l'espoir d'être retenue, et qu'on ne la prendra pas au mot.

Muse, sais-tu combien je t'aime?
Sais-tu depuis quel temps? L'aimeras-tu toujours,
Celui qui t'a donné les plus beaux de ses jours,
Ses belles nuits et tout lui-même?
Notre vie a fait un long cours,
Depuis que je t'ai devinée
Dans ce cher et doux Prytanée,
Heureux berceau de nos amours
Vivront-ils les enfants de ce long hyménée?
Si peu nombreux, et si faibles, hélas!
J'ai trop matin commencé ma journée:
Quand ils allaient fleurir, j'ai cueilli mes lilas,
Bien jeune encore! J'avais douze ans à peine.
Que la journée, ouverte si matin,
Vous paraît longue! il la vaudrait mieux pleine.
Mais elle fut, du moins, pure et sereine;
Puisse un beau soir en couronner la fin!

Ce doute modeste, que, Dieu merci, rien ne justifie, n'est-il pas plus touchant que tous ces monuments plus durables que l'airain, que messieurs les poëtes s'érigent dans leurs vers en guise de colonne Vendôme, pour s'y installer en tenue d'empereur romain, avec des bottes de laurier sur le front? En tout cas, c'est plus neuf et de meilleur goût.

Le lecteur devine aisément combien j'ai peu de place ici pour citer, et pourtant le meilleur moyen de faire connoître un poëte, c'est de le citer. Aussi, demandé-je instamment qu'on veuille bien me croire sur parole. Pour louer avec tant d'effusion les vers de M. Lebrun, il faut que je sois bien convaincu de leur mérite : car, l'avouerai-je, la poésie française me semble, en général, le moins vrai, le moins heureux des langages, que le génie ait créés ou adoptés. Les vers français ne sont tolérables, à mon avis, que chez les maîtres; il s'ensuit donc, me dira-t-on, que je mets M. Lebrun parmi eux : oui, certainement; il a la sincérité, l'émotion réelle; il est de son temps, il en a partagé les idées les plus élevées, les passions les plus nobles. A chaque instant, sa poésie est un écho éloquent de ce qui compose l'âme du dix-neuvième siècle, et ces vers inspirés par les joies ou les tristesses d'ici-bas atteignent souvent les hautes cimes de l'art le plus élevé.

Quand un poëte écrit bien en prose, il ne le fait pas à demi; et M. Lebrun n'a pas eu tort de nous donner ses discours politiques. Aux Chambres et au Sénat, il a toujours été le représentant de l'art et des lettres, et il a rempli son mandat avec honneur toujours, quelquefois même avec éclat.

Mais je m'aperçois que je n'ai rien dit du style de M. Lebrun. Le style d'un poëte, est-ce que ce n'est pas sa passion, la façon dont son idée le saisit et le mène? et quand j'ai dit que M. Lebrun étoit le plus sincère des écrivains, c'est comme si j'avois dit que son style étoit transparent comme l'or. Quelquefois, on pourroit souhaiter que la mise en œuvre fût plus en rapport avec une si précieuse matière. Il y a

de loin en loin quelque négligence; les expressions n'ont pas toujours la profondeur du sentiment qu'elles revêtent, mais ces taches sont rares, on les rencontre aussi chez les illustres du dix-septième siècle, et cela ne les empêche pas d'avoir été, d'être et de rester nos maîtres. Je parle ici des vers, car la prose de M. Lebrun est parfaite. Veut-on un spécimen de cette langue expressive et pittoresque? Voici quelques lignes que je détache d'un tableau qu'on pourroit intituler : un effet de lumière pris à Naples au lever du jour.

« Le canon du port se fait entendre. Il annonce aux matelots qu'il fait jour, et qu'il est permis aux vaisseaux de sortir.

« L'étoile du matin brille seule encore dans le ciel, au-dessus d'Ischia. Les maisons du Pausilipe et de la Chiaia sont blanchies par le jour, tandis que le reste de la ville allonge encore dans l'ombre ses dômes, ses clochers et les mâts de ses vaisseaux.

« J'ai baissé un moment les yeux, je les relève, et je trouve l'Orient plein de magnificence. Les belles couleurs du jour commencent à s'étendre derrière la ville et derrière le Vésuve dont le sommet est clair et sans fumée. L'eau de la mer reparoît verte, les arbres de la montagne de Saint-Elme se colorent. Les riches teintes de l'aurore montent de toutes parts dans le ciel.

« Par degrés cette lumière s'anime, se dore, prend de la chaleur, du reflet, de l'éclat. Une teinte rose, légèrement violette, monte dans le ciel, s'épand derrière toutes les montagnes azurées de vapeur. Le ciel est pur et sans aucun nuage. »

Décidément, j'aime autant cela que ce lever du soleil extrait de l'Émile de Rousseau et qu'on cite dans tous les Cours de littérature. C'est aussi éblouissant, et c'est plus chaud. Qu'en pensez-vous, ami lecteur?

Voilà bien longtemps que je garde la parole, et pourtant je n'ai pas encore trouvé le temps de dire que M. Lebrun a rempli avec éclat de très-hautes et très-délicates fonctions.

Des hommes de sa capacité et de sa valeur sont utiles à tous les gouvernements qui se respectent : ils en sont la splendeur et la force. M. Lebrun a voyagé pendant la Restauration et s'est livré exclusivement aux lettres qui lui ont ouvert l'Académie vers 1828, je crois. Après 1830, il a été directeur de l'Imprimerie royale, et ce grand établissement lui doit ses plus notables améliorations. Depuis le second Empire, M. Lebrun est membre du Sénat, et sauf quelques occasions importantes, il n'a plus guère parlé qu'à l'Académie. Mais Vapereau vous exposera tout cela mieux que moi qui n'avois absolument à dire, au lieu de tout ce qu'on vient de lire, que ces deux petits mots : M. Lebrun est un vrai poëte, un poëte éminemment national; par surcroît, il est un de nos prosateurs les plus distingués, et, avec tout cela, c'est l'homme le meilleur, le plus aimable, le plus sérieusement honorable de notre temps. En lui, il y a de quoi faire trois hommes également remarquables. Voilà un genre de cumul contre lequel personne ne proteste ; pourtant, il devroit faire envie à bien des gens.

FERDINAND COLINCAMP.

Professeur à la Faculté des lettres de Douai.

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES

DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE

DES AUGUSTINS DÉCHAUSSÉS.

Les Augustins déchaussés, ou Petits-Pères, furent introduits à Paris par Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Docile aux conseils du P. Amet, son confesseur, elle installa, en 1607, vingt de ces religieux dans une maison contiguë à son hôtel du faubourg Saint-Germain (1); elle leur assura en outre une rente perpétuelle de six mille livres, et promit de leur faire élever sur l'emplacement qu'elle leur accordoit un monastère qui porteroit le nom de Couvent de Jacob. Ceux-ci, en retour, s'engageoient à chanter deux à deux, jour et nuit, sans jamais discontinuer, des hymnes et des cantiques sur des airs composés par Marguerite. Mais, cinq ans après, elle trouva que le P. Amet « la reprenoit avec trop de liberté au tribunal de la pénitence » (2); elle révoqua alors les engagements qu'elle avoit pris vis-à-vis de lui, le mit à la porte avec ses moines, et les remplaça par des Petits-Augustins (3).

Les religieux expulsés errèrent longtemps d'asile en asile, et finirent en 1620 par acheter un terrain de huit arpents, situé sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les constructions élevées à l'angle du passage des Petits-Pères et de la rue Notre-Dame-des-Victoires. Le 9 décembre 1629, Louis XIII posa la première pierre de leur église, et voulut

(1) Dubreul, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 570.
(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 80.
(3) D. H. I. *Supplément aux Antiquitez de Paris de Dubreul*, p. 43.

qu'en souvenir des succès qu'il venoit d'obtenir à la Rochelle, elle fût dédiée à Notre-Dame des Victoires (1).

L'église fut terminée en 1632, et les Augustins s'établirent alors dans leur nouveau couvent. Ils n'avoient encore qu'un nombre très-restreint de volumes ; mais la règle des Augustins déchaussés de France ordonnoit que chaque maison de cet ordre posséderoit une bibliothèque, et que le soin en seroit confié à un religieux qui, avec l'autorisation du prieur, prêteroit les livres à ses confrères (2). Les volumes furent donc réunis dans une des chambres du premier dortoir(3), et le P. Bonaventure de Sainte-Claire se chargea de les conserver. Peu à peu, le goût des livres lui vint, puis la passion, et vers 1650 (4) il résolut d'enrichir le couvent d'une véritable bibliothèque (5).

L'argent manquoit. Le P. Bonaventure, qui avoit quelques relations dans le monde, alla solliciter des aumônes, annonçant partout que le produit étoit destiné à acheter des livres pour la communauté. De plus, afin de stimuler l'amour-propre de ceux auxquels il s'adressoit, il avoit soin d'annoncer qu'il feroit mettre par le relieur, sur le dos de chaque volume, le nom de la personne qui l'auroit procuré au couvent (6). Il rassembla ainsi un grand nombre de volumes, *atque ita hanc bibliothecam fundavit*, dit Maichelius(7).

Il y eut alors un moment d'arrêt. En 1656, les Augustins concentrèrent toutes leurs ressources sur un but qui leur tenoit fort à cœur : ils ne trouvoient plus leur église assez belle, et vouloient la faire reconstruire. On se mit à l'œuvre.

(1) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. I, p. 297.

(2) *Erit in singulis conventibus bibliotheca clave clausa, in qua libri apte disponi possint, cujus etiam cura committatur alicui fratri, qui libros a pulvere, tinea et humiditate conservet; et eos petentibus, sine murmure, priore saltem non contradicente, ministret.* — *Constitutiones fratrum eremitarum discalceatorum congregationis Galliarum*, caput XI, art. 1.

(3) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 112.

(4) Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 53.

(5) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 226.

(6) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 112.

(7) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 103.

Dès que les travaux intérieurs furent un peu avancés, on transforma provisoirement l'ancienne église en bibliothèque ; et, vers 1666, tous les livres du couvent y furent installés (1).

Le P. Bonaventure surveilla le classement de sa chère collection dans le nouveau local, s'occupa encore de l'augmenter, et mourut, plein de jours, en 1675. Il fut remplacé par le P. Germain (2), qui se montra aussi zélé que son prédécesseur. Pour enrichir le dépôt qui lui étoit confié, il mit à contribution ses amis, sa famille même (3), et parvint à réunir une grande quantité d'ouvrages utiles, *amplam copiam librorum haud inutilium* (4).

En 1682, cette collection prit un immense développement par le don que fit au couvent le sieur le Croux de la Bretonnière, qui lui légua toute sa bibliothèque, riche de vingt à vingt deux mille volumes (5). A cette époque, les livres étoient encore conservés dans l'église primitive ; mais celle-ci alloit être transformée en sacristie, et, depuis plusieurs années, on travailloit à disposer un local pour la bibliothèque. Il fut achevé à la fin de 1682.

Le P. Léonard de Sainte-Catherine succéda au P. Germain; il hérita de son activité, et montra un amour encore plus décidé pour les livres. Il commença même un recueil de notes assez curieuses relatives aux diverses bibliothèques de Paris ; ce travail, qui est resté manuscrit, est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque impériale (6). Léonard de Sainte-

(1) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 112.

(2) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 226.

(3) Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. I, p. 354.

(4) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 104.

(5) Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 53. — Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 226. — Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 104.

Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 113, prétend que le Croux possédoit dix-neuf cents volumes seulement, et qu'ils lui furent achetés trois mille cinq cents livres ; mais il a contre lui l'autorité de Durey de Noinville, de Jugler et de Maichelius.

(6) *Mémoires sur quelques bibliothèques de Paris rassemblés par le P. Leonard de Sainte-Catherine.* Bibliothèque impériale, *Manuscrits, fonds des Petits-Pères*, N° 17.

Catherine inscrivoit son nom sur presque tous les volumes qu'il achetoit pour le couvent; il y joignoit ordinairement la date et le prix de l'acquisition, et même les circonstances qui l'avaient accompagnée; ces sortes de mentions se rencontrent donc très-fréquemment sur les ouvrages provenant de la bibliothèque des Petits-Pères, et nous pourrions en citer de nombreux exemples. On lit sur le feuillet de garde d'un manuscrit du quinzième siècle : *Achepté le* 21 *février* 1704. *Fr. Léonard, Aug. disc. ind. Priez Dieu pour moy*(1). Sur un autre : *Achepté en* 1696. *Fr. Léonard de Ste-Catherine de Sienne, Augustin deschaussé indigne. Priez Dieu pour moi*(2). Ou encore : *M. le Febure, auocat, me fit présent de ce manuscrit le* 28 *Auril* 1701. *Fr. Léonard de Ste-Catherine de Sienne, Augustin deschaussé indigne. Priez Dieu pour moy* (3). Sur un manuscrit du quatorzième siècle : *J'acheptay ce manuscrit imparfait le* 12 *auril* 1704. *Quoyqu'on en ayt coupé les lettres dorées, il ne laisse pas que d'auoir son merite et son utilité au iugement des sçauans a cause de la matiere qu'il traite. On le croit de prez de* 500 *ans. Je croy qu'il vient de l'Abbaye de Longchamps prez de Suresnes, ou au moins qu'il a appartenu a une religieuse de ce monastere. Fr. Leonard A. D. Priez Dieu pour moy*(4).

En 1712(5), les fonctions de bibliothécaire furent données au P. Eustache de Sainte-Agnès, grand connoisseur de livres», dit Antonini(6), et l'un des hommes les plus distingués qu'ait produits la communauté des Augustins. Il se voua d'abord tout entier au service de la bibliothèque, et nul ne contribua plus que lui à l'enrichir (7). Il fit ensuite, au nom du couvent, deux voyages à Rome, et obtint du pape

(1) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, N° T 1124.
(2) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, N° H 2854.
(3) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, N° H 2853.
(4) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, N° H 568.
(5) Maichelius, *Introductio ad historiam literariam*, p. 104.
(6) *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. I, p. 201.
(7) Jordan, *Histoire d'un voyage littéraire*, p. 63. — Jèze, *État ou tableau de la ville de Paris*, p. 197.

pour ses confrères l'autorisation de se couper la barbe, et de porter, à la place de leurs sandales, des bas et des souliers. Pendant les absences du P. Eustache, les livres étoient confiés aux soins d'un autre religieux, nommé le P. Jérome (1). C'est de ce moment que paroît dater un catalogue très-soigné de la collection des Petits-Pères; il forme cinq volumes in-folio, qui sont conservés aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine. Il a pour titre : *Catalogus librorum bibliothecæ RR. PP. Augustinianorum Discalceatorum Conventus regij Parisiensis* (2).

A cette époque, les *Guides dans Paris* déclaroient que la collection rassemblée aux Petits-Pères renfermoit environ vingt-cinq mille volumes imprimés, et « étoit encore une bibliotéque qui donnoit de la satisfaction aux Gens de Letres (3). » Quant au règlement même de la bibliothèque, il étoit compris dans les *Constitutions générales* des Augustins déchaussés de France; le chapitre XI, qui est intitulé *de Libraria*, renferme huit articles très-sagement conçus. Nous avons déjà cité le premier. Le troisième défendoit, sous peine sévère, de prendre un volume dans la bibliothèque, à l'insu du bibliothécaire. Quand celui-ci prêtoit un livre, il devoit avoir soin d'inscrire sur un registre spécial le nom de l'emprunteur et la date exacte du prêt. Aux termes de l'article 4, le bibliothécaire doit mentionner sur chaque volume le nom du couvent auquel il appartient, et indiquer même la personne qui l'a donné à la maison. Suivant l'article 5, s'il y a dans la bibliothèque des livres doubles ou inutiles, ils pourront, avec l'autorisation du Chapitre provincial, être vendus; et la somme qui en proviendra devra être consacrée à l'achat d'autres volumes (4).

(1) De Valhebert, *L'Agenda du voyageur à Paris* (1736), p. 75.

(2) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, N°s 3145 à 3149.

(3) De Valhebert, *L'Agenda du voyageur à Paris*, p. 75.

(4) Art. III. *Nullus fratrum librum ex Libraria extrahere audeat, bibliothecario absente, vel inscio, sub pœna gravi. Quotiescumque continget fratrem aliquem librum, de licentia illius, ex Libraria secum asportare, ipse vel certe bibliothecarius tenebitur in cathalogo ad hoc deputato notare nomen*

L'emplacement qu'occupoit le couvent des Augustins, au centre d'un quartier devenu très-populeux, augmentoit de prix chaque jour; les religieux ne tardèrent pas à en aliéner diverses parties, dont quelques-unes furent vendues jusqu'à mille livres la toise carrée. Ils acquirent ainsi des revenus considérables; mais, en même temps, le désordre de leurs mœurs devint tel que le roi dut intervenir(1).

Le P. Bernardin, qui paroît avoir succédé au P. Jérôme, fut lui-même remplacé peu d'années avant la Révolution(2), par le P. Michel Labiche, qui occupoit encore cette position en 1790, lors de la suppression de l'ordre (3). Voici donc la liste des seuls bibliothécaires de ce couvent dont nous ayons pu retrouver les noms :

Bonaventure *de Sainte-Claire.*
Germain.
Léonard *de Sainte-Catherine.*
Eustache *de Sainte-Agnès.*
Jérome.
Bernardin.
Michel Labiche.

Le local, dans lequel, depuis 1682, la bibliothèque des Augustins étoit conservée, passoit à bon droit pour un des plus beaux de Paris. Il se composoit de trois vastes salles, situées au-dessus des dortoirs, et directement sous le toit; on l'avoit surélevé de trois pieds dans toute la longueur de la première pièce, afin d'y percer les fenêtres qui, de cette

suum, librum, annum, diem et mensem quibus eum ex bibliotheca extraxit.... Art. IV. *Bibliothecarius scribet initio omnium librorum nomen conventus, cujus cathalogo inscripti sunt, vel etiam nomen benefactoris qui talem librum conventui donaverit.* Art. V. *Quod si in dicto cathalogo reperiantur aliqui libri duplices et non necessarii, vendi poterunt, et eorum prætium in alios utiliores converti, de expressa licentia Capituli provincialis.... — Constitutiones fratrum eremitarum discalceatorum congregationis Galliarum*, p. 108.

(1) Dangeau, *Mémoires*, 7 janvier 1707 ; t. XI, p. 278.

(2) Archives de l'Empire, série M, carton N° 797.

(3) *État de la Bibliothèque du couvent royal des Augustins réformés*, etc, Archives de l'Empire, série S, carton N° 3645.

manière, n'interrompoient point la série des tablettes le long des murs (1). Ces fenêtres, de forme ovale, et disposées de six en six pieds, donnoient sur les jardins du couvent qui étoient regardés comme les mieux tenus de la capitale.

Les trois salles étoient, d'un bout à l'autre, entourées d'arcades assez étroites, et au fond de chacune se trouvoit une armoire garnie de rayons; ces armoires étoient séparées les unes des autres par des pilastres corinthiens, hauts de sept pieds et demi, et, comme tout le reste de l'ornementation, « en menuiserie travaillée fort proprement » (2). Voici comment s'exprime à cet égard le prieur du couvent, dans le rapport qu'il adressa en 1790 à l'Assemblée nationale : « Ladite Bibliothèque est composée de trois ailes correspondantes de l'une dans l'autre, dont deux plus basses de plafonds, et garnies, ainsi que celle du milieu, de grandes armoires prenant d'en bas jusqu'à la hauteur des fenêtres fermées en œils de bœuf, et distinguées dans deux ailes par des titres désignants les matières y contenües(3) » La pièce d'entrée avoit quatre-vingt-trois pieds de long sur quatorze de large, et dix de hauteur; elle renfermoit huit armoires, de chaque côté. Une autre salle, absolument semblable à la précédente, avoit été établie en 1736(4), et venoit à la suite de la galerie principale.

Celle-ci mesuroit cent trente et un pieds de longueur sur dix-neuf de largeur (5) Le plafond, en anse de panier, étoit orné d'une fresque très-belle, exécutée, dit-on, en dix-huit heures par le peintre napolitain Paolo de Matteis (6): elle re-

(1) Lerouge, *Curiosités de Paris*, t. I, p. 209.

(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 114 et 117.

(3) *État de la bibliothèque du couvent royal des Augustins réformés près la place des Victoires, lors de la déclaration exigée par le décret de l'Assemblée nationale, revêtu de la Sanction royale et de l'enregistrement du Parlement, promulguée le deux décembre* 1789. Archives de l'Empire, série S, carton N° 3645.

(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 119.

(5) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. I, p. 300.

(6) G. Brice, *Description de Paris*, t. I, p. 423.

présentoit la Religion s'unissant à la Vérité pour chasser l'Erreur(1). Au-dessus de l'entrée, à l'intérieur, on voyoit le portrait du P. Eustache, et, entre les moulures de la porte, un Christ en croix, dû au pinceau de P. J. Cazes, et d'une exécution très-remarquable (2). Au milieu de la salle, qui étoit éclairée d'en haut par dix-huit fenêtres, figuroient deux beaux globes de Coronelli (3); tout autour, régnoient trente et une armoires, surmontées, d'une large corniche d'ordre toscan, et fermées par des portes garnies de treillages en fil de laiton. Des portraits fort soignés reposoient sur les corniches; on remarquoit surtout celui de Louis XIV par Cavin d'après le tableau original de Rigaud, ceux des papes Clément XI et Clément XII, du duc du Maine, du comte de Toulouse, des cardinaux Jenson, de Noris et Imperiali; enfin celui du P. Jacques de Saint-Gabriel qui avoit formé dans le couvent un très-curieux cabinet d'antiquités (4). A chaque extrémité de cette galerie, on avoit percé une immense fenêtre qui donnoit sur un balcon d'où l'on jouissoit d'une vue magnifique; à droite et à gauche de la salle, se trouvoient encore plusieurs petites pièces garnies de livres (5).

Près de cette galerie s'ouvroit le cabinet d'antiquités, qui étoit dû surtout aux soins des PP. Jacques de Saint-Gabriel et Albert de Sainte-Eugénie. Longtemps conservé dans une petite salle dépendante de l'infirmerie, le développement qu'il prit lui fit accorder en 1727 un grand pavillon, communiquant avec la bibliothèque, et qui mesuroit vingt-quatre pieds carrés; il avoit seize pieds et demi de hauteur et étoit éclairé par cinq croisées (6). On y voyoit des médailles, une riche collection d'histoire naturelle, des tableaux, des estampes, et des curiosités de toute nature. Les tableaux for-

(1) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 353.
(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 118.
(3) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers*, t. I, p. 300.
(4) Duroy de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 53.
(5) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 116 et 118.
(6) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 119.

moient un musée vraiment admirable, et où les plus grands noms de la peinture étoient représentés; on y remarquoit surtout: un Bélisaire du Guerchin, une Sainte Famille d'André del Sarto, deux cuisines de Schalken, quatre paysages de Wouwermans, une Vierge de Stella, deux ruines de Panini, deux tableaux de genre par Van der Meulen, *Diogène et Héraclite* par Valentin, et le *David* de Caravage (1). Une armoire spéciale étoit réservée aux estampes; et une autre, composée de quatre grands tiroirs, étoit remplie de coquilles rares. Parmi les antiques, figuroient un grand nombre de bustes et de vases en marbre, en bronze, en terre, en albâtre, des poids, des porcelaines, etc., etc.

La série des médailles étoit très-complète; en voici la description, d'après un rapport officiel : « *Médailles de grand bronze*, 1118 médailles renfermées dans un meuble de palissandre à vingt-quatre tiroirs. Suite depuis Auguste jusqu'à Posthumius; entre autres Othon (2), Pertinax, Gordien. — *Moyen bronze*, un meuble de quatorze tiroirs renfermant 868 médailles. — *Petit bronze*, deux meubles de Boule, renfermant 824 médailles. — *Médailles d'argent*, deux meubles de Boule: dans le premier, 1238 médailles; 319, dans le second (3). »

Au milieu du XVIIIe siècle, ce cabinet étoit sous la garde du P. Cyrille, qui « le faisoit voir aux curieux et aux étrangers, avec beaucoup de politesse et d'agrément (4). »

La bibliothèque, riche déjà de dix-huit mille volumes en 1727 (5), étoit regardée en 1735 comme « une des plus

1 Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, p. 354.

2) L'existence de cet Othon de bronze est également affirmée dans les deux ouvrages suivants : Jèze, *État ou tableau de la ville de Paris*, p. 197. Antonini, *Mémorial de Paris*, t. I, p. 208.

3 *Déclaration de tous les biens et de toutes les charges des religieux augustins réformés établis près la place des Victoires*. Archives de l'Empire, série S, carton 3645.

4 Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 120. — De Valhebert, *L'Ami du voyageur à Paris*, p. 76.

5) J. C. Nemeitz, *Le Séjour de Paris*, t. I, p. 269.

nombreuses de Paris (1). » Elle renfermoit, au moment de la Révolution, 39 545 volumes, ainsi classés :

« Dans le grand vaisseau. 9013 volumes.
Dans la première aile. . . 5689 »
Dans la deuxième aile. . . 4502 »
Dans l'armoire des Elzevirs. 104 » et 26 cartons.
Dans le cabinet des livres
jansénistes. . . . . 1025 »
— journaux. . 3599 »
Estampes. . . . . 43 cartons.

Total général : 5972 in-folio; 4000 in-quarto; 5675 in-octavo; 23 898 in-douze.

Signé. — L. Michel Labiche, gardien de la Biblioteque des Augustins Réformez établis prés la place des Victoires. Certifié veritable, signé et paraphé en vertu d'une declaration reçue par nous ce jourd'hui vingt-six mars mil sept cent quatre vingt dix. F. François de la Tour, prieur (2). » En 1791, les religieux estimoient leur bibliothèque et les deux globes de Coronelli, « au plus moyen prix, » à cent mille livres (3).

Les Petits-Pères possédoient les *Mémoires* de Vizé *pour servir à l'histoire de Louis XIV;* on sait que cet ouvrage, tiré à quarante exemplaires seulement, fut imprimé au Louvre, en dix volumes grand in-folio, avec un tel luxe que ces dix volumes pourroient ne former qu'un in-douze. Le couvent tenoit son exemplaire du sieur Desgranges, maître des cérémonies de France (4). Une rareté beaucoup plus

(1) D'Auvigny, etc. *Histoire de Paris*, t. V, p. 490.

(2) *État de la bibliothèque du couvent royal*, etc., Archives de l'Empire série S, carton N° 3645.

(3) *Déclaration de tous les biens et de toutes les charges*, etc., Archives de l'Empire, série S, carton N° 3645.

(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 118.

précieuse étoit une collection de presque tous les journaux publiés jusqu'alors (1).

Cette bibliothèque étoit d'un accès facile. En 1685, le P. Germain « la montroit à tous ceux qui étoient curieux de la voir (2); » et un *Guide*, imprimé en 1716, ajoute que « les étrangers avoient l'agrément d'y être bien reçus» (3). Ces traditions furent conservées par le P. Eustache, qui étoit « fort complaisant pour ceux qui vouloient satisfaire leur curiosité dans la bibliothèque (4). »

Les Augustins déchaussés, malgré le développement qu'avoit pris leur collection, ne marquèrent jamais leurs livres d'aucune estampille. En revanche, conformément à l'article IV des *Constitutions* de l'ordre, presque tous portent des inscriptions manuscrites dont la plus fréquente est celle-ci :

Aug. disc. par.

placée, en général, au bas du titre.

On rencontre encore assez souvent les deux formules suivantes :

Augustini.
Discal. Parisi.

Ex catalogo fratrum discalc. Sancti Augustini conventus Parisiensis.

Les Petits-Pères furent supprimés en 1790, et leur église servit alors d'asile à des clubs et à des réunions électorales. Plus tard, la Bourse de Paris y fut installée. En 1809, elle fut rendue au culte, et reprit son nom de Notre-Dame des Victoires. Sur l'emplacement qu'occupoient

(1) Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, p. 353.
(2) Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. I, p. 354.
(3) *Le Voyageur fidèle*, etc., p. 318.
(4) Antonini, *Mémorial de Paris*, t. I, p. 201. — Voyez encore : *Almanach royal*, année 1709, p. 219. — G. Brice, *Description de Paris*, t. I. p. 423. — Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 48.

les bâtiments du couvent, s'élèvent aujourd'hui la mairie du troisième arrondissement et une caserne d'infanterie. Le cloître n'a été démoli qu'en 1853.

ALFRED FRANKLIN.

ROMANS INCOMPLETS

DES

SEPT SAGES DE ROME,

DE MARQUE DE ROME

ET DE LAURIN, EMPEREUR DE ROME.

Ce beau manuscrit (1) remonte à la seconde moitié du treizième siècle. C'est un petit in-folio exécuté sur deux colonnes; orné d'un assez grand nombre de petites miniatures dessinées en général avec une rare finesse. L'accentuation des mots semble appartenir au français parlé au delà de la Picardie, vers la Flandre ou le Ponthieu. La voyelle *e* est ordinairement précédée, dans le corps du mot, de la voyelle *i*, comme *apriès* pour après, *viespres*, *foriest*, *apieler*, *ciertes*, etc. L'écriture est belle et très-nette, mais en quelques endroits l'encre s'est écaillée, comme il arrive fréquemment dans les volumes écrits en Italie, en Espagne et même dans le midi de la France.

Le roman de l'empereur Laurin occupe, avec quelques interruptions, les quatre-vingt-cinq premiers feuillets. C'est une continuation importante de ce fameux Cycle des *Sept sages de Rome*, qui, dans son ensemble, forme un corps de

(1) Chez M. Techener. — Voyez *Description raisonnée d'anciens manuscrits*, IIe volume, partie 1re.

récit non moins considérable que celui des Romans dits de la Table ronde. Le plus fameux des *Sept sages*, celui dont la renommée historique avoit eu probablement une grande influence sur la forme européenne du roman, étoit Marcus Caton. Caton auroit eu pour fils Marque, lequel, après bien des aventures, auroit épousé la fille du roi d'Aragon et succédé à son beau-père. Son fils Laurin, grâce également à son mariage, devient empereur de Rome, c'est le héros de la troisième branche du Cycle : la quatrième est consacrée à son petit-fils Cassidorus, la cinquième à Pelyarmenus, et la sixième à Canor et autres descendants de Pelyarmenus.

Ces romans tiennent tous et de la forme de la célèbre histoire de *Syntipas*, dont l'origine se perd dans les obscurités de la littérature indienne, et des romans de la Table ronde, qui semblent bien aussi devoir quelque chose aux traditions orientales. Pour empêcher ou pour hâter l'exécution d'un projet généreux ou coupable, les exemples se succèdent et tendent à démontrer, les unes, l'opportunité, les autres, le danger de ce projet. A la succession des exemples le roman de *Laurin* ajoute une partie purement romanesque. Laurin est un chevalier errant; après bien des actes de valeur et de loyauté, il arrive à la cour d'Artus, est admis parmi les compagnons de la Table ronde, dispute le prix de la prouesse chevaleresque aux Gauvain, aux Lancelot, aux Lionel, aux Baudemagus. Ses aventures sont amusantes et variées, parfois mêlées d'une pointe de libertinage qui, pour être d'un assez haut goût, n'est pas incompatible avec la délicatesse des sentiments. Je veux en citer un exemple : Laurin est à la veille de combattre un chevalier très-laid et très-félon, nommé Desrié, qui vouloit contraindre la belle demoiselle Jagonce à l'épouser. Jagonce a vu Laurin, et sa beauté, ses pieux discours ont fait sur la jeune fille une impression des plus vives. La veille du combat qui doit décider de son sort, elle s'est longtemps entretenue avec Laurin de la préférence qu'on doit donner à la bonté sur la beauté; puis, l'heure du repos arrivée, le vertueux chevalier se retire

dans sa chambre, et Jagonce dans la sienne. Là commence le récit :

« Atant s'est mis la puciele en tel penser k'elle en a pierdu volonté de dormir, et dist à soi-meismes : « Jou aime-« roie mieus à user ma vie avoec Laurin, puis après si fesist « Dieus de moi sa volonté apriès ma mort, que je ne feroie « avoec Desriet toute ma vie et eusse à souhet tous autres « biens, et à la mort feusse seure d'entrer en paradis. »

Tot ensi se demenoit la puciele et est entrée en une grant fièvre d'amors qui la destraingnoit en tel manière qu'elle ne se pot prendre au dormir. Ensi come ele estoit en tele dolor, Laurins se gisoit en son lit et ne pooit dormir ; ainçois pensoit à la puciele qui moult li sembloit iestre gente et de grant sens. En cele pensée s'est Laurins endormis. Jagonce qui d'autre part estoit en grant pensée por lui, ne se pooit tenir que toujours ne li fust avis qu'elle véist Laurin par ymaginacion ; elle s'est levée de son lit et afubla un peliçon hermin et en est venue à la cambre où Laurins se gisoit, et trouva qu'il se dormoit : « Ha lasse! fist-elle, cis cheva-« liers ne pense guères à çou que je pens! » Elle s'est assise au chavés Laurin et commença ileuc à gémir et à faire son deul ; et de fies en autre escotoit et metoit son visage près de la face Laurin, si que les larmes chéoient sor le visage Laurin.

Laurins est esvelliés et fu tot esbahis quand il senti son viaire mollier de larmes. Il a escoté Jagonce qui faisoit son deul au plus coiement qu'elle pooit, Laurins a gieté sa main celle part et a senti la puciele. Et maintenant, sot-il bien que c'étoit Jagonce. Il l'a prise entre ses bras, onques ne s'en pot astenir, et li a dit : « Puciele, comment vous est ? « dites-le moi. » Adont fu Jagonce moult abaubie, et ne sot que respondre, fors tant que elle se couvri de çou que ele dit : « Sire, Desriés me vint ore en mon dormant, tous « si lais come il est, et ai eue tel paour que à poi que je ne « sui issue de bon sens, si que par force me sui levée de « mon lit et sui chi venue. Mais je ne vous osoie esveiller, « por çou que vous ne me tenissiés à hardie ; si vous pri,

« por Dieu, que vous n'en pensés nul mal. — Comment! fait-il, damoisiele, adont fu Desriés à vostre lit? — Sire, « je ne di pas qu'il i ait esté, mais ensi le me samla en mon « dormant. »

Adont quant Laurins entant que ce fu songes, mout fu liés; il a mout doucement la puciele estrainte entre ses bras et l'a reconfortée selonc çou k'il la trouva desconfortée. Je ne di mie que Laurins peçast mortelment à la pucielle en cele nuit; car il estoit mout preudom, et d'autre part je ne l'en weil pas excuser, fors de tant que li contes dist que la puciele se tint mout bien apaie du confort qu'elle i trouva, et s'en retourna en sa cambre ariere et tout à pais. » (f° 12. V°).

Ce récit n'a-t-il pas une grâce charmante et n'est-ce pas un nouvel exemple entre mille du talent naturel de nos anciens trouvères pour peindre ce que les sentiments tendres et les pensées amoureuses ont de plus poignant, de plus vif et de plus vrai? Les scènes du genre de celle qu'on vient de lire sont fort multipliées dans le roman de Laurin.

Au f° 86, se trouve une grande partie du roman de *Marque de Rome*. Celui de Laurin reprend au f° 93, entremêlé de celui de Marque jusqu'au f° 141. A partir de là, nous avons la première branche du Cycle, c'est-à-dire le fameux roman des *Sept Sages*, presque entier; et nous y reconnoissons un texte souvent préférable à celui qu'on a suivi dans l'édition donnée par MM. Loiseleur-Deslongchamp et Leroux de Lincy. — Le roman de *Marque* reprend au f° 159, jusqu'au f° 212, qui termine le volume et offre la conclusion de cette grande et remarquable composition.

Maintenant, en considérant les nombreuses lacunes que présente notre volume, on seroit tenté de le comparer à ces réunions de bonnes feuilles d'imprimerie demeurées sans emploi et laissées à la disposition du compositeur ou du libraire. Les autres bonnes feuilles avoient pu servir à remplacer celles qui, dans les exemplaires complets, étoient mal venues ou maculées; celles qui forment notre volume au-

ront été conservées dans la prévision de l'utilité qu'elles pouvoient avoir plus tard. Rien n'empêche de supposer que les officines de copistes et de libraires n'eussent, avant la découverte de l'imprimerie, l'habitude que nos éditeurs conservent; car il arrivoit déjà souvent que le même ouvrage étoit reproduit à un certain nombre d'exemplaires, et l'un de ces exemplaires pouvoit être réservé particulièrement à combler les lacunes prévues dans l'une ou l'autre des autres copies. Notre conjecture seroit fondée que notre manuscrit n'en auroit pas moins de valeur; sa destination présenteroit l'exemple d'une particularité intéressante, et le volume n'en contiendroit pas moins une grande partie de deux beaux romans inédits et le texte nouveau d'un roman déjà publié, celui des *Sept Sages*, qui tient un des premiers rangs dans l'histoire des anciennes littératures orientale, grecque, latine et françoise.

P. Paris.

LE COMTE JULES DE RESSÉGUIER.

Il faut l'avoir rencontré pour avoir une idée de cette race d'élite qui emporte dans sa tombe la fleur de l'esprit français, l'élégance des anciennes mœurs et les derniers restes de la chevalerie. Il a été dit de lui sans exagération qu'il étoit à la fois la grâce, l'inaccoutumé et l'inattendu; on ne pouvoit le voir et l'entendre sans qu'il se fît une place à part dans les impressions, sans qu'il en laissât une distincte dans les souvenirs. Il étoit lui, lui comme homme du monde, lui comme poëte, lui comme poëte et homme du monde à la fois; car il fondit ensemble ces deux natures et donna l'unité au mélange. Son cœur et sa foi ont été célébrés comme ils devoient l'être, à l'académie des jeux floraux, par des voix autorisées (1), qui n'ont pas oublié que tandis que le talent meurt souvent sans postérité, le comte de Rességuier a eu le bonheur de léguer à ses fils la distinction de son intelligence. Je me bornerai à indiquer dans ses *dernières poésies* (2) un excès dont l'art est aujourd'hui le prétexte.

Dès 1804, M. de Rességuier, âgé seulement de seize ans, se révéla poëte à l'école militaire par une épître sur la vie qu'on y mène. Depuis lors il n'a pas cessé d'exprimer en vers ses pensées, de les maintenir, de les élever dans une sphère rayonnante et sereine. On connoît ses *tableaux* (1827), ses *prismes* (1838), la part considérable qu'il a prise dans le mouvement intellectuel que la France a dû au retour de la légitimité. Son éclipse priva la société de Paris du plus brillant et affable causeur qui fut jamais, mais les qualités

(1) Le révérend père Caussette et M. Th. de Barbet.

(2) A Toulouse, imprimerie de Chauvin, un beau volume in-8° de 200 pages, tiré à 25 exemplaires seulement, non mis en vente.

originales et caractéristiques de son talent n'ont fait que se développer et s'affermir dans la retraite en s'imprégnant de plus en plus de l'élément chrétien. Nous en avons la preuve dans les pièces que la piété filiale vient de rassembler, mais d'imprimer à un nombre d'exemplaires trop restreint : pour échapper à un bibliophile, ce regret doit être bien fondé; quelques citations suffiront à sa justification.

On sent les battements du plus noble des cœurs dans cette invitation à la sanctification du travail par la prière :

. . . . . .

Le travail c'est la loi faite à l'homme, à la femme;
C'est à ce prix qu'on peut acheter le bonheur;
Le travail, c'est le pain; c'est bien plus.... c'est l'honneur,
C'est la santé du corps et la santé de l'âme.
Tous ensemble à l'ouvrage, ensemble à l'oraison,
Pour bénir la famille et bénir la maison.
Rappelons-nous, non loin des lacs de Samarie,
Le bourg de Nazareth, le modeste chantier
Où travailloit Jésus, ce divin charpentier
A côté de Joseph, sous les yeux de Marie.
Dieu protége ici-bas les jours des travailleurs
Et leur donne plus tard, au ciel, des jours meilleurs.
La joie est à tous ceux dont la vie est utile :
Au soldat qui gaîment combat sous les drapeaux,
Au berger vigilant qui garde ses troupeaux,
A l'époux qui laboure, à la femme qui file;
Et la grand'mère infirme assise au coin du feu,
Parfois sourit encore et chante en priant Dieu.

Il faut à tout travail ajouter la prière;

Il faut dans tous les arts penser au but divin;
Que l'on soit orateur ou qu'on soit écrivain,
Que l'on sculpte le marbre ou qu'on taille la pierre;
C'est par l'amour de l'art et les élans pieux
Que l'inspiration descend toujours des cieux.

Voici une pièce plus légère, *la Plume et l'Aiguille*, où cependant le sérieux prend, comme toujours, sans effort, le dessus :

Toutes deux légères et lestes,
L'aiguille et la plume sont là;
Examinons les faits et gestes
De celle-ci, de celle-là.

La plume rehausse la gloire
Du règne de Louis le Grand,
Et l'aiguille illustre l'histoire
De Guillaume le Conquérant.

La plume a dit à d'autres règnes
Fontenoy, Bouvine, Austerlitz;
Et l'aiguille sur nos enseignes
A mis des aigles et des lis.

L'aiguille, avec persévérance,
Habille de pauvres enfants,
Et la plume annonce à la France
Que ses soldats sont triomphants.

Depuis deux cents ans, par Molière,
La plume fait vivre Scapin;
Et l'aiguille, d'une ouvrière,
Est chaque jour le gagne-pain.

L'aiguille à l'épouse nouvelle
Attache la fleur d'oranger,
Et la plume à deux cœurs révèle
L'amour qui ne doit pas changer.

Toutes les deux pour le ménage
Semblent entr'elles faire assaut;
L'une signe le mariage
Et l'autre brode le trousseau.

Puis arrivent garçon et fille;
Et la mère toujours veillant
Fait aimer la plume et l'aiguille
Et le travail en travaillant.

On ne seroit pas surpris de trouver à la fin d'une fable de la Fontaine ce sixain :

Rencontrer au tournant d'un chemin qui dévie
Quelqu'un vous demandant ou la bourse ou la vie,
C'est affreux ! Mais il est bien plus affreux d'avoir
Pris pour femme un démon qu'on appelle mon ange,
Et dont l'amour vous fait, par un non-sens étrange,
Tendrement enrager du matin jusqu'au soir.

Que je voudrois copier encore quelqu'un de ces jolis vers, si coulants qu'ils roulent sur le papier comme des perles autour d'un cou ! Les cacher seroit un petit crime doublé par

la pénurie de semblables jouissances, méfait dont j'espère que les fils dignes de leur père ne se rendront pas coupables.

Je les conjurerai de ne pas mettre dans la future et prochaine édition des œuvres de M. de Rességuier, comme ils ont fait dans celle-ci, la pièce suivante que lui inspira sa cinquantaine de mariage :

Il me souvient qu'en mon jeune âge
J'ai souvent ri du vieux ménage
De monsieur et de madame Denis.
Leurs tendres entretiens, leurs amours infinis,
Leurs souvenirs si doux qu'on peut à peine y croire,
Sont aujourd'hui ma propre histoire.
Et grâce à des nœuds du ciel deux fois bénis,
On peut, très-aisément peut-être,
En ma femme et moi reconnoître
Monsieur et madame Denis.
Comme ces deux époux si tendrement unis,
Nous trouvons, chaque jour, une nouvelle fête
Dans les épanchements de nos cœurs, tête à tête.
Et puis, pour consoler ces cinquante ans bénis,
Si la mort vient, elle a dans sa rigueur amère,
D'ineffables douceurs, lorsqu'on laisse après soi
Deux anges renaissants qui valent leur grand'mère,
Et trois excellents fils qui valent mieux que moi.

A quoi M. Émile Deschamps de répliquer aussitôt avec cette verve qui est toujours au service des bonnes choses et nous console parfois de mâcher du pain sec :

Pourquoi parler de cinquantaine ?
Et dans le plus coquet des nids
Amener avec leur futaine
Monsieur et madame Denis ?
Doux regard, aussi doux langage,
Telle est Nina toujours ! Elle a
Des petits enfants ; mais je gage,
N'est pas grand'mère pour cela.
Et Jules qui jamais ne jeûne
De vers divins, d'esprit charmant,
Jules n'est pas vieux ! — Seulement,
Voilà quelque temps qu'il est jeune.

Ce gracieux échange ne précéda que peu de jours celui qui avec douleur mais sans effroi, devoit être le dernier pour

notre poëte. La veille, raconte son émouvant biographe (1) il avoit dit à son plus jeune fils, en lui tendant le crucifix qu'il venoit de baiser. « Mon enfant, moi aussi j'ai été bien jeune ; mais crois-moi, ce que tu vois-là n'est pas un signe de vieillesse. » Le lendemain, le fils disoit à ses frères : que n'ont-ils vu ce que nous avons vu, ceux qui regardent la mort comme un terme ! mon père la leur auroit montrée comme un départ.

AUGUSTIN GALITZIN.

(1) Voyez l'éloge de M. le comte Jules de Rességuier, qui a été lu à l'Académie des Jeux Floraux, par M. Théophile de Barbot.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Nous venons de recevoir les numéros de septembre et octobre de trois revues mensuelles, publiées avec beaucoup de goût, et dont les articles sont justement appréciés; ce sont : *Revue critique des livres nouveaux*, par Joel Cherbuliez. On y remarque une critique tout à fait impartiale sur le *Traité de la connoissance de Dieu*, de Bossuet, publié par M. de Sacy à notre librairie; sur la tragédie de *Charlotte Corday*, de J. B. Salles; sur l'*Intrigue du collier*, par Seubert, etc., et d'autres encore sur les écrivains du jour.

Nous avons déjà eu l'avantage de parler de la gazette que publie M. Ch. Mehl, sous le titre de *Bibliographe alsacien*, et nous remarquons encore avec plaisir qu'il continue, sous le titre de *Bulletin mensuel d'Alsatica*, une série d'articles qui seront d'un grand secours pour une histoire de la bibliographie de cette belle province d'Alsace.

Enfin, dans la *Revue de Gascogne* nous trouvons une courte notice nécrologique sur notre confrère B. Duprat, dont nous extrayons les lignes qui suivent :

« Un des libraires les plus honorés de la capitale, M. B. Duprat, est mort le 26 septembre, après quelques jours de maladie, à l'âge de soixante-deux ans. Libraire de l'Institut, de la Bibliothèque impériale, du Sénat, etc., il étoit encore un savant et un linguistique d'un ordre élevé. Il a fait la réputation de plusieurs de nos premiers orientalistes et fondé, pour ainsi dire, la librairie orientale en France. Chrétien sincère, il associoit, dans ses catalogues, aux plus sévères publications scientifiques, des livres de piété, dont il aimoit à se faire éditeur. »

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

LIVRES ANCIENS, RARES, CURIEUX, QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

(Septembre-Octobre 1864.)

---

216. BARTHOLINI (Gasp. et Th.), De Unicornu, observationes novæ. *Amstelædami*, 1788, in-12; frontispice et nombreuses planches gravés par P. de Hooghe; dem.-rel. et coins en maroquin rouge; non rogné. . . 18 fr. — »

Bel exempl. d'un livre très-curieux : composé et publié par Gaspard Bartholin (*Copenhague*, 1627, in-8°), il fut considérablement augmenté par son fils Thomas qui fit paroître l'excellente édition que nous possédons. Cet ouvrage, assez volumineux, est consacré à l'étude spéciale des unicornes ou monocères, sous quelque forme qu'ils se soient présentés. Les auteurs ont rattaché à leur classement tout être dont l'appareil frontal, par un développement quelconque, a dû, à tort ou à raison, être considéré comme portant une corne. De là des recherches immenses : après avoir invoqué la mythologie et la légende, après avoir interrogé les mœurs, les ustensiles, les ornements des divers peuples, G. et Th. Bartholin reproduisent tous les phénomènes constatés par la science; ils arrivent ensuite à développer les caractères des diverses espèces qui, dans l'histoire naturelle, se rattachent au sujet de leur monographie. Il y a beaucoup à emprunter à cet ouvrage, qui n'a été traduit que par fragments.

Gaspar Bartholin, principal auteur de ce traité, appartenoit à une famille qui, de père en fils, s'est distinguée dans les sciences. Il naquit, le 12 février 1585, à Malmoë (Scanie). Il voyagea en Allemagne, en Italie, en France, en Angleterre; il enseigna la médecine à Padoue, à Wittemberg, enfin à Copenhague où il mourut recteur de l'université, le 13 juillet 1630. Il laissa quarante-neuf ouvrages fort estimés, et six fils qui tous se distinguèrent par leurs écrits.

Parmi ses frères, Thomas Bartholin mérite le premier rang, quoiqu'il ne fût que le quatrième d'après l'ordre de primogéniture. Né le 20 octobre 1619 à Copenhague, où il mourut le 4 décembre 1680, il visita presque toute l'Europe et se lia d'amitié avec la plupart des savants de son temps. En 1646, il fut nommé professeur d'anatomie à Copenhague et enrichit cette science de plusieurs découvertes. En 1670, il perdit sa riche bibliothèque par un incendie. Le roi Christian V le dédommagea de cette perte, en le créant bibliothécaire de l'université et conseiller d'État. Ses ouvrages sont aussi nombreux que recherchés.

217. Bigarrure (la) ou mélange curieux, instructif et amusant de nouvelles, de critique, de morale, etc. *La Haye*, 1749 et suiv.; 14 t. en 7 v. in-12, rel. en veau marbré. 48 fr. — »

Cette collection d'un écrit périodique, qui commença à paroître en septembre 1749 et qui fut attribué à Pierre Rousseau de Toulouse, est rare. Il est possible que Pierre Rousseau ou plutôt La Barre de Beaumarchais ait fourni plusieurs articles dans cette revue, mais on y trouve trop d'esprit et de malignité pour qu'un homme seul ait pu suffire à pareille besogne. *La Bigarrure* est l'œuvre du diable *Légion*, et pourroit servir de modèle aux œuvres du genre.

218. Dictionariolum latino italianum, ad puerorum commoditatem ytalicè interpretatum, etc. *Venetia*, *Baldessar Costantini*, 1558, in-4°; parch. . . . 18 fr. — »

Bon exemplaire, très-propre. L'éditeur a qualifié bien modestement ce volume de 592 pages à 2 colonnes, de « Dittionarietto per comodità de' fanciulli. » C'est un vocabulaire *des plus complets* et qui peut être très-utile aux adultes. On y trouve les expressions les plus difficiles de Cicéron, Pline, Térence, Plaute, Martial, etc. etc., bien rendues en italien. Les *fanciulli* de cette époque étoient certes de petits prodiges, puisqu'ils savoient se servir d'un aussi bon livre.

219. Canaye (Philippes).—L'organe, c'est-à-dire l'instrument du Discours, divisé en deux parties; l'analytique pour discourir véritablement, et la dialectique pour discourir probablement, le tout puisé de l'*Organe* d'Aristote, etc., Genève, 1628, in-fol, titre en lettres rouges et noires: lett. cap. ornées; rel. en veau fauve, fil. dor. 40 fr. — »

Bon exemplaire d'une excellente édition devenue bien rare. La

reliure est du temps, mais fatiguée. Taches d'humidité. Cet ouvrage est la traduction libre et commentée de l'Ὄργανον d'Aristote, c'est-à-dire qu'il comprend les six ouvrages de ce grand philosophe concernant *la logique*; savoir : les *Catégories* (Κατηγορίαι) ; l'*Interprétation* (Ἑρμηνεία) ; le *Traité du syllogisme* (Ἀναλυτικὰ πρότερα), 2 liv.; le *Traité de la démonstration* (Ἀναλυτικὰ ὕστερα), 2 liv. ; les *Topiques* ou Traité de la Dialectique (Τόπικα), 8 liv.; et les *Elenches* (Arguments) *sophistiques* (Ἔλενχοι σοφιστικοί). C'est dans l'Ὄργανον qu'Aristote s'est révélé comme le législateur de l'entendement humain. Il y examine les conditions de l'intelligence, la forme et les lois de la pensée, en un mot, l'*instrument* que l'homme applique au monde extérieur, aux objets qui le frappent. Dans sa traduction, Canaye, tout en conservant la division et les titres de son modèle, n'a pas suivi servilement le texte grec, mais il s'est efforcé de le rendre dans un françois compréhensible pour tous.

Philippe Canaye s^r^ de Fresnes, étoit né à Paris en 1551. Il voyagea en Allemagne, en Italie, en Turquie et, à son retour, prit la carrière de son père, avocat distingué. Quoique protestant, il entra au conseil d'État sous Henri III. Henri IV le chargea d'ambassades en Angleterre, en Allemagne, à Venise, et le fit en 1596, président de la Chambre mi-partie de Castres. En 1600, il fut un des arbitres dans les fameuses conférences de Fontainebleau, il abjura peu après et reçut les félicitations des papes Clement VIII et Paul V. Il mourut le 27 février 1610.

220. Catherine de Médicis. — Legenda s. Catharinae Mediceae matris, vitae, actorum, et consiliorum, quibus universum regni gallici statum turbare conata est, stupenda eaque vera enarratio; *S. L.* 1575, pet. in-8°; caractère italien, cart. . . . . 20 fr. — »

Ce libelle, attribué à Henri Estienne IIe du nom, quoiqu'ayant été traduit en françois, est devenu *excessivement rare* dans les deux langues. — Témoin des malheurs et des dissensions civiles de la France, qu'il aimoit passionnement, Henri Estienne, qui nourrissoit une haine profonde contre ceux qui avaient contribué à l'exil de son père Robert et aux massacres des protestants, fit, dit-on, contre Catherine de Médicis, ce pamphlet aussi énergique qu'éloquent et fort outrageux pour elle. Il la représente comme l'auteur des malheurs de la France et ne reculant devant aucun crime; il l'appelle la *Brunehaut italienne* et lui prédit une punition pareille à celle de la reine d'Austrasie. Selon M. Ambr. Didot, ce qui laisse du doute sur la paternité de cet écrit, à l'égard de Henri Estienne,

c'est que l'auteur supposé ne craignit pas de venir à Paris, à l'époque de la publication du *Discours merveilleux de la vie et des déportements de Catherine de Médicis* (titre françois de la *Légende de sainte Catherine de Médicis, etc.*, 1575, in-8°).... Ne seroit-ce pas là seulement un moyen ingénieux d'établir un *alibi!*.... Bayle et le P. Lelong reconnoissent dans la *Légende de sainte Catherine de Médicis* la verve et l'érudition de l'auteur de l'*Apologie d'Hérodote!* Il est vrai que M. Sayous, dans ses *Études sur les écrivains françois de la réforme* est d'un avis contraire; mais en admettant avec lui et avec M. A. F. Didot que Henri Estienne ne fût pas l'auteur de la *Legenda Catharinæ*, l'audacieux écrivain qui traça ce libelle reste encore à connoître. Le découvrir, c'est un but qui devroit tenter quelques-uns de nos érudits.

Finissons par un trait qui, s'il est historique, peint Catherine de Médicis mieux que le pamphlet dirigé contre elle : dès qu'elle le connut, elle voulut le lire, et, après en avoir pris connoissance, elle dit avec un certain dédain : « Que l'auteur ne venoit-il me trouver, je lui en aurois dit bien d'autres! »

221. JE SUIS PUCELLE, histoire véritable. *La Haye, Frederic Staatman*, 1767; 2 parties en 1 vol. in-12, de 263 p., v. rac. Légère tache à un feuillet. . . . . 18 — »

Ce qu'il y a de mieux dans ce roman, c'est son titre, et ce titre lui a porté malheur, car la police de la presse, s'imaginant que c'étoit un mauvais livre, l'a mis à l'index depuis près d'un siècle sans l'avoir jamais lu. Il est vrai que la lecture n'en est pas trop facile: dès la seconde partie le lecteur est embourbé dans un cloaque de digressions et de déclamations insupportables. L'abbé Dulaurens n'en faisoit pas d'autres. Ce pauvre abbé étoit un libertin, mais il avoit bien peu de pratique et d'expérience dans les choses de galanterie; en jetant le froc aux orties, il s'étoit mis à courir le monde et les filles; il y avoit perdu son innocence et sa santé : de là les furieux paradoxes qu'il lançoit à pleines mains sur la société, pour la réduire en poudre. Il valoit mieux au fond qu'il n'en avoit l'air. Ainsi, le sujet de ce roman, qui paroît fondé sur un épisode de sa propre histoire, contient des détails assez malhonnêtes, sans cesser d'être à peu près honnête et moral. L'abbé, en passant le soir dans un quartier de Paris assez mal habité, entend ces mots sortir d'une allée sombre : *Je suis pucelle.* Il n'en faut pas davantage pour piquer sa curiosité. Il découvre que la belle enfant, qui a proféré cette fière pétition de principe, est en lutte avec son ogresse de mère qui veut la forcer de faire trafic de

ses charmes. L'abbé devient donc amoureux de la pucelle Esther, l'enlève, la conduit à Londres et l'épouse, quoiqu'elle ait été défigurée par la petite vérole. Certes, la police de la presse ne soupçonne pas que l'abbé Dulaurens, le formidable auteur du *Compère Mathieu*, soit un romancier aussi prudhomme et aussi matrimonieux. Il y a bien des boutades cependant qui sentent leur homme et qui ne flairent pas comme baume. Ainsi parle-t-il des fiacres : « Les fiacres de Paris font tout pour de l'argent, aussi bien que les.... On fait, en les payant, l'usage que l'on peut faire de leurs voitures, les plus vilaines qu'il y ait au monde. » On reconnoît le *Compère Mathieu* dans cette théorie un peu osée : « Qu'est-ce que la vertu ? qu'est ce que le vice? Cela tient à bien des accidents. » Le censeur, qui refusa un privilége à cet ouvrage, avoit peut-être lu deux pages de doctrine, qui débutent par cet axiome : « Deux pucelages se perdent rarement l'un avec l'autre. » L'abbé Dulaurens n'est qu'un moine déréglé et défroqué, qui ne seroit jamais devenu un fou bien dangereux, si on l'avoit laissé libre de promener ses excentricités politiques et philosophiques dans les mauvais lieux et les cabarets des Pays-bas. P. L.

222. Le portrait du mareschal de Gassion, dédié au Roy. *Paris*, *Pierre Bienfait*, 1664 ; in-12 de dix feuillets prélim. et de 326 p. non compris un dernier feuillet pour le privilége, v. br. . . . . 18 — »

Cet exemplaire porte sur le titre le nom de *L. D. Navailles*. L'auteur se nommoit Duprat, il avoit été attaché à la personne du maréchal, qu'il loue d'une manière digne et touchante dans cette espèce d'oraison funèbre publiée dix-sept ans après sa mort : « Pour l'honneur de la France qui peut se vanter d'avoir produit en luy un des plus vigilans, des plus agissans et des plus redoutez capitaines de son siècle qui après avoir eu, entre plusieurs autres grandes blessures, la teste deux fois cassée, a enfin terminé sa vie en travaillant pour sa gloire et pour sa seureté ; je prens la plume, dit le sieur Duprat dans sa préface, avec dessein de faire connoistre ce que j'ay veu de ce grand homme et ce que j'en ay appris de ceux qui l'ont veu. Mes yeux n'ont pas manqué ny d'occasion ny de curiosité, pour l'observer. Je l'ay veu jusques au précieux de sa vie et jusques aux lieux où il ne vouloit estre veu que de Dieu. » Le sieur Duprat où plutôt du Prat étoit sans doute un valet de chambre ou secrétaire du maréchal : il a écrit et publié un autre livre du même genre : *Le portrait et l'éloge du mareschal de Grammont* (Paris, 1664, in-4), mais ce portrait n'eut pas autant

de succès que le premier, et Duprat ne continua pas à se faire le Plutarque des maréchaux de France. Il nous apprend que le maréchal de Gassion manioit aussi bien la plume que l'épée : « On ne vit jamais rien, dit-il, ny de plus net, ny de plus fort que ce qui sortoit de sa plume. Si les lettres qu'il a écrites sur le champ en diverses rencontres estoient présentées au public, elles feroient l'admiration de tout le monde. Elles estoient pourtant la première production de son esprit. » A l'appui de cet éloge, il a recueilli à la fin de son ouvrage quelques unes des lettres de Gassion, entre autres une adressée à Saumaise, avec une réponse de ce savant qui n'écrivoit pas souvent en françois. Il a réuni aussi à ces lettres une longue et belle lettre anonyme, datée de Fontainebleau, 5 janvier 1651, et adressée à un ami, sans doute à lui-même, dans laquelle est un curieux abrégé de la vie du maréchal. L'ouvrage de Duprat est précédé d'une épitaphe de l'illustre mareschal, par Perachon, et d'un superbe sonnet de Fr. Tristan l'Hermite, auquel il auroit pu joindre le sonnet de P. Corneille sur la mort de Gassion. P. L.

223. Mémoires de Clapandrus, écrits par lui-même. *Amsterdam*, 1740, in-12 de 2 feuill. non chiffrés et de 166 p., dem.-rel. . . . . 12 — »

Si la rareté d'un livre faisoit son mérite, celui-ci pourroit être signalé comme important. Nous ne l'avons rencontré que dans un seul catalogue, celui de La Vallière-Nyon. Le titre bizarre de ce volume étoit bien choisi cependant pour appeler les acheteurs, qui auroient été curieux, comme nous, de savoir quel étoit ce Clapandrus. Nous serions fort en peine de le dire; après avoir lu ses Mémoires où il parle de ses voyages, de ses amours, de ses aventures, dans un style souvent étrange. Ainsi, pag. 113 : « Je tendis mes pas vers Nicastre ; » page 161 : « j'etois mortifié du préjugé dont on l'avoit imbu d'un bruit aussi désavantageux, qu'étoit celui de la liaison charnelle...; » page 113 : « après l'avoir considérée depuis les pieds jusqu'à la tête, etc. Nous citerons néanmoins une locution proverbiale très-singulière : « Le diable fut alors aux vaches (page 153) » dans le sens de *donner l'alarme*. L'auteur paroît être un ecclésiastique, qui avoit jeté bas l'habit clérical pour courir plus vite après les demoiselles: sa première passion pour Gloriane nous donne une assez pauvre idée de ses maîtresses, voici le portrait de cette belle : « Gloriane étoit grande et maigre ; elle avoit le front ridé, un œuil plus petit que l'autre, un nés long et de travers, une bouche fendue jusqu'aux oreilles,

des joues flasques, un menton élevé, un cou de grue, une gorge assez plate, une jambe et un pied assez mal tournés, mais une démarche très-régulière. » Cette laide figure ne nous encourage guère à faire connoissance avec Vertucile et les autres divinités de notre séminariste. Il y a néanmoins une scène assez plaisante; c'est un ivrogne qui croit voir la bête à deux dos dans le lit de sa femme. L'auteur avoue humblement avoir eu la démangeaison de devenir auteur et il dédie son coup d'essai à la Fortune, dont il se déclare le très-humble et très-dévoué serviteur. Cette dédicace est datée d'Ursenville, qui sans doute n'existe sur aucune carte géographique. P. L.

224. Le moine sécularisé, *Cologne, Pierre du Marteau*, 1678, in-12, de 2 feuillets non chiff. et 134 p. fig., vél. 12 — »

Le *Manuel du libraire* cite une édition sans date qui doit être antérieure : *Villefranche, le Grand*, in-12 de 191 p. y compris le frontispice gravé et le titre imprimé. L'édition que nous avons sous les yeux paroît avoir été imprimée à Bruxelles. Le frontispice gravé à l'eau forte représente un vendeur d'agnus, de chapelets et d'indulgences. L'auteur d'un pamphlet de cette espèce n'avoit garde de se faire connoître. « Pour moy, dit-il dans l'avis au lecteur, je déclare et prens Dieu à témoin que je suis catholique, apostolique et romain; que j'honore avec un profond respect les ordres religieux, s'il y en a qui se soient maintenus dans la saintete de leur institut et de leur règle; que je souhaitte de toute mon âme de les voir dans le chemin que leur ont tracé les saints patriarches dont ils ont retenu l'habit et le nom; que c'est avec une extrême douleur que je vois les dérèglements et les désordres qui se sont glissés parmi eux; que je n'écris point par aucune trame.... » Après cette édifiante profession de foi, Florimond, curé à la campagne, et Patrice, moine sécularisé, entament un dialogue sur le fait des moines et de la moinerie, dialogue émaillé d'anecdotes comiques, bouffonnes, licencieuses, pour établir par des faits que le proverbe a raison de dire : il faut se défier du devant d'une femme, du derriere d'une mule et d'un moine de tous côtés. Cette violente et amusante satire se termine par la définition de ce que c'est qu'un moine; la définition peut passer pour une litanie rabelaisienne; en voici le début : « un séducteur du peuple, un corrupteur du sexe, un artisan d'impostures, un bateleur déguisé, un forgeron de miracles, un vendeur de mystères, un traliqueur d'indulgences, un écornifleur de messes, un

profanateur d'autels, un maquignon de reliques, un goderonneur de chapelets, un quinquailler de médailles, un tympaniseur de fêtes, un pipeur d'images, un peager de corps morts, un écumeur d'eglises, une sangsue du crucifix, un oyseau de mauvais augure, un espion, un escroq, un filou, un homme masqué, un diable incarne, un emissaire d'enfer, un homme sans foy et sans loy, un chancre dans la republique, une peste dans les maisons, l'ennemy de Dieu et des hommes. » On peut parier, sans crainte de se tromper, que l'auteur etoit un moine sécularisé, c'est-à-dire qui avoit, comme il le dit « lui-même, fait une action glorieuse et méritoire en jetant le froc, non pas aux orties, mais même dans un retrait et dans la m.... » Rabelais n'eût pas mieux dit.

P. L.

225. Novarini (Aloysius). — Electa sacra, sive Nuptiales aquæ, etc.; ita de nuptiarum et aquarum nexu agitur, ut de nuptijs varia de aquis varijs dentur; multaque moribus irrigandis apta, et nutriendæ notitiæ opportuna, ex aquis desumpta, aut aquis proxima exponantur, etc., etc. *Lugduni*, 1640, in-fol., titre en lettres noires et rouges; relié en veau jaspé. . . . . 35 fr. — »

Excellent exemplaire d'un livre très-curieux. L'auteur a consacré son volumineux ouvrage à l'eloge de l'eau qu'il compare à la Vierge ou plutôt à la femme en general, et dans chaque phrase, presque dans chaque ligne de ses 338 grandes pages à 2 colonnes, il a trouvé moyen de nommer l'humide element ou d'y faire allusion. Novarini a puisé à toutes les sources païennes et chrétiennes, aussi, dans son œuvre, les citations abondent, l'erudition déborde. — Né à Vienne en 1594, il y mourut le 4 janvier 1650. Il appartenoit à l'ordre des théatins.

226. Origine des graces, par mademoiselle D***** (Dionis), [illegible] ; in-8, avec 3 fig. cart. . . . 35 — »

Ce poeme, en prose, dans le genre mythologique et allegorique, servit [illegible] presque indigne d'être ramassé par les chiffonniers du Parnasse, si cette edition, executée aux frais de l'auteur et destinée seulement à ses amis, n'eût orné de six charmantes estampes, gravées par [illegible] de Saint-Aubin, J. B. Simonet, D. Nee, [illegible] Vaspleuven, N. de Launay, et [illegible] Les estampes ont été généralement conservées par les amateurs des dessins de C. N. Cochin, mais ce livre est à ne vouloir pas les roses. Cet

exemplaire que Monmerqué avoit trouvé sur un quai en 1836, vient du docteur Bourdin, à qui l'auteur l'avoit offert en 1831, par une lettre annexée au volume. Une autre lettre autographe que Monmerqué avoit découverte dans les papiers d'Argental et qu'il a jointe également à ce curieux exemplaire, avoit été adressée au comte d'Argental le 28 novembre 1777, pour le prier de faire parvenir l'ouvrage à Voltaire. Mlle Dionis, qui s'adonnoit aux grâces en 1777, épousa depuis un parent de son nom, car elle se qualifie Mme Dionis en 1831: elle avoit alors plus de 75 ans. Ce qui ajoute à cet exemplaire de dédicace un intérêt littéraire tout particulier, c'est qu'elle y a réuni la copie des différents articles de critique auxquels donna lieu la publication de son *Origine des Grâces* et qu'elle a écrit à la main les noms laissés en blanc dans l'édition. Ainsi, grâce à ces annotations, nous savons que la lettre préliminaire de M. de *** à l'auteur étoit de Marmontel. On peut dire que c'est une édition revue et corrigée, car l'avis de l'éditeur ayant eu l'imprudence de révéler l'âge de Mlle Dionis, à l'époque où elle composa cet essai, celle-ci devenue Mme Dionis, s'empresse de déclarer qu'elle n'avoit que seize ans et non dix-neuf, comme le prétendoit l'impertinent éditeur. Il faut convenir que les Grâces de 1777 ont moins changé au point de vue du dessin que sous le rapport du goût littéraire. Il y a deux siècles entre Mlle Dionis et Cochin.

227. PHILOTANUS, poëme par M. l'abbé*** (Grécourt). *Paris, chez Louis Antoine Le Gond, rue de Bissy, vis-à-vis de l'hôtel de Mailly, au cardinal de Rohan*, 1720; in-12 de 48 p., avec vignette sur le titre, mar. bl. fil. tr. d. (*Bauzonnet*) . . . . . 48 — »

TRÈS JOLI EXEMPLAIRE, d'une édition rare, avec des additions autographes de Mercier de Saint-Léger. Les éditions de Philotanus sont innombrables, quoique la Bibliographie n'ait pas daigné encore s'en occuper. Elles offrent aussi beaucoup de variantes, ce poëme satirique étant une espèce de courroie destinée à flageller les jésuites, et que chaque ennemi de Loyola allongeoit plus ou moins avec les ongles et les dents. Le sujet de cette longue méchanceté rimée se montre à nu dans le nom de *Philotanus*, composé d'un mot grec, *philos*, ami, et d'un mot latin, *anus*, qui désigne une partie du corps que les gens polis hésitent à nommer en françois. Je vous laisse à penser comment les pauvres jésuites se trouvent mêlés à cette partie-là. L'abbé Grecourt passe généralement pour l'auteur du *Philotanus*, qui est

réimprimé dans ses œuvres; cependant des bibliographes bien informés ont assuré que l'honneur de cette petite polissonnerie revenoit de droit à Nicolas Jouin, qui étoit le banquier des jansénistes, et qui se faisoit un devoir de dauber, en vers de dix syllabes, sur la Compagnie de Jésus. Cette édition, qui n'est pas la première, et qui est peut-être la dixième, avoit été faite sur une copie pleine de lacunes. Le savant abbé de St-Léger (Et les feuillets d'écriture sont bien de sa main) a corrigé et complété le texte de l'auteur. Les notes imprimées qui accompagnent le texte sortent évidemment de l'officine de Port-Royal, et sentent d'une lieue les *Nouvelles ecclésiastiques*. J'ai bien de la peine à croire que les jésuites, tout régents de collége qu'ils fussent, aient jamais été de la famille de ce vilain *Philotanus*. Je n'en soupçonne pas même l'abbé Desfontaines. P.-L.

228. Psaphion, *ou la Courtisane de Smirne*, fragment érotique traduit du grec de Mnaseas, sur un manuscrit de la bibliothèque de lord B.... où l'on a joint les Hommes de Promethée. *Londres*, *Thomson*, 1749; in-8 de viii, 103 et 23 p., dos et c. de mar. bl. non rogné. (*Hardy*) . . . . . 18 — »

L'auteur, dans sa dédicace à milord B...., raconte que, dans un voyage en Angleterre, il visita les collections de livres, de médailles, de tableaux, et de manuscrits que ce riche anglois avoit rassemblés dans sa maison. Entre les manuscrits que M. Poly avoit acquis dans les îles de l'Archipel, se trouvoient les Érotiques de Mnaséas: en obtenir une copie, la traduire en latin, puis en françois, telle fut la bonne fortune littéraire dont notre anonyme croit pouvoir se vanter, en s'excusant d'avoir habillé quelquefois sa belle grecque à la françoise. Il va sans dire que le manuscrit de Mnaséas n'a jamais existé et que le prétendu traducteur, qui n'est autre que Meunier de Querlon, a tiré de sa propre imagination tout ce qu'il attribue à un de ces critiques grecs aujourd'hui perdus et peut-être trop regrettés. Meunier de Querlon, en dépit de ce petit mensonge qu'il avoua depuis tacitement, quand il fit entrer sa *Psaphion* dans les *Impostures innocentes* (Magdebourg, 1762, in-12), a composé un pastiche fort ingénieux qui témoigne de son tempérament voluptueux autant que de son érudition classique. Cette histoire d'une courtisane, racontée par elle-même et recueillie par un scribe que Mnaséas avoit fait cacher derrière une tapisserie, est remplie de peintures gracieuses et souvent lubriques. Nous regrettons de n'en pas citer quelque chose, mais les vrais ama-

teurs se rappellent tout ce qui mérite d'être cité, et les autres auront bientôt fait connoissance avec Psaphion : ils tomberont en extase devant le portrait de cette belle prêtresse de Vénus. Nous ne savons pas si ce petit chef-d'œuvre, inspiré par les Lettres d'Alciphron et les Dialogues de Lucien, avoit trouvé grâce devant la proscription aveugle de l'ancien Châtelet, qui mettoit à l'index les livres hérétiques ou licencieux, et qui se faisoit représenter, dans les saisies, par le fameux commissaire Rochebrune. Psaphion fut peut-être épargnée pour l'amour du grec. Quelques années plus tard, dans un vieux château de la Guyenne, Meunier de Querlon découvroit, non plus un manuscrit des Érotiques de Mnaséas, mais le manuscrit autographe du voyage de Montaigne en Italie. L'étoile de Psaphion avoit porté bonheur à son auteur, qui eut l'honneur insigne de mettre au jour un ouvrage posthume et inédit de l'auteur des *Essais*.

P. L.

229. Schoepflin (*Jean-Daniel*). — Commentationes historicæ et criticæ. *Basileæ*, 1741 ; un fort in-4 ; rel. en veau marbré ; planch. et médail. grav. . . . . 20 — »

Recueil important de dissertations historiques curieuses et de recherches savantes, parmi lesquelles on remarque : *De Alemaniæ Antiquitatibus ; — De Origine, Fatis et successione regni Navarræ ; — De sacris Gallorum in Oriente bellis ; — Observationes ad lib. Diurnum ; — Recensio actorum concilii Basileensis ; — De Auspiciis Romanorum*, etc.

Schoepflin étoit né en 1694 à Sultzburg (Bade) où il mourut en 1771. De 1720 à 1726, il professa avec un grand succès l'histoire et l'éloquence à Strasbourg ; il parcourut ensuite l'Europe, rassemblant les matériaux historiques qui lui servirent plus tard à édifier ses savants ouvrages. En 1751, il fut nommé historiographe de la cour de France avec une pension de 2000 livres. On doit à Schoepflin la fondation de l'université de Manheim.

Voici un livre que je n'ai vu cité nulle part et dont je vous envoie la description :

230. Sententiæ ex diuinis literis selectæ, etc. *Parisiis, Louis Grandin*, 1548, petit in-8 ; sans nom d'auteur ; cart. (*Très-bien conservé.*). . . . . 35 — »

Rare et bien curieux volume ; c'est un recueil de cent quatre-vingt-quinze sentences tirées des Écritures saintes, avec le texte

latin et la traduction françoise bien concise. Aussi cet opuscule (*in gratiam puerorum*) commence ainsi : « Bien heureulx sont ceulx qui escoutent la parolle de Dieu et qui la gardent (Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud), c'est-à-dire qui la mettent en effect. » (S. Luc, II.) Nous trouvons ensuite : « La Uerge et la Correction donne sapience ; — Le boys est benist par lequel on faict iustice ; — Qui espargne la verge, il hayt son enfant ; — Folie est enracinee au cueur d'ung enfant, mais la uerge de discipline l'en chassera ; — Le paouvre est abominable au riche » (*Eccles.* XIII), etc., etc. Heureusement nous y trouvons aussi : « Lex per Moysem data est, *gratia et veritas* per Iesum Christum *facta est* (*sic*) (1) (Johan.). Ce petit livre se termine par cet axiome : « Obedire oportet Deo magis, quam hominibus, » d'où, avec une légère variante, nous avons créé le proverbe : « Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints. » E.

231. Les songes d'Épicure, trad. du grec par le Dr Ugtvogt, professeur au collége de Richel, et publiés par le chevalier D***** (Louis de Beausobre). *Paris* (*Berlin*), 1755, in-12 ; tit. en lettr. roug. ; cart. . . . . 10 — »

Cette édition, la première, est rare. Elle est fort bien imprimée et fut tirée à peu d'exemplaires. Elle est dédiée, par malice, au révérend père gardien des Capucins. L'auteur termine ainsi sa dédicace : « Je ne crois pas, mon R. P., que cet ouvrage puisse vous faire naître de mauvaises idées ; elles sont trop éloignées de la sainteté de vos mœurs et, en tout cas, vous n'aurez qu'à vous donner la discipline : je vous conseille cependant d'en défendre la lecture pour raison à vous connue ! » Nous ne serons pas si sévères que l'auteur ; la lecture de cet opuscule peut être agréable sans que la bienséance soit offensée.

Louis de Beausobre appartenoit à une famille niortaise émigrée de France après la révocation de l'édit de Nantes. Il naquit en 1730 à Berlin, où il mourut le 3 décembre 1783. Il étoit alors conseiller royal et membre de l'Académie de Berlin. Frédéric II l'avoit admis dans sa plus grande intimité.

232. La Terre est un Animal, ouvrage suivi d'une épître à M. de Buffon sur les Trois Règnes, par l'auteur de l'*Aristonète françois* (Félix Nogaret). Troisième édit., avec figures

(1) Il faudroit *facta sunt*, mais je suis le texte.

en taille douce par Drien. *Paris*, *Vᵉ Lepetit*, an XIII-1805, in-18 de 152 p., dos. et c. de v. f. non rogné. (*Niédrée*). . . . . « — »

Exemplaire portant un envoi autographe de l'auteur à M. Bérard, l'elzeviriomane. Ce spirituel ouvrage, que Félix Nogaret a mis sans façon sur le compte d'une courtisane grecque nommée Éryphile, fut publié pour la première fois en 1780 pour faire suite au *Fond du Sac*, recueil galant et facétieux du même auteur. La seconde édition parut quinze ans plus tard (*Versailles*, *Colson*, an III (1795), in-18 de xx et 102 p.), et fut emportée comme une bulle de savon au milieu d'une tempête. L'Aristenète françois essaya de la ramener sous les yeux du public lettré, avec ce nouveau titre : *Conversation d'une Courtisane philosophe ou la Terre est un animal*. Les courtisanes grecques étoient alors en faveur sous le Directoire. Il fit imprimer une troisième édition avec beaucoup de changements et d'additions, pour protester contre un plagiat de son système planétaire, que Desaudrais venoit de reproduire et de développer sérieusement dans un volume de 35 pages, intitulé : la *Terre est vivante*. Cette troisième édition contient une satire en prose : *Montucla aux Enfers*, ce savant astronome ayant cru pouvoir taxer de plaisanterie et d'ignorance le système du nouveau Copernic. L'épître à Buffon sur l'Histoire naturelle est accompagnée de lettres inédites de Buffon et de Voltaire. Elle est suivie d'un factum : *Au voleur! au voleur!* dans lequel le bon Félix Nogaret maltraite cruellement le bonhomme Desaudrais, qui n'a pas d'article dans la *France littéraire* de M. Quérard, mais qui en a un dans le *Tribunal d'Apollon*, si *Charles Desaudray*, fondateur du Lycée et auteur de la fameuse chanson érotico-républicaine, est le même que Chevrel-Desaudrais, ci-devant avocat à Saint-Domingue, et lieutenant-criminel à Montauban, qui fit paroître en 1803 la *Clef des Phénomènes de la Nature ou la Terre est vivante*. P. L.

233. Thograi poema, ex versione latina Jacobi Golii, curante H. van der Sloot. *Franequerae*, 1769; in-4; parch. avec fil. orn. dor. (*rare*). . . . . 22 — »

Bel exemplaire, NON ROGNÉ, de cette édition estimée que Sloot corrigea sur les manuscrits originaux de Golius; le texte arabe en a été surtout revu avec le plus grand soin.

Jacques Golius étoit né à la Haye en 1596. Il enseigna d'abord le grec à la Rochelle. Il accompagna ensuite l'ambassade hollan-

doise au Maroc, puis visita la Syrie, la Mésopotamie, l'Arabie et la Turquie. Lorsqu'il revint du Levant, il étoit versé dans toutes les langues orientales et rapportoit plus de 200 manuscrits. Il professa alors le grec, les mathématiques et l'arabe à Leyde, où il mourut le 28 septembre 1667. Ses notes et commentaires sur le poëme de Thograï prouvent combien sa science philologique étoit étendue.

234. TUMULI VARII, sive Laudationes funebr. Recueil factice, en un vol. in-4°; rel. en veau (un peu taché d'humidité, mais bien complet). . . . . 28 — »

Ce volume contient :

1° V. AMPLIS. CHRIST. Thvani Tumulus; *Lutetiæ*, 1583, avec le PORT. DE CHR. DE THOU.

C'est la collection de toutes les pièces composées sur Chr. de Thou; il y en a en hébreu, en syriaque, en grec, en latin, en françois, etc., parmi les auteurs on remarque, Genebrard, Dorat, Ant. Muret, Jean Passerat, J. C. Scaliger, Mesnard, Henri Estienne, la Monnoye, du Bartas, Sainte-Marthe, Robert Estienne, Rapin, etc., etc.

2° LAUDATIO FVNEBRIS Petri Ronsardi, per Georg. CRITTONIO, *Lvtetiæ*, 1586.

Georges Critton étoit Écossois et né en 1554, il professa le droit et le grec à Toulouse et à Paris. Niceron, Goujet, Moreri en font un grand éloge. Il mourut le 13 avril 1611.

3° CLAVDII PVTEANI Tumulus; *Parisiis*, 1607. Sur le titre de ce dernier recueil on lit : *V. Cl. Math. Molæo senatori paris.* P. Puteanus Cl. F. D. D. c'est-à-dire : Viro Clarissimo Mathæo Molæo senatori Parisiensi (Petrus Puteanus Claudii filius dono dedit).

Pierre du Puy, qui envoya cet exemplaire au président Mathieu Molé, et dont nous possédons ici un autographe, étoit le second fils de Claude. Il étoit né à Agen, le 27 novembre 1582, et mourut le 14 décembre 1651. Il fut attaché à l'ambassade de France en Hollande, et se lia avec les principaux savants de ce pays. A son retour, il fit l'inventaire du Trésor des Chartes et, plus tard, fut chargé de faire valoir les droits de la France sur les trois évêchés. Il devint conseiller au parlement et bibliothécaire du roi Louis XIV. Il étoit parent et ami du président de Thou qu'il aida dans la rédaction de son *Histoire*. Il se signala constamment par son amour pour les lettres, et a laissé d'importants travaux historiques fort estimés encore.

Son père Claude du Puy, aussi conseiller au parlement, et objet du recueil dont nous parlons, étoit né en 1545, à Paris, où il

mourut le 1er décembre 1594, il eut pour professeurs Turnèbe et Cujas. Il voyagea en Italie, et fut chargé de diverses négociation dont il s'acquitta avec succès. Il possédoit une grande érudition.

235. Telesio (*Bernardino*). Opera omnia : 1° De rerum Natura iuxta propria principia, lib. II; — 2° De his quæ in Aëre fiunt et de Terremotibus; — 3° De colorum generatione, et 4° De Mari. *Neapoli*, 1570; in-4°; cart. . . . . 15 — »

Aussi rare qu'intéressant. Dans ces quatre traités qui ont tous un titre avec une gravure en bois, Telesio osa, le premier, s'élever contre la doctrine d'Aristote qui dominoit alors toute intelligence. Les aristotéliens, éblouis de la lumière qu'ils venoient de recevoir, confondoient l'enthousiasme avec la raison et faisoient le plus grand tort à leur illustre maître, en appliquant mal à propos ses préceptes et dépassant son but. Telesio eut le tort de se mettre en travers du courant : il essaya de rajeunir la philosophie de Parménide d'Élée, et succomba dans la lutte. Heureux temps, disent quelques uns, où l'on ne se passionnoit que pour des questions philosophiques! — Ceux-là oublient que les vaincus montoient sur le bûcher. Telesio ne fut pas de ce nombre, mais on accusa ses adversaires d'avoir assassiné le dernier de ses fils et de l'avoir empoisonné lui-même.

Il étoit né, en 1508, à Cosenza où il mourut en 1588.

236. Turrettin (*Jean-Alphonse*). Sermon sur le jubilé de la réformation de la république de Zurich, etc. *Genève*, 1er *janvier* 1719; in-4°, cart. . . . . 8 — »

Tiré à petit nombre. — Turrettin étoit né en 1671 à Genève où il mourut le 1er mai 1737. Il voyagea beaucoup en Angleterre, en France, en Hollande et à son retour professa l'histoire ecclésiastique. « Il étoit, dit Vernet, l'ornement de son église et la lumière de ses collègues. »

237. Vaillant (*Sébastien*). Botanicon parisiense. *Lugduni Batavorum* et *Parisiis*, 1743; in-8°, cart. . . 12 — »

Exemplaire interfolié et précieux à cause de la quantité de notes manuscrites qu'il contient et qui doublent, en quelque sorte, l'œuvre principale. — Le *Botanicon parisiense* ou catalogue des plantes qui se trouvent aux environs de Paris, est très-recherché avec raison, car beaucoup d'espèces ont disparu, tandis que

d'autres, inconnues au temps de S. Vaillant sont devenues vulgaires. C'est un fait curieux à constater. Les notes manuscrites contenues dans notre exemplaire spécifient les caractères des plantes que Vaillant n'a fait que remuer. Elles sont en latin, mais d'une écriture très-facile à lire. Le commentateur s'est appuyé sur Tournefort.

Sébastien Vaillant étoit né en 1669, aux environs de Paris, il fut d'abord aide-chirurgien militaire, puis secrétaire de Fagon, premier médecin de Louis XIV. Il obtint la direction du Jardin des Plantes, où il professa, et entra, en 1716, à l'Académie des sciences. Il avoit entrevu le système sexuel des plantes que Linnée a développé depuis.

238. Virgile. — Bucolica Virgilii cum comment. *Parisiis, Gaspard Philippe*, 1509, petit in-4° de 36 feuilles y compris le frontispice qui offre la curieuse marque de Gaspard Philippe, gravée sur bois, fonds criblé; caractères gothiques; cart. . . . . 15 — »

Excessivement rare : les commentaires sont surtout précieux; ils offrent la construction littérale de chaque vers, en expliquent le sens; rétablissent les *sous-entendus* si fréquents dans la poésie latine et ne laissent aucune locution douteuse.

239. Zorzi (*Michelangelo*). — Vita del conte Cammillo Silvestri, nobile di Rovigo, etc. *Padoa*, 1720; in-4; portrait; rel. en parch. . . . . 10 — »

Le comte Cammillo Silvestri naquit le 14 juin 1645 à Padoue où il mourut le 6 janvier 1719. Il occupa les premières dignités de l'État, sans négliger les lettres et les arts. La plupart des académies d'Italie le comptoient au nombre de leurs membres. Il a laissé une admirable collection d'antiquités et de médailles. C'étoit un numismate fort distingué.

POËTES FRANÇOIS DU SEIZIÈME SIÈCLE.

JOACHIM DU BELLAY.

1560.

Et pourquoi n'y viendrois-je pas? Pourquoi ne m'arrêterois-je pas aussi à ce nom qui résonne doucement dans la pensée comme un des plus suaves échos d'une lyre harmonieuse et pure? Pourquoi n'étudierois-je pas à mon tour le poëte que j'ai si souvent lu, qui m'a si souvent ravi? — Mais on a tant parlé de Du Bellay, —Qu'importe? Dans les choses d'esprit, je ne sais rien de plus nouveau que le très-ancien qu'on lit toujours, comme il n'y a selon moi rien de plus ancien, je veux dire de plus usé, que le très-nouveau qu'on ne peut lire. — Mais on a tout dit sur lui de nos jours. — Eh bien, par une de ces licences permises en critique, laissez-moi me mettre, pour l'apprécier, à la place de nos descendants; laissez-moi le juger comme le jugera peut-être un d'entre eux. Vous ne me trouverez sans doute pas trop hardi. Ne parlera-t-on pas toujours du poëte angevin tant qu'il restera en France l'ombre de ce sentiment instinctif et délicat qui fait rechercher, savourer le gracieux, l'aimable.

Et puis, il peut y avoir certains détails, tel fait, telle date, où je ne partagerai pas complétement l'opinion des habiles écrivains qui m'ont précédé. Quel esprit ne bat la campagne? comme dit l'immortel fabuliste. Quel lecteur, quel bibliophile surtout n'a recueilli ou cru recueillir, chemin faisant, quelque observation qui lui sembloit neuve? Illusion peut-être, mais où n'y a-t-il pas d'illusion? Et où en serions-nous, nous tous adorateurs de l'idéal, si, pour activer nos esprits, pour intéresser nos études, nous n'avions pas les songes, ces

enchanteurs de la vie? Le pauvre pêcheur de Théocrite rêvoit bien tenir au bout de sa ligne un poisson d'or? Il y a d'ailleurs, quand il s'agit de critique littéraire, une réflexion très-consolante pour tout le monde, pour le lecteur comme pour l'auteur, c'est que les intelligences différant à l'infini, il n'est guère possible que sur un point ou l'autre quelque diversité d'appréciation, une pensée même hasardée, l'inattendu enfin n'éclate et n'engendre l'intérêt. De cette manière, le plus humble des littérateurs peut fournir son aperçu, ajouter son grain de poussière à l'œuvre commune, et c'est là toute mon ambition.

J'en ai une autre encore, mais c'est moins une ambition qu'un plaisir; rendre hommage à l'objet d'un culte aussi vif que sincère. Est-il génie plus charmant que celui que j'essaye de peindre? lumière plus délicieuse que le rayon poétique qui en émane? Remontez plutôt le cours des siècles, et plongez vos regards dans le ciel littéraire des Valois. Le règne de François Ier vient de finir, mais il a vaincu l'ignorance. Les dernières brumes sont tombées, et *le jour des étoiles*, pour parler comme le grand poëte de l'Orient, commence à paroître. Que de feux empressés d'éclore! Que d'astres impatients percent l'étendue! Ils brillent, luttent d'éclat, s'épanouissent. Mais tout à coup, là-bas, là-bas, voyez poindre cette lueur tremblante, cette flamme veloutée. Elle ne vient que de naître et déjà elle les surpasse tous; c'est Vesper, c'est l'étoile reine, doublement sacrée pour le poëte et pour l'amant. — C'est Du Bellay!

Mais Ronsard!... Ah! ne croyez pas que l'enthousiasme me rende injuste, et que j'oublie le puissant poëte qui a dominé toute son époque. Plus que personne, je m'incline devant cette grande figure. Le nom de Ronsard est synonyme de force, symbole de triomphe. C'est lui qui a porté le sceptre; c'est lui qui a réussi à s'imposer, à dompter la foule, cette foule si rétive, et à qui il faut pour plier des génies d'une trempe si mâle. Non, je n'oublie pas Ronsard; je le respecte, je l'admire. Mais, comme le berger de Bion,

dans l'adorable idylle que le poëte de Smyrne a consacrée à l'étoile du soir, laissez-moi arrêter longtemps, longtemps, mon regard sur Du Bellay.

Toute école a ses précurseurs, et il est rare qu'un homme de génie ne soit annoncé par quelque ombre de lui-même. L'école de Marot achevoit de s'éteindre. Le peu qu'elle comptoit encore d'adeptes s'éloignoit de plus en plus de la manière du maître et sentoit instinctivement le besoin d'une autre direction. C'est là que se placent les talents intermédiaires qui ne manquent jamais en pareils cas, talents plus ou moins recommandables qui brillèrent de leur temps et pâlissent du nôtre dans l'éblouissante clarté qui environne leurs successeurs. Ce groupe distingué à bien des égards mériteroit un examen spécial, mais je ne m'y arrêterai pas, car il y auroit trop à dire. Je me bornerai à citer deux noms, deux poëtes qui se firent remarquer par de louables efforts et qui même maintenant nous offrent une originalité relative : Antoine Heroët et Jacques Peletier du Mans. Leur œuvre plus accentuée de pensée et de ton que la plupart des œuvres de leurs contemporains contraste avec le style encore en vogue et fait pressentir un art nouveau.

Mais que devoit être cet art? Jusqu'où s'élèveroit dans ses héroïques aspirations cette poésie françoise si inférieure à la poésie d'alors chez des nations voisines, et qui de sa hauteur d'autrefois étoit descendue au point de ressembler plutôt à une prose élégante qu'à la vraie poésie? C'est ce que quelques tentatives remarquables pour l'époque n'annonçoient pas suffisamment. Saint-Gelais n'étoit pas détrôné; Saint-Gelais, rival de Marot, si l'on peut dire que Marot ait eu un rival, prolongeoit le règne de l'esprit et de cette malice gauloise qui est toujours sûre chez nous de trouver quelque représentant. Sa poésie ingénieuse, mais raffinée, continuoit à charmer la cour. Aimé du roi, caressé des grands, il triomphoit sans peine d'une poignée de semi-novateurs dont l'inspiration n'étoit pas assez virile pour vaincre la sienne. Sibilet, dans son *Art poétique*, semble lui-même le

reconnoître. Sibilet, dont le curieux ouvrage fut publié en 1548, c'est-à-dire à la veille du premier cri de réforme, n'a pas l'air de se douter qu'une révolution littéraire est proche. Il célèbre les vieux auteurs, félicite ceux qui marchent sur leurs traces et ne voit rien au delà. Les écrivains du temps parlent comme lui, et suivent une voie exactement semblable. Tout le prouve : l'ancienne école, bien que minée au fond, n'avoit en apparence rien perdu de son autorité quand Du Bellay livra au public ses premiers travaux.

Heure vraiment mémorable, où un poëte jeune, inconnu, se dresse en face de poëtes acclamés de tous et vieillis dans la gloire, pour leur dire hautement qu'ils se sont fourvoyés dans leur route et que c'est lui, lui seul, qui tient en main le drapeau de l'avenir.

Du Bellay paroît, et notre littérature change soudain de face. Après de longs jours crépusculaires, après de nombreuses saisons dénuées de séve et de force, Du Bellay, c'est avril, c'est le printemps. Au souffle de sa muse, le sonnet délicat, l'ode inspirée lèvent le front et s'étonnent du nouveau climat qui les voit naître. L'idéal resplendit enfin, les autres peuples sont égalés. La poésie de cette noble France, que Shakspeare appelle dans un de ses drames *le jardin du monde*, devient tout à coup elle-même un frais Élysée. Ce n'est plus comme naguère au temps de Marot, l'humble prairie émaillée de pâquerettes et arrosée d'une eau qui n'étoit pas toujours celle de la pudeur, pour employer l'expression d'Euripide. Avec Du Bellay, la poésie françoise se transfigure. C'est une oasis enchantée où le rayon d'un tiède soleil fait éclore les fleurs les plus embaumantes, les plus prestigieuses.

Et c'est bien au poëte angevin qu'on doit le signal de ce grand mouvement intellectuel qui nous passionne encore même à la distance de trois siècles. *La défense ou illustration* de la langue étoit bien le drapeau de l'ardente brigade dont Pasquier parloit avec tant d'émotion dans ses vieux jours. Du Bellay est le chef de ces jeunes hommes que le be-

soin d'innover aiguillonnoit si violemment sous le règne de Henri II. Son livre est le premier grand effort qu'on ait tenté en France pour élever, pour perfectionner la langue, et, à ce titre, on ne sauroit trop en méditer toutes les pages. « François, vous êtes restés en arrière faute de hardiesse. Osez, et bientôt votre langue ne le cèdera à aucune langue ancienne ou moderne. Il ne vous faut pour cela qu'une énergique volonté. Osez, et marchez droit à la vraie poésie dont vous n'avez eu jusqu'ici que l'ombre. Jusqu'ici votre poésie a rasé le sol d'une aile timide; il est temps qu'elle se fasse aigle et qu'elle monte vers le soleil. » Telle est la pensée de l'ardent novateur, pensée que je traduis en quelques mots et en évitant de me servir de ses propres termes; car si j'avois commencé par le citer textuellement, je me serois fait scrupule de mutiler un si généreux langage, et j'aurois été entraîné au delà des bornes que je me suis prescrites.

Je ne ferai pas l'analyse de l'*Illustration;* elle se trouve dans des ouvrages que tout le monde possède. Je me contenterai de rappeler quelques-unes des réflexions que sa lecture suggère. Là encore je serai forcé de m'imposer des limites et j'y aurai d'autant plus de peine que jamais livre n'eut une influence plus vive et plus immédiate sur la littérature de son temps.

Ce qui frappe avant tout dans ce programme, c'est la fermeté du ton, l'audace de l'appel. Le poëte sent sa force et parle en maître. Il montre le chemin à suivre, mais ce n'est pas assez. Aux préceptes il joint l'exemple. Il publie en même temps l'*Olive*, c'est-à-dire les premiers sonnets et les premières odes dont s'honore notre langue. Double labeur, double succès. Et ne lui reprochez pas, comme on le fit au seizième siècle, l'espèce de précipitation qu'il met à imprimer ses recueils. Il se hâte, et il n'a que trop de raisons de se hâter, hélas! car il a une mission à remplir, et sa vie sera de courte durée. On diroit qu'il le pressent, tant le besoin de paroître le surexcite. Il devance ses émules, il devance Ronsard lui-même, l'ami de son cœur, le frère de son âme.

Il semble qu'il se dise que les autres ont le temps de mûrir leur œuvre, mais que lui n'aura pas ce bonheur. Il sent que d'un moment à l'autre une main invisible va lui arracher la plume.

On n'est pas moins surpris de la profondeur de vue que ce livre révèle et de la justesse du coup d'œil qu'il atteste dans son jeune auteur. C'est presque de la divination. Le poëte plonge dans l'avenir et y trouve par instants des visions magnifiques. Le temps viendra peut-être, dit-il, et ici je le laisse parler lui-même, « le temps viendra, et je l'espère, moyennant la bonne destinée françoise, que ce noble et puissant royaume obtiendra à son tour les rênes de la monarchie, et que notre langue qui commence encore à jeter ses racines sortira de terre et s'élèvera à telle hauteur qu'elle se pourra égaler aux mêmes Grecs et Romains; produisant comme eux des Homère, Démosthène, Virgile et Cicéron, aussi bien que la France a produit quelquefois des Périclès, Thémistocle, César et Scipions. » Que dites-vous de ces fermes et nobles lignes? Ne semble-t-il pas que Du Bellay a conscience de la grande monarchie françoise qui s'approche et que sur les hauteurs du siècle qui va suivre il voit déjà se lever les sublimes figures de Bossuet et de Corneille?

Le seul reproche qu'on ait pu adresser à Du Bellay, c'est la manière plus que légère dont il traite les anciens genres de poésie si chers à la vieille France et que la nouvelle goûte encore. Ballades et rondeaux sont rejetés par lui avec un sans-gêne admirable, avec le dédain suprême d'un chef d'école, c'est tout dire. Je sais ce qu'un pareil titre impose de devoirs, comporte même de licences, mais en vérité je ne puis imaginer que cette excessive rigueur fût indispensable au triomphe de la pléiade. Falloit-il donc à toute force abattre le rondeau pour élever le sonnet? Je ne le pense pas plus que je ne crois à la parfaite bonne foi de Malherbe biffant d'un bout à l'autre tous les feuillets de son Ronsard. Malherbe pouvoit-il bien dans le fond du cœur ne pas ad-

mirer nombre de pages de son illustre devancier? J'en doute beaucoup, mais il s'agissoit avant tout de réussir, et les novateurs sont impitoyables quand il s'agit de planter leur drapeau.

Et pourtant, car il faut être juste, en y songeant bien, il ne seroit pas absolument impossible que Malherbe eût agi en conscience et dans la conviction qu'il ne blessoit en rien l'équité. La passion est si aveugle! L'esprit de système si étroit! Et puis les délicats sont malheureux. Ne lisois-je pas dernièrement dans un écrivain de notre époque très-vanté et très-digne de l'être ces paroles incroyables : Racine est le Virgile des ignorants. C'est le poëte des pensionnaires de couvents et des esprits restés béjaunes. Il a les sentiments bourgeois (témoin *Athalie*), les passions médiocres (témoin *Phèdre*). Un peu plus loin, c'est l'excellent comique Regnard qui parle comme un valet. Quant à Lesage, fi donc! il sent la taverne. Ah! monsieur Joubert! *Platone Platonior!* Est-ce en méditant la philosophie du disciple de Socrate que vous avez imaginé toutes ces belles choses? Racine, le Virgile des ignorants! Mais, s'il en est ainsi, nous n'avons plus qu'à baisser la tête et à dire comme Régnier, dans sa belle défense de Ronsard et de son école :

> Si *Racine*, *Lesage* et *Regnard* sont des ânes,
> Sans perdre en ces discours le temps que nous perdons,
> Allons comme eux aux champs et mangeons des chardons.

Mais laissons là le dédaigneux ami de Fontanes, et revenons au double début de Du Bellay, l'*Illustration* d'une part, et l'*Olive* de l'autre; deux armes également puissantes dans la lutte qu'il engage. Il se croit sûr de vaincre, mais il ne néglige aucune précaution. Prose et poésie lui servent à la fois pour marcher à la conquête de cette terre promise dont il est le prophète et le voyant.

Mais ici le lecteur m'arrête et me demande des explications qui deviennent en effet indispensables. On se sera sans doute aperçu qu'en citant l'*Olive* comme la première des pu-

blications poétiques de Du Bellay, j'allois directement contre l'opinion commune qui veut que ce soit le *Recueil dédié à la princesse Marguerite*, sœur de Henri II. Un examen attentif des textes originaux m'a convaincu qu'en cela on avoit erré jusqu'à ce moment, et je vais donner mes preuves. Je commence par avertir que je serai contraint à de longues citations, mais on me les pardonnera puisque je les prendrai dans Du Bellay.

D'où lui vint cet élan dont la vigueur nous étonne, et quel fut, pour parler comme le poëte, *le premier démon* qui l'inspira dans sa glorieuse entreprise? C'est ce qu'il seroit malaisé de dire, si nous n'avions pas les témoignages des biographes et surtout ses propres aveux. La nature fait sans doute beaucoup, et la première condition pour influer sur son époque, c'est le génie; mais que de choses il faut pour aider ce génie, pour le sortir de tutelle, s'il est permis de s'exprimer ainsi! Combien de fois le talent n'est-il pas resté enfoui faute de circonstances exceptionnelles qui vinssent l'activer et le développer! La principale pour Du Bellay fut sans contredit sa rencontre avec Ronsard. Tout le monde sait qu'un heureux hasard les amena le même jour dans la même hôtellerie et qu'une sympathie réciproque les enchaîna dès lors l'un à l'autre. Ce fut à ce que l'on pense vers 1548. Mais deux ans auparavant, Du Bellay avoit déjà fait la connoissance de Peletier, comme il le confesse lui-même dans la préface de son *Olive* (2e édition, 1550). « Ce fut pourquoy, dit-il, à la persuasion de Jacques Peletier, je choisis le sonnet et l'ode, deux poëmes de ce temps-là (c'est depuis quatre ans) encore peu usités entre les nostres. » Assertion positive qui prouve que dès 1546 il s'occupoit de l'ode et du sonnet.

Mais ce qui démontre jusqu'à l'évidence l'antériorité de l'*Olive*, et la simultanéité de sa composition avec le fameux programme en prose de Du Bellay, c'est une pièce qui n'a pas été remarquée, et qui se trouve pourtant à la fin de ce recueil de vers (1re édition, 1549), c'est tout simplement le

privilége. Je vais en extraire quelques passages. Après les formules obligées, « reçu avons, continue Henri II par la bouche du sieur Buyer, reçu avons l'humble supplication de notre cher et bien amé Arnoul L'Angelier, marchant libraire et bourgeoys de Paris, lequel nous a fait dire et remonstrer que depuis peu de temps en ça il a recouvert la copie de deux petits livres qui sont intitulés : *La défense et illustration de la langue françoise;* et l'autre est intitulé : *L'Olive, contenant cinquante sonnets, l'antérotique de la vieille et de la jeune amye avec vers lyriques.* Le tout pour mettre en un livre.... et doute ledit suppliant que sitôt qu'il mettra en lumière ledit livre imprimé que plusieurs autres imprimeurs et libraires s'efforcent sur les copies dudit livre faire imprimer iceluy livre en quoy faisant seroit grand perte et destruction audit suppliant, lequel comme dit est a pour cette cause fait et exposé grande partie de son bien, parquoy il nous a fait humblement supplier et requérir, etc. » Je laisse le privilége et j'arrive à la date, véritable point essentiel. Il est du vingtième jour de mars de l'an 1548.

Ainsi, dès 1548, l'*Illustration* et l'*Olive* étoient entre les mains de l'Angelier et devoient former un seul et même livre. Je ne dirai pas, ce qui semble pourtant résulter de ce chiffre, que les deux recueils ont dû être composés au moins en 1547, je m'en tiens à ce qui est rigoureusement prouvé. je n'insisterai pas non plus sur ce que le lecteur aura suffisamment remarqué dans ce curieux privilége, je veux parler des lamentables suppliques de ce brave libraire qui se voit déjà ruiné par la contrefaçon et se dit compromis dans la plus claire partie de son avoir, parce qu'il va imprimer à ses risques et périls deux brochures, l'une de quarante, l'autre de trente-cinq feuillets. C'est bouffon, mais nous sommes dans le sérieux, et puis j'ai hâte d'en venir à un autre document non moins important dans la question qui nous occupe.

Comment se fait-il qu'on n'ait pas rappelé et surtout qu'on n'ait jamais réimprimé la première préface de l'*Olive*,

celle que l'auteur avoit placée dans l'édition originale de 1549? Je ne la vois citée par aucun des biographes de Du Bellay, et on l'a constamment omise dans les nombreuses réimpressions de ses œuvres. Elle est très-remarquable pourtant. Elle l'est même à un tel point, que je vais la donner, toute longue qu'elle soit. Mais auparavant, il faut que je raconte en quelques mots les particularités de ce début poétique. Le récit n'est peut-être pas à l'avantage de notre poëte. Mais *amicus Plato magis amica veritas*. Le vrai, avant tout.

Nous avons vu que Du Bellay, guidé par Peletier du Mans[1] et encore plus par les instincts de son esprit, avoit composé des odes et un recueil de sonnets. Imitateur de Pétrarque, il avoit pris pour l'objet de ses inspirations une demoiselle de la famille des Violes qu'il avoit nommée Olive, métamorphose naturelle dans un temps où l'anagramme faisoit fureur, il s'étoit ensuite empressé de donner son ouvrage au libraire, et l'avoit dédié à sa dame (1549). Cette rare première édition est toute consacrée à la belle Viole. Il la célèbre en vers et, comme nous l'allons bientôt voir, il la célèbre également en prose. Il va même jusqu'à dire qu'elle est et sera seule son laurier, sa muse et son Apollon. La déclaration est formelle. Qu'arriva-t-il cependant presque aussitôt après? quelles furent les circonstances qui déterminèrent le singulier changement que je vais rapporter? je l'ignore; ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'en 1550, c'est-à-dire l'année suivante, l'*Olive* reparut, mais comme transformée. Les sonnets y sont encore. Le poëte les a même augmentés de plus de moitié; mais la dédicace et la préface ne s'y trouvent plus. Elles sont remplacées par des vers fort louangeurs à la princesse Marguerite, à qui le recueil est dédié, et par un nouvel avertissement au lecteur.

(1) Ce que dit Du Bellay de ses relations avec Peletier est confirmé par un dizain qu'il adresse à la ville du Mans, et qui est imprimé à la fin des œuvres de ce poëte (Paris, Michel Vascosan, 1547). Du Bellay y félicite Le Mans d'avoir donné le jour à un pareil génie.

Je le répète, à pareille distance il est impossible de juger des motifs de Du Bellay. Fut-il blessé dans son amour, ou bien est-ce l'ambition seule qui décida sa conduite? question délicate et insoluble. On ne peut affirmer qu'une chose, c'est que l'*Olive* étoit tombée entre les mains de la sœur de Henri II, et qu'elle avoit pris plaisir à sa lecture. Voici maintenant cette première préface de l'*Olive* que je vous ai annoncée comme pièce des plus probantes. Je ne crains pas de la citer. Elle est tellement inconnue, qu'elle peut passer pour de l'inédit :

« Quand j'escrivois ces petits ouvrages poétiques (lecteur) je ne pensois rien moins qu'à les exposer en lumière, et me suffisoit qu'ils fussent agréables à celle qui m'a donné la hardiesse de m'essayer en ce genre d'écrire, à mon avis, encore aussi peu usité entre les François, comme elle est excellente sur toutes, voire quasi une déesse entre les femmes. Or, depuis, ayant fait part de ces miens écrits à quelques amis curieux de telles choses qui les ont aussi communiqué à beaucoup d'autres ; j'ai été adverti que quelqu'un les avoit baillés à l'imprimeur, au moyen de quoy doutant, ou qu'il voulut les publier sous son nom (en quoy il m'eût paravant vengé de lui-même) ou faire tort à ma renommée, les exposant sous le mien incorrects et pleins d'erreurs, cela craignant (dis-je) je me suis hâté d'en faire un petit recueil et tumultuairement le jeter en lumière avec permission de celle qui est et sera seule mon laurier, ma muse et mon Apollon. Je crois, lecteur, entendu cette contrainte, que je te jure par la troupe sacrée des neuf sœurs être véritable, que tu excuseras bénignement les faultes de cet ouvraige précipité, semblable à un fruit obortif ou à ces tableaux auxquels le peintre n'a encore donné la dernière main. Protestant si je connois que ces fragments te plaisent, te faire bientôt présent de l'œuvre entier. Cependant tu jugeras, comme on dit, le lyon aux ungles. Si je ne craignois que le prologue ne fut plus long que la farce, je répondrois volontiers à ceux qui, connoissant Pétrarque de nom seulement, diront incontinent

que je l'ai dérobé, que je n'aporte rien du mien, non pour autre raison, sinon qu'il a écrit des sonnets et moy aussi. Vraiment je confesse avoir imité Pétrarque et non luy seulement, mais aussi l'Arioste et d'autres modernes Italiens, pour ce qu'en l'argument que je traite je n'en ai point trouvé de meilleurs. Et si les anciens Romains pour l'enrichissement de leur langue, n'ont fait le semblable en l'imitation des Grecs, je suis content n'avoir point d'excuse, non que je me vante d'y avoir bien fait mon devoir, mais j'espère que ce mien petit essay donnera occasion de faire davantage à tant de bons esprits dont la France est aujourd'hui ennoblie. Quant à ceux qui ne voudroient recevoir ce genre d'écrire qu'ils appellent obscur pour ce qu'il excède leur jugement, je les laisse avecq'ceux qui, après l'invention du bled, vouloient encore vivre de gland. Je ne cherche point les applaudissements populaires. Il me suffit pour tous lecteurs avoir un S. Gelais, un Heroët, un de Ronsart, un Carles, un Scéve, un Bouju, un Salel, un Martin, et si quelques autres sont encore à mettre en ce rang. A ceux-là s'adressent mes petits ouvraiges, car s'ils ne les approuvent, je suis certain, pour le moins, qu'ils loûront mon entreprise. Adieu. »

Arrêtons-nous un instant à cette page remarquable, et pesons chaque expression de l'auteur. Il débute, c'est évident. Les premières phrases et le reste de l'avertissement ont bien le ton de ce que les Anglois appellent *maiden speech*, il a la timidité et la modestie d'un homme qui se risque dans la carrière et ne sait trop comment on accueillera sa tentative. Je laisse de côté l'hommage rendu à la belle Viole, à celle qu'il a chantée et qui sera, dit-il, son éternelle muse. Hélas !

L'éternité ne dura qu'un matin,

comme dit Millevoye dans une de ses épigrammes. Il n'a fallu probablement qu'un sourire, un regard de la princesse Marguerite pour enlever le poëte. Les poëtes ont des ailes *Musa ales*. On voit aussi que Du Bellay n'a

osé publier qu'une partie de ses sonnets; il donnera le reste plus tard, si les premiers plaisent au public. Enfin, ce qui ne mérite pas moins d'être mentionné, il nomme les poëtes, les écrivains dont il souhaite le suffrage, et qu'il a désignés vaguement dans son *Illustration*. Il met Saint-Gelais en tête, c'est une concession à l'ancienne école. J'en signale de suite une autre, mais, celle-là est à la fin de l'ouvrage, c'est l'épitaphe de Marot. Elle se trouve dans la première édition et n'est plus dans la seconde. Circonstance que j'abandonne à l'appréciation des lecteurs.

Avant d'aller plus loin, je crois devoir citer la dédicace primitive, cette pièce de vers qui a disparu pour faire place à celle qu'il a consacrée à la princesse Marguerite ; les nombreux éditeurs des œuvres de Du Bellay ne l'ont pas plus reproduite que la première préface. Ces vers à Olive ne valent pas le sonnet qu'on lit maintenant en tête du recueil. La cour l'avoit mieux inspiré que la ville, mais ils ont l'intérêt de l'inconnu, et l'on me saura gré, je l'espère, de les avoir transcrits ici :

IL DÉDIE SON LIVRE A SA DAME (*sic*).

Bien que le vœu que je sacre et ordonne
A ta grandeur, soit d'assez petit prix,
Puisque de moy le meilleur je te donne
De peu donner je ne serai repris.
Et quand les vers qu'ores j'ai entrepris
De te chanter ne seroient immortels
Si est-ce bien que je les ai écrits
Avec qu'espoir qu'ils pourroient être tels.

Cette poésie est un peu foible. Étoit-elle au diapason de l'amour que le poëte ressentoit pour son Olive? on le diroit, tant le nouveau Pétrarque échappa vite à la nouvelle Laure.

Arrivons maintenant à une conséquence non moins évidente des deux pièces que je viens d'évoquer de leur tombeau, je puis le dire. On a souvent demandé quel avoit

été l'introducteur du sonnet chez les François. Grâce à elles, la question se trouve tranchée, et d'une manière irrécusable.

J'aime le sonnet, et qui ne l'aimeroit pas? Le sonnet est une des formes les plus séduisantes du langage poétique, une de celles où le rhythme et la rime déploient avec le plus de puissance le charme qui leur est propre. Dans la forêt enchantée de la poésie, forêt non moins merveilleuse que celle du Tasse, et où fourmillent tant d'oiseaux chanteurs, il n'en est aucun qui dise mieux que le sonnet, l'éternelle chanson d'amour que chaque génération répète. Il n'en est pas non plus qui au besoin jette un cri plus sublime, car, dans son étroit cadre, le sonnet a une envergure immense; il plane entre la terre et les cieux. C'est tour à tour l'hirondelle et l'aigle, la flûte du pasteur et la harpe d'Ossian. Il y a tel sonnet qui égale en profondeur les plus divines mélodies de Gluck et de Mozart.

Donc, il est aisé de comprendre l'importance de cette question : quel a été en France le premier imitateur de Pétrarque? Quel est celui de nos poëtes qui a le premier publié toute une suite de sonnets? car on convient généralement que Marot et Saint-Gelais avoient donné l'exemple en en composant quelques-uns. Du Bellay, c'est-à-dire le plus intéressé dans l'affaire, le déclare lui-même dans la seconde édition de l'*Olive* « estant d'italien le sonnet devenu françois comme je crois par Saint-Gelais »; j'ajouterai, ce qui n'a pas été remarqué et doit l'être, c'est que dès 1547 Peletier en avoit aussi publié une douzaine environ dans ses *œuvres poétiques*. Mais enfin ce n'étoit pas là une complète initiation au sonnet. Il falloit un recueil. Quel fut l'audacieux qui le risqua?

On l'a vu par le privilége et la préface que j'ai cités plus haut, et c'est la meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui ont voulu substituer Pontus de Thiard à Du Bellay. Les dates sont précises. Privilége de 1548, publication en 1549.

Du Bellay l'affirme d'ailleurs de la manière la plus positive dans sa belle ode à Olivier de Magny (*jeux rustiques*).

Si est ce pourtant que je puis
Me vanter qu'en France je suis
Des premiers qui ont osé dire
Leurs amours sur la Thusque lyre.

Et mon Olive (soit ce nom
D'Olive veritable ou non)
Se peult vanter d'avoir première
Salué la doulce lumière.

Et pour flatter l'amant de *Castyanire* il ajoute avec modestie :

Depuis, d'autres meilleurs esprits
Quittant plus hault œuvre entrepris,
Ont (mais avecques plus de grâce)
Couru par cette même trace.

J'avoue mon foible. Je souffrois de l'idée que ce fût Pontus de Thiard, le plus inextricable des poëtes de la Pléiade, qui eût donné le sonnet à la France. Je ne pouvois me persuader que le sonnet eût un Pontus pour parrain, sinon pour père. Quoi ! une telle ombre eût enfanté une telle lumière ! Le tendre, l'étincelant sonnet seroit sorti d'une aube aussi embrouillée ! non, cela n'étoit pas possible, et je n'étois pas le seul à penser ainsi. Il en coûtoit à d'autres qu'à moi de voir cette chaîne brillante du divin sonnet commencer par un anneau de fer ou de plomb. Qu'on se rassure, c'étoit bien un anneau d'or.

Mais, dira peut-être quelque esprit récalcitrant, les *Erreurs amoureuses* de Pontus sont aussi, elles, de 1549. — Oui, et leur privilége est de la même année 1549, tandis que le privilége de l'*Olive* est de 1548. — Mais, pourra-t-on ajouter, cette dernière date est aussi celle que Pontus assigne à son premier livre de sonnets dans la dédicace à sa dame. — Ah ! je vous attendois là pour montrer notre rimeur pris en fla-

grant délit d'artifice. L'auroit-on cru de sa part? Il est vrai que ses admirateurs lui appliquèrent dans le temps le fameux mot d'Ovide à propos du déluge, *omnia Pontus erat.* Pontus étoit tout et tout étoit dans Pontus. Rien d'étonnant alors qu'un grain de ruse soit entré dans son universalité. Lorsqu'il publia ses premiers vers, en 1549, il ne mit point de date dans le corps de son ouvrage; il ne le crut pas nécessaire, et comme le héros d'un de nos poëtes,

Il marcha dans sa force et dans sa liberté.

Mais plus tard, en 1555, lorsqu'il s'avisa d'imprimer au complet son œuvre, la scène avoit changé de face. Pontus n'étoit plus dans la même position vis-à-vis du public. Très-distancé dans l'opinion par ses confrères en sonnets et surtout par le chantre d'*Olive*, son succès s'en alloit grand train et il crut pouvoir le raviver par le procédé suivant. Il imagina de glisser sournoisement la date de 1548, après la dédicace du premier livre. Il pensoit avec raison que la foule n'y regarderoit pas de si près, et que s'il n'avoit la supériorité littéraire sur Du Bellay, il pourroit du moins faire croire à son antériorité. O Pontus! ô Pontus! mais c'en est assez sur les *erreurs* en prose ou en vers du célèbre Masconnois. Laissons-le regagner les hauteurs scientifiques et philosophiques (car c'étoit un très-savant homme) qu'il avoit eu tort de quitter pour la poésie. Qu'il rentre dans ses études ténébreuses! qu'il aille se faire nuage, et n'essaye pas de lutter d'éclat avec la plus brillante des lumières.

J'ai insisté sur cette question du sonnet, parce qu'elle tient essentiellement à l'histoire de notre poésie, et que pour la décider d'une façon péremptoire, on n'avoit pas encore, ce me semble, remonté aux vraies sources. Au reste, les meilleurs juges à cet égard, les contemporains de nos deux auteurs ne s'y étoient pas trompés, et ce qu'ils en ont dit est conforme à ce que nous apprend l'examen consciencieux des faits. Selon Pasquier, l'*Olive* couroit la France plusieurs

années avant les *Erreurs amoureuses*. La préface de Du Bellay confirme cette assertion, puisqu'il y déclare que son livre avoit été communiqué à beaucoup de personnes, et que c'étoit là ce qui l'avoit décidé à le livrer à l'impression. Un autre témoignage non moins convaincant est celui de Ronsard dans son épître à La Peruse. Voici le passage où il en parle :

> Presque d'un temps le même esprit divin
> Dessommeilla Du Bellay l'angevin,
> Qui bravement sur sa lyre d'ivoire
> . . . . . .
> *Après*, Tyard amoureux comme lui (1)
> D'un autre vers soupira son ennui....

On doit savoir gré à Ronsard de sa franchise, mais ce qu'on lui pardonnera difficilement, c'est d'avoir mis Pontus dans sa Pléiade au lieu de Magny, de La Peruse ou de vingt autres qui le méritoient mieux que lui.

Toutes les fois que je pense à l'auteur des *Erreurs amoureuses*, je crois voir apparoître au complet cette fameuse

(1) Ici se place tout naturellement un détail trop curieux pour que je l'omette. Personne n'a remarqué que les deux vers sur Pontus ont été changés dans les dernières éditions de Ronsard. J'ai sous les yeux le recueil même où ils ont paru pour la première fois. C'est un volume intitulé *le cinquième livre des Odes de P. de Ronsard, augmenté, etc., Paris, Vᵉ Maurice La Porte*, 1553. Les deux vers sur l'auteur des *Erreurs amoureuses* sont exactement comme je les ai cités plus haut. Je les retrouve identiquement semblables dans les éditions de Ronsard, de 1567 et 1571 (Gabriel Buon, in-4° et in-16). Ronsard y rend toujours hommage à l'antériorité de Du Bellay. Mais ne voilà-t-il pas que dans l'in-folio de 1584 il la lui ôte pour la transporter à Pontus? Aux deux vers primitifs il substitue les vers suivants :

> Longtemps davant d'un ton plus haut que lui
> Tyard chanta son amoureux ennui.

Ainsi, dans cette nouvelle version, Tyard n'a pas seulement chanté le premier, *il a chanté sur un ton plus haut*. Ce changement ne s'explique que trop hélas! Au moment où Ronsard dénaturoit ainsi sa propre pensée, Pontus de Thiard étoit évêque, conseiller du roi, que sais-je? Et le pauvre Du Bellay depuis longtemps n'étoit plus rien. Il faut en convenir, cette flatterie au rang et à la puissance ne fait pas honneur au célèbre poete.

Pléiade telle que nous la connoissons, et dans l'ordre des talents divers qui en font partie. Spectacle grandiose ! autour du blond Phœbus, de ce dieu des vers, comme l'appeloient les anciens et même les modernes, car jusqu'à Chateaubriand on lui a décerné ces titres augustes, autour du père du jour, dis-je, je vois graviter les astres rivaux des Mars et des Mercure, je vois Du Bellay, Baïf, Belleau, Jodelle, tous plus ou moins rapprochés de cette grande lumière centrale, mais tous échauffés, vivifiés par elle. Puis, bien loin d'eux, à travers des espaces immenses, incommensurables, à travers d'épaisses et froides brumes, il me semble entrevoir la plus éloignée des planètes, Uranus ou Pontus, errer solitairement de ténèbres en ténèbres, par delà les confins de l'éther, à quelque cent millions de lieues du soleil de la poésie.

Une autre remarque à faire sur l'*Olive*, c'est que les vers lyriques qui se trouvoient dans la première édition, ne sont plus dans la seconde. Il semble qu'en les omettant ainsi, Du Bellay ait voulu donner satisfaction à Ronsard qui, au dire de ses biographes, l'avoit accusé de lui avoir dérobé ses odes. Du Bellay, du reste, a toujours hautement reconnu que le grand poëte vendômois étoit le créateur de l'ode françoise, car, ajoute-t-il, après une déclaration de ce genre (préface de la deuxième édition) « je te l'ai voulu ramentavoir, lecteur, afin que tu ne penses pas que je me veuille attribuer l'invention d'autruy. » La délicatesse de notre poëte est aussi incontestable que son talent.

L'*Olive*, dans cette publication première, est un des monuments curieux de notre littérature ; je ne sais rien d'intéressant comme d'assister au vrai début du sonnet et de l'ode, et c'est là le plaisir que nous procure l'ouvrage de Du Bellay. Les règles ne sont pas encore fixées. Le poëte le dit : « je n'ay entremêlé fort superstitieusement le vers masculin avec le féminin, » mais ce défaut et d'autres encore disparoissent au milieu des beautés que le livre renferme. Non pas qu'elles se puissent comparer à celles des recueils qui suivirent. Du

Bellay s'éleva bien plus haut, mais les premières inspirations d'un vrai poëte, si imparfaites qu'elles soient, ont un parfum et une fraîcheur qui plaisent toujours.

Signalons aussi, ne fût-ce que comme contraste, une particularité piquante pour l'histoire des mœurs du temps. Que Du Bellay ait débuté par chanter l'objet de sa passion, c'est tout simple. Il marchoit sur les pas de Pétrarque, et pendant soixante-dix ans les poëtes, ses successeurs, le suivirent religieusement en cela. Mais ce qu'on n'imagineroit jamais, c'est le sujet de la pièce qui vient immédiatement après les cinquante sonnets d'amour dans la première édition. C'est la pensée qui occupoit notre auteur presque autant que sa passion pour Olive. Le croiroit-on? c'est sa haine pour je ne sais quelle vieille femme, c'est une longue et abominable diatribe contre une duègne dont il avoit à se plaindre. Il faut l'avouer, les vieilles n'avoient pas beau jeu avec les poëtes de ce temps-là. Depuis Marot jusqu'à Régnier, et longtemps après encore, ce n'est contre elles qu'un concert d'invectives, un feu de file de malédictions. Il est vrai qu'elles le rendoient bien aux poëtes, si nous en jugeons par ce que leur souhaitoit, vers la même époque, la fameuse Doloride du roman de Cervantès. Elle veut qu'on les relègue tous dans des îles désertes, ou plutôt, pour employer ses termes, dans les îles des lézards, *las islas de los Lugartos*. L'arrêt est dur. Platon, qui demandoit aussi leur exil, vouloit au moins que préalablement on les couronnât de fleurs. Si cette insulte aux duègnes n'est pas une mode, si les poëtes, comme les moutons de Panurge, n'ont pas tous sauté après Marot, qui non content de donner l'exemple dans une pièce peu séduisante, avoit dit, pour exciter ses confrères :

> Car est le peintre indigne de louange
> Qui ne sait peindre aussi bien diable qu'ange.

Il y auroit bien des réflexions à faire sur cette quasi unanimité d'indignations. Mais c'est un chapitre qui ne me tente pas, et je retourne aux autres productions de Du Bellay.

Sa seconde publication poétique fut le *Recueil présenté à très-illustre princesse madame Marguerite*, etc., etc.; recueil imprimé très-peu de temps après l'*Olive*. La préface mérite aussi d'être mentionnée. Du Bellay y rappelle son premier ouvrage et prétend qu'il n'eût pas persisté à écrire s'il n'avoit été encouragé par celle à qui il adresse ses vers. Voici comme il commence : « Madame, après avoir, depuis peu de temps, mis en lumière quelques petits ouvrages poetiques, plus pour satisfaire a l'instante prière d'aucuns miens amis que pour espoir que j'eusse d'acquérir aucune réputation d'entre les doctes, j'avois délibéré me retirer entièrement de ce labeur aussi peu maintenant favorisé comme il étoit anciennement entre les meilleurs esprits singulièrement recommandé.... Lorsque dernièrement le Roy estant à Paris, après avoir pris la hardiesse de me présenter devant Vostre Excellence, il vous plut de votre bénigne grâce me recevoir avecques tel visage, que je connus mes petits labeurs vous avoir été agréables. Cela, Madame, a depuis si vivement incité mon courage, que, mettant en arrière ma première délibération, je me suis remis aux choses que j'ai pensé pouvoir vous donner quelque plaisir. » Et il ajoute ce qui se trouvoit déjà au titre du livre, que c'est par son ordre qu'il l'a imprimé; il dit aussi que c'est à elle qu'il doit le suffrage du roi et de la reine. Il termine par les vœux qu'il forme pour le bonheur de son illustre protectrice.

Ce langage étonne de la part de Du Bellay. Quoi! le succès de l'*Olive* est attesté par tous les contemporains. On la réimprime de suite, ce qui confirme leur témoignage, et cependant l'auteur a l'air de se plaindre! Il auroit même, disoit-il, cessé de composer des vers, si la princesse ne lui eût montré *que ses petits labeurs lui étoient agréables*. Je ne sais si je ne me trompe, mais je crois comprendre la pensée de Du Bellay. Cette prétendue hésitation est tout bonnement une manière honnête de demander des encouragements plus positifs que de simples paroles.

Au moment où Du Bellay publioit ses premiers essais, les

poëtes perdoient leur grande amie à la cour de France. Elle venoit de s'éteindre, celle que l'on appeloit la Marguerite des Marguerites, cette reine qui unissoit un esprit si élevé à un cœur si tendre, et que nous autres bibliophiles connoissons et chérissons comme si elle avoit vécu de nos jours. Quel malheur pour notre poëte! combien n'eût-elle pas goûté ses inspirations si fraîches et si délicates! mais elle laissoit après elle une héritière, sinon de tous ses talents, du moins de sa prédilection pour la poésie, et Jeanne d'Albret fut en partie pour Du Bellay ce qu'eût été son illustre mère.

J'aime dans les œuvres de notre auteur ce nom royal mêlé au simple nom du poëte. C'est qu'elle ne se contenta pas de l'accueillir et de l'encourager. La noble femme dans sa passion pour les lettres, ne craignit pas d'entrer en lutte avec lui. Elle aussi composoit des vers, et aux sonnets de Du Bellay elle répondoit par des sonnets qui ne manquoient ni de facilité ni de distinction. N'êtes-vous pas touchés comme moi d'une condescendance si aimable? Jeanne d'Albret ne croit pas s'abaisser en correspondant avec Du Bellay. La fille des rois trouve naturel de rendre au prince de la poésie hommage pour hommage. Il y a plus, elle sent combien elle est surpassée dans cette joûte courtoise et elle confesse sa défaite avec une grâce qui l'honore. Ne reconnoissez-vous pas là la digne fille de l'auguste bienfaitrice de Marot et de ses frères en poésie?

Et voyez comme tout s'enchaîne dans le monde. L'héritier de ce sang généreux, le descendant de ces deux âmes charmantes, c'est Henri, le meilleur de nos rois. Puis, un peu plus tard, quelques gouttes du même sang produisent Louis XIV, c'est-à-dire le plus grand des monarques françois, le protecteur par excellence des arts et des lettres.

Si l'on parle moins de Henri IV sous ce dernier rapport, c'est qu'il a tant de mérites divers qu'on ne songe guère à chercher en lui un ami des poëtes, il l'étoit cependant; il recherchoit leur entretien, s'intéressoit à leurs travaux, et pour peu qu'on étudie l'histoire de son règne, on est tout surpris

des nombreuses preuves qu'on en découvre. Ici, c'est Desportes ou Duperron dont il gourmande la paresse. Là, c'est Motin qu'il engage à revenir à la poésie et qui, par son ordre, traduit le poëme du *Phénix*, son chef-d'œuvre, suivant les critiques d'alors. Je ne poursuivrai pas, car la liste seroit trop longue. Mais je ne puis taire, pour l'honneur du bon Henri, l'espèce d'enthousiasme avec lequel il recommande au duc et au cardinal de Lorraine (et dans deux lettres encore) le poëte Alphonse de Rambervilliers, dont les *Élancements chrétiens* l'avoient, à ce qu'il paroît, mis hors de lui-même. Le Béarnois étoit sans doute dans ses grands jours de dévotion. La postérité ne s'est pas habituée à l'envisager sous un aspect aussi grave et l'immortelle chanson populaire en est pour nous l'irrécusable témoignage. J'ai souvent pensé que le hasard lui avoit fourni comme à souhait, les deux poëtes qui convenoient le mieux à sa double nature. *Au Roi vaillant*, Malherbe; *au Vert galant*, Régnier. On sait combien le grand satirique eut de part à ses largesses. Car ce n'étoit pas seulement des paroles comme à Malherbe qu'il lui donnoit, c'étoit de bonnes et grasses abbayes. Mais aussi que de rapports entre ces deux hommes, le protecteur et le protégé! Dans le poëte chartrain comme dans le héros gascon, quelle verve, quel feu, pour ne pas dire quelque chose de plus! avec quel plaisir ne se seroient-ils pas rencontrés à *la Pomme de Pin!* que de gausseries, de joyeux et piquants propos! quelle poignée de main n'eût pas donnée le plus gaulois de nos princes au plus gaulois de nos poëtes! La comparaison paroîtra peut-être irrévérente, mais je n'ai pu résister au plaisir de rattacher à notre vieille poésie un roi si aimable et si aimé.

Je ne suivrai pas Du Bellay dans les différentes productions qu'il publia ensuite et qui précédèrent ses deux derniers et célèbres ouvrages : *les Jeux rustiques* et *les Regrets*. Chacune d'elles cependant a son intérêt spécial et pourroit donner lieu à bien des réflexions. Ainsi, à propos de ses traductions de Virgile, il y auroit à se demander ce

qui l'avoit amené lui et les autres poëtes de son école à regarder le vers de dix syllabes comme le véritable vers héroïque, tandis qu'ils rejetoient l'alexandrin et le trouvoient trop énervé, trop *flasque*, pour parler comme eux. Mais un tel sujet exigeroit trop de pages. Dans cette série élégante de poëmes de diverses natures, on a toujours distingué, et avec raison, son *Poëte courtisan*, cette brillante satire où Du Bellay annonce et égale presque Régnier. Mais, il en est une autre moins signalée et qui mérite autant de l'être, c'est sa version d'une épître latine intitulée : *Nouveau moyen de faire son profit de l'étude des lettres.* Du Bellay y reprend la même thèse que dans son premier poëme. Il y revient encore une fois en homme plein de son sujet, en poëte qui a vu de près, qui a expérimenté lui-même le manége des cours, et connoît mieux que personne les traverses de toute espèce inhérentes à la carrière qu'il a embrassée.

Que de choses il y auroit à dire sur ce livre des *Jeux rustiques*, le plus gracieux de tous les recueils de Du Bellay, sur ce mélange exquis d'inspirations adorables ! c'est comme son adieu à la jeunesse, à la vie. Mais il faut se borner. J'arrive à une œuvre bien autrement imposante, à l'œuvre principale de notre poëte, dernier monument de sa pensée, c'est à la fois un chant d'aigle et de cygne.

Les Regrets sont incontestablement la plus noble expression du génie de Du Bellay et le poëme le plus original du seizième siècle ; car *les Regrets* ne sont pas un simple recueil de sonnets comme il y en a tant à cette époque, c'est un travail complet dans ses parties, un ensemble dont les détails très-variés n'empêchent pas de sentir l'unité puissante. Le poëte a un but qui se révèle à chaque page de son œuvre, un but aussi neuf que hardi. Il a choisi le sonnet pour strophe comme les Italiens prennent l'octave, et cette forme n'a pas chez lui la monotonie qu'on pourroit croire. L'oreille s'y fait d'autant plus vite que l'esprit et le cœur sont plus rapidement saisis par la diversité des sujets qu'il traite. Cet ouvrage offre tous les tons. On y passe de la plaisanterie

légère, horatienne, à la satire âpre, au sarcasme juvénalesque; ici, le pathétique, là, une sorte de gaieté douce, plus loin la grandeur. Les strophes s'y suivent sans se ressembler. Elles n'ont d'autre lien que l'identité d'émotion, l'égale sincérité du souffle. Elles changent comme la pensée, comme la vie. Du Bellay s'y raconte lui-même. Il dit ce qu'il sent, ce qu'il voit dans le monde étrange où le sort l'a jeté. Il n'écrit pas pour écrire, mais pour alléger ses ennuis ou ses douleurs. Sous sa plume vigoureuse, la société qui l'environne se reflète tout entière et de toutes les façons. Jamais poésies appliquées au spectacle des hommes et des choses ne furent plus intimes et plus vraies. C'est par là qu'elles se détachent de son siècle pour rejoindre le nôtre. Le poëte dans ce livre est un Child-Harold familier qui n'en impressionne que plus vivement quand son sujet l'emporte vers les hauteurs.

C'est dans *les Regrets* que se trouve l'ineffable sonnet inspiré à Du Bellay par les souvenirs du pays natal. Il est dans toutes les mémoires, mais on a beau le savoir par cœur, on aime à le relire encore. C'est qu'un pareil élan de sensibilité est une de ces créations que rien n'efface; une larme de cœur cristallisée et faite diamant pour les siècles. Je vais le transcrire, car on ne sauroit l'omettre quand on parle de Du Bellay :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Et comme celui-là qui conquit la toison
Et puis est retourné plein d'âge et de raison
Vivre entre ses parens le reste de son âge!

Quand reverrai-je, hélas! de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison,
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison
Qui m'est une province et beaucoup davantage!

Plus me plaist le séjour qu'ont bâti mes aïeux
Que des palais romains le front audacieux.
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine;

Plus mon Loyre gaulois que le Tibre latin,
Plus mon petit Liré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

Qui de nous, au milieu de ce tumultueux Paris, en face de ces grands monuments qui exaltent l'esprit et laissent le cœur plus tranquille, qui de nous ne s'est rappelé par instants ces vers dont la mélancolie a tant de charme? La vraie poésie est si puissante! Elle éveille si vite ce qu'il y a dans l'âme de plus cher, hélas! et de plus douloureux! Maison paternelle, bruyères bretonnes, que de fois je vous ai revues à travers le doux sonnet de Du Bellay!

Je ne sais pas de poëme qui se termine d'une manière plus imposante que *les Regrets*. Je n'en connois point qui ait un épilogue plus grandiose de pensée et d'expression. Après avoir décrit la Rome moderne dans ses pompes, dans ses passions, après l'avoir fouillée dans tous les sens et dénudée, on peut le dire, le poëte s'arrête et se recueille. Le poëte ne sauroit se résoudre à quitter la ville éternelle sans dire quelque chose de la cité disparue, de cette vieille Rome dont son pied soulève la poussière frémissante encore malgré tant de siècles. Son émotion l'entraîne. Il court du Panthéon au Colysée, du temple de Vesta à l'arc de triomphe de Septime Sevère. Il admire, il s'étonne, et devant ces grands débris qui n'ont rien d'égal dans le monde, il trouve des inspirations qui devancent son époque. Son vers a une gravité, une tristesse qui remuent profondément. Tantôt c'est l'écho de la vaste et poudreuse campagne romaine et tantôt l'écho des catacombes.

Vous est-il jamais arrivé dans quelque manoir gothique d'entendre le bruit des vents qui parcourent les longs corridors, les salles abandonnées? On diroit la voix des âges sur les ruines qu'ils ont faites, et la fugitivité du temps s'y rend en quelque sorte sensible. Eh! bien, c'est l'impression que produisent les sonnets de Du Bellay sur les antiquités de Rome.

> Ainsi tout change, ainsi tout passe,
> Ainsi nous-mêmes nous passons.

Comme l'a dit un grand écrivain de nos jours : Éternelle conclusion de tout ce qui est et de tout ce qui sera!

Le sentiment de tristesse qui domine dans *les Regrets* s'explique par l'existence constamment traversée de Du Bellay. C'est qu'elle lui fut plus pénible qu'à tout autre cette carrière poétique où il est donné à si peu d'hommes d'atteindre le but et où les rares privilégiés qui l'atteignent sont souvent plus malheureux que ceux qui n'ont pu y parvenir. Il est certain que Du Bellay fut un des moins favorisés parmi les littérateurs de son temps et l'on s'en étonne quand on songe à sa prodigieuse supériorité sur la plupart d'entre eux. Pauvres poëtes! Je n'ai jamais oublié le mot d'une femme justement renommée, d'une femme qui a laissé au monde le souvenir d'une de plus rares intelligences que puisse posséder une simple mortelle : « Il faut, me disoit Mme Swetchine, que le talent poétique soit d'un bien grand prix aux yeux de Dieu pour qu'il fasse tant souffrir ceux à qui il l'accorde. » Mais il y eut pour Du Bellay je ne sais quelle fatalité vraiment inconcevable, et qui ne cessa de l'accompagner pendant sa courte existence. Ses jours furent remplis de mirages. Il put se faire toutes les illusions, concevoir toutes les espérances, et pas une ne se réalisa. Comme le Tantale de la Fable, il approcha ses lèvres des sources les plus séduisantes, et toujours quelque obstacle inattendu, quelque insurmontable barrière l'empêcha d'y arriver. Il avoit tout ce qu'il faut pour réussir, et, par une destinée bizarre, il marcha de douleur en douleur.

Qui ne connoît sa vie? Né de race illustre mais avec peu de biens, privé de bonne heure de son père et de sa mère, après une enfance morose et contrainte, il se vit tout jeune homme forcé d'être le tuteur de son neveu, et cette tutelle le plongea dans des tribulations sans nombre. Il y perdit la santé, resta longtemps assez malade pour garder la chambre et ne trouva de consolation que dans les livres et les vers. La fortune sembla pourtant vouloir lui sourire. Son parent le cardinal Du Bellay, l'emmena avec lui à Rome, mais des tracas d'un autre genre l'y attendoient. Le cardinal l'avoit chargé de ses affaires, et il en fut accablé pendant les quatre

années qu'il y passa. On sait le reste. Il se décida enfin à retourner en France. Mais on l'avoit calomnié auprès de son éminent protecteur, et il se trouva à Paris dénué d'appui et d'espoir. Il paroit cependant que le prélat étoit revenu de ses préventions et que notre poète déjà chanoine alloit devenir archevêque de Bordeaux, quand après une nuit d'études il se sentit la tête embarrassée; il quitte sa table afin de prendre l'air et tombe pour ne plus se relever.

Contraste des plus frappants avec la carrière toujours heureuse de Ronsard! Le chef de la Pléiade ne cesse d'être favorisé tout le temps de sa vie, et quand il meurt, c'est plein de jours, c'est rassasié de gloire.

Je m'étois promis de ne pas parler de Ronsard, et voilà que j'y suis amené malgré moi. C'est qu'on s'en défend en vain, on ne peut l'éviter, quand on s'occupe de Du Bellay. Leurs deux noms sont presque inséparables comme le furent du reste leurs personnes tant que vécut le célèbre Angevin. Et comment n'auroient-ils pas sympathisé dans l'ardente mêlée où ils combattoient au premier rang? Tous deux avoient les mêmes passions; tous deux parloient le même langage : *Arcades ambo*. Aussi dès le début, emploient-ils des expressions identiques en se saluant l'un l'autre : Divin Ronsard! s'écrioit Du Bellay dans ses sonnets à Olive. Divin Bellay! répondoit Ronsard dans ses sonnets à Cassandre. Le Vendômois si fier, si jaloux de sa renommée, adoucit la voix quand il parle à son illustre ami. Il lui tend la main comme à un égal. On diroit un roi qui s'adresse à un autre roi, et lui dit : Mon frère!

D'où vient tant de condescendance? Ah! c'est que l'homme qui régna sur la poésie dans cette époque fameuse, comprenoit celui qu'on devoit un jour nommer son premier disciple. Il étudioit curieusement ce génie rival, et en le comparant au sien, il se disoit évidemment, à leur début commun : qui de nous deux est le vrai chef?

Oui, qui des deux méritoit la couronne que le chantre de Cassandre plaça si hardiment sur sa tête? Osons-nous le de-

mander à notre tour. La destinée en cela fut-elle juste ou injuste? car je ne pense pas que vous acceptiez sans réflexion l'autorité du fait accompli. Il n'y a souvent rien de si peu rationnel qu'un fait et l'histoire est pleine de défaites qui valent mieux que des triomphes.

Ronsard fut roi, qui le nie? Son époque tout entière l'a proclamé assez haut; lui-même l'a assez dit sur tous les tons tandis que son émule n'a jamais parlé de sa personne et de ses œuvres qu'avec la modestie d'un homme qui souffre et qui se sent d'avance vaincu par le sort.

Et c'est justement pour cela que je me sens entraîné à poser cette question bien qu'elle soit dès longtemps résolue. Ce n'est point un parallèle que j'entame; à Dieu ne plaise! je voudrois seulement dire ce qu'on n'a peut-être pas assez dit sur le compte de Du Bellay.

Nous pouvons juger maintenant. Nous ne sommes plus sous l'empire d'un enthousiasme inouï. L'éclatante fanfare a cessé de résonner autour du vainqueur, et un même silence, le silence des siècles, pèse sur l'un et l'autre tombeau.

Si l'on s'en rapporte aux dates, il n'y a pas d'hésitation possible; Du Bellay est le vrai maître. N'est-ce pas Du Bellay qui, dans son admirable ouvrage sur la langue, a donné le programme et tracé le premier la route que la nouvelle école alloit suivre? Son rival n'a rien de pareil, car même en faisant abstraction des temps, qu'est-ce à côté de l'*Illustration* que la préface de la *Franciade* et le foible travail du Vendômois sur l'*Art poétique*?

Du Bellay a inauguré le sonnet et l'ode. Ronsard n'est venu qu'après lui. Il y a mieux. Le début de Du Bellay se fait encore lire avec charme. Celui de Ronsard est tellement âpre de style, qu'il faut une sorte de dévouement ou une curiosité de poëte pour s'y lancer; *ferrea vox :*

Plus dur que fer, j'ai fini mon ouvrage,

dit-il à la fin de ses premières odes (1550), et il dit vrai.

Je passe sous silence les autres productions presque simul-

tanément publiées par nos deux écrivains, et j'arrive aux œuvres finales et décisives.

Où trouver dans Ronsard un ensemble de pièces gracieuses comme *les Jeux rustiques?*

Où trouver dans Ronsard un ensemble de pièces puissantes et variées comme *les Regrets?*

Et c'est immédiatement après ces deux recueils que Du Bellay meurt à trente-cinq ans!

Vous figurez-vous l'émulation que de pareils ouvrages durent inspirer au chantre de Cassandre? On parle toujours de l'influence de Ronsard sur Du Bellay, pourquoi ne parle-t-on pas aussi de l'influence de Du Bellay sur Ronsard?

Elle est évidente cependant et ce qui la démontre surtout, c'est le progrès successif de Ronsard en élégance, en pureté et en distinction.

Car j'en appelle à tous ceux qui, comme moi, ont fait une étude suivie de Ronsard dans les éditions originales de ses premières œuvres, est-il possible d'avoir moins de goût qu'il n'en montroit en commençant?

Est-il possible d'être plus violent dans l'innovation, d'importer une idée ou une image avec plus de crudité, et d'avoir parfois des inspirations plus malheureuses?

Du Bellay sous ce rapport lui est infiniment supérieur, et s'il me falloit donner des preuves je ne serois embarrassé que du choix.

En voici une entre mille, je cite celle-là parce qu'elle me paroît particulièrement curieuse. Il suffit souvent d'une pensée, d'un mot, pour juger en matière de goût. Si l'on veut apprécier de suite la différence qu'il y avoit sur ce point délicat entre Du Bellay et Ronsard, on n'a qu'à mettre en face l'une de l'autre les deux petites pièces que je vais indiquer. Vous savez tous la ravissante traduction que le poëte angevin a faite du *Vanneur de blé aux vents* de Naugerius. Un vrai chef-d'œuvre. Les vers volent comme l'oiseau, comme l'abeille. Mais vous ne savez peut-être pas, ou vous aurez oublié que Ronsard, dans sa jeunesse, s'étoit essayé sur le

même sujet. Je ne pourrois vous dire où l'on a placé son travail dans ses œuvres complètes, mais je le trouve dans les premiers feuillets de son *Bocage* (1554). Ce n'est pas de l'excessive infériorité de la pièce qu'il s'agit, elle est hors de comparaison, mais de certains détails, dont je vous ferai grâce, car, en vérité, je rougirois de les rapporter. Lisez seulement et dites ce qui vous semble de l'image que le poëte ne craint pas d'étaler en plusieurs vers. Quelle indélicatesse de pensée et d'expression! De quel service étrange pour ne pas dire plus, n'ose-t-il pas remercier Zéphire, le plus suave, et, j'en atteste Prudhon, le plus poétique de tous les dieux? O Ronsard! où étoit ce jour-là votre discernement et même votre bon sens?

Et ce n'est pas un de ces écarts, une de ces chutes, comme il en doit arriver fatalement à un auteur; un de ces tributs qu'il faut payer à l'humaine nature. Non, une pareille énormité (poétiquement parlant) tient à l'absence de certaine qualité exquise et native qu'il est plus aisé de comprendre que de définir. Je le répète, vous ne trouveriez rien de ce genre dans tout Du Bellay.

Il faut avouer que si Ronsard avoit péché par excès d'érudition et de pédantisme, il en a été cruellement puni sur ses vieux jours, car il a vu, de ses propres yeux vu, comme dit Orgon, les résultats extrêmes de ses premières doctrines. Il a vécu assez pour lire Du Monin, l'incroyable Du Monin, né de Dubartas, comme Dubartas étoit né de Ronsard lui-même. Mais ici toute mesure est passée. Du Monin comme Curtius s'est précipité dans le gouffre. En fait d'importations bizarres et forcées, d'inventions amphigouriques ou grotesques, qu'imaginer après Du Monin? et avec cela pas d'hésitation. Du Monin ne doute de rien. Fi de la modestie! il en est à cent lieues. Il n'est pas comme quelques-uns de ses confrères en poésie, il n'a pas par exemple l'humilité de ce digne Bernier de la Brousse, qui, tout contrit, tout tremblant, s'agenouille en tête de son volume, et lui dit d'une voix timide :

Téméraire poussin, réprime ta carrière,
A peine éclos au monde oses-tu pépier?

Du Monin, au contraire, excite *ses poussins* (car il n'en a pas qu'un, il en a six) *à pépier* le plus haut qu'ils pourront. Mais je ne veux pas en dire trop de mal. Ses œuvres sont des raretés bibliographiques, et je connois des amateurs qui travaillent depuis des années à les rassembler sans pouvoir y parvenir. Oserai-je ajouter pour leur défense que les productions du poëte franc-comtois offrent un attrait *sui generis*, qui n'est pas à dédaigner dans ce temps de vaste ennui et de curiosité raffinée. Je dirai même que je ne sais guère de recueil aussi original que celui de ses amours avec sa *Rondelette*. Du Monin amoureux! Du Monin *attaqué*, comme il le dit, *par le fusil de Cypris*, et se débattant contre à grands coups de tropes et de métaphores, est une des distractions les plus réjouissantes que puisse se permettre un ami de nos anciens auteurs. Ce qui n'empêche pas le chantre de Rondelette d'avoir dû être le cauchemar du grand poëte, alors vieux et morose. Ronsard en voyant paroître Du Monin, et en se rappelant ses propres débuts si emphatiques, si rudes, a dû se croire poursuivi par son ombre, mais par son ombre démesurément agrandie comme toutes les ombres.

Ah! quand on vient de lire les œuvres de Du Monin et d'autres esprits de cette trempe, comme on apprécie mieux encore la simplicité et la clarté! au sortir de cette espèce de marais ténébreux, opaque, comme on recherche avidement les eaux fraîches et limpides! ô Desportes! ô Du Bellay! où êtes-vous?

Mais je me suis arrêté plus que je ne voulois aux imperfections d'un poëte dont j'admire profondément les nombreuses beautés. J'ai trop cédé peut-être au sentiment de prédilection qui m'a toujours entraîné vers le chantre des *Regrets*. Je le demande aussi, ne l'a-t-on pas constamment sacrifié à Ronsard? Je ne sais si vous penserez comme moi, mais quand je me replonge dans ce passé qui

même sujet. Je ne pourrois vous dire où l'on a placé son travail dans ses œuvres complètes, mais je le trouve dans les premiers feuillets de son *Bocage* (1554). Ce n'est pas de l'excessive infériorité de la pièce qu'il s'agit, elle est hors de comparaison, mais de certains détails, dont je vous ferai grâce, car, en vérité, je rougirois de les rapporter. Lisez seulement et dites ce qui vous semble de l'image que le poëte ne craint pas d'étaler en plusieurs vers. Quelle indélicatesse de pensée et d'expression! De quel service étrange pour ne pas dire plus, n'ose-t-il pas remercier Zéphire, le plus suave, et, j'en atteste Prudhon, le plus poétique de tous les dieux? O Ronsard! où étoit ce jour-là votre discernement et même votre bon sens?

Et ce n'est pas un de ces écarts, une de ces chutes, comme il en doit arriver fatalement à un auteur; un de ces tributs qu'il faut payer à l'humaine nature. Non, une pareille énormité (poétiquement parlant) tient à l'absence de certaine qualité exquise et native qu'il est plus aisé de comprendre que de définir. Je le répète, vous ne trouveriez rien de ce genre dans tout Du Bellay.

Il faut avouer que si Ronsard avoit péché par excès d'érudition et de pédantisme, il en a été cruellement puni sur ses vieux jours, car il a vu, de ses propres yeux vu, comme dit Orgon, les résultats extrêmes de ses premières doctrines. Il a vécu assez pour lire Du Monin, l'incroyable Du Monin, né de Dubartas, comme Dubartas étoit né de Ronsard lui-même. Mais ici toute mesure est passée. Du Monin comme Curtius s'est précipité dans le gouffre. En fait d'importations bizarres et forcées, d'inventions amphigouriques ou grotesques, qu'imaginer après Du Monin? et avec cela pas d'hésitation. Du Monin ne doute de rien. Fi de la modestie! il en est à cent lieues. Il n'est pas comme quelques-uns de ses confrères en poésie, il n'a pas par exemple l'humilité de ce digne Bernier de la Brousse, qui, tout contrit, tout tremblant, s'agenouille en tête de son volume, et lui dit d'une voix timide :

Téméraire poussin, réprime ta carrière,
A peine éclos au monde oses-tu pépier?

Du Monin, au contraire, excite *ses poussins* (car il n'en a pas qu'un, il en a six) *à pépier* le plus haut qu'ils pourront. Mais je ne veux pas en dire trop de mal. Ses œuvres sont des raretés bibliographiques, et je connois des amateurs qui travaillent depuis des années à les rassembler sans pouvoir y parvenir. Oserai-je ajouter pour leur défense que les productions du poëte franc-comtois offrent un attrait *sui generis*, qui n'est pas à dédaigner dans ce temps de vaste ennui et de curiosité raffinée. Je dirai même que je ne sais guère de recueil aussi original que celui de ses amours avec sa *Rondelette*. Du Monin amoureux! Du Monin *attaqué*, comme il le dit, *par le fusil de Cypris*, et se débattant contre à grands coups de tropes et de métaphores, est une des distractions les plus réjouissantes que puisse se permettre un ami de nos anciens auteurs. Ce qui n'empêche pas le chantre de Rondelette d'avoir dû être le cauchemar du grand poëte, alors vieux et morose. Ronsard en voyant paroître Du Monin, et en se rappelant ses propres débuts si emphatiques, si rudes, a dû se croire poursuivi par son ombre, mais par son ombre démesurément agrandie comme toutes les ombres.

Ah! quand on vient de lire les œuvres de Du Monin et d'autres esprits de cette trempe, comme on apprécie mieux encore la simplicité et la clarté! au sortir de cette espèce de marais ténébreux, opaque, comme on recherche avidement les eaux fraîches et limpides! ô Desportes! ô Du Bellay! où êtes-vous?

Mais je me suis arrêté plus que je ne voulois aux imperfections d'un poëte dont j'admire profondément les nombreuses beautés. J'ai trop cédé peut-être au sentiment de prédilection qui m'a toujours entraîné vers le chantre des *Regrets*. Je le demande aussi, ne l'a-t-on pas constamment sacrifié à Ronsard? Je ne sais si vous penserez comme moi, mais quand je me replonge dans ce passé qui

m'est si cher, cette inégalité de destins me fait mal. Si brillant que soit le triomphateur, je ne puis jamais le voir sur son char, sans qu'auprès m'apparoisse (tableau pénible) la figure souffrante mais résignée de Du Bellay.

Soyons justes encore une fois, et disons comme Du Bellay lui-même : Ronsard a mérité de régner. Ce qui justifie ses contemporains, ce n'est pas seulement un concours vraiment inouï de circonstances favorables; ce n'est pas non plus la subite disparition du seul poëte qui pût lui disputer la palme; c'est une raison plus sérieuse. Ronsard a un nerf, une force, un élan, qu'on ne sauroit assez reconnoître. Son style est trop souvent inégal, bizarre, plein de ronces et de termes indigestes; mais au fond il est puissant, et quand il s'élève, il va parfois plus haut que tout autre. C'est par cette élévation innée qu'il a réellement conquis le trône qu'on s'est plu à lui dresser.

Seulement, et je crois qu'on peut se permettre cette légère restriction, si le plus fameux vers de La Fontaine, celui du moins que retient le plus facilement la mémoire, est vrai, Du Bellay, lui aussi, seroit digne du sceptre, car il possède à un degré suprême, ce que Ronsard n'eut jamais complétement, il a la grâce.

Ce n'est pas que Ronsard en manque, on en trouve maint exemple dans ses œuvres, mais elle y est accidentelle, et dans les vers de Du Bellay elle apparoît sans cesse. Ronsard cherche la grâce et Du Bellay la trouve sans y penser. Chez Ronsard elle ne vient que péniblement et comme en serre chaude, chez Du Bellay, c'est une fleur spontanée, naïve, éclose d'elle-même aux rayons d'un ciel pur et dans la liberté du désert.

Aussi voyez le charme. L'œuvre entière de Du Bellay se lit d'un bout à l'autre avec un plaisir infini. En peut-on dire autant de Ronsard?

Que si cette lecture a tant d'attrait, qu'est-ce donc quand on la fait dans un de ces exemplaires comme en doit avoir un amateur digne de ce nom, car je n'oublie pas que je

parle ici aux purs bibliophiles ! Qu'est-ce donc quand on a en main un Du Bellay de l'Angelier ou de L'Oyselet dans son éclat primitif, et revêtu d'une de ces brillantes parures qu'un artiste seul peut concevoir et exécuter!

Un volume ouvragé par Bauzonnet ou par Capé est un de es bijoux précieux qu'on ne se lasse pas de voir. Mais quelle différence! c'est un bijou qui a une âme.

Et quelle âme que celle de Du Bellay !

Ah! quoi qu'on puisse dire en faveur de Ronsard, cette fleur de délicatesse et de grâce et surtout la fin prématurée de notre poëte donneront toujours à la question que j'ai osé évoquer l'intérêt du problème. On aura beau mettre au-dessus de tout les œuvres du Prince de la Pléïade, des esprits séduits par d'autres qualités non moins rares leur opposeront les derniers chants de celui qu'on appelle son élève, ces chants qui annonçoient de nouvelles productions, probablement supérieures. Ils imagineront son avenir, ils lui feront un lointain d'autant plus radieux qu'il est plus vague, et la mort, c'est-à-dire l'inconnu, pèsera éternellement dans la balance. On verra toujours Du Bellay frappé dans la force de son talent, et, pour rappeler un vers de Ronsard, que son mythologisme n'empêche pas d'être vraiment beau, on verra toujours le poëte angevin disparoissant au milieu de ses succès comme Hercule,

Qui tout en feux s'assit parmi les Dieux.

On pourra comparer ces deux nobles esprits, mais au-dessus de la comparaison planera un regret ineffaçable et la vérité forcera toujours à dire : Nous possédons tout Ronsard, nous n'avons qu'une partie de Du Bellay.

Mais, au reste, qu'importe quelques années et quelques œuvres de moins dans une vie si honorable et si remplie? Qu'importe, puisque ce qu'il a laissé suffit à sa gloire, et que le nom de Du Bellay resplendit entre tous à l'horizon poétique du seizième siècle? J'assimilois, en commençant, le plus

ravissant des écrivains de la Pléiade à la plus délicieuse des étoiles du ciel, à l'étoile de la jeunesse et de l'amour, à cette fleur d'or qui semble éclore tous les soirs pour répondre à nos pensées comme une espérance ou comme un souvenir. Les flammes du poëte et de Vesper se mélangeoient à mes regards et sembloient se fondre dans un éclat fraternel. Eh! bien, non, je me trompois. Si le rayon de l'un, si la poésie de l'autre, ont un charme qui se fait sentir d'une manière presque égale, si le sourire des deux astres paroît d'abord le même, bientôt l'impression change et ce qu'ils font éprouver à l'âme diffère autant que la lumière et l'ombre. Tes splendeurs, ô Vesper! enchantent à première vue, mais le prestige passe vite ; ce n'est que dans le printemps des années que l'on goûte bien ton indéfinissable beauté. Tu réveilles le souvenir, mais le souvenir n'amène-t-il pas presque toujours après lui la douleur? Tu ressuscites le passé, mais le passé écrase le présent, et le cœur souffre, et la vision s'assombrit. Le bonheur semble aussi loin que tu es toi-même reculé dans les espaces. Et puis ton éternelle jeunesse a l'air de railler nos rapides destins. Elle semble peser de toute son immortalité sur un front qui blanchit, sur une tête qui s'incline. Le poëte, au contraire, n'a rien qui ne ravisse et ne console; le poëte parle une langue intelligible et douce à tous les âges et dans toutes les situations de la vie. Son éclat ne blesse pas, tempéré qu'il est par le voile des larmes. C'est que, lui aussi a souffert des outrages du temps, des injustices du sort. Il a été insulté, et ce qui est pire, méconnu. Longtemps une nuée s'est interposée entre lui et nous, et il a fallu qu'une voix courageuse, une voix puissante[1] le signalât de nouveau, et le révélât tel qu'il est et qu'il doit rester dans l'avenir. Viens donc, ô mon vieux Du Bellay! viens à nous qui échangeons si rapidement le flambeau de la vie, à nous surtout qui voyons déjà pâlir, qui sentons déjà trembler ce flambeau dans nos mains défaillantes! Viens nous commu-

1. L'auteur des *Consolations*.

niquer un peu de ta sève et de ton ardeur; viens nous consoler, nous raffermir, jusqu'au jour où nous irons te rejoindre au delà de ces régions étincelantes, au delà de ces campagnes ensemencées d'étoiles que traversa l'aigle de Pathmos et que Scipion vit dans son glorieux songe!

ÉDOUARD TURQUETY.

CORRESPONDANCE.

Monsieur,

Dans votre *Bulletin du Bibliophile*, livraison de mai et juin 1864, je trouve une lettre de M. Ambroise Firmin Didot, que vous avez cru devoir appuyer et qui m'a singulièrement étonné.

J'y lis cette phrase empruntée à la *Description des ornements* des Évangiles et indication de *leurs origines*, par M. Léon Curmer, Paris, 1864, p. 75 :

« Une monographie des œuvres d'Albert Dürer, publié « en 1851 par M. Émile Gallichon, chez Aubry, à Paris, « porte au nombre de quatre les exemplaires du livre « d'*Heures* de l'empereur Maximilien : celui de Vienne, « celui de Munich, qui seul a des dessins, un autre conservé « à Londres et un dernier fragment chez M. Didot. »

Je n'ai jamais rien écrit de semblable; et si M. Didot, au lieu de s'en rapporter au texte de M. Léon Curmer avoit eu recours à ma biographie d'Albert Dürer, publiée dans la *Gazette des Beaux-Arts*, t. VII, ou au tirage à part, édité par M. Aubry, il y auroit lu :

« Le musée de Munich conserve, parmi plusieurs dessins « d'Albert Dürer, le précieux livre de prières de Maximi- « lien I, dont il n'existe que quatre exemplaires connus, à « Vienne, à Munich, à Londres et à Paris, chez M. Didot. « Celui de Vienne est complet; il est imprimé sur 313 pages « en vélin, et n'a point de titre, ce titre n'ayant sans doute « jamais existé, parce que l'empereur désiroit en confier « l'exécution à un artiste. Celui de Munich a 190 feuillets de « moins que celui de Vienne, et prouve par son état qu'il a « longtemps servi. Chaque page est encadrée d'arabesques « dues à Albert Dürer et Cranach....

« Recevez, etc. ÉMILE GALLICHON. »

DEUX CATALOGUES
DE
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES
EN FRANCE.

On ne sauroit trop encourager les conservateurs des bibliothèques publiques qui dressent les catalogues des livres confiés à leurs soins; on doit des éloges au zèle des administrations municipales qui font les frais d'impression de ces catalogues. La bibliographie trouvera des ressources précieuses dans la réunion des catalogues de toutes les bibliothèques de provinces, lorsqu'ils seront publiés, et nous aimons à croire que cet exemple encouragera les administrateurs des bibliothèques parisiennes à mettre au jour de leur côté, des inventaires raisonnés qu'on attend depuis bien longtemps. Si l'énormité de la besogne, si les difficultés qu'elle présente fait renoncer à l'impression du catalogue de la bibliothèque impériale, pourquoi ne pas du moins livrer à la publicité ceux de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève, de la Mazarine ?

Nous avons sous les yeux deux catalogues relatifs aux dépôts appartenant à de grandes villes, et nous allons en donner un aperçu rapide, car les inventaires de ce genre ne sont feuilletés que par un nombre bien restreint d'amateurs.

Parlons d'abord du volume relatif à Marseille.

C'est un in-octavo de 386 pages, imprimé en 1864, il ne comprend qu'une portion de l'histoire et s'arrête après celle du Bas-Empire. L'ordre suivi s'écarte un peu de celui adopté habituellement. La bibliographie arrive d'abord, viennent ensuite la géographie et les voyages, l'histoire des religions et l'histoire ancienne. Les temps modernes fourniront la matière d'un second volume.

..

La bibliothèque de Marseille n'a pas toute l'importance qui semble devoir s'attacher aux dépôts littéraires et scientifiques d'une ville aussi peuplée et aussi florissante. Elle possède 60 000 volumes environ; elle est donc bien au-dessous des collections réunies à Bordeaux, à Lyon, à Nantes, à Rouen.

Nous n'avons d'ailleurs remarqué qu'un bien petit nombre de volumes anciens de quelque prix : nous avons noté le *Strabon*, édition aldine de 1516, le *Portolano*, premier livre de ce genre qui ait été imprimé; il est indiqué au *manuel du libraire*, la *Mer des Histoires*, imprimée à Paris, chez P. Lerouge (malheureusement il ne se trouve qu'un seul volume), la *Chronique de Nuremberg*, 1493, gros volume qui n'est pas très-rare, mais que recommandent ses très-nombreuses gravures en bois, *Suétone*, imprimé à Milan en 1480, mais ce n'est pas un immeuble bien précieux, d'autres éditions du même historien ayant devancé celle-ci.

Le catalogue de la bibliothèque de Nantes a une importance toute particulière. Il en a paru deux volumes qui n'embrassoient encore que la géologie, le droit et les sciences; ils n'enregistrent pas moins de 22 400 articles différents; il s'y trouve, il est vrai, bien des opuscules de peu d'intérêt, mais tout doit être recueilli, tout peut servir, et les grands et bons ouvrages se présentent en foule.

Des notes assez nombreuses fournissent d'utiles renseignements bibliographiques; elles attestent avec quel zèle et quelle ardeur M. Émile Pehant, le bibliothécaire de Nantes s'est acquitté de l'effrayant travail qu'il a entrepris. Les deux volumes forment 1400 pages environ à deux colonnes, et l'arrangement typographique est fort bien combiné.

Parmi les ouvrages anciens les plus dignes d'attention, nous avons remarqué les *Polyglottes* d'Anvers, 1569, de Paris, 1628, de Londres, 1633 (avec le *Lexicon* de Castell), les *Psaumes*, traduits par Reynaud de Beaune, Paris, 1587, livre sans valeur personnelle, mais c'est l'exemplaire

d'Henri III, avec la tête de mort et la devise : *Spes mea Deus* ; le *Missale ad usum divies, Nammeten* (Nannetensis), (imprimé à Venise par Barthélemy d'Alexandri). André d'Arula, 1482, in-fol. (exemplaire imparfait du dernier feuillet) est un volume fort précieux, dont on ne connoît qu'un ou deux exemplaires ; quelques auteurs ont avancé que l'impression avoit eu lieu à Vannes, mais c'est une erreur.

Ce n'est que d'après le catalogue que nous analysons que le *Manuel du Libraire* signale ce *Missel*, que M. Brunet n'a sans doute jamais rencontré. La bibliothèque de Nantes n'a pu encore se procurer deux autres missels nantais, l'un imprimé dans cette ville, chez Guillaume Larchier, en 1601, l'autre à Rouen, en 1520 ; mais elle possède depuis peu le *Missale* imprimé à Nantes, en 1588, in-folio, par Vincent Hucet, seul exemplaire connu, et seule production qu'on ait conservée des presses de ce typographe qui prend le titre de *bibliopola Academiæ Nanetensis ;* un autre missel imprimé à Nantes, chez Pierre Gueno, en 1668, est signalé comme excessivement rare, mais parmi les *desiderata* dont l'absence est pour la bibliothèque de Nantes une sorte de déshonneur, on signale les *Heures* à l'usage de Nantes, imprimées à Paris par Simon Vostre, vers 1502 et 1515, et chez Chesneau en 1582, à Nantes par E. Larchier, en 1498, et par P. Dorion en 1598.

Les plus anciennes éditions des *Coutumes* de Bretagne manquoient aussi à la bibliothèque de Nantes, mais des amateurs de cette ville possèdent des exemplaires qu'elle obtiendra peut-être un jour des trois éditions de Paris ; Guillaume Le Fevre, 1480, in-8 de Rennes, Jehan Macé, 1502, et d'une *Table alphabétique* (titre factice) *des Coustumes*, vol. de 13 feuillets, in-8, imprimé par E. Larchier, sans date. M. Pelant donne une description détaillée de ces rarissimes éditions, et il ne laisse échapper aucune occasion de parler avec détail de ce qui concerne la bibliographie bretonne. C'est de la réunion de ces renseignements spéciaux, relatifs

à chaque province que sortira un jour une bonne bibliographie de la France.

N'omettons pas de signaler l'édition originale des *Essais* de Montaigne, 1580, devenu si difficile à rencontrer aujourd'hui et si vivement convoitée (1).

L'histoire naturelle, les beaux arts, offrent de nombreux et importants ouvrages; nous devons signaler une collection d'estampes formée par M. François Cucault, et comprenant 7375 pièces réunies en 64 volumes; notons aussi un exemplaire des *Jeux de cartes et tarots*, beau volume, publié par la Société des Bibliophiles françois, et qui a été offert à la bibliothèque de Nantes par un amateur des plus distingués, né dans cette ville, M. A. Cigongne, dont le *Bulletin* a parlé plus d'une fois.

Très-souvent l'indication d'un ouvrage est accompagnée de celle des productions sur le même sujet, qui se trouvent disséminées dans divers recueils, des mémoires insérés dans les travaux des sociétés savantes, de sorte que le catalogue que nous indiquons peut servir de répertoire bibliographique de la plus grande utilité pour les travailleurs.

Un avant-propos de 30 pages fait connoître l'histoire de la bibliothèque; il retrace aussi le rude travail qu'a occasionné la rédaction de cet inventaire, et il respire un dévouement chaleureux à la cause des livres, dévouement trop rare et auquel nous ne saurions trop applaudir.

Transcrivons à cet égard quelques lignes qui ont notre entier assentiment : « Malheur aux bibliothèques qui n'ont pas le sentiment de leur future grandeur! Pour en hâter l'épanouissement, tout leur doit être un aiguillon, même la

1. Le *Manuel du libraire* indique diverses adjudications de ce précieux volume, depuis 222 fr. jusqu'à 515 et 645 fr., à la vente Solar. Depuis il a encore augmenté de valeur. Un bel exemplaire de l'édition de 1595 s'est payé 826 fr, en mars 1863, à la vente de M. L. Double. On nous dit que la bibliothèque de Bordeaux, riche d'ailleurs au point de vue *Montaignesque*, n'a pu se procurer encore l'édition originale de 1580 de l'œuvre de l'ancien maire de cette cité.

constatation de leur pauvreté et de leur foiblesse actuelles. La bourgade qui fut Rome ne rougit pas de se faire lieu d'asile et de recruter un peu au hasard ses premiers habitants. Ne craignez donc pas d'ouvrir un refuge aux ouvrages même que vous repousseriez plus tard avec dédain. Pour croître en puissance et en gloire, il vous faut d'abord croître en nombre, le reste vous sera donné par surcroît. En effet, partout et toujours l'attraction agit en raison directe de la masse; quand vous serez devenu un grand centre littéraire et scientifique, tous les trésors épars dans votre sphère viendront tôt ou tard se réunir à vous....

« Ce qui a le plus troublé notre travail, ce qui a fait pour nous de ce premier volume l'instrument d'une véritable torture, c'est l'irruption imprévue de huit ou dix mille volumes ou brochures au milieu de notre impression, sans que les titres en fussent copiés, sans que nous eussions préparé dans notre catalogue aucune division où les recevoir avec convenance.

« C'est à notre prière qu'arrivoient tous ces dons, c'est nous seuls qui accumulions tous ces achats. Chaque lacune que nous rencontrions devant nos pas, nous voulions la combler, non pas à tout prix, l'état de nos finances ne nous le permettoit pas, mais le moins mal possible; il nous sembloit que la bibliothèque d'une ville de cent mille âmes ne pouvoit pas sans honte ne pas être encyclopédique, sinon dans son état actuel, du moins dans les prévisions de son avenir, et les divisions de notre catalogue devoient, sous peine de lui faire manquer son but, se prêter, se préparer même à cet avertissement, plus ou moins lent, mais certain. »

Le système de division et de sous-divisions, adopté par M. Pehant, est au fond celui que M. Le Bas a mis en usage à la bibliothèque de la Sorbonne; il consiste à employer comme signe mnémonique (et ces signes sont indispensables à tout bibliothécaire), la première lettre du mot principal de chaque division et subdivision. C'est ainsi que l'étiquette suivante :

S R C E T b
114, v, 3
S 1. r. 8

se traduit par sciences religieuses, — christianisme, — Écriture-Sainte, — texte et versions, — bibles entières, n° 114, 3e volume, ouvrage placé dans l'armoire P., rayon 3; de la sorte, on sait très-bien où il faut aller chercher chaque volume, et en quel endroit il faut le replacer. Nous espérons bientôt avoir en nos mains le volume du catalogue relatif à la littérature, et nous nous empresserons de le signaler à l'attention des amateurs.

Ajoutons que M. Pehant promet de publier un travail spécial sur les livres rares et sur les manuscrits de la bibliothèque de Nantes; ce sera, on peut en être sûr d'avance, un livre fort intéressant. B. C.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Bibliotaxis. Tel est le mot grec que nous trouvons en tête d'une brochure imprimée à Paris en 1863, et qui est un extrait d'un mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions par M. H. Garroni Doria, bibliothécaire au château de Brumsee. Le problème que ce bibliographe s'est attaché à résoudre a déjà occupé bien des travailleurs, et il sera encore l'objet de bien des méditations; c'est le choix du meilleur système pour le classement des livres. En France, on suit volontiers avec peu de modifications l'arrangement proposé il y a un siècle et demi par un habile libraire, Gabriel Martin; système peu philosophique, mais clair et facile pour

les recherches. En Angleterre, la catalogographie est encore dans l'enfance; les catalogues de vente adoptent la division par format entremêlée avec un ordre alphabétique souvent brisé; après une quarantaine d'in-folio on trouve autant d'in-4°, suivis d'une centaine d'in-8°, et chaque fois l'ordre alphabétique recommence, soit par noms d'auteurs, soit par le mot principal du titre. C'est une sorte de chaos pour un étranger. Dans l'Allemagne, une foule de systèmes sont suivis, mais la prétention est de ranger les livres d'après des méthodes scientifiques basées sur la métaphysique de Kant et d'Hegel, et en dehors de la Germanie, on ne comprend pas grand'chose à ces abstractions.

Le système de M. Doria repose sur une idée qui est ingénieuse mais qui s'éloigne trop, ce me semble, des habitudes consacrées par le temps pour passer dans le domaine de la pratique. Il suppose une sphère, il la partage en deux hémisphères, l'un pour les ouvrages sacrés, l'autre pour les ouvrages profanes. Chaque hémisphère est divisé en huit segments qui peuvent se subdiviser en zones. A chaque division est attribuée une couleur différente, blanc, jaune, violet, vert, etc. Chaque volume porte au dos une étiquette dont la couleur indique à quelle section il appartient. De plus, la forme de l'étiquette montre en quelle langue est écrit l'ouvrage, s'il contient des gravures ou des cartes, etc. Ces innovations mettroient à même de posséder, sans ouvrir le volume, des détails exacts sur son contenu, et elles faciliteroient un service qu'il faut souvent confier à des employés peu lettrés. Un volume égaré dans une classe qui lui est étrangère seroit immédiatement reconnu, grâce à la couleur de l'étiquette, et l'erreur seroit aussitôt réparée.

Il nous semble même que dans une grande bibliothèque on pourroit étendre ce système. En adoptant, par exemple, une étiquette bleue pour la classe des sciences, pourquoi ne point placer au-dessous une autre étiquette dont la couleur rouge, verte, noire, n'importe, signaleroit le livre comme appartenant aux divisions habituellement de la classe des

sciences : morale, philosophie, médecine, histoire naturelle, etc? Ce seroit pour le service du dépôt un avantage réel et très-facile à réaliser.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que le travail de M. Doria mérite l'attention des personnes qui sont à la tête de grandes collections de livres; on y puisera de bonnes idées qu'on pourra perfectionner et appliquer. L'augmentation continuelle des imprimés n'exige-t-elle pas qu'on prenne pour les classer avec ordre, pour s'y reconnoître le plus rapidement possible, des méthodes simples et faciles? La plus simple de toutes, c'est de parler aux yeux.

— On nous écrit de Bordeaux que l'Académie des sciences et belles-lettres de cette ville a décerné une médaille d'or à M. Gergerès, conservateur de la bibliothèque municipale et auteur d'un volume publié cette année sur l'histoire et sur les richesses de cet important dépôt.

Le conseil municipal de Bordeaux a de son côté voté une somme de 3 000 fr. pour faire face aux frais d'impression du catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque dont il s'agit. Ce travail a été préparé par M. Jules Delpit.

— On annonce de Madrid la prochaine publication du second volume de l'important ouvrage de M. Gallardo : *Ensayo de una bibliotheca española*, revu par MM. Zarco del Valle et Ramon Rayo.

— Nous apprenons aussi avec plaisir qu'un travail de M. Zarco del Valle sur la bibliographie des arts et des artistes en Espagne vient d'être couronné. Il sera imprimé aux frais du gouvernement. En Espagne, des prix sont décernés aux livres de bibliographie, et ils reçoivent des encouragements efficaces. En France, ces études trouvent malheureusement bien peu d'appui de la part de nos sociétés savantes et de l'administration. Espérons qu'on les envisagera un jour avec plus de faveur.

CHARLES NODIER

RÉDACTEUR DE LA « DÉCADE PHILOSOPHIQUE. »

Charles Nodier étoit à Paris, en 1803 et en 1804, et il y vivoit de sa plume. Comme on peut le penser, il en vivoit assez mal. Il n'avoit pas encore vingt et un ans, mais il s'étoit déjà fait connoître, dans le monde littéraire, par quelques ouvrages d'imagination, qui annonçoient un poëte, un penseur et un écrivain. Il avoit publié, sous son nom, deux petits romans mélancoliques et sentimentalisés, où l'on reconnoît les premières tentatives du genre romantique : *Stella ou les Proscrits* (Paris, Lepetit jeune et Gérard, an x, in-12, fig.); *le Peintre de Salzbourg, journal des émotions d'un cœur souffrant, suivi des Méditations du Cloître* (Paris, Maradan, an xi, in-12, fig.). Il avoit fait paroître, sans se nommer, une charmante nouvelle érotique, où l'on sent l'influence des romans égrillards et libertins qui tapissoient alors les étalages des galeries de bois du Palais-Royal : *Le dernier Chapitre de mon roman* (Paris, Cavanagh, an xi, in-12). Mais tout cela ne remplissoit guère la bourse du pauvre romancier franc-comtois.

Ses travaux de journaliste rapportoient davantage, quoique les feuilles périodiques fussent alors innombrables, et, par conséquent, éphémères. Charles Nodier s'étoit mis à écrire simultanément dans les journaux politiques et dans les journaux littéraires. On ne sauroit dire encore à combien de journaux divers il a mis la main, de 1802 à 1808. Tout lui étoit bon, pourvu qu'on payât ses articles, et comme

on les lui payoit peu, il devoit travailler beaucoup pour subvenir aux besoins matériels de la vie. On s'explique ainsi comment on retrouve des articles de lui dans les journaux de toutes les couleurs et de tous les genres, mais il faut constater aussi que sa collaboration y est toujours accidentelle et passagère. Ne devons-nous pas en conclure qu'il ne vouloit s'attacher à aucun parti ni à aucune coterie.

Il étoit, comme il l'a dit lui-même, royaliste et républicain à la fois ; royaliste du passé, républicain de l'avenir. On comprend donc qu'il ait coopéré très-consciencieusement au *Courrier français*, que rédigeoient, depuis le 24 brumaire an VIII, Maillin, Garat et Desrenaudes. Mme de Genlis avoit voulu l'enrôler aussi dans la rédaction du *Mercure de France*, mais il n'y avoit fait qu'une courte apparition, peu remarquée sans doute et peu remarquable, en effet (1). Son ambition devoit être de prendre rang parmi les rédacteurs de la *Décade philosophique*, qui passoit, à juste titre, pour le meilleur des recueils littéraires de ce temps-là. *La Décade philosophique* avoit commencé à paroître le 10 floréal an II, sous la direction de Ginguené et avec le concours de ses amis qui appartenoient la plupart à l'opinion démocratique. Cette opinion s'étoit, il est vrai, réglée et modérée, depuis l'origine de la publication, qui se ressentoit trop, dans ses premiers cahiers, des tristes et farouches inspirations de la Terreur, mais elle restoit républicaine, en traversant le Directoire, et elle se montroit toujours défiante et souvent hostile à l'égard du premier consul, qui marchoit à grands pas vers le pouvoir

(1) Nous n'y avons trouvé qu'un seul article avec la signature de Nodier : C. N. Cet article est inséré dans le tome V du *Mercure de France*, an IX, p. 411. Il ne se compose que de citations empruntées à la nouvelle édition que l'abbé de Vauxcelles venoit de publier des *Lettres de Mme de Sévigné* (Paris, Bossange, 1801, 10 vol. in-12). Il ne mérite donc pas d'être recueilli, quoique Nodier y ait laissé son cachet, comme dans tout ce qu'il a écrit. Ainsi, après avoir rappelé que Mme de Sévigné avoit quelque penchant pour la doctrine austère de Port-Royal, il ajoute : « On remarque, en général, que les écrivains de cette école ont été les peintres les plus éloquents des passions, et peut-être les connoissoient-ils mieux, parce qu'ils les réprimoient davantage. »

souverain. En l'an XII, les rédacteurs de l'école de Saint-Just et de Carra s'étoient tous retirés, laissant la place libre aux philosophes républicains, à Germain Petitain, à Amaury Duval, à Guillaume Toscan, à Horace Say, à Musset-Pathay, à Beuchot, etc.

Nous ignorons quel fut celui qui fit admettre Charles Nodier dans le corps de la rédaction. Ce seroit Beuchot, si Charles Nodier s'étoit présenté comme bibliographe, mais il se présenta pour *tout faire* et surtout pour rendre compte des ouvrages en vers. Il pouvoit déjà se dire poëte lui-même, car il avoit inséré, dans les feuilles publiques, deux ou trois pièces de poésie, qui furent distinguées par les connoisseurs et qui ont été reproduites dans différents recueils. La *Décade* avoit besoin d'un critique pour la poésie : Nodier et Auger s'offrirent presque en même temps. On les agréa tous les deux, ou, du moins, Guinguené consentit à les essayer l'un et l'autre. Nodier signoit ses articles de son initiale N, Auger signoit les siens de la lettre O. Nous sommes portés à croire que Charles Nodier avoit été recommandé par Andrieux et par Lemercier, qui envoyoient fréquemment des vers à la *Décade*, et par La Chabeaussière, qui étoit chargé des articles de théâtre.

Le premier compte rendu fait par le nouveau rédacteur, fut imprimé dans le n° 3, premier trimestre de l'an XII. Charles Nodier prit plaisir sans doute à parler d'abord d'une édition des OEuvres complètes de Gentil Bernard, que venoit de publier son ami Fayolle (Paris, Buisson, 1803, 2 vol. in-8). Voici le début de cet article :

« De quelque talent que vous soyez doué, si l'étude, le travail et la réflexion ne viennent fortifier les dons de la Nature, vous ne produirez que des ouvrages imparfaits, vous ne jouirez que d'une gloire éphémère. Il faut choisir d'être homme de lettres ou d'être homme du monde. C'est au sein de la retraite et non dans les cercles frivoles, c'est dans la société des morts illustres et non dans celle des étourdis ou des caillettes à la mode, que se sont formés ces poëtes fameux,

l'honneur de l'esprit humain et la gloire de notre littérature. C'est aussi dans la force de l'âge et après de longues études préliminaires, qu'ils exposoient leurs ouvrages aux regards du public : semblables à ces athlètes prudents, qui, par des exercices constants et pénibles, se préparoient à paroître dans les jeux Olympiques et ne s'avançoient au combat qu'après avoir acquis la souplesse, la force, l'habitude et l'adresse, nécessaires pour triompher de leurs rivaux.

« Aujourd'hui nous prenons moins de peine. Nous entrons dans la lice, encore enfants. Ceux même de nos jeunes gens qui ont reçu de la Nature une imagination féconde et le germe du vrai talent, voient, par leur imprudente ambition de paroître, avorter tous ces dons heureux. Pressés d'écrire et sûrs d'être lus, ils négligent de penser et de lire.

« Pourvu que leurs ouvrages se succèdent rapidement, peu leur importe s'ils passeront de même. Ils impriment, sans s'inquiéter si ce qu'ils impriment n'a pas été dit et mieux dit avant eux. Ils veulent instruire sans être instruits eux-mêmes : ils jugent, sans avoir entendu ; ils prononcent, sans avoir comparé. Manquant de goût et d'expérience, ils confondent et les genres et les styles. Leurs meilleurs écrits manquent de substance et de solidité. Ce sont de jolies surfaces sans profondeur, des traits légers, des aperçus bornés, des raisonnements sans méthode et souvent sans raison. On y trouve de la grâce, mais de l'affèterie ; de la gaieté, mais jamais franche ; de l'esprit, mais peu de sens.

« A Dieu ne plaise que je veuille appliquer au poëte Bernard ce que je dis ici de nos petits poëtes du jour ! Il est autant au-dessus d'eux que les poëtes du siècle de Louis XIV sont au-dessus de lui. Mais, tout en admirant l'aimable facilité, la grâce, la finesse qui règnent dans tous ses ouvrages, je ne puis m'empêcher de regretter qu'un poëte né avec des dispositions aussi brillantes, ait perdu les trois quarts de sa vie dans les plaisirs et l'oisiveté ; qu'il n'ait pas formé davantage son goût, par l'étude des bons modèles ; qu'il ait attaché trop de prix au suffrage frivole de ses contemporains, et trop

négligé de mériter celui de la postérité. De là, ces négligences qui déparent ses ouvrages les plus travaillés; ces pensées plus brillantes que justes, ce coloris souvent peu naturel, ce goût peu sûr, qu'on remarque dans ses poésies.

« Il est un de ses ouvrages, néanmoins, qui mérite d'être loué presque sans restriction.

« C'est l'opéra de *Castor et Pollux*. Nous n'avons rien vu, depuis les opéras de Quinault, de plus parfait en ce genre, soit sous le rapport du style qui est toujours élégant et noble, soit sous le rapport du dialogue toujours vif, ingénieux, animé, soit enfin sous le rapport du plan qui est parfaitement conçu et conduit avec une adresse extrême.

« L'*Art d'aimer*, si vanté avant l'impression, n'eut après qu'un succès très-médiocre, et malgré les changements heureux qu'on y a faits dans cette édition, ce ne sera jamais un très-bon ouvrage, même pour ceux qui ne peuvent lire Ovide, dont, par parenthèse, Bernard a copié les défauts, plus scrupuleusement peut-être que les beautés. »

Nous serions tentés de reconnoître aussi Charles Nodier, l'auteur du conte philosophique en vers, intitulé l'*Homme heureux*, dans un conte oriental en prose, anonyme, intitulé les *Douze derviches* (premier trimestre, p. 294 et suiv.), mais c'est là une pure supposition de notre part. Nous trouvons plus loin un compte rendu de la nouvelle édition des Œuvres complètes de Colardeau (Paris, Pillot, 1803, 4 vol. in-18, avec portrait). « Il n'est pas dans les premiers rangs du Parnasse, dit Charles Nodier en jugeant ce poëte qui étoit encore lu et estimé, mais il tient une place honorable dans les seconds. S'il n'est pas cité parmi les grands modèles, il s'est, du moins, formé sur eux, et les a quelquefois égalés. Il est de la bonne école de la littérature françoise. Le mérite de sa poésie consiste dans la douceur, la grâce, l'élégance, une harmonie tendre. Malheureusement, il y règne une teinte d'uniformité, et l'on y sent une sorte de langueur et de foiblesse, qu'on peut attribuer peut être à la frêle santé et aux indispositions trop multipliées de l'auteur. »

La fin de cet article renferme un jugement général sur les poëtes et la poésie : « Ce n'est plus guère la peine aujourd'hui de faire des vers françois uniquement pour faire des vers. Segrais disoit déjà, de son temps : *le siècle devient prosaïque*. Il le diroit bien davantage du nôtre. Et, d'ailleurs, quel genre traiter, dans lequel nous n'ayons des chefs d'œuvre qu'il est impossible de surpasser, d'égaler peut-être?

Nil intentatum nostri linquere poetæ.

« Il n'y a plus de première place vacante au Parnasse françois, que dans le genre du poëme épique, si notre langue, notre caractère, et surtout l'époque à laquelle nous appartenons, nous permettent d'en avoir un. L'âge de l'imagination et du merveilleux est probablement passé pour nous. Nous avons beaucoup de vers, c'est ce qui fait qu'on les recherche moins : une denrée trop commune est avilie. Cependant les beaux vers sont toujours rares et ont toujours leur prix. »

Dans ce même numéro 6 de la *Décade*, Charles Nodier, en l'absence de son ami La Chabeaussière, fit un article sur le Théâtre-François, au sujet de la première représentation d'une petite comédie, la *Boîte volée*, et de la reprise du *Philinte* et d'*Agamemnon*. Cet article est curieux, en ce qu'il nous apprend que Charles Nodier, qui suivoit alors assidûment les théâtres et qui s'étoit lié avec beaucoup d'auteurs dramatiques, étoit déjà tout porté à s'occuper de critique théâtrale. On voit qu'il avoit peu de goût pour les cruautés et les partialités du feuilleton de Geoffroy, qu'il devoit remplacer, en 1814, au Journal des Débats. On en jugera par cet article :

« Le choix du sujet fait la moitié du succès d'une pièce ; et avec tout l'esprit du monde, on ne peut faire réussir au théâtre un mauvais sujet de comédie. »

« L'auteur de la *Boîte volée* s'est trompé, en s'imaginant qu'une anecdote, si plaisante qu'elle fût en récit, devoit faire rire sur la scène.

....Il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.

« Une intrigue, fondée sur une boîte volée, offroit par elle-même assez peu d'intérêt, sans que l'auteur risquât encore d'affoiblir cet intérêt et d'exciter d'avance la sévérité du public, en mettant en action un vol sans motif, sans excuse et qui n'est point puni.

« Au surplus, *errare humanum est; nullius nisi insipientis perseverare*. Si l'auteur de la *Boîte volée* s'est trompé cette fois, il a réussi bien d'autres, et il a bien de quoi se consoler de ce petit échec. Ainsi, sans nous arrêter à cette erreur d'un moment, passons aux autres ouvrages qui, pendant les deux dernières semaines, ont occupé les amateurs, les oisifs et les journalistes.

« Parlons d'abord du *Philinte*. Cette comédie, la meilleure sans doute de Fabre d'Églantine, n'a produit, à sa reprise, qu'un effet très-médiocre. M. l'abbé G*** en a conclu sur-le-champ qu'elle étoit mauvaise, et tous les gobe-mouches de le répéter. Certes, je ne la défendrai point sous le rapport du style. Elle est, il faut en convenir, écrite d'une manière barbare; mais enfin, si dans une comédie le style doit être compté pour beaucoup, il ne faut pas compter la conception pour rien, et celle du *Philinte* n'est pas d'un homme ordinaire. Le troisième acte de cette pièce est un des plus dramatiques qui soient à la scène, et il n'est personne qui n'admire cette pensée sublime qui le termine :

Quand vous serez heureux, vous saurez ma pensée.

Quel dommage que cette comédie ait été écrite par l'homme qui l'a conçue ! Quel intérêt n'inspireroit pas ce tableau de la vertu aux prises avec l'égoïsme, si ce tableau dont les couleurs sont fortes en offroit aussi de gracieuses, et si la touche d'Andrieux ou de Collin avoit, par un mélange heureux, adouci la rudesse de celle de Fabre !

« Le peu de succès de la reprise du *Philinte* est dû sans doute à l'incorrection et à la dureté du style. Mais cette

dureté et cette incorrection ne blessoient pas autant l'oreille des spectateurs, il y a trois ou quatre ans. Molé jouoit le rôle d'Alceste; et le talent prodigieux de cet acteur faisoit oublier presque tous les défauts de l'ouvrage. Fleury n'est pas si heureux, et, dans sa bouche, les mauvais vers ne cessent pas de paroître mauvais. De l'esprit, de la grâce, de la finesse, ne suffisent pas pour jouer Alceste. Il faut de la chaleur, de la passion; et sous ce rapport, Fleury laisse beaucoup à désirer. « Ne forçons point notre talent. » Une autre cause du peu d'empressement qu'on montre aujourd'hui à revoir *Philinte* et même de l'empressement qu'on montre à le critiquer, c'est peut-être le succès qu'il a eu pendant la Révolution. Beaucoup de gens s'imaginent qu'une pièce est mauvaise par la raison qu'elle a réussi dans ce temps-là; et si le *Tartuffe* de Molière eût paru à cette époque, M. l'abbé G***, *qui n'aime pas qu'on le joue*, chercheroit peut-être à nous prouver que ce chef-d'œuvre ne vaut rien.

« Je serois tenté de croire que c'est par la même raison que la tragédie d'*Agamemnon*, vantée pendant huit ans jusqu'à l'exagération peut-être, est aujourd'hui critiquée sans mesure. Gens des lettres, voilà donc vos juges! La passion préside toujours à leurs arrêts. La plupart des journalistes ressemblent aux femmes : ce qu'elles ne trouvent pas *délicieux* est *détestable*. Point de milieu. La louange et la censure sont portées à l'extrême. Eh! messieurs, si vous ne pouvez pas avoir plus de justice, ayez du moins plus d'amour-propre. Ne condamnez pas si légèrement vos propres décisions; ne renversez pas aujourd'hui l'idole que vous adoriez hier. *Agamemnon* vous paroissoit, il y a deux ans, une tragédie sublime; c'est aujourd'hui un ouvrage pitoyable. Auquel des deux jugements faut-il s'arrêter? Vous trompiez-vous autrefois ou vous trompez-vous aujourd'hui?

« Quoi qu'en dise M. l'abbé G***, *Agamemnon* sera toujours l'ouvrage d'un homme de beaucoup de talent. Le quatrième acte seul, par les beautés mâles qu'il renferme, devroit

désarmer les censeurs. Ils devroient du moins critiquer l'auteur avec plus de mesure. Si l'on se dispense quelquefois d'être poli, il ne faut jamais se dispenser d'être décent. »

Charles Nodier étoit dès lors ce qu'il fut toujours depuis, bienveillant et sympathique. On aime à le reconnoître dans l'article qu'il consacre à la comédie de Collin d'Harleville, le *Vieillard et les Jeunes gens* (1er trimestre, p. 405) : « L'impression de cette comédie s'est fait un peu attendre. Tandis que nos jeunes gens s'empressent pour la plupart de livrer au libraire leurs productions éphémères, M. Collin d'Harleville hésitoit peut-être à faire imprimer son ouvrage, bien qu'il dût compter sur le suffrage des lecteurs. C'est ainsi qu'il en arrive toujours. En morale, en politique, en littérature, l'ignorant ne doute de rien ; l'homme instruit n'avance rien qu'en tremblant. « Ce que je sais le mieux, disoit un illustre ancien, c'est que je sais bien peu de chose. » Quel petit poëte de nos jours feroit un pareil aveu ! Et combien ils sont rares les hommes assez instruits pour voir tout ce qui leur reste à apprendre. »

Charles Nodier étoit infatigable ; il ne demandoit au directeur de la *Décade* que des sujets à traiter, et on a lieu de supposer qu'il est l'auteur de beaucoup de petits articles anonymes qui parurent dans le cours de l'an XII ; car il ne se bornoit pas à parler des ouvrages en vers, et il se trouve dans son élément, par exemple, quand il fait une excursion à travers le domaine de la fantaisie, en rendant compte de la *Genèse philosophique*, du citoyen Thilorier (Paris, Chaigneau, 1803, in-8) :

« Je n'examinerai pas, comme certains journaux, dit-il, jusqu'à quel point la *Genèse philosophique* du C. Thilorier est conforme à la *Genèse évangélique* ; je n'examinerai pas non plus jusqu'à quel point elle est conforme à la raison et à la vérité. Je laisse aux doctes ce double soin. Je ne crois le C. Thilorier, ni aussi *dévot* que certains abbés journalistes, ni aussi infaillible physicien que Moïse. Mais que son système soit canonique ou non, qu'il soit le véritable

système du monde, ou qu'il ne soit qu'une rêverie de plus à ajouter aux rêveries de Descartes, de Diderot, de l'abbé Maillet, de M. Robinet, de M. Bertrand et de tant d'autres illustres rêveurs, tant anciens que modernes, peu m'importe, pourvu que cette rêverie soit aimable, sans danger; pourvu enfin qu'elle amuse le lecteur, ne pouvant pas le convaincre. Eh ! qui peut se flatter en pareilles matières d'avoir un système par excellence, un système auquel on ne puisse en opposer un autre tout aussi vraisemblable ? Il n'en est aucun qui ne puisse être attaqué et défendu avec avantage, et ce sujet offre cet agrément, qu'on peut le discuter pendant des siècles, sans avoir jamais tort ou raison. » Le Nodier de 1804 n'étoit-il pas déjà le Nodier de 1830, le Nodier du *Roi de Bohème et* de *ses Sept Châteaux ?*

Charles Nodier, si bienveillant qu'il fût par nature et de propos délibéré, sortit quelquefois de ses habitudes et de son caractère, non pour blesser un écrivain, non pour donner satisfaction à une haine ou à une jalousie littéraire, mais pour défendre la cause du goût et pour venger l'honneur des lettres. C'est ainsi qu'il écrivit un article très-mordant et très-vif sur deux traductions en vers de l'*Énéide*, traductions anonymes, dont il ne connoissoit peut-être pas les coupables, celle de C. P. Bussière, qui eut une seconde édition en 1803, et celle de Frecot-Saint-Edme, qui parut cette année-là pour la première fois : « L'une de ces traductions, dit Nodier, est de M. C. P. B.; elle est en deux volumes, et se trouve chez tous les marchands de *curiosités;* l'autre, en un seul volume, avec préface, sans nom d'auteur, se trouve chez l'auteur rue Saint-Honoré, n° 319, et chez Lenormant, libraire. » L'article suivant, chef-d'œuvre de malice et de bonhomie à la fois, est de ceux qu'il faut recueillir, sans en omettre un mot (1er trimestre, p. 493 et suiv.).

« La langue françoise sera bientôt la langue universelle. Nos correspondants qui ne sont pas gens à nous tromper, nous assurent que la Carinthie, le Tyrol, la Souabe, la Bavière, la Franconie, la Misnie, la Thuringe, la Poméranie, le

Holstein, la Moravie, l'Esclavonie et la Transylvanie possèdent un grand nombre de poëtes qui font aussi bien les vers françois que plusieurs poëtes de Paris.

« L'Athénée de Carlowitz, petit bourg de la Hongrie, nous paroît surtout cultiver notre littérature avec un succès prodigieux. Cette académie, disent nos correspondants, a proposé un prix de six hectogrammes d'or au poëte qui traduiroit le mieux en vers françois, l'*Énéide* de Virgile. Plusieurs Hongrois, résidants et non résidants, ont concouru, et deux ouvrages ont fixé particulièrement l'attention des juges. Ce sont les deux traductions que nous annonçons.

« Le mérite de l'une et de l'autre a paru si grand, que l'Académie n'a pas encore osé prononcer. Prêtons-lui nos foibles lumières et tâchons d'éclairer son opinion dans cette question embarrassante.

« Pour juger des deux poëtes avec une égale justice, nous comparerons les mêmes morceaux traduits par eux.

« Commençons par M. C. P. B., et voyons d'abord comment il a traduit le début de l'*Énéide* :

J'accordois autrefois, aux simples chalumeaux,
Tous les airs des bergers qui gardoient leurs troupeaux.
En quittant les forêts, aux laboureurs avides,
J'appris à cultiver leurs campagnes arides :
Ouvrage plein d'attraits pour l'homme vertueux,
Et qui donne la paix à l'homme malheureux.
Mais je chante à présent ce héros si sensible,
Qui, de Troye en partant, sur une mer paisible,
Croyoit gagner les bords de ce lieu si fameux,
Que l'Italie offroit dans les pas dangereux ;
Mais tout près d'arriver auprès de Lavinie,
Junon impitoyable, en poursuivant sa vie,
Suscite une tempête à ce prince pieux,
Dans laquelle il éprouve un sort bien plus affreux.
Sans pouvoir arriver, une guerre cruelle,
Traverse ses desseins : cependant il décèle
Les moyens de bâtir, au travers des dangers,
Ces murs dont les rois d'Albe et d'autres étrangers
Font gloire de tenir une égale origine.

« Sous quelque rapport qu'on examine ces vers, on n'y trouve que des beautés. Le lecteur admire sans doute, comme nous, et *l'homme vertueux* et *l'homme malheureux*, et le *héros si sensible* et la *mer si paisible*, et le *prince pieux qui décèle*, et les *autres étrangers*, etc., etc.

« L'élégance des tours, la propriété et la noblesse des expressions se font également remarquer dans ce début. Des critiques sévères le jugeront peut-être un peu long, mais peut-on faire trop de vers, quand on les fait si bien? « Peut-on craindre de paraphraser Virgile, quand on l'entend si parfaitement?

« Examinons maintenant le début de l'anonyme :

Moi, celui, qui jadis, sur un pipeau champêtre,
Ai modulé des airs, puis hors des bois, au maître,
Quelque avide qu'il fût, soumis le sol des champs;
Ouvrage aux hameaux cher, renforçant mes accents,
Je chante les combats de Mars, et cet Énée,
Qui, le premier, des bords de Troye abandonnée,
Vint, fugitif, conduit par l'arrêt des destins,
Se rendre en Italie aux champs Laviniens.
Beaucoup il fut, sur terre et sur la mer profonde:
Poursuivi par l'effort des Dieux maîtres du monde,
A cause du courroux si cruel de Junon,
Dont le dépit haineux repoussoit le pardon, etc.

« A la rime près de *destins* et de *Laviniens*, qui peut-être n'est pas trop riche, il faut avouer que ce morceau l'emporte sur celui de M. C. P. B.

Moi, celui, qui jadis, etc.
Ouvrage aux hameaux cher, etc.
Beaucoup il fut, sur terre, etc.

« Peut-on traduire mieux :

Ille ego qui quondam.
Gratum opus agricolis
Multum ille et terris?

« *Moi, celui, qui jadis!* C'est du latin tout pur. Je crois

pourtant que, pour être encore plus exact, le traducteur aurait dû dire : *Celui, moi, qui, jadis*. Nous l'engageons à profiter de notre observation dans la quatrième édition de son ouvrage qui ne peut manquer de paroître bientôt.

« Le traducteur anonyme n'a pas moins bien rendu la description de la tempête au premier livre.

Pendant tous ces cris vains, une vague, en sifflant,
Par l'aquilon poussée, atteint la voile en flanc,
Et jusqu'au ciel soulève, en longs flots, l'eau salée :
La rame, en éclats, vole; à la vague élevée,
La proue, en se tournant, présente le côté :
Il s'ensuit d'onde un mont, à sa cime escarpée.
Sur le sommet du flot les uns se voient suspendre;
L'onde, aux autres, s'ouvrant, ils se sentent descendre
Jusqu'à la terre en bas; la plage, en bouillonnant,
Sur le sable agité, bat, mugit en roulant.
Trois vaisseaux par Notus sont pris : sa violence,
Sur des rocs ignorés, formidable, les lance ;
L'Italie a nommé ces rochers, des autels,
Montrant un grand dos, vaste, au sein des flots mortels.

« N'admirez-vous pas comme nous, cher lecteur, les *cris vains*, la *voile en flanc*, *d'onde un mont*, *terre en bas*, *grand dos vaste*, *flots mortels*, et cet Anglois, ce corsaire de Notus, qui a l'insolence de *prendre* trois vaisseaux?

« M. C. P. B. n'approche pas de ces beautés sublimes. Il n'a pour lui que l'avantage de rimer plus exactement, ce qui est un foible mérite dans un poëme épique : Virgile, d'ailleurs, ne rime pas du tout.

« Cependant, dans plusieurs morceaux du troisième livre, et notamment dans celui-ci, le traducteur anonyme nous a paru vaincu par le traducteur C. P. B.

Nous entendons le bruit des cavernes voisines,
Les courants menaçants de toutes les ravines ;
Par trois fois nous voyons l'écume se briser,
Rejaillir dans les airs, s'y volatiliser;
Mais le vent et le jour à la fois nous manquèrent ;
Le travail, la valeur, enfin nous suffoquèrent....

. . . . . .

Mais le tonnant Etna, par son bruit effroyable,
Voisin de cet endroit, devient insupportable.
Par intervalle encore il lance des rochers,
Dont le fracas horrible ébranle les clochers.

« Voici le même morceau traduit par l'anonyme :

Dans ces sourds rocs, trois fois, entier, l'écueil frémit :
D'écume, par trois fois, le ciel, tout, se blanchit.
Nous las, le jour naissant, calmé, le vent s'abaisse....
. . . . . .
Mais, tout auprès, grondant avec un bruit horrible,
Sur cent débris fumants tonne l'Etna terrible ;
Et quelquefois son gouffre expulse avec fureur
D'un tourbillon de poix la rougeâtre épaisseur,
Et des monceaux ardents qu'il mêle à sa fumée,
Et de brûlants amas de sa lave enflammée
Semblent, vomis, aller aux astres, jusqu'aux cieux :
Quelquefois, arrachant des rochers tout en feux,
De la montagne il pousse, en courroux, les viscères,
Liquéfie et soulève, et lance en l'air, rocs, pierres,
Mugissant, bouillonnant dans son fond à grand bruit.

« Il y a, sans contredit, de belles choses dans ce couplet qui se fait surtout remarquer par une harmonie douce, par des inversions naturelles, par des expressions chimiques qui annoncent un grand poëte : mais tout cela ne vaut pas *les clochers* de M. C. P. B.

Je ne sais pas pour moi si chacun me ressemble
Mais j'entends là-dessous un million de mots.

Les clochers !

....Ce mot dit plus de choses qu'il n'est gros....

« Nous finirons nos comparaisons par l'imprécation de Didon, dans les deux traductions.

« Écoutons d'abord M. C. P. B.

O Jupiter, dit-elle, ah! comment me venger?
Pourquoi, dans nos malheurs, ne prend-on pas les armes?
Quoi! dans Carthage même on n'est pas en alarmes!
Que l'on fasse sortir mes vaisseaux de mes ports.
Que l'on coure sur eux, que l'on monte à leurs bords!
Allez, marchez, volez, et portez-leur la flamme:
Qu'ils soient tous consommés! que l'on force de rames....
. . . . . .
On nous dit qu'il porta son père par pitié,
Qui, courbé sous les ans, l'en avoit supplié!
Au lieu de partager avec lui ma couronne,
Que n'ai-je fait alors massacrer sa personne!
Fait séparer son corps, mis sa chair en lambeaux,
Pour en faire à jamais l'apanage des eaux!...
. . . . . .
Carthaginois, formez, pour cette nation,
Pour tous ses descendants, cette résolution,
De leur vouer à tous une haine implacable, etc....
. . . . . .
La chaleur de Didon se perd et se dérobe:
Son âme, au gré des vents, s'envole dans le globe.

« Quelque pathétique que soit ce morceau, celui-ci semble l'emporter, et M. C. P. B. nous paroît à son tour vaincu :

. . . . . Grands Dieux! il s'en ira!
De notre empire entier, étranger se jouera!
On ne s'armera pas pour empêcher sa fuite!
Carthage n'ira pas, entière, à sa poursuite,
Sur mes vaisseaux, piller leurs scélérats vaisseaux!
A la voile! portez la flamme! allez aux flots!
Courez! ramez! . . . . . .
Voilà donc cet amour et sa reconnoissance!
Celui que sur sa flotte on dit avoir ses Dieux
Avec lui transportés, et qui, d'un père vieux,
A sur son dos reçu le corps courbé par l'âge;
Je ne l'ai pu couper en morceaux sur la plage;
L'épandre! ses Troyens et lui, les égorger;
Lui servir, père, en mets, son Ascagne à manger, etc.

« Voilà de la poésie, ou il n'y en a pas.

« Ce seul morceau doit décider (du moins nous osons le

croire) l'Académie de Carlowitz, en faveur du traducteur anonyme. Pourra-t-elle encore balancer à lui décerner le prix, si elle s'arrête aux beautés de détails, aux vers sublimes répandus dans tous le cours de son ouvrage :

Tels étoient les discours d'Andromaque en alarmes ;
Des soupirs, des sanglots, sans fruit, doubloient ses larmes.
. . . . . .
Aux feux brillants du jour, sort un choix de guerriers ;
Sortent aussi des murs, rets, toiles enlacées.
Les piques pour la chasse et d'un fer large armées,
Les coursiers marseillois, les chiens au nez flairant...
. . . . . .
Marche et paroît Didon, de grands environnée :
Sa tunique de Tyr d'un bord peint est ornée ;
Ses cheveux sont tressés d'un léger cercle d'or ;
Son carquois reluit d'or ; de ce métal encor
Un nœud soutient sa robe à longs plis relevée.
Des Troyens, à leur tour, vient la foule arrivée.

« *Vient la foule arrivée !* C'est comme dans Sosie :

Et j'étois venu, je vous jure,
Avant que je fusse arrivé....)

La nuit cesse aussitôt : le sommeil quitte Énée....
D'un soin religieux, au fond de sa main creuse,
Il prend de l'eau du fleuve, et sensible et pieuse....
. . . . . .
Tandis qu'il se relève, Euriale, en plongeant
Dans son sein découvert son glaive foudroyant,
Le fit tomber, saisi par la mort tout entière,
Rendant, en épais flots, qui vont rougir la terre,
Son sang, le vin, sa vie, à la fois confondus,
. . . . . .
Euriale, emportant dans sa bouillante audace
Freins d'or du fier Ramnès, caparaçons, les place,
Hélas ! sur son épaule, en vain, par lui conquis....
. . . . . .
Nisus s'arrête alors : son regard incertain,
En cherchant Euriale, aperçoit son absence.

« *Aperçoit son absence !* Cette expression pittoresque rap-

pelle ces mots d'un comédien au public : « Messieurs, il « nous est survenu un acteur de moins. »

« Il nous semble donc, tout bien considéré, que le prix appartient à l'anonyme. Sa traduction nous paroît, sous plus d'un rapport, supérieure à celle de M. C. P. B. Elle est plus fidèle, plus fertile en images, en tours latins et même grecs. Elle décèle un talent très-rare et très-étonnant, même dans un académicien de Carlowitz (car nous ne doutons pas que ce ne soit un des membres même de cette Académie, qui a concouru et qui se cache sous le voile de l'anonyme, comme ont fait jadis Voltaire et La Harpe).

« Cependant M. C. P. B., qui est sans doute un autre poëte *hongrois*, *thuringien*, ou tout au moins saxon, a bien aussi son mérite. Sa traduction est moins brillante, mais elle a deux volumes, et puis ses *Clochers* ont leur prix. Pour être juste, et pour encourager le talent naissant de M. C. P. B., nous pensons, sauf meilleur avis, et avec tout le respect que nous devons à l'Académie de Carlowitz, que ce corps éclairé devroit partager le prix proposé, entre les deux concurrents, de façon que le traducteur anonyme reçût quatre hectogrammes d'or, et que les deux autres fussent donnés au citoyen C. P. B., avec mention honorable et accolade fraternelle du président.

« Au surplus, quel que soit le jugement de l'Académie de Carlowitz, nous l'attendrons dans un silence respectueux, et si elle juge contre notre avis, nous n'en conclurons autre chose, sinon que nous avons eu tort; car une académie ne peut pas se tromper. »

Jusque-là, Charles Nodier, admis si jeune dans le cénacle des graves collaborateurs de Ginguené, n'avoit pas fait parade d'érudition et ne s'étoit pas même accusé d'être bibliographe; mais il eut l'imprudence de ne pas résister à une tentation d'espièglerie littéraire, et il se permit, sous le voile de l'anonyme, de donner leçon à l'un des pères conscrits de la *Décade philosophique*. Il adressa au journal la lettre suivante, qui ne manqua pas d'échauffer la bile de ses collè-

gues, et qui pourtant eut les honneurs de l'insertion dans le 9e cahier du premier trimestre de l'an XII.

« AUX AUTEURS DE LA « DÉCADE PHILOSOPHIQUE. »

« Valenciennes, 15 brumaire an XII.

« Je ne suis qu'un pauvre ouvrier maçon, et cependant j'aime et je cultive les lettres. Ce que mes camarades dépensent à boire, je l'emploie à me procurer des livres.

« Votre numéro 22, de l'an XI, m'est tombé dans les mains; il y est dit que la première traduction de Lucien est celle de *Perrot d'Ablancourt*.

« J'en possède une, en un gros volume in-4°, plus complète que celle de d'Ablancourt, et qui me semble plus naïvement écrite; en voici le titre :

« Les *OEuvres de Lucien de Samosate*, autheur grec, de *nouveau traduites en françois*, et illustrées d'annotations et de maximes politiques en marge, par J. B. *Paris, J. Richer*. Sans date. Le privilége donné à Jean Richer est à la fin: il est daté du 10 mai 1613. Cette traduction est dédiée à M. Fontanieu, conseiller du roi. La dédicace est signée : J. Baudoin. Le titre est gravé, et présente plusieurs figures allégoriques, dont l'explication est placée après une courte vie de Lucien, qui suit l'épître dédicatoire.

« Ces mots, *de nouveau traduites*, semblent indiquer qu'il existoit encore une traduction plus ancienne de cet auteur, et je me souviens, en effet, d'en avoir vu une autre en caractères gothiques. Ainsi celle de d'Ablancourt, au lieu d'être la première, ne seroit que la troisième.

« RACHET. »

Cette lettre malicieuse ne parut qu'accompagnée d'une fière et terrible *Note des rédacteurs*. « Il est vrai que ce Jean Baudoin, écrivain très-inconnu, quoiqu'il ait été de l'Académie françoise, a donné de mauvaises versions de

Tacite, de Suétone, de Lucien, de Salluste, de Dion Cassius, du *Tasse*, de Bacon, et de beaucoup d'autres auteurs. Mais ne voulant parler que des traductions *connues* de Lucien, nous n'avons cité, dans notre numéro 22, que celles : 1° de Perrot d'Ablancourt; 2° de Massieu; 3° de Blin de Ballu.

« Cependant nous croyons devoir publier la lettre du cit. Rachet, parce que le fait qu'elle contient peut intéresser jusques à un certain point les bibliographes. Nous félicitons notre correspondant (qui se dit un simple ouvrier) d'employer, mieux que la plupart de ses confrères, ses loisirs et son argent. »

Nous ne savons pas si Nodier fut accusé ou soupçonné d'être le maçon de Valenciennes, qui avoit voulu s'égayer aux dépens de la *Décade* et de ses rédacteurs; toujours est-il que nous ne voyons pas d'article de lui dans les trois cahiers qui suivirent le neuvième. Se justifia-t-il ou se renferma-t-il dans le mystère de son anonyme? C'est ce que nous ne pourrions dire. Mais il reparoît, dans le treizième numéro, avec un compte rendu de la nouvelle édition des Œuvres complètes de C. A. Demoustier, publiée chez Renouard, en 2 volumes in-8 ou 5 volumes in-18. Nous extrairons de cet article un passage, qui prouve combien Nodier avoit le goût formé à l'âge de vingt ans :

« Si tous les vers de Demoustier ressembloient à ce fragment, dit-il après avoir cité des vers sur la mort d'une jeune fille de campagne, on ne l'accuseroit pas d'avoir manqué de goût. Demoustier a quelquefois mérité ce reproche. Cependant il faut peut-être moins s'en prendre à lui qu'aux temps où il a commencé d'écrire. Les Dorat, les Pezay, étoient alors les dieux de la littérature. Le mauvais goût, la manie des pointes, les faux brillants, l'abus de l'esprit, avoient gagné toutes les classes, et Marivaux, maître de la scène, en avoit chassé Molière. Il n'est pas étonnant que Demoustier, jeune encore, se soit laissé séduire par les

succès de ces poëtes musqués, et qu'il ait un peu sacrifié sa véritable gloire au désir de plaire à ses contemporains.

« Ce qui me feroit croire qu'il imitoit Dorat sans l'estimer, c'est qu'il professoit hautement les vrais principes du goût et de la saine littérature, et ne souffroit pas que ses amis s'en écartassent. Semblable à certains prédicateurs dont les actions démentent quelquefois les discours, il vouloit qu'on suivît ses conseils, et non, qu'on prit ses écrits pour exemples. Il étoit encore plus sévère pour les autres qu'indulgent pour lui. Il avoit enfin le goût très-sûr, toutes les fois qu'il jugeoit les ouvrages d'un autre, et s'il étoit dangereux de l'imiter, on ne pouvoit que gagner à le consulter. Ces contradictions sont plus fréquentes qu'on ne pense dans les hommes de lettres; tel écrit comme Ronsard, qui vante sans cesse le style de Racine, et tel autre commente Molière avec talent, qui fait des comédies avec des madrigaux. »

De pareils jugements littéraires devoient être appréciés à leur valeur par un juge aussi habile que Ginguené; aussi, Charles Nodier eut-il carte blanche pour écrire sur tous les sujets et pour faire insérer dans la *Décade* autant d'articles qu'il pourroit en fournir. Nous serions disposés à lui attribuer un article sur le *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, de Gabriel Peignot (2e trimestre, p. 412 et suiv.); mais cet article n'est signé que par la compétence de son auteur en matière bibliographique. Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer la première page : « Les avantages que les sociétés civiles européennes ont acquis dans ces trois siècles, sont dus aux livres; le nombre de ceux-ci s'est multiplié avec une rapidité presque inconcevable, et la *science des livres* est devenue une des branches des connoissances humaines, connoissance d'autant plus importante, qu'elle renferme *matériellement* toutes les autres, puisque toutes les autres sont consignées dans les livres.

« Cette science des livres est désignée ordinairement par le nom de *Bibliographie*. On entend, par ce mot, la science

qui apprend à connoître et à classer les livres dans l'ordre vulgairement adopté et sous les cinq grandes divisions : *Théologie*, *Jurisprudence*, *Sciences et arts*, *Belles-lettres*, *Histoire*. Chacune de ces grandes divisions admet les subdivisions dans lesquelles on place encore des sections et des sous-sections.

« La bibliologie est la théorie de la bibliographie. On pourroit dire qu'elle en est la philosophie; on pourroit même l'appeler *Philosophie bibliographique*, à l'instar de la *Philosophie botanique*, de la *Philosophie chimique*, de la *Philosophie médicale*, etc. Elle explique tous les termes de la science bibliographique; elle en raconte les progrès, elle en fixe l'état; elle fait connoître les hommes qui s'y sont distingués; elle en discute les questions; elle en découvre et en pose les principes.

« On peut l'appeler encore, si l'on veut, la *Bibliographie transcendante*. Comme elle ne s'arrête pas seulement au matériel et à la description technique des livres, mais qu'elle pénètre leur intérieur et qu'elle va jusqu'à les apprécier, non pas sous le rapport mercantile, mais sous un point de vue littéraire et scientifique; on peut encore la regarder comme une science vraiment encyclopédique, et qui suppose, dans celui qui la possède, des connoissances étendues et presque universelles. »

Plus loin, le rédacteur fait une comparaison ingénieuse de la bibliographie avec la botanique : « Si l'on compare, dit-il, la bibliographie à une science naturelle quelconque, à la botanique, par exemple, on verra combien un système de livres est plus difficile à faire qu'un système des plantes : 1° le nombre des livres surpasse infiniment celui des plantes, puisqu'on ne connoît guère que quinze à vingt mille de ces dernières, et que les livres, déjà presque innombrables, augmentent en nombre encore tous les jours; 2° les ouvrages de la Nature sont assujettis à des lois; chacun d'eux, du moins, forme un tout simple et homogène dans ses parties, mais un livre, fruit de l'imagination et quelquefois de

la fantaisie, est souvent composé de parties très-disparates et qui n'ont aucun rapport entre elles. D'après quels caractères peut-on les classer? »

Le critique anonyme termine cette savante analyse du livre de Gabriel Peignot, en disant que cet ouvrage lui a paru jeter beaucoup de lumières sur le sujet qu'il traite et prouver chez son auteur un très-bon esprit et des connoissances variées : « Enfin, c'est un ouvrage plus utile que brillant, et que tous les amateurs de livres doivent placer dans leurs bibliothèques. »

P. L. Jacob,
Bibliophile.

(*La suite à la prochaine livraison*).

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES GRANDS-AUGUSTINS.

L'ordre des hermites de Saint-Augustin date du treizième siècle. Quelques-uns de ces religieux vinrent s'installer à Paris sous le règne de saint Louis qui, dit Joinville, « leur fist fère un moustier dehors la porte de Montmartre (1). » Cet établissement, qui comprenoit seulement *quamdam domum cum jardino* (2), touchoit à la porte Saint-Eustache, et s'étendoit jusqu'à la voie appelée aujourd'hui rue des Vieux-Augustins.

Les religieux quittèrent bientôt cette résidence. Dès 1285, leur prieur général acheta pour eux une maison et un assez vaste terrain situés entre la porte Saint-Victor et la rue de Bièvre, espace encore inculte et couvert de chardons qui portoit le nom de *Cardinetum* (3). Mais le quartier étoit pauvre et les aumônes peu abondantes; les Augustins durent changer encore une fois d'habitation.

En 1293, ils vendirent leurs propriétés du clos du Chardonnet, et achetèrent aux frères Sachets (4) le couvent que

(1) Joinville, *Vie de saint Louis*, edit. Michaud, p. 322.

(2) Charte du treizième siècle, citée par Dubreuil, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 416.

(3) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VII, p. 118.

(4) Les frères Sachets ou Sacs, en latin *Saccarii*, *Saccitæ* ou *Saccati* avoient été ainsi nommés parce qu'ils étoient vêtus d'une robe sans couture en forme de sac. Voyez dans Dubreuil, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 418, et dans Félibien, *Histoire de Paris*, t. III, p. 206, la [illegible] de fondation du couvent des Sachets aujourd'huy des Grands-Augustins, elle est datée de novembre 1261.

ceux-ci possédoient sur le bord de la Seine. Ils s'en contentèrent d'abord; puis, devenus riches, le firent reconstruire d'une manière somptueuse; il finit par couvrir tout l'emplacement aujourd'hui compris entre les rues Dauphine, du Pont-de-Lodi et des Grands-Augustins.

Il est probable que les Augustins commencèrent alors à se former une bibliothèque. Suivant leur propre déclaration, elle « se composa alors des livres que les religieux achetoient de leur pécule et qu'ils laissoient en mourant (1). » Le doute, en tout cas, n'est plus permis à partir de 1316. Le 22 décembre de cette année mourut à Rome Gilles Colonna (*Ægidius Romanus*), archevêque de Bourges et général de l'ordre des Augustins; il avoit toujours eu une prédilection particulière pour le couvent de Paris, aussi ordonna-t-il par testament que son corps y seroit transporté; et en témoignage de sa constante affection, il lui laissa sa bibliothèque, *suam bibliothecam sane amplam*, dit Aubert Lemire, qui déclare l'avoir vue (2).

La collection des Augustins s'augmenta peu à peu. Nous ne croyons pas que le couvent ait jamais accordé dans ce but des fonds spéciaux; mais les donations faites à la bibliothèque soit par des religieux, soit par des étrangers y suppléoient. L'obituaire de la maison (3) est muet à cet égard. En revanche, on avoit soin d'inscrire, autant que possible, sur chaque volume le nom de la personne qui l'avoit procuré au couvent; ces renseignements se retrouvent même sur un catalogue de la collection qui fut dressé en 1790 et que possède aujourd'hui la bibliothèque de l'Arsenal (4). Malheu-

(1) *État des revenus, charges et mobilier du grand couvent du collége général des Augustins de Paris.* Archives de l'Empire, série S, carton n° 3632.

(2) *Bibliothecam suam, quam sane amplam Lutetiæ me videre anno* 1610 *memini, reliquit monasterio sui ordinis, ea in urbe a se excitato.* A. Miræus, *Bibliotheca ecclesiastica*, 1re partie, p. 254.

(3) Bibliothèque impériale, *manuscrits*, fonds des Grands-Augustins, n° 69.

(4) *État et catalogue de la bibliothèque des Grands-Augustins de Paris.* Bibliothèque de l'Arsenal, *manuscrits*, n° 839 G.

reusement, ces noms, n'étant accompagnés d'aucune désignation spéciale, ne sauroient guère être utilisés pour l'histoire de la bibliothèque. Les seuls documents dont nous puissions faire usage seront donc des inscriptions trouvées par nous sur des volumes provenant du couvent, et on comprend que le nombre de ces découvertes soit, malgré toutes nos recherches, nécessairement bien restreint.

En 1369, un religieux nommé Jean de Montmor, docteur en droit, offrit au couvent un bel exemplaire in-folio sur vélin du traité *De virtutibus et vitiis* de Pierre le Chantre. On lit en tête de ce manuscrit : *Librum istum emit frater Johannes de Montemauro, doctor in decretis, ordinis fratrum heremitarum sancti augustini. Anno* M°CCC°LXIX° (1).

En 1415 deux personnes qui n'appartenoient pas au couvent, Jean Chomery, secrétaire du duc d'Orléans, et Mathieu Savary, clerc du comte des Vertus, donnèrent à la maison le *Milleloquium Augustini* de Barthélemy d'Urbin, en deux volumes in-folio ornés de jolies miniatures. La note suivante fut placée à la fin du premier volume : *Ista prima pars Milleloquij Augustinj data est fratribus conventus Parisiensis ordinis fratrum heremitarum Sancti Augustini per nos Johannem Chomeri, secretarium Ducis Aurelianensis, et Matheum Savary, clericum domini comitis Virtutum, ut teneantur dicti fratres orare pro nobis et intencione nostra. Die* III *augusti, anno Domini* M°CCCC°XV°. J. CHOMERY, M. SAVARY (2).

Dix-huit ans après, Clément de Fauquembergue, qui fut chanoine de Notre-Dame de Paris, doyen d'Amiens et greffier du parlement, donna aux Augustins un commentaire sur les *Sentences* de Pierre Lombard (3). Ce Clément de Fau-

(1) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° H 426.

(2) Bibliothèque impériale, *manuscrits*, fonds des Grands-Augustins, n° 43.

(3) On lit sur le volume : *Iste liber est de libris magistri Clementis de Fauquembergue, decani Ambianensis, grapherij Parlamenti, donatus conuentui religiosorum beati Augustini Parisiensis.* CLEMENS. Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° T 326.

quembergue, qui légua quelques ouvrages à la cathédrale de Paris, paroît avoir été un des rares bibliophiles du quinzième siècle (1).

Enfin, en 1504, le P. Archange de Florence laissa encore au couvent un exemplaire sur vélin de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. En retour de ce legs, les religieux devoient célébrer pour le repos de l'âme du défunt deux messes hautes, et la note que nous analysons, nous apprend à quelles époques elles furent dites (2).

La bibliothèque des Grands-Augustins, fort délaissée pendant tout le quinzième siècle, fut, en 1634, l'objet d'une réorganisation complète; on trouve parfois sur des volumes cette inscription : *Ex bibliotheca patrum Augustiniensium majoris conventus Parisiensis*, RENOVATA ANNO DOMINI 1634 (3); à la même époque, il fut dressé un inventaire des archives du couvent (4). Nous ne savons si l'on fit en même temps un catalogue de la bibliothèque; nous n'en avons, dans tous les cas, trouvé aucune trace. Mais nous mentionnerons encore une donation qui paroît avoir été assez considérable, et qui fut due à un auditeur de la Chambre des comptes, nommé Léonard Tardi. On rencontre en effet, assez fréquemment, des volumes provenant du monastère des Grands-Augustins, et qui portent cette inscription en haut du titre : *Ex donis illustrissimi Domini Leonardj Tardij, computorum auditoris;* quelquefois ces mots sont frappés en lettres d'or sur les plats de la reliure; plus rarement, on lit d'un côté,

(1) Voyez A.-F., *Recherches sur la bibliothèque publique de l'église Notre-Dame de Paris au treizième siècle*, p. 49, 119, 120.

(2) La note suivante est écrite à la fin du volume : *Anno Domini m° quingentesimo iiij°, magister noster Archangelus de Florencia dedit conventuj parisiensi ordinis fratrum heremitarum sancti Augustini, tali pacto quod conuentus celebraret duas altas missas pro deffuncto; quarum prima fuit dicta* XXVII *mensis junij, secunda vero dicta fuit quarta Jullij.* Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° T 378.

(3) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° H 558.

(4) *Inventaire des archives de couvent de Paris de l'ordre de N. P. S. Augustin, diuisé en quatre parties.... Composé en l'année* 1634. Bibliothèque impériale, *manuscrits*, fonds des Grands-Augustins, n° 69.

en gros caractères, ces mots : L. TARD., et de l'autre, ceux-ci : S. AUG. PA.

La bibliothèque des Augustins étoit installée « dans un superbe vaisseau bien éclairé (1), » et situé au-dessus d'un des dortoirs (2). Elle étoit garnie partout de boiseries, et des portes grillées protégeoient les volumes ; on y voyoit aussi deux beaux globes exécutés par Coronelli, et plusieurs portraits de religieux augustins. Voici, au reste, l'inventaire officiel qui fut fait, en 1790, du mobilier de cette bibliothèque :

ÉTAT DES MEUBLES ET EFFETS DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Une boiserie simple, bien composée, garnie de portes grillées ;

Dix paires de rideaux de coton pour les dix grandes croisées ;

Quatre grandes tables à tiroir, garnies de leurs tapis verts ;

Deux grandes tables sans tiroir, peintes ;

Deux grands globes, l'un terrestre, l'autre céleste, par un minime italien, avec leurs supports en bois peint, et leurs rideaux très-mauvais ;

Un petit vaisseau sous verre, donné par M. Louis Emériс Cloming de la Rochelle ;

Une petite chambre noire d'optique, avec quelques mauvaises estampes ;

Un grand pupitre un peu endommagé ;

Deux grandes échéles roulantes ;

Deux marchepieds ;

Un grand bureau à tiroir ;

Deux petites armoires en forme de bureaux ;

(1) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. II, p. 468.

(2) G. Brice, *Description de Paris*, t. IV, p. 108.

Quatre chaises et un fauteuil en velour d'Utrech rouge;

Un fauteuil en jong à demi dossier;

Le cabinet garni de coffres en bois peint, d'une table sous la croisée et de plusieurs rayons attachés au mur;

Huit banquetes;

Douze tableaux, presque tous portraits des religieux morts dans le couvent;

Quatre petits bustes en plâtre (1).

La collection renfermoit alors dix-huit mille cinq cent cinquante volumes, y compris quatre cent vingt-six manuscrits (2), et elle avoit pour bibliothécaires les révérends pères Charles Hervier et Nadaud, qui, dit Thiéry, « se faisoient un plaisir d'y admettre les gens de lettres (3).» Elle possédoit d'ailleurs peu d'ouvrages vraiment curieux; on citoit cependant une très-belle Bible sur vélin remplie de vignettes et de miniatures, les Bibles polyglottes de Lejay et de Walton, la *Bibliothèque des Pères* publiée par les Bénédictins, la collection byzantine (4), et une histoire manuscrite de l'ordre du Saint-Esprit, en dix volumes in-folio, par le P. Bouges (5).

Les Grands-Augustins n'eurent en réalité jamais d'estam-

(1) *État et catalogue de la bibliothèque des Grands-Augustins de Paris.* Bibliothèque de l'Arsenal, *manuscrits*, n° 839 G.

(2) *État des revenus, charges et mobiliers etc.* Archives de l'Empire, série S, carton n° 3632.

(3) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. II, p. 468.

(4) *État des revenus, charges et mobilier du grand couvent du collége général des Augustins de Paris.* Archives de l'Empire, série S, carton n° 3632.

(5) Aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, *manuscrits*, fonds des Grands-Augustins, n° 82.—On sait que c'est dans le couvent des Grands-Augustins que se tenoient les réunions solennelles de l'ordre du Saint-Esprit. Deux grandes salles avoient été magnifiquement décorées dans ce but, et le P. Bouges fut longtemps chargé de les montrer aux étrangers qui visitoient le couvent. Voyez Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VII, p. 155.

pille pour leurs livres. Ils avoient seulement fait graver la marque que nous reproduisons ici, et qui étoit frappée en or

par le relieur sur le plat des volumes (1).

En revanche, presque tous les ouvrages portent des inscriptions manuscrites. Voici les plus usitées :

Ex bibliotheca Augustiniana majoris conventus Parisiensis.

Ex communi bibliotheca Patrum Augustiniensium majoris conventus Parisiensis.

Ex bibliotheca Augustiniana majoris conventus et collegii Parisiensis.

Le couvent des Grands-Augustins, qui avoit été plusieurs fois le théâtre de graves désordres, fut, comme tous les établissements de ce genre, supprimé en 1790. On y conserva la bibliothèque jusqu'à l'année suivante, et le 14 novembre 1791, Ameilhon écrivoit au Directoire de Paris : « J'ai reçu des ordres pour déménager la bibliothèque des Grands-Augustins, quai de la Vallée, parce que ce local est demandé par l'administration pour servir au travail des assignats (2) »

(1) C'est par erreur que cette marque figure dans l'article consacré aux Augustins déchaussés (voyez le *Bulletin* du mois d'octobre), où il est dit d'ailleurs, quelques lignes plus haut, que ces religieux ne possédèrent jamais aucun timbre pour leurs livres.

(2) Archives de l'Empire, série M, carton n° 797.

Il ne reste plus aucune trace de ce couvent. Déjà, sous Henri IV, la rue Dauphine avoit été ouverte sur une portion de l'enclos des religieux (1). Vers 1797, une grande partie des jardins fut absorbée par la création de la rue du Pont-de-Lodi; et en 1811, on démolit les bâtiments pour établir la vaste halle qui sert aujourd'hui de marché à la volaille.

ALFRED FRANKLIN,
De la Bibliothèque Mazarine.

(1) Lestoile, *Journal de Henri IV*, 6 février 1607.

LE MISSEL DE MARMOUTIERS.

Tours, 1er décembre 1864.

Mon cher monsieur Techener,

L'érudit M. Van Praet, dans son *Catalogue des livres imprimés sur vélin*, cite trois éditions différentes de missels à l'usage de Tours, imprimées à Tours. La première date de 1485, la seconde de 1492, la troisième de 1500. Plus une quatrième, mais celle-ci est imprimée à Paris par Jean Hugolin, dit Kerbriad, en 1553. En visitant dernièrement la bibliothèque de Tours, dont les richesses bibliothecniques attendent un emplacement plus convenable et plus digne d'elles, j'en ai trouvé une cinquième qui avoit jusqu'ici echappé aux recherches de MM. Van Praet et Charles Brunet. La voici décrite sommairement. Par sa date elle se place entre le missel de 1500 et celui de 1553. Ce seroit donc la quatrième.

Ce livre de prières qui vient de l'abbaye de Marmoutiers, forme un grand in-4 de trois cent dix feuillets de vélin, imprimés à deux colonnes en caractères gothiques.

Une trentaine de miniatures disséminées dans le volume, occupent le tiers des colonnes, et représentent des saints, des martyrs, des confesseurs et des sujets tirés soit de la vie de Notre-Seigneur, soit de la vie des saints. Elles ne sont pas d'une exécution très-remarquable, mais très-bien conservées et toutes de la même main. Cette main, malheureusement, n'offre rien de commun avec celles qui dix ans plus tôt travailloient aux merveilleuses miniatures des *Heures* d'Anne de Bretagne.

Les initiales des alinéas sont peintes en couleurs diverses. Les majuscules rouges dans le texte sont imprimées.

En tête se trouve un calendrier où sont marquées les

épactes et les indictions. Puis commencent les prières pour les différentes fêtes de l'année. J'ai noté rapidement quelques titres : *Missa compassionis seu lamentationis Beate Marie.* C'est le premier.

Missa in aurora,
Missa sanctorum innocentium,
Les différents dimanches de la Quadragésime,
Le canon de la messe,
La Fête de tous les Saints.
Preces Fiacrii confessoris. C'est le dernier titre.

Au milieu du volume l'on trouve vingt-quatre feuillets imprimés sur papier, et ornés de gravures sur bois non coloriées. Le vélin recommence à l'octave de la sainte Vierge.

Dans le mois de septembre, au bas du folio contenant les prières de saint Matthieu, on remarque un écu d'abbé portant *d'argent au croissant de gueule en chef, et à trois lézards au naturel posés* 2 *et* 1 *en pointe.* Ce doivent être les armes de l'abbé titré de Marmoutiers, à l'époque où fut imprimé le missel. Nous connoissons les noms du trésorier, du prieur, du sénéchal, du chantre, de l'infirmier, du garde du trésor ; mais le document suivant ne nous donne pas le nom de l'abbé, et je n'ai pas eu le temps de rechercher quel il étoit en 1508.

Enfin, pour terminer, cette précieuse indication que je copie textuellement :

Explicit missale secundum usum
sacri monasteri scti Martini ma-
iorismonasterii turonẽsis ordinis
sancti Bndicti romane ecclesie imc-
diate subiecti. Ingenio cura soler-
tique studio venerabilis religiosi vi-
ri litteratissimi Valentini elemosinarij
magno cũ labore varijs ex codici-
bus expertũ. Et per venerabiles

et religiosos viros iohannē Jauffre priorē claustri/Symonē de la Fosse senescalē/Petrū de Planis cantorē Anthoniū Chaum infirmariū/et Jacobū Joēn armariū dicti monasterii/ auctoritate et speciale comissione totius capituli eiusdē cenobij occulatim inspectū/visitatū/et secundū sui oīmodā (sic) *formā laudatū/approbatū/et cōclusum in civitate metropoli turonēn opera et çura pervigil īgeniosi viri et ī arte īpressoria peritissimi magistri Mathei Latheron sudore cū mario terse pollite et optime* (ut cernitur) *īpressum die XV mēsis Februarij āno dni millesimo quīgētesimo octavo felici fine deo iuvāte patratū.*

Ce magnifique spécimen de l'état de la typographie en province au commencement du seizième siècle est, Dieu merci, admirablement conservé. Malheureusement il est recouvert d'une médiocre reliure du commencement du dix-septième siècle, très-éclatante, mais d'un goût douteux : velours violet à coins et ornements de cuivre gravé et doré. Je ne l'ai trouvé indiqué que par Chalmel qui, dans son *Histoire de Touraine*, lui consacre une ligne (t. IV, p. 276).

Marmoutiers, une des plus considérables abbayes que les bénédictins eussent en France, étoit surtout connu par la richesse et le nombre de sa bibliothèque. « Cette bibliothèque, au dire de Chalmel, qui passe pour y avoir pris le manuscrit de l'*Histoire de Touraine* qu'il publia ensuite sous son nom, renfermoit beaucoup d'éditions du quinzième siècle, et surtout de manuscrits dont plusieurs n'ont pas été inutiles à la république des lettres par l'usage qu'en ont fait les savants bénédictins, auxquels nous devons les excellentes éditions des saints Pères. Les manuscrits for-

moient trois cent soixante volumes contenant huit cent vingt ouvrages différents. »

Quant à l'imprimeur Mathieu Lathéron, tout ce que l'on en sait se borne aux dates des trois ouvrages sortis de ses presses et qui sont parvenus jusqu'à nous :

La vie et miracles de monseigneur Saint Martin; Tours, Mathieu Latéron, 7 mai 1496, petit in-fol.

Missel de Marmoutiers, 15 février 1508.

Breviarium sancti Martini, in-16, 1519.

La bibliothèque de Tours possède encore d'autres raretés, entre autres un magnifique manuscrit du huitième siècle, en lettres d'or, sur peau de vélin. Comme fraîcheur et conservation, c'est peut-être le plus beau que je connoisse. On m'a assuré qu'on travailloit activement au catalogue descriptif de ces raretés. Tant mieux. Ce sera une belle page à ajouter au futur inventaire général des richesses artistiques de la France.

Agréez, mon cher monsieur Techener, l'assurance de mes sentiments les plus sympathiques.

Cte L. Clément de Ris.

De la Société des Bibliophiles de Touraine.

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

LIVRES ANCIENS, RARES, CURIEUX, QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

Décembre 1864.)

240. AIRS (DE COUR) à quatre et cinq parties (Dessus), par feu M. Boesset, maistre de la musique de la chambre du Roy, seconde édition. *Paris*, *Christ. Ballard*, 1689; 9 part. in-8 obl. de 2 feuill. prélim. et de 209 ff. chiffr. 48 fr. — »

Les neuf parties qui composent ce recueil avoient paru chez les Ballard, imprimeurs du roi pour la musique, de 1617 à 1642, et elles avoient été souvent réimprimées sous la date de la première édition, car elles se vendoient alors séparément. Christophe Ballard en fit un recueil qui porte sur le titre *seconde édition*, longtemps après la mort de l'auteur, parce que ces airs se chantoient encore, « tous les jours, à la cour et autres endroits où l'on fait des concerts. » Il y a peu d'exemples d'une vogue aussi prolongée pour des compositions musicales, qui généralement vieillissent vite et passent de mode. Boesset avoit mis en musique les chansons qui étoient le plus en faveur sous le règne de Louis XIII. Ces chansons, la plupart tendres et amoureuses, furent composées par les meilleurs poëtes du temps, Malherbe, Durand, Auvray, Bertaud, Desportes, Bordier, etc. Par malheur, ces chansons ne sont pas signées, et il seroit presque impossible de retrouver les noms de leurs auteurs. Le recueil de Boesset contient aussi un grand nombre d'airs et de duos (dialogues) empruntés à ces ballets comiques qui faisoient les délices du Louvre, de l'Arsenal et du Luxembourg. Il y a plus d'un *ballet du Roi*, et plus d'un *ballet de la Reine*, et plus d'un *ballet de Monsieur :* on les désignoit ainsi pour faire entendre que le roi ou la reine ou Monsieur y dansoit. Nous avons remarqué, au feuillet 108, un plaisant récit pour le curé de Mesle ; c'est, à notre connoissance, la seule fois qu'on auroit

fait figurer un curé dans les ballets de cour. Aux feuillets 123 et 124, on lit des vers très-divertissants pour les *falotiers* de Rouen et pour les *guespins* d'Orléans, qui avoient leur rôle dans un ballet du Roi, *le Sérieux et le Grotesque*, qui fut dansé par Sa Majesté le 16 février 1627 et dont le sieur de l'Estoille, Bordier et Guillaume Colletet avoient fait le programme. N'oublions pas d'indiquer quelques chansons italiennes et espagnoles comme des échos de la chambre de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche. Enfin, il est bon de signaler un plagiat de Quinault et de Lully, qui ont pris, dans leur *Orphée*, l'idée et le mouvement du dialogue de l'Amour et de Caron :

Hola, Caron, viens tost icy?

P. L.

241. L'Assemblée des Femmes, dialogue entre Cornélie, Livie et Julie, traduit du latin d'Érasme (*Paris, imp. de Valleyre*, 1707; petit in-12 de 12 p.). — Suite de l'*Assemblée des Femmes*, dialogue entre Cornélie, Julie, Livie, Suavie et Lœtitie. (*Ibid., id.*) in-12 de 12 p., dem. v. 12 fr. — »

Quand on lit, à la fin d'une pièce imprimée de 1700 à 1725, une approbation signée *Passart*, on sait que l'on tient un de ces *bilboquets* ou *canards*, qu'on imprimoit pour le peuple et qui se vendoient, pour quelques sous, dans les rues, dans les foires et les marchés. Passart, qui n'est autre que l'abbé Cherrier, avoit été nommé par le lieutenant de police R. Voyer d'Argenson pour examiner cette espèce de littérature populaire et pour en écarter tout ce qui touchoit de trop près aux mœurs et à la politique. On comprend que maître Passart n'ait éprouvé aucun scrupule en autorisant la circulation de ces dialogues traduits ou imités des *Colloquia* d'Érasme. Le titre seul pouvoit les recommander aux lecteurs ordinaires de ces sortes de livres, mais Passart rioit dans sa barbe, lui le facétieux auteur du *Polissonniana*, quand il se représentoit la grimace que feroient les bonnes gens qui auroient acheté l'*Assemblée des Femmes* sur l'étiquette du sac. Pour nous, qui trouvons quelque chose à prendre et à apprendre dans les plus sots livres, nous remarquerons ce passage dont les historiens de la mode devront se souvenir : « C'estoit, il n'y a pas longtemps, la mode de porter des coëffes qui couvroient les joues. Aujourd'hui l'on couvre à peine le sommet de la tête d'un petit chiffon qui semble plutôt fait pour une poupée que pour une

femme. La mode estoit autrefois de porter des jupes unies, aujourd'hui l'on a bien de la peine à distinguer la jupe d'avec ce qui l'environne de tous costez. L'on troussoit il y a quelques années la queue du manteau fort bas; aujourd'hui on l'attache auprès des épaules. Autrefois les femmes de qualité seules avoient des laquais; les plus petites marchandes se font à présent porter la queue. » On peut supposer que le traducteur s'est ici permis d'habiller à la moderne les femmes du temps d'Erasme.

P. L.

242. Conseils pour former une bibliothèque historique de la Suisse, par M. Haller, correspondant de l'Académie royale des sciences à Paris. *Berne*, *Société typographique*, 1771; in-8 de 167 p., dem. mar. v. non rogné. (*Bauzonnet.*). . . . . 24 fr. — »

Joli exemplaire qui a appartenu à Aimé Martin et qui peut nous donner une idée de l'état dans lequel étoient la plupart des livres de la bibliothèque du savant Mercier de Saint-Léger, si malheureusement dispersée après sa mort. En effet, ce volume, qui provient de cette bibliothèque où tous les livres étoient annotés et accompagnés de travaux manuscrits du plus grand intérêt renferme sept feuillets autographes de l'illustre bibliographe génovefain. Haller avoit eu le projet de faire une notice abrégée des meilleurs historiens de la Suisse, et il s'étoit contenté de publier un extrait du grand ouvrage allemand : *Versuch eines Verzeichnisses aller schriften so die Schweiz betreffen* (1759-70, 6 vol. in-8°). Personne avant lui, excepté Élie Bertrand, ministre de l'église françoise à Berne (voy. le *Journal helvétique*, 1779, mars 272-86), n'avoit encore soumis à un examen critique et comparé les écrits qui existoient alors sur l'histoire de la Suisse. Il ne s'est pas borné à l'histoire proprement dite, il a fait entrer dans son cadre la topographie, l'histoire naturelle et le droit. Mercier de Saint-Léger n'a pu avoir sous les yeux l'essai bibliographique de Haller, sans songer à le corriger et à le compléter. De là les additions manuscrites qu'il y a jointes et dont plusieurs forment des notices très-piquantes, entre autres celle sur la légion thébaine et le dépouillement du *Musæum helveticum*. Il est à souhaiter que la bibliothèque publique de Berne soit mise en possession de ce volume, qui viendra s'y placer très-honorablement à côté des œuvres de Haller.

P. L.

243. Le diogène françois ou les facétieux discours du

vray anti-dotour comique, blaisois. *Jouxte la copie imprimée à Limoge par Guillaume Bureau, imprimeur et libraire, près l'église Saint-Michel*, 1617; in-8 de 16 p. 28 fr. — »

Cette facétie, que M. Édouard Fournier a réimprimée dans ses *Variétés historiques et littéraires*, est mentionnée dans le *Manuel du libraire*. Mais le savant M. Brunet n'en cite pas l'édition originale, qui doit être encore plus rare que la contrefaçon. Cet opuscule contient deux paradoxes, qui furent certainement débités sur le théâtre, puisque l'un et l'autre se terminent par la formule ordinaire des prologues et paradoxes facétieux : *Valete et plaudite*. Le premier roule sur les choses petites ; le second contient la suite des choses petites : « J'ay fagoté, dit l'auteur, ce paradoxe facétieux pour servir d'apozème cordial aux esprits mélancholiques et moins curieux. » Le *Vrai anti-dotour comique* étoit sans doute un rival de Guillot Gorju, qu'on avoit surnommé le Docteur, parce qu'ayant étudié la médecine, il excelloit à contrefaire le médecin ridicule. L'*Anti-dotour blaisois* déploie une verve gauloise qui dérive de Rabelais et qui justifie son axiome : « Il faut rire franchement et avecques ses amis et sans crainte. » P. L.

244. Discours au vray de la capture de cinq flamans corsaires et pirates de mer, lesquels furent rompus tous vifs, à Aix, le dernier janvier 1608, par commandement de monseigneur le duc de Guise, lieutenant pour le roy en Provence et grand amiral de mer. Avec l'arrest de la Cour du parlement d'Aix. *Lyon*, 1608, in-8 de 8 p., cartonné. 18 fr. — »

C'est là une de ces pièces volantes qu'on crioit et qu'on vendoit dans les rues de Lyon, comme celles qui se crient et se vendent encore aujourd'hui. Le titre de cette pièce dit à peu près tout ce qu'elle renferme. Il y a cependant des particularités curieuses qui ne sont pas indiquées dans cet intitulé. Ces cinq corsaires se nommoient Jacob de Houst, natif d'Anvers, Nicolas Kren de Bruxelles, Arnaud Fichin, natif d'Orbec, David Cariac, natif de Brabant, et Georges Chirlet, natif du même pays. Jacob de Houst et Nicolas Kren furent arrêtés à Toulouse, « saisis d'une inestimable richesse, entre autres de force perles orientales. » Leurs trois complices furent pris à Riliane : on les trouva porteurs de pièces d'or, de

perles, de musc, de rubarbe et de diverses marchandises provenant du Lævant. Ils étoient descendus à terre pour renouveler leur provision d'eau douce et ils avoient laissé leur brigantin à l'ancre dans la baie d'une île voisine. On les mit à la question et ils confessèrent tous leurs crimes, notamment celui-ci : « Comme ils costoyoient la mer proche d'Antibe, ils prindrent un esquif qui menoit cinq damoiselles nissardes qui venoyent voir leurs parents à Antibe. Et, ayant agraffé leur esquif, les menèrent en une isle, et après les avoir gardé deux jours et en voir fait à leur misérable volonté, les poignardèrent et jetèrent dans la mer. » C'étoit justice que ces scélérats expiassent sur la roue leurs méfaits, et le supplice attira une foule de spectateurs à Aix, où ils furent rompus vifs : ils vécurent encore vingt-quatre heures, et les capucins qui entouroient l'échafaud y restèrent jusqu'à leur dernier soupir. Les trésors qu'on avoit saisis sur eux et dans leur navire furent employés à bâtir dans le bourg de Riliane une église en l'honneur de saint Nicolas, dans laquelle on alloit prier pour les voyageurs de mer. Dieu soit loué ! les belles dames de Nice peuvent aujourd'hui s'embarquer pour Antibes sans craindre de tomber dans les mains des pirates. Ces pirates-là étoient pourtant bons à quelque chose, puisqu'ils fournissoient de l'argent pour bâtir des églises.

P. L.

245. Les époux malheureux ou Histoire de monsieur et madame de La Bedoyère, écrite par un ami. *La Haye*, 1761, 2 t. en 1 vol. in-12, dos et coins de mar. viol., trad. (*Hardy*.) . . . . . 18 fr. — »

C'est peut-être le seul des innombrables ouvrages de Baculard d'Arnaud ou d'Arnaud Baculard,

.... Car il n'importe guère
Que d'Arnaud soit devant ou d'Arnaud soit derrière.

C'est, dis-je, le seul de ses romans larmoyants, qu'un bibliophile puisse se permettre d'avoir, comme spécimen du genre, comme type de ce que le bonhomme Arnaud ou d'Arnaud appella plus tard les *Délassements de l'homme sensible*. Cet ouvrage est d'ailleurs préférable à tous les autres, mieux fait, mieux écrit et plus soigné. Il eut un prodigieux succès et il fut réimprimé dix ou douze fois à Paris, avec permission tacite, sous la rubrique de la Haye. La première édition est de 1745 pour le 1er volume; la dernière est de 1792, Avignon, en 4 volumes in-12. Un procès célèbre

entre M. et Mme de la Bédoyère avoit fourni au romancier les noms de ses personnages et quelques circonstances du sujet. Le roman doit sans doute à ces reflets d'une histoire véritable l'intérêt réel de la narration, souvent pathétique et touchante. « Loin de craindre de désobliger M. de la Bédoyère, en publiant cette histoire, il (l'auteur) se flatte, par cette espèce d'indiscrétion, de servir exactement et sa réputation d'homme d'esprit et celle d'honnête homme, préférable sans doute à la première.... On espère donc que la lecture de cet ouvrage achèvera d'entraîner en sa faveur tous les cœurs que son plaidoyer a déjà remués. Les honnêtes gens sont amis-nés des malheureux. » Dans la préface du second volume, d'Arnaud développe cet axiome et donne une espèce de poétique du roman sentimental et larmoyant : « J'ai écrit pour les honnêtes gens, dit-il avec une sorte de satisfaction vaniteuse, j'ai écrit pour la plus belle partie de l'humanité : j'ai la gloire de faire couler ses pleurs. » C'est donc au pauvre Baculard d'Arnaud qu'appartient l'honneur d'avoir rencontré cette fameuse expression : *la plus belle partie de l'humanité*. Homme sensible! Voltaire a donc pu te méconnoître? P. L.

246. HET VERMAAKLYK, buitenleven of de zingende en speelende boerenvreugd. *Haarlem, Hermanus van Hulkenroy*, 1716; in-4 de 4 feuill. prélim. y compris une fig. servant de frontispice gravé, et 64 p., avec 1 pl. pliée et 2 fig. portant la pagination double : 13 et 58. 50 fr. — »

Voici la traduction de ce titre hollandois : *La merveilleuse vie de nos amis les paysans jouant et buvant, avec la musique de leurs chansons*. Nous regrettons de ne pas comprendre la langue hollandoise; nous aurions essayé de traduire en françois quelques-unes de ces chansons populaires, qui sans doute se chantent encore dans les tavernes de la Hollande. On remarque, en tête de ce recueil, qui n'est probablement pas moins rare que curieux, deux pièces de vers en l'honneur de nos amis les paysans, signées G. van Mater et T. K. Haaxma. Ce dernier paroît être l'éditeur du recueil. Mais ce n'est pas la poésie et la musique qui doivent être la partie la plus intéressante de ce volume : ce sont les eaux-fortes gravées par Adrien van Ostade, ou d'après les gravures de ce maître. M. Faucheux, dans son Catalogue de l'œuvre gravé d'Ostade, n'a pas fait mention de cette suite d'estampes, qui sont la plupart tirées sur les cuivres originaux. On y compte quatre planches hors texte,

dont une grande est pliée, et vingt et une de différentes grandeurs, qui sont intercalées dans le texte pour servir d'*illustration* aux chansons des paysans. Les bibliophiles ne peuvent faire autrement que d'être un peu iconophiles, et, à coup sûr, ce livre une fois décrit dans le *Manuel du libraire*, ils le rechercheront avec fureur, comme s'ils entendoient le hollandois. P. L.

247. Histoire admirable et prodigieuse d'un père et d'une mère qui ont assassiné leur propre fils sans le cognoistre : arrivée en la ville de Nismes en Languedoc au mois d'octobre dernier 1618. *Paris*, *Abraham Saugrain*, 1618; in-8 de 14 p. . . . . 18 fr. — »

Les morts vont vite, dit la ballade allemande, mais les beaux contes font encore plus de chemin ; car il y a dans le peuple des échos qui les portent d'un lieu à un autre et qui les éternisent de siècle en siècle. Qui croiroit, par exemple, que le terrible drame du *Vingt-quatre février*, que Werner a ramassé tout sanglant dans la tradition des Alpes, vient en droite ligne de notre Languedoc et repose tout entier sur un fait qui s'est passé à Nîmes, il y a deux cent cinquante ans? Allez en Suisse, faites l'ascension du Ghemmi, on vous montrera l'auberge où s'est commis l'infanticide; on vous racontera en détail, sur les lieux mêmes, toutes les particularités de cette lugubre histoire. Et pourtant vous n'avez qu'à lire cette brochure qui se vendoit dans les rues des bonnes villes de France sous le règne de Louis XIII, et vous y retrouverez, dans une hôtellerie de Nîmes, un aubergiste et sa femme assassinant, pendant la nuit, un jeune voyageur qui n'étoit autre que leur fils, et qui revenoit partager sa fortune avec eux. Il seroit plaisant de réimprimer cette curieuse plaquette et de la faire vendre aux touristes qui vont visiter en Suisse la fameuse auberge du *Vingt-quatre février*. P. L.

248. Histoire des insignes faulsetez et suppositions de Francesco Fava, médecin italien. Extraicte du procez qui luy a esté faict par monsieur le grand Prévost de la Connestablie de France. *Paris*, *Pierre Pautonnier et Lucas Bruneau*, 1608 ; in-8 de 51 p., dem. mar. v. 24 fr. — »

C'est là un des procès criminels les plus curieux et les plus romanesques de nos annales judiciaires. Francesco Tava, qui prenoit différents noms et s'attribuoit diverses professions, tantôt mar-

chand, tantôt médecin, avoit commis à Venise un vol considérable de diamants et de pierres précieuses ; il passa en France et vint à Paris avec les objets volés : mais quand il voulut se défaire de ces objets, il fut arrêté et conduit au For-l'Évêque. Dans un accès de désespoir, il s'ouvrit les quatre veines avec un canif, la nuit du 14 janvier 1608, et il auroit perdu tout son sang, si le froid rigoureux qu'il faisoit alors n'eût comprimé l'hémorragie. On le soigna et on parvint à le guérir. L'or, les pierreries et les bijoux, qu'il avoit en sa possession, étoient saisis. Le procès commença devant M. Morel, grand-prévôt de la connétablie, assisté de maître Nicolas Fardoil, avocat au Parlement, versé dans la langue italienne. Fava avoit avoué son crime, dans l'espoir d'obtenir sa mise en liberté, le crime ayant été commis hors de la juridiction françoise ; mais les gens qu'il avoit volés à Venise furent avertis de se porter partie civile. Fava conçut un projet d'évasion, qui n'échoua que par des circonstances imprévues. Réintégré dans sa prison, et n'espérant plus s'en échapper, il résolut de s'empoisonner avant sa condamnation. Après sa mort, on fit le procès à son cadavre qui fut condamné à être pendu au gibet de Montfaucon. Cette courte analyse ne peut donner une idée des détails singuliers et dramatiques de cette histoire « qui, suivant une note placée à la fin, n'est qu'un extraict de procès que l'Autheur a fait, à fin de contenter la curiosité de ses amis, luy ayant esté plus facile de leur en donner des coppies imprimées qu'escrites à la main. » Cet auteur, qui ne se nomme pas, est probablement un des avocats qui avoient été employés à l'instruction de l'affaire, soit maître Nicolas Fardoil, qui assistoit à la fois le grand prévôt et l'accusé, soit maître Roland Bignon, qui avoit fait un rapport sur les conclusions de maître Pierre Forestier, procureur du roi en la grande prévôté de la connétablie. Ce héros de l'histoire, Francesco Fava, a beaucoup d'analogie avec Casanova et Cagliostro. P. L.

249. Histoire véritable de trois voleurs, desguysez en hermites, qui destroussoyent et dévalisoyent tous les passagers et voyagers aux environs de Nantes en Bretaigne : lesquels, tant pour avoir malheureusement abusé du glorieux nom et sainct habit d'hermite, que pour leurs autres détestables deportemens, ont, par le tres-juste jugement de Dieu, finalement receu le salaire de leurs demerites : deux d'iceux ayant servy de pasture à une beste sauvage, et le troisiesme roué tout vif à Nantes, le

15e jour de novembre 1618. *Lyon, par Léon Savine*, 1619; in-8 de 16 p. . . . . 24 fr. — »

Ce long intitulé ne donne pas une idée suffisante de l'étrange histoire de ces trois voleurs qui, après avoir assassiné et volé un marchand de Châteaudun, dans les bois voisins d'Ancenis, allèrent tuer un ermite pour s'affubler de sa robe et s'emparer de son ermitage. Il y eut trois ermites au lieu d'un, et les aumônes qu'ils ramassoient dans les villes voisines ne les empêchoient pas de détrousser les passants : ils en poignardèrent dix-neuf. Leur dernier exploit fut le viol et le meurtre d'une *damoiselle* de Poitiers, fille d'un riche seigneur de cette ville, nommé M. d'Aridan, seigneur de Goué. Ces trois scélérats d'ermites firent litière de la vertu de cette pauvre demoiselle, qui en mourut, sinon vierge, du moins martyre. Mais les mécréants avoient comblé la mesure de leurs iniquités. Dieu fit sortir de la mer une terrible bête qui les mit en pièces, leur tira le cœur des entrailles et *le mangea tout chaud*. Cette bête fut tuée par deux gentilshommes qui l'emportèrent à Nantes, où chacun put la voir : « Elle avoit la teste fort belle et semblante à celle que les poëtes donnent aux sphynx ; le col couvert d'un grand poil comme les lyons, et les pattes de devant d'un aigle ou griffon, celles de derrière à la façon d'un veau marin ; le dos estoit couvert d'écailles fortes et espaisses, et celles du ventre estoient tendres ; elle estoit haute de corps, de deux pieds et demy, et la teste par dessus de plus d'un grand pied ; sa queue ressembloit à celle d'un dragon, qu'elle relevoit en courant et l'entortilloit. » Voilà quels étoient les *canards* de nos vénérables ancêtres!

P. L.

250. La méduse, bouclier de Pallas ou deffence pour la France, contre un libelle intitulé : *le Bouclier d'État*, pour ce qui concerne le Portugal, traduction du portugois en françois. *Jouxte la copie imprimée à Lisbonne*, s. d., in-12 de 34 ff. non chiffr. et 183 p. 12 fr. — »

Ce livre du chevalier de Jant, Dijonnois, fut imprimé à Dijon chez Pierre Galliot, vers 1668. C'étoit une réponse au *Bouclier d'État et de justice*, que le baron de Lisola, ambassadeur du roi d'Espagne, avoit fait paroître, en 1667, pour défendre les droits de son maître sur les Pays-Bas, contre le roi de France. Le *Bouclier d'État* fut alors traduit dans toutes les langues, en espagnol, en anglois, en italien, en allemand, etc. Mais la *Méduse* du

chevalier de Jant n'eut pas tant de succès, et le prétendu original portugais ne vit jamais le jour. Cette *Méduse* étoit pourtant dédiée au roi de France, qui avoit daigné recevoir des mains de l'auteur le manuscrit de l'ouvrage qu'on lui offroit comme ce bouclier de Pallas, « dont le pouvoir estoit tel, qu'il convertissoit ses ennemis en pierre. » Ce livre, que Jacques de Jant attribue à un chevalier portugais, qui auroit longtemps *pratiqué* à Madrid et à Bruxelles les auteurs du *Bouclier d'État*, contient un grand nombre de particularités historiques très-singulières, qui remontent au règne de Ferdinand le Catholique, et qui servent à motiver les griefs des rois de France contre les rois d'Espagne. Nous signalerons un fait bibliographique qu'il est bon d'enregistrer : le chevalier de Jant raconte qu'il a eu l'honneur de présenter à Louis XIV « les prières et oraisons de l'empereur Charles-Quint, écrites sur du parchemin, reliées et couvertes d'or avec quelques diamants de peu de valeur pour un si grand prince, et qu'il avoit tiré des héritiers du cardinal de Grandvelle, son grand aumosnier. » P. L.

251. Très-petites pièces qui ne peuvent être jouées que sur un très-petit théâtre et que j'aurois certainement faites pour mon plaisir, si elles contribuent à celui de mes lecteurs. *Paris, Delalain*, 1772, in-8 de 85 p., broché. 12 fr. — »

Ce sont trois proverbes mêlés d'ariettes, qui avoient été composés pour un de ces théâtres de société, si nombreux et si courus au dix-huitième siècle. Ce théâtre étoit établi dans quelque château de la Champagne, comme nous l'apprennent ces vers de l'auteur au public.

Mes mœurs, d'un vrai sauvage, unissent tous les traits.
Un séjour solitaire, au fond de la Champagne,
Est à mes yeux rempli d'attraits.
Pour mon théâtre seul, théâtre de campagne,
J'ai produit ces foibles essais.
Soigneusement ailleurs je les cachois.

Cet auteur, qui n'est pas connu, signe sa dédicace à Mme la comtesse de B***** D***** « à une des plus aimables personnes, » *le marquis de F....* Ce marquis-là, jusqu'à présent, s'est dérobé à toutes nos recherches, mais nous le découvrirons tôt ou tard dans la foule musquée des poëtes de salon et de boudoir. M. de Soleinne, il est vrai, s'étoit mis en quête, pour dépister ce rival ano-

nyme de Carmontelle, et il en avoit été pour ses peines. La première petite pièce, que renferme cette brochure, est intitulée : *Oh! voilà bien le diable!* la seconde : *Les bonnes gens*, et la troisième : *Le prix d'un moment*. Dans la seconde pièce, l'auteur semble avoir voulu représenter un trait de la vie du roi Stanislas, qui est désigné comme « un roi de Pologne, que l'on reconnoîtra aisément; » dans la troisième, le héros de la fête est un comte de Lacroix, en l'honneur de qui la représentation avoit lieu. On y chantoit ces vers innocents :

Salut au comte de Lacroix,
Un des bons cœurs nés sous les loix
Du meilleur roi....
Vive le roi!

Les personnages de ce proverbe, qui roule sur la bienfaisance de ce modèle des bons cœurs, sont Dumont, valet de chambre du comte de Lacroix; Leon, qui a servi le même comte; Loreau, vieillard qui demande l'aumône, et deux cavaliers de la maréchaussée, Va-le-galop et Serre-fort. Si l'auteur de ces comédies morales et vertueuses vivoit aujourd'hui, il pourroit concourir pour le prix Monthyon, avec ses petites pièces, ses petits vers et ses petits airs. Nous pourrions aussi le prier de nous donner de plus amples renseignements sur ce comte de Lacroix, qui étoit un si galant homme et qui aimoit peut-être les livres, comme nous. P. L.

TABLE DES MATIÈRES.

ANALECTA-BIBLION. *Jacques Cœur et Charles VII, ou la France au quinzième siècle*, par P. Clément, appréciation par Ed. Gardet; p. 696. — *Mme Swetchine*, esquisse d'une étude biographique, par E. Naville; article de M. E. Deschamps; p. 705. — *Histoire de la guerre d'Écosse*, par Jean de Beaugé, avec un avant-propos par le comte de Montalembert, article du prince A. Galitzin, p. 847. — *Mémoires inédits du comte le Veneur de Tillières*, publiés par M. C. Hippeau; compte rendu par M. H. Beaune, p. 849. — *Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme Swetchine*, publiée par M. le comte de Falloux; examen par M. E. Deschamps, p. 901. — *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle d'après un manuscrit de 1440, par l'abbé Delaunay; sentiment de M. S. de Sacy, p. 908. — *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV et Louis XV*, par M. le Roi. — *La reine Marie Leckzinska*, par Mme la comtesse D..., née de Ségur; appréciations par M. le comte Cl. de Ris, p. 911. — *Études historiques pour la défense de l'Église*, par L. Gautier. *Choix de prières* d'après les manuscrits du neuvième au dix-septième siècle, par le même; comptes rendus par M. J. de Gaulle, p. 920. *Études historiques et littéraires sur les anciennes Sociétés académiques de la ville d'Amiens*, par J. Pouy, p. 1028. — *Les œuvres de M. Pierre Lebrun;* compte rendu par M. Colincamp, p. 1078.

BIBLIOGRAPHIE. Deux catalogues de bibliothèques publiques en France par G. Brunet, p. 1161. — Romans incomplets des sept sages de Rome, de marque de Rome, et de Laurin, empereur de Rome, par P. Paris, p. 1098. — Des marques typographiques; utilité de les connoître, par O. Barbier, p. 991. — La propriété littéraire au seizième siècle, p. 984. — Manuscrits des *OEuvres de Cicéron*, dans la bibliothèque de M. A. F. Didot, p. 968. — Note sur la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, par le prince A. Galitzin, p. 714. — Extrait d'un article du *Serapeum* de Leipsick, sur la bibliothèque annexée à l'université de Pise, p. 714. — Les elzévirs de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, catalogue raisonné, rédigé par Ch. Walther; appréciation par H. de Tranchère, p. 905. — *Répertoire bibliographique des ouvra-*

TABLE DES MATIÈRES.

Analecta-Biblion. *Jacques Cœur et Charles VII, ou la France au quinzième siècle*, par P. Clément, appréciation par Ed. Gardet ; p. 696. — *Mme Swetchine*, esquisse d'une étude biographique, par E. Naville ; article de M. E. Deschamps ; p. 705. *Histoire de la guerre d'Écosse*, par Jean de Beauge, avec un avant-propos par le comte de Montalembert, article du prince A. Galitzin, p. 847. — *Mémoires inédits du comte le Veneur de Tillières*, publiés par M. C. Hippeau; compte rendu par M. H. Beaune, p. 849. — *Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme Swetchine*, publiée par M. le comte de Falloux ; examen par M. E. Deschamps, p. 901. — *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle d'après un manuscrit de 1440, par l'abbé Delaunay ; sentiment de M. S. de Sacy, p. 908. — *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV et Louis XV*, par M. le Roi. — *La reine Marie Leckzinska*, par Mme la comtesse D..., née de Ségur; appréciations par M. le comte Cl. de Ris, p. 911. — *Études historiques pour la défense de l'Église*, par L. Gautier. *Choix de pièces* d'après les manuscrits du neuvième au dix-septième siècle, par le même; comptes rendus par M. J. de Gaulle, p. 920. *Études historiques et littéraires sur les anciennes Sociétés académiques de la ville d'Amiens*, par J. Pouy, p. 1028. — *Les œuvres de M. Pierre Lebrun ;* compte rendu par M. Colincamp, p. 1078.
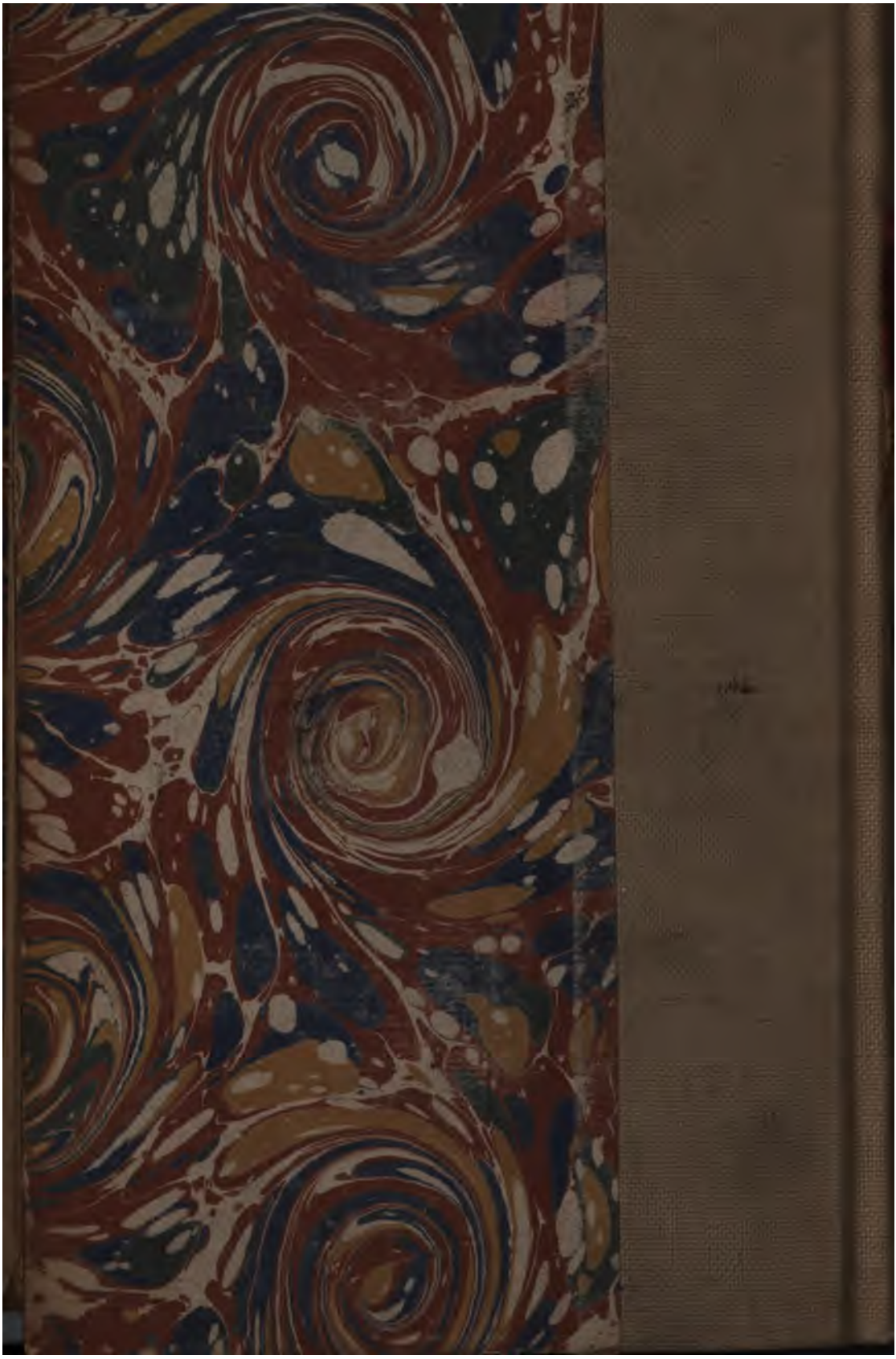
Bibliographie. Deux catalogues de bibliothèques publiques en France par G. Brunet, p. 1161. — Romans incomplets des sept sages de Rome, de marque de Rome, et de Laurin, empereur de Rome, par P. Paris, p. 1098. — Des marques typographiques ; utilité de les connoître, par O. Barbier, p. 991. — La propriété littéraire au seizième siècle, p. 984. — Manuscrits des *Œuvres de Cicéron*, dans la bibliothèque de M. A. F. Didot, p. 968. — Note sur la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, par le prince A. Galitzin, p. 714. — Extrait d'un article du *Serapeum* de Leipsick, sur la bibliothèque annexée à l'université de Pise, p. 714. — Les elzévirs de la bibliothèque de Saint-Petersbourg, catalogue raisonné, rédigé par Ch. Walther ; appréciation par H. de Tranchère, p. 905. — *Répertoire bibliographique des ouvra-*